

LES

ANCIENNES MAISONS

DE PARIS

SOUS NAPOLÉON III,

PAR

L'HISTORIOGRAPHE LEFEUVE.

Édition internationale.

TOME TROISIÈME.

PARIS.
58, rue Neuve-Saint-Augustin, 58.

BRUXELLES.
15, rue Dupont, 15.

1873

LES

ANCIENNES MAISONS DE PARIS

SOUS NAPOLÉON III.

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE CASIMIR COOMANS.

LES

ANCIENNES MAISONS

DE PARIS

SOUS NAPOLÉON III,

PAR

L'HISTORIOGRAPHE LEFEUVE.

Édition internationale.

TOME TROISIÈME.

PARIS,
58, rue Neuve-Saint-Augustin, 58.

BRUXELLES,
15, rue Dupont, 15.

1873

Rue de la Pépinière et rue Abbatucci,

NAGUÈRE

de la Pépinière. (1)

De 1738 *à* 1861.

La pépinière aux dépens de laquelle fut élargi en 1782 le chemin du Roule-aux-Porcherons, avait mesuré 18 arpens. L'ancien chemin fut d'abord appelé rue des Pépinières, parce qu'il y en eut plusieurs. La plus ancienne, c'est-à-dire celle dont sortirent les rues d'Angoulême-Saint-Honoré (2) et de Berri, fut donnée au comte d'Artois, qui devint plus tard Charles X. Il y eut même division dans l'autre, qui se trouvait du côté de Saint-Philippe-du-Roule, dans le même faubourg, puisque la rue de Courcelles y passait d'outre en outre. On élevait dans ces pépinières des arbres et plantes exotiques, à la satisfaction des visiteurs, et de là venaient les jeunes tiges d'arbres, les arbustes et

(1) Notice écrite en 1861. Neuf années après, on donnait le nom d'un magistrat, homme politique et fils d'un général, à la première moitié de la rue de la Pépinière, largement séparée de la seconde moitié par deux nouveaux boulevards à leur point d'intersection. L'élargissement pratiqué aux dépens des façades numérotées de chiffres impairs est complet jusque-là, et il s'en faut de peu au-delà. De plus, la place ménagée aux abords de la nouvelle gare de la rue Saint-Lazare prive la rue Abbatucci des maisons qui commençaient naguère la rue de la Pépinière.

(2) Cette rue d'Angoulême est présentement de Morny.

les fleurs non-seulement du jardin des Tuileries, mais encore, la plupart du temps, des jardins du château de Versailles et des autres châteaux royaux. Le cabinet d'histoire naturelle de l'abbé Nolin, directeur de la Pépinière, était facilement accessible et placé au second étage, dans le bâtiment qui donnait rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Alors le bout de rue qui sépare la rue du Faubourg de la rue de Courcelles, s'appelait encore rue Neuve-Saint-Charles. Les maisons y formant pâté, à l'ombre de Saint-Philippe, étaient baillées à rente par la fabrique de cette église, nouvellement rebâtie.

La rue des Pépinières comptait 19 maisons du côté de la rue de Courcelles, depuis cette rue jusqu'à celle du Rocher, et l'on y remarquait les hôtels Puységur, d'Armaillé, Montmorin : noms sur lesquels se sont greffés depuis, dans les titres de propriété, plusieurs fois celui de Ségur, plusieurs fois celui de Bouillé. La famille de Montmorin donnait vers cette époque un gouverneur de Fontainebleau et un ministre des affaires-étrangères, en dernier lieu de l'intérieur; parmi les Puységur étaient en vue un officier de marine et un ministre de la guerre. Sur la même ligne que leurs hôtels, dans une caserne construite par Goupil, deux compagnies de gardes-françaises veillaient sur le magasin d'armes de leur régiment.

De l'autre côté de la rue, Charles de Wailly, architecte du roi, auteur de l'Odéon, avait dessiné trois hôtels, qui se suivaient immédiatement ; celui du milieu pour M. Pajou, le n° 87. Ce sculpteur, auquel Louis XVI avait commandé les statues de Descartes, de Pascal, de Turenne, de Bossuet et de Buffon, qui mirent le sceau à sa réputation, fut l'un des 48 premiers membres de l'Institut, nommés d'office pour procéder ensuite à l'élection des autres membres. Il mourut en 1809. M. Anatole Démidoff occupait la jolie maison de

Pajou, vers 1830; M. Morgon et M. Hainguerlot, depuis lors, s'y sont succédé. L'un des deux autres immeubles qui se faisaient pendant, à droite et à gauche du précité, manque à l'appel; mais le troisième répond au nombre 89. Le premier occupant en fut l'architecte personnellement, avant qu'il eût pris possession du logement au Louvre qui était mis à sa disposition. Un contrat de don mutuel ayant été passé, le 19 germinal an IV, entre ledit citoyen Wailly et sa femme, née Belleville, celle-ci fut bientôt appelée au bénéfice de la survie, son mari ne laissant pas d'héritiers à réserve. Avant d'épouser en secondes noces le célèbre Fourcroy, Mme de Wailly acquit de Foubert, logé au palais des Sciences-et-des-Arts, une maison et un jardin touchant à sa propriété, et qu'une restauration y annexa plus étroitement, après que la comtesse de Fourcroy, veuve pour la seconde fois, eût vendu la totalité au comte de Nicolaï. Adjugé au marquis d'Aligre en 1835, l'hôtel fut acheté ensuite par M. de Saulty, prédécesseur de M. d'Alfonso.

On remarquait dès le même temps rue Neuve-Saint-Charles, en regard de la rue de Courcelles, une maison construite par Liégeon pour la famille de Balincourt. On y entrait par trois entre-colonnements fermés de grilles, conduisant à un péristyle circulaire, sous lequel les carrosses étaient à couvert; trois Grâces sortaient d'un bassin, au milieu du péristyle. M. de la Palu vendit ladite propriété le 1er juin 1807, en l'étude de Me Louveau, à M. Labbé, maître de pension. L'une des autres belles demeures de la rue de la Pépinière était qualifiée hôtel d'Ardivilliers dans un almanach de la même année, puis dans un livre du même genre édité en 1813. L'institution Labbé fut longtemps un des meilleurs établissements de Paris;

elle englobait le 99 et l'emplacement du 97, outre le ci-devant hôtel encore debout.

On démolit, à l'heure qu'il est, une maison qui tenait peu de place, mais dont la grille d'entrée était scellée dans deux piles de rochers, qui en rendaient l'aspect original. Olivier, architecte, avait bâti pour lui-même cette maison, en 1799. On dit qu'Eugène Sue y a demeuré; mais il est plus constant que ce romancier, trop tôt enlevé à ses nombreux lecteurs, a occupé le 96 et puis le 71, qui a été richement construit et décoré à son intention. Chaussard avait dessiné le plan d'une maison Epinnée, élevée cinq ans avant celle d'Olivier. Callet, autre architecte, s'est établi lui-même au 64; il a eu pour élève et successseur son fils, qui a décoré la maison de moulures prises sur les bas-reliefs de l'Arc-de-Triomphe. Ceux de ces ornements qu'on voyait du dehors, à travers une grille, affectaient une prétention monumentale en miniature, qui a déplu aux révolutionnaires de 1848, et le mécontentement de ces gens-là ayant laissé pour traces force dégradations, il a fallu murer la grille. Une des propriétés voisines a été habitée, sous la Restauration, par Mlle Volnaïs, actrice goûtée au Théâtre-Français. M. le marquis de Jaucourt père a laissé à son fils le n° 29, en 1852; comme il avait vécu 95 ans, il avait dû connaître particulièrement des encyclopédistes, dont le chevalier de Jaucourt avait été le collaborateur, et il avait pu encore mieux assister à la pose de la première pierre de chacune des maisons que nous venons de citer, y compris la sienne.

Neuf années avant la naissance du vieux marquis, les propriétés étaient autres, marais et jardins dominaient, et les propriétaires, comme de juste, différaient plus encore. Voulez-vous en juger?

Année 1738: -- Le Mis de Lauger, 7 arpens de marais, à l'entrée du chemin du Roule-aux-Porcherons — Dider-

nelle, 1/2 arpent. — Louis Claud, 1/3. — MM. de la Monnoye, 1/2. — Minoret, locataire, 1. — Fredon, 1/2. — Mme Duchesne, 1/2. — Nicolas Fromentin, 1/2. — Les hoirs Fromentin, 1/2. — Fuselier, 1. — Dupré, ou les héritiers Janson, 1/2. — Le Maire, 1 arpent, 66 perches. — La veuve Leroy, 1. — Mme Duchesne, 1/2. — Fuselier, 1. — Gayenne, 1/2. — Gabriel François, 1/2 — A. Brulé, 1. — J. Offroy, 1/2, avec la barrière de la Petite-Pologne pour encoignure.

Rue Vauvilliers,

NAGUÈRE

du Four-Saint-Honoré, rue du Four-Saint-Germain et rue du Four-Saint-Jacques. (1)

Entre les Rues Saint-Honoré et Coquillière. — Entre la Place Sainte-Marguerite et le Carrefour de la Croix-Rouge. — Entre les Rues des Sept-Voies et d'Écosse.

La rue du Four-Saint-Honoré rappelle un four épiscopal, qui s'y adossait à l'hôtel du grand-panetier de France. En effet, il y eut jadis dans tous les fiefs des fours banaux, prélevant un droit seigneurial pour la cuisson obligatoire du pain; Philippe-Auguste porta le premier coup à cette boulangerie féodale, en supprimant pour les habitants de Paris l'obligation d'apporter leur farine toute pétrie dans lesdits fours, qui constituaient un revenu au seigneur, soit ecclésiastique, soit laïque, et depuis lors les boulangers obtenaient, à des

(1) Notice écrite en 1861 sous ce titre: *Les rues du Four*. C'est depuis peu que la rue du Four-Saint-Honoré a pris le nom de l'helléniste Vauvilliers, président de la Commune en 1789, qui sauva Paris de la famine. La rue du Four-Saint-Germain, de son côté, s'est élargie et a prêté ses flancs à l'élargissement du carrefour de la Croix-Rouge et de la rue du Sabot, au prolongement de la rue de Rennes et de la rue de Madame, à la formation de la place Gozlin.

conditions plus lucratives pour le roi, la permission de cuire dans leurs propres maisons. Un autre four, qui exploitait les Halles en vertu d'un privilège accordé par Louis VII, et qui fut l'objet d'une donation aux religieux de Saint-Martin-des-Champs, sous le règne de Louis VIII, successeur de Philippe-Auguste, était chef-lieu d'un fief de la Rapée et se donna ensuite en location, près le marché aux Poirées et la rue de la Cordonnerie.

Louis XIV fit fermer 28 *fours* d'un tout autre genre, dans lesquels diverses compagnies de racoleurs et d'entrepreneurs de colonisation lointaine enfermaient les nouvelles recrues destinées à l'émigration ou au service militaire, lorsque ces enrôlés cherchaient à se soustraire aux conséquences d'un engagement signé dans un accès de chagrin ou d'ivresse.

Il n'y avait en ce temps-là de marquant rue du Four-Saint-Honoré que l'hôtel de la Chesnaye, qui devenait ou devint une hôtellerie.

Sous Louis XVI, le bureau de la corporation des Faïenciers, Vitriers et Potiers de terre était dans ladite rue du Four, et vers le n° 37 de notre temps. Entre cette maison et la rue de Vannes, tout a été bâti en même temps que la Halle-au-Blé. Du 4 était propriétaire, ainsi que du 12 ou du 14, M. Héricart de Thury, dont la famille appartenait à la robe; il avait donné le jour, en 1776, à l'enfant appelé à devenir un ingénieur et un agronome distingué.

Porte à porte avec le restaurant à l'enseigne du Pied-de-Mouton, même rue, un hôtel de Cherbourg reçoit des voyageurs, en vue des Halles. Napoléon, n'étant encore que lieutenant d'artillerie, a occupé la chambre n° 9, au 3me étage de cette hôtellerie, dans laquelle on ne descend ordinairement que si l'on vient à Paris pour affaires. Il avait

inscrit son nom, sur le livre présenté aux voyageurs, avec cette orthographe: *Napolione Buonaparte.* N'était-ce pas plus italien que français? Aussi bien le grand homme en herbe n'écrivait pas encore dans notre langue selon les règles établies par les maîtres en l'art de bien dire et par l'usage: plus d'une faute d'orthographe aurait pu, par exemple, se relever dans une lettre écrite de sa main, à l'hôtel de Cherbourg, le 9 novembre 1787, et adressée à l'intendant de la Corse.

Dans la rue du Four-Saint-Germain, à l'angle de la rue Neuve-Guillemin (1), avait été le four banal de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés. Le commencement du XVIIe siècle y vit florir l'hôtel de Roussillon, en la possession de Louis, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, petit pays en Dauphiné ; ce n'était qu'un démembrement d'un ancien séjour de Navarre, inauguré au siècle XIII, puis remplacé dans tout le reste par la foire Saint-Germain. En 1620, nouveau morcellement. Tous les historiographes de dire, depuis lors, que rien absolument ne survit de ces deux manoirs de même souche. Néanmoins l'hôtel de la Guette pourrait être légitimé, en quelque sorte, comme enfant naturel reconnu de l'hôtel dans lequel le comte de Roussillon était déjà venu après la princesse Jeanne 1re, qui avait apporté la Navarre à la France en épousant Philippe-le-Bel.

Un seigneur de la Guette s'établit, en effet, à la place qu'avait occupée la princesse, et c'est encore en plein Saint-Germain-des-Près, avant qu'en un quartier de Paris se convertisse la ville de ce nom, et l'hôtel de la Guette n'est vendu qu'en 1754 par le marquis de Brulart, seigneur de Beaubourg, à Boudet, maître-maçon, qui l'arrange à son gré.

(1) De cette rue Neuve-Guillemin la rue de Rennes n'a rien laissé debout.

De là date ce que nous voyons dans la rue au n° 15. Boudet a acheté, en même temps que la maison, non-seulement un passage contigu, qui conduit au préau de la foire Saint-Germain, et qui sert de troisième entrée à ce marché, mais encore une échoppe, adossée au gros mur de l'hôtel et donnant en foire. Le marquis a vendu précédemment une autre maison à Doré et deux au menuisier Chardin, qui tient le coin de la rue Princesse.

Mais nous voici trop près nous-même de la foire Saint-Germain pour n'y pas faire un tour. Le cul-de-jatte Scarron, qui a été le poète de cette kermesse parisienne, dont une exposition annuelle est le prétexte, ne s'y rendait-il pas en chaise, de plus loin?

Sangle au dos, baston à la main,
Portes-chaise que l'on s'ajuste,
C'est pour la foire Saint-Germain,
Prenez garde à marcher bien juste.

Dame! il n'y a que deux foires à Paris, une pour finir l'hiver, une pour finir l'été. Celle de Saint-Germain commence le lendemain de la Chandeleur et ne dure que quinze jours pour les marchands forains; heureusement elle se continue jusqu'à la veille du dimanche de la Passion, en vertu d'une permission, que le roi ne refuse jamais aux autres intéressés et qui rapporte une gratification à ses valets-de-pied. On vend un peu de tout dans les galeries : bijoux, mercerie, drap, tabletterie, faïences, lingerie et jusqu'à des livres nouveaux, jusqu'à des tableaux d'anciens maîtres! Lieu de franchise pour les ouvriers insoumis aux jurandes, l'enceinte n'attire pas que des chalands; elle est aussi lieu de fête, surtout le soir. Le spectacle se donne toujours dans deux loges, quand ce n'est pas dans quatre, et l'opéra-comique, ce genre national, y débute. La Foire sert aussi de

berceau aux théâtres de l'Ambigu, de la Gaîté, des Variétés, bien que les montreurs d'animaux, les gymnastes, les escamoteurs n'y aient jamais manqué de public.

Mais on ne danse pas que sur la corde, dans cette saison de plaisirs pris en commun qui relie le carnaval au carême. Chacun peut danser avec sa chacune, quand les ménétriers sont à leur poste. Pour les cabarets, ils foisonnent, et déjà sous Louis XIII celui que la Du Ryer tenait à Saint-Cloud avait une succursale à la foire Saint-Germain. Il faut même être un garçon sage pour n'y donner dans aucun genre de débauche. En revanche, tous les matins, on dit la messe dans une chapelle, depuis le jour de l'ouverture jusqu'à celui de la clôture. Donc on ne fait pas que se damner en Foire, on y fait aussi son salut.

Quel grand seigneur dédaigne de s'y populariser! Quel pauvre diable ne s'y invite pas, faute de mieux, au plaisir de frôler une foule qui, en général, est bien mise; au fumet aussi d'une cuisine que les cabarets font de bric et de broc, et qui lui semble meilleure que s'il y goûtait autrement; aux parades enfin des bateleurs, qui ont cela de commun avec l'amour qu'ils donnent toujours gratis ce qu'ils ont de mieux! Les plus petits ménages ne font-ils pas d'avance la part de ces jours de gala annuels, dans une tirelire? Est-il une bourgeoise, pourvu qu'elle ait renouvelé à cette occasion sa toilette, qui ne se montre plus souriante, plus alerte, plus curieuse, plus affriandée, plus printannière, par conséquent plus jeune, à la foire Saint-Germain qu'au logis? Mais il suffit, hélas! d'une rencontre, quelquefois souhaitée, plus souvent imprévue, pour que cette transfuge du foyer domestique prête l'oreille tout de suite à des conseils, donnés aussi par le printemps!

Ah ! si d'autres dangers ne menaçaient pas, vous n'auriez encore que faire des conseils donnés, pour vous en prémunir, par le sieur C. N. Nemectz, dans le *Séjour de Paris*, volume paru en 1727. Homme de précaution, il recommande et qu'on se tienne en garde contre les nombreux voleurs qui exploitent les poches, dans cette cohue de badauds, et qu'on évite d'entrer dans les cafés des petites allées latérales de la Foire, qui franchement sont de mauvais lieux. Malgré cela, le moralisateur ne demande pas l'impossible, il sait son monde et ne se pique pas d'un rigorisme hors de saison. Voici quelle est sa conclusion :

« Si on se peut dispenser de courir beaucoup avec des femmes ou des filles à la foire, tant mieux. On est fort embarrassé avec elles, et on n'en est pas quitte sans laisser de ses plumes. Toutefois quand on s'est une fois embarqué avec elles, on doit être en bonne humeur, et concourir à tout ce que la compagnie trouve de bon. »

Telle est la foire Saint-Germain, de par Louis XI, qui l'a établie et donnée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Les 140 loges qu'elle comportait depuis l'an 1486 ont été remplacées depuis par un échafaudage, qui laisse pénétrer l'air dans toutes les galeries, bien qu'elles soient couvertes, et multiplie les loges, reliées par une même enceinte. Un incendie détruit ces admirables halles dans la nuit du 16 au 17 février 1762, et elles sont rebâties dans la même année, mais avec plus d'économie. Les rues des Merciers, des Orfèvres, *etc.*, n'y sont plus à l'abri de la pluie. Marchands, comédiens et bateleurs ont retrouvé leurs places ; mais le nombre des cafés s'est accru en raison de la diminution du nombre des cabarets, et l'on a réservé au Vauxhall de la Foire deux loges pour le prince de Conti et pour le duc de Chartres. C'est alors que font rage, dans les théâtres forains,

des pièces croustillantes et pleines d'allusions, s'appliquant à des contemporains faciles à reconnaître. Les auteurs dramatiques y prennent plus de licences qu'à la Comédie-Italienne, mais ne sont le plus souvent pas autres. Les comédiens de Monsieur et ceux de la Comédie-Italienne finissent même par donner leurs représentations ordinaires dans une des salles de la foire Saint-Germain, depuis le mois d'octobre 1789 jusqu'à la fin de l'année suivante. Puis des apprentis comédiens jouent dans les deux loges foraines des Variétés et de la Liberté. Il ne suffit même pas de 1793 pour reléguer dans les us et coutumes du passé cette fête annuelle ; il reste quelque chose, comme pour en sauvegarder le principe, bien que les privilèges et franchises du vieux temps fassent litière aux libertés nouvelles. On ne s'y montrerait sans-culotte sous la Terreur, tout comme on y était guisard au temps de la Ligue, que si les affaires marchaient bien. Mais loin de là ! L'institution foraine de royale origine se soutient avec peine depuis que ses jours se comptent dans le calendrier républicain, et Marinier, médecin, demeure alors au ci-devant hôtel de la Guette; mais elle ne tombe tout-à-fait que vers la fin du Consulat. Le marché Saint-Germain et d'autres constructions remplissent plus tard la place vacante, et le passage que nous avons trouvé près ledit hôtel devient rue Mabillon.

De ce dernier immeuble, en 1850, M. Ledru-Rollin est le vendeur.

En face de la rue Princesse, maison adjugée vers 1691 à Leféhure, conseiller au Châtelet, après avoir été saisie sur Catherine Bonenfant, veuve de Régnier; elle a passé en 1747 du sieur Lalouette, y étant établi mercier, à Plé, autre mercier. N° 12 : bureau de confiance de M. Rapin, pour le placement des intendants et domestiques, sous Louis XVI.

N° 26 : hôtel dit Impérial à la même époque. N° 25 : hôtel du président Molé de Champlâtreux, précédemment au sire de Montbrison, acquis en 1793 par le citoyen Vaquez, plus tard trésorier de la cour de cassation, grand-père du médecin qui est propriétaire actuel. N° 32 : Tardif, potier d'étain, adjudicataire en 1752. N° 34 : les héritiers Champiat, même date. N° 33 : a été occupé par une communauté religieuse. N° 39 : propriété vendue en 1733 par Hugo, marchand, et sa femme, née de Hansy, au séminaire Anglais ; elle est restée en ce temps-ci à la disposition des administrateurs des fondations catholiques anglaises et écossaises en France. N° 41 : même origine, confirmée par un *h* figurant sur un écusson. N° 70, ou peu s'en faut : Chevillard, épicier, acquéreur en 1668, tenant d'une part à Philippe, d'autre part à Lemausne, et une maison par-derrière, avec l'enseigne de la Chasse, appartient aux Incurables. N° 72 ou 74 : Guillotin, sellier, rue de Sèvres, achète en 1749. N° 73 approximativement : les Morel vendent à Bonneau, année 1723.

En ce temps-là les images du Soleil-d'Or, des Trois-Rois, de la Nativité, du Pavé-Rompu et du Roi-François pendent encore à d'autres portes de la rue du Four-Saint Germain. Quant au n° 43, il dépend du couvent des filles de la Miséricorde, que remplaceront plus tard des francs-maçons en loge. Par-là, dans le principe, s'est ébaudie la Courtille de l'abbaye.

Le 63 a conservé pour ornement extérieur un bas-relief en pierre, qui représentait autrefois plus clairement la Chaste-Suzanne. Une tradition locale fait de l'immeuble un des anciens logis de la reine Blanche ; mais on a regardé aussi Gabrielle d'Estrées comme y ayant demeuré. C'était, dans tous les cas, au milieu du XVIIe siècle, une académie d'équitation sous la direction du sieur Del Capo,

avec des bâtiments et une porte sur la rue du Vieux-Colombier. Je ne serais pas étonné qu'on y eût caserné de véritables mousquetaires, comme un roman d'Alexandre Dumas en a placé, rue du Vieux-Colombier, dans une maison du XIII[e] siècle qui n'est pas de son invention, puisque vous la voyez encore derrière notre 63, dont elle a fait partie.

Un pharmacien, bon professeur, a laissé le nom de Boudet, enseigne recommandable, à l'établissement dans lequel il avait succédé à son père. Mais, cette rue du Four-Saint-Germain, d'où vient qu'elle est fertile depuis longtemps en notabilités pharmaceutiques? Bayen, apothicaire-major des camps et armées nationales, y demeurait sous la Constituante et sous la Convention. Habert, syndic en charge des apothicaires des maisons royales, y faisait des cours de chimie dans son laboratoire, sous Louis XIV.

La petite rue du Four-Saint-Jacques ou Saint-Hilaire, dite aussi rue du Petit-Four et rue Guillard, devait sa principale qualification au four du curé de l'église Saint-Hilaire. La plupart des maisons qui la composent appartinrent au collége de Reims et au collége Saint-Barbe, avant de faire retour à l'État; l'institution Sainte-Barbe en a repris la moitié en location depuis.

Rue Princesse. (1)

Elle fut tracée, ainsi que la rue Guisarde, sur le territoire de l'hôtel Roussillon, où la fille du duc de Guise, faite duchesse de Montpensier par son mariage avec Louis II, avait réuni les partisans de la Ligue, dits les Guisards, avant que ce fût au Petit-Bourbon. Le souvenir de cette gestation n'était pas pour la rue Princesse un titre de gloire à faire valoir au moment où elle reçut la dénomination de rue de la Justice, qui l'emporta de 1793 à 1807. Il doit pourtant rester dans cette rue quelque chose des dépendances de l'hôtel de Roussillon, peut-être même de l'hôtel de Navarre, duquel il s'était détaché.

Une jolie mansarde, diadème prétentieux pour une maison haute, mais étroite, le n° 10, accuse une origine aussi ancienne pour le moins que la rue : faut-il y voir une pièce rapportée ? Des balustres en chêne dans un escalier modeste, n° 3, nous ont l'air d'une date encore antérieure. Cette dernière propriété appartenait conjointement au marquis de Richereau et à l'hospice des Incurables, dans le milieu du XVIII[e] siècle ; la communauté de M[lle] Cossart, fondée à Reims en 1679 par De la Salle, chanoine, pour donner quelque éducation aux filles pauvres, s'était établie provisoirement à Paris dans ladite maison, avant que de passer rue Notre-Dame-des-Champs. Quel était l'hôtel du Grand-Moïse, connu dans cette rue Princesse, près la rue Guisarde, au même siècle et dans le premier quart du suivant? nous n'en savons pas davantage. Claude

---

(1) Notice écrite en 1861.

Pajot, bourgeois de Paris, cédait en 1699 aux fils mineurs de Damaillan de Lesparre, marquis de Lassaye, et de Françoise Pajot, sa femme, une maison de la même rue, avec porte cochère et petit jardin, tenant par-derrière à la foire Saint-Germain, et occupée par M. de Massigny.

La quelle se trouvait habitée par une princesse de théâtre en 1762? Mlle Clairon, rue Princesse, pouvait-elle être déjà margrave d'Anspach? Elle se bornait encore à avoir assez de talent pour que Garrick, le grand acteur anglais, qui vint à Paris l'année suivante, assistât aux représentations de la Comédie-Française avec une prédilection marquée quand elle y jouait. Le 19 février 1762, cette tragédienne produisait un effet inaccoutumé lorsqu'elle prononçait ces deux vers:

On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage...
C'est le sort des héros d'être persécuté.

De bouche en bouche volait, au milieu de force applaudissements, le nom de Broglie, maréchal en disgrâce, qui venait d'être exilé dans ses terres. L'à-propos saisi par le public entraînait une interruption dans le spectacle. Aussi fut-il défendu jusqu'à nouvel ordre de donner la pièce de Voltaire dont un passage prêtait à cette allusion politique.

Mlle Clairon eut pour voisin, si près de la Foire, le poëte de Belloy, un des quarante de l'Académie-Française. Cet auteur du *Siège de Calais* fut attaqué, dans la rue dont il s'agit, d'une maladie de langueur, à laquelle n'étaient étrangers ni la misère ni le chagrin causé par la chute de *Pierre-le-Cruel*. Les comédiens donnèrent une représentation à son bénéfice, et le roi envoya 50 louis au bénéficiaire. Néanmoins De Belloy mourut, dans la même année que Louis XV, auquel on avait appliqué l'un des vers de ce poëte:

Il sait être héros jusque dans ses plaisirs.

Rue du Vieux-Colombier. (1)

Pourquoi la reine Blanche, Gabrielle d'Estrées, les mousquetaires et l'académie tenue par Del Capo, dont nous venons de parler, seraient-ils demeurés plus étrangers au 24 de la rue du Vieux-Colombier qu'au 63 de la rue du Four-Saint-Germain? La disjonction des deux immeubles ne remonte sans doute qu'à la seconde moitié du grand siècle. C'avait été l'hôtel de Luynes, nom que garda une grande hôtellerie, qui s'y forma vers le milieu du règne de Louis XIV, mais qui se contenta probablement du vieux bâtiment seigneurial de la rue du Vieux-Colombier. Les voyageurs cessèrent d'y descendre quand ce fut l'hôtel Balincourt. L'ère républicaine vit s'installer au même endroit un pensionnat, sous la direction des citoyens Crenot et d'Autun, dont les élèves suivaient les cours de l'école centrale des Quatre-Nations. Le siége d'une société archéologique, mais il n'en existe de sérieuse qu'en province, serait on ne peut mieux placé dans cet immeuble, où se trouve seulement le bureau de la société Géologique.

La loge du Grand-Orient, ci-devant rue du Pot-de-Fer, s'installa également pendant la République dans le ci-devant couvent des Augustines-de-la-Miséricorde, aliéné par la Nation en l'an IV, le 8 thermidor, entre la rue du Four et la rue du

(1) Notice écrite en 1861. La rue dont elle ébauche l'histoire a depuis lors sacrifié des maisons à l'extension que prenaient les rues de Rennes et de Madame; mais elle-même s'est élargie aux dépens de ses rives et de ses affluents.

Vieux-Colombier, où les numéros 6 et 8 ne sont pas tout ce qui subsiste de cet ancien établissement religieux. Les filles de Notre-Dame-de-la-Miséricorde étaient au nombre approximatif de vingt, tout de noir vêtues, avec un scapulaire blanc et un christ en sautoir. Dans leur monastère, la dot était de 3,000 livres; la prise d'habit revenait à 1,000, et le noviciat à 300, pour les 18 mois de sa durée ou par année. Ces religieuses recevaient aussi, gratuitement, des filles se destinant à la profession religieuse, et elles donnaient asile aux demoiselles de condition peu fortunées. Madeleine Martin, fille d'un soldat, et Yvan, père de l'Oratoire, avaient fondé leur institut à Aix-en-Provence; Anne d'Autriche avait attiré à Paris des religieuses de cet ordre et posé la première pierre de leur chapelle; néanmoins elles avaient été réduites par les désordres de la Fronde à accepter l'hospitalité de Mme de Boutteville, dans son hôtel, et la munificence de cette dame, de la duchesse d'Aiguillon et de M. de Mortemart avait surtout permis à la supérieure, mère Madeleine, d'installer sa maison de fondation royale dans la rue du Vieux-Colombier.

Une caserne occupe l'ancien établissement des Orphelines-de-la-Mère-de-Dieu, créé en 1650 par le curé de Saint-Sulpice et un certain nombre de ses paroissiens. On y recevait, dès le berceau, des enfants légitimes du sexe féminin, nées sur le territoire de la paroisse, lesquelles étaient élevées moyennant la somme de 100 livres une fois donnée.

Il y avait à voir dans cette rue, un peu avant la Révolution, le cabinet d'histoire naturelle formé par le médecin Morand. La plupart des maisons voisines étaient alors des hôtelleries. L'hôtel de Montgommery, meublé, touchait presque à la Croix-Rouge, du côté de l'hôtel Balincourt. De l'autre côté, entre la rue du Pot-de-Fer, présen-

tement Bonaparte, et le carrefour, nous retrouvons tous les lieux occupés par les anciens hôtels de Saxe, de Londres, du Roi-George, de Bruxelles et de Notre-Dame. Cette dernière enseigne se rapportait au n° 29, habité sous Louis XV par M. Peyrenc de Moras et mairie du XIe arrondissement au siècle suivant.

N'est-ce pas à l'hôtellerie du Roi-Georges, dite alors du Parc-Royal, que ne craignit pas de descendre le protecteur des lettres Horace Walpole, qui devait être difficile sur le choix de son pied-à-terre? Il avait à Strawberry-Hill une résidence princière, dans laquelle s'imprimaient ses propres ouvrages. Cet ami de Mme du Deffant fut alternativement poète, historien, publiciste, romancier et auteur dramatique. La publication posthume de sa correspondance le met à la tête des épistolaires anglais.

La rue dont la monographie touche pour nous à sa fin doit sa dénomination à un colombier, que l'abbaye de Saint-Germain fit élever au XVe siècle. On l'a dite aussi rue Cassel, en raison de l'hôtel Cassel, qui depuis a laissé son nom à une autre rue, par corruption Cassette.

Rue du Jardinet. (1)

Le 2 et le 4, dans la rue que voici, ont appartenu au collége Mignon. L'acquéreur du nº 1, en 1690, était Réné de Maupeou, président au parlement, qui avait pour vendeur Leboutz, maître-des-requêtes : la famille Leboutz avait acheté de la famille Gobelin, vingt ans avant. Gibert avait le 3 à sa disposition. Le 9 et le 11 étaient à la marquise d'Houartigny, bien qu'alors on y exploitât le grand hôtel-garni de Tours.

Vers le même temps et dans la même rue, l'hôtel d'Anneval passait de Françoise Leroux, veuve du marquis de Lussac, à Claude Leroux, prêtre, seigneur de Bouge.

Les copropriétaires du 13 étaient la marquise de Brosse et la marquise de Garennes, née Lefebvre de Caumartin. Ces dames convinrent de la mettre aux enchères en tête-à-tête, pour simplifier la licitation, et Mme de Brosse n'eut pas le dernier mot : elle se tut la première, hélas ! pour la première fois peut-être de sa vie. Mme de Garennes garda et habita l'hôtel ; elle y eut néanmoins des locataires, notamment l'abbé d'Artagnan et la marquise de Mouchy. Comme sa propriété avait appartenu avant 1584 à l'archevêché de Rouen, la marquise paya l'impôt dont se trouvaient frappés, en 1704 et 1705, tous les biens aliénés des communautés laïques ou ecclésiastiques ; elle payait aussi un droit de cens à l'abbaye de Saint-Germain, mais non sans

---

(1) Notice écrite en 1861.

avoir essayé judiciairement d'affranchir son bien de cette redevance seigneuriale. Les créanciers du baron Dupille de Saint-Séverin, postérieurement propriétaire, exercèrent accidentellement un autre droit, en faisant saisir cet hôtel, qu'il donnait en location. Par suite, M[lle] Billard-Devaux fut adjudicataire en 1786, et son neveu vendit, l'an XIII, au géographe Delamarche, parmi les locataires duquel figura Dupré de Saint-Maur, membre de l'Académie-Française. Marves, banquier, et Méquignon, libraire, ont également précédé M. Chamerot, l'éditeur de Michelet, dans cet immeuble, qui est encore pourvu d'un agréable jardinet.

Un autre jardinet pourtant, qui dépendait du collége de Vendôme, est rappelé par l'estampille dénominative de la rue. Ledit collége avait déjà fermé ses portes sous le règne de Charles VII. C'est sur les dépendances de cet ancien établissement, et non sur ses débris, que la rue se forma. Elle se prolongeait primitivement jusqu'à la rue Hautefeuille; mais elle s'appelait rue des Petits-Champs à partir de la rue Mignon.

Rue des Déchargeurs. (1)

Nos 3, 4, 6, 9, 10 *et* 11.

Nos 3. — Il figurait pour sûr dans le dénombrement de 1714 parmi les 15 maisons de la rue des Déchargeurs, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, lesquelles avaient alors pour éclairage nocturne 6 lanternes; la rue, du reste, existait bien avant, puisque Guillot l'avait comprise, à la fin du XIIIe siècle, dans sa nomenclature rimée des rues de Paris, sous la désignation de *Siége aux déchargeurs*. Les barres de l'escalier, bien qu'en vieux fer, ont gardé une rectitude et une noble simplicité, qui font contraste avec les arabesques artistement tordues dans les autres hôtels par les serruriers de ce temps-là.

No 4: appartenait d'abord à messire Nicolas Talon, avocat, puis conseiller à la cour; servit de résidence au jésuite du même nom, auteur de travaux historiques et qui prononça l'oraison funèbre de Louis XIII; passa ensuite à Omer Talon, alors secrétaire du cardinal de Lavalette, qui, d'accord avec ses cohéritiers, le vendit à François Roger, maître-des-comptes. La fille de Roger, ayant reçu en dot cette maison, qui devait cens à l'archevêché, épousa Dufos, seigneur de Méry, conseiller au parlement; mais leur fils, Louis-François Dufos de Méry, l'abandonna à ses créanciers, dont les

---

(1) Notice écrite en 1859. La nouvelle rue des Halles a postérieurement raccourci d'environ trois numéros impairs et quatre pairs la rue des Déchargeurs.

syndics étaient Charles-Maurice Le Pelletier, abbé de Saint-Aubin-d'Angers, docteur en Sorbonne, et Charles Collin, conseiller du roi, substitut du procureur-général, l'un des directeurs et administrateurs de l'Hôpital-Général. Ceux-ci vendirent en 1711 la propriété à Gobert, marchand de Paris, qui l'occupait; la famille des Gobert, comptant un notaire du même nom, garda l'immeuble tout près d'un siècle. A une porte cochère, qu'il avait autrefois, cet ancien hôtel a renoncé, pour agrandir un magasin, et chacun de ses étages, comme dans tous les immeubles voisins, est demeuré voué au commerce.

N° 6. — L'histoire complète de cette propriété, qui était très-considérable lorsqu'un hôtel de la rue du Plat-d'Étain en faisait partie, et où se retrouve une porte cintrée, ainsi qu'un escalier à balustres de bois, peut être résumée dans les noms et dates qui suivent :

1570, Thielman, notaire et secrétaire du roi; 1658, Hachette, conseiller au Châtelet; 1680, le président Séguin, dont la mère était née Hachette; 1698, Rémy Le Grin, bourgeois de Paris; 1722, Grégoire, avocat au parlement, conseiller en l'élection, ayant pour locataires : Rollin, drapier, Dumont, autre marchand, puis Richery, ancien marchand; 1744, Bertels, marchand, juge-consul; 1773, Hendrickx, tailleur; 1787, de Mauroy, huissier et commissaire-priseur au Châtelet, puis directeur des Incurables (femmes), et sa femme, née Hendrickx; 1840, Minoret, mercier de la rue Saint-Denis; 1854, Contour, bonnetier en gros.

N° 9. — Des écuries, dont le pavé subsiste sous des planchers de magasin, étaient encore au rez-de-chaussée en 1836 ; les casiers y remplacent des râteliers, et les comptoirs des auges. Il y avait pourtant plus d'un siècle que le grand hôtel de la rue des Bourdonnais, n° 30, dont dépen-

dait, comme arrière-corps de bâtiment, cette maison de la rue des Déchargeurs, ne se trouvait plus l'hôtel des Postes. Le lecteur a déjà pu remonter à l'origine de cette maison à double face, grâce à la notice de ce recueil consacrée à la rue des Bourdonnais.

N° 10. — Sous la régence de Philippe d'Orléans, le docteur en Sorbonne Brayer, sieur de Chantereau, était propriétaire de cet hôtel, déjà garni de sa jolie rampe d'escalier, mais encore placé sous la censive des missionnaires de Saint-Lazare, et il y tenait à Dulin, architecte. Claude Patu, notaire, se rendit bientôt acquéreur de ladite maison, qui était contiguë à une maison de la rue des Fourreurs, où La Sadrie, dit Duchesse, tenait le bureau de l'ancienne loterie du roi, concédée à l'école Militaire. En l'an 1769, Patu, payeur de rentes de l'Hôtel-de-Ville, cédait la même propriété à Gomel, procureur au Châtelet, et ce Gomel était déjà ou devint propriétaire de celle de la rue des Fourreurs, qu'occupait Hauttement, pelletier : il y eut alors réunion.

N° 11. — Nous constations à juste titre, quand nous parlions de la rue des Bourdonnais, que le 32 se rattacha longtemps au 30 ; mais dès le XVIe siècle l'encoignure de la rue des Déchargeurs et de la rue de la Limace (1) s'en est démembrée, pour devenir le bureau des Drapiers, dont la chapelle était rue de la Jussienne, au coin de la rue Montmartre. Ne quittons pas la rue qui nous occupe, sans reconnaître parfaitement la porte des Drapiers, que les dessins de Bruant surmontèrent de cet ordre ionique. Il suffit même de monter un étage pour revoir en peinture plusieurs des dignitaires de la

(1) Cette rue de la Limace, depuis quelques années, n'existe plus.

corporation : Desprez, grand-garde en titre d'office, avec cette date, 1691, indiquée au surplus par une perruque volumineuse ; François Lebrest, 1660 ; F. Reisdeseigle, grand-garde en 1663, avec les moustaches et la royale à la mode sous le règne de Louis XIII ; J. Le Cuntier, 1661. Voici bien encore un portrait de premier consul sans désignation nominative, daté de 1658, et de même la figure d'un grand-garde du premier corps des marchands, en 1660. Peint en pied, voilà Louis XIV à cet âge de quatorze ans où il entra, botté, dans le parlement. Il reste encore d'autres peintures, probablement endommagées, derrière des rayons posés avant que M. Soudry, qui se rendit adjudicataire de ce domaine national, n'en fût entré en possession. M. Enot, principal locataire et négociant en bonneterie, a bien mérité de la draperie, en disputant quelques-unes de ces toiles à la poussière et à l'oubli : n'en est-il pas à son tour le grand-garde ?

Rue des Deux-Boules. (1)

La Rue aux doubles Portes. — 1750. — *Exécution d'un Escalier dérobé.* — *Une Lorette d'il y a cent Ans.* — *Le Jeu de Boules.*

Numero Deus impare gaudet.

Aux numéros impairs, rue des deux-Boules, sont dues aussi nos préférences; ils avaient pour propriétaires, au milieu du siècle précédent: Mme de Montrevel, avec entrée rue Bertin-Poirée; Mme Pigeard; le lapidaire Brideau; la comtesse de Sillery; le Grenier-à-sel et M. de Langey, après la maison duquel il en venait deux, sans porte sur la rue des Deux-Boules. L'autre côté de cette rue transparente est le derrière de la rue de Rivoli et, par conséquent, refait à neuf: les deux propriétés avant-dernières y appartenaient à M. Hocquard de Cucilly en 1780. Les maisons séculaires du côté gauche ont de même sur la rue Jean-Lantier une façade de rechange. C'est donc la rue aux doubles portes; nous la recommandons, comme telle, aux romanciers, aux auteurs dramatiques. Des deux parts dégagements pareils. Ici le commerce en profite; le parti qu'on en tirait là, au dernier siècle, était des plus galants.

Voilà bien un maître-escalier, où le fer contourné se joue, qui dessert par-devant la maison portant le chiffre 3! Par-derrière en rampait un autre, prenant jour par un œil-de-bœuf, qui louchait sur l'autre petite rue; sa dernière marche paraissait

---

(1) Notice écrite en 1859.

résister, dans le dernier effort d'une pudeur compromise, à une porte, qui ne faisait que s'entre-bailler à des heures mystérieuses et qui ne se contentait pas d'être bâtarde pour son propre compte. Fille entrait là, femme en sortait ! Il n'y a pas longtemps que les degrés de ce fripon d'escalier dérobé expient en quelque chose, pour leur part, des fautes qu'ils ont facilitées : mieux vaut tard que jamais, n'est-ce pas ? Un négociant, qui occupe le local, vient d'agrandir un magasin en supprimant, au rez-de-chaussée seulement, les marches glissantes et la rampe tortueuse du petit escalier, dont la cage reste ouverte à la hauteur de l'étage supérieur. Cette exécution ne fait-elle pas justice d'un complice, faute de tenir le principal coupable, qui se trouve ainsi pendu en effigie ? L'hôtel, maintenant voué au commerce, fut la petite-maison du régent, qui n'en prenait pas moins ses coudées franches au sein de son propre palais.

Accouplons ce ressouvenir à un autre du même genre, et pourtant il s'agit cette fois d'une exploitation différente, en ce que les victimes n'en appartenaient plus au sexe réputé le plus faible. Le siège était précisément l'immeuble contigu à celui dont nous venons de parler, et l'époque, la guerre de Sept-Ans. Un perruquier du roi, nommé Aubin, ayant eu le malheur de perdre, avec sa place, tout ce qu'il avait d'économies, fut mis à la porte par sa femme, qui avait mieux gardé les siennes. Sa fille, pour l'éducation de laquelle il n'avait pas regardé à la dépense, aurait dû lui rester plus fidèle dans la mauvaise fortune; mais elle ne se sentait déjà de vocation pour la fidélité d'aucune sorte. Cette jeune Aubin, en sortant du couvent, se forma bien vite aux contrastes chez la maîtresse du comte de Benthem, qui n'était autre que la Varenne, femme galante prenant des élèves ; peu de leçons au cachet suffirent à la postulante pour

prendre son diplôme, sous la forme d'un bon signé par le commandeur de Guynes, et auquel fit honneur un tapissier, dans un logement de la rue Grange-Batelière, que meubla ce fournisseur. Au bout de six mois, le comte de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau, se montra curieux de jouer un tour à son ami, le commandeur, en emmenant dans son gouvernement la fille de l'ancien perruquier royal. Puis elle vint se loger au boulevard Poissonnière, en renouant avec la Varenne, et ainsi fut achevée la ruine de M. de Kulan, chevalier de Malte, œuvre déjà mise en bon train par la fille Deville, dite la *Savoyarde*. La D^lle^ Aubin n'en eut que plus de motifs pour porter au compte de M. de Jonville, conseiller au parlement, plus d'un enfant qu'elle porta dans son sein, après une fille au comte de Montmorin. Un étranger de l'hôtel d'Entragues, exploité rue de Tournon, la prit néanmoins à ses gages; puis ses pérégrinations de toute espèce l'amenèrent rue de Cléry, près la porte Saint-Denis, avant qu'elle rabattît sur la rue des Deux-Boules, où l'écheveau de ses amours eut une double issue pour dévidoir. C'était une grande et jolie femme, avec des yeux admirablement voluptueux; elle montrait de l'éducation, un esprit et des manières au-dessus de son état, ainsi que tant d'ex-élèves de Saint-Denis, qui ne vivent pas autrement qu'elle à notre époque. L'aménité de son caractère ne l'empêcha pas de faire saisir, par le ministère d'un huissier, les meubles de M. de Jonville, pour la sûreté des arrérages d'une rente de 600 livres, antérieurement constituée à la belle par ce magistrat, qu'avait perdu de vue un des déménagements de la locataire inconstante, dont les baux se cassaient toujours.

La petite voie qui nous occupe a gardé la longueur et la rectitude d'un jeu de boules; elle était plus étroite et encore moins passante avant le prolonge-

ment en parallèle de la rue de Rivoli. Nous croyons que son nom lui vient de parties de boules en plein air, qu'y engagaient tantôt les clercs de procureurs et tantôt leurs patrons, dans leur prédilection pour ce genre de divertissements, et les procureurs étaient alors aussi nombreux dans la rue que les marchands de toiles et d'autres tissus dont elle est aujourd'hui remplie exclusivement. On l'avait appelée au XIIIe siècle rue Guillaume-Porée et rue Malconseil. Un marchand de cire d'Espagne en gros y était établi à l'enseigne de l'Empereur, en 1691.

Rue des Deux-Écus. (1)

Grandeur et Décadence d'un vilain Commerce. — Ce qu'on appelait Femme du Monde au XVIIIe Siècle. — Comment la Fille Satin se mit dans ses Meubles. — La Succession Rouillé. — L'Enfant de la Terreur. — Origines. — Lettre de Catherine de Médicis. — Les Carignan. — Le Marchand de Fromages. — Propriétaires sous Louis XVI. — Hôtel de Brissac. — 1705.

Après avoir dressé en raccourci le bilan des amours de la D^lle^ Aubin, ne nous étonnons pas de trouver rue des Deux-Ecus, où demeura sa contemporaine, Françoise Brard, dite Satin, de quoi faire pendant au tableau On s'était habitué à voir le côté riant des fredaines de cette autre courtisane, dont le nom d'emprunt chatoyait : luxe et gaieté de ces parages, qu'elle habita presque toujours ! Puis le quartier Bréda de ce temps-là descendit, lorsque fut construite la Halle-au-Blé, à un degré inférieur de l'échelle de la galanterie. La rue où nous entrons, comme chroniqueur, en a gardé une notoriété de bas étage, qui fait regretter l'élégance, les nuances et les demi-mots dont s'y habillait le vice, avant qu'il eût baissé son prix.

Ah ! comme ils sont rognés, les deux écus dont le vulgaire ose rapporter l'accouplement légendaire

(1) Notice écrite en 1859. La rue des Deux-Ecus, qui ne commence plus aujourd'hui qu'à la rue de Vauvilliers, naguère du Four-Saint-Honoré, compte une douzaine de maisons de moins.

à l'âge d'or d'un vilain commerce, dont la rue s'expurge si lentement! Exagérer les vices de l'autre siècle, c'est fournir un mauvais exemple à nos neveux, qui n'en donneront que plus librement à leurs fautes les nôtres pour excuse; mais ne tenir aucun compte des impuretés, dans le passé, serait l'éloigner trop du présent et ne voir que le toit des maisons, au lieu de faire comme le Diable boiteux, qui l'enlevait comme un couvercle.

De cette Satin, fille de fortune, qui n'a pas écrit ses mémoires, mais dont Louis XV a reçu plusieurs fois des nouvelles, dans le journal galant que rédigeait sa police particulière, quelle est en peu de mots l'histoire? Elle naît en 1735, fille d'un fermier; l'abbé Meusnier, chanoine de la cathédrale du Mans, la débauche à l'âge de quinze ans. Adressée à Paris, deux ans après, elle entre chez le sous-fermier Coupart, rue Gaillon, en qualité de femme-de-chambre; mais elle en est chassée par Mme Coupart, qui prodigue à cette servante, en la congédiant, une épithète faite pour rimer richement avec le voluptueux surnom qu'elle n'a pas encore pris, et qui ne doit même lui être donné que bien après sa première robe de soie. La nommée Perrault, femme du monde, à une époque où l'on appelle ainsi celles qui reçoivent beaucoup de monde, initie Françoise à un art qui consiste à s'en faire des moyens d'existence. Au bout de trois semaines, on arrête l'une et l'autre, par égard pour presque tout l'état-major des Suisses, et la fille Brard passe dix-sept mois à l'hôpital. D'autres femmes du monde la recueillent ensuite, et chez l'une d'elles, rue de Grenelle-Saint-Honoré (1), elle lie connaissance avec un

(1) Maintenant ajoutée à la rue Jean-Jacques-Rousseau.

commis aux fermes, portant vraiment le nom de Satin, qui, à les croquer avec elle, rend ses appointements insuffisants. Les consignataires du prêt sur gage reçoivent plus que jamais les visites de Françoise, et le crédit la déshabille pour plus longtemps qu'à l'ordinaire. Elle ne cesse de vivre avec son commis que sur la rencontre de Bertrand, receveur des domaines à Sens, qui a épousé sa cousine et qui resserre ce lien de parenté, en dégageant ses effets et en la remettant sur pied. Elle s'installe avec le nom de l'un, avec le mobilier de l'autre, nº 1, rue des Vieux-Augustins, avant de s'établir plus grandement rue des Deux-Écus, au coin de la rue du Four (1), grâce à une aventure de carnaval, qui livre à son appétition de courtisane un aliment plus substantiel. Enfin la belle est richement entretenue par le comte d'Elva, brigadier des armées du roi, qui demeure à l'hôtel Carignan, chez la princesse de Carignan.

L'ancien boudoir de la Satin se retrouverait au nº 13. Cette propriété avait été l'objet d'un litige, qui avait cessé de pendre en 1661, entre les héritiers de la famille Chananon, ainsi qu'une plus grande propriété, qui y touchait et qui est le nº 15.

Le nom de Louis-François Rouillé, seigneur de Plaisance, figure dans l'état-civil de ce dernier immeuble pour l'année 1754 : son vendeur, qui a dû remplir bien des formalités légales, agissait en qualité de curateur à la succession vacante de Henry-Gabriel Boutet de Montlhéry, conseiller au Châtelet, payeur de rentes de l'Hôtel-de-Ville. Ce Rouillé a légué en 1775 une portion de ses biens aux cinq ou six enfants de son neveu, Pellé de Montaleau, sieur du Plessis-Saint-Antoine, maître-

---

(1) Maintenant rue Vauvilliers.

des-comptes; une portion aussi à Louis Rolland, seigneur du comté de Malleloy. Mais un autre Rouillé, intendant des turcies-et-levées, tuteur honoraire des mineurs Pellé, a hérité des biens nobles du défunt, son frère. Parmi ces fiefs était le château de Plaisance, sur la paroisse de Nogent-sur-Marne, donné par Charles V à Jeanne de Bourbon, sa femme, passé ensuite à divers personnages connus, tels que Philibert Delorme, Renée de Bourbon, abbesse de Chelles, et le financier Deschiens; puis ayant fait retour au roi, avec lequel Rouillé d'Orgemont en avait traité. La maison de la rue des Deux-Écus est échue, dans les partages de ladite succession, à Rolland de Malleloy.

Après cet héritier s'inscrit, dans les titres de propriété, M. Girardin, avocat aux conseils-du-roi, lequel est encore sur les lieux au moment de la Révolution. Il ne cesse de s'y croire en sûreté, pour son propre compte, qu'à force de se voir enlever par la justice du peuple ses plus chers parents et amis; un soir même, en rentrant chez lui, il se croit poursuivi par une bande armée de piques, et redoutant qu'on s'empare de sa personne pendant la nuit, il dépasse à tâtons le premier étage, où se trouve son appartement, et il va frapper, sous les combles, à la porte de sa cuisinière, qu'il tire d'un sommeil assez dur. L'appréhension que le maître a conçue disparaît, mais elle y met le temps, en laissant derrière elle une autre conception. Puis l'enfant de la Terreur grandit, élevé, sous le nom de sa mère, par les soins de M. Girardin, qui lui lègue en mourant sa bibliothèque. L'immeuble appartient aujourd'hui à un architecte estimé, M. Deschamps; on y peint, au fond de la cour, force vitraux pour les églises.

N° 17: porte cintrée, mansardes antérieures à la Fronde. Bonne occasion, n'est-il pas vrai? pour nous rappeler que la rue où nous passons

a commencé de bonne heure à compter ses écus, qui pouvaient être des boucliers de chevaliers ! Guillot la qualifiait, vers l'an 1300, *rue des Écus*; elle fut aussi appelée Traversine, au xv[e] siècle, et de la Hache, entre la rue des Étuves (1) et celle d'Orléans. En 1577, s'ouvrit la section de cette rue qui aboutit à celle de Grenelle.

« M. le Prévost, écrivit alors Catherine de Médicis au prévôt des marchands, pour ce que je désire faire fermer la rue qui est près ma petite maison, et au mesme instant faire ouvrir celle que j'ay ordonné estre faicte où estoit la porte de l'hostel des Pénitantes, qui passera entre la rue de Grenelles : j'ai donné charge à Marcel, mon receveur-général, vous aller trouver et vous bailler la présente que je vous faict à cette fin en vous priant de ma part, comme je faict par icelle, de bailler incontinent la permission nécessaire pour fermer la dicte rue et ouvrir l'austre, et pour que vous entendiez par luy bien au long de mon intention, je ne vous ferez la présente plus longue que pour prier Dieu, monsieur le Prévost, vous tenir en sa saincte et digne garde : ce faict à Poitiers le 6[e] jour de septembre 1577.

CATHERINE. »

La petite maison de cette reine avait été et fut encore un grand hôtel ; nous donnons l'*epitome* de son histoire à l'article de la rue Coquillière. Il ne s'intitula de Soissons qu'au XVII[e] siècle. Le prince et la princesse de Carignan, qui en disposaient sous la Régence, y firent jouer à leur profit le pharaon et le lansquenet ; puis le marché aux actions de Law y fut parqué, dans le jardin, après avoir quitté la place Vendôme et la rue Quincampoix. Malgré les avantages qu'en tirèrent les

(1) Cette petite rue des Étuves, puis des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, se nomme actuellement Sauval.

Carignan, maison princière qui règne de nos jours en Italie, leurs créanciers ne furent désintéressés que sur la vente et la démolition de l'hôtel de Soissons par autorité de justice et autorisation royale. La Ville de Paris en acheta le terrain, plusieurs années avant d'y mettre les ouvriers pour la construction de la Halle-au-Blé. Donc la princesse de Carignan pouvait encore y être en quelque chose usufruitière au moment où le comte d'Elva habitait, soit là, soit ailleurs, l'hôtel de Carignan. Vers la fin du règne de Louis XV, se formèrent à la place de l'ancien hôtel de Soissons, en ce qui regarde la rue des Deux-Écus, les immeubles frappés des chiffres 12, 14, 16, 18, 20 22, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, arc du pourtour de la Halle. Or le 24 fait exception, dans cette exécution du plan de Lecamus de Mézières, et comme il avance sur la rue, en y rappelant l'alignement d'un côté du quadrilatère de constructions qui formait le palais, et à l'un des angles duquel se dressait la colonne, observatoire de la reine-mère, maintenant adossée à la rotonde de la Halle, nous pouvons en conclure que ce 24 est un autre reste de l'hôtel de Soissons. Le 36 sort lui-même de la règle commune par son balcon et ses sculptures, par une forte odeur de fromage, qui forme un nuage d'exhalaisons putrides ; ce n'en est pas moins la maison-*princeps* de la galerie de propriétés remplaçant le mur du jardin du palais. L'enseigne de la Providence, qui surmonte la seule porte cochère de ce segment de cercle d'habitations, laquelle a été confisquée par le commerce du brie et du marolles, cette image, disons-nous, est d'origine caséeuse; elle remonte au commencement de la fortune commerciale des propriétaires de l'immeuble.

Le 23 est hôtel de Rennes, depuis plus d'un demi-siècle, à la place du roulage Bourget : un

bureau de diligences pour beaucoup de pays s'y desservait, avant l'omnipotence des chemins de fer, qui n'y a épargné qu'un petit nombre de services pour les environs de Paris. Unis, puis séparés, puis réunis, ont été les 27, 29 et 31.

Le 33, pour finir, est d'une apparence excellente ; son escalier à ferrure ouvragée a pour pendant une autre suite de degrés, bordés de la même manière, qui fait partie de l'hôtel des Empereurs, rue de Grenelle : la moitié de cette propriété extérieure appartient encore à M. Goiset, ancien avoué, seigneur et maître aussi dudit 33. Rien d'impossible à ce qu'y ait siégé la chancellerie de Henri IV, comme la tradition le rapporte. Mais il n'en est pas soufflé mot dans un jugement d'adjudication, en date du 27 mai 1805, qui relate une sentence du Châtelet du 8 janvier 1783, en reconnaissant MM. Boscheron et de Thieulloy comme héritiers des droits de Pierre-Joseph Bauvin sur l'immeuble.

C'est aussi sous le règne de Louis XVI que l'encoignure de la rue de Grenelle, côté des numéros impairs, appartenait à M. Arnaud, la maison d'avant à M. Boucheron et l'autre encoignure d'extrémité à M. Babille. Le chevalier Desforges était propriétaire, au même temps, de l'ancien hôtel de Brissac, fort en vue au temps de la Fronde, qui se trouvait embrassé par les rues d'Orléans et des Vieilles-Etuves, et il disposait pareillement de l'un des côtés de la rue Devarenne (1). Le parrain de cette dernière rue avait près d'elle une maison rue des Deux-Ecus, et les héritiers de la marquise d'Aligre un des angles de la rue Babille.

A la place dudit Desforges, sur un plan sans

(1) Cette petite rue Devarenne est à-présent Sauval, comme celle des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, à laquelle elle faisait suite.

date on indique le sieur Boivin comme propriétaire de l'un des deux hôtels Brissac, le petit ou le grand, et une tour de l'ancienne enceinte de Philippe-Auguste est encore marquée dans sa propriété, aussi bien que dans celle du sieur Mouton, rue d'Orléans.

D'après un autre plan de notre rue, à la date de 1705:

Côté de nos numéros impairs.	*Côté de nos numéros pairs.*
Robinaux. Le même. Bernard. Gourdon (porte cochère). Chaffier, conseiller aux aides (deux portes cochères). Fouquelin, secrétaire du roi. (Rue du Four). Massot, avocat. Chevalier, conseiller. Lemaire, capitaine de cavalerie. Bastonneau, conseiller, à l'enseigne du Grand-Chasseur. (Rue des Vieilles-Étuves.) Desforges, petit hôtel de Brissac. Le même, grand hôtel de Brissac. Le Mis de Choisy, à la Botte-de-Flandres. (Rue d'Orléans). L'archevêché de Paris. Les héritiers Tabouré. L'abbé Blot et consorts. Le président de Lesseville (porte cochère). Mlle La Loire et consorts.	Drot (porte cochère). Brayer, conseiller. Mme Boyer. Perrier. Mlle de Bordereaux. (Rue du Four). Le prince de Carignan, hôtel de Soissons. Desforges, au Buis-Couronné (porte cochère). Mme de Nemours, à l'Ecu-de-France. (Même rue, en 1769, un hôtel des Deux-Ecus sera tenu par le nommé Douceur). La même Mme de Nemours (porte cochère). Le prince de Carignan (mur de l'hôtel de Soissons).

Rue Villehardouin,

NAGUÈRE

des Douze-Portes. (1)

Les Familles Le Jay, de Harlay, Duperron, de Meslay, Feydeau, de Mesmes, Frémin, Lequesne. — Mlle Scarron. — Crébillon le tragique. — Ses doubles Obsèques.

Ont-elles jamais été douze, les portes de cette rue, qui fut d'abord dédiée à saint Nicolas par Nicolas Le Jay, que le parlement de Paris eut de 1640 à 1656 pour premier président ? Du moins il s'en fallait de peu au moment où la seconde désignation remplaça la première, et qui sait même si la subdivision n'y suffisait pas entièrement ? Ne dépend-il pas encore de nous de compter comme incorporée à la rue une propriété qui fait le coin de la rue Saint-Louis-au-Marais (2), et que décore une Notre-Dame, dans l'enfoncement pratiqué sur l'arête ? Dame Yvonne de la Vogardre, veuve de Charles Solu de Moulineaux, brigadier des armées du roi, en était locataire au temps de la Régence ; Chefcier, un marchand tapissier, lui succéda en 1738. De Louis-Auguste-Achille de Harlay, conseiller d'Etat, intendant de Paris, cette propriété passa, ainsi qu'une autre dans la rue, à la présidente de Crévecœur, sa

---

(1) Notice écrite en 1859. La rue des Douze-Portes n'avait rien encore de commun avec la mémoire du chroniqueur Geoffroi de Villehardouin, qui exerça un commandement militaire dans la IVe croisade.

(2) Actuellement rue Turenne.

fille; seulement cette petite-fille du chancelier Boucherat, veuve d'un président à mortier, ne vivait nullement là, car elle était entrée à l'abbaye royale du Val-de-Grâce, et elle transporta ses droits, dès 1734, à sa sœur, veuve de Louis-René de Vielbourg, marquis de Miennes, lieutenant pour le roi en ses provinces de Nivernois et Donzois. Cinq ans après mourait le père de ces dames, qui se trouvait le dernier mâle de sa race, puisque son unique fils, à l'âge de 17 ans, l'avait précédé dans la tombe. Les héritières de l'ancien intendant de Paris, dont la succession comportait aussi d'autres biens, avaient pourtant eu à compter avec des créanciers, qu'il avait également laissés. Les abbé et religieux de Saint-Denis percevaient les droits de cens et de lods et ventes sur ce côté de la voie.

La porte du 8 forme arcade, et les quasi-douze de la rue à l'origine étaient sur ce modèle : une rampe de fer tournoie ascensionnellement à l'intérieur. Ce fut une des deux propriétés cédées en 1657 par le sieur Dublet à messire Guénégaud, trésorier de l'épargne, propriétaire à cette date rue Saint-Louis de l'hôtel Boucherat, plus tard d'Ecquevilly, où se trouve le couvent de Saint-Elisabeth depuis le règne de Charles X. Plusieurs maisons de notre petite rue, ne fût-ce que par le fait de l'acquisition-Guénégaud, ont dépendu de l'hôtel dont le jardin les touche encore par-derrière.

Remarquons que l'une des voisines dudit Dublet portait un nom auquel devait répondre, au même temps, la future marquise de Maintenon. La femme de l'auteur du *Roman Comique* était M[lle] Scarron, comme celle de l'auteur de *Tartufe* était M[lle] Molière. Je sais bien que la paralysie à mi-corps du spirituel épicurien le cloua longtemps sur sa chaise dans la rue de la Tixéranderie et qu'il fut enterré à Saint-Gervais; mais le défunt avait

pu demeurer rue des Douze-Portes et être de cette paroisse. Je n'ignore même pas que la jeune épouse du cul-de-jatte dut avoir plus d'une homonyme : Scarron avait été ruiné par des procès que gagnait sa belle-mère, qui devait s'appeler comme sa femme, et nous lui connaissons, d'autre part, pour contemporain, habitant de la même ville, un J. B. Scarron, sieur de Saincton, qui pouvait n'être pas de la famille et n'en avoir que plus de parents. En tout cas, quand notre Scarron cessa de rire et de vivre, sa veuve eut intérêt à ne pas s'éloigner, ou à se rapprocher de ses meilleurs amis, qui faisaient groupe près de la place Royale. Or la rue des Douze-Portes avoisinait la maison de Ninon de Lenclos, où Villarceaux fit la cour à la plus sage des amies de cette femme d'esprit et de cœur ouverts, et n'était pas plus loin des Hospitalières de la place Royale, où le poète Segrais nous raconte qu'il allait voir la veuve toutes les six semaines.

Brillon-Duperron, secrétaire du roi, conservateur des hypothèques, possédait le nº 4, dont le 2 n'est encore que le jardin: son père s'en était rendu adjudicataire sur des poursuites exercées par l'union des créanciers du dernier Harlay. En 1781, un autre Brillon-Duperron, receveur des dîmes du diocèse de Paris, vendait à Laurent Gervais, conseiller du roi, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, grand-père de M. Frémin, propriétaire actuel. Mme Frémin la mère, née Gervais, est décédée il y a peu d'années, après avoir vécu plus d'un demi-siècle dans le même appartement de sa maison. De celle-ci on avait fait bail précédemment à Mme Juvénal d'Arvel des Ursins de Trainel, femme de Regnault, comte de Barres, baron de Law, gouverneur d'Étampes, puis à Mme Chanut, veuve de Boissy.

Le moyen d'en vouloir au 9, de ce qu'il garde

sa porte des premiers jours ! Un charbonnier s'en sert, à lui tout seul, car le passage des autres locataires est une allée qui donne rue Saint-Louis. Un petit hôtel garni se montre plus coquet, n° 7 : il est vrai qu'une marquise y payait loyer, sous Louis XV, à Massin, comte de Meslay, président en cour des comptes. Mérault, seigneur de Gif, grand-père de Mme de Meslay, avait la maison au commencement du même siècle, dont la 75me année y vit arriver le président de Gourgues, voisin dont le mur mitoyen était parallèle à la rue. Or ne savait-on déjà plus à cette époque, qui fut celle où monta Louis XVI sur le trône, à qui payer, pour cette propriété, la redevance censitaire ? On eût pu attribuer à M. de Lapalisse la teneur du contrat de vente à cet égard : « Étant ladite maison en la censive des seigneurs et dames de qui elle peut relever. »

Ne se fait-il pas temps d'en venir aux anciennes maisons de Nicolas Le Jay ? Elles sont trois, qui se suivent, au commencement de la rue, sur la gauche. L'un des premiers successeurs de ce propriétaire-doyen est Claude-Joseph Le Jay, marquis de Maison-Rouge, gouverneur d'Aire en Artois, qui épouse vers la fin du XVIIe siècle la fille du contrôleur-général des Postes Pajot d'Onzembrai et de Marie-Anne Rouillé ; il meurt en 1736, laissant sa trinité de maisons à sa fille, qu'a épousée en secondes noces Paul-Esprit Feydeau de Brou, intendant de Paris, puis garde-des-sceaux en 1762, démissionnaire l'année suivante et décédé quatre ans après. Or un Feydeau de Brou, président au grand-conseil, a déjà marié sa fille au président de Mesmes, en 1695, et les deux mêmes familles se trouvent assez bien de leur double alliance pour revenir encore à la charge, l'année 1749. Cette fois le marquis de Mesmes, seigneur de Bougival, prend pour épouse une petite-fille du gouverneur d'Aire et du chancelier Feydeau : le roi et toute la famille

royale signent au contrat. Lesdits époux de Mesmes, à trente-un ans de là, vendent à Fain, couvreur, les trois propriétés, savoir : le 1, habité alors par M. de la Mauselière; le 3, par Mme de Waubert, et le 5, par M. de Sandrecour.

Malgré cela, les bas-reliefs du 3 et sa petite porte ne sont pas d'un temps éloigné du nôtre. L'abbé Fournier, chanoine de Notre-Dame, vient de mourir au 5, où il logeait depuis le Concordat. M. Lequesne, sculpteur distingué et joueur d'échecs dont les parties se notent, est le fils du propriétaire de l'immeuble angulaire de même provenance et le petit-fils de M. Garand, directeur-général des subsistances militaires, dont le citoyen Snoble fut le prédécesseur : ce dernier possédait également les deux propriétés précitées.

Mais quel souvenir encore se rattache à la maison Lequesne ! Le nom de Crébillon père pourrait s'y lire, il aurait plus de signification que l'étiquette numérale de Douze-Portes; mais une plaque municipale l'a donné à une autre rue, et c'était bien le moins que dût la Grèce moderne à son Eschyle. Crébillon le tragique disait : — Corneille a le ciel ; Racine, la terre ; il ne me reste que les enfers... Le genre terrible adopta donc l'auteur d'*Atrée*, qui le lui rendit bien. Au beau milieu de sa réputation, il en était réduit à ses traitements d'académicien et de censeur de la police ; la totalité en suffisait mal à l'appétit de sa nature robuste, à remplir de tabac sa pipe, car il fumait comme Jean-Bart, et surtout à nourrir la ménagerie d'animaux de toute espèce qui faisaient partie de sa maison. Que si vous lui demandiez d'où venait cet amour pour les bêtes, il ne vous mâchait pas le mot : — Depuis que je connais trop bien les hommes... Aussi fut-il traité en misanthrope par tous les Philintes, ses confrères, auxquels toutefois il crut rendre service en provoquant un arrêt

du conseil, qui jugea que les produits de l'esprit, les droits d'auteur, n'étaient pas effets saisissables. Cette jurisprudence fit tomber le peu de crédit qu'avait eu jusque-là Crébillon. Fort heureusement Mme de Pompadour, pour humilier un peu Voltaire, sauva Crébillon du découragement, lui fit avoir 1,000 fr. de pension du roi et une place à la Bibliothèque, outre la réimpression de ses œuvres à l'imprimerie royale du Louvre, édition déchargée de tous frais. Pour un poète si peu courtisan, que de faveurs ! Elles faisaient honneur à Louis XV, qui, à la nouvelle de la mort du vieux poète dramatique, envoya lui-même prendre le corps rue des Douze-Portes, pour le faire inhumer à ses dépens dans l'église Saint-Gervais.

La pompe de cette cérémonie dépassait fort les espérances du défunt, qui s'attendait encore moins à ce qu'il en fût donné une seconde représentation. L'autorité ecclésiastique s'était opposée à ce que les acteurs, interprétes des tragédies de Crébillon, assistassent en corps à ses royales obsèques, et ceux-ci tenaient d'autant plus à rendre les derniers devoirs à l'auteur d'*Atrée* et de *Rhadamiste* que le temps et l'occasion leur semblaient venus de secouer le préjugé qui excommuniait le théâtre. Voulant faire les choses aussi bien que le roi, ses comédiens ordinaires fixèrent au 6 juillet la célébration d'un service itératif pour le repos de l'âme de Crébillon, qui avait rendu le dernier soupir le 18 juin de la même année (1762), et l'église Saint-Jean-de-Latran, qui relevait de l'ordre de Malte, ayant bien voulu se montrer plus tolérante, plus libérale que Saint-Gervais, directement soumis à la discipline du diocèse, se tendit entièrement de noir et illumina à l'heure dite ses ténèbres artificielles. Mlle Clairon menait le deuil, en manteau long, et il ne manqua que les dépouilles mortelles du poète tragique à ses nouvelles funérailles.

L'archevêque de Paris déféra pourtant la conduite que le curé de Saint-Jean-de-Latran avait tenue en cette affaire, à un consistoire qui s'assembla, dans les règles de la juridiction en conflit avec la sienne, chez l'ambassadeur de l'ordre de Malte; le curé y fut condamné à trois mois de séminaire et à 200 francs d'amende au profit des pauvres.

Rue du Dragon. (1)

Le Petit-Sépulcre. — L'École d'Equitation. — La Cour du Dragon. — Divers Hôtels. — Le Carrossier Raveneau. — La Famille Laplagne. — Bernard-Palissy. — Un Baroche. — Germain Brice.

Les chanoines du Saint-Sépulcre, ordre religieux et militaire, habitaient, dès le xve siècle, une propriété sise dans une rue à laquelle s'étendit le nom de leur confrérie. Cette maison n'était que le Petit-Sépulcre, eu égard à leur grande maison hospitalière et à leur église collégiale du Sépulcre, que la cour Batave a fini par remplacer rue Saint-Denis. Puisque le Petit-Sépulcre était en ce temps-là voisin de l'habitation de la famille Taranne, laquelle se trouvait rue Taranne, non loin de la rue Saint-Benoît, nous serions porté à voir dans la cour actuelle du Dragon l'ancienne annexe de la susdite compagnie religieuse. Mais les chanoines n'auraient pas eu que cela dans la rue. Un dragon sculpté qui figure, avec d'autres reliefs solidement accusés et de vieilles ferrures de croisées, sur le portique de cette cour, du côté de la rue Sainte-Marguerite, sert encore d'enseigne à l'immeuble. N'y doit-il pas être regardé comme faisant allusion au dragon que la légende met sous les pieds de sainte Marguerite et qui ressemble au monstre fabuleux que terrasse ailleurs saint Michel ?

La cour du Dragon fut connue sous cette dénomi-

---

(1) Notice écrite en 1859.

nation avant que la rue y prît part; mais elle ne servait pas encore de passage au beau milieu du règne de Louis XIV. C'était alors l'ancienne Académie, dite bientôt l'académie Royale, sous la direction de Longpré et de Bernardy. Elle comptait autant de pensionnaires que la nouvelle, ouverte rue des Canettes. L'une et l'autre suivaient à l'envi les traditions de la première institution de ce genre, fondée par Pluvinel, sous la régence de Marie de Médicis. Les jeunes gens y apprenaient surtout ce dont un gentilhomme se passe le plus difficilement: l'équitation, les armes, les mathématiques et la danse. En cette cour du Dragon, rue du Sépulcre, demeurait vers l'année 1770 Mlle Dubois, de la Comédie-Française, chez laquelle M. de Sarral avait ses grandes entrées, dans le même temps que Dorat ses petites. Au commencement du règne de Louis XVI, Mme Crozat, la mère, et ne sait-on pas que le duc de Choiseul avait épousé une Crozat? était propriétaire de tout l'immeuble, où pullulaient déjà, comme locataires, des marchands de poêles et de ferraille.

Jusqu'à l'embouchure de la rue Sainte-Marguerite s'étendit également, à l'origine, le jardin d'un hôtel presque contigu au manége royal de Longpré, et qui porte le n° 3. Il se peut très-bien que Jean ou Christophe de Taranne y ait été de longue date le prédécesseur de Boucher, écuyer, conseiller du roi, dont une autre rue a pris le nom; dans tous les cas, Boucher a laissé la propriété à M. de Senneville, puis à Mlle d'Haraucourt, qui descendait d'une des quatre maisons de l'ancienne chevalerie de Paris, et M. le comte d'Haussonville l'a héritée de Mlle d'Haraucourt.

Les immeubles séculaires se suivent de près rue du Dragon, et l'on peut ajouter que beaucoup d'entre eux se ressemblent. Le 13 fut acquis avant la grande révolution par la famille de Mme Ruyneau-

Fontaine, actuellement propriétaire; 15, 17, 19 et 21, d'après leurs titres, sont de même acabit: bourgeoisie décrassée çà et là par ses noms de terres, qui nous paraissent maintenant de vieille noblesse !

Les nos 25, 27, 29, 31 et 33 ont été signalés à M. Rousseau, notre éclaireur patient, comme ancienne succursale des chanoines du Saint-Sépulcre. Unanimité de traditions à cet égard, dans le quartier, maints rapports de construction confirmant l'origine commune sans contrevenir à l'opinion locale. Pour en trouver le démenti, il a fallu remonter dans les actes authentiques et en comparer la teneur au trop peu qu'ont dit sur le Petit-Sépulcre les vieux ouvrages sur Paris. L'emplacement de ces immeubles a dépendu, dans le principe, d'un terrain dit la Chasse-Royale, et le carrefour de la Croix-Rouge a d'abord porté le nom de carrefour de la Maladrerie, parce que des granges hospitalières y ont recueilli nombre de pauvres gens atteints du mal de Naples; puis on a mis les Incurables en possession d'une portion des dépendances de la Maladrerie. L'administration des biens réunis des hospices, dont le siége était à l'Hôtel-Dieu, a consenti emphytéose en 1784 à Raveneau, carrossier de la cour, du 25, du 27, du 31 et du 33, en lui imposant l'érection d'un nouveau corps de bâtiment. Mais l'industrie de luxe de Raveneau a tant souffert des tempêtes politiques qui ont substitué à la Croix-Rouge un bonnet de la même couleur, qu'il en a quitté le coin de la rue du Dragon, pour s'attacher, comme inspecteur des charrois, aux armées de la République. Quant au bail emphytéotique, il a été converti en toute propriété. Dans ces conditions nouvelles ont été adjugés : le n° 27 à Lambert, marchand d'hommes, le 23 avril 1813; le n° 29 à Magin, gendre de Raveneau, le 8 mai 1812, et le n° 33, le 4 juin

1813, ainsi que le nº 92 de la rue du Four. M. Magin, qui a rempli longtemps les fonctions de caissier de l'administration des Hospices, a acquis également, le 17 décembre 1813, la nue-propriété du nº 31, dont son beau-père ne l'avait fait qu'usufruitier.

On dit bien que vis-à-vis du 25 s'étala une propriété capitulaire du Saint-Sépulcre; mais nous ne sommes pas tombé sur des documents qui confirmassent ou démentissent cette occupation primitive.

Le côté des numéros pairs compte encore des grandes portes. Voyez, par exemple, ce 34, ce 30, ce 18 et ce 16: ils n'ont pas attendu que le sellier d'en face, industriel du temps de Louis XVI, multipliât les voitures dans la rue, pour ouvrir grands leurs deux battants, qui semblent même avoir pris la mesure des carrosses du XVIIe siècle, plutôt que des vis-à-vis à la mode sous le règne de Louis XV.

Parmi les maisons plus modestes qui remontent à une époque assurément plus reculée, il en est une, répondant au chiffre 24, que signale pour enseigne une terre-cuite de Bernard-Palissy: Samson y est représenté terrassant le lion historique, dont la mâchoire servit d'épouvantail à une armée de Philistins. C'est maintenant un hôtel garni, avec une boutique honorant elle-même, à sa manière, la mémoire de ce protestant, savant et célèbre émailleur: on y débite par choppes le vin des huguenots, ses coreligionnaires. Un escalier à quilles de bois conduit aux chambres et date sans doute du XVe siéle. L'écusson en poterie a pour légende: *Au fort Samson;* puis une inscription toute moderne s'exprime ainsi: *Ancienne demeure de Bernard de Palissy*, 1575.

Cet homme de génie était déjà dans un âge avancé lorsque s'ouvrit, en 1575, son cours d'histoire

naturelle et de physique dans la rue du Sépulcre; il y forma, ou il y transféra le premier cabinet d'histoire naturelle qu'on vît à Paris. Né dans le Midi au commencement du siècle, il avait échappé à la Saint-Barthélemy, grâce au logement qu'il occupait au Louvre, atelier d'où étaient sorties tant de belles poteries, ses *Figulines*! Mais, en dépit de sa renommée d'artiste, du mérite prime-sautier de ses écrits, du succès croissant de ses leçons, et quelles que fussent ses vertus, le maître se vit incarcéré par l'influence des ligueurs et mourut en prison dans sa 90me année, tout à la fin du règne de Henri III.

De bois tout de même étaient les garnitures d'un escalier, dans le fond du n° 20; mais une très-jolie rampe de fer s'y substitua à mi-corps, du temps de Louis XIII. Le 18 appartenait en 1686 à Jean Girard, architecte et intendant des bâtiments et jardins du duc d'Orléans, frère unique du roi, puis en 1720, du chef de la veuve de Girard, à son second mari, Philippe de Loménie, écuyer, porte-manteau du régent de France. Bien plus tard, le baron Boyer, chirurgien de l'empereur, laissa la plus vieille de ces deux maisons à sa fille, qui épousa M. Laplagne-Barris, président à la cour de cassation.

M. Lacave-Laplagne, qui eut depuis le portefeuille des finances, habitait lui-même le n° 10, en 1823. Propriété dans laquelle M. Rousseau a remarqué: une porte à grande envergure, des vignes grimpantes, qui égaient la cour, un ancien puits à si petit orifice que pas un poëte ne saurait s'y noyer, enfin une ferrure du siècle de Louis XIV aux degrés encagés dans l'arrière-corps de logis, qui est évidemment l'aîné. En 1673 furent élevées des constructions sur le terrain des n°s 14, 12, 10 et 8, « sis à Saint-Germain-des-Près, » disait encore l'acte d'alors, et que s'étaient partagé plusieurs

cohéritiers. Au nombre de ceux-ci nous remarquons Le Maistre, architecte et ingénieur du roi, qui n'a sans doute pas cru déroger en travaillant dans cette rue pour lui-même.

Que plus petit et plus vieux est le nº 2 ! Deux mansardes y font des cornes. L'ombre qui en bifurque dans la rue n'a pas manqué de protéger contre les ardeurs de l'été le vieillard Bernard-Palissy, dont la radieuse mémoire a garanti son logis, par exception, de cette obsurité croissante qui en a envahi bien d'autres et que nous tentons enfin de dissiper.

Un nuage reste qui nous cache l'emplacement de certain hôtel de Strasbourg, à porte cochère, adjugé le 27 mai 1752 à Charles-Antoine Baroche, contrôleur des rentes de l'hôtel-de-Ville, qui demeurait rue Sainte-Marguerite et à qui son emplette donna, dans notre rue, Métayer et Vinet pour tenants.

Il nous en coûte davantage de ne pas faire sortir de son rang, pour lui donner la grand' croix de notre ordre, la modeste demeure de Germain Brice, dont la *Description de Paris* nous est chère. Cet historiographe, qui vécut de 1653 à 1727, porta le titre d'abbé et un habit violet, sans avoir reçu la tonsure, sans avoir fait vœu de chasteté, et pour vivre il donna des leçons d'histoire, de géographie et de blason, rue du Sépulcre. Ses livres rapportaient si peu qu'il y avait pour l'auteur nécessité d'en dédier à des princes allemands. D'ailleurs, il ne manque pas de chroniqueurs rétrospectifs qui soient morts, comme Germain Brice, dans un état voisin de la misère, malgré la protection que s'honoraient de leur accorder un roi, des princes, des édiles. Tous les riches ne sont pas curieux et tous les curieux ne sont pas riches. Sous quel régime, d'ailleurs, et dans quel siècle ne fait-il pas meilleur pour la gent porte-plume de louer les vivants que les morts ?

Rue Saint-Denis. (1)

Le Tombeau. — Gastines. — Les Enseignes. — Le Père d'Eugène Scribe. — Les Catherinettes. — Santeul, Rapin et Cie. — Le Sépulcre. — Saint-Magloire. — Saint-Leu. — Le Passage Saucède. — La Cour des Bleus. — La Trinité. — Les Dames de Saint-Chaumond. — Les Coffretiers et les Brodeurs. — Les Filles-Dieu. — Le Cul de-sac de l'Empereur. — Le Passage du Grand-Cerf. — Les Prêcheurs. — Le Terrier du Roi. — Robert Poquelin. — Le Sire Marchand de Poisson.

Le pélerinage au tombeau de saint Denis, mis en honneur au ve siècle par sainte Geneviève, a valu son nom à la *Grant-Chaussiée-Monsieur-Denis*. Mais la rue Saint-Denis proprement dite n'allait

---

(1) Notice écrite en 1861. Du côté de la place du Châtelet, qui n'avait pas encore ses deux théâtres, la rue Saint-Denis se renouvelait et s'aérait. A cette extrémité, coupe sombre! On ne s'y reconnait en rien près de la rue Rivoli prolongee. La vraie rue Saint-Denis ne se remontre çà et là qu'à partir des maisons qui portent aujourd'hui les chiffres 11 et 12. D'autres tronçons s'y sont mis à l'alignement du premier, derrière d'autres façades qui tombaient, aux angles des rues élargies ou nouvelles. Ces éclaircies, par conséquent, ont profité: à la rue Lareynie, qui avait été si étroite; à la rue Berger, en ce qui s'en appelait naguère Aubry-le-Boucher; à la rue de la Cossonnerie, qui ne s'est pas contentée d'avoir sa large part de l'ancienne cour Batave; aux rues de la Grande-Truanderie, du Cigne et aux Ours; à la nouvelle rue de Turbigo; à la rue du Petit-Lion, maintenant Tiquetonne prolongée, et à la nouvelle rue Réaumur. Le percement d'un boulevard parallèle, répondant à de nouveaux besoins de circulation, n'aurait-il pas dû épargner à la vieille rue Saint-Denis cette dislocation?

encore, sur la fin du XIIe siècle, qu'entre la porte de la deuxième enceinte de la ville, un peu au-dessous de la rue Troussevache, devenue Lareynie, et la porte de la troisième, qui était l'enceinte de Philippe-Auguste, à la hauteur de la rue Mauconseil. En l'an 1418, elle se prolongea de la rue Mauconseil à la rue des Deux-Portes, maintenant Neuve-Saint-Denis (1), par une extension nouvelle de Paris, puis s'incorpora, sous Louis XIV, la rue de la Sellerie, à laquelle elle faisait suite, en venant aboutir à la porte monumentale qui nous est restée de ce règne. C'était une rue de gala, par laquelle rois et reines faisaient traditionnellement leur entrée solennelle à Paris, et les couvents, les hopitaux s'y suivaient de près, ce qui n'empêchait pas le commerce d'y florir de plus en plus.

Un des riches marchands qu'on y remarquait au commencement des guerres de religion était Philippe de Gastine, que le parlement condamna, pour avoir secrètement fait un temple protestant de sa maison, qui fut rasée et remplacée par un monument expiatoire. Ainsi se forma la place Gastine; mais on ne tarda pas à transférer par pièces aux Saint-Innocents, malgré le peuple en rumeur, le monument qui, d'après une relation du temps, « estoit une haute pyramide de pierre, ayant un crucifix au sommet, dorée et diaprée, avec un récit en lettres d'or, sur le milieu, de ce que dessus, et des vers latins, le tout si confusément et obliquement déduit que plusieurs estimoyent que le composeur de ces vers et inscriptions (on dit que c'estoit Estienne Jodelle, poète français homme sans religion, et qui n'eut onc autre dieu que le ventre), s'estoit mocqué des catholiques et des huguenots. »

---

(1) La rue Blondel répond, depuis peu, à l'appel pour la rue Neuve-Saint-Denis.

Dès le XVII[e] siècle, la rue Saint-Denis faisait relativement autant d'affaires qu'à l'apogée de sa prospérité, sous le règne de Louis-Philippe. Gros marchands y étaient : et Leclère, à l'enseigne des Balances, et les Mercadé, à la Rose-Blanche, et Sauvage, drapier, et Leroy, qui tenait les rubans, au Chevalier-du-Guet, et Lefebvre, pour la damasquinerie, au Chêne-Vert, et la meilleure faiseuse de mouches pour faire paraître le teint blanc, à la Perle-des-Mouches. Un épicier-grossier, c'est-à-dire marchand en gros de plusieurs articles, nommé Jourdan, vendait force huiles d'olive et fruits de Provence, tout en faisant un grand commerce de soie. Les colporteurs savoyards et autres marchands ambulants pouvaient se monter de toute leur pacotille chez le sieur Maillet, près le monastère hospitalier du Sépulcre, à l'image des Trois-Maillets.

Cette rue aurait été bien moins vivante sans ses hôtelleries, qui servaient de bureaux à des entreprises de transport pour voyageurs et pour marchandises. Le messager de Reims y descendait, à l'enseigne de Sainte-Marthe ; celui d'une autre ligne, aux Deux-Anges ; celui d'Eu, au Cheval-Blanc, et ceux de Soissons, du Quesnoy, d'Arras, de Lille et de Rouen, au Grand-Cerf, où se prenaient, le mercredi et le samedi de chaque semaine, des carrosses faisant le service de Senlis, de Compiègne, de Douai, de Bruxelles, *etc.*

Un des célèbres cabarets au cru de la Pomme-de-Pin recevait son monde entre la rue Troussevache et la rue Aubry-le-Boucher, et voici, plus bas, un garni, qui répond à la même enseigne. Colletet aimait mieux s'attabler à la Croix-de-Fer, même rue. Cette auberge était tenue, au milieu du siècle suivant, par Gauge, auquel Gille faisait concurrence, à la Sellette. Le café de Gisors ne réunissait alors que les raffinés du quartier, tout le monde n'osant pas encore mettre les pieds dans un café. On y

causait si librement que les marchands de la rue Saint-Denis qui aimaient à s'y rencontrer en passaient pour des esprits-forts, et ils n'étaient guère plus de quatre à se donner cet air voltairien : M. Saulnier, mercier à Sainte-Thérèse, M. Hamond, rubanier au Moulinet-d'Or, le patron de la Barbe-d'Or, établi au coin d'une des rues qui menaient à Sainte-Opportune, et M. Félix jeune, mercier, assorti de soieries de toutes espèces. Mais il y avait aussi un café des Coches, près des bureaux de voiture.

Le susnommé Félix avait pour enseigne le Chien-Noir, à l'angle de la rue Troussevache (lisez Lareynie), et nous y retrouvons un Chat-Noir. L'auteur de cette variante a dû être un autre marchand de soieries, détenteur du même fonds de commerce, qui eut pour fils le célèbre Eugène Scribe. Le père de l'auteur dramatique était dans les affaires quand la rue fut rendue encore plus commerçante par la suppression de toutes les corporations religieuses. Néanmoins, dans son voisinage, à l'angle méridional de la rue des Lombards, les Jeunes-Aveugles prirent la place de l'hôpital des catherinettes, religieuses de Sainte-Catherine.

Regardez-moi la troisième construction après la rue Aubry-le-Boucher : elle appartenait aux sieurs Santeuil, Rapin et Cie. Ces deux noms de poëtes ne vous paraissent-ils pas bien aises de s'accoler ? Mais les écrits du père Rapin, qui publiait alternativement des ouvrages de piété et de littérature, en servant Dieu et le monde par semestre, ne l'avaient pas rendu propriétaire, et Santeuil composait ses vers latins à l'abbaye de Saint-Victor, faute d'avoir pignon sur rue. Leurs deux familles, qui s'étaient alliées, comptaient des membres plus fortunés, car plusieurs maisons du quartier étaient à une société dont faisait partie Claude Santeuil, marchand de la rue Saint-Denis, et puis échevin, qui toutefois écrivit des hymnes. Tout à côté de

leur maison étaient l'église et l'hôpital du Saint-Sépulcre, dont la première pierre avait été posée l'an 1326. L'hospice était d'abord destiné à recevoir au passage les pélerins, adorateurs du Saint-Sépulcre, qui allaient à Jérusalem, ou en revenaient : les architectes Hope et Sobre en ont fait un bazar, la cour Batave, pendant la Révolution, pour une compagnie hollandaise, et plusieurs des anciens corps de logis y subsistent encore, malgré une trouée récemment pratiquée.

Moins heureux le couvent de Saint-Magloire ! Il n'en restera plus pierre sur pierre lorsque son ancienne chapelle va être entièrement démolie. Les moines de ce monastère l'ayant quitté pour l'hôpital Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Catherine de Médicis y transféra, de l'hôtel de Soissons, des religieuses qu'elle protégeait. L'institution de celles-ci était due au cordelier Jean Tisserand, qui avait converti 200 femmes de mauvaise vie pour qu'elles fissent pénitence en commun, un peu avant le règne de Louis XII. On avait continué, pendant un certain temps, à ne recevoir que des repenties aux mêmes antécédents, et qui ne devaient pas avoir plus de trente ans. Puis les statuts de la maison s'étant absolument modifiés, les plus honnêtes femmes du monde se faisaient dames de Saint-Magloire, si bien qu'on leur confiait l'éducation de jeunes pensionnaires, pour lesquelles on payait 450 livres par an.

Nous voyons bien encore, près de Saint-Leu, une maison qui appartenait à la fabrique de cette église, et dont l'image était un Aigle : elle a ses cinq étages, mais une seule croisée par étage. C'est un garni, qui agirait sagement en ne louant ses chambres qu'à la nuit ; car l'édilité parisienne nous paraît menacer son échelle locative, dans le but d'isoler Saint-Leu. Ne rend-on pas le même service, en Italie, au trône de Saint-Pierre? On a déjà jeté bas les Trois-Rois, qui étaient contigus

à l'Aigle, et dont le sieur Ménétrier était propriétaire sous le grand règne. L'échevin Sautereau disposait, en ce temps-là, d'une propriété, à l'enseigne de Sainte-Anne, un peu avant la rue aux Ours; mais le coin même de ladite rue, où pendait le Chef-de-Saint-Jean, appartenait à De Belloy.

Le cul-de-sac de la Porte-aux-Peintres, dit aussi de l'Ane-Rayé, a l'air d'être respecté par l'autorité absolue qui met Paris sens-dessus-dessous : est-ce par égard pour le sous-titre? On avait appelé Porte-aux-Peintres l'ouverture de l'enceinte de Philippe-Auguste sur la rue Saint-Denis, et pourquoi? parce qu'en l'année 1303 un maître peintre, nommé Guillaume Ledoux, avait fait bâtir dans l'impasse, qui était alors une ruelle. L'entrée en reste flanquée de l'ancienne maison à balcon de l'échevin Hélissant, la Ville-de-Rome, et de celle à charmant pignon de Marguerite Poisson, femme séparée de Solliac, avocat, maison qui porta un Faisan en guise de numéro. Santeuil et Cie n'avaient pas moins de six propriétés un peu plus haut, pâté coupé en deux par la rue du Petit-Hurleur.

Peu de regrets laissera le passage Saucède, bâti en 1825 sur l'ancien passage de la Croix-de-Lorraine : la pioche y fait déjà des siennes. L'historiograhie parisienne ne perdrait pas grand'chose à ce qu'on renversât, faut-il le dire? tout ce que l'architecture domestique a produit depuis soixante ans. C'est propre, mais dépourvu de caractère et de solidité; c'est occupé par des gens qui n'ont le temps que d'y pendre la crémaillère, tant la fortune les fait facilement changer de compartiment, d'étage, de quartier; c'est immeuble et de produit considérable, en ne gardant l'empreinte ni d'une vertu, ni même d'un vice de telle classe plutôt que de telle autre, ni d'un seul des mobiliers qui passent en si grand nombre que le déménagement les use, ni d'une famille ou d'un homme sans famille,

et encore bien moins d'une idée. Une échoppe de savetier, qui d'elle-même est venue s'accoter à un château, à une église, et que personne n'a osé déranger pendant un millier d'années, en dira toujours plus que toutes les belles façades d'un nouveau boulevard, alignées comme ses rambuteaux. Que léguera donc de grand au vingtième siècle le remaniement actuel de la ville qui nous était chère? la voie publique.

Les enseignes commerciales n'attendent pas toujours l'expropriation pour changer de place, et l'Autruche nous en donne la preuve. Elle pendait d'abord à une porte peu éloignée de la rue du Petit-Hurleur, et Denevers, plumassier-fleuriste, en a transporté le tableau une cinquantaine de maisons plus haut : c'est encore l'emblême du commerce que continue le petit-fils du fondateur. Pareille longévité manque à l'ancien établissement de Mme Bertin, fameuse marchande de modes, puisqu'il n'est plus rue Saint-Denis.

Franchissez la rue Grenéta, pour entrer dans la cour des Bleus, dénomination qui rappelle que les enfants pauvres reçus à l'hôpital de la Trinité depuis l'année 1545 allaient vêtus de cette couleur. Ledit hôpital avait été fondé au commencement du XIIIe siècle près la fontaine de la Reine, rue d'Arnetal ou Grenéta, pour donner asile à des voyageurs qui, après l'heure du couvre-feu, trouvaient close la porte de Paris. Les confrères de la Passion y avaient commencé sous Charles VI et fini sous François Ier de jouer leurs mystères et leurs soties, premiers genres abordés sur la scène française. Le roi suivant fit établir, au même endroit, des manufactures et des boutiques pour les donner aux compagnons qui venaient apprendre leur métier aux enfants-bleus. On louait de ces apprentis pour assister à des enterrements : leurs larmes ne coûtaient pas trop cher. Tout

l'enclos de la Trinité était un lieu de franchise pour les artisans, outre que des immunités aidaient les enfants-bleus à passer maîtres.

Le plumassier Herbault, il y a deux siècles, était déjà à la tête d'un établissement, dans les parages de celui du même genre qui s'annonce ainsi : *Ancienne maison Prévost-Wenzel fondée en* 1784. Rappelons toutefois que le Wenzel qui était fournisseur de Marie-Antoinette n'a jamais demeuré rue Saint-Denis.

Les filles de l'Union-Chrétienne s'installèrent dès l'année 1685 dans un hôtel bâti, encore plus haut, pour le marquis Melchior Mitte de Saint-Chaumont, à la place de la cour Bellot et de plusieurs constructions achetées par le même en 1631. De plus, le maréchal de la Feuillade y avait résidé ; il y avait fait fondre la statue de Louis XIV, qu'il destinait à la place des Victoires. Les dames dites de Saint-Chaumont, qui avaient commencé par se vouer spécialement à l'instruction des nouvelles catholiques, prenaient ensuite pour pensionnaires des jeunes personnes de la bourgeoisie, tout comme les filles de Saint-Magloire. Leur chapelle de la rue Saint-Denis devant être entièrement reconstruite par Convers, la princesse de Conti en posa la première pierre en 1781 : c'est de nos jours un magasin de nouveautés à l'enseigne de Marie-Stuart. Un bâtiment superbe, qui donne actuellement sur le boulevard de Strasbourg (1), avait été l'hôtel de M. de Saint-Chaumont.

Traversons maintenant la rue, et suivons-en l'autre côté dans le sens opposé à l'ordre numérique, qu'il nous faut négliger comme moyen

---

(1) Notre boulevard Sébastopol s'appelait tout d'abord de Strasbourg.

d'indication dans les rues où cet ordre va être entièrement remanié. La seconde encoignure de la rue Bourbon-Villeneuve (1), à partir du boulevard, portait l'image de Sainte-Véronique, et la seconde encoignure de la rue Sainte-Foy, l'image de Notre-Dame-de-Liesse.

A quelques pas, en marchant dans le même sens, remarquez-vous une maison à belles ferrures ? Le XVIIIe siècle y réunissait le bureau du Contrôle des exploits et des formules des notaires, le bureau des Brodeurs et celui des Coffretiers. Les statuts de la confrérie-professionnelle des Coffretiers, Malletiers et Gaîniers, dite primitivement des Layetiers-Écreniers, dont le patron fut saint-Jean-Porte-Latine, puis saint Fiacre, dataient de l'an 1596 : ils défendaient de travailler avant cinq heures du matin et après huit heures du soir, pour ménager le repos des voisins, et fixaient la durée de l'apprentissage à cinq années, celle du compagnonnage pareillement, le prix du brevet à 50 livres, celui de la maîtrise à 700. La communauté des Brodeurs, sous les auspices de saint Clair, était aussi celle des Passementiers et des Boutonniers, lesquels ne constituaient qu'un corps d'état, dit des Chasubliers en 1648, époque où remontait son règlement : six ans d'apprentissage, trois de compagnonnage, 30 livres le brevet et 600 la maîtrise. Le bureau des Brodeurs avait été rue Montorgueil ; il demeura rue Saint-Denis jusqu'à la suppression de toutes les corporations industrielles.

L'une des portes des Filles-Dieu, couvent dont nous avons revu des bâtiments rue Bourbon-Villeneuve, est l'entrée du passage du Caire depuis l'année 1798. Quelques portes plus bas se

(1) La rue Bourbon-Villeneuve fait maintenant partie de celle d'Aboukir.

reconnaît l'ancienne cour Sainte-Catherine, à laquelle faisait vis-à-vis une cour de François Ier. Les hospitalières de Sainte-Catherine avaient là leur maison de campagne, puis un pâté de huit maisons, qui en tenait la place, et notamment un hôtel Dupressoir, avec sortie sur la cour des Miracles : la majeure partie desdites constructions est encore debout.

Une ruelle de l'Empereur, déjà connue au siècle XVI, réduite en cul-de-sac de l'Empereur en 1657, parut indigne de cet auguste nom quand l'Empire sortit de la coque du Consulat : on l'appela impasse Mauconseil. Ce qu'on y voit de plus que séculaire avait appartenu préalablement à la proclamation dudit empire, au nommé Vauvelard, ex-maître-d'hôtel de la reine, et à Trudaine, maître-des-requêtes.

Il y avait donc toutes sortes de souvenirs, évoqués sur les portes de la rue Saint-Denis par des légendes ou des figures ; mais on était ramené au positif en y lisant çà et là : *Aux Louis-d'Or*, *au Berceau-d'Or* et d'autres dédicaces purement marchandes, dont la bonne renommée faisait la gloire d'autant d'honnêtes familles. La profession religieuse n'avait pas empêché de grandir et de se rendre honorable l'esprit du commerce, dans ce quartier, qui en était devenu un grand centre d'affaires, avant même de jeter le froc aux orties. Près de la rue du Renard, un Renard faisait bien, et le règne de Louis XVI y vit, de plus, une hôtellerie du Renard-Rouge. Celle du Grand-Cerf, avec seconde issue rue des Deux-Portes, recevait encore un plus grand nombre de voyageurs que le Renard-Rouge, à cette époque, et payait le loyer des lieux qu'elle occupait aux catherinettes du coin de la rue des Lombards. Au travers de l'hôtel, un passage du Grand-Cerf se faisait déjà jour

antérieurement à la Révolution ; mais il était à ciel ouvert, et un roulage ne cessa d'y charger ses camions que quand une compagnie mit les passants, en 1824, à l'abri de l'intempérie des saisons.

Nous avons lu partout que la rue des Prêcheurs tire sa dénomination d'une enseigne ; ajoutons que cette enseigne est encore déchiffrable à l'un des angles de la rue Saint-Denis : une sculpture en arête nous y montre des capucins sur un arbre perchés. Un ciseau du XVIe siècle paraît avoir fouillé la pierre. Par conséquent, nous pouvons croire que les quatre religieux de Saint-François appelés en France par le cardinal de Lorraine, pour y introduire la réforme due à l'initiative de François Baschi, l'un des leurs, s'arrêtèrent sur ce point, avant de repasser en Italie.

Nous avons bien trouvé qu'une déclaration de cens fut faite au Terrier du roi, en 1701, par Nicolas Thénard, Augustin Barat et Charles Mercey, prêtres, religieux et procureurs-généraux du couvent des Célestins à Paris, pour une maison de la rue Saint-Denis, à l'emblême du Papillon ; mais celle-ci était située à proximité de la rue de la Grande-Truanderie, un peu avant le Singe-Vert, qui, trente années auparavant, était l'objet d'une reconnaissance identique, signée par Marie-Angélique, prieure, Marie-Luce, sous-supérieure, et Marie-Françoise-Paule, procureuse, religieuses du couvent des Filles-Bleues-de-l'Annonciade. Ce qui reporte la déclaration de Carrier, trésorier de France, pour les Gros-Raisins, au premier coin de la rue des Prêcheurs, et celle de Lirot, marchand, pour le Heaume, au second coin.

Reconnaissance passée également, le 8 janvier

1668, devant Le Fouin, notaire au Châtelet, pour deux maisons sises entre la rue de la Cossonnerie et la rue aux Fers (1), par Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement, Robert Poquelin, juge-consul, et Jean de Faverolles, premier échevin, tous trois comme gouverneurs et administrateurs du Saint-Sépulcre.

Les haudriettes de l'Assomption, religieuses de la rue Saint-Honoré, avaient en 1728 dans l'Ours-Blanc deux petits corps de logis, même rue, entre une maison à l'hôpital du Saint-Esprit et une autre à Mme Fogerie. *Les maîtresses et bonnes femmes de la chapelle feu Étienne Haudry* avaient acquis cette propriété autrefois de *sire de la Fontaine, vendeur de poissons de mer*, et de charlotte de Corey, sa femme.

---

(1) L'ancienne rue aux Fers a nom Berger.

Rue des Deux-Ponts. (1)

Quand nous étions de service au quai Bourbon et sur d'autres points de l'île Saint-Louis, comme volontaire de l'historiographie, plusieurs documents inédits nous aidaient à remonter jusqu'à l'époque de la colonisation de ce quartier, figurant un vaisseau qui remorque au milieu de la Seine un plus grand vaisseau, la Cité. Le *Dictionnaire des Rues de Paris* y fait remonter à l'année 1614 l'origine de la rue des Deux-Ponts, qui relie le pont Marie au pont de la Tournelle.

Deux maisons qu'on trouve les premières à main droite, rue des Deux-Ponts, en venant du quai de Béthune, furent laissées à son fils par le président Lambert de Thorigny, ainsi que l'hôtel Lambert, sa création, à la pointe de l'île Saint-Louis. Ledit héritier s'est même reconnu détenteur de quatre maisons en cet endroit, et l'abbé Laisné de la sixième. Des particuliers ont remplacé, sous Louis XIII et au commencement du règne suivant, les grands spéculateurs de l'île, dans les terrains ou les maisons qui bordaient cette rue transversale, mais qui formaient plus de petits lots que de grands. On y chercherait en vain autant de portes qu'il y a d'immeubles : plus d'un a sur les quais, ou sur la rue Saint-Louis, sa principale façade. Sur le nombre des portes que dessert elle-même l'autre rue, combien peu sont cochères !

Toutefois le n° 14, qui héberge des voyageurs, fut logis aristocratique. Sa façade manque d'ampleur ; une vieille mansarde y ressemble à la plume qu'ar-

---

(1) Notice écrite en 1859.

boraient les feutres au temps de la Fronde, et cet équipage, des plus minces pour une maison de raffiné, n'est rehaussé que par une grande porte, qui ressemble à l'arche d'un pont ou d'un aqueduc. La vigne vierge se fait jour entre les fentes des pavés de la cour, pour plaquer l'ornement trompeur de ses feuilles sur la muraille ; un escalier assez spacieux fait monter et courir l'une après l'autre les quilles en chêne de sa balustrade, à l'un des angles de cet espace découvert. Les boulingrins et les charmilles d'un petit jardin, avec un pavillon au bout, s'aperçoivent à la fois, comme à travers des lorgnettes toutes braquées, derrière les deux rangées de croisées du corps-de-logis intermédiaire. La famille de Clermont-Tonnerre résida pendant quelque temps dans cet hôtel au XVIIe siècle, et elle possédait également un certain nombre de maisons voisines, qui à leur ancienne réunion, entre les mains d'un seul propriétaire, doivent des servitudes réciproques : fourré de broussailles dont les épines sont ordinairement des procès ! Charles-Henri, comte de Clermont et de Tonnerre, baron de Cruzy, seigneur d'Ancy-le-Franc, avait épousé le 27 mars 1597 la fille du marquis de Sourdis, dont il eut treize enfans ; il fut chevalier des ordres du roi, son lieutenant en Bourgogne, bailli d'Auxerre et cessa de vivre en l'année 1640.

Le 13 et le 15 n'ont fait qu'un, comme plus loin le 23 et le 25. Au 13 : porte cochère ferrée de gros clous et escalier à balustres de bois. Le 28 date aussi de l'ouverture de la rue : j'en atteste la double aigrette de ses mansardes. Ou au 32, ou au 38, logea Lagrange-Chancel, auteur des *Philippiques*, qui s'attaquèrent au régent : ce poëte, qui maniait le fouet de la satire, était alors, rue des Deux-Ponts, locataire d'un huissier à verge.

Rue des Deux-Ermites. (1)

Ouverte au XIIe siècle, on la trouve citée successivement sous des noms différents : rue de la Confrérie-Notre-Dame, en 1300 ; rue des Deux-Serviteurs, en 1640 ; rue des Deux-Ermites, après cela. Or la grande conférence de Notre-Dame fut une pieuse association, dont les bourgeois de Paris formaient le principal élément, et à laquelle appartenait le fief de la Grande-Confrérie-aux-Bourgeois, au faubourg Saint-Michel ; les membres s'en qualifiaient serviteurs et serfs de la Vierge. Pourquoi ne pas croire que deux de ces serviteurs avaient vécu comme des ermites, bien qu'au milieu de la Cité, soit dans la susdite petite rue, soit dans une rue où elle débouchait, et que le premier siége de la confrérie de Notre-Dame s'y était trouvé avant eux ? Sur les places, dans les rues passantes, ne trouvait-on pas, sous Louis XI, tantôt un reclus, tantôt une recluse, qui avait fait murer sa porte, pour s'encager derrière une grille ?

Raccourcie de nos jours par le percement de la rue Constantine, celle des Deux-Ermites a gardé deux réduits du moyen-âge, sur les trois ou quatre maisons qui la maintiennent au rang de rue.

Le rez-de-chaussée de son n° 1, opère un léger retrait, sous un premier étage qui surplombe. Cela rendait autrefois moins fâcheuse la manutention des vases pleins, qui des fenêtres à coulisses de l'endroit étaient vidés près du passant, lequel en était quitte

---

(1) Notice écrite en 1859. On a postérieurement fait disparaître de la Cité ce qui restait de la rue des Deux-Ermites.

pour des éclaboussures à la condition de serrer le mur. En face, la rue entaille d'un petit carré son vénérable nº 2, qu'illustre encore dans sa niche une image de Notre-Dame, et devant laquelle un vide respectueux fait rentrer l'angle qui lui est commun avec la rue perpendiculaire des Marmousets.

Dans le bas de la boutique d'un marchand de bric-à-brac, étalant aux pieds de la madone, est réellement scellée à l'extérieur une pierre abrupte ; mais il est devenu difficile d'y reconnaître, dans un relief qui paraît tailladé, un chien, qu'on y avait sculpté à la place d'un chien de faïence, mis en pièces la nuit par une main inconnue. Cet emblême de l'instinct et de la fidélité rappelait un crime, expié devant les hommes depuis le régne de Henri II, mais dont la purification s'est poursuivie plus longtemps devant Dieu, sous les auspices de Notre-Dame.

Un barbier, dont la main passait du rasoir à la lancette pour le service de ses pratiques, tenait jadis boutique nº 2. On remarqua, un jour, un étranger y entrant et se faisant raser; mais, nul ne l'ayant vu sortir, on se trouva dans l'impossibilité d'indiquer à un ami, qui l'attendait près de là et qui avait fini par perdre patience, le chemin qu'avait pris l'étranger pour s'en aller. Comme ce dernier ne rentra à l'hôtellerie ni le même jour, ni le lendemain, sa disparition fut annoncée par lettre à ses héritiers, qui n'hésitèrent pas à le tenir pour mort. Mais l'ami, qui doutait encore, voulut en avoir le cœur net. Il entreprit de fouiller tout Paris, accompagné par le chien du défunt, qui, en passant dans cette rue étroite, sauta d'un bond chez le barbier, l'œil en feu, les flancs haletants. La persistance avec laquelle l'animal grattait le plancher y fit découvrir une trappe, et sous la trappe une double cave, qui existe encore de nos jours, où fut retrouvé, en petits morceaux, le corps du mal-

heureux, dont le chien lui-même était le plus en peine. Non content de pratiquer la chirurgie, le maudit barbier s'était fait assassin ; il avait passé un marché avec un pâtissier du voisinage, dont les pâtés en grande réputation contenaient un hachis de chair humaine. On roua vifs les deux scélérats.

Cette histoire à faire peur, mesdames et messieurs, n'est qu'une tradition, dont la véracité peut se contester ; mais de père en fils, dans la Cité, beaucoup de gens y croient, depuis deux siècles.

Une maison, faisant le coin de la rue des Marmousets dans celle des Deux-Ermites, appartenait au comte de Brisset vers la fin du règne de Louis XV, et l'adjacente à la marquise de Séreste.

Rue Saint-Honoré. (1)

Enseignes. — Coin de la Rue des Prouvaires. — Molière — Le Bonnetier de l'Opéra. — Mme de Rhodes. — Hôtel de Verthamont. — Café Militaire. — Le Lycée. — Un Traiteur du XVIIe Siècle. — Gomboust. — Une Modiste. — Les Jacobins. — Les Clubs. — Deux Séries de Propriétaires. — Mme Geoffrin. — Antoine. — Robespierre. — La Conception. — Laharpe. — Hôtels divers. — L'Assomption. — Les Capucins. — Les Feuillants. — Frère Cosme. — Marmontel. — Lafayette. — Le Maréchal de Noailles. — M. de la Chaussée. — Le Président Hénault. — Mme de la Sablière. — L'Echelle. — Rue Saint-Nicaise. — Les Ecuries du Roi. — Café du Bosquet. — Café de la Régence. — L'Oratoire. — Verniquet. — Hôtel des Américains. — Cour d'Aligre. — Le premier Restaurant. — Cadet de Rosne. — Henri IV. — Le Plat-d'Etain. — Porte Saint-Honoré.

La rue Saint-Honoré, depuis qu'elle porte ce nom, a toujours commencé à droite plus haut qu'à gauche, où c'était par la place aux Chats.

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue des Halles et celle du Pont-Neuf n'étaient pas encore formées: celle des Déchargeurs se contentait encore d'une envergure de vaisseau marchand. La rue Saint-Honoré doit à toutes les trois de ne plus commencer que par son no 33 et par une grande maison, qui remplace depuis peu son no 38 et plus encore, à l'angle de la rue du Pont-Neuf. L'élargissement de la rue des Poulies, présentement du Louvre, et de la rue du Coq-Saint-Honoré, présentement Marengo, ainsi que l'ouverture de la place du Théâtre-Français, ont coûté presque autant d'immeubles à la voie que concerne cette monographie.

Après d'autres maisons séculaires, où le commerce parlait aux yeux sa langue par des enseignes, telles que la Règle-d'Or, revient un magnifique balcon, au coin de la rue des Prouvaires. Nous en espérions découvrir l'origine aristocratique; mais nous savons seulement que la maison appartenait déjà sous Louis XIV à un marchand, qui se nommait Boucher, à l'enseigne du Lion-d'Argent, et que le second règne à la suite y rencontrait le sieur Cavillier.

Du vivant de Boucher, la rue du Four-Saint-Honoré (1) séparait la Couronne, propriété de Cressé, d'un Saint-Louis, qui se trouvait à la disposition de Capitaine, un auditeur en la chambre des comptes. Un café, qui n'a pas encore quitté le deuxième angle, se mit, au XVIIIe siècle, sous l'invocation du Prophète-Elie, les termes de loyer s'y payant à Gihua. Les autres établissements du même genre qu'on comptait dans la rue Saint-Honoré à l'époque où Voltaire, le plus illustre des buveurs de café, flottait entre l'âge mûr et la vieillesse, étaient les cafés du Commerce, des Finances, des Menus-Plaisirs et Militaire.

Un des anciens logis de Molière, qui était né et qui mourut si près de cette rue Saint-Honoré qu'elle ne pouvait manquer de lui être chère, y donne presque en face la rue de l'Arbre-Sec. On lit sur la façade : *Hôtel de Biarritz* et *n*° 86.

Les trois maisons qui précèdent la rue des Vieilles-Étuves (2) étaient, avant la fin du XVIIe siècle, la première à Leroy, banquier en cour de Rome, avec une image de Saint-Martin; la seconde à Pillon, avec une Coupe-d'Or, et la troisième à l'Hôtel-Dieu, avec un Chapeau-Royal. Successeurs

(1) Lisez rue Vauvilliers.

(2) Aujourd'hui Sauval.

sous Louis XVI : Mme de Plancy, Mégon et les pères de l'Oratoire. De l'autre côté de ladite rue, le bonnetier de l'Opéra double l'utile de l'agréable, dans un immeuble qu'on nommait les Armes-de-France avant que les indications numérales prévalussent sur des désignations plus significatives.

Entre la rue des Vieilles-Étuves et la rue d'Orléans-Saint-Honoré, presque rien n'est moderne. Un hôtel de Brissac y a probablement laissé plus d'un corps-de-logis debout, car ses dépendances s'étendaient jusqu'à la rue des Deux-Écus. Là demeurait Mme de Rhodes; elle avait pour mari un grand-maître des cérémonies. Le cardinal de Retz, en allant faire sa cour à la duchesse de Chevreuse, rencontra chez cette dame, un soir, Mme de Rhodes, qu'il eut la courtoisie de ramener à l'hôtel de Brissac dans son carrosse. Bien en prit au coadjuteur : il échappait, par ce détour fortuit, aux assassins qui épiaient son passage, sur l'itinéraire direct qu'il aurait suivi s'il n'avait eu personne à reconduire. Le nº 108, bien qu'il s'appelât hôtel de l'Ecouvette, avait sans doute fait corps avec l'hôtel de Brissac; Mme Dumesnil en fut propriétaire, puis un Mansard, soixante années plus tard, bien qu'avant la Révolution.

Du côté opposé à celui-là, dans la rue d'Orléans, débouchait la porte principale d'un grand logis, étrenné sous Henri II par le contrôleur des finances Roquencourt, ensuite hôtel de Bouillon, puis de la Marck, de Puysieux, de Harlay, de Verthamont et d'Aligre. La duchesse de Valentinois l'avait donné à sa fille, femme du maréchal de Bouillon (Robert de la Marck), mort en état de captivité dans les Flandres l'année 1556. M. de Verthamont, au commencement du XVIIIe siècle, possédait, rue Saint-Honoré, deux petites maisons, séparées l'une de l'autre par une autre entrée de son hôtel, qui maintenant est celle des Message-

ries du chemin de fer d'Orléans. Le président d'Aligre n'avait lui-même que la rue de Grenelle (1) pour limite de son domaine, dont il se retrouve des morceaux dans quatre rues, sans compter la cour d'Aligre proprement dite, qui fait face aux Messageries, et à laquelle le présent recueil a déjà consacré une notice particulière.

Le Paris de Philippe-Auguste avait laissé dans le jardin de cet hôtel un pan de son mur, d'une solidité cyclopéenne, que bordaient intérieurement quatre toises de chemin de ronde. Un autre reste de la même enceinte se retrouvait chez Lepreux, dans notre rue, vis-à-vis l'Oratoire.

Mme veuve Gigot, contemporaine de M. de Verthamont, avait son Grand-Turc au 158. Le chapitre Saint-Honoré, dont le fief portait sur quatre rues, était propriétaire de tout ce qui longeait le cloître du même nom, à partir du Coin-d'or, où commençait la rue Croix-des-Petits-Champs, jusqu'à la rue des Bons-Enfants. Donc Godeau, qui tenait le café Militaire, était locataire des pacifiques chanoines, malgré la martiale devise de son établissement :

Hic virtus bellica gaudet.

Avant la rue de Valois, qui succéda en quelque chose, sous le règne de Louis XV, au cul-de-sac de l'Opéra, nous retrouvons, mais changé en café, le Lycée, où Laharpe, Marmontel, Condorcet, Monge, Garat, Fourcroy, de Parcieux, Sue, Delacroix, Robert et Pelizer firent des cours. Cette institution, qu'on appela aussi le Premier-Musée-Français et le Musée-de-Paris, ne fut pas transférée à la place de l'ancien Opéra du vivant de Pilastre du Rosier,

---

(1) La rue de Grenelle-Saint-Honoré fait actuellement partie de la rue Jean-Jacques-Rousseau.

qui en était le fondateur : ce savant avait trouvé la mort pendant l'année 1785, en voulant traverser la Manche dans une montgolfière, et sa chute avait entraîné celle du Musée, relevé bientôt comme Lycée sous la direction de Bontemps. Les abonnés de ce cercle d'élite, qui était à la fois une académie, un salon et un cabinet de lecture, payaient 4 louis annuellement ; Monsieur, comte de Provence, et le comte d'Artois le patronnaient.

Entre la rue de la Fontaine-Molière, qui se disait alors Traversine, et la rue des Frondeurs, se succédaient, il y a deux cents ans, Mme Dupuis, à la Clef-d'Or, Jouan, aux Bâtons-Royaux, et la veuve Baudouin. Chez Jouan, qui était traiteur, il se donnait des repas de corps, comme Pestel en sert encore au même endroit, et l'enseigne des Bâtons-Royaux fut sans doute brisée, comme un sceptre, par les gourmands de la Révolution. Un hôtel de Normandie, qui se voit dans ces parages, nous en rappelle un de Picardie, qui rivalisait avec le cabaret de Jouan, en traitant les gens à raison de 15, 20 et 30 sols par repas.

Salliot, sellier de Louis XIV, entrait chez lui par une porte cochère, une douzaine de maisons plus haut que les Bâtons-Royaux. Si l'on en comptait huit encore, on abordait à l'hôtel de Hollande, et si deux de plus, à l'habitation de M. de Saint-Mesme. Gomboust, auteur du plan de Paris de l'an 1652, dernièrement réédité par la société des Bibliophiles-Français, logeait à l'hôtel du Saint-Esprit, et ce n'était sans doute pas en garni. Ledit hôtel se tenait à égale distance, ou peu s'en faut, de la rue des Frondeurs et de l'église Saint-Roch. Or une grande façade y domine, qui a été confisquée, au nom du peuple souverain, sur les minimes de la place Royale, et la petite qui précède l'a été sur la fabrique de Saint-Eustache.

D'où donc se décochèrent, non loin de là, les Traits-Galants de Mme Buffault? Les flèches de son carquois, sans être celles de l'Amour, visaient au cœur et ne faisaient souvent que le piquer au jeu. Le magasin de Mme Buffault était un arsenal pour l'art de plaire, à l'usage de son sexe; mais une jeune apprentie de cette modiste ne suivit pas que ses leçons et son exemple pour devenir la comtesse Dubarry. Mme Buffault était dans les affaires au même temps que M. Liégeois, le plumassier, et M. Tesnière, le mercier, tous deux établis même rue, l'un à la Croix-de-Lorraine, l'autre au Louis-d'Or.

Les jacobins de la rue Saint-Honoré entraient dans leur couvent par la rue Saint-Hyacinthe, que fermait leur église en la réduisant à la condition de cul-de-sac, et par la rue de la Corderie. Il y avait, en outre, un passage des Jacobins, dont l'emplacement fait partie de la rue du Marché-Saint-Honoré, et ces religieux étaient en possession de quelques maisons sur notre rue, auprès dudit passage. Leur domaine se carrait, sans remplir tout l'espace, entre la rue Saint-Honoré et celle Neuve-des-Petits-Champs, entre la rue de la Sourdière et la place Vendôme. Ils étaient, dans les derniers temps, 60 prêtres et 20 novices. Chacun de ceux-ci payait 200 livres de pension annuelle et 200 livres pour l'habillement. Aussitôt que le monastère fut supprimé, la société des Amis-de-la-Constitution, qui avait été le club Breton, fondé l'un des premiers de la Révolution, s'assembla dans la ci-devant bibliothèque des religieux. Cette salle fut bientôt trop petite pour la véhémente réunion, dont l'influence était déjà si vive sur l'assemblée Nationale en 1789, et dont Barnave, Lameth, Lanjuinais et Sieyès étaient membres. La société s'érigea donc en club des Jacobins, dans l'ancienne église du couvent, où Mignard avait reçu

la sépulture: les gradins d'un nouveau genre de cirque s'y étageaient dans la nef; président et secrétaire avaient au centre leur bureau. Dans la salle de correspondance de ce formidable club, dont Robespierre fut surtout l'âme damnée, se forma le directoire secret qui régla, quinze jours à l'avance, l'ordre et la marche de l'insurrection spontanée du 10 août 1792. La journée du 9 thermidor entraîna, à son tour, la déchéance de l'autorité occulte qu'exerçaient depuis quatre ans les jacobins, dont le club ne fut pourtant fermé par le député Legendre qu'une centaine de jours après: le 21 frimaire an III. Enfin le marché des Jacobins remplaça, en 1810, des bâtiments et les jardins de l'ancien couvent.

Quelque vaste qu'il eût été, les jacobins du bonnet rouge, s'y sentant encore à l'étroit, avaient empiété sur les hôtels voisins et casé un comité militaire, composé de huit des leurs, dans la ci-devant résidence de Savalette de Lange, garde du Trésor-Royal.

Aussi bien toutes les belles constructions qui se suivent, depuis ladite rue du Marché jusqu'à la rue Duphot, datent de l'ancien régime. Dressons-en donc au complet le bilan, à deux époques différentes, sans changer l'ordre des immeubles.

1700: — Le maréchal Anne Jules de Noailles, frère de l'archevêque de Paris. — D'Ortemont. — Le Roy. — Preuilly. — De la Baume. — De Lizière. — Rousseau. — Gabriel, architecte. — *Idem* — Place encore à bâtir. — *Idem.* — *Idem.* — *Idem.* — Maison bâtie à X, au coin de la place Louis-le-Grand. — *Idem,* pour l'autre coin. — Place à bâtir. — Lalande, tailleur d'habits de Louis XIV, demeurant rue Saint-Antoine. — X. — Place à bâtir. — Les prévot et échevins, au nom de la Ville, maison à porte cochère, où se trouve alors adossée la fontaine qu'on a depuis transportée de l'autre côté de la rue. — Le Cher de Luxembourg. — *Idem.* — *Idem.* — Mme de

Luxembourg, douairière. — Le duc de Luxembourg, grand hôtel dont le jardin se prolonge jusqu'au boulevard.

1780: — Le Cte de Brienne. — Miller. — Massé. — Miller. — Lepot d'Auteuil. — De la Guillaumie. — Régnier. — De la Courtière. — Creuzé, probablement le père de Creuzé de Lessert, que ni ses romans, ni ses opéras-comiques n'ont empêché d'être préfet sous l'Empire et la Restauration. — Savalette. — *Idem*. — Robert. — Grandhomme. — Cte de Durfort. — Mlle Dumesnil, la tragédienne. — Leclerc. — De l' pinay, introducteur des ambassadeurs, qui a été l'hôte de Jean-Jacques Rousseau, à Montmorency. — D'Arlincourt, fermier-général, père ou oncle du romancier de ce nom. — Les héritiers de Mme Geoffrin, c'est-à-dire la famille d'Estampes, par suite du mariage du maréchal de la Ferté-Imbault avec la fille de cette femme célèbre, qui avait reçu chez elle, au même endroit, tant de grands seigneurs et tant de beaux-esprits, notamment le prince de Conti, Vien, Carle Vanloo, d'Alembert, Fontenelle, Helvétius, Morellet, Buffon, Marmontel, Thomas, Raynal, Mlle de Lespinasse. — Buffault, chef de l'administration de l'enregistrement, mari de Mme Buffault, déjà nommée, et protégé de Mme Dubarry. — *Idem*.

La plupart des propriétaires dont nous venons de faire l'appel habitaient eux-mêmes leurs hôtels. Néanmoins, vers la fin du règne de Louis XVI, en vertu de nouveaux baux ou de nouvelles mutations dans la propriété, M. de Laporte, intendant de Lorraine, parlait en maître dans l'une des maisons Savalette ; M. Papillon, prévôt-général de la maréchaussée de l'Ile-de-France, et M. de Malide, en deux hôtels venant plus loin, et M. de Béthune chez M. d'Arlincourt.

Vous pensez bien qu'à peu d'années de là, le personnel de ces riches demeures se renouvela sur une plus grande échelle. Plusieurs conventionnels, tout en ne s'y logeant qu'en garni, se met-

taient dans les meubles d'un fermier-général, du prince de Béthune ou du marquis d'Estampes. Un de leurs présidents, le citoyen Barrère de Vieuzac, campa aussi, mais en ayant plus l'air de s'installer, chez M. de Bourgade : dernière propriété avant la place Vendôme.

Chez Antoine, ancien constituant, qui demeurait presque en face l'Assomption, eut lieu l'une des séances mystérieuses de la commission dont nous vous parlions tout-à-l'heure, et qui prépara la journée du 10 août : au nombre des organisateurs délégués à cet effet figuraient Camille Demoulins, Pétion, Santerre, Lazowski, Fournier l'Américain et Simon de Strasbourg. Nouvellement affilié à leur club, Robespierre occupait un appartement au second étage, dans la maison assez modeste que déjà habitait Antoine. C'est nº 396; mais les dispositions intérieures de l'immeuble ont été changées depuis le temps. Le propriétaire en était le citoyen Duplay, fort assidu au club des Jacobins et ancien menuisier en titre des bâtiments du roi. Éléonore, sa fille aînée, inspira au tribun un amour respectueux; la cadette épousa Lebas, conventionnel.

La rue Duphot et la rue Richepance firent en 1807 leur apparition, sur l'ancien territoire des dames de la Conception, religieuses du tiers-ordre, dont la communauté s'était formée en 1633, mais que la Fronde avait dispersées et appauvries jusqu'à la création d'une loterie dont Louis XIV leur avait attribué le quinzième. Tout n'est certainement pas tombé des six maisons que possédaient ces religieuses, sans compter leur église, leur cloître. Elles prenaient des pensionnaires à raison de 5 à 600 livres, augmentées de 3 à 600 pour le logement.

Lorsque Laharpe, le Quintilien français, habitait la rue Saint-Honoré, il n'avait qu'à se mettre à

sa fenêtre pour voir tout ce qui se passait dans la rue Saint-Florentin. Il se montrait alors chaud partisan des doctrines de la Révolution, ce qui ne messéiait pas à un élève des philosophes; mais il eut beau donner ainsi des leçons de patriotisme, il finit par en recevoir de maîtres encore plus avancés, sous la forme de l'emprisonnement et puis de la proscription. Il n'en fallait pas moins pour décider de la conversion de Laharpe, qui brûla ses idoles de philosophe et de révolutionnaire, pour ne plus écrire que dans le sens de la religion.

Ce littérateur eut pour voisin Aremberg, comte de la Mark, député aux Etats-Généraux, qui réconcilia Mirabeau avec la cour et reçut son dernier soupir. Les hôtels d'Aremberg et de Marsan se se distinguaient sur la même ligne vers l'extrémité de notre rue. M. de la Vaupalière avait habité l'un des deux, mais après que les deux marquis de Plancy et d'Hautefeuille s'y fussent trouvés, littéralement ou pour ainsi dire, porte à porte.

A l'autre angle de la rue Royale et de la rue Saint-Honoré, un café tient depuis longtemps la place de l'établissement de Poupardin, marchand de vins, qui avait fait construire sa maison et y avait pour locataire le comte de Guiche vers la fin du règne de Louis XV. Avant que cette maison fût bâtie, il y en avait une autre à Meusnier, boulanger ordinaire du roi, contiguë à la propriété de David Borderelle, sculpteur du roi. Celle-ci touchait d'autre part à l'hôtel de François Guyet, marquis de la Sourdière, qui avait été écuyer de la Dauphine sous Louis XIV, et qui tenait au comte de Clermont-d'Amboise, comme le comte de Clermont à l'abbé de Villemareuil. Le plan de La Grive, qui a paru en 1728, souligne la maison du marquis d'un autre nom : De Thil. Toujours est-il que deux de ces hôtels abritaient, au commence-

ment de la Révolution, M. de la Madelaine, intendant du comte d'Artois, et la famille de Bongars.

Entre la rue Saint-Florentin et d'anciennes dépendances du couvent de l'Assomption se reconnaît une propriété qu'a occupée d'Invau, le ministre d'État, qui n'y succédait pas directement à Gestard, seigneur des Préaux. Dans le même quartier d'une ville que formerait, à elle seule, la rue Saint-Honoré, si elle se pelotonnait, on retrouverait l'un des appartements qu'a occupés un écrivain qui n'a pas à se plaindre de la postérité, bien que ses contemporains l'aient encore mieux traité. Dire que son principal mérite consiste à mettre les matières scientifiques à la portée de tous les lecteurs, n'est-ce-pas désigner Fontenelle ?

Aux filles de l'Assomption, dont les pensionnaires ne payaient que 500 livres tout compris, appartenait, sans solution de continuité, tout ce qui séparait le susdit Gestard des capucins de la rue Saint-Honoré. Ces religieuses, établies sous Louis XIII, étaient les nouvelles haudriettes. Leurs sœurs aînées tinrent un hôpital, dont le vocabulaire des rues de Paris rappelle que l'emplacement fut rue des Vieilles-Haudriettes. La supérieure de la communauté, en 1728, était Mme Marie de Richebourg, qui s'appelait de Sainte-Agathe en religion ; sœur Emilie Rolland (de Saint-Chrysostôme) y remplissait les fonctions d'économe, et sœur Marie de Sorel (de Saint-Jean-Baptiste), celles de secrétaire.

Est-ce quelques années avant la suppression des ordres monastiques et des communautés religieuses que, dans la salle actuelle du bal Valentino, s'ouvrit une école royale d'équitation ? Alors voyons-y une annexe du royal manége des Tuileries, où les Assemblées constituante, législative et conventionnelle réunirent les éléments

d'un droit nouveau, rationnel, mais athée, et d'application impossible tant qu'il y aura une armée. L'armée que composaient les moines était, à coup sûr, moins brillante, moins utile et moins nationale ; mais on l'eut à peine licenciée que l'effectif de l'autre s'augmenta d'un nombre égal d'hommes enlevés et au travail et à la vie de famille. Nous croyons, quant à nous, que l'école d'équitation s'est établie dans les murs mêmes des capucins, et par conséquent après eux. Déjà plusieurs d'entre eux avaient pu imiter l'exemple de Joyeuse, qui jeta le froc aux orties pour remettre son épée au service de Henri IV ; mais il leur eût été plus difficile de reprendre le capuchon, après avoir gagné le bâton de maréchal, comme le même Joyeuse, redevenant père Ange.

Dès l'année 1576, les capucins de Picpus avaient été placés par Catherine de Médicis dans ce quartier, alors faubourg. Révérends pères Louis-Marie d'Abbeville, prieur définiteur et gardien, et Agnen de Paris, vicaire du couvent, tant en leurs noms que comme commis et députés par les RR. PP. provincial et définiteurs des frères-mineurs des capucins de Paris, passaient déclaration au Terrier du roi, le 12 février 1702, pour la totalité de leur maison, bien qu'ils y fussent exempts du droit de cens. Ils y logeaient au nombre de 130 ; leur réfectoire était encore moins vaste que leur bibliothèque, forte de 25,000 volumes ; ils avaient, derrière leur église et leur cloître, un jardin et une porte de sortie sur la terrasse du jardin des Tuileries. L'ennemi veillait, par exemple, à l'autre porte de cette capucinière, quand les brillants salons de Mme Geoffrin réunissaient en face les philosophes de l'*Encyclopédie*, dont elle subventionnait la publication !

La terrasse, elle est encore dite des Feuillants,

parce que l'enclos des Feuillants y communiquait également, étant contigu d'un côté à l'enclos des Capucins et de l'autre à la cour du Manége. L'éloquent prédicateur Jean de la Barrière, abbé de Feuillant près Toulouse, réforma ses religieux, de l'ordre de Cîteaux, à la tête desquels il vint s'établir à Paris, sur un appel de Henri III. Le successeur de ce roi augmenta les prérogatives desdits religieux, les rendit bénéficiaires de dons faits à l'occasion du jubilé de l'année 1601 et posa la première pierre de la reconstruction des bâtiments qu'ils occupaient déjà. Leur crédit précoce à la cour n'avait pas empêché L'Estoile de trouver ces nouveaux moines aussi inutiles que les autres ; ils s'en consolèrent en devenant l'objet d'une prédilection honorifique à la cour de Rome. Lorsque les nonces arrivaient à Paris, ils descendaient d'abord chez les feuillants, où un appartement leur était réservé pour attendre qu'ils en eussent un autre. Le portail des Feuillants, en regard de la place Louis-le-Grand, *aliàs* Vendôme, ne fut achevé qu'en 1676 : un fronton y portait sur quatre colonnes corinthiennes, et le bas-relief dont il était décoré représentait Henri III, recevant les fondateurs du couvent. Y avait-il beaucoup d'églises plus ornées que la leur ? Quatorze chapelles en faisaient le tour ; dans l'une reposait, sous le marbre d'un mausolée, transféré depuis à Saint-Roch, le maréchal de Marillac, dont le cardinal de Richelieu avait fait tomber la tête en Grève le 10 mai 1631 ; une autre chapelle montrait un Saint-Michel, chef-d'œuvre de Simon Vouet. Dans le cloître, la peinture s'était inspirée des traits édifiants de la vie de Jean de la Barrière.

Les feuillants, au XVIII[e] siècle, n'avaient plus, à proprement parler, que leur noviciat rue Saint-Honoré ; il s'y trouvait pourtant 40 de ces religieux de

l'étroite observance de Saint-Bernard, alors que l'*Encyclopédie* se ravitaillait de l'autre côté de la rue. On y entrait en religion sans dot; mais la pension des novices était ordinairement de 300 livres. Le couvent se trouvait rue d'Enfer.

Quoique de royale fondation, les feuillants voisins des Tuileries payaient 10 sols et 12 deniers parisis au roi, tous les ans, à la Saint-Rémy, pour sept maisons, qui en avaient d'abord fait neuf; nous en sommes avisé par une reconnaissance, à la date du 8 juin 1701, et qu'a signée le révérend père dom Charles de Saint-Augustin, prêtre, religieux et syndic du monastère royal de Saint-Bernard, ordre de Cîteaux, congrégation des Feuillants, tant en son nom que comme fondé de pouvoir des RR. PP. prieur et religieux. C'est vingt-sept ans plus tard qu'un fils et petit-fils de chirurgien, privé d'un protecteur intelligent par la mort de l'évêque de Bayeux, entrait comme novice chez les feuillants, bien qu'il se fût préparé tout d'abord à suivre la carrière de son père et de son aïeul. Ce disciple de saint Cosme ayant pris en religion le nom du patron de son art, frère Cosme fit profession en 1740. Seulement il n'en continua que mieux à se livrer à l'exercice de sa profession antérieure; il devint une célébrité, comme oculiste et surtout comme lithotomiste. Décidément les moines avaient du bon! Celui dont nous parlons gagna de l'argent, à force d'être appelé au chevet des pierreux opulents; les pauvres en avaient une bonne part. Il établit sur un excellent pied l'apothicairerie de son couvent, dont elle devint la merveille, quoique l'ornementation du réfectoire fût remarquable, et il y avait de quoi faire honte à tous les hôpitaux du temps. Frère Cosme vécut jusqu'en 1781.

Marmontel n'avait pas encore son domicile dans un passage qui s'était ouvert, sous la Régence,

à travers le jardin des Feuillants pour que Louis XV enfant vînt plus facilement entendre la messe dans l'église de ce monastère. Pourtant l'historiographe de France, secrétaire-perpétuel de l'Académie-Française, coudoya des feuillants pendant plusieurs années dans ce passage et ne vida les lieux qu'après eux. On ne le revit à Paris que quand la carmagnole ne fut plus à la mode rue Honoré, et il eut vers la fin de sa vie un siége au conseil des Anciens.

Lorsque deux camps se formèrent dans la société des Amis-de-la-Constitution, les révolutionnaires quand même la convertirent en club des Jacobins et les républicains plus modérés s'en séparèrent, pour fonder le club des Feuillants. Ce dernier, comme Lafayette en était l'âme, eut un instant assez d'influence pour que tout le parti constitutionnel en fût qualifié le parti Feuillant; mais on ne tarda pas à le taxer de royalisme, et il ne se tint guère plus d'une année. Louis XVI et sa famille furent amenés aux Feuillants le soir du 10 août 1792, et ils en sortirent le surlendemain, pour être internés au Temple.

D'aucuns ne disent-ils pas que ce couvent a été entièrement rasé au profit des rues de Castiglione et de Rivoli, perçées en 1804? Voyons si l'exécution n'a réellement laissé debout rien qui vaille. L'acte de décès est en règle pour la colonnade, pour le jardin, pour le passage, *etc.*, voire même pour une maison qui attenait au portail, et dont le loyer était payé, avant 89, par Moncloux père et fils aux feuillants. Par exemple, je n'hésite pas à délivrer un certificat de vie aux bâtimens qu'occupaient les religieux à la même époque, c'est-à-dire aux nos 229, 231, 233 et 235, dont le dernier donne le bras à un immeuble de la rue Castiglione. Le millésime 1792 y figure sur la porte d'un layetier-emballeur, dont un prédé-

cesseur a pu coopérer au déménagement du club de Lafayette.

Pierre-Vincent Bertin, trésorier-général des parties-casuelles, avait acquis un hôtel à deux corps, édifié sur les dessins de Lassurance pour Puffort, conseiller d'État, oncle du célèbre Colbert; il mourut en 1711. Ses héritiers vendirent au maréchal de Noailles, propriétaire d'abord de l'autre côté de la rue, qui cessa de vivre en 1766. Les Noailles conservèrent l'habitation principale et une galerie de tableaux, dont elle était ornée, jusqu'au moment de la Révolution. Lebrun, duc de Plaisance, s'y fixa vers la fin de l'Empire. Puis Périer frères et Chéronnet morcelèrent l'immeuble, en ouvrant, sur partie de son emplacement, la rue d'Alger, année 1830. Le 223, occupé sous Louis XVI par M. Doazan, avait eu qualité de petit hôtel de Noailles. Lequel des deux immeubles fut aussi le logis du fermier-général Nivelle de la Chaussée? Ce financier eut pour neveu l'auteur dramatique Lachaussée, dont Voltaire dit: « C'est un des premiers après ceux qui ont du génie. » La même famille Lachaussée s'est alliée, dans son meilleur temps, à celle du chroniqueur dont ton indulgence, ô lecteur, fait le succès.

Un cabinet de peinture rivalisait avec celui du duc de Noailles; M. de Saint-Nom en avait réuni les éléments dans une maison où demeura ensuite le docteur Guillotin: c'est le 217.

D'Armenonville, directeur-général des finances, inaugura le 213, tout au commencement du XVIIIe siècle. Le président Hénault, membre de l'Académie-Française et de celle des Inscriptions, y rendit l'âme à un âge avancé. Après quoi M. de Boulogne, père du chevalier de Saint-Georges, y établit son cabinet de médailles et son bureau pour la liquidation de l'ancienne compagnie des Indes, qui l'avait eu pour intendant. Ce fut ensuite l'hôtel

de M. de Jonzac. L'abbé Alary finit par y ouvrir et présider, à l'entresol, le club de l'Entresol.

Un peu plus bas, Bernin, marquis d'Ussé, conseiller du roi en ses conseils et contrôleur de ses finances, n'avait pas moins de six propriétés, mais il n'en habitait qu'une seule. Sa dernière maison lui donnait mitoyenneté avec Guillaume de Faverolles, capitaine de dragons au régiment de Breteuil, lequel nous fait l'effet d'avoir suivi de près, au 205, Mme de la Sablière.

Vous rappelez-vous que Lafontaine n'a pas vécu moins de vingt ans chez Mme de la Sablière? Il y était d'autant plus à son aise que M. de la Sablière et sa femme se donnaient réciproquement la même somme de liberté. Un magistrat leur disait, il est vrai: — On aime trop dans votre maison, j'y voudrais quelques intervalles. Les bêtes, elles-mêmes, se contentent d'une saison...

— Sans cette différence, mon cher robin, lui répliquait la maîtresse du logis, est-ce qn'il y aurait des bêtes?

Mais, à la mort de son mari, accident compliqué des froideurs de Lafare, Mme de la Sablière se retourna du côté de la religion, en se retirant aux Incurables. Elle contribua, encore plus que Racine, à la conversion du bonhomme, qui céda aux exhortations de Pouget, vicaire de Saint-Roch. Le jour où cette amie précieuse cessa de vivre, Lafontaine rencontra le conseiller d'Hervart, qui avait aussi pour le poëte une affection sincère que partageait sa femme, et qui demeurait à l'hôtel d'Epernon, rue Plâtrière (Jean-Jacques-Rousseau). — J'allais vous prendre, lui dit le magistrat, pour vous installer près de nous.

— Vous voyez bien que j'y allais, répondit simplement le poëte.

Il y finit effectivement ses jours.

Entre l'hôtel La Sablière et la rue Saint-Vincent, autrement du Dauphin, la veuve de l'illustre Lenôtre, née Lescot, était propriétaire, du temps de M. de Faverolles. Les grandes écuries du roi condamnaient ladite rue à l'emploi de cul-de-sac alors qu'on ne passait pas aux Tuileries par les cours du Manége, et leurs dépendances bordaient la rue Saint-Honoré, depuis celle du Dauphin jusqu'à l'emplacement de celle des Pyramides.

Au fond du 181, un café du Bosquet prend le frais. Nos pères en ont connu un autre sous cette enseigne bocagère, dans la même rue, mais près la rue du Four (1), où trônait une limonadière, dont la beauté fit courir tout Paris et qui ensuite s'exhiba au café des Mille-Colonnes. A l'échelle patibulaire des évêques de Paris au moyen-âge font allusion les inscriptions angulaires de la rue de l'Echelle, un peu plus bas dans l'ordre numérique. En revanche, il ne reste une panse d'*a* ni de l'ancienne chapelle Saint-Nicaise, ni de sa rue, à la sortie de laquelle fit explosion la machine infernale du 3 nivôse an IX.

Le café de la Régence, que l'élargissement de la place du Palais-Royal a renvoyé non loin de là, n'est plus que l'ombre de lui-même, comme académie de joueurs d'échecs : quelques descendants de Philidor se réunissent encore, pour faire la partie, dans une salle de ce café d'origine plus que séculaire, derrière une galerie où l'on fume, qui intercepte l'air et le jour. Seulement le voisinage de l'Opéra y attira aussi des musiciens et leur cortége d'amateurs, opposant école à école dans leurs discours passionnés. Que de parties d'échecs y furent interrompues par d'ardentes sorties pour ou contre Rameau, Lulli, Piccini, Mondoville,

---

(1) Aujourd'hui rue Vauvilliers.

Dauvergne ! Au nombre des habitués de ce temps-là se remarqua Jean-Jacques Rousseau, et il attira même tant de curieux aux portes que le lieutenant-de-police finit par y placer une sentinelle. Le café de la Régence dessert, avec plusieurs autres, les entractes du Théâtre-Français ; mais les spectateurs du théâtre qui avait été celui de Lulli et de Molière, de l'autre côté du Palais-Royal, n'avaient pas de meilleure salle d'attente. A ses tables encore n'étaient pas rares les auteurs et les journalistes quand Alfred de Musset y prenait de l'absinthe et Sainte-Beuve du chocolat. Aujourd'hui, par exemple, l'allemand se parle autant que le français dans cet établissement, qui fut si parisien depuis la Régence jusqu'au second empire, et la bière y coule comme de source.

L'Oratoire, temple protestant depuis 1802, s'édifia sur le plan de Lemercier, pour la congrégation oratorienne, de 1621 à 1630. La petite rue, récemment agrandie, qui doit à cette fondation de s'appeler de l'Oratoire, avait été habitée par le roi des Ribauds, officier chargé de l'exécution des sentences du prévôt de Paris et autorisé à prélever un droit sur les jeux de la cour et la prostitution. Verniquet, au commencement de la Révolution, débitait lui-même son immense plan de Paris en feuilles, à cette adresse : maison d'Angivilliers, rue de l'Oratoire, n° 146. Les prix du concours des écoles centrales se distribuaient en l'an IX et en l'an X dans la ci-devant église de l'Oratoire.

Il y avait plus bas encore, dans notre rue, deux ou trois magasins de comestibles ; un seul a survécu, c'est l'hôtel des Américains, dénomination prise en 1765 : Leduc est chef de l'établissement, Leduc, dont l'aïeul et le père ont traité à Montmorency, à l'enseigne du Cheval-Blanc, toutes les générations de Parisiens qui ont fait des parties de plaisir depuis le règne de Louis XV !

L'hôtel du Grand-Conseil appartenait au président d'Aligre, avant l'hôtel de Verthamont: le grand-conseil y tenait alors ses séances. La marquise de Verderonne et la duchesse de Luynes disposaient, en l'an 1700, des deux maisons séparées l'une de l'autre par la porte de cet hôtel, qui, sous Louis XV, était déjà dit cour d'Aligre et morcelé de façon à recevoir bon nombre de petits locataires. Le sieur Roze y faisait valoir, vers le même temps, la cuisine de son restaurant à la carte, en le qualifiant *Maison de Santé*: cet établissement était le premier où l'écot ne se payât plus à tant par tête. Chez l'apothicaire Cadet de Rosne, dont la boutique donnait rue Saint-Honoré, et l'officine cour d'Aligre, dépôt était tenu dès 1787 des eaux d'Enghien et de Passy. Quelques années auparavant, l'architecte Gabriel avait son domicile en regard de la rue du Four.

Plus près de la rue Tirechappe (1) que de celle des Bourdonnais, le célèbre Lavoisier a possédé deux petites maisons. Deux autres, au coin de la rue des Déchargeurs (2), ont appartenu à Le Fouin, conseiller au parlement, et l'une d'elles nous rappelle encore, par le buste dont elle est ornée, qu'Henri IV fut assassiné à quelques pas de là, rue de la Féronnerie. On lit au-dessus de ce buste :

Henrici Magni recreat prœsentia cives,
Quos illi œterno fœdere junxit amor.

L'ermitage de Notre-Dame-des-Bois, d'où sortait l'église Sainte-Opportune, avait d'abord laissé son nom à la maison suburbaine de l'Ermitage, et celle-ci avait ensuite ceint pour écusson un Plat-

(1) Absorbée par la rue nouvelle du Pont-Neuf.
(2) Qui n'est que raccourcie.

d'Etain. Or l'abbesse de Montmartre Agnès Desjardins, poursuivie par ses créanciers, résidait tout bonnement en l'année 1436 à l'hôtel du Plat-d'Etain, rue Saint-Honoré, quartier des Bourdonnais.

Que si l'enceinte de Philippe-Auguste avait mis la porte de Paris, dans la rue Saint-Honoré, à la hauteur de l'Oratoire, le Paris de Charles V y reculait sa limite jusqu'à l'ancienne rue du Rempart, dont un côté seul est debout (1). La porte Saint-Honoré qui s'élevait rue Royale fut bâtie sous Louis XIII et démolie en 1733.

---

(1) La petite rue du Rempart-Saint-Honoré n'était pas encore, en 1861, absorbée par la place nouvelle du Théâtre-Français.

Rue du Dauphin. (1)

Les grandes écuries du roi englobaient, rue Saint-Honoré, une demi-douzaine de maisons, sous Louis XIV, et avaient une entrée à-peu-près où se trouve la rue des Pyramides. Elles communiquaient avec le manége royal, dont la cour s'étendait jusqu'à l'emplacement de la rue Castiglione. Une porte du Manége faisait alors de la rue du Dauphin un cul-de-sac, dit de Saint-Vincent, qui devenait une rue lorsque cette porte livrait passage aux gens pour se rendre au jardin des Tuileries ou en revenir.

Après le nº 1 de la rue actuelle et une maison contiguë, qu'on a démolie pour faire place à la rue de Rivoli, venait immédiatement le Manége. Les propriétaires des deux maisons étaient, au commencement du XVIIIe siècle, messires Louis et Jacques Bossuet. Or l'illustre évêque de Meaux n'avait pas encore cessé de vivre, et ses prénoms étaient Jacques-Bénigne. Mais un de ses neveux s'appelait tout comme lui et devint évêque de Troyes ; compromis comme janséniste par ses écrits, il donna sa démission en 1742.

Beaulieu, apothicaire du roi, possédait la maison d'en face, après laquelle en venait une au roi, puis une à Prosper Charlot, ordinaire de la musique royale, et encore une au roi, actuellement nº 10.

La rue Saint-Vincent, que prenait le Dauphin pour aller des Tuileries à Saint-Roch, changea

---

(1) Notice écrite en 1861.

de nom en son honneur vers 1744. Ce prince, tout dévôt qu'il était, n'avait pas le fanatisme du droit divin qui l'appelait à régner, et les catholiques libéraux doivent d'autant moins se féliciter qu'il n'ait pas assez vécu pour répondre à cet appel. Un jour qu'il se faisait lire, en prenant son bain, la *Gazette de Hollande*, qui parlait de la condamnation de l'*Emile* de Jean-Jacques. — C'est bien fait, dit littéralement le Dauphin ; ce livre attaque la religion, il trouble la société, l'ordre des citoyens, il ne peut servir qu'à rendre l'homme malheureux ; c'est fort bien fait.

— Il y a aussi, ajouta le lecteur, il y a le *Contrat Social*, qui a paru être très-dangereux.

— Quant à celui-là, c'est différent, reprit le prince héréditaire, il n'attaque directement que l'autorité des souverains ; c'est une chose à discuter. Il y aurait beaucoup à dire : c'est susceptible de controverse.

Sophie Arnould égayait, pour sûr, de sa cour galante la rue du Dauphin, deux années après l'apparition d'*Emile*. Le prince de Conti, qui vieillissait, avait beau mettre de planton son grison au coin de de la rue, cette surveillance indiscrète empêchait-elle M. de Chamboran, le colonel des hussards-chamboran, de s'endetter près de la belle d'une rente, rehaussée par des arrérages? N'avait-elle pas, en outre, quelque chose comme un passion pour le comte de Lauragais ? Ce dernier l'emporta sur ses rivaux, mais n'en manqua jamais. Il rencontra plus souvent que les autres, chez la spirituelle actrice, le prince d'Hénin, qu'elle appelait le *nain des princes* à cause de sa taille exigue, et qui avait la réputation d'être l'homme le plus ennuyeux de France. M. de Lauragais, las d'une telle persistance, assembla des médecins pour une consultation sur ce sujet : l'ennui peut-il donner de graves maladies aux

gens qui n'ont pas recours à des préservatifs avant qu'elles se déclarent ? De la réponse, qui fut affirmative, on dressa aussitôt procès-verbal, et le prince d'Hénin en reçut signification par huissier, avec sommation d'avoir à ne plus reparaître chez Sophie.

Le topographe Deharme était logé aux grandes Ecuries et y vendait lui-même son nouveau plan de Paris en 1766.

A vingt-un ans de là, l'hôtel et les bureaux du baron de Breteuil, ministre chargé du département de la maison du roi et du gouvernement de Paris, étaient numérotés 1 dans la rue du Dauphin, et le cabinet des plans de M. Hazon, architecte du roi, 17.

Lorsque la Convention siégeait dans la salle du Manège, cette rue, y servant d'avenue, passa rue de la Convention. Elle s'appela aussi, mais peu de temps, rue du 13 Vendémiaire, quand le général Bonaparte eut tiré le canon, à Saint-Roch, sur la garde nationale, pour le salut de l'assemblée qui avait concentré en elle tous les pouvoirs de l'Etat par l'abolition de la royauté. La rentrée des Bourbons restitua le titre princier aux quatre angles de la rue ; puis on y substitua Trocadéro, en commémoration de la prise de ce fort. Dauphin reprit le dessus en 1830 jusqu'au retour de l'appellation républicaine, que de nouveau mit au rebut le gouvernement de Napoléon III.

Rue Saint-Florentin. (1)

Les orangers du jardin des Tuileries, renouvelé par le crayon de Lenôtre, prenaient leurs quartiers d'hiver près du Rempart de la ville, sur l'emplacement présentement occupé par le ministère de la marine et par l'entrée de la rue Saint-Florentin. Le reste de la rue formait alors le cul-de-sac de l'Orangerie. Louis de Clermont, comte de Chiverny, y possédait une maison à porte cochère, que nous croyons le 11, et qui pouvait très-bien communiquer avec l'hôtel de Clermont-d'Amboise, indiqué rue Saint-Honoré : elle tenait d'un côté au mur du parapet du Rempart, qui régnait jusqu'aux Tuileries, et de l'autre à la propriété de l'abbé de Villemareuil, laquelle ouvrait aussi sur le cul-de-sac une de ses deux portes cochères. A l'autre coin, Gestard ne possédait pas moins de trois maisons, pareillement contiguës à celle que nous lui avons vue rue Saint-Honoré. Les dames de l'Assomption avaient ensuite une sortie sur le cul de-sac.

Louis XV donna aux échevins, le 21 juin 1757, un tronçon du Rempart et l'Orangerie, à la charge d'ériger l'impasse en une rue, qui devait s'appeler de Bourgogne, en mémoire du duc de Bourgogne, père du roi, et à condition aussi d'y établir les bâtiments en arrière-corps de la place Louis XV, dont ladite rue devait suivre le plan par des constructions uniformes. Cette dernière obligation disparut du cahier des charges un an après, en considération sans

---

(1) Notice écrite en 1861.

doute de ce que des maisons antérieurement bâties empêchaient d'étendre à la rue la régularité de la place.

L'architecte Gabriel, qui avait dessiné le plan dans son entier, n'en construisit pas moins les n°s 7 et 9 d'à-présent. Dans le premier de ces hôtels fut élevé M. de Morny sous les yeux paternels de M. de Flahaut, qui le plaça dans la pension Muron, pour y suivre les cours du collége Bourbon. Dans l'autre, le prince Poniatowski, sénateur de naissance, cultive la musique : la place qu'il tient dans la rue était occupée par le maréchal de Ségur au commencement du premier empire.

Un terrain vis-à-vis avait appartenu au traitant Samuel Bernard ; il s'y éleva, sur le dessin de Chalgrin, émule de Gabriel, un magnifique hôtel pour le compte d'un ministre, M. de Saint-Florentin, celui de tous les membres de la famille Phélypeaux de la Vrillière qui abusa le plus des lettres-de-cachet. Pour faire sa cour au favori du maître, le conseil d'État du roi décida, le 11 mars 1768, que ladite rue de Bourgogne échangerait ce nom d'un prince du sang royal contre celui de Saint-Florentin. Au commencement du règne de Louis XVI, l'hôtel appartenait au duc de Fitzjames, qui le vendit en 1787 à la duchesse de l'Infantado. On y établit, en 1793, la manutention de salpêtre de la section des Tuileries. L'ouverture de la rue de Rivoli enleva des bâtiments à cette propriété, avant que le marquis d'Hervas la vendît à M. de Talleyrand, et ce prince des diplomates y donna l'hospitalité à l'empereur Alexandre en 1814. La Charte y fut élaborée, non pas sans que Mme de Staël eût contribué à sa rédaction. M. de Talleyrand, qui mourut plein de jours dans l'ancienne résidence du ministre de Louis XV, s'y trouva remplacé par la princesse de Liéven. Cette femme d'un esprit distingué n'y

ferma pas le salon politique, appelé à de nouvelles surprises : M. Guizot en faisait les honneurs pour elle.

M. de Rothschild dispose, en ce temps-ci, de presque toutes les maisons de la rue qui répondent aux chiffres pairs. C'est le Samuel Bernard de notre époque, et bien des gens en feront compliment au financier du règne de Louis XIV.

Rue Pasquier,

NAGUÈRE

de la Madeleine. (1)

Mlle de Sarpe et sa Famille. — *N^os* 14, 18, 22, 29 *et* 61.

Un notaire de la rue Saint-Honoré, nommé Laballe, avait fait de mauvaises affaires ; au lieu de s'en relever, il mourut, en ne laissant à sa veuve que deux filles. Mme Laballe était encore jolie et plus coquette que jamais ; elle avait toujours aimé le monde, qui l'avait payée de retour, et ses filles n'étaient pas élevées pour le cloître. Des clients de son mari vinrent lui apporter leurs compliments de condoléances, rue de la Madeleine, dans la maison d'un M. Casaubon, où elle avait arrêté un logement ; ils y firent la cour à la mère, qui n'avait pas encore désespéré d'un bon parti pour elle-même, mais qui ne cachait pas les filles dont elle paraissait la sœur aînée.

La plus jeune, bien qu'elle n'eût pas l'âge d'être pourvue, épousa lestement un sieur de Sarpe, valet-de-chambre de Louis XV, qui vivait plus à Versailles

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue de la Madeleine, qui ne portait pas encore le nom du duc Pasquier, ancien grand-référendaire de la chambre des pairs, finissait à la hauteur de la rue Neuve-des-Mathurins; elle se prolonge actuellement jusqu'à la rue de la Pépinière. Au milieu de son ancien parcours, elle est traversée par le boulevard Malesherbes, dont il n'y avait que l'amorce de posée.

qu'à Paris et qui devint pourvoyeur de la maison de la reine. Par malheur, le nouvel époux en profita pour faire banqueroute, et il leva le pied, en renvoyant rue la Madeleine une épouse désabusée vite d'un rêve d'amour et de fortune.

Elle y trouva Mme Laballe toute seule, mais dans les meilleurs termes avec sa fille aînée. Celle-ci habitait le faubourg Saint-Germain, dans un luxe de meubles et d'atours dû aux largesses d'un galant protecteur, M. de la Boissière, le fermier-général, qui allait la faire débuter sous le nom de Mélanie à la Comédie-Française. La cadette avait-elle intérêt à prendre aussi un nom de guerre? Celui de son mari lui en paraissait un. Elle devint la maîtresse de M. de Machault, contrôleur-général, qui ne l'appelait que Mlle de Sarpe, une fois installée dans un appartement de la rue du Four-Saint-Honoré (1).

M. de la Boissière fut remplacé auprès de Mélanie par M. Bertin, des parties-casuelles, qui ne la garda pas longtemps, car cette actrice mourut bientôt en couches; elle laissa des nippes et des bijoux en si grand nombre et d'un tel prix que sa mère s'en fit 3,000 livres de rente.

Quant à Mlle de Sarpe, M. de Machault ne la congédia qu'avec le même revenu en viager, et elle avait de quoi plaire à bien d'autres : minois plein d'agaceries, peau blanche, esprit orné, enjouement des pieds à la tête. M. Fontaine, qui était secrétaire du duc d'Orléans, vécut avec cette femme dont les attraits franchissaient, sans broncher, l'étape de la trentaine, et qui en ce temps-là avait presque un salon, où elle aimait à recevoir, dans une maison de la rue des Bons-Enfants. La belle s'éprit du chevalier de Mézières, qui, étant la coqueluche de plusieurs grandes dames, dérogea

---

(1) Présentement Vauvilliers.

par diversion. Elle avait, d'ailleurs, un tempérament à se rendre souvent à Versailles, pour ajouter des relations encore plus éphémères au ressouvenir du mariage qui l'y avait amenée pour la première fois. Et pour comble, Mme de Rannes, autre femme galante dont nous avons plus d'une fois quelque chose à dire, était encore plus que l'amie de cette fille du notaire Laballe.

Le nid d'où se sont échappés les deux oiseaux que nous venons de suivre dans leur vol à travers un monde peu connu, la chronique rétrospective le découvre au n° 14, dans la rue dont le nom figure en tête de la présente notice. Le comte de Caraman était alors propriétaire du n° 6, qui avait deux portes et contenait 1145 toises; M. Chevery de la Chapelle, du n° 18; M. Bouret de Valroche, du n° 22; M. Vialat, du n° 29.

Cette rue n'allait encore que jusqu'à l'ancienne église de la Madeleine, située au second coin de la rue de la Ville-l'Évêque et nationalement vendue le 4 pluviôse an v; elle se prolongea en 1792 sur un terrain provenant des religieuses de la Ville-l'Évêque et acquis par M. de Montessuy. La maison qui répond au chiffre 61 fut édifiée ou refaite à cette époque par le citoyen Chagot, munitionnaire et banquier: nous croyons qu'elle avait appartenu, sous l'ancien régime, aux religieuses d'à-côté.

Rue de l'École-de-Médecine. (1)

Le Collége d'Ainville. — L'École de Chirurgie. — L'École de Dessin. — Le Collége de Bourgogne. — Les Prémontrés. — Le Couvent et le Club des Cordeliers. — Marat. — Charlotte Corday. — Histoire d'une Tourelle. — La Porte Saint-Germain. — Le Conventionnel Legendre. — La Boucherie Saint-Germain. — Le Passage de la Treille. — Le Café des Comédiens.

La rue de l'École-de-Médecine formait aux siècles précédents celle des Cordeliers et celle des Boucheries-Saint-Germain, dite d'abord Grand-rue-de-Germain.

Près la rue de la Harpe, côté des nombres pairs, était le collége d'Ainville, fondé l'an 1380 par Michel d'Ainville, archidiacre d'Ostrevan au diocèse d'Arras, tant en son nom que comme exécuteur testamentaire de Gérard et Jean d'Ainville, ses frères. Ils avaient approvisionné douze boursiers, y compris le principal et le procureur, dont six à prendre dans le diocèse d'Arras et six dans celui de Noyon : les uns et les autres devaient être de condition libre, âgés de 14 ans au moins, clercs tonsurés, et leur instruction se défrayait jusqu'à la théologie inclusivement. L'hôtel d'Ainville était concédé à cette institution, avec 318 livres 16 sols 10 deniers de rente foncière, à prendre sur les halles et moulins de la ville de Rouen, et avec la maison et la grange dites des

---

(1) Notice écrite en 1859.

Barrois, à Arras : dot que par la suite a grossie l'adjonction de parties de rentes, de maisons et de terres labourables. La collation aux bourses était dévolue aux doyens et chapitres de Noyon et d'Arras ; mais le pénitencier de l'église de Paris était constitué en même temps visiteur et censeur à perpétuité du collége, aux termes des statuts, confirmés par Americ, évêque de Paris. Deux autres bourses furent dues, en l'année 1733, à la pieuse reconnaissance de l'ancien boursier Louis de Targny, abbé de Saint-Lô, sous-bibliothécaire du roi. Les engagements constitutionnels de la maison étaient exactement remplis en 1762, lors de la concentration des petits colléges à Louis-le-Grand : le principal touchait 1,000 livres, et le procureur 900. Le collége était entouré de onze maisons qui lui appartenaient, grevées de cens au profit du chapitre de Saint-Benoît : la rue des Cordeliers en comptait quatre et les autres donnaient rue de la Harpe, rue Pierre-Sarrasin.

Une des deux grandes portes de l'établissement pédagogique se reconnaît dans cette dernière rue : elle est la principale entrée des ateliers de Charrières, fabricant d'instruments de chirurgie. De ce côté, la rue Pierre-Sarrasin reste à-peu-près la même qu'à l'époque où le collége en était maître.

La rue des Cordeliers donnait pour vis-à-vis à cette plantation de futurs docteurs, Saint-Côme, dont l'église et le presbytère étaient dans la censive de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, ainsi que trois maisons, possédées par ladite église, savoir deux rue de la Harpe et une rue des Cordeliers, cette dernière servant alors d'école, tenue pour les filles pauvres par les sœurs de la Charité. La cure de cette petite église, érigée en paroisse l'année 1212, passa en 1345 à la nomination de l'université de Paris ; le bâtiment n'en a disparu qu'au milieu du règne de Louis-Philippe. Ce qu'elle avait rue

de la Harpe, avant l'aliénation révolutionnaire, n'est pas encore démoli, mais ne tardera pas à déblayer un des vieux carrefours de Paris, qu'agrandissent en fuyant ses angles. Les Romains avaient pu y célébrer eux-mêmes, si près des Thermes, leurs compitales ! Mais ces fêtes en l'honneur des dieux domestiques, pourraient-elles se donner dans des carrefours neufs, où chacun n'est que par hasard de son quartier, de sa maison ?

Il restera, par exemple, au nº 5 de la rue un bâtiment polygonal, dont les traditions étaient liées à celles de l'église qui n'est plus, par une longue contiguïté et une communauté patronymique. L'école de Chirurgie, sous la forme d'une confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien, fut créée en cet endroit, à la sollicitation de Jean Pitard, chirurgien de Louis IX à l'époque de la création, puis de Philippe-le-Hardi et de Philippe-le-Bel. Tous les lundis on donnait gratuitement à Saint-Côme les soins que l'état des malades réclamait de la médecine, en tant qu'opérations manuelles. De plus, l'an 1437, les maîtres-chirurgiens de la confrérie furent admis au nombre des écoliers ou suppôts de l'université, à la condition de suivre les écoles de Médecine ; leur art s'érigea donc en science, et ils furent distingués des chirurgiens-barbiers, bien que ceux-ci se contentassent rarement de raser, de saigner et même d'accoucher. Les premiers portaient le titre de chirurgiens de robe-longue ; les autres n'étaient que de robe-courte, et de nombreux procès n'ayant pas assez bien tiré la ligne de démarcation, l'on se fit ensuite des concessions réciproques, puis il y eut fusion à des conditions respectivement honorables. Jean de Précontal ou Pracomtal, premier barbier de Henri III, se trouvait à la tête des barbiers-chirurgiens lorsque ce roi prit souci des progrès et de l'honneur du collège des chirurgiens de

Paris, en tenant la main aux recommandations qu'avait faites François Ier, et que plus tard renouvela Louis XIII, de n'y garder personne ignorant la grammaire, étranger au latin, ou qui se dispensât du service des malades le lundi de chaque semaine. En somme, les barbiers-chirurgiens furent eux-mêmes admis à titre d'écoliers par la faculté de Médecine; seulement on leur défendit de se dire bacheliers, licenciés, docteurs, membres d'un collège, eux qui n'étaient reconnus qu'aspirants, que maîtres, que membres d'une communauté; les lectures et les actes publics leur furent interdits également. A cela près, il y eut égalité. La société resta sous la direction du premier chirurgien du roi, prévôt perpétuel, et de quatre prévôts électifs; les aspirants n'y passaient maîtres qu'après un examen subi devant trois docteurs-médecins et une thèse publique, soutenue en latin, dont trois exemplaires étaient remis au doyen de la faculté de Médecine.

L'amphithéâtre anatomique fut reconstruit en l'année 1694, tel que nous le revoyons à l'extérieur, si ce n'est que son petit dôme n'a plus le même couronnement. Belle édition encore pour un dystique lapidaire de Santeuil, dont le latin, en général, porte bonheur aux monuments !

Ad cædes hominum prisca amphitheatra patebant,
Ut discant longùm vivere nostra patent.

De l'école de Chirurgie, devenue académie royale, le service hebdomadaire et gratuit se faisait encore au commencement de la Révolution. Elle avait été transférée par Louis XV à l'Ecole-de-Médecine, édifice qu'on venait d'élever par ses ordres, de l'autre côté de la rue, spécialement pour la chirurgie. De sorte que le roi put établir, en 1767, dans l'amphithéâtre de Saint-Côme une

école de dessin gratuite pour 1,500 enfants, qui d'abord s'était tenue au collége d'Autun, rue Saint-André-des-Arts, et qui depuis lors n'a plus changé de place.

Avant l'École-de-Médecine et, qui plus est, avant l'académie de Chirurgie, le collège royal de Bourgogne avait eu d'autres élèves à la même place. Seulement Claude Boulier, principal, d'accord avec le chapelain et les boursiers de ce collége, reconnaissait en 1736 devoir le cens à Saint-Germain-des-Prés pour plusieurs maisons, sises rue des Cordeliers, rue du Paon et petite rue du Paon, bâtiments qui n'ont pas en bloc disparu, puisque nous en reconnaissons dans les deux rues du Paon, maintenant rue et impasse Larrey.

Lors de la suppression des petits collèges, qui fut une banqueroute pour les âmes auxquelles ils devaient des messes, mais qui fut une bonne affaire pour l'université de Paris, Claude-Gabriel Moreau, docteur en Sorbonne, principal, et Jean-Baptiste Mignot, docteur en théologie, chapelain, présentaient un mémoire à leurs seigneurs, MM. du parlement, pour satisfaire à l'ordonnance de MM. les commissaires Valette, Leneveux, Fourneau et D. Gigots, en date du 20 octobre 1762. Cette pièce, qui est encore à imprimer, rappelle que Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe-le-Long, légua le prix de son hôtel de Nesles et 200 livres parisis de rente, à prendre sur les profits du sceau de la prévôté de Paris, pour fonder ce collége. Les exécuteurs testamentaires de la reine étaient le cardinal du Bertrand, évêque d'Autun, le père Nicolas de Lyre, cordelier, Thomas de Savoye, chanoine de l'église de Paris, et le père Guillaume de Vadinq, aussi cordelier. Il y avait provision pour que vingt écoliers étudiassent dans la faculté des Arts, notamment en philosophie : *In Logicalibus et Naturalibus duntaxat et non in*

aliâ facultate. La nomination aux bourses appartenait alternativement au chancelier de l'université de Paris et au gardien du grand-couvent des Cordeliers; mais il fallait que tout candidat, *sufficienté fundatus in Grammaticalibus*, eût fait sa rhétorique. Quels étaient en dernier lieu les collateurs aux bourses, qu'on appelait dans tous les colléges MM. les supérieurs-réformateurs? l'abbé Thiéry, comme chancelier de l'université, et révérend père Barbe, comme gardien des Cordeliers. Le nombre des boursiers avait été réduit; plusieurs fois même les titulaires avaient temporairement cessé de vivre en commun. Les élèves portaient l'habit long. Il y avait, outre les élèves, des locataires-étudiants, par exemple l'abbé de Larochefoucauld et M. de Montrond, payant dans leur adolescence son hospitalité au collége royal de Bourgogne, ainsi que des professeurs d'autres colléges et de vieux prêtres, nommément Charpentier, auteur du *Glossaire de Ducange*, et le susdit Leneveux, ancien recteur de l'université.

De l'École-de-Médecine font encore partie deux anciens corps de bâtiment, qui n'étaient pas au collége de Bourgogne, et qu'habitent des professeurs, des employés de la Faculté. La veuve de Raymond de Ponson, officier au régiment de Bourgogne, les possédait vers le milieu du XVIII[e] siècle, époque où la petite rue du Paon était déjà un cul-de-sac, auquel cette propriété tenait par-derrière. M[me] de Ponson l'avait acquise des héritiers et légataires de Philippe de Massac, que son père y avait précédé. M. Cornu, président au parlement, occupait un appartement au-dessus de la porte cochère qu'avait la maison Ponson sur la rue des Cordeliers. Le roi l'acheta en 1782 pour que, réunie à l'hospice établi par un édit de 1774 à l'école, elle servît d'emplacement aux lits de fondation royale.

Ces bâtiments tenaient aussi à l'église de Sainte-

Anne, chapelle des Prémontrés, fondée au XIIIe siècle, et dont le chœur est transformé en un café, à l'angle de la rue Hautefeuille. Du collége des Prémontrés, qui ne formait que des chanoines pour cet ordre, il reste presque tout l'édifice, dans les deux rues où il fait encoignure. La ferrure, magnifiquement vieille, d'un escalier, qui se soude au premier étage à une rampe de balustres en chêne, est tout l'ornement de sa vieillesse, avec les dorures enfumées de ce café de la Rotonde, où s'agite la jeunesse éternelle des écoles. L'abbaye de Prémontré était en Picardie.

Des Prémontrés aux Cordeliers il n'y avait qu'à traverser la rue. Dans ce court trajet les étudiants de nos jours croisent beaucoup moins d'antiquaires que de curieux, uniquement poussés des salles d'anatomie au musée Dupuytren, qui pour eux est assez rempli de souvenirs utiles à garder. Arrive-t-il souvent à deux archéologues de se rencontrer au n° 7 de cette rue ? L'escalier de la maison prend jour, par une fenêtre ogivale, sur une petite cour, d'apparence encore monacale, et il y reste encore à déchiffrer sur la muraille assez de noms pour qu'ils ne soient pas tous indifférents à l'histoire des temps et du cloîtres auxquels ils ont la fortune de survivre. Le grand réfectoire des cordeliers, converti en amphithéatre, est dans l'axe de la rue Hautefeuille et présente la forme d'une église ; en leur ancien jardin se suivent des pavillons de dissection. Sur la place même de l'École-de-Médecine s'élevait l'église du couvent, due aux libéralités de saint Louis et rebâtie de 1582 à 1606. Des reines de France, l'historiographe Belleforest, le connétable de Saint-Pol et des Lamoignon y furent inhumés. Au-dessus du cloître, construit en l'année 1683, régnait une galerie, dans laquelle Verniquet fit exécuter par cinquante ingénieurs ou dessinateurs l'immense

plan de Paris que le roi avait commandé le 10 avril 1783. Chez les mêmes religieux, sous Louis XVI également, se réunirent, du côté de la rue de l'Observance, les membres d'une société savante qui a plus d'une fois changé de siège : le Musée de Paris. Derrière ces pans de murs séculaires, où le travail revêt des formes nouvelles, l'étude et l'abstraction furent longtemps mises en commun, comme aujourd'hui l'association déploie l'industrie des faits et des choses. Mais le fantôme des frères cordeliers s'éloigne et pâlit, dans l'histoire, devant les ombres à jamais menaçantes que leur oppose le club des Cordeliers.

La salle dite ci-devant de théologie, où étudiaient les novices, n'a-t-elle pas été emancipée en 1790 par l'éloquence virile de Danton et de Camille Desmoulins, principaux orateurs du club qui s'était constitué au Palais-Royal et qui avait aussi tenu ses séances dans la rue Dauphine ? N'est-ce pas de là que sortait la pétition du Champ-de-Mars qui a demandé la déchéance du roi, le 14 juillet 1791 ? Et le fameux bataillon des Marseillais venus à Paris pour le 10 août de l'année suivante, au chant de la *Marseillaise*, n'a-t-il pas pris possession des cellules ?

Marat logeait dès-lors au premier étage d'une maison de cette rue, près de l'École-de-Médecine, bien qu'il ne fût plus le médecin que de lui-même. L'appartement ne lui revenait qu'à 450 francs par an, et la location était faite au nom de la fille Evrard, avec laquelle il vivait. A deux pas de là, dans la cour du Commerce, s'imprimait l'*Ami du Peuple*, journal de Marat, et demeurait son ami Danton. Une fièvre inflammatoire, déterminant l'éruption d'une lèpre peut-être vénéneuse, finit par l'empêcher d'assister aux séances de la Convention, où Cambon vouait, à son exemple, la Gironde à l'exécration. Aussi Charlotte Corday, qui

était d'une famille alliée à celle de Corneille, épia-t-elle en vain pendant toute une séance, du haut d'une tribune publique, l'arrivée de Marat dans cette assemblée, en s'aguerrissant aux clameurs qui ne la détournaient pas de son projet.

Le surlendemain elle pénètre dans l'appartement du tribun; il est dans le bain, elle le frappe. Aux cris de Marat, un plieur du journal vient trop tard à son aide. L'héroïne terrassée par cet homme se relève, quand la maison est envahie, en se plaçant sous la sauvegarde des membres de la section. Danton l'injurie avec rage; Chabot et Drouet sur-le-champ procèdent à l'interrogatoire. Puis le corps de Marat est transporté dans l'ancien amphithéâtre de Saint-Côme, où Bachelier, ci-devant peintre du roi et demeuré directeur de l'école de Dessin, fait rendre des honneurs infinis à l'ami, au modèle de son confrère David, et tomber des couronnes, des hymnes, des louanges, comme pour une divinité, sur l'autel dressé au martyr par ses admirateurs du club des Cordeliers. Enfin le cœur du tribun, et combien de gens s'étonnent que le monstre en ait un! est enfermé dans l'urne la plus riche du garde-meuble de la Couronne, encore mieux qu'on le fit autrefois du cœur de Philippe-le-Long dans l'église même des Cordeliers. Son corps est ensuite exhumé: du jardin monastique on le porte au Panthéon. Le revers de la médaille est plus tard, pour l'apothéose, la translation suprême des restes du même homme dans l'égout de la rue Montmartre.

Demandez qu'on vous montre les croisées de Marat, presque tout le monde vous désignera du doigt les jours grillés d'une tourelle hexagone, à l'encoignure de la rue Larrey. Gustave Drouineau a pensé s'y tromper; il en convient dans un article des *Cent-et-Un*, qui a pour titre: *Une Maison de la rue de l'École-de-Médecine*. Mais la

place de la baignoire, où le sang coula sans faire tache, est parfaitement marquée au premier étage du n° 20: le cabinet où elle était n'a presque pas changé de physionomie. L'appartement en ce temps-ci est occupé par le docteur Galtier.

On connaissait la même maison, au siècle XVII, comme hôtel de Cahors, appartenant à Charles Boyer, seigneur du Péreux, puis à Nicolas de Lutel, contrôleur-général de la maison du duc d'Orléans. En 1750. un marchand-tapissier, Robert Georget, dit Dubois, y tenait à M. de Vieupont (propriétaire du n° 18). Le tapissier laissa ensuite l'ancien hôtel de Cahors au bourgeois Maricourt, son neveu. Mais au moment du meurtre de Marat, c'est-à-dire le 13 juillet 1793, l'immeuble était par indivis à Mme Antheaume de Surval, émigrée, représentée par la Nation, et au citoyen Fagnan, liquidateur de la dette publique. Une tante de Mme de Surval avait laissé à ce dernier, son mari, la jouissance viagère de la moitié, et l'état d'indivision avait seul empêché ce bien, qui ne rapportait alors que 3,000 francs, tout au plus, d'être vendu aux enchères, comme les autres biens de ladite émigrée; le propriétaire en avait obtenu le maintien jusqu'à nouvel ordre sous le séquestre national. A la mort de Fagnan, Mme de Surval, dont le nom était rayé de la liste des émigrés, rentra en possession de cette propriété, dont jouit encore M. le baron de Surval. Le revenu s'en est triplé; mais on y a effectué de grandes dépenses.

Pour raser la jolie tourelle, est-ce une raison que la Terreur ne l'ait point faite historique? Elle paraît de si bonne maison qu'il y avait de quoi, n'est-ce pas? tenter un généalogiste, et pourtant quel silence sur ses antécédents! Aux voyageurs qui entraient en ville par la porte Saint-Germain, au commencement du règne de Charles V, la bienvenue était souhaitée, dès le

premier pas, par cette petite tour, annonçant un nouveau Paris à l'enceinte de Philippe-Auguste. La fontaine des Cordeliers, établie à l'autre angle de la rue du Paon après la démolition de ladite porte, en arrose jusqu'au souvenir, grâce à cette inscription :

« Du règne de Louis-le-Grand, la porte St-Germain, qui estoit en ce lieu, a esté démolie en l'année 1672, par l'ordre de MM. les Presvôt des Marchands et Eschevins, en exécution de l'arrest du Conseil du 19 août audit an, et la présente inscription apposée suivant l'arrest du Conseil du 29 septembre 1673, pour marquer l'esdroit où estoit cette porte, et servir ce que de raison. »

L'adjudication de la maison dont la tourelle est le haut-relief se prononça effectivement, en 1791, au nom du procureur Longeau-Dupré. Mais quelle apparence que les ci-devant propriétaires, qui étaient les Riquet, bonnetiers, eussent émigré ! A cette famille, vers le milieu du siècle, donation avait été faite de la propriété par les Guy, exerçant le même commerce, lesquels avaient eu pour vendeurs les héritiers de Jacques Saulnier. Ce dernier était épicier, sans avoir à payer de loyer, au coin où de nos jours se vendent le sucre et la chandelle encore. Les Thumery de Boississe, qui s'étaient alliés aux Flesselles, avaient disposé de la maison avant Jacques Saulnier, sous le règne de Louis XIV ; aussi des droits de copropriété y étaient-ils échus à Jean-Baptiste de Flesselles, époux de Madeleine de Thumery et oncle du prévôt des marchands qui fut l'une des premières victimes de la Révolution. Ces Thumery avaient eu pour auteur Germain-Christophe de Thumery, doyen des présidents, héritier de Jacques de Maubuisson, comme cet avocat l'avait été

antérieurement de Mathieu de Fontenay, son aïeul maternel, contemporain de Henri IV.

L'église de Saint-Côme n'étendait pas plus loin son périmètre paroissial.

Aussi bien la rue des Boucheries, que le commerce rendait des plus passantes, comptait 94 maisons, quand celle des Cordeliers n'en avait que 29. Très-peu de changements ont été apportés dans la centaine de constructions de la rue dont la dénomination était amplement justifiée par 22 étaux de bouchers. Pour y purifier le ruisseau, où le sang coulait encore, à toute heure du jour, dans les commencements de l'Empire, il ne fallut rien moins que l'institution des abattoirs de la Ville.

Il ne paraît pas étonnant que le conventionnel Legendre se fût longtemps repu de ce spectacle; il avait renoncé à l'état de boucher avant de quitter la rue des Boucheries. Le n° 65 d'à-présent abritait ce fougeux démagogue, l'un des fondateurs du club des Cordeliers. Tout près de là se trouvait l'établissement d'un traiteur, chez lequel lord Dervent-Waters avait fondé la plus ancienne loge de francs-maçons connue à Paris. Avant la Convention, Legendre avait caché quelque temps son ami Marat dans sa cave. On sait que la sauvage éloquence de cet ancien boucher, dont la Révolution avait fait un grand agitateur, et qui savait à peine lire, le faisait regarder comme un homme extraordinaire et surnommer le *Paysan du Danube.* Le commerce de la boucherie ayant une crise à subir, ce député demanda, le 21 février 1794, que la Convention ordonnât un carême civique, pour arrêter la destruction croissante des espèces auquelles on ne laissait plus le temps de se renouveler. Et ne fut-il pas jusqu'au bout un voisin serviable et prévenant? Il légua son corps, en mourant, à l'école de Chirurgie.

Il était rare qu'une maison où il se tuait des bestiaux, en cette boucherie Saint-Germain, n'appartînt pas au boucher lui-même. Il s'en fallait, pourtant, que tous les habitants y fussent des marchands de moutons ou des étaliers. Au 76, sur la fin de la Régence, une dame Savin, limonadière, avait bel et bien pour locataires le comte et la comtesse Duguesclin. Un peu plus tard, Thomas-Alexandre-Denis de Riancey, capitaine au régiment de Navarre, héritait de sa mère, veuve de Louis-Denis de Riancey, maître-des-comptes, l'immeuble répondant au n° 86. Une autre maison de ladite rue des Boucheries était abandonnée en 1751 par Anne Gaullier, veuve de Réné Buffereau, conseiller eu la prévôté d'Orléans, à Gaullier, procureur du roi en la cour souveraine établie à Saumur, et à d'autres parents du même nom, moyennant 600 livres de pension viagère.

Le passage de la Treille, qu'illustraient en s'entrelaçant des vignes grimpantes, et où la foire Saint-Germain attirait de petits marchands, qui louaient des places jusque-là, se retrouve au 97. On y revoit, par-devant, une maison où pendait autrefois l'image du Cardinal : Delope, avocat au parlement, la transmit à son fils, maître-d'hôtel de Louis XVI. Un receveur des fermes du roi vendait cependant à Claude Letellier, maître-sculpteur, peintre et doreur, un bâtiment avec cour et jardin, dont l'accès avait lieu par cette même allée, aboutissant aux halles de la Foire, et présentement rue Clément. Il y avait là trois propriétés bien distinctes, mais qu'avait détenues à la fois, cent ans plus tôt, un commis au greffe du Châtelet. Enfin le n° 101 était au bonnetier Poulin.

Nous regrettons de ne pouvoir indiquer qu'approximativement, dans ces parages, un café qui jouissait alors d'une certaine célébrité, outre qu'il

égayait la rue. Directeurs de théâtre et comédiens s'y donnaient annuellement rendez-vous, de quinzaine en quinzaine de Pâques. Dans ce café il a toujours fait sombre, comme dans une salle de spectacle à l'heure des repétitions, et quelles illusions, quelles dissimulations ne favorisait pas la demi-obscurité, dans ce désert peuplé quinze jours par an ! La foire aux engagements pour la province et l'étranger s'y tenait sur parole, et les objets de la consommation, qui là aussi n'étaient que des accessoires, s'éloignaient encore moins de la perfection que la grande majorité des consommateurs. Arrivait-il un directeur ? le nain se grandissait un peu, le géant se pliait en deux ; rien de plus droit que le bossu ; l'ingénue cachait sa grossesse ; la grande coquette, qu'elle avait l'âge des duègnes. De cette façon les rides, les tics et les infirmités n'entraient jamais en scène qu'au feu de la rampe.

Rue d'Enfer. (1)

Mme de Maintenon. — Les Princes de Vendôme. — Mme de Navailles. — Mme de Graffigny. — M. Le Feuve de la Faluère. — Le Duc de Chaulnes. — Les Carmélites. — Port-Royal. — L'Oratoire. — L'Infirmerie de Marie-Thérèse. — L'Archer de la Ville. — Les Chartreux. — Lesueur. — Les Feuillants. — Le Général Ernouf. — Royer-Collard. — Les Boullenois. — Le Séminaire. -- L'hôtel Marillac.

Il y a eu quatre rues d'Enfer; Mme de Maintenon en a habité deux. Dans la rue Basse-des-Ursins, *via infera*, elle a occupé, avec Scarron, un appartement que nous n'avons pas su y retrouver. La rue d'Enfer, *via inferna*, n'était pas la plus jeune des quatre; elle a passé le temps de répudier la dénomination qui rappelle que saint Louis y donna l'enclos de Vauvert aux chartreux, à la charge d'en chasser le Diable. Il paraît que l'exorcisme a réussi, les religieux étant demeurés cinq siècles et demi en possession du

---

(1) Notice écrite en 1859. Le prolongement du boulevard Saint-Michel, dit d'abord de Sébastopol (rive gauche), a ultérieurement absorbé la rue d'Enfer jusqu'à celle de l'Abbé-de-l'Epée. L'école des Mines, qui de la rue a passé sur le boulevard, a vu s'accroître ses bâtiments; l'ancien hôtel de Vendôme en fait toujours partie, bien que l'abaissement du niveau ait érigé son rez-de-chaussée en premier étage. Le no 64, qui vient après sur le boulevard, était notre 26 de la rue d'Enfer, à laquelle appartenaient aussi les nos 103 et 105 de la voie nouvelle.

clos. Quand au *diable de Vauvert*, qui faisait les cent coups au-delà de la porte Saint Michel, il était si populaire à Paris que nous en reparlons encore, sans le vouloir, en disant d'un homme éloigné, qui court le risque de ne pas revenir : Il est au *diable au vert*.

La *Biographie Michaud* se trompe un peu quand elle affirme qu'une maison a été donnée près de Vaugirard à la veuve de Scarron, devenue gouvernante des enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan. On a fait certainement disposer pour elle un assez bel hôtel dans la rue d'Enfer-Saint-Michel, et nous croyons que ce fut le 35 actuel, dont le jardin n'a pas disparu. Un domestique suffisamment nombreux pouvait encore s'y mouvoir ; l'écurie n'en était pas vide. Bref le train de maison mis au service de la veuve du poëte n'était déjà pas trop indigne du rang où devait l'élever par étages sa rare destinée, mais n'était pas encore de force à éveiller trop de surprise, partant trop de conjectures, dans le monde qui la visitait. La surveillance de la couvée semi-royale s'est exercée avec un grand mystère, tant que l'âge des enfants n'en a pas érigé les soins en une véritable éducation. La petite d'Heudicourt, qui fut depuis la marquise de Montgon, avait été confiée également aux soins de Mme de Maintenon, pour que cette participation déroutât le calcul prématuré des probabilités. Le roi ne voyait les enfants qu'à de longs intervalles et dans l'incognito, et s'il demandait aux nourrices quelle en pouvait être la mère, une double satisfaction résultait pour lui de cette réponse : — On voit bien que ce sont les enfants de la dame qui les soigne : son affection en dit assez ! — Et leur père, quel homme est-ce ? ajoutait aussitôt le roi. — Il se cache, lui répondait-on : il faut que ce soit un président.

L'une des nourrices habitait Vaugirard, ainsi s'explique une confusion de lieux, qui n'empêche pas l'article-Michaud consacré à Mme de Maintenon d'être une bonne miniature de son histoire. Pour lever jusqu'aux derniers doutes, extrayons quelques lignes du *XIe Entretien* de l'héroïne elle-même :

« Je montais à l'échelle pour faire l'ouvrage des tapissiers et des ouvriers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent ; les nourrices ne mettaient la main à rien, de peur d'être fatiguées et que leur lait ne fût moins bon. J'allais souvent de l'une à l'autre, à pied, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande, et je passais quelquefois la nuit chez un de ces enfants malade, dans une petite maison hors de Paris. Je rentrais chez moi le matin par une porte de derrière ; et après m'être habillée, je montais en carrosse par celle de devant, pour aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne sût pas seulement que j'avais un secret à garder. On le sut : de peur qu'on le pénétrât, je me faisais saigner pour m'empêcher de rougir. »

Le fracas des carrosses du temps de Louis XIV n'a pas fait trop broncher les hôtels, en assez grand nombre, qui se groupaient vers ce temps-là autour du grand hôtel de Vendôme, maintenant le plus ancien des bâtiments de l'école des Mines. Car les enfants de Mme de Montespan commençaient à grandir en face d'un petit-fils de Gabrielle d'Estrées. La légitimation, cette seconde paternité, moins aveugle que la première, avait sous les yeux son exemple. D'un ministère de cardinal à l'autre, les princes de Vendôme avaient bien affronté l'exil et les bastilles ; mais le sang de Henri IV ne mentait pas dans leur bravoure, dans leur entraînement au plaisir. Louis XIV employa souvent le duc de Vendôme, bien qu'il ne l'aimât guère, et les revers que lui fit essuyer le prince Eugène

n'empêchèrent pas ce capitaine d'avoir ses jours de gloire et de fortune. Son frère, le grand-prieur de France, fut lui-même lieutenant-général ; il recevait au Temple, comme le duc de Vendôme au château d'Anet, Chaulieu, Lafare, Palaprat, Jean-Baptiste Rousseau, aussi bien que d'autres amis d'une condition plus brillante, pourvu qu'ils bussent comme des templiers. Campistron, secrétaire des commandements du duc, convenait avec philosophie du désordre inouï d'une maison princière où l'on courait risque de mourir tantôt de faim, tantôt d'indigestion.

Un petit hôtel Vendôme servait plus spécialement aux réunions intimes, auprès du grand ; il s'est transformé en habitation affectée à des employés du Sénat et porte un nº 26, désignation plus ouvertement reconnue que celle d'autrefois : *Petit enfer* ! Les habitudes des Vendôme, en campagne, ne se modifiaient presque pas ; ils passaient gaiement la nuit blanche sous la tente du commandement, puis dormaient la grasse matinée et se réveillaient juste à temps pour reprendre, en un tour de main, les avantages trompeurs que leur sommeil avait valus à l'ennemi. Quel mal pourtant n'a-t-on pas dit de ces deux frères, trop convives l'un de l'autre ! S'il n'y avait d'épicuriens que les princes, n'en compterait-on pas à toutes les époques beaucoup moins ? Les vices cachés vont encore bien plus loin que ceux qui se décrient d'eux-mêmes au grand jour.

Va pour 26 ; mais prenons garde que le numérotage en cette rue a déjà changé une fois depuis l'année 1845, où M. Girault de Saint-Fargeau mettait l'ancien hôtel Vendôme au nº 34, l'ancienne porte des Chartreux et le jardin botanique de l'École-de-Médecine au 46. Ne savons-nous pas, d'autre part, que Proudhon, le philosophe socialiste,

demeura au 46? (1) Mais de ces souvenirs, par trop contemporains, remontons à celui de la duchesse de Navailles.

Avant de passer duègne de cour près des filles d'honneur de la reine, elle avait rendu plus d'un service à Anne d'Autriche et à Mazarin : Louis XIV lui en demanda d'autres, qu'elle hésita courageusement à rendre. Disgrâce, en conséquence, pour elle et le maréchal, son mari. Plus tard, ils n'en fixèrent que mieux leur résidence dans la maison numérotée 27, où mourut la duchesse dans la première année d'un nouveau siècle. Le maréchal, en dernier lieu gouverneur du prince Philippe d'Orléans, duc de Chartres, laissa-t-il l'hôtel à sa famille ? François de Navailles fut officier au régiment de Navarre ; puis son fils, vicomte de Navailles, servit en la même qualité au régiment du roi.

Un plus modeste toit, qu'un toit moins large encore sépare d'une des entrées du Luxembourg, presque en face la rue Saint-Thomas, abrita longtemps une femme-auteur du XVIIIe siècle, dont les *Lettres Péruviennes* firent la réputation. C'était Mme de Graffigni, née Françoise d'Issembourg d'Apponcourt, petite-nièce de l'illustre Callot. Son mari, chambellan du duc de Lorraine, la battait ; elle s'en sépara, et il finit par mourir en prison. Mme de Graffigni était arrivée à Paris en y suivant Mlle de Guise, qui venait épouser le duc de Richelieu. Elle avait commencé par écrire des nouvelles ; sa comédie de *Cénie* réussit ; malheureusement il n'en fut pas de même pour un drame joué plus tard, *La Fille d'Aristide*. Un fauteuil lui appartenait à l'académie de Florence. Ses livres

---

(1) Le peintre Courbet a reproduit la maison de son ami Proudhon.

engageaient à la voir ; mais sa conversation trop sérieuse souffrait de la comparaison. Cette femme d'esprit cessa de vivre en 1758, à l'âge de 64 ans. La maison à deux corps occupée par elle seule avait sa petite porte sur le jardin : privilège que n'ont pas encore perdu toutes les habitations bordant le Luxembourg. Pothenot, gentilhomme de la vénerie du roi, l'avait acquise, avec les deux immeubles contigus à droite et à gauche, de Marie, lieutenant de la maîtrise des eaux-et-forêts de Fontainebleau. Les actes disaient ces trois maisons sises rue de la Porte-Saint-Michel : pseudonyme qui n'est pas le seul qu'ait essayé la rue d'Enfer.

Ledit lieutenant d'administration avait au n° 13 un supérieur dans Alexandre Le Feuve de la Faluère, chevalier-conseiller du roi en ses conseils, grand-maître, enquêteur et général-réformateur des eaux-et-forêts de France au département de Paris.

Plus haut, en la même rue, se remarquait le duc de Chaulnes, sous Louis XVI. Ayant quitté son régiment à 24 ans, ce colonel s'était voué à l'étude des sciences naturelles, avec une passion qui dérangeait l'ordre de ses affaires et singularisait son caractère, tout en ayant ses bons côtés. Physicien et chimiste, il fit des découvertes, publia des mémoires, fut membre de la société royale de Londres Bruit se répandit de ses expériences sur un parasol aérien, lesquelles avaient lieu sur le boulevard perpendiculaire à la rue d'Enfer. Le savant duc, dont le père avait été lui-même honoraire de l'académie des Sciences, soupçonna, le premier, l'utilité de l'alcali volatil pour porter secours aux asphyxiés. Un essai sur des animaux prouva qu'il avait eu raison d'attribuer une vertu précieuse à cette substance ; mais, voulant que l'épreuve décisive en fût faite sur lui-même au

péril de ses jours, il chargea son domestique de l'enfermer hermétiquement, avec un réchaud de charbon déjà allumé par-dessous, dans un cabinet tout en vitres. Une entière transparence permettait au préparateur de suivre du dehors tous les progrès de l'asphyxie sur son maître, et d'entrer au moment où sa respiration serait réellemenf suspendue, pour déboucher un flacon d'alcali et procéder à son emploi. Quand cette expérience courageuse eut donné un bon résultat, M. de Chaulnes se décida à publier sa découverte.

L'habitation du duc porte aujourd'hui le chiffre 59 ; des maîtres y préparent des élèves à passer divers examens, ce qu'on appelait prendre ses degrés dans les anciennes universités. La propriété avait assurément fait corps, en des temps plus reculés, avec celle d'à-côté : des traces d'arceaux murés démontrent qu'il y a eu continuité. Il est vrai qu'au temps des Romains il s'élevait là un temple de Cérès ou de Mercure, dont la construction a été reprise et modifiée à l'époque du roi Robert, puis fondue dans le domaine des carmélites. On y montrait publiquement un antique caveau, pendant la République. Les carmélites, comme beaucoup d'autres nonnes, avaient plusieurs maisons particulières dont elles cédaient la jouissance à des dames et à des familles, qui s'y retiraient, n'ayant plus qu'un pied dans le siècle, et la demeure de M. de Chaulnes avait dû être de ce nombre au XVIIe siècle. Peut-être même que la séparation n'existait pas encore en ce temps-là.

Sur l'un des anges déchus que rapatria ce couvent mémorable, quelle muraille aurait empêché tous les regards du monde de converger ! La duchesse de Lavallière n'y a-t-elle pas rendu son âme à Dieu, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde, dans la trentième année de sa

pénitence ? Quel cœur encore ne palpite pas un peu, au tendre souvenir de la faute qu'elle a commise et qui a de sublime les sévères grandeurs du repentir, comme l'autorité sans égale du complice ! Ces carmélites de la rue Saint-Jacques, car elles n'avaient rue d'Enfer que des portes de derrière, tenaient alors bien plus de place que celles dont la congrégation, héritière indirecte de la leur, en fait revivre les traditions. Leur territoire ne finissait qu'aux frontières mêmes de la ville, et leur église, enrichie d'œuvres de Philippe de Champagne, de Sarazin, de Stella, de Lebrun et du Guide, avait reçu, avant les dépouilles mortelles de la royale repentie de l'amour, celles de l'historien-romancier Varillas, du duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, et de Julie d'Angennes, sa spirituelle et vertueuse épouse.

La rue d'Enfer, au-dessus des Carmélites, suivait aussi les murs de Port-Royal, mais en s'appelant chemin de l'Enfant-Jésus. A l'hospice de la Maternité, qui porte également la dénomination peu engageante de la Bourbe, des femmes pauvres font leurs couches dans les vieux bâtiments de la métropole du jansénisme. La Révolution ayant converti ce monastère en une prison de Port-Libre, où elle enfermait les royalistes, le Directoire y avait mis à son tour des révolutionnaires, qui en retenaient le nom de *bourbiers*. Port-Royal et ses dépendances n'avaient sur notre rue qu'une de leurs portes ; elle y roule encore sur ses gonds, au seuil de la maison du Bon-Pasteur, rachetée vers 1819 par la Ville de Paris pour cette œuvre, dont les hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve ont la direction.

La Maternité, sous le premier empire, avait une succursale de l'autre côté de la rue, n° 100. Au lieu de mères, à présent, on y assiste des enfants, que leurs parents ont abandonnés ou soumis eux-mêmes à l'épreuve d'un régime de punition. Le 98,

qu'occupent les dames de la Visitation, est avec le 100 d'une origine commune, qui nous reporte au temps où les pères de l'Oratoire y durent leur monastère aux pieuses munificences de Pinette, trésorier de Gaston de France, duc d'Orléans, dont le Luxembourg était le palais. Cet établissement servit surtout de noviciat à la congrégation oratorienne, qui produisit Malebranche et Massillon, et de lieu de retraite aux abbés de Rancé et Le Camus, au marquis de l'Aigle, au comte de Santenais, au marquis d'Urfé, à Henri de Barillon, évêque de Luçon, au chancelier de Pontchartrain et à d'autres pénitents de qualité. La maison de l'Enfant-Jésus, attenante au marais du même nom, n'avait-elle pas été le berceau de ce couvent? Le cardinal de Bérulle avait fondé en 1611 l'institut de l'Oratoire-de-Jésus, à l'imitation d'une congrégation qui instruisait déjà les enfants à Rome.

Le petit hôtel que ces pères avaient donné en location à M. de Pontchartrain, était au-dessus de leur monastère, dit encore de l'Enfant-Jésus, et ils avaient au-dessous pour locataire M. d'Aroüy, conseiller d'Etat. Plus haut, mais de l'autre côté, les commis percevaient les droits d'entrée en ville dans une maison, avec jardin, qui était aussi à l'Oratoire. Puis venait une hôtellerie.

La charité a plus d'un compte ouvert dans l'ancien chemin de l'Enfant-Jésus : les établissements utiles ont poussé dru dans le marais fertilisé par les oratoriens ! M. et Mme de Châteaubriand ont d'abord habité, sous la Restauration, la la propriété dans laquelle leur initiative a créé l'infirmerie de Marie-Thérèse. Outre une distribution de soins et de médicaments aux malades, l'œuvre avait pour but, dans le principe, d'accueillir des personnes tombées d'un rang assez élevé

pour souffrir encore plus que d'autres des atteintes de la misère. Mais, depuis 1838, l'archevêché y a placé ses invalides, des prêtres vieux et infirmes, parmi lesquels il reste encore deux dames de la première fondation, qui doivent être exemptes de la crainte de mourir sans confession. Fussent-elles encore dans leur maison de campagne, ni l'une ni l'autre ne s'y promènerait près de corbeilles de fleurs plus fraîches et de plates-bandes mieux tenues que dans le jardin de l'Infirmerie. Nous y avons retrouvé une rue, rayée de la carte de Paris depuis que M. de Chabrol, préfet de la Seine, en a fait bail à la communauté, moyennant 40 fr. par an, sur la demande de l'auteur des *Martyrs*. Cette rue de la Caille était petite, malpropre et mal famée, avant d'entrer en religion; heureusement les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul assainissent et purifient tout ce qu'elles touchent.

Ramenons le lecteur en face des Carmélites et reconnaissons-y la place que le bureau de la Ville vendait, le 6 février 1708, à Estienne Bouquet, garde et archer, qui avait bâti là de quoi se loger, sous le bon plaisir du bureau, « pour être plus à portée de la garde et conservation des arbres du rempart. » A la fin du siècle précédent, la Ville avait acheté ledit terrain du père procureur de ces chartreux dont le territoire a plus tard tant agrandi le Luxembourg!

Depuis que le château de Vauvert, élevé pour Robert II, fils de Hugues Capet, avait fait place à la Chartreuse, comme ce domaine monastique était semé de beaux jardins! Chaque chartreux en avait un petit, avec un pavillon particulier. Un potager de 340 hectares et une pépinière de 180 trouvaient place dans cette chartreuse, avec un moulin pour son blé et un pressoir pour son raisin. Par-derrière elle avait, en outre, un vaste

clos, dans lequel Jean de Marivaux, tenant pour le roi, et Claude de Maroles, pour la Ligue, avaient rompu une lance, d'après les règles de la chevalerie, le 2 aout 1589. Le mur du couvent longeait alors la rue d'Enfer à partir de la rue de Vaugirard. Son jardin était encore en mitoyenneté avec celui du Luxembourg au moment de la Révolution.

Riche communauté, puisqu'elle jouissait de plus de 100,000 livres de rente! Aussi les révérends pères faisaient-ils du bien: ils donnaient à dîner tous les vendredis à bon nombre de pauvres honteux. Chez eux le novice n'avait pas de pension à payer, et la profession de foi n'entraînait ensuite pas plus de frais: le postulant restait un mois en habit séculier et puis, s'il était agréé, sur la présentation du prieur, il commençait son année de noviciat.

Comme les chartreux ne faisaient jamais gras, ils avaient eu originairement le droit de choisir leur poisson, avant tout le monde, aux Halles. Ils tenaient de Le mazurier, premier président au parlement de Toulouse, le fief de Poissy, principalement assis rue de la Tonnellerie, entre ces Halles et la rue Saint-Honoré. Dans leur église, bâtie en 1324, on admirait les stalles en menuiserie, qui entouraient le chœur, et des tableaux de Philippe de Champagne, Jouvenet, Boullongne frères, Lafosse, Coypel. A côté de l'église, le cloître était décoré de vingt-deux tableaux de Lesueur, représentant la vie de saint Bruno.

Cette galerie demanda trois années de travail au premier peintre de l'école française sous Louis XIV; mais il était déjà de la maison à cette époque. La perte de sa femme et les persécutions de l'envie n'avaient pas été seules à le degoûter du monde. Un jour où ses fonctions d'inspecteur des recettes aux entrées de Paris l'avaient appelé à cette extrémité de la ville, il s'y était pris de querelle avec un gentilhomme, qui voulait frauder les droits, et comme,

dans leur duel au pied du mur conventuel, l'adversaire avait succombé, le vainqueur, se reprochant cette mort, s'était consacré à la retraite, dans le couvent éclaboussé d'un sang versé de sa main.

Les deux seigneuries dont relevait le vaste territoire de cet établissement religieux, n'y furent pas toujours d'accord sur la délimitation de leurs censives ; à ce sujet intervenait le 20 mars 1709 une transaction, notarialement passée devant Bobus et son collégue, entre les seigneurs religieux de Sainte-Geneviève et Magnien, prêtre du séminaire de Saint-Sulpice, fondé de procuration des supérieurs et directeurs du séminaire d'Orléans, auquel appartenaient les biens, droits et revenus du prieuré de Notre-Dame-des-Champs, et l'acte concluait ainsi :

« Il est convenu que le fief censive et seigneurie dudit prieuré commence rue d'Enfer à la grand' porte des Chartreux et s'étend sur 36 arpens de terre, masures, jardin et héritages compris dans le nouveau clos des Chartreux et à eux appartenants, à prendre du côté à gauche en entrant tout le long dudit clos joignant la rue d'Enfer. Le surplus dudit clos jusqu'à l'ancien chemin de Vanves et d'Issy, présentement renfermé dans le clos, contenant 49 arpens environ, demeure dans la censive de Sainte-Geneviève. Les parties n'ont pas jugé à propos de mettre des bornes chez les Chartreux. »

Cette *grand' porte* aujourd'hui sert d'entrée à la pépinière orientale du Luxembourg, où le jardin de botanique médicale fut créé en 1835 (1). Le vénérable bâtiment que vous y voyez était aux chartreux, comme presque toutes les constructions qui le séparent de l'ancien hôtel de Vendôme.

---

(1) Ce jardin à l'usage de l'École-de-Médecine a été depuis transplanté rue Cuvier.

L'avenue du 32 est, tout au plus, un dégagement moderne; le cardinal Fesch, sous l'Empire, et l'abbé Affre, avant d'être prélat, ont résidé dans cet immeuble; ainsi fait de nos jours M. Huguenin, statuaire.

Le général Ernouf, qui a servi l'Empire et la Restauration, se trouvait bien lui-même, au n° 49, des restes d'un autre monastère. La première pierre des Anges-Gardiens, noviciat des Feuillants, avait été posée par Pierre Séguier, garde-des-sceaux, le 21 janvier 1633. L'édifice principal en est visible au 47, et nul doute que son entourage ne fût primitivement à la disposition desdits religieux. Est-ce que, d'une bâtisse à l'autre, des communications préexistantes ne se trahissent pas? Voyez encore ce bénitier, dans le jardin du 45: il n'a pas quitté depuis longtemps la place qu'il occupait tout près, au rez-de-chaussée de l'habitation.

Royer-Collard, l'éminent fondateur du parti libéral en France, ne quitta la Chambre des députés, dont il avait été le président, qu'à un âge avancé. Il habitait déjà, étant l'idole de l'opinion publique, une maison de la rue d'Enfer, qui fut aussi celle de la maréchale Lannes et du comte Bérenger, pair de France; il y mourut en 1845, et la rue Saint-Dominique-d'Enfer, qu'il avait eue en regard de ses croisées, devint après lui Royer-Collard. Comme philosophe, il avait combattu l'école sensualiste de Condillac, dans son cours à la faculté des Lettres; il devait, d'ailleurs, à son éloquence plus qu'à ses rares écrits d'être entré à l'Académie.

Le 14, qui appartient depuis deux siècles à la même famille, se composait originairement de deux hôtels, reconstruits en 1767 pour Adrien de Boullenois, écuyer, conseiller du roi et substitut du procureur-général au parlement de Paris. Celui-ci eut pour héritier son frère Louis, avocat, auteur

de bons ouvrages de droit. Vint ensuite Louis-Jean-Charles de Boullenois, conseiller à la cour des comptes, puis Louis-Claude-Marie de Boullenois, receveur des finances, enfin M. Frédéric de Boullenois, qu'a eu pour chef de son cabinet M. de Rambuteau, préfet de la Seine. L'immeuble est de ceux où l'on jouit d'une grille et d'une sortie sur le jardin public. Ses locataires de marque, en notre siècle, ont été : le chimiste Berthollet, le comte Lebrun, frère du duc de Plaisance, l'amiral Verhuel, ami de la reine Hortense, les fils du maréchal Lannes, Wilhem, fondateur des écoles populaires de chant, et M. Jullien, publiciste distingué, père de l'ingénieur.

Louis de Marillac, curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, avait fait abandon par testament d'une des maisons voisines, dans laquelle M. de Noailles, archevêque de Paris, avait ouvert, aidé des libéralités du roi, le séminaire de Saint-Pierre-et-de-Saint-Louis, que la Révolution ferma. Les bâtiments en étaient occupés plus tard par les soldats vétérans de la Chambre des pairs, puis l'église convertie en usine à gaz. Y en a-t-il encore pierre sur pierre? nous ne disons ni oui ni non.

Ne connut-on même pas, près la porte Saint-Michel, un hôtel Marillac dès le XVIe siècle, lorsque le chancelier et le maréchal Marillac n'étaient encore que des enfants ? Nous n'osons pas remonter plus haut, bien que cette famille ait été aux Croisades. Le collége du Mans, au XVIIe siècle, vint s'installer dans ledit manoir, moyennant 37,000 livres de prix d'achat, après en avoir tiré 53,156 des bâtiments où il avait été fondé en 1519 par Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, et qu'avait englobés l'accroissement du collége de Clermont (lisez Louis-le-Grand). Celui-ci, un siècle plus tard, recueillit les boursiers du Mans, et la Nation, trente ans après, fit vendre l'ancien hôtel

Marillac, en tant que provenance du ci-devant collége Égalité (lisez encore Louis-le-Grand).

Les feudistes, si peu qu'il en reste, nous en voudraient peut-être si nous n'ajoutions pas que le fief de la Grande-Confrérie-aux-Bourgeois touchait, dans le faubourg Saint-Michel, au fief des Jacobins, qui appartenait aux jacobins de la rue Saint-Jacques.

Rue de l'Éperon. (1)

Cette rue cavalière a piqué les flancs d'un palais, dont il reste certainement une aile dans le cul-de-sac de Rouen ou de Rohan. C'était un séjour d'Orléans, qu'avait habité Philippe, duc de Valois, cinquième fils de Philippe VI, avant Louis de France, duc d'Orléans, fils de Charles V, qui le vendit à son frère, Charles VI. Mais Valentine de Milan, lorsqu'elle eut à demander justice à ce monarque de l'assassinat de son mari, résidait encore rue de l'Éperon. Son petit-fils se défit du manoir en 1486, avant de régner sous le nom de Louis XII. La rue de l'Éperon, dite alors Chapon et précédemment Gauvain, n'était pas assez longue pour que le séjour d'Orléans n'en absorbât pas la moitié, c'est-à-dire tout le côté droit.

Les grands hôtels abandonnés n'ont jamais eu le temps de tomber en débris, dans une ville comme la nôtre ; c'est encore le meilleur engrais du sol ; les spéculations y mûrissent, avant qu'ils aient jonché la terre : la récolte est à peine fauchée que le regain pousse. Ainsi leva l'hôtel Châteauvieux, dans la rue Saint-André-des-Arts, en projetant ses communs sur la rue de l'Éperon.

Vient après le n° 8, indiqué à son origine comme hôtel de Crémone : MM. de la Maisonfort et de Laubonnière, qui le tenaient de Bigot, écuyer, l'ont vendu, au milieu du XVIII[e] siècle, à Lafosse, maréchal des petites-écuries du roi. Si la maison suivante ne fut construite que sous Louis XVI

---

(1) Notice écrite en 1859.

par un marchand de vin, dont la boutique figurait parmi celles du pont Saint-Michel, c'est que son emplacement avait dépendu jusque-là d'une des deux maisons adjacentes.

La vieille porte bâtarde du 12 fait double emploi avec sa grande, ce qui annoncerait une division antérieure. Il est vrai que les actes de Leroux de Plémone, trésorier de France, qui possédait la grande maison, ne soufflaient pas mot de la petite; toutefois, M. Hénin, conseiller au grand-conseil, a eu pour acquéreur de l'une et de l'autre, en 1775, M. Mercier, bijoutier; enfin la baronne de Calambert, qui est morte nonagénaire en 1848, en a fait légataire sa bonne, sans la moindre séparation. Si le percement de quelque rue nouvelle rasait cette maison, nous en serions fâché pour ses balustres d'escalier, qu'aucun choc n'a pu écorner depuis le règne de Louis XII.

A qui appartenait, de l'autre côté de la rue, la propriété formant le premier angle de la rue du Cimetière-Saint-André, aujourd'hui Suger? A messire Le Fèvre d'Eaubonne, président au grand-conseil, qui a cessé de vivre en l'année 1735. Huzard, qui était à la fois libraire et vétérinaire, se rendit possesseur, vers 1793, de deux immeubles, nos 5 et 7, qui provenaient de la ci-devant fabrique de Saint-André-des-Arts. Le président Dodun, de la quatrième chambre des enquêtes, jouissait de la maison suivante avant la mort de Louis XIV, pour la céder quinze ans après à l'avocat Gillet; celui-ci y a précédé Francois Amé, et cet autre, Limanton, conseiller et maître-des-requêtes de la reine Marie-Antoinette. Pour en finir, l'imprimerie Bachelier, qui fait le coin de la rue du Jardinet, n'est déjà pas si mal placée dans l'ancien collége de Vendôme, qui dura du XIVe au XVIIe siècle!

Rue d'Écosse. (1)

— Parlez-moi donc, cher collaborateur, de vos découvertes rue d'Écosse, disait le rédacteur du présent recueil à son éclaireur accoutumé.

— La rue d'Écosse, répondit avec franchise M. Rousseau, était du petit nombre de celles que je connaissais mal. Je l'ai cherchée près de la rue des Postes, où je n'ai trouvé que celle des Irlandais. Je lui ai cru aussi de l'accointance avec l'ancien collége des Écossais, rue des Fossés-Saint-Victor; mais je n'ai pu la rencontrer que sur cet autre penchant de la montagne Sainte-Geneviève qui s'est appelé mont Saint-Hilaire.

La demande est à-peu-près la même chaque fois qu'il s'agit d'ajouter un chapitre au livre des *Anciennes Maisons de Paris*. Mais la réponse varie à l'infini. M. Rousseau la fait, le plus souvent, d'après les notes qui l'empêchent d'oublier ce qu'il a appris ou remarqué dans un examen préalable. Voici la page de son carnet relative à la rue d'Écosse :

N° 1, a dû avoir son importance ; 2, *bien bâti, s'arrondissant sur la rue Saint-Hilaire ;* 3, *inégal et tassé ;* 4, *vieux et haut ;* 5 *et* 7, *ne faisant qu'un, ont gardé des fenêtres à coulisses* ; 6, *petite porte à clous comme un soulier de porteur d'eau ;* 8, *derrière du collége de Reims, devenu une division de Sainte-Barbe ;* 9, *trois petites portes, dont une cintrée. La moitié des maisons de la rue paraissent du* XVe *siècle, et les autres du* XVIIe *; depuis lors, le mur de Sainte-Barbe est le seul qu'on ait refait dans la rue : presque partout sont des garnis à l'usage des étameurs, des marchands d'habits ambulants, des balayeuses,* etc.

---

(1) Notice écrite en 1859.

Sans de pareils renseignements, pris pas à pas, que ferions-nous des notes plus difficilement recueillies au milieu des livres, sur les cartes et dans les pièces authentiques ?

Le plan de Tapisserie du temps de Charles IX montre surtout un grand cimetière devant l'église Saint-Hilaire. Deux autres plans établissent qu'en l'année 1652 cette église avait une petite entrée rue d'Écosse, à-peu-près au n° 3 de notre époque, mais qu'avant 1739 la suppression de ce passage avait permis d'élever les maisons qui y sont encore. D'autre part, nous avons fixé, à propos de l'ancienne Sainte-Barbe (1), l'historique du collége de Cocqueret, qui touchait à celui de Reims et qui se trouvait justement, dans la petite rue dont nous parlons, à la place du mur neuf de Sainte-Barbe qui fait coude à l'extrémité du côté droit, Plus d'un curé de Saint-Hilaire a été principal à Cocqueret, à Sainte-Barbe, comme nous l'avons rappelé, et la fondation du premier de ces colléges s'est fondue dans celle de l'autre en 1556.

Presque tout le côté gauche de la rue d'Écosse appartenait aussi à Sainte-Barbe, qui en tirait revenu, au moment de la réunion des petits colléges à Louis-le-Grand, et il se décomposait ainsi : maison à l'enseigne de l'Ecusson, maison à l'image du Mûrier et une troisième, dont le pavillon reste pour nous anonyme. La rue d'alors ne manquait pas de boutiques ; elle n'avait pas, comme à présent, pour unique industrie de loger en garni une population relativement nombreuse. Au commencement de la grande révolution, d'autres états s'y exerçaient encore, la trinité de maisons susdésignée ayant pour locataires : Ganot, relieur ;

---

(1) *Histoire du collége Rollin et de l'ancienne Sainte-Barbe*, par M. Lefeuve, in-8, 1853.

Chichereau, relieur aussi, dont l'atelier avait été précédemment celui de Bradel, inventeur des reliures à la Bradel, et Marchal, imprimeur, dont la location s'ajouta, en 1792, à celle de Chichereau. Lesdites propriétés avaient été substituées par le collége Sainte-Barbe aux débris d'un grand et vieux logis, portant l'image du Chaudron et relevant du chapitre de Saint-Marcel. Robert du Guast, curé de Saint-Hilaire, dernier principal de Cocqueret, avait doté Sainte-Barbe, en 1556, de cette maison au Chaudron, qu'habitait de son temps Mondel, libraire-juré, et sa femme, née Jeanne du Guast, proche parente du donateur.

Nous avons donc retrouvé cette enseigne qui valut à la rue trois siècles de chaudronnerie. Découverte qui fera, par malheur, peu de bruit dans la localité. A quoi donc pensent les étameurs qui, en assez grand nombre, couchent à la nuit dans cette rue, comme pour faire croire aux archéologues qu'elle s'appelle encore du Chaudron ?

Le collége des Ecossais, qui eut d'abord pour noyau quatre bourses, grâce à Jacques de Béthune, ambassadeur en France de Marie Stuart ou de Jacques II, son fils, valut à cette voie publique le nom qu'elle n'a plus quitté. Mal avisés ont été plusieurs écrivains, nos devanciers, d'oublier que cette institution s'inaugura rue des Amandiers-Sainte-Geneviève (1), à deux pas de Cocqueret, de Reims et de Sainte-Barbe, pour n'être transférée qu'en 1665 dans la rue des Fossés-Saint-Victor, qui n'est pas aussi voisine de notre rue d'Ecosse !

(1) Présentement Laplace.

Rue des Enfants-Rouges. (1)

La D^lle Riquet. — M. de Pressigny. — Tallard. — E Tutti Quanti.

Les poitrinaires n'étaient pas encore à la mode lorsque la D^lle Riquet fut enlevée à 19 ans, avec les premières feuilles de sa dernière année et au crépuscule du matin, le 13 septembre 1760. Cette fille grêle, aux grands yeux bleus, avait déjà pris une retraite encore plus prématurée, comme danseuse de l'Opéra, et elle demeurait rue Croix-des-Petits-Champs. On lui avait connu le comte de Brancas, M. Rouillé d'Orfeuil et le baron de Vambre. Mais le plus honnête des soupirs qu'elle eût exhalés de sa vie était reçu, à l'heure suprême, par M. de Pressigny, fils de M. de la Maisonrouge, à qui nul ne le disputait plus. On vit ce jeune homme, rue des Enfants-Rouges, rentrer chez lui avant qu'il fît grand jour, comme après une nuit passée dans la débauche. Dame ! il avait les yeux bien gros. Quelqu'un s'en aperçut et se demanda s'il n'avait pas perdu au pharaon plus que la fortune de son père. Comment deviner qu'il venait d'assister, tout seul, aux derniers moments de la petite masque, ange du libertinage, qui, dans son incessante crainte d'être trompée par un amant, prenait toujours, la première, de l'avance? La mort est seule à ne jamais pardonner ! M. de Brancas héritait, par le fait, d'un contrat de rente viagère de 2,000 livres, constituée par lui à la défunte, et celle-ci laissait encore une petite fortune à sa propre famille, en mobilier et en diamants.

---

(1) Notice écrite en 1859.

Or cette Dlle Riquet, qui avait eu toujours à soutenir sa grand'mère, avec l'amant de sa mère et une tante, n'était pas tout-à-fait comme feu Marie Duplessis, la véritable *Dame aux Camellias*; elle ne s'affichait pas tous les soirs dans quelque théâtre, souvent avec un bouquet blanc, qui signifiait appel à tout venant, huit jours par mois avec un bouquet rouge, qui voulait dire: Vous repasserez. La maîtresse inconstante de Pressigny jouissait, bien au contraire, d'une réputation relative de décence, qui faisait naître plus d'estime que ses faveurs ne tuaient d'amour, et elle fût devenue millionnaire, en dépit de ses grosses dépenses, sans se donner pour de l'argent: à ce dernier, en le comptant comme appoint, elle croyait faire assez d'honneur!

L'amant qui, de cette infortunée, regrettait tout, en face de l'agonie, tout, jusqu'aux infidélités, résidait au n° 13, chiffre néfaste! Ledit hôtel, dont une rampe de fer et divers ornements de vestibule illustrent l'escalier, était déjà distinct de l'hôtel contigu, n° 11, au temps de la Fronde; mais les deux n'en faisaient qu'un lorsqu'on appelait ruelle du Chantier-du-Temple cette petite voie de communication. Elle devint rue des Enfants-Rouges, sous le règne de François 1er, à l'occasion de la création de l'hospice d'orphelins du même titre, réuni aux Enfants-Trouvés du faubourg Saint-Antoine en 1772.

Un bien autre escalier, ma foi, et tout en pierre, se développe avec une majesté dont tout le mérite ne revient pas à l'âge, et avec une belle cour carrée pour introduction, n° 2. J'en félicite l'ancien hôtel Tallard, qui a été exécuté sur les dessins de P. Bullet, auteur de la porte Saint-Martin. Tallard, maréchal de France, duc et pair, membre du conseil de régence et ministre d'État, a acquis cette propriété d'Eynard, grand-maître des eaux-et-forêts,

qui la tenait de Denis-Jean-Amelot de Chaillou, maître-des-requêtes. Saint-Simon fait ainsi le portrait du maréchal : « C'était un homme de médiocre taille, avec des yeux un peu jaloux, pleins de feu et d'esprit, mais qui ne voyaient goutte : maigre, hâve, qui représentait l'ambition, l'envie et l'avarice; beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ses menées, ses détours, et qui ne pensait et ne respirait autre chose. » Devant l'ennemi, il n'est que trop vrai, Tallard essuya des revers, il fut prisonnier de guerre à Londres huit années; mais il eut aussi ses grands jours et il sut présenter au roi, sous le côté qui consolait, les événements les moins heureux de ses campagnes : — Sire, disait-il alors, nous avons pris à l'ennemi plus d'étendards que votre majesté n'a perdu de soldats!

Le fils aîné du maréchal mourut des blessures qu'il avait reçues, auprès de son père, à Hochstett; les fiançailles de son autre fils avec une des filles du prince de Rohan se firent dans le cabinet du roi, et il s'y donna le plaisir de signer au contrat avant le père de la mariée. Cet héritier de ses biens et de ses titres, Marie-Joseph duc d'Hostun, comte de Tallard, gouverneur de Besançon, demeura sans postérité et laissa pour légataire universelle sa nièce, Mme de Sassenage, marquise de Pont, comtesse de Montellier, épouse séparée de biens du marquis de Sassenage. Puis la maison de la rue des Enfants-Rouges devint passagèrement hôtel Nicolaï, entre les mains d'un premier-président à la chambre des comptes.

Près du maréchal demeurait l'échevin Geoffroi, qui y laissa sa veuve et qui avait eu pour vendeur Trudaine, intendant des finances. Ledit financier était héritier de son aïeule, femme de Charles Trudaine, laquelle avait acquis en l'année 1655 des

héritiers de Guibert de Bussy, successeur de Durier. Les filles de Saint-Magloire achetaient la maison d'après, en 1705, du même Durier, y règnant en maître après Legrand, receveur des tailles de Melun.

Puis venait un hôtel où l'avocat Lesguillon avait eu les prédécesseurs que voici : le comte de Surgères ; la mère de ce gentilhomme ; Roux, conseiller du roi ; Denyert, premier valet-de-chambre du roi ; Frémont d'Ablancourt ; Jean Scarron ou Seurron, seigneur de Vaujour, conseiller au parlement ; Louis Dalis ; Amelot, archevêque de Tours, qui avait vendu à Dalis en 1653, et Delahaye.

Mme de Guichinville, propriétaire au-delà, y était contiguë aux Enfants-Rouges, dont l'église faisait suite à des dépendances de leur hôpital, dû à Marguerite de Navarre. Le marché du même nom n'avait été ouvert qu'en 1628 près de cet hôpital.

Rue du Faubourg-Poissonnière. (1)

*N*os 2, 9, 11, 13, 15, 30, 32, 58, 60, 101, 103, 106, 123, 129, 131, 161.

Montons, par la pensée, au sommet de la porte Sainte-Anne, bâtie sur le Cours de la ville en 1645, et qui empruntait le vocable d'une chapelle, peu distante; interrogeons du regard la chaussée dénommée tout comme, érigée en faubourg à trois années de là, et redisons: — Sœur Anne, ne vois-tu rien venir? De cette façon reparaissent, avec la route qui poudroie, marais et jardins qui verdoient, au lieu des quatre mille cheminées dont les tuyaux fument, à l'heure du dîner, au-dessus des façades qui meublent actuellement la rue du Faubourg-Poissonnière. Un fossé, des haies et des murs, quelques bicoques de jardiniers, de vachers et de cabaretiers, et Montmartre avec ses moulins, son abbaye: n'est-ce pas encore un menu trop frugal pour cette ogresse de capitale? Elle met toutefois à sa table une rallonge de plus, au milieu du XVIIe siècle, pour avoir sous la main tout ce dessert, dont elle ne réserve pour d'autres festins que le biscuit intact de Montmartre!

Ladite chapelle Saint-Anne s'élève du côté gauche dans la rue de ce nom, plus tard du Faubourg-Poissonnière, entre la rue d'Enfer, qui sera Bleue,

---

(1) Notice écrite en 1859, avant que la rue du Faubourg-Poissonnière eût contribué par des sacrifices de maisons au prolongement des rues Lafayette, Maubeuge et Belzunce, à l'ouverture de la rue d'Abbeville et du boulevard Magenta. La barrière Poissonnière était encore au bout de ladite rue du Faubourg.

et celle des Porcherons-à-Saint-Lazare, *aliàs* Montholon. La paroisse Saint-Laurent a pour aide cette chapelle, qui reconnaît néanmoins le curé de Montmartre pour pasteur.

Partons de 1726 pour jeter un nouveau coup-d'œil sur la voie déjà transformée, et n'y refusons une mention qu'aux échoppes et aux hangars. Le sieur Bizet, limonadier, est dès-lors installé où se trouve le café Français à notre époque. Les filles-Dieu ont pour locataires deux maraîchers, exploitant en cultures tout le territoire qui sépare ledit café de la rue de Paradis. Vient ensuite le clos Saint-Lazare, avec l'une de ses entrées. Puis ce sont des terres labourées, au-delà desquelles une auberge, quoique tenue par le nommé Fructus, ne reçoit pas que des frugivores. De l'autre côté, sous le n° 19 de son temps, la marquise de Pra dispose de trois maisons, dont les dépendances portent le terrain à 1284 toises de superficie, un peu au-dessus de la rue Bellefond, et les n°s 101 et 103 d'à-présent, arborant alors le chiffre 15, appartiennent à Bertin, un conseiller au parlement. A celui des deux angles de la rue d'Enfer qui s'éloigne le plus de Sainte-Anne, le jardinier Saulnier se trouve propriétaire ; pourtant le n° 9 de l'époque commence à 4 toises de la même encoignure et en mesure, pour sa part, 1199 ; c'est la demeure de Sanson, exécuteur des hautes-œuvres de justice, dont le jardin se prolonge, en l'absence de la rue Papillon, jusqu'à un pavillon, dont jouit aussi le bourreau, et que reverra rue Bleue le XIXe siècle. Quant au sieur Prallasse, chirurgien, à lui la quatrième maison de la rue, sur la même ligne, d'après un plan manuscrit de ce temps-là, qui ajoute qu' « elle sert au prince Charles. »

Les almanachs royaux ne citent pas ce Prallasse parmi les chirurgiens-jurés ; néanmoins nous

aimons à croire qu'il saignait, comme le barbier Figaro. Il avait pour Almaviva le prince Charles, qui n'était autre que le comte de Charolais. Cet arrière-petit-fils du grand Condé, qui venait de succéder à Dangeau en qualité de gouverneur de Touraine, avait sa résidence en évidence à l'hôtel de Condé ; nous venons donc de mettre la main, le moyen d'en douter ! sur sa petite-maison. Il avait alors 26 ans, il était d'une taille au-dessous de la moyenne et déjà gros, avec de grands cheveux blonds, qui lui raccourcissaient encore le cou : on le surnommait Courtcollet, comme M. de Turménies. Ainsi fait, il se trouva bien et tellement bien de son premier pied-à-terre en faubourg, qui devait se transformer en hôtel des Menus-Plaisirs-du-Roi, qu'avant même de s'en séparer il s'en fit disposer un autre, où la galanterie n'entra plus, tant l'amour y faisait bonne garde ! Le même prince du sang, pair de France, y vivait presque avec Mme de Saune, et il avait moins perdu que gagné à l'empire pris sur lui par cette maîtresse en titre, dont il eut deux filles, légitimées après la mort de leur père à la sollicitation du prince de Condé. Cette seconde étape avait mené M. de Charolais jusqu'à notre 161, qui rougirait tout de même de ses antécédents, s'ils n'étaient pas des secrets à garder, depuis sa conversion en institution de demoiselles. Moins chatouilleuse est devenue la pudeur aux Menus-Plaisirs, qui avaient commencé par être ceux du prince Charles. L'Opéra y a fait ses répétitions et donné même des représentations, sa salle ordinaire de spectacle ayant été incendiée. Puis Louis XVI a fondé aux Menus le Conservatoire.

Une autre maîtresse de pension s'est arrangée de l'hôtel du baron Diétrich, écrivain minéralogiste et musicien-compositeur, commissaire du roi à la visite des mines, des bouches à feu et des

forêts. La révolution fit Diétrich maire constitutionnel de Strasbourg ; une adresse, rédigée dans le sens royaliste, lui valut la peine capitale. Son immeuble est maintenant numéroté 106.

Le 121, de son côté, paraît n'avoir appartenu à Mme de Pra qu'après avoir servi de villa à la maîtresse de Mansart, alors que le faubourg Poissonnière était encore la campagne. Cette beauté peu scrupuleuse vola à Mansart une ordonnance de 50,000 livres, destinée à divers paiements, et Louis XIV tira d'embarras son premier architecte en prenant la perte pour son compte. Sous le même toit, M. de Walckenaër, ancien secrétaire-général de la préfecture de la Seine, est venu se livrer exclusivement à ses travaux d'écrivain, au commencement du règne de Louis-Philippe.

La plupart des maisons considérables n'ont fait leur trou dans les murs qui longeaient les trois-quarts de la rue que sous le dernier règne de l'ancien régime. A côté d'une habitation de nourrisseur, qui se revoit au 123, un des hôtels de cette génération s'est drapé d'un jardin anglais de 8 arpens, livré au public sous le Directoire à titre de *Promenades et Montagnes Égyptiennes*; l'hôtel, à notre point de vue, s'est incarné dans le poëte, jurisconsulte, agronome et homme d'État François de Neufchâteau. Une compagnie d'éclairage s'est installée, dès l'année 1819, à la place de cet ancien ministre, dont elle a morcelé le parc; mais des employés au gaz couchent encore dans ses salons, qui attendent la démolition. M. Sari, directeur de théâtre, habite un pavillon attenant à cette propriété, de laquelle il a fait partie. A quelques pas de là, sous la Restauration, a été arrêté le colonel Labédoyère, victime de son dévouement à la cause bonapartiste, en faveur de laquelle pour cette fois le sang plaidait. Plus haut

encore, près la barrière, on avait enterré en bloc, dès 1792, le lendemain du 10 août, 500 soldats de la garde suisse, martyrs d'une autre fidélité. Que de représailles à exercer, grand Dieu! pour les vengeurs qui s'entêtent à maudire la page de leur choix dans l'histoire, au lieu de tourner le feuillet!

Mme Delbarre a acheté, le 5 juillet 1776, du côté de la caserne de la Nouvelle-France, mais plus bas, une portion du terrain que les filles-Dieu avaient cédé quatre ans avant au sieur Goupy, et cette veuve d'un bourgeois de Paris a de la sorte créé l'immeuble adjugé en 1784 à Goix, premier-commis de la marine, et revendu par Coulon-Goix, banquier, à M. Jacques Lefebvre en 1827. De cette belle propriété s'est détaché le sol du 58, dont le fondateur a péri en tombant d'un échafaudage, avant l'achèvement de son œuvre. Cet homme, qu'on appelait Garault, fût tombé de moins haut lorsqu'il n'était que savetier en échoppe, près de l'Ecole-de-Médecine; mais un de ses cousins, cuisinier de Cambacérès, l'avait poussé jusqu'aux grosses fournitures d'armée.

L'hôtel de Saint-Riquier, tenu par Fontaine, était d'une autre catégorie que ceux de M. Tabary et du comte d'Espinchal, qui avaient eu Ledoux pour architecte aux deux coins de la rue des Petites-Écuries. Ledoux habita même, après un pavillon aux pères de Saint-Lazare, cet hôtel d'Espinchal, qui suivait l'autre dans l'ordre numérique. De son confrère Durand est une maison Lathuille, surgie en l'année 1788, avec un péristyle à quatre colonnes sur la cour et une statue au centre du vestibule. Les hôtels qu'on appelait sous le premier empire Titon et Chéret, n'ont-ils pas porté d'autres noms? Le premier devait être à la même distance de l'hôtel d'Espinchal que le second de l'hôtel Tabary. L'une des maisons précitées compte,

à coup sûr, pour la 30me dans notre rue du Faubourg-Poissonnière. Le comte d'Artois n'y a pas négligé l'exemple qu'avait donné en face son cousin et devancier Charolais de Bourbon-Condé. Ce fut aussi l'hôtel Perregaux, dans lequel s'arrêtérent diplomatiquement les préliminaires du traité de Paris en 1814. Toutefois M. M. Ackermann et Dartigues ont acheté, vers le même temps, ledit immeuble et le suivant, qui est resté à Mme veuve Dartigues : M. André tient le premier de M. Ackermann fils, receveur-général du Nord.

Sans passer en revue chacune des constructions de l'autre siècle en cette rue, nous pouvons signaler encore les maisons de M. Morel de Chefdeville, contemporain de Mme Delbarre. L'une d'elles occupe le premier coin de la rue Bergère. Une autre, qui a plus d'importance, est contiguë à celle de l'angle: le bail d'un logement au rez de-chaussée y a été maintes fois renouvelé au profit du savant M. Duméril. Le 9 a gardé moins longtemps, et c'était sous l'ancien régime, M. Buffault, secrétaire du roi, receveur-général des domaines, dons, octrois et fortifications de Paris, qui devait sa position à Mme Dubarry. Après la mort du roi, son protecteur de seconde main, le crédit de Buffault alla se rafraîchir ailleurs: il était échevin, on immortalisa son nom en le donnant à une rue nouvelle. On le préposa, qui plus est, en qualité de commissaire, à la direction de l'Opéra. Comme il avait été dans les soieries, une caricature courut qui le représentait mesurant les entrechats à l'aune, comme si c'était une étoffe, dans la salle des Menus-Plaisirs. Sa femme, bourgeoise de qualité, qui tenait un bureau d'esprit, était, en outre, fort belle personne; la petite-vérole l'attaqua en 1777, et si elle n'en était pas morte, le chagrin d'en rester gravée l'eût emportée plus cruellement encore! Buffault avait-il convolé? En tout cas une Mme Buffault de sa

façon avait tenu rue Saint-Honoré un magasin de modes, à l'image des Traits-Galants, et Mme Dubarry, au début de sa carrière, y avait été apprentie.

Sur le même point de la rue Sainte-Anne deux maisons, dont une grande avec jardin, avaient appartenu aux enfants Fornat en l'année 1737.

Mlle Allard, entretenue par le duc de Mazarin, était habitante de la rue, une trentaine d'années plus tard. Elle tenait dès-lors l'emploi de première danseuse à l'Opéra, tout comme la Guimard, et elle avait été précédemment *danseuse seule* à la Comédie-Française, dans les ballets qu'y composait Allard, premier danseur. Ses appartements superposaient un étage à un autre, entrecoupés d'une mezzanine, espèce d'entresol, dont l'amant de cœur gardait souvent la clef. Le premier des Vestris connus, né à Florence et se disant lui-même *diou de la danse*, eut de Mlle Allard un fils, qui fut élevé avec soin sous le nom d'Auguste Vestr'Allard. Ce jeune homme n'obtint la permission de s'appeler comme son père qu'après s'être montré à dix-huit ans, par le génie héréditaire de la danse, digne de passer un jour Vestris second.

Le compositeur Chérubini, qui fut pendant dix ans directeur du Conservatoire, eut sa dernière demeure au nº 19. Le vaudevilliste Brazier habitait le 4 en 1831.

Rue du Faubourg-Saint-Antoine. (1)

Ce qu'elle était en 1726. — *Les Hospices d'Enfants.* — *Les Révolutions.* — *L'Abbaye.* — *Les Brasseries.* — *Santerre.* — *Les Dames-Blanches.* — *Les Petites-Maisons.* — *La Maison de Santé.* — *Le Général Malet.* — *Mlle de la Vallière.* — *Titon.* — *La Forge royale.*

A La Borne-d'Or, au Singe-Vert, à la Boule-d'Or, au Griffon, *etc.* sont des enseignes de marchands de meubles, véritables armoiries du faubourg Saint-Antoine actuel ; les mêmes images ont sans doute commencé par se rapporter aux immeubles. N'y a-t-on pas effectivement changé de commerce plus souvent que d'insignes ? En 1726 l'industrie du faubourg avait plutôt la bière que les meubles pour objet : on y aurait compté plus de brasseurs que d'ébénistes. Mais pas une spécialité ne s'y accusait, à vrai dire.

La haute maison qui se découpe en fer-à-cheval sur la rue de Charenton, appartenait alors à M. de Beaufort, ayant un rôtisseur pour locataire au rez-de-chaussée. Puis venait un charron, suivi de près par un maître de pension, accoté d'autre part à un brasseur. Pensionnat et brasserie plus d'une fois étaient porte à porte dans

---

(1) Notice écrite en 1859. Depuis lors les rues Crozatier, de Cîteaux et Roubo, ainsi que le passage Tocanier, sont sortis des flancs de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, et l'agrandissement de Paris a reporté la barrière au-delà du rond-point, qui est devenu la place du Trône.

cette grand'rue de faubourg, à l'entrée de laquelle, du côté droit, la bordure demeurait la même depuis un siècle : presque pas de maisons ne s'y élevaient aussi haut que leur chef de file, mais chacune d'elles se réservait encore ou son chantier ou son jardin. Les constructions du côté gauche couvraient depuis moins longtemps le vaste chantier qu'elles s'étaient partagé. Et un dernier élan fut si bien pris, sur les deux rives de la rue, qu'en l'année 1739, entre la Bastille et le rond-point où s'arrête encore le faubourg, il ne se pressait guère moins d'habitations qu'à-présent. Beaucoup sont demeurées telles quelles.

La chaussée Saint-Antoine, comme on disait encore au temps où le grand Condé y fit des prodiges de valeur, qui rappellent malheureusement les guerres civiles de la Fronde ; la chaussée Saint-Antoine est de longue date un champ fertile en séditions. Depuis qu'aux séditieux il répugne à jamais de rentrer en grâce, comme Condé, ce sont des révolutionnaires. Les bras nus de nombreux artisans, qu'un privilége local affranchissait de l'obligation de la maîtrise, ont été les premiers à jeter bas la Bastille, qui leur portait ombrage à l'Est ; mais une autre vieille citadelle, qui empêchait qu'on regrettât la première, s'est armée au Couchant plus formidablement, là où Louis IX s'était borné à rendre la justice sous un chêne. Le faubourg Saint-Antoine n'en est pas moins juge à son tour ; les flatteries de plus d'un plaideur l'érigent, depuis 89, en cour de cassation des rois, bien qu'il condamne encore plus sévèrement, mais un peu plus tard, ses flatteurs. La révolution de Juillet, dont la colonne s'élève dans le vide, a percé à coups de canons les murs de la cour de Bourgogne, au n° 74 ; l'artillerie y a vengé la mort de trois officiers, tués plus bas.

Cette cour de Bourgogne avait été un hospice de la Providence, fondé pour les enfants par l'ecclésiastique Barberé ; le nom du patron de l'enfance, que ne cesse pas de porter la rue Saint-Nicolas, qui débouche tout près, vient de cette institution, bien qu'elle ne subsistât déjà plus à la fin du règne de Louis XV.

Sous la minorité du même roi, un maître de pension exerçait son empire entre la Providence et ladite rue. Un instituteur également occupait le second coin de la rue Traversière, où se retrouve en effet un arrière-corps de bâtiment ancien, dont le loyer était alors perçu par Hallé, membre du grand-conseil.

Plus anciennement encore, puisque c'était en l'an 1690, un décret frappait, à l'angle de la même rue, une grande maison dont le corps-de-logis formant encoignure s'était mis, en particulier, sous le patronage de saint Nicolas. En ce temps-là marquait dans l'autre rue, la grande, un traiteur à la double enseigne de la Boule-Blanche et du Jardinet.

Etienne d'Aligre, chancelier de France, créa en 1669 l'hospice des Enfants-Trouvés, aujourd'hui hôpital Eugénie, entre les rues Traversière et de Cotte. A cet établissement se rattachaient de fondation un certain nombre d'immeubles contigus, qui ne doivent à la désagrégation aucun renouvellement de construction. L'emphytéose produit cet opiniâtre *statu quo*.

Quantité de numéros pairs de la rue du Faubourg-Saint-Antoine feront prochainement retour à l'administration de l'Assistance publique, et il n'en manque pas qui proviennent de l'abbaye royale de Saint-Antoine, convertie en grand hôpital par un décret conventionnel. La place du fossé qui avait entouré le monastère était déjà marquée

sur le plan de Turgot, il y a six-vingts ans, par une sorte de guirlande immobilière dont il reste de tels festons. Le couvent de Saint-Antoine-des-Champs, fondé en l'année 1198 par Foulques de Neuilly et Pierre de Roussy, pour des pécheresses repenties, fut érigé bientôt en abbaye, richement doté à l'occasion de la naissance de saint Louis, puis renouvelé entièrement. L'abbesse, fût-elle du sang des rois, tenait par-dessus tout au titre de dame du faubourg Saint-Antoine, et 50 rues, au XVIIe siècle, étaient plus ou moins de son fief.

Ces dames de l'abbaye recevaient des demoiselles, pour faire leur éducation, mais elles n'avaient de logement que pour un petit nombre, 21. Les jeunes pensionnaires n'en étaient-elles pas plus facilement soignées et surveillées ? Si vous demandiez de quel bois on les chauffait, nous répondrions qu'à l'entrée de chacune d'elles, au couvent, ses parents donnaient une voie de bois, outre le lit et le trousseau. La maison se chargeait de faire blanchir le gros linge ; mais le fin était l'objet d'un compte, qui ne rentrait pas dans le prix ordinaire de la pension, 400 livres.

Au n° 170, un marchand de vin sert à boire où veillait l'un des deux portiers du monastère. Autre comptoir d'étain, chargé de brocs et de verres, au n° 186, ancienne église des religieuses. La décoration n'en était pas médiocre, et deux filles de Charles V y avaient leurs tombes.

En revanche, rien de moins claustral que l'origine du 156, qui ne s'en cache pas. Un grand cabaretier de l'ancien régime n'y a-t-il pas apposé sa griffe avec une durable élégance, en employant le fer pour encre, un beau balcon pour parchemin ? Lisez donc : *A la Grappe*, *Degois*. Nous ne croyons pas davantage que le 190 appartînt à l'abbaye sous Louis XIV : Lantonne y fabriquait

et débitait de la bière. Cette maison, regorgeant de la crême de l'orge et du houblon, avait pris une Rose-Blanche pour emblême ; elle n'a cessé d'être une brasserie qu'il y a un an, lors d'une grande réparation. A Bassy, maître de pension, appartenaient en 1720 trois bâtiments, groupés un peu plus haut ; à Panneau, directeur des Aides, une maison à trois portes, dont une sur la rue de Reuilly.

Sous l'invocation de l'Hortensia s'est placée une autre brasserie, qui elle-même suit de près la seconde encoignure de ladite rue. M. Caffin y a restitué un immeuble plusieurs fois séculaire à son ancienne destination, après un intervalle assez considérable, et il y a reçu Mgr. Sibour, lors de sa visite pastorale aux principaux centres d'industrie, dans le quartier au seuil duquel venait d'être frappé mortellement l'archevêque de Paris, son prédécesseur. Un brasseur s'était établi sous le même toit dès l'année 1620 ; l'un de ses successeurs s'appelait Noyelle, un siècle plus tard ; puis le fameux Santerre s'y installait, tout au commencement de la Révolution.

Notre notice sur la rue Censier, du quartier Mouffetard, rappelle qu'une autre brasserie Santerre servit de berceau à cet agitateur, qui de la sorte embrassait à la fois les deux faubourgs les plus populeux de Paris : double cratère où la lave bouillonnait du même volcan révolutionnaire ! Mais Alexandre, commandant du bataillon des Gobelins, était sur la rive gauche plus influent que Santerre ; ils se réunirent sur la rive droite le matin du 20 juin 1792, et la grande journée qu'ils avaient concertée avec le boucher Legendre, l'abbé de Lareynie, le libraire Poinsot et d'autres, commença faubourg Saint-Antoine. Là aussi venait Philippe-Egalité ; la pièce où eurent lieu les entrevues du prince et du brasseur est le salon

de M. Caffin. Une estampille en marbre noir est encore incrustée dans un bâtiment de la cour, avec ces mots en lettres d'or : *Santerre, marchand brasseur*. Inscription qui a survécu à la translation de la brasserie, faite par Santerre fils, rue Notre-Dame-des-Champs, dans un ci-devant hôtel Montmorency !

N° 220. — Une communauté religieuse, dont les membres étaient voués au blanc, en jouissait au siècle dernier, ainsi que d'une propriété adjacente. Les chanoinesses de Notre-Dame-de-la-Victoire, établies rue Picpus, eurent-elles aussi cette maison dans la grande rue du Faubourg, trop près pour une succursale, mais déjà loin pour un pavillon ? La chapelle en était dite du Répit et dédiée à saint Hubert. Ordinairement les chanoinesses ne s'astreignent pas plus à la vie collective qu'à la clôture ; elles se groupent, de préférence, autour des mêmes chapelles, en diverses maisons qui, tout en sentant le cloître, gardent sur le monde des portes entr'ouvertes. Un peu de mystère, il est vrai, va si bien à tout ce qui regarde leur sexe que les femmes qui ont le moins de vocation religieuse prennent encore le voile pour s'en aller au bain, comme à la messe, pour se marier surtout. L'incognito n'est-il pas d'uniforme pour celles-là qui entrent en religion ? S'il restait une supérieure ou la moindre nonne, au Répit, quel honnête homme pousserait l'indiscrétion jusqu'à demander et son âge et son nom ? On se contenterait de fredonner en passant :

Prenez garde ! prenez garde !
La dame Blanche vous regarde !

Mais comment ne pas s'arrêter devant un charmant profil, attribué à la fondatrice de ce pieux refuge, quand on a mis les pieds dans le parloir, transformé sans vergogne en une loge de portier,

où le relief de cette jolie figure sort d'un trumeau? Ah! ce n'est pas la frayeur que cette dame blanche inspire. La piété? moins encore. Le chaste baiser du parloir, bien qu'il ne soit jamais monté si haut, a parfois dû se dénaturer et laisser une empreinte étrange, sous l'influence de cette apparition, donnant des distractions au frère qui disait adieu à sa sœur. Que si les traits de Mlle Fréard de Chantelou s'y reproduisent, la place de ce gracieux portrait était chez les filles de la Trinité, transférées du faubourg Saint-Jacques dans celui-ci en 1713 par ladite bienfaitrice.

Aussi bien le faubourg Saint-Antoine avait plus que jamais besoin de pénitentes, pour le sanctifier, depuis que les grands seigneurs y attiraient des pécheresses, bien éloignées encore du repentir, dans leurs petites-maisons. Celle-ci n'ont jamais été aussi nombreuses que le feraient croire les fictions du théâtre; il y en avait pourtant dans plusieurs des rues du quartier, et la plus large, ancienne voie romaine, n'en était pas exempte. Le 236 aurait tort de prétendre à une origine moins badine. Le vice élégant s'y cachait; celui qui ne l'est pas a ses grandes entrées dans beaucoup plus de maisons, depuis le renversement de l'ancien régime.

Saint-Hilaire, lieutenant-général d'artillerie, fit la débauche au 303: n'était-ce pas le bout du monde pour un Parisien? De cet officier on se rappelle qu'étant jeune il a vu, sur le champ de bataille, le bras de son père emporté du même coup de canon qui tuait Turenne. En relevant le blessé, son fils fondait en larmes et ne voyait que lui; mais le père s'écriait : — Mon fils, ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est le grand homme enlevé à la France.

La petite-maison d'autrefois n'expie-t-elle pas assez les folies agréables dont elle a été le théâtre? Maintenant les verrous et les grilles, forgés pour

protéger ses galanteries, enferment de véritables fous : il y en a 90, traités par le docteur Brierre de Boismont. Le riant asile n'a pas même attendu la fin du règne de Louis XV pour passer maison de santé. Les croisées ne s'en ouvraient qu'avec précaution, au temps où l'indiscrétion était à craindre du dehors ; on les dirait rivées sur elles-mêmes depuis que des secrets ne sont pas tout ce qui s'y garde. Là le médecin ne ressemble guère au bûcheron de comédie, que les coups de bâton forcent à donner des consultations et à prescrire des remèdes ; mais ses malades le sont tous malgré eux. Le bruit et le mouvement qui se produisent à cette extrémité de Paris leur donneraient, d'ailleurs, à chaque instant, des excitations dangereuses, s'ils en recevaient l'impression directe. En février 1848, on a brûlé un trône tout près de la maison, au rond-point de la barrière du Trône, avec une fureur et des cris auxquels se sont livrés tout de suite, par écho, les pensionnaires des deux sexes. Il a bien fallu enfermer les plus enragés dans leur chambre, avec la camisole de force, et les 30 domestiques n'étaient pas trop pour retenir les autres malheureux dans leurs promenoirs ordinaires. L'apparence d'une solitude morne n'en régnait pas moins, comme toujours, sur les façades, et du moment qu'on n'y mettait pas le feu, portes et fenêtres demeuraient closes. Quelle froideur de tombe, pour un spectacle qui donnait le délire au faubourg !

Les républicains qui le donnaient se sentaient en un si beau jour que ce n'eût pas été le cas d'évoquer un souvenir néfaste pour le parti victorieux. Un des leurs, après quatre ans de prison, avait été transféré dans la maison de santé voisine, sous le premier empire. Le général Malet, car c'était lui, profita de la campagne de Russie, qui retenait au loin Napoléon, pour ourdir une conspi-

ration nouvelle avec des royalistes, avant de tenter une première évasion. Mais, repris dans la rue par le médecin, chef de l'établissement, qui craignait d'avoir à répondre corps pour corps de son prisonnier, il fut forcé de retarder l'exécution de ses projets. Sa réintégration dans une geôle était décidée quand la connivence de l'abbé Lafon lui facilita la fuite, dans la nuit du 23 au 24 octobre 1812. La mort de l'autocrate fut annoncée dans les casernes, en toute hâte, par Malet, puis l'armée délivra les généraux Guidal et Lahorie, qui étaient à la Force. La conspiration n'en eut pas moins pour dénouement, comme chacun sait, une fusillade en plaine de Grenelle.

Une tradition plus ancienne fait attribuer, dans la même rue, la construction du 267 à un ministre de Louis XIII. La maison d'à-côté et un jardin, discret par ses ombrages, étaient incorporés alors à ce petit hôtel de campagne. L'herbe tendre s'y inclina, avant la cour de Louis XIV, devant un amour inspiré à Mlle de la Vallière et qui devait faire tout le bonheur, tout le malheur de la vie de cette fille d'honneur de Madame Henriette de France, reine d'Angleterre. Tout était sacrifice pour elle à une passion, qui élevait encore son idole, et l'idole commençait par être un roi, dans l'éclat de la jeunesse; mais lorsque cette maison la vit, trop avancée déjà pour reculer dans une voie aussi aventureuse, l'amant cachait encore, sous de tendres dissimulations, l'orgueil du maître, qui ne se révéla qu'à Fontainebleau. Mlle de la Vallière pleurait déjà; mais quelle est donc la femme qui se donne tout entière sans une larme? L'année suivante, quelle série de fêtes superbes, ouvertement données en son honneur! L'une d'elles a laissé son nom à la place du Carrousel. Comme l'avenir en ce temps-là cachait complaisamment à tous les regards, si ce n'est à ceux de la maîtresse royale, son long

voile de pénitence! L'amour, en somme, ne vaut que ce qu'il coûte.

Le roi laissa vendre cet hôtel, dont s'arrangea le baron de Quenebeck. Puis Torchet y créa une brasserie royale, postérieurement dite du Dauphin. Une veuve Bridaine, qui exploitait déjà le fonds de commerce, acquit l'immeuble en 1740 des enfants mêmes de Torchet. A Mme Bridaine succéda sa fille, Mme Pérignon, et celle-ci fut la mère de Pérignon, notaire de l'empereur Napoléon 1er. L'auteur de la présente notice était reçu à Eaubonne, il y a peu d'années, par la veuve de ce notaire, ainsi que par sa fille, la maréchale Dode de la Brunerie, l'une et l'autre excellentes personnes. Lorsqu'avait éclaté la grande révolution, la brasserie du haut du faubourg appartenait non plus aux Pérignon, mais aux Villot. Ceux-ci étaient les frères et les sœurs de l'une des dignitaires de l'abbaye voisine, dont la princesse de Lamballe se trouvait la dernière abbesse. La religieuse se réfugia dans la maison de sa famille, dont presque tous les membres furent incarcérés : le 9 thermidor les sauva. MM. Dresch aujourd'hui ont la brasserie et l'immeuble. Sur les quatre balcons qui décorent leur premier étage, il y en a deux où le soleil s'étoile dans le fer tordu: on se rappelle que le soleil était l'emblême du grand roi. Les deux autres balcons portaient ses armes, qu'on en a arrachées en 1792, ainsi que d'autres insignes réprouvés. Toutes les serrures de l'intérieur étaient restées fleurdelysées; seulement le temps a fini par en avoir raison.

Entre cette propriété et le groupe de boutiques isolées qui fut une grande boucherie et qui sépare notre voie du commencement de la rue de Montreuil, la brasserie Letrogneux occupait en 1720 deux maisons, chiffrées alors 29 et 30, qui avaient, comme celle Torchet, leur sortie sur la rue de

Montreuil. La même boisson ne fermentait pas encore au 273 actuel, qui toutefois en produit depuis plus de cent ans. Par exemple, il s'en débitait déjà plus bas dans une seconde maison Noyelle, qui donnait par-derrière sur la place Saint-Marguerite. L'affluence des brasseries sur l'une et l'autre lignes tenait sans doute à l'exemption locale des droits d'entrée: il fallut plus d'un siècle au bureau des commis pour monter, par étapes, de l'entrée du faubourg à la barrière du Trône.

Du temps de Letrogneux, l'intendant de M. Le Peletier habitait uue maison, plus bas encore, aboutissant à la rue Saint-Bernard, et M. Durville, secrétaire du roi, avait la quatrième de notre rue, même côté. On y voyait aussi des fermiers et des maîtres de pension vers le même temps. Mais le nom de Titon, qui s'y rattache pour plus d'un héritage à des titres de propriété, pourrait nous faire voir à tort des lieux de rendez-vous galants dans des maisons de revenu. Il est vrai que la Folie-Titon n'était pas loin, et que Titon du Tillet, maître-d'hôtel de la reine, pouvait avoir des petites-maisons de rechange, pour en prêter à ses amis; mais un autre Titon habitait les mêmes parages. Cet homonyme, parent ou non, tenait, tout près de la Bastille, un grand magasin d'armes, qu'on visitait même par curiosité, et dont l'assortiment ne laissait à l'acheteur que l'embarras du choix. Nous croyons, en outre, qu'il possédait, au milieu du faubourg, à gauche, la ci-devant forge royale, dont l'existence remontait à l'époque où les rois habitaient le palais des Tournelles, et dont le nom s'est conservé à une impasse, qu'encaissent de vieilles constructions.

Rue du Faubourg-Saint-Honoré. (1)

La Porte Saint-Honoré. — Sous cette porte, quand elle ne servait plus que de décoration à l'entrée de ce qui se dit encore le faubourg Saint-Honoré, passait-on aussi facilement que sous la porte Saint-Denis ? Sans mobilier, je ne dis pas non ; mais on y regardait à deux fois avant d'emménager au-delà. Ce n'était pas un faubourg comparable à tant d'autres, qui l'emportaient par la joyeuseté de leurs guinguettes ou par une industrie locale, par les avantages d'une villégiature économique ou par les piquantes équipées de leurs petites-maisons. Au contraire, tout portait à croire qu'on y travaillait moins qu'ailleurs, sans que la vie fût à meilleur marché, et qu'on s'y amusait avec modération, en affichant des prétentions exorbitantes pour un quartier naissant. Dès les premiers pas qu'on faisait dans la principale rue de ce faubourg, à l'aspect des façades qui, depuis la Régence, s'y renouvellent moins qu'elles ne s'alourdissent, on a pressenti de bonne heure une contrefaçon du faubourg Saint-Germain ; elles étaient presque vierges, dans leur neuf, des enseignes commerciales qui surchargent leur toilette, volants plus vite fanés et remplacés que la robe. Le président Bailly, le marquis de Mouchy et

---

(1) Notice écrite en 1859. La rue de l'Elysée, le prolongement de la rue de Berri, le boulevard Haussmann et l'avenue de la Reine-Hortense sont de formation plus récente dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, dont l'extrémité a cessé d'être une des barrières de Paris.

M. de Boisfranc demeuraient simultanément du côté droit, avant la rue de la Madeleine (1).

Le Joueur. — Quant à M. de Boisfranc, il épousa M[lle] de Feuquières, fille unique d'une dame d'honneur de la princesse de Conti : mariage qui ne tourna pas bien. Un parent de M[me] de Boisfranc, le marquis de Feuquières, frère du maréchal, habitait justement, de l'autre côté de la rue, une maison au sieur Lefort. Ne la cherchons pas au 19, qui n'était pas encore bâti, et qu'occupa plus tard Cambacérès; avançons jusqu'aux n[os] 23, 25, 27, un trio de maisons refaites, dont était l'ambassade de Prusse avant 1814, hôtel Montaran avant 1848. Le conseiller-d'État Michel Amelot avait fait emplette de l'une d'elles avant la fin du XVII[e] siècle. La division permettait à Feuquières d'y avoir pour voisin le marquis de Bordage, qui était joueur comme les cartes. Celui-ci faisait les parties de son amie, M[me] de Polignac, qui se ruina et en tomba malade; il courut après elle, au Puy, chez son mari, et assista à ses derniers moments, avec un chagrin indicible. Avant de remonter en voiture, Bordage avala de l'opium, et ses valets, à un relais, le trouvèrent sans mouvement, gisant sous les coussins; mais un joueur a la vie si dure, et celui-là fut abreuvé d'une telle quantité de vinaigre, que le poison n'y put tenir. Le marquis, ramené à Paris, en fut étique pour une année; puis il reprit sa vie de jeu.

Les Coches. — Dès le règne de Louis XIV, la cour des Coches avait pour occupant le fermier des carrosses de la cour. La loge du Grand-Orient y tint plus tard ses assemblées. Le girondin Guadet, arrêté à Saint-Emilion et exécuté à Bordeaux, avait eu pour domicile à Paris un corps-

(1) Maintenant rue Pasquier.

de-bâtiment de la cour des Coches ; il n'avait ménagé, comme orateur, ni Marat ni Robespierre.

Hôtel Montbazon. — C'est le 29. La serrure de sa porte cochère, volumineuse comme un livre in-folio, fit aller et venir son pène, au commencement, devant le carrosse d'une duchesse de Montbazon, mais de la quelle? Inutile de penser à celle dont la mort décida l'abbé de Rancé, qui s'était épris d'elle, à s'ensevelir à la Trappe. L'amour prit sa revanche sur une autre duchesse de Montbazon, que poussa dans la tombe sa passion malheureuse pour le chevalier de La Rue. De ce que l'hôtel s'éleva en 1719, sur le plan de Lassurance, à la place d'une des maisons avec marais qu'avaient eues les sieurs Brisacier, nous devons inférer que ce fut pour la veuve du Rohan-Montbazon mort fou dans une abbaye de Liège vingt ans plus tôt. Ce prince avait eu pour frère Rohan-Guéménée de Montbazon, qui avait enlevé Hortense Mancini, porté ses vues jusqu'à Mme de Montespan et subi la peine capitale, pour un autre crime de lèse-majesté, en 1674; il laissa le titre de duc de Montbazon à son fils, qui se le fit reconnaître en parlement, mais qui ne cessa pas de signer prince de Guéménée. Le fermier-général Richard acheta la propriété en 1751 ; son héritier fut M. Richard de la Bretèche, dont Mme de Saint-Sauveur prit la place à prix d'argent en 1792. Après MM. de Belletrux et Desèze, légataires de cette dame, vint M. de Lapeyrière, receveur-général, en 1819, puis le comte de la Panouse, quatre ans après.

Hôtel Marbeuf. — Contigu à celui des Montbazon, il fut élevé en 1718 pour Blouin, premier valet-de-chambre et confident de Louis XIV, gouverneur de Coutances, puis de Versailles et de Marly. Ce personnage avait affiché ses amours avec la fille de Mignard, vivante mignardise ayant servi de

modèle pour maints tableaux de son illustre père, et puis il avait obtenu, celle-ci épousant le marquis de Feuquières, que le roi signât au contrat. La famille de M. de Marbeuf, gouverneur de la Corse, donna de la notoriété à son occupation du même hôtel, qui fut ensuite Saliani ou Saligny, bien que Joseph Bonaparte l'habitât sous le Consulat. Puis l'empereur en fit son présent de noces à Suchet, l'une de nos gloires militaires. Le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, pair de France, mourut à Marseille en 1826.

MM. de Rothschild et Péreire. — Entre Blouin et le prince d'Egmont, il y avait seulement contiguïté; mais la juxtaposition n'était pas le seul rapport qui reliât la résidence du prince à celle du marquis de Guébriant. Conçues sur le même plan et nées ensemble, elles étaient sœurs jumelles, et leurs jardins faisaient si bien la paire que des arbres de même essence y entremêlaient leurs branchages pour cacher la séparation. Les deux cours n'étaient séparées que par un mur, encore debout, dont le peu d'élévation suffit à rappeler une fraternité, démentie par la dissemblance actuelle des bâtiments. Ce double hôtel avait été fondé en 1714 pour M. Chevalier, président honoraire au parlement, et sa sœur, Mme Le Vieulx, respectivement prédécesseurs de M. Legendre et du président Montigny, ayant pour locataires MM. d'Egmont et Guébriant. Par malheur, il ne reste plus que la moitié de cette construction géminée, qui avait essayé de l'unité comme hôtel Montchenu : M. le baron de Rothschild en cède la jouissance à l'ambassade de Russie. Dans l'autre moitié, M. Émile Péreire a dérangé la superbe ordonnance qu'aucune servitude, il est vrai, ne l'obligeait à respecter, et il a satisfait ses propres goûts au détriment du goût : la vue que sa nouvelle demeure a conservée sur l'ambassade n'est que

trop payée de retour. Chacune des deux propriétés a, comme douze autres formant file avec elles, son jardin et sa grille sur l'avenue Gabriel, ancien marais des Gourdes.

Hôtel Charost : — Dû au crayon de Mazin, ingénieur du roi, y travaillant pour le duc de Charost, gouverneur de Louis XV dans sa jeunesse. La princesse Pauline Bonaparte, duchesse de Guastalla, y résida, en vivant séparée de son second mari, le prince Camille de Borghèse : elle tenait alors une petite cour dans son château de Neuilly, plutôt que dans son palais en ville. Le gouvernement anglais fit l'acquisition de ce dernier, en l'année 1815, pour ses ambassadeurs.

Hôtel Duras. — Germain Boffrand, neveu de Quinault, fit des pièces pour la Comédie-Italienne et donna dans le solide à titre d'architecte : les leçons de son oncle ne lui profitèrent pas autant que celles de Mansart. De lui l'hôtel Duras, qui se carrait encore sous Louis XVI dans tout l'espace compris entre les rues d'Aguesseau et Duras, mais qui s'est divisé sans que les principaux bâtiments en aient disparu. Le maréchal duc J. B. de Duras, qui honora Boffrand de cette commande, avait épousé en 1706 Mlle de Bournonville, que menait danser à la cour la maréchale de Noailles, et il vécut jusqu'à 87 ans. Une grande maison bourgeoise, qui appartenait à la Ville avant la Révolution, se retrouve au-dessus dudit hôtel et en-deçà de la place Beauvau, dont une monographie respecte l'autonomie dans ce recueil.

La Fille de la Nation. — On a édifié sous Louis-Philippe un palais de la Renaissance, où Mme de Pontalba a tout de suite déployé un grand luxe de réception. Cet immeuble en avait absorbé un autre, qui pouvait passer pour le plus royaliste des hôtels au moment de la Restauration. Pour-

tant M. de Morfontaine, qui était le maître du logis, avait épousé M[lle] Le Peletier de Saint-Fargeau, que la Nation avait proclamée sa fille adoptive après l'assassinat de son père, conventionnel qui avait voté la mort du roi.

Hôtels Brunoi et Xavier. — Le général Beurnonville, qui joua un rôle politique important, n'était pas de l'ancienne famille de Bournonville ; son père avait tenu un restaurant dans les Champs-Elysées. Il n'en porta pas moins jusqu'au bâton de maréchal ; il épousa une D[lle] Durfort-Duras et ferma pour jamais les yeux presque en face de l'hôtel Duras, le 23 avril 1821. C'était au n° 47, ancien hôtel Brunoi, dont la restauration récente profite au prince de Wittgenstein, qui nous devra le plaisir d'apprendre que le comte Maurice de Saxe en personne fut aussi l'un de ses devanciers. Le grand capitaine du XVIII[e] siècle y était locataire de M. de la Faye, qui possédait aussi le 49 et le 51, hôtel Xavier, puis Sébastiani, dont il ne survit plus que la porte. Les prodigalités du marquis de Brunoi, né Pâris de Montmartel, ont amené son interdiction ; les fastueuses processions qu'il organisait à Brunoi l'eussent fait prendre pour un illuminé dissipateur ; mais ce n'était qu'un grand buveur, dont le sommeil n'éteignait plus l'ivresse. L'un des héritiers du marquis ne fut-il pas, par le fait, lord Wellington, à qui Louis XVIII donna plus tard son titre seigneurial, sans le château ? Sa maison de ville eut le maréchal Bourmont, duc de Raguse, pour habitant, avant le maréchal Beurnonville, que n'y remplaça pas sans intervalle la princesse Bagration, qui eut la meilleure table de son temps. Le maréchal Sébastiani, ancien ministre, eut la douleur de perdre tragiquement sa fille dans l'autre hôtel ; c'était la duchesse de Praslin, assassinée par son mari, à qui un médecin du quartier fut secrète-

ment autorisé à apporter, dans sa prison, le poison qui le sauva de l'échafaud. L'appartement qu'occupait naguère le maréchal de Castellane, dans l'immeuble au chiffre suivant, avait servi au marquis de Caraccioli, spirituel ambassadeur, contemporain du maréchal de Saxe. Que si nous remontons encore le cours des années, nous découvrons que lesdites propriétés n'en formaient que deux en 1700 et appartenaient alors à Mlle Françoise Langlois, veuve d'André Lenôtre, le jardinier des rois. Au palais de l'Élysée viennent de s'annexer 51 et 53.

L'Elysée. — Lenôtre n'avait eu à attendre aucun ordre, aucune permission, pour semer jusqu'à des maisons dans un vaste terrain, au milieu duquel 5 arpens formaient un héritage indépendant. Cette propriété insulaire donnait à Mme Lenôtre une voisine dont le nom avait aussi quelque chose de bien mémorable : Mlle Geneviève Bossuet. Il fut avant peu remplacé sur le Terrier du roi par le nom du comte d'Évreux, pour trois maisons au lieu d'une seule. Impossible que la contenance eût crû dans les mêmes proportions. N'était-ce pas toutefois un château que, sur le tracé de Mollet, s'y donnait en 1718 Louis d'Auvergne, comte d'Évreux ? Mme de Pompadour, qui en fit le boudoir de la royauté, le salon d'attente du crédit, le temple du goût et de la mode, y donna l'audience de la faveur et celle de la disgrâce à des ministres, des instructions confidentielles à des ambassadeurs et des marques de protection à ses nombreux flatteurs, à Voltaire tout le premier. Que d'architectes et de peintres, d'orfèvres et d'ébénistes, d'habilleuses et de coiffeuses eurent l'air de prendre exclusivement leurs inspirations ou leurs modèles chez cette marquise ! N'étant pas que la maîtresse du roi, elle personnifiait une époque et un genre, qui ont encore

des courtisans posthumes. Mme de Pompadour, ayant charge à la cour, put à ce titre mourir au château de Versailles, sans forfaire à l'étiquette, le 15 avril 1764 ; néanmoins on se dépêcha de la rapporter sans bruit dans son hôtel, sur la paroisse de la Madeleine. Le marquis de Marigny, son frère, surintendant des bâtiments, renouvela si bien les Champs-Élysées que leurs plantations multipliées méritaient à l'ancien hôtel d'Évreux de s'en estimer le chef-lieu. N'est-ce pas peu d'années après que l'élysée par excellence passait à Louis XV, voulant y loger les ambassadeurs extraordinaires? L'état de Garde-Meuble de la Couronne n'y fut que provisoire. Beaujon, riche financier, se rendit à son tour propriétaire en 1733, chargea l'architecte Boullée d'une restauration générale et, en restant usufruitier à vie, revendit à Louis XVI, moyennant 1,100,000 livres, plus 200,000, pour les glaces et les tableaux. La duchesse de Bourbon, après la mort de Beaujon, fixait sa résidence à l'Élysée et formait dans le jardin un groupe de châlets, dit hameau de Chantilly, comme celui du prince de Condé au parc de Chantilly. Quand tout cela fut un bien national, des entrepreneurs à loyer y donnèrent les fêtes champêtres de l'Élysée et du Hameau-de-Chantilly, en affectant les salons du château à des jeux de hasard et à des bals. Murat, à titre d'acquéreur, en fit autrement les honneurs, avec sa femme, la princesse Caroline Bonaparte, duchesse de Clèves et de Berg ; mais lorsque ce prince Murat monta sur le trône de Naples, son palais, érigé en Élysée-Napoléon, devint la résidence favorite de l'empereur. Hôte de passage en 1814 et en 1815 : le czar Alexandre. Le duc et la duchesse de Berri d'occuper ensuite l'Élysée-Bourbon ; puis leur fils, le duc de Bordeaux. Le gouvernement de Juillet maintint simplement l'Élysée, sans

destination utile, au nombre des palais dépendants de la liste civile, et le prince-président de la République y stationna en 1849, sur le chemin des Tuileries. Mais de l'autre côté de l'avenue Marigny, dont l'origine justifie le titre, il faut chercher, pour le trouver, l'ancien hôtel de campagne de Lenôtre. Rien n'en donne sur le faubourg, rien sur les Champs-Elysées; mais il est demeuré fidèle à l'avenue tirée de ses dépendances et de celles du grand hôtel, dont il a pu lui-même faire partie. On y a vu particulièrement des d'Argenson et des Bauffremont, peut-être même des Simons. De plus, l'hôtel Blerzy, rue du Cirque, 14, n'est autre chose qu'un ancien pavillon de l'hôtel Lenôtre.

A la Porte d'Argencourt. — Un dénombrement d'hôtels appliquait en 1813 à l'aile gauche de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, passé l'avenue Marigny, les hôtels Simons, Conégliano, Praslin, puis Rœderer. Mais ce n'était déjà plus un désert à l'époque où le comte d'Évreux faisait bâtir un peu plus bas: il s'y suivait dès-lors plusieurs maisons. Aussi s'en faut-il que les plâtres du 71 aient été séchés par le général Dupont, ou même par les d'Houdetot, prédécesseurs du général; pas un de leurs contemporains n'aurait pu se flatter davantage d'avoir obtenu les prémices du 73, qui appartient au baron Rœderer. Mais le sénateur de ce nom, qui avait commencé par être conseiller au parlement de Metz, a personnellement habité, avant Mme Lehon, avant le comte Molé, ce ministre du premier empire hostile au second, un hôtel dont l'avenue répond en notre rue au chiffre 85, et où les avait précédés le marquis de la Vaupalière, ensuite émigré. Ce propriétaire venait lui-même après M. de Chastenay, qui l'était du chef de sa femme; or M. Le Barcle, marquis d'Argenteuil et gouverneur

de Troyes, avait marié sa fille à M. de Chastenay en 1738. Le constructeur avait eu bien raison de tenir l'habitation à une honnête distance de la rue, à cause d'un égout qui, à cette hauteur, prodiguait les odeurs désagréables. La porte d'Argenteuil, barrière urbaine, devait sa dénomination à l'hôtel du marquis d'Argenteuil, et comme il n'y avait que des cassines pour affronter de plus près l'infection du déversoir d'eaux sales, on disait par corruption : *porte d'Argencourt*. Qui devinerait qu'un quartier devenu avec le temps si distingué, si riche, a commencé sous de si pauvres auspices ! Il y a bien aussi comme une annonce de logis aristocratique à l'entrée séculaire des nos 89 et 91, où, de la porte d'Argencourt, on a vu aller et venir des La Trémoille ; depuis de longues années, des travaux de construction y sont interrompus dans un édifice qui promet d'être superbe, mais qui ne paraît pas impatient de recevoir M. le duc de Coigny. Sous Louis XV un hôtel de Roy tenait le coin de la Petite-rue-Verte (1).

Hôtel Castellane. — En voici un qui aura fait, ma foi, beaucoup plus de bruit qu'il n'est gros ! Des statues surchargent sa façade, une salle de spectacle s'est prise sur son jardin, et dire que tout Paris a tenu dans cette salle si petite ! De modestes paravents avaient suffi, sous la Restauration, aux proverbes de Théodore Leclerc, et la révolution de Juillet avait éteint jusqu'au feu des salons. Le comte de Castellane mit fin à cet entr'acte en 1836, et son mariage ne le fit pas renoncer à l'exercice de la plus littéraire des hospitalités, qui n'en eut qu'un charme de plus. De grands bals se donnèrent, en outre, et le pre-

---

(1) La Petite-Rue-Verte fait actuellement partie de la rue Matignon.

mier ornement n'en fut-il pas la châtelaine? Mme de Castellane, qui était la fille du comte de Villoutreys, avait un frère beau cavalier; sa mère, née Vanderberghe, s'était d'abord mariée, mais avait divorcé avec le général Rapp. Il y a eu assez longtemps rivalité sur la scène de l'hôtel entre deux troupes: l'une reconnaissait pour directrice la duchesse d'Abrantès, qui avait joué la comédie bourgeoise à la Malmaison et au château de Saint-Leu; l'autre, Mme Sophie Gay. Des autres premiers-sujets citons: Mme Tory, dans l'emploi des grandes coquettes; Mme Colombat (de l'Isère), dans les amoureuses; Mlle Davenay, qui a été ensuite artiste dramatique; Mme Darlu; Mme Mézier; Mme Anaïs Ségalas; Mme Emmanuel Gonzalès; Mme de Forges; Mme de Contades; le fils du général Bordesoulles, jouant les financiers; le comte Grabowski; M. Ternaux, jeune-premier; M. M. Mennechet, Cuchelet, Philippe Panel, Woldemar, Lac, de Rémusat. Au monde appartenait encore la contatrice Mlle de Lagrange, alors qu'elle s'est fait entendre sur le mignon théâtre du faubourg Saint-Honoré, et les petites danseuses viennoises y ont elles-mêmes débuté dans une miniature de ballet, avant de se montrer à l'Opéra. M. et Mme de Castellane étaient d'autant plus exposés aux contretemps, qui obligent un impresario ordinaire à mettre une bande sur l'affiche, que la ressource des doublures leur manquait. Pour assister exactement à des répétitions, cela gêne quelquefois d'être auditeur au conseil d'État ou chef de bureau, et les dames qui remplissent naturellement un rôle dans la bonne compagnie, indépendamment de ceux qu'elles étudient, n'en payent que mieux tribut aux crises nerveuses, sans compter qu'elles s'affectent d'un soupçon de rhume, ou du moindre symptôme d'état intéressant, à en garder la chambre. N'a-t-il pas fallu plus d'une fois parer aux accidents ou aux caprices,

en recourant à des acteurs et actrices de profession ? Encore eût-on laissé des regrets si l'on avait fait des choix moins heureux! La Comédie-Française donnait surtout. On a beau faire, ce qui convient le mieux à un public d'élite est la représentation de piéces inédites, et l'hôtel Castellane en a souvent monté. *La Vengeance d'une Femme*, par M. Mennechet, y a été donnée vers le même temps que le *Gamin de Paris*, joué par des amateurs. N'est-il pas, d'ailleurs, glorieux d'avoir fondé la réputation d'un musicien tel que Flottow, en faisant connaître son *Alice*, son *Rob-Roy* et son *Duc de Guise*, trois ouvrages précurseurs de l'*Ame en peine* et de *Marta? Les Abencérages*, opéra dont le poême était de Mme Collet, ont vu le jour au même théâtre, ainsi qu'un opéra-comique d'Adolphe Adam, qui conduisait l'orchestre en son honneur. L'un des premiers essais d'Augustine Brohan s'y produisait en 1851 : *Les Métamorphoses de l'Amour*, et le spectacle ce soir-là commençait par le *Caprice*, avec Brohan et Fix. Deux ans plus tard, les deux mêmes actrices et plusieurs autres jouaient avec des amateurs une spirituelle charade, dont le mot était *Galathée*. Puis en 1856, et ce fut la dernière année, sans que s'annonçât la clôture, on jouait comme si de rien n'était, presque à la fois, le *Coin du Feu*, de Mme Roger de Beauvoir, une comédie de M. Jules Lecomte et un proverbe en vers d'Alexandre Dumas fils. Tout ce que tentent depuis la comédie et l'opérette de salon, à Paris comme à la campagne, n'est-il pas dépassé par le souvenir des soirées dramatiques de la jolie salle Castellane ? Mme la comtesse n'en a pas moins présidé elle-même, avec le caractère d'Henriette des *Femmes Savantes*, à l'éducation de ses filles; mais le château des Aigalades la retient trop souvent, en vue de la Méditerranée, pour qu'on ne soit pas ici jaloux de la mer. Ah ! mon cher

comte, d'anciennes maisons se lézardent, quand l'été se prolonge pour elles plus longtemps qu'au calendrier. Votre hôtel, si bien rajeuni par des paysages toujours verts de Cicéri, par un jardin d'hiver, qui confond les saisons, et par une salle de spectacle qui a horreur du vide, comme la nature, et par conséquent d'un relâche qui se prolonge indéfiniment; votre hôtel a le même âge, ou peu s'en faut, que cette belle tapisserie des Gobelins, aux figures vivement détachées, que le grand roi donna à votre aïeul et que l'isolement morfond plus que le temps. Le duc de Noailles, sous la Régence, fut le maître et seigneur de cette maison du faubourg, qui passa postérieurement à M. de Damas. Ce gentilhomme d'honneur de Monsieur, comte de Provence, fit la campagne d'Amérique, aide-de-camp de Rochambeau. Chargé de protéger la retraite de Louis XVI, Damas eut le malheur d'échouer dans cette mission capitale à Varennes; il y perdit la liberté, que lui rendit seulement l'acceptation de la Constitution par le roi. Après avoir servi dans l'armée de Condé, il rentra en France sous l'Empire: il fut ensuite fait pair, lieutenant-général et duc; il vécut deux années de plus que la duchesse de Damas, enlevée en 1827.

Le 116. — Mme la marquise de Louvois, née princesse de Monaco, n'a pas quitté le dernier domicile de son mari, membre de la commission des théâtres royaux, qui racontait lui-même avec plaisir quel était son seul titre à cette position: pendant la grande révolution il s'était vu réduit, pour vivre, à s'offrir, comme aide-machiniste, au chef du matériel de l'Opéra, qui l'avait accueilli sur sa bonne mine, et le petit-fils du grand ministre s'était initié de la sorte à tous les rouages du théâtre. Le général Soulès, sénateur, s'était accommodé en 1808 de cet immeuble pour son propre usage.

Le 118. — Déjà vieux par le fond, encore neuf par-devant, il a marqué sa place sous Louis XV, comme l'immeuble précité, sur territoire acquis de Sandrié, cessionnaire d'Adrien-Maurice de Noailles, par le sieur Arnaud. Un d'Entragues le laissa ensuite à son neveu, marquis d'Apchon.

Le 120. — Nous y eussions trouvé sous l'Empire le comte Hocquard ; sous la Restauration, M. de Saint-Didier, associé aux spéculations financières de M. des Tillières. Un âge plus reculé n'en est pas moins écrit dans la rampe en fer d'un escalier.

Lagrange. — Ce grand géomètre, près duquel aimait à s'asseoir, à l'Institut, son collègue Napoléon, a rendu le dernier soupir sous un toit où lui a succédé l'amiral Truguet, pair de France, à l'angle de la rue de Penthièvre. Le portrait du savant analyste prouve que son génie se reflétait sur des traits réguliers ; toutefois Lagrange ne voulait pas poser devant un peintre ou un sculpteur : les productions de la pensée lui paraissaient seules dignes de s'arrêter dans la mémoire des hommes. Oh ! que bien lui a pris de n'être pas témoin de cette furie de portraiture, dont tout le monde est possédé depuis l'invention de Daguerre, qui fait paraître encore plus bêtes tant de figures sans expression !

Le Voisinage de Saint-Philippe. — Le 15 mai 1640, la Ville-l'Evêque, bourg que côtoyait une portion de la grande rue qui nous occupe, fut déclaré faubourg jusqu'à l'égout situé au-dessous du Roule. Hors de ville restait un marais de 2 arpens, entre les rue Montaigne et d'Angoulême actuelles, et qui appartenait en 1700 à l'archevêque de Paris, dont la censive ne pesait plus, par suite d'un échange avec le roi, que sur la rive droite de la rue englobée en 1640 et qu'antérieurement on avait

qualifiée chaussée du Roule à cette élévation. Sur l'emplacement du marais ne tardèrent pas à s'établir une brasserie et un hôtel, où vivait Mme de Cressy ; le marquis de Thorigny était propriétaire des deux. La maison aristocratique a été moins anciennement celle des Pages. On ne la distingue plus que par le nombre 107 ; le nom du général Gardanne n'y donne donc plus lieu à un jeu de mots, assez désobligeant pour les pages dont ce général était le gouverneur sous l'Empire. Dans une maisonnette, qui est au second coin de la rue d'Angoulême, logeait tout bonnement, sous Louis XV, le maître-d'hôtel du marquis de Brunoy, qui déployait son faste dans un hôtel au-dessous de l'Elysée ; cet officier s'appelait Carême, et n'était-ce pas l'ascendant d'un auteur de livres de cuisine en réputation ? Une maison de qualité, qui faisait face à celle de Thorigny, porte l'estampille 132. Nous ne pouvons nous tromper que guère en y donnant le marquis de Rais pour prédécesseur au maréchal Mortier, duc de Trévise, dont le fils occupe encore les appartements. Dulin, architecte du roi, avait eu dans les mêmes parages plusieurs maisons, et Lefèvre y fut en 1800 l'auteur ou le restaurateur de l'école d'équitation de M. Amelot, qui pouvait ne faire qu'une avec la maison des Pages. Mais ce disant, nous voici arrivé à Saint-Philippe-du-Roule.

Le Roule. — C'était un village à part, qui commençait avant la barrière urbaine en 1738 : le marquis de Langer avait en ce temps-là un marais sis au Roule, bien que ce fût au premier angle de la rue de la Pépinière, et *MM. de la Monnoye* en avaient un contigu sur la grande rue. Près du second angle s'élevait une chapelle, érigée en paroisse Saint-Philippe avant la fin du XVIIe siècle : Chalgrin lui donna les proportions d'une église en 1769. Cette chapelle dépendait d'abord de la

maladrerie du Roule, qui fut antérieure de beaucoup au temps où le bienfaisant épicurien Beaujon vivait à l'Elysée et, de plus, avait au Roule ce qu'on appelait une Folie. L'hospice de sa fondation ne fut dans l'origine qu'une sorte de pensionnat pour 24 orphelins, nés sur la paroisse du Roule. Mais quelle petite-maison que la Folie-Beaujon ! N'en a-t-on pas fait tout un quartier ? *Le pavillon de la Chartreuse* y dominait un grand jardin ; on remarquait en ce pavillon une salle de billard, décorée par Barbier, et un salon de forme octogone, orné de précieux tableaux, ainsi qu'une chambre à coucher, avec des amours peints au milieu d'un plafond en voussure, et une autre, ayant l'apparence d'un bosquet, où une corbeille de fleurs, servant de lit, était suspendue à quatre arbres. Ce pavillon appartient au grand peintre Gudin, notre ami, et un autre corps-de-bâtiment, dans lequel Beaujon mettait ses petits appartements à la disposition de ses petites dames, eut dans la suite Balzac pour habitant. Cela faisait honneur au crayon de Girardin, ainsi que la chapelle Saint-Nicolas, qui était et qui est encore une succursale de Saint-Philippe. Vers le même temps, l'architecte Bellanger présidait à l'établissement des écuries d'Artois sur l'ancienne pépinière du roi. Marat y avait son logement, comme médecin des gardes-du-corps du comte d'Artois, quand la Révolution vint déchaîner en lui des appétits, des haines, des fureurs implacables, que l'étude des sciences physiques ne retenait plus dans la sphère où les mauvaises passions sont impuissantes. Le ci-devant marquis Antonelle, juré au tribunal révolutionnaire, demeura de même aux Écuries ; ce citoyen ne redevint royaliste qu'à force d'aiguiser l'instrument des vindictes républicaines. Quelque éloigné du centre que fût le faubourg du Roule, il ne restait pas en arrière, il avait ses buveurs de sang. Là

aussi que de mutations! Un décret de la Convention ouvrait l'hospice du Roule, ex-Beaujon, aux malades et aux blessés. Le financier Bergerac avait avait acquis la Folie-Beaujon en 1787, puis il y avait eu division, et des fêtes publiques se donnaient dans le jardin; la famille Vanderberghe achetait cependant une portion de l'ancienne propriété, et le mariage de Rapp avec Mlle Vanderberghe se célébrait dans la chapelle en 1805. Un fournisseur des armées de la République occupait à la ville un appartement que Mme de Maintenon avait eu à la campagne, en ce n° 166 qui depuis a été l'hôtel de l'amiral Dupetit-Thouars. Le comte de Nogent s'y était pris à temps pour éviter une confiscation, en vendant à M. Lorin père, avant d'émigrer, le 186, qui a pour vis-à-vis une autre maison centenaire. M. de Lachesnaye, propriétaire de celle-ci, avait une fille qu'il malmenait, et pour locataire le marquis de Livry, qui souvent se formalisait de la mauvaise humeur du père. — Tenez-vous pour dit, finit par lui annoncer M. de Livry, que s'il vous arrive encore de brusquer votre fille, je l'épouse..... La jeune personne reçut de très-bon cœur, le lendemain matin, une correction, dont le bruit vint plus que jamais aux oreilles du locataire: elle se laissait faire... marquise!

Hôtel Saint-Priest. — Une grande maison portait au XVIIe siècle l'enseigne de Saint-Denis. Le vicomte de Saint-Priest, en revenant de son ambassade à Constantinople, fut nommé gouverneur des Pages et fit de cette maison un hôtel à porte monumentale, qui depuis s'est encore amplifié; le tout pourrait être divisé en une demi-douzaine d'hôtels, comme on en bâtit de nos jours. Une pension de demoiselles occupa, pendant quarante ans, un quart de cette propriété et sous-loua un appartement à Mme de Genlis, laquelle y expira pour ainsi dire avec la royauté de Charles X. Pour habitants

encore l'hôtel a eu le marquis de Beaurepaire, le général Margaron, M. de Rivero, ambassadeur du Pérou, et le maréchal Randon ; il y reste aujourd'hui M. le baron de Seebach, ministre de Saxe, M. le marquis de Corberon et d'autres locataires. Le propriétaire, M. André Haussmann, a pour neveu M. le préfet de la Seine ; il tient de son père l'immeuble contigu, qui va poser devant nous à son tour. La famille Thiérin vendait, le 27 frimaire an XI, à Nicolas Haussmann, député de Seine-et-Oise à l'Assemblée nationale et à la Convention, le n° 168, qu'un de ses fils habite encore. M. Nisard, de l'Académie-Française, y a été locataire, longtemps après Nivelle de la Chaussée, également l'un des quarante. Nivelle, neveu d'un fermier-général, eût pu faire son chemin dans la finance, il préféra la condition d'homme de lettres, qui ne l'érigea qu'homme de talent. C'est passé quarante ans qu'il écrivit pour le théâtre; son opéra de *Zémire et Azor* n'en fut pas moins la perle d'un écrin de nombreuses pièces qui, en général, affectionnaient les sujets tristes. Quant aux prédécesseurs du sieur Thiérin, d'après les titres de propriété, en voici la nomenclature : Le Ménestrel, trésorier des bâtiments du roi, en 1623 ; la femme de Jean de Lannux, valet-de-chambre de feu la reine, 1687 ; Angot, bourgeois, 1693 ; Viger, marchand, consentant bail à Sudre, ancien ingénieur du roi, 1743 ; Fortier, 1747 ; la femme de Charpentier de Foissel, lieutenant-général des eaux-et-forêts, 1775. M. Haussmann a surélevé et augmenté de beaucoup, en 1853, cette construction ; elle n'avait pas été touchée depuis des réparations opérées pour le compte de Fortier, qui avait pour tenant du côté de Paris le contrôleur de la Pépinière du roi et vers Neuilly M. Moreau. Une pièce, ayant trait à cette restauration du XVIII[e] siècle, nous paraît propre à faire connaître la situa-

tion administrative du faubourg du Roule à cette époque; en voici la copie conforme :

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront :

Jean Gilbert, avocat en Parlement, conseiller procureur du Roi en la Prévôté royale de Chaillot, prévôt, maire et juge ordinaire, civil, criminel et de police des haute, moyenne et basse Justices du port de Neuilly, le haut et bas Roule faubourg de Paris, Villiers-la-Garenne, le château royal de Madrid, Porte Maillot et dépendances, pour Mesdames les supérieure, religieuses et communauté de la royale maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr-lès-Versailles, Dames hautes justiciaires desdits lieux, et pour Messieurs les vénérables religieux, chantre, grand-prieur et couvent de l'Abbaye royale de la ville et bailliage de Saint-Denis en France, seigneurs en partie desdits lieux ;

Salut : Savoir faisons que :

Vu la requête à nous présentée par Alexandre Fortier, conseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris, propriétaire d'une maison, cour, jardin et autres lieux, sis en ce faubourg du Roule; ladite requête tendant à ce qu'il nous plaise lui permettre, pour son utilité, faire construire entre cour et jardin de ladite maison, un salon de 14 pieds de large sur 25 pieds de long, et de 11 pieds sous plancher, avec un comble à la française au-dessus, et une remise et comble au-dessus d'icelle ; le tout conformément au plan ci-joint, signé et paraphé dudit M. Fortier.

Notre ordonnance de *Soit-communiqué* au procureur fiscal, du vingt du présent mois, de nous signée et paraphée, étant au bas d'icelle ; les conclusions du procureur fiscal du même jour, desdits présents mois et an, étant en suite et signées Burget, avec paraphe ;

Tout vu et considéré ;

Nous avons permis et permettons au suppliant de faire construire les bâtiments énoncés en la susdite requête, en se conformant toutefois aux édits et dé-

clarations du roi, arrêts du conseil et ordonnances de police, sur le tout, à peine de nullité des présentes et de toutes autres peines qu'il appartiendra.

Ce fut ainsi fait et donné par nous, juge et prévôt susdit, en notre chambre du conseil, audit Roule, le vingt mai, l'an mil sept cent quarante-huit. *Signé*, Gaultier.

Autant de ces présentes et du plan y joint, ont été déposés au greffe de l'Hôtel-de-Ville de Paris, ce 17 juin 1748. *Signé*, Taitbout.

Autant de la présente permission et du plan y joint ont été déposés au bureau de finances de la généralité de Paris, pour satisfaire à la déclaration du roi, concernant les limites, le 9 juillet 1748 *Signé*, Pigeot de Carey. »

Rue de Tournon. (1)

Clément Marot. — Le Petit-Bourbon. — Le Maréchal d'Ancre. — Le Duc de Bellegarde. — Les Ambassadeurs extraordinaires. — Le Duc de Nivernais. — Laplace. — Terrat. — Lamartinière. — Saint-Aignan. — Théroigne de Méricourt. — Jules Janin. — Mlle Lenormand. — Maire. — Mme d'Houdetot. — Le Marquis d'Entraigues. — Mallet du Pan. — Joseph II.

Il s'élevait peu de maisons auprès de celle dont Fançois Ier fit présent à Clément Marot; elle avait pour enseigne le Cheval-d'Airain, et en effet le roi y avait fait couler un cheval en bronze. Est-ce là que le poëte, en donnant à dîner à Diane de Poitiers, manqua aux lois de la sobriété un jour maigre? Clément Marot n'avait plus à commettre que cette faute, jugée impardonnable par Diane de Poitiers, pour que d'autres griefs se formulassent et le fissent enfermer. *L'Enfer*, description du Châtelet, satire contre les gens de justice, mit les rieurs du côté du poëte; mais, rendu à la liberté, il arracha lui-même un autre prisonnier des mains de la force armée et il se montra de nouveau très-partisan d'innovations en matière de religion. Plusieurs fois arrêté, plusieurs fois mis en fuite, il abjura pourtant entre les mains du cardinal de Tournon. Ce prélat, cet abbé de Saint-Germain-des-Près donnait au même temps son nom à la rue de Tournon, jusque-là ruelle de Saint-Sulpice, dite aussi du Champ-de-la-Foire

(1) Notice écrite en 1861.

à cause de la foire Saint-Germain. Le Cheval-d'Airain s'y trouvait à la place que remplit à-présent le nº 27.

Louis de Bourbon, duc de Montpensier, fit construire un hôtel auquel une portion de la rue Saint-Sulpice actuelle dut d'être appelée du Petit-Bourbon ; sa veuve y reçut la nouvelle de l'assassinat du duc et du cardinal de Guise, dont elle était la sœur. Aussi bien des rumeurs, promettant la vengeance à cette princesse indignée, se firent écho sourdement, dans les conciliabules de la Ligue. Nºs 2 et 4, rue de Tournon, il ne subsiste rien de l'ancien Petit-Bourbon à l'extérieur ; mais une écurie souterraine, qui s'est rattachée à une autre, paraît d'une construction antérieure aux façades, qui ne remontent qu'au XVIIIe siècle. Là, sous Louis XV, menait son train un hôtel Montmorency. Faut-il y voir également un ancien hôtel Palaiseau, lequel appartenait à François de Béthune, duc d'Orval, pair de France, tout au commencement du règne de Louis XIV, puis à Jean de Donon, seigneur de Palaiseau, qui vendit au comte François de Bartolin ou Bartolet, seigneur de Puizolle, amateur connu d'objets d'arts? M. de Palaiseau y était mitoyen avec un Châtillon. A l'expiration du même règne il y avait aussi, même rue, une propriété à la disposition de Moneins, comte de Trois-villes, sans que nous puissions dire au juste ce qui en reste.

Pas d'incertitude, en revanche, sur la place où l'historiographe doit évoquer plus haut, sur la même file, Concino Concini, maréchal d'Ancre. Voltaire dit de ce fils d'un notaire de Florence qu'il fut premier ministre sans connaître les lois du royaume, maréchal sans avoir tiré l'épée. N'avait-il pas commencé sa fortune en épousant la fille de la nourrice de Marie de Médicis ? La disgrâce et la mort violente de Concini firent

mettre à deux reprises son hôtel au pillage, opulente maison s'il en fut. Point de pitié pour la maréchale d'Ancre, qu'on arrêtait ne demandant qu'à fuir! Il restait à flétrir d'une condamnation régulière la mémoire de l'un, en dressant un bûcher pour l'autre. Louis XIII, à son retour de la Savoie, se rapprocha quelque temps de la reine-mère, qui résidait au Luxembourg, en habitant lui-même l'hôtel d'Ancre, confisqué, mais concédé à M. de Luynes, ainsi que les châteaux d'Anet, de Lésigny et d'autres biens du favori si vite remplacé.

La maison de ville devint l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, sous la direction du duc de Bellegarde, grand-écuyer de France, qu'Henri IV et Louis XIII avaient comblé de faveurs, mais le premier peut-être pour se faire pardonner de lui avoir enlevé la belle Gabrielle. Chaque arrivée d'un nouvel hôte y était signalée par un jour de gala, mettant en jeu tous les ressorts d'une étiquette pleine de magnificence, et pour la ville il y avait spectacle, sur le parcours annoncé du cortége, tant les honneurs de la bienvenue ressemblaient à ceux du triomphe! Grande surtout fut la solennité, sous le règne de Louis XIV, pour les entrées du duc de Schrewsbury, ambassadeur extraordinaire et grand-chambellan de la reine de la Grande-Bretagne; de M. de la Vieuville, bailli, grand-croix, ambassadeur extraordinaire de l'ordre de Malte; des ambassadeurs du czar de Moscovie et de ceux du roi de Siam. Le service des cérémonies amenait le représentant du monarque étranger à l'hôtel des Ambassadeurs, où il était complimenté de la part du roi par le premier gentilhomme de la chambre; puis un autre jour était pris pour la présentation au souverain. Mehemed-Effendi, ambassadeur de la Porte, occupa

moins passagèrement, sous la Régence, cette grande maison de la rue de Tournon.

Puis Mancini Mazarini, duc de Nivernais, donna l'hôtel Pontchartrain en échange de celui-là, que Peyre l'aîné restaura. Poëte au milieu des camps, le duc faisait des fables; il occupa le fauteuil académique de Massillon et il fut ministre. Sa seconde femme, née de Brancas, veuve du comte de Rochefort, cultivait elle-même les lettres; elle mourut vingt-six jours après son second mariage. Le comte de Gisors, gendre de M. de Nivernais, avait été tué à Crevelt et il avait laissé une très-jolie veuve, ainsi que nous l'atteste un portrait dont elle a gratifié son médecin, Théophile de Bordeu. Par exception, a été donnée à M. de Nivernais la satisfaction de mourir dans son hôtel, à 82 ans, le 25 février 1798. Le conseiller d'État chargé du contentieux des Domaines nationaux remplissait sous l'Empire cette superbe demeure, qui devint en 1814 l'habitation de la duchesse douairière d'Orléans et qui, depuis 1830, sert de caserne à la garde municipale.

La maison occupée, moins avant dans la rue, par le docteur Ricord et par la librairie Renouard est aussi de princière apparence. Les libraires Bossange et Masson étaient propriétaires de l'immeuble à l'époque où M. Renouard quitta la rue Saint-André-des-Arts pour celle de Tournon. Le géomètre Laplace y demeurait, étant sénateur. Les relations d'amitié qu'avait antérieurement contractées ce savant avec Bonaparte, son collègue à l'Institut, l'avaient fait un moment ministre de l'intérieur, après le 18 brumaire; il n'en fut pas moins pair de France et titré marquis, au lieu de comte, sous la Restauration. Le *Dictionnaire des Rues* de Latynna mentionnait en 1816 la propriété dont il s'agit comme ancien hôtel Montmorency-Laval, plus anciennement Brancas. Le règne de Louis XVI,

en effet, y trouva le duc de Brancas; mais Bugnet, intendant de M. de Creil, conseiller d'État, et de la duchesse de Beauvilliers, avait acquis en 1752 ledit hôtel, tenant à l'hôtel Montmorency et à la maison Saint-Aignan; l'un des vendeurs de Bugnet avait été Lanfernat, comte de Villars; Chauvel, grand-bailli d'Orléans, et d'autres Chauvel avaient été auparavant propriétaires, ainsi que J. B. Geoffroy Petit de Saint-Lienne, acquéreur en 1719 au prix de 391,863 livres. Le créateur avait été J. B. Terrat, marquis de Chantosme, chancelier du duc d'Orléans, le régent de France. Les Terrat, adjudicataires du terrain en 1656, y avaient eu pour prédécesseur Nicolas Renouard de Chanteclair, et le chancelier avait pris Bullet pour architecte. Seulement l'hôtel Terrat, bien avant de passer Brancas, avait été à ferme l'académie royale de Lamartinière, magistral écuyer, dont la méthode est encore dans les manèges le modèle de l'école française. Cette institution, à l'usage des jeunes gens de la noblesse, était du nombre de celles qui faisaient de l'équitation l'élément principal de l'éducation.

Entre l'académie et l'hôtel des Ambassadeurs, Guy Chartraire de Saint-Aignan, conseiller au parlement de Dijon, fit construire une maison moins importante sur l'emplacement de l'hôtel Ventadour, qui lui avait été donné en l'année 1716 par sa sœur, épouse de David, lieutenant-particulier au bailliage de Semur, elle-même cessionnaire de Nicolas de Jassaud, président en chambre des comptes. Ce dernier avait pris la place du prince de Rohan-Soubise et de sa femme, une Ventadour. La propriété était louée à Langlois, fermier-général, quand M. de Saint-Aignan légua ses biens à Chartraire, marquis de Ragny, après lequel vint le bourgeois Garnier, puis Mlle d'Orsan, fille majeure, puis Jean Dulau-d'Allemans, curé de Saint-Sulpice.

L'héroïne révolutionnaire Théroigne de Méricourt, locataire dans cette maison au moment où les titres de *Sire* et de *Majesté* étaient enlevés au roi par un décret de l'Assemblée, formait chez elle une sorte de club, où brillèrent Danton, Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine; elle avait eu, dès le commencement de la Révolution, un autre salon et un autre boudoir dans la Chaussée-d'Antin, et Talma y avait été l'un des premiers à se passionner pour cette virago luxurieuse. Aussi bien la section Mucius-Scœvola, qui était celle du Luxembourg, se distingua particulièrement dans les soupers fraternels qui eurent lieu les 11, 12 et 13 mai 1793, et la rue de Tournon l'emporta entre toutes, par la largeur des tables y dressées, par le fumet du pot-au-feu civique et par l'égalité d'appétit, qui supprimait une distinction de plus. La principale, dirait Jules Janin. Mais ce disciple de Brillat-Savarin est encore plus gourmand d'esprit, plat qu'il excelle à apprêter lui-même, que d'agapes à bouche que veux-tu. Il habitait, sous Louis-Philippe, l'ancien logement de Théroigne, ou l'appartement contigu. La déesse hystérique de la Liberté, qui ne s'était servie de sa popularité que pour pousser à de cruels excès, avait fini à la Salpêtrière: n'était-elle tombée en démence qu'après avoir joué tout son rôle de Jeanne d'Arc de la Terreur?

Une autre femme, au contraire, fit fortune au n° 5 de la rue, où elle vécut d'abord avec Hébert, démagogue fameux, dit le *père Duchesne*, et où elle passa jusqu'à son dernier jour en 1843. C'était une devineresse en renom, Mlle Lenormand. Des révélations compromettantes avaient entraîné son incarcération, sous la République; mais ses prédictions à Joséphine s'ébruitèrent, une fois réalisées, et elle ne manqua de tirer les cartes à aucun des grands personnages de l'Empire. Non contente de sibylliser, en se disant somnambule éveillée,

la pythie du faubourg Saint-Germain publiait çà là des écrits, pour achalander le trépied.

Une publication qui nous inspire plus de confiance et d'intérêt, une *Topographie de Paris*, que Maire a dédiée à la duchesse de Bassano, s'éditait en 1813 chez l'auteur, n° 7 même rue.

La famille d'Houdetot reste propriétaire du 12, le dernier domicile de la comtesse d'Houdetot, que l'amour a rendue célèbre un demi-siècle avant sa fin. Cette maison, reconstruite par l'architecte Neveu, qui demeurait là sous Louis XVI, était au XVIIe siècle le grand hôtel d'Entraigues. Le petit de même souche répond au chiffre 14. Balzac d'Isliers, marquis d'Entraigues, les transmit à son fils et à son petit-fils, qui épousa Anne de Rieux. Les créanciers de certain sieur Rousseau, qui avait acheté en 1699, transportaient quarante ans après la propriété tout entière à Bergoignon, simple traiteur.

Dans la maison qui suit a demeuré le publiciste Mallet du Pan; il rédigeait alors la partie politique du *Mercure de France*, addition faite à cette publication par Panckouke, et 8,000 francs par an lui étaient assurés. Mallet ne s'est montré l'ennemi déclaré des innovations qu'au moment où elles ont franchi outrageusement et cruellement les limites du droit, du bon sens, du respect humain. Une visite domiciliaire, lorsque s'est répandue la nouvelle de la fuite du roi, a été faite chez le journaliste, qui a repris la plume avec vigueur, après deux mois de silence obligé, pour ne la plus quitter, même en exil.

D'où vient le nom de l'empereur Joseph II, servant d'enseigne à un hôtel garni, de l'autre côté de la rue? Il paraît étonnant, n'est-ce pas? que le frère de Marie-Antoinette soit descendu de son auguste pied dans cet hôtel d'étudiants. Néanmoins

nous regardons la chose comme très-probable. Joseph II était un souverain si philosophe qu'il alla voir une fois Jean-Jacques Rousseau, sans que la visite fût le moindrement annoncée, et le surprit copiant de la musique. Il tomba également à l'improviste chez Buffon, qui s'en voulut toute sa vie d'avoir reçu en robe de chambre l'empereur. Dans ses voyages, Joseph II aimait à se faire appeler le comte de Falkenstein; mais il lui eût été bien difficile de garder à Paris cet incognito au moment du mariage de sa sœur. C'est peu de temps après que l'hôtellerie se mit sous les auspices du Saint-Empire.

A cette époque un autre hôtel garni, situé moins haut, s'appelait de Valois; le cabinet d'estampes de M. d'Héricourt y attirait les curieux.

Rues Garancière, Servandoni et Palatine. (1)

La famille de Rieux, alliée à celle d'Entraigues, était bretonne et marqua dans la Ligue. Réné de Rieux, évêque et comte de Léon en Bretagne, fit dessiner par Bobelini l'hôtel à deux faces dans lequel s'exploite l'imprimerie Plon, rue Garancière, n° 8, et qui porte le n° 11 rue Servandoni. Il n'y avait pas encore séparation quand c'était le siège d'une des mairies de Paris, où le quartier voyait aussi l'hôtel Roquelaure d'une époque antérieure. Le premier maréchal de Roquelaure vint à Paris avec la reine Jeanne d'Albret; une maison Garance ou Garancière tenait alors la place dont l'hôtel de Léon a hérité. Le dernier des Roquelaure mâles, maréchal de France également, cessa de vivre en 1738. Celui-ci était le fils et celui-là le père du duc aux aventures divertissantes, dont une petite-fille épousa un Rohan, prince de Léon, trop tard pour que cela explique une mutation qui échappe à nos recherches. Mais n'est-ce pas un teinturier que la rue avait eu pour dénominateur? Un cours d'eau devait y suivre la pente du terrain, s'y rougir chez le teinturier et affluer au canal qui jadis tombait, à la hauteur de la rue Bonaparte, dans la Seine.

De Rieux, seigneur de Sourdéac, remplaça dans la rue Garancière l'évêque, son oncle, depuis l'an 1651 jusqu'à ce que ses propres créanciers, auxquels il fit abandon de ses biens, vendissent à Pierre de

(1) Notice écrite en 1861.

Pâris, conseiller au parlement, et à sa sœur, la présidente Dugué. La branche de Sourdéac remontait à Réné de Rieux, lieutenant-général au gouvernement de Bretagne, en faveur duquel Henri IV, qui se plaisait à l'appeler mon cousin, érigea l'île d'Ouessant en marquisat; Elisabeth Nivelle épousa l'arrière-petit-fils, Réné-Louis, dit le comte de Rieux, mais elle ne l'empêcha pas d'être le dernier Sourdéac. L'hôtel qui fut successivement Garance, Léon, Rieux, Sourdéac, de la Sordière, Montagu, Lubersac et mairie du XI[e] arrondissement, se dit Roquelaure. C'est qu'en pareille matière il faut compter avec une autorité populaire dont les dépositaires gagnent à être désignés poétiquement par ce vers de Virgile:

Sunt quibus ad portas cecidit custodia sorti.

Dulau-d'Allemans, gouverneur de Doullens, brigadier des armées du roi, prenait la maison suivante, en 1751, des mains de Boivin, procureur du roi au bureau des finances.

La propriété venant au-dessous du double hôtel avait été vendue l'année d'avant par Elisabeth de Beauvau, veuve du duc de Rochechouart, premier gentilhomme de la chambre, à l'Aubespine, marquis de Verderonne, seigneur de Villeflix, lieutenant des gendarmes écossais, ainsi que trois autres maisons. L'une d'elles est le n° 5 de la rue Palatine, construit pour la princesse Anne-Charlotte, palatine de Bavière, qui survécut à son mari, Henri-Jules de Bourbon-Condé, et se fixa au Petit-Luxembourg. L'archevêque de Sens habita longtemps la maison, puis M. de Bonald, le philosophe catholique. On retrouve rue Servandoni les deux autres maisons qui firent partie de la même acquisition. Les filles de la Très-Sainte-Vierge, communauté dite de M[me] Saujon, avaient eu, près d'un siècle aupara-

vant, la totalité du terrain et les constructions qui s'y élevaient déjà. Cette communauté s'était formée en 1663, et elle avait donné de l'extension à son établissement trois années plus tard : l'avocat Bénard avait alors cédé moyennant échange à Mme Saujon, supérieure, assistée dans l'acte par Thérèse d'Auvray, Anne-Marie Lechevalier et Marie-Madeleine Divrot, *représentant avec elle la plus grande et saine partie des filles de la communauté*, 75 toises à prendre dans les héritages du coin de la rue Neuve-Saint-Sulpice (Palatine) et des Fossoyeurs (Servandoni), où deux maisons étaient bâties, plus une grande maison tenant par-devant à la rue Garancière, par-derrière auxdits héritages, en aile à la rue Neuve-Saint-Sulpice. Agrandissement qui n'a pas fait durer plus de quatorze ans la communauté de Mme Saujon.

Les Dulau-d'Allemans, déjà propriétaires dans la rue Garancière sur le côté droit, occupèrent de l'autre un hôtel; c'était probablement la seconde face de la maison qui leur appartenait rue de Tournon. Avec laquelle des deux propriétés était de front ce qu'on appelait alors n° 1 ? Poncelin de la Roche-Tilhac y ouvrit une souscription à son ouvrage intitulé : *Chefs-d'œuvre de l'antiquité sur les beaux-arts; Monuments précieux de la religion des Grecs et des Romains, de leurs sciences*, etc. (2 vol. in-folio 1784). D'autres compilations sont dues à cet auteur d'une *Description historique de Paris*. D'éditeur il se mit imprimeur et libraire, pour publier des journaux et brochures patriotiques de sa composition, au commencement d'une révolution dont il épousa tout d'abord les idées avec enthousiasme. Il avait jeté le froc aux orties pour se faire homme du monde; il fut l'un des premiers à ne pas craindre d'y jeter aussi le célibat. Mais les événements du 10 août le ramenèrent, comme journaliste, à mettre de l'eau dans son vin; un

peu plus tard il figurait au nombre des publicistes purement réactionnaires. Il attaqua Barras avec une violence qui lui valut les représailles d'un guet-à-pens, car il eut le malheur d'être enlevé par la police du Directoire, traîné au Luxembourg, dans une pièce reculée, et fouetté jusqu'au sang. Est-ce que le Consulat ne vengea pas lui-même le Directoire, d'une manière plus complète, en rendant impossible l'indépendance d'une feuille politique?

La princesse palatine a donné une fontaine à la rue Garancière, année 1715, et a laissé son titre à la rue Palatine, primitivement un cimetière.

La dénomination de l'autre rue était justement due au fossoyeur de ce cimetière de Saint-Sulpice, qui habita, dit-on, le nº 1. Comme cette voie empiétait, en formant coude, sur le terrain de la place Saint-Sulpice, on l'appela aussi du Pied-de-Biche, du Fer-à-Cheval. L'architecte Servandoni n'existait plus quand on s'est souvenu qu'il avait demeuré en face du fossoyeur, et cet auteur du portail de l'église Saint-Sulpice a été le parrain posthume de son ancienne rue, en vertu d'un nouveau baptême. Un bas-relief d'une grande finesse, représentant la Charité, décore celle des portes de l'église qu'on dit porte Servandoni. Nous croyons, au surplus, que la communauté de Mme Picart, fondée en 1692 par la grande-duchesse de Toscane, le fut dans cette maisonnette et dans la maison attenante. Les orphelins de la paroisse, dits enfants de la Mère-de-Dieu, eurent pour asile le nº 10, dont l'entrée est rue Canivet. Sous Louis XIV également, une communauté de filles occupa la seconde encoignure que cette rue forme avec celle Servandoni.

Est-ce à dire que tous les souvenirs de cette dernière se rattachent à de pieuses fondations?

Le florentin Servandoni lui-même ne se bornait pas à dessiner des monuments religieux; cet architecte, qui savait manier le ciseau et surtout le pinceau, a travaillé, comme peintre-décorateur, à l'Opéra, avec Boucher, l'artiste qu'inspirait exclusivement le plaisir. Sa rue, à l'ombre de Saint-Sulpice, n'a pas été incessamment peuplée d'abbés, de marguilliers et de donneurs d'eau bénite.

Mlle Dangeville, qui a joué les soubrettes, les grandes coquettes et les travestis pendant un tiers de siècle, a pu recevoir nombre d'excommuniés, rien qu'en donnant des fêtes de famille, dans la maison où elle tenait d'une part au comte de Breteuil et d'autre part à la famille Godonèche, propriétaire à l'encoignure des rues de Vaugirard et des Fossoyeurs. Bourdelin, docteur en médecine, ayant pour locataire Dupin, seigneur de Montinéa, avait vendu en 1740 au couple Botot ladite propriété, et Marie-Anne Botot, dite Dangeville, a racheté douze ans plus tard la part des héritiers de son mari, avec lequel elle avait été commune en biens. Dans cette circonstance, Mlle veuve Dangeville, comédienne du roi, demeurant rue du Petit-Bourbon (aujourd'hui Saint-Sulpice) passait un nouvel acte, et les autres contractants étaient : Dlle Marie-Hortense Racot de Grandval, veuve de Charles-Claude Botot-Dangeville, pensionnaire du roi ; sieur Antoine-François Botot-Dangeville, maître de danse, membre de l'Académie royale de danse et pensionnaire du roi ; dame Anne-Catherine Desmares, épouse du susnommé ; François-Etienne Botot-Dangeville de Montfleury et Etienne Botot-Dangeville de Champmeslé, tous deux comédiens pensionnaires de S. A. S. Électorale Palatine, et Nicolas Botot-Dangeville, bourgeois de Paris. Les intéressés, à eux seuls, n'auraient-ils pas pu donner la comédie au notaire, après la signature du contrat ?

A l'opposite, le procureur Jacob avait acquis des créanciers du duc de Bouteville les nos 18 et 20, sur lesquels avaient eu des droits les Châtillon, par suite d'une alliance avec la famille de Meslay, introducteur des ambassadeurs, et postérieurement à l'adjudication de 1717 au profit de la comtesse Rouillé de Meslay, née Commans d'Astry. Cette propriété avait appartenu plus anciennement à M. de la Boissellerie, y tenant au commissaire Chevalier et à Mme Dubois. L'un de ces deux voisins se trouvait remplacé, du temps de Jacob, par la veuve de l'avocat Mercadé, dont la maison touchait une plus grande maison à Girouard.

Rue du Regard. (1)

Les carmes déchaussés que Marie de Médicis établit en l'année 1836 rue de Vaugirard, y furent tout de suite en communication, par une porte latérale, avec un chemin herbu dont la rue du Regard n'avait pas encore fait son lit. Les constructions manquaient alors du côté des numéros pairs; mais le sol était divisé, et M. de Montrouge, propriétaire au coin de la rue du Cherche-Midi, était suivi par M. de Rochefort; puis venait un lieu dit la Fosse-Lausmonier, à l'endroit où se trouvent de nos jours les bureaux de *l'Ami de la Religion*, dont les colonnes donnent au public la primeur de cette chronique; une terre à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés occupait l'autre extrémité. Les carmes avaient, du côté opposé, un bien originel, qui s'était appelé la Planche, avec sortie vers le milieu du chemin; au-dessus de cette ouverture s'élevaient déjà trois maisons, et les mêmes religieux possédaient le terrain d'encoignure venant après. Des fossés que la ville s'était donnés par-là pour limites, faciles à reculer, n'eurent pas été plus tôt comblés que l'herbe du chemin, foulée aux pieds ou rasée, disparut : première toilette que fait toute rue nouvelle! Aussi bien le baptême de cet enfant de plus pour la carte de Paris ne traîna pas: une véritable fontaine, dite le Regard, coulait déjà au point où la rue de Vaugirard tient à la rue Notre-Dame-des-Champs. Le chemin

---

Notice écrite en 1860. La rue depuis a été raccourcie, surtout du côté gauche, par le prolongement de la rue de Rennes, qui la prend en écharpe.

dégrossi enleva son nom à la fontaine, que les carmes changèrent, par la vertu de leurs aromates, en une source d'eau de mélisse.

Dans une ou deux des maisons précitées furent mis en nourrices des enfants confiés par le roi aux soins de Mme de Maintenon, qui habitait alors la rue d'Enfer, et ils n'étaient pas tous au même endroit. Elle s'en allait à pied et en secret, dans les commencements, passer en revue, d'alvéole en alvéole, cet essaim de nourrissons qui grandissaient lentement : emblème et gage de son crédit.

Des trois premières constructions de la rue, une seule est venue jusqu'à nous ; les carmes n'en firent pas les frais d'établissement, mais elle fut en leur possession, et M. de la Guiche en disposait au commencement de la Révolution. Celui-ci eut pour acquéreur, en l'an XII, M. d'Aligre, qui revendit au bout de trois années à M. Devillas, un des fondateurs de l'entrepôt de Bercy. Cet ancien négociant était presque nonagénaire lorsqu'il établit dans sa demeure, en 1835, un hospice de 30 lits, qui porte encore son nom, mais que le prolongement de la rue de Rennes ne tardera pas à reporter ailleurs. A l'immeuble donné par M. Devillas s'est ajouté, de seconde main, l'ancien atelier de David, le statuaire, avec un jardinet.

Contigu est l'ancien hôtel de la Guiche proprement dit, édifié en 1711, à la place d'une autre maison, pour la fille du marquis de Montataire et de Marie-Thérèse de Rabutin, qui venait d'épouser son neveu, Léon Madaillan de Lesparre, comte de Lassay. Quarante-trois ans se passèrent avant que le comte de la Guiche s'y installât : il avait épousé, en 1740, Henriette de Bourbon, appelée Mlle de Verneuil, fille naturelle légitimée du prince de Condé. Son fils, colonel du régiment de Bourbon, puis Mme Chastenay de Lanty, née La Guiche, eurent ensuite la propriété. Une école

égyptienne y précéda, de notre temps, les dames de Saint-François-Régis. L'orphelinat voisin occupe lui-même un ci-devant petit hôtel de la Guiche.

Darlons, secrétaire d'un autre Bourbon-Condé, s'était rendu adjudicataire d'une maison à porte cochère, qui avait appartenu à l'Hôtel-Dieu et qui séparait du jardin des carmes une maison au marquis de Cossé.

Ces religieux commandèrent à Victor Dailly, après la mort de Louis XIV, quatre hôtels pour la rue du Regard. Le frère Jean-Pierre de l'Immaculée-Conception, prieur, et les frères Paul-du-Saint-Sacrement, 1er discret, Epiphane-de-Saint-Joseph, 2e discret, Laurent-de-Jésus, 3e discret, Magloire-de-l'Ascension, provincial, ainsi que les destinataires de ces habitations nouvelles, en approuvèrent à l'avance les dessins. La vicomtesse de Beaune occupa, la première, celui desdits hôtels qui passa après elle au prince de Robeck, grand d'Espagne, c'est-à-dire le n° 7. On y retrouve de beaux appartements et un agréable jardin, auquel s'arrête par discrétion l'éloge : Mme la marquise d'Hautefeuille rajeunit, et de plus d'un siècle, par sa gracieuse présence, cette maison, que son premier mari, le marquis de Bellune, tint du maréchal de Bellune.

La famille de Chevet, le marchand de comestibles, paye l'impôt foncier pour le 5, qui fut assez longtemps hôtel de Croy. On y vit le prince de Croix, qui épousa la fille du prince régnant de Salm-Kirchbourg, succéder à son père, qui avait combattu à Fontenoy. L'inaugurateur de leur hôtel avait été M. de Rothenbourg, général prussien qui avait servi dans les armées françaises : son neveu avait hérité de ses richesses, puis épousé la fille du marquis de Parabère. Le ministre de l'intérieur ordonnait, le 17 fructidor an IV, à l'architecte Signy d'établir le devis des

travaux à faire dans les ci-devant hôtels de Croy et de Robeck pour y transporter le garde-meuble national de la place de la Concorde; mais l'année subséquente vit abandonner ce projet.

Comme M. de Rothenbourg, Mlle Du Gué s'en remit aux carmes du soin de faire bâtir son hôtel, qui était n° 3 : elle avait pour intermédiaire M. de Pâris, dans tous les arrangements à prendre avec les frères. Ce fut ensuite la maison de ville des évêques-comtes de Châlons.

Le petit hôtel de Vérue sortit aussi du crayon de Victor Dailly; il avait pour aîné le grand hôtel même nom, plus tard de Toulouse, aujourd'hui des Conseils de guerre, qui donne rue du Cherche-Midi. La comtesse de Vérue, célèbre par sa beauté, par son esprit, par ses soupers, par les curiosités que réunissait sa galerie, avait eu son mari tué à la bataille d'Hochstett. Elle avait francisé la cour d'Amédée II, duc de Savoie et puis roi de Sardaigne, mieux que n'y était parvenue l'influence légitime d'une nièce de Louis XIV. La cour galante dont Mme de Vérue demeurait la reine à Paris, n'appliquait-elle pas en détail à des intrigues d'un autre genre une politique encore plus versatile, mais moins tortueuse, moins dangereuse que celle qui tourmenta si fort le premier règne de la maison de Savoie? Plutôt que d'abdiquer l'ombre du pouvoir de ses charmes, la comtesse aurait cessé de vivre avant l'année 1731, qui ne l'emporta ni trop tôt ni trop tard. Sa fille était princesse de Carignan.

Ne se pourrait-il pas que le comte de Toulouse, fils de Mme de Montespan, fût venu vers la fin de sa vie habiter la rue du Regard, où son enfance avait été bercée? Les dates ne disent pas non: M. de Toulouse, marié secrétement avec Mlle de Noailles, veuve du marquis de Gondrin, a

survécu de six années à la comtesse de Vérue. Mais un Toulouse-Lautrec, colonel du régiment de Condé, député aux États-Généraux, fut dit aussi comte de Toulouse. D'autre part, un des deux hôtels de la comtesse de Vérue était habité, sous Louis XVI, par le comte de Scarnasis, ambassadeur sarde. Le plus petit a dû aussi de la notoriété au Dr Récamier : ce beau-frère de la femme illustre du même nom en avait fait l'acquisition en 1821, et sa famille s'y retrouve.

Sur l'autre ligne de la rue, un hôtel Montréal était en tiers dans les beaux jours des hôtels de Croy et de Chalons. Nous croyons en revoir la haute porte, avec une demi-lune d'avant-cour; seulement les indigènes y soutiennent mordicus que ce furent uniquement les communs de l'hôtel d'en face.

Rue de Vaugirard. (1)

L'Opéra. — L'Académie à Cheval. — L'Odéon. — Le Grand et le Petit-Luxembourg. — Le Parc-aux-Cerfs du Citoyen Marino. — Les Dames du Calvaire. — Les Hôtels de Beaufort, de la Trémoille, d'Elbeuf, de Guistel, de Bauffremont, de Périgny, de Jaucourt ou de Soyecourt et Foucault. — Le Mariage du Critique. — Les Filles du Précieux Sang. — Les Carmes. — Les Filles de Sainte-Thècle. — Les Fleurs du Mis de Gouvernet. — Les Religieuses de Notre-Dame-des-Prés. — La Pension de Madame. — Les Hôtels de Santé.

La maison où est mort Lekain et l'hôtel de Bussy viennent de disparaître de fond en comble; le procès n'a pas été long que leur a fait le saint-office de l'alignement à tout prix. Ton tour viendra, pauvre n° 9, qu'on a connu hôtel de Larochefoucauld-Bayers et dont une imprimerie démocratise en vain l'aristocratie de naissance. Le temps n'est plus où toute maison honnête espérait mourir seule et de sa belle mort: la paix en rase plus souvent que la guerre et fait de plus larges trouées! La poussière des décom-

(1) Notice écrite en 1861. La nouvelle rue de Médicis, le prolongement des rues de Rennes, Saint-Placide et des Missions, naguère Saint-Maur, et un tronçon isolé du nouveau boulevard d'Enfer ont fait perdre ultérieurement à la rue de Vaugirard bon nombre d'immeubles. Mais l'adjonction de la Grande-rue-de-Vaugirard, depuis l'ancienne barrière jusqu'aux fortifications, lui en a rapporté bien davantage.

bres, qui t'enveloppe et te ronge, comme ne l'a jamais fait le temps, monte et remontera jusqu'à ce que tu mordes la poussière à ton tour.

Une salle de spectacle, construite en cet endroit pour l'Opéra sur le jeu de paume du Bel-Air, ouvrit le 15 novembre 1672 par la représentation des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, pastorale de Quinault ; mais ce n'était qu'une salle provisoire. Lulli obtint, l'année suivante, l'autorisation d'établir l'Académie royale de musique, dont il avait le privilége, dans le théâtre que la mort de Molière venait de rendre vacant au Palais-Royal. L'Opéra de la rue de Vaugirard se convertit en une académie d'équitation, dont l'imprimerie occupe justement le corps-de-logis principal. M. de la Guérinière et un écuyer du roi avaient la direction de cette institution royale, à l'usage des fils de famille, dont les principaux maîtres en 1720 étaient : pour les mathématiques, M. de Grimarets ; pour les armes, M. Pilliard ; pour la danse, M. Lecointre ; pour l'exercice militaire, M. Poitiers, sergent d'affaires de la compagnie du chevalier d'Orsay, capitaine aux gardes-françaises. Il y avait alors à Paris deux autres académies du même genre, sous la protection du roi et sous les ordres du prince Charles de Charolais, grand-écuyer de France. La Guérinière et d'Abzac, sous Louis XV, étaient les princes du manège, les modèles de l'aisance et de la bonne tenue qui font le cavalier accompli.

Le Théâtre-Français a inauguré presque en face, le 9 avril 1781, la salle de spectacle qui, sans changer de troupe, est devenue théâtre de la Nation, théâtre Egalité. A la suite des représentations d'une comédie de François de Neufchâteau, tous les acteurs, à l'exception de Molé, sont mis sous les verroux par ordre du comité de Salut public, en 1793. Quand le 9 thermidor les rend à la liberté, ils trouvent leur place prise par une troupe d'opéra-

comique, avec laquelle leur association n'a pas longue durée. Le conseil des Cinq-Cents s'assemble ensuite, puis une commission militaire, en ce théâtre, qui reste inoccupé avant de rouvrir en 1798 sous la direction de Dorfeuille. Son nouveau titre d'Odéon est d'abord justifié par la représentation d'opéras et de pièces mêlées de chants; mais la comédie avant peu reprend le dessus. Incendié le 18 mars 1799, l'Odéon ne ressuscite que neuf années après, en qualité de théâtre de l'Impératrice, et c'est alors que Picard y préside à des alternatives de comédie et d'opéra-buffa. La rentrée des Bourbons en fait le théâtre royal de l'Odéon; mais les pièces qui s'y donnent sont encore toutes du crû. L'ancien répertoire du Théâtre-Français ne devient commun à l'Odéon, érigé en second Théâtre-Français, qu'à la réouverture du 30 septembre 1819, après un nouvel incendie. Puis la direction Éric-Bernard monte des opéras traduits, tels que *Robin-des-Bois*, et plus d'un succès en résulte. Mais aussi que de déceptions!

La grande scène du faubourg Saint-Germain a essayé plusieurs fois d'être lyrique; la troupe des Italiens s'y réfugiait en 1838, chassée de la salle Favart par l'incendie, et jamais de plus grands talents n'ont été réunis ailleurs. Malgré cela, l'honneur de l'Odéon est, avant tout, d'avoir bien mérité de la littérature et de s'être prêté, plus souvent que tout autre théâtre, depuis le *Mariage de Figaro*, aux tentatives qui veulent de l'audace. Les directeurs Harel, d'Épagny, Lireux, Bocage, Altaroche et Alphonse Royer ne s'y sont pas plus enrichis que M. de Larounat; le Théâtre-Français lui même n'a pas fait de meilleures affaires lorsqu'il a essayé de prendre pour annexe l'Odéon, entre deux clôtures imposées par l'insuffisance des recettes. Le public s'y montre moins facile à attirer, à contenter qu'ailleurs;

c'est, en revanche, le théâtre du monde où le succès a le plus de retentissement.

Paris n'en montre pas encore de plus beau ; Bordeaux seul est en possession d'un monument de ce genre qui l'emporte, et la construction en remonte à la même époque. D'autres salles, par exemple, contiennent en ce temps-ci un plus grand nombre de spectateurs, mais encore moins que les amphithéâtres romains. Quand le Théâtre-Français qui est devenu l'Odéon ouvrait ses portes au public, la salle se décomposait de cette manière :

Orchestre, pour les hommes seulement	180	places	à 6 livres.
1res loges	108	»	id.
Balcons	80	»	id.
Galeries tournantes. . . .	120	»	à 4 livres.
2mes loges	64	»	à 3 »
3mes loges	48	»	à 2 »
Amphithéâtre des 3mes loges.	300	»	à 1 livre 10 s.
Petites loges à l'année . .	515		
Parquet, pour les hommes seulement	500	»	à 2 livres 8 s.
Total	1915	places.	

L'édifice n'était pas entièrement isolé ; il communiquait avec deux maisons au moyen de deux ponts jetés sur les rues latérales et sous lesquels on descendait de voiture à couvert. L'auteur de la *Petite ville* n'est assurément pas le seul directeur de ce théâtre qui, en demeurant à côté, n'ait pas même eu besoin de traverser la rue pour se rendre dans la salle ou sur la scène.

En l'une de ces deux rues, la rue Corneille, se jeta du cinquième étage sur le pavé le nommé Saucerotte le 5 juillet 1796 ; un billet attaché à sa veste empêchait d'accuser personne de l'avoir

jeté par la fenêtre. Cet homme passait pour le père de Mlle Raucourt, la tragédienne, et le fait est que, comédien de campagne, il était venu débuter à Paris sous le même nom qu'elle, avec beaucoup moins de succès; mais, établi d'abord maître-de-poste, il avait fait faillite avant d'emmener l'une des quatre filles d'un pauvre chirurgien-barbier, la petite Clairien, dite ensuite Saucerotte et Raucourt, dont le talent s'était révélé de bonne heure. Royaliste, elle avait subi un emprisonnement de six mois; puis elle s'était mise à la tête du théâtre Louvois, que le Directoire supprimait vers le temps où le désespoir mit fin aux jours de son prétendu père.

Le siège de ce gouvernement était précisément le Luxembourg, dont la République avait déjà fait, au nom de la Liberté, l'une de ses nombreuses maisons d'arrêt. Comme il avait fallu brûler des grains d'encens, pour chasser le mauvais air de geôle, à l'arrivée du délicat Barras et de trois de ses collègues, déjà le palais était reconnaissable.

La Révolution avait bien agrandi le jardin et y avait tracé l'avenue de l'Observatoire; mais à Monsieur, comte de Provence, étaient dues des allées dans le voisinage de la jolie maison que ce prince avait donnée à Mme de Balbi, sur le jardin et sur la rue de Madame. Avant lui, la reine-douairière d'Espagne et la duchesse de Brunswick avaient été châtelaines au Luxembourg, et, avant elles deux, la duchesse de Berri. Quel mal ne dit-on pas de cette fille du régent! Elle épuisa, comme son père, la coupe du plaisir, mais si vite que quatre ans de mariage et cinq de viduité ne la menèrent pas au-delà de vingt-quatre ans de vie. Ce palais, qui avait fait retour à la Couronne pour que Louis XVI pût le donner à son frère, était antérieurement pour Louis XIV un présent de Mme Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise et d'Alençon, sa

belle-sœur. Quand Mademoiselle, duchesse de Montpensier, le tenait de son père, Gaston d'Orléans, c'était déjà un palais d'Orléans, au lieu du château royal de Luxembourg. La construction en avait été faite et le jardin planté pour Marie de Médicis, à la place de l'hôtel du duc de Piney-Luxembourg, aux dépendances duquel on avait ajouté en achetant la ferme du pressoir de l'Hôtel-Dieu et le clos Vigneray, qui appartenait aux chartreux, ainsi qu'un terrain détaché des fermes d'Antoine Arnaud, seigneur d'Andilly. Des peintures de Rubens et de Philippe de Champagne distinguent encore la chambre de la reine, et la fontaine de Médicis est un chef-d'œuvre de la même génération. Ajouter à ce qui précède que l'hôtel de Luxembourg s'est appelé de Neuf et que Robert de Harlay de Soucy en disposait au milieu du XVIe siècle, n'est-ce pas reprendre en sous-œuvre jusqu'à la première pierre du palais affecté au sénat?

Mais le cardinal de Richelieu inaugura le Petit-Luxembourg, avant le Palais-Royal, et y fut remplacé par la duchesse d'Aiguillon, sa nièce. Un prince de Bourbon-Condé laissa plus tard cette résidence à sa veuve, la princesse palatine Anne de Bavière. Celle-ci fit bâtir en face, à l'angle de la rue Garancière, un hôtel sur le plan de Boisfranc pour les officiers de sa maison. Outre de belles écuries, il s'y trouvait une cuisine comme on n'en avait pas encore vu, avec la cheminée au milieu, et le service de la table était fait par une galerie souterraine, qui reliait l'office au palais. Mlle de Clermont, princesse de Bourbon-Condé, Marie-Anne de Savoie et puis le comte de Mercy-d'Argenteau, ambassadeur de Joseph II, qui succédèrent à la princesse palatine, disposèrent pareillement de l'annexe du Petit-Luxembourg.

Ce fut en 1793 le repaire de Marino, directeur de l'immense prison du Luxembourg, ancien peintre

sur porcelaine, membre de la Commune, qui fit aussi la police des spectacles. Ce geôlier n'eut-il pas jusqu'à 3,000 prisonniers, dans ce qu'il appelait lui-même son magasin à guillotine? Oh! que c'était un temps propice pour imputer tous les crimes de la terre aux anciens habitants du palais! Ne rougissait-on pas pour la fille du régent des moindres fautes de sa courte vie? Toutefois Marino raffinait sur les roueries de l'ancien régime, en ce que la surprise jouait un rôle nouveau dans ses expéditions galantes. Il faisait arrêter dans les théâtres ou dans la rue des femmes honnêtes, la plupart du temps petites bourgeoises, quelquefois la mère et la fille, en les accusant de s'être livrées clandestinement à la prostitution, et elles en avaient tant de honte que la promesse de les tirer d'affaire rendait rarement nécessaire de recourir à la violence.

Le 10 décembre 1797, le Directoire fêtait au palais du Luxembourg le traité de Campo-Formio, et le héros de cette fête changea deux ans après la forme du gouvernement. Le premier-consul s'installait de prime-abord au Petit-Luxembourg, et cela fut ensuite l'hôtel de Joseph Bonaparte, roi d'Espagne et des Indes. Plus tard on y garda le maréchal Ney, traduit devant la cour des Pairs, qui succédaient aux sénateurs, et puis la déchéance de Charles X fit détenir et juger de même ses derniers ministres. Néanmoins le Petit est de plus longue date la résidence d'un des grands dignitaires du Luxembourg. L'encoignure de la rue Garancière a été donnée en location à des particuliers et n'a que depuis peu repris son service d'annexe du palais.

Le comte de Provence, tout en embellissant le jardin public, avait aliéné le terrain où s'était ultérieurement percée la rue de Madame. La place qu'y avaient perdue les promeneurs n'a-t-elle pas été regagnée et au-delà par la démolition successive

des maisons qui se trouvaient devant? L'une d'elles était l'ancien monastère des dames du Calvaire. Ces bénédictines, établies à Poitiers en 1617 par le père Joseph, confesseur du cardinal de Richelieu, par Mme Antoinette d'Orléans-Longueville et par Marie de Médicis, n'avaient pas tardé à s'implanter plus radicalement dans l'enceinte même du Luxembourg. La chapelle de ce couvent a survécu, et des peintures de maître s'y révèlent sous le badigeon extérieur; elle a fait partie au Petit-Luxembourg d'une prison, élévée à la place d'un bâtiment monastique et destinée aux prévenus de crimes d'État mis en jugement devant les pairs.

Entre la rue Garancière et celle de Tournon, une propriété était acquise en l'année 1705 par Cheuvry, capitaine ordinaire du duc d'Orléans. Possible que ce soit le nº 34, hôtel de Beaufort sous Louis XVI.

En regard de l'entrée principale du jardin et au coin de la rue Molière (1), un autre immeuble se couronne de l'appartement qu'habitait Jules Janin au moment de son mariage. Un feuilleton des *Débats* en était la lettre de faire-part. Maison de verre que celle du sage!

Achat, en 1736, d'une maison au coin de la rue Férou par Jean-Noël Limojon de Saint-Didier: les Archives nous en donnent le renseignement. D'anciens documents imprimés indiquent à cette hauteur de la rue de Vaugirard un amoureux pied-à-terre de Lauzun, où le maréchal de Richelieu donna aussi des rendez-vous à Mlle Maupin et la combla de présents. A cette extrémité de la rue Férou, l'origine commune des deux angles a été attestée par une arcade; mais la propriété s'est mise en deux avant la suppression du trait-d'union qui

(1) Maintenant rue Rotrou.

semblait encore la faire une. On a dit la seconde moitié hôtel de la Trémoille dans le cours du XVIIIe siècle; mais cela pouvait être à titre rétrospectif et s'appliquer de la sorte à la totalité. Là aussi, ou à deux pas, l'un des enfants de Mme de Montespan, légitimés de France par Louis XIV, a été mis en nourrice et surveillé par Mme de Maintenon: il y en avait d'autres rue du Regard.

Entre la rue Férou et celle du Pot-de-Fer, aujourd'hui Bonaparte, est marqué sur le plan de 1714 l'hôtel d'Elbeuf, qui avait été Kerveneau ou Kervessan, vendu en 1750 par Emmanuel-Maurice de Lorraine, duc d'Elbeuf, moyennant 86,000 livres comptant et 7,500 de rente, à Robillard, trésorier des troupes de la généralité de Rouen. Deux années plus tard, ce dernier cédait à Pierre-Charles de Villette, trésorier-général de l'extraordinaire des guerres, qui, en se fixant rue de Beaune, a fait bail près du Luxembourg à la famille de Rastignac. Le trésorier a laissé une grande fortune à son fils, le marquis de Villette, poëte léger, qui fut grand ami de Voltaire, et dernièrement un arrêt a cassé le testament du petit-fils, dont la maison de ville, portant le n° 56 en cette rue, vient d'être acquise par le séminaire Saint-Sulpice.

M. Boulay de la Meurthe, vice-président de la République en 1849, habitait le 58, ancien hôtel Guistel.

Plusieurs maisons font suite qui ont appartenu aux filles du Précieux-Sang, bernardines établies primitivement rue du Pot-de-Fer, au coin de la rue Mézières, sous l'invocation de sainte Cécile. Pour désintéresser des créanciers, elles avaient abandonné leur couvent; puis, après deux ans de fermeture, elles s'étaient réunies à loyer rue du Bac; enfin les libéralités des architectes Gabriel et Hardouin-Mansart, des marquis de Laval et de Montault, de Pierre Sauger, de Mme de Bidière

et de la duchesse d'Aiguillon, la châtelaine du Petit-Luxembourg, avaient permis à ces religieuses d'acheter, rue de Vaugirard, les trois maisons des frères Bonigalle, en 1658, et de les faire restaurer. Leur ancien domaine est divisé par une rue percée en 1824.

L'église des Carmes dépendait d'un couvent fondé en 1631 par la reine-mère Marie de Médicis, qui, les jours de grande fête, s'y rendait, de son palais, dans la chapelle de la Vierge. Les carmes déchaussés de la rue de Vaugirard débitaient une eau de mélisse très-salutaire, dont le secret n'a pas été perdu, s'il faut s'en rapporter à des prospectus et annonces qui se reproduisent incessamment. Ces religieux étaient, dans le milieu du dernier siècle, au nombre de 50, sans compter les novices, qui payaient 400 livres de pension annuelle et dont la dot, quand ils faisaient profession, n'avait rien que de volontaire. Les bénéfices réalisés sur l'eau de mélisse avaient permis de bâtir des hôtels, par spéculation, près du couvent. D'aucuns de croire, en conséquence, qu'on eût pu s'y passer de frères quêteurs et ne plus marcher pieds-nus.

En 1791 on enferma dans l'ancien monastère des Carmes les prêtres qui refusaient de prêter le serment constitutionnel ; on y ajouta ensuite des laïques. Mme de Beauharnais était sortie de cette prison, par bonheur, peu de jours avant les massacres de Septembre : Maillard et sa bande y égorgèrent deux cents prêtres.

La tache de ces horreurs n'étant ineffaçable que dans l'histoire, la comtesse de Soyecourt en est venue à bout sur les lieux mêmes ; elle y a ramené dès 1706 des carmélites, auxquelles succèdent des dominicains. D'autre part, l'ancien territoire conventuel, qui s'étendait jusqu'à la rue du Regard, a vu créer près de la rue d'Assas

une institution déjà célèbre, qui forme des élèves pour les écoles Polytechnique, Saint-Cyr et Forestière, sous la direction de savants ecclésiastiques. Le supérieur et fondateur de l'école des Carmes vient d'être nommé évêque de Marseille.

Les filles de Sainte-Thècle, qui se contentèrent d'abord d'une maison appartenant aux carmes, dans notre rue, succédèrent, vers l'an 1700, à des filles de la Mort, établies par Mony, prêtre de Saint-Sulpice, au second coin de la rue Notre-Dame-des-Champs. Ces dames donnaient asile aux femmes-de-chambre sans place. Elles vendirent, au bout de vingt ans, leurs deux corps-de-logis et leur jardin à Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, pour l'orphelinat de sa paroisse. A très-peu de distance de cet établissement, le marquis de Gouvernet avait un beau jardin, présentant la réunion de toutes les variétés de fleurs, qu'on allait voir comme une merveille à une époque dont fit partie l'année 1742.

Un peu plus haut encore, mais plus tard, pension de Madame : en d'autres termes maison d'éducation pour les demoiselles sous le patronage de Madame, comtesse de Provence. Des carmélites y ont été placées à une époque moins éloignée, avant de passer avenue de Saxe, et Mme de Soyecourt, carmélite elle-même, y a rétabli une chapelle. Aujourd'hui une société de patronage recueille dans cette maison, dirigée par des sœurs, les jeunes filles détenues, au moment de leur libération.

Du côté des numéros pairs, l'hôtel de Bauffremont ne venait pas beaucoup avant l'hôtel de Clermont-Périgny. Le fermier-général Bouret de Vézelay avait eu celui-ci pour petite-maison de faubourg. La légation américaine y siégait en 1816 ; ce fut ensuite la pension Vincent, dont les élèves suivaient les cours du collège Saint-Louis, puis l'hôtel d'une autre ambassade et présente-

ment une pension de demoiselles. A M. de Clermont-Périgny faisait face M. de Jaucourt ou de Soyecourt, dont l'hôtel n'est pas moins facile à reconnaître.

Au premier angle de la rue de Bagneux, la communauté des religieuses de Notre-Dame-des-Prés fut supprimée en 1741, n'ayant duré qu'un demi-siècle. Un des cimetières de Saint-Sulpice occupait la seconde encoignure, et la ferme de l'hospice des Incurables en était séparée alors par la barrière. La rue de Vaugirard prenait à cet endroit le nom de Grande-rue-de-Vaugirard.

On y qualifiait hospice de santé, quelques années avant la Révolution, le 150, présentement habité par des franciscains. Là Colombier, médecin, dont la spécialité est rappelée de nos jours par celle de Ricord, recevait les femmes atteintes de la lèpre des temps modernes, et les traitait, fussent-elles enceintes, ainsi que les enfants, fussent-ils nouveaux-nés, qu'affligait héréditairement le même mal. Une autre maison, dite hôtel de santé, était située moins près de la précitée que d'un hôtel Dubois de Lamotte, qui se rapprochait plus encore de l'hôtel Périgny.

Le conseiller d'État Foucault avait réuni, au commencement du XVIIe siècle, une belle bibliothèque, avec un cabinet de médailles et d'antiquités, dans son hôtel de campagne, *au-delà des barrières de la rue de Vaugirard.*

Rue de Sèvres. (1)

Tableau des principales maisons de la rue de Sèvres, en 1787, avec rappel de l'ordre numérique suivi à cette époque :

de l'ancienne barrière à la Croix-Rouge : — nº 29, hôtel du Chayla; 41, les Incurables; au coin de la rue de la Chaise, les Petites-Maisons; 85, l'Abbaye-aux-Bois : *Mme de Mézières de Béthisy, abbesse ;*

de la Croix-Rouge à l'ancienne barrière : — nº 119, hôtel Camille de Rohan; 120, hôtel de Ravel; 129, les filles de Saint-Thomas-de-Villeneuve; 135, hôtel de l'Aubespine; 145, hôtel de Saint-Exupéri; 157, hôtel d'Estrehan; 166, hôtel de Crussol; 171, hôtel de Bourdeille; 174, hôtel de Lorges.

entre la barrière et le boulevard : — maisons des orphelins militaires, *tenues par le chevalier Paulet.*

entre le boulevard et le nouveau mur d'enceinte: — nº 1, hospice de l'Enfant-Jésus; 2, hospice Necker; 7, institution de l'abbé Morel; 24, institution de l'abbé Rollin;

La rue de Sèvres s'appela d'abord de la Maladrerie, puis des Petites-Maisons, à cause d'un hôpital affecté aux lépreux, supprimé sous François Ier, et à la place duquel on construisit les Petites-

(1) Notice écrite en 1861, avant la translation des Petits-Ménages à Issy. Cet hospice est remplacé rue de Sèvres et rue de la Chaise par un square, par le prolongement de la rue de Babylone, par l'amorce de la rue Chomel et par la nouvelle rue Velpeau. La rue des Saints-Pères également a été continuée jusqu'à notre rue de Sèvres, qui, d'ailleurs, au lieu de s'annexer une autre rue en conséquence du dernier agrandissement de Paris, a pris le nom de Lecourbe à partir du boulevard.

Maisons. Des mendiants, des gens de mauvaises mœurs et des fous y furent enfermés ; néanmoins l'établissement se divisa, en demeurant surtout un hôpital. C'est l'asile des Petits-Ménages depuis l'année 1801.

L'hospice des Incurables avait pour fondateur le cardinal de Larochefoucauld, en 1634. On y recevait les deux sexes, bien que les infirmités de l'un diffèrent souvent des infirmités de l'autre. N'est-ce pas qu'on eût trouvé cruel de les séparer tout-à-fait ? L'incurabilité, inexorable clause fondamentalement imposée, condition à remplir avant toute admission, autorisait sans doute une consolation et une distraction prévues, dans ce rapprochement suprême, qui pouvait paraître d'humanité mieux entendue qu'une séparation absolue. Tous les lits de l'hospice de la rue de Sèvres sont absorbés aujourd'hui par les femmes ; les hommes sont relégués rue Popincourt, après l'avoir été aux Récollets.

Dans le cours du règne de Louis XV, le marquis de Lassay eut, près des Incurables, une maison entourée d'un jardin, et M. de Gaignières, vis-à-vis du même hôpital, un hôtel à fronton. Entre lesdits Incurables et la barrière, en regard de la rue Saint-Placide, se hérissait de croix l'un des cimetières de Saint-Sulpice.

L'Abbaye-aux-Bois, fondée en 1207 dans le diocèse de Noyon, s'établit à Paris sous les auspices de Charlotte de Bavière, veuve du duc d'Orléans et mère du régent. Cette abbaye royale, de l'ordre de Cîteaux, avait porté le titre des Dix-Vertus au XVIIe siècle. L'abbesse en était d'ordinaire une grande dame, et dans le dernier siècle elle s'appela de Harlay, Richelieu, Chabrillan, Mézières. Pour chaque demoiselle dont l'éducation était confiée à ce couvent, sa famille payait par année 600 livres. Mais il y avait dès-lors dans

cette maison religieuse des appartements affermés à des dames, telles que Mme de Poissy, Mme de Mérode, Mme de Vintimille, Mlle de Ravignan.

Des veuves et des demoiselles d'un âge rassurant y prennent pareillement leurs invalides, en notre siècle, chez des chanoinesses de Saint-Augustin, congrégation de Notre-Dame, qui tiennent aussi un pensionnat nombreux et une classe gratuite d'externes. Mme Récamier y a passé dans une retraite peu rigoureuse le dernier quartier d'une vie qui lui avait donné l'éclat de la jeunesse, de la beauté et d'un grand train de maison à l'époque du Directoire. Son parloir était un salon, ouvert de midi à minuit, et le cours des réputations n'y était jamais stationnaire ; les élections académiques n'avaient, pour ainsi dire, plus d'autre foyer. Quelle audace il fallait à un candidat pour ne pas faire à l'Abbaye-aux-Bois la première de ses visites et pour ne pas s'en tenir là s'il avait été reçu froidement ! Jusqu'à sa dernière heure, qui a sonné en 1849, Mme Récamier a prouvé que l'attrait de l'esprit d'une femme et le charme de sa société n'ont pas d'âge.

Les prémontrés réformés, dits du Saint-Sacrement, entraient principalement chez eux par la rue du Cherche-Midi. On reconnaît toutefois leur ancien édifice conventuel dans l'aile droite du n° 11 de la rue de Sèvres. Ces religieux ne durent pas tout aux libéralités d'Anne d'Autriche ; ils s'agrandirent successivement au moyen d'acquisitions et ils donnèrent en location des maisons qu'ils avaient fait bâtir eux-mêmes sur une rue ou sur l'autre. Mallet, tailleur d'habits, vendit le 2 juillet 1748 auxdits chanoines réguliers de l'ordre des prémontrés et de la maison du Saint-Sacrement, sise rue de Sèvres, un bâtiment et un petit jardin, contigus dans ladite rue à leur couvent, et que

la femme de Mallet tenait de La Violette, marchand de cidre, son père.

La suppression générale des congrégations religieuses atteignit, comme de juste, les hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve; on assure néanmoins qu'au fort de la Révolution nombre de malades étaient soignés encore par ces sœurs, qui n'avaient perdu que l'habit et les revenus de leur maison. Toujours est-il que nous les retrouvons dans la propriété qu'elles ont acquise en l'année 1700 de Mlle Jeanne de Sauvaget, dame de Villeneuve. Le père Proust les avait réunies en Bretagne et introduites dans la grande ville ; à sa mort, elles avaient élu pour supérieur le curé de Saint-Sulpice. La métropole de l'institut des sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve a toujours été rue de Sèvres; elles y pansaient tous les jours, à dix heures du matin, les plaies des indigents, et elles y servaient à dîner à ceux qu'elles avaient saignés. OEuvre de charité poursuivie depuis lors avec un zèle toujours nouveau !

Quant aux hôtels donnés pour voisins à cette maison religieuse par un livre d'adresses de 1787, ils portent tous un siècle et des étages de plus, qui ne les défigurent pas trop. En face des Petites-Maisons, une propriété peu importante avait été achetée en 1675 par Leroy, chirurgien du roi et chirurgien-major de ses armées, qui habitait déjà une maison attenante ; une autre à trois corps-de-logis, avec jardin, avec chantier, avait été vendue par Chauveau, avocat, à Christophe André, secrétaire du roi, en 1692. La compagnie de Jésus occupe depuis l'année 1823 l'ancien hôtel de l'Aubespine, qui fait partie du même pâté de maisons.

A l'année 1666 on a fait remonter l'arrivée dans la rue Saint-Maur (1) des dames de Saint-Maur, qui

---

(1) A présent rue des Missions.

forment des élèves et des institutrices. C'est, en effet, pour s'agrandir qu'elles ont acquis, de notre temps, rue Saint-Maur l'hôtel Jumilhac, et rue de Sèvres, 83, un hôtel de Prunelay, qui a dû porter d'autres noms. Cependant Vallin de l'Orberie, fils et héritier de Vallin, secrétaire du roi, a vendu, le 22 juin 1747, à Mlle Catherine de Bosredon, *pour la fondation faite par elle des écoles charitables sous le titre d'Hospice ou Noviciat des jeunes filles qui se destinent à l'instruction des jeunes filles pauvres et au soulagement des malades*, la maison à l'enseigne de la Fleur-de-Lys-d'Or, située rue de Sèvres, tenant au sieur Dutron et à ladite demoiselle de Bosredon. Ces dames, au surplus, avaient été établies à Saint-Maur, avant de former la maison dont la rue a reçu le nom par ricochet.

Au n° 95, ancien hôtel du duc de Lorges, une pension a été remplacée en 1816 par la congrégation des prêtres de la Mission, dits lazaristes, qui avait été supprimée par la Révolution au séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor. Une procession à laquelle assistaient dix-sept évêques, tout le clergé de Paris et, pour ainsi dire, du diocèse, les frères des écoles chrétiennes, les sœurs de la Charité et les enfants-trouvés, eut lieu le 29 avril 1830, pour la translation des reliques de saint Vincent-de-Paul dans la chapelle des lazaristes. C'est la plus belle solennité religieuse dont les rues de Paris aient été le théâtre depuis les grandes processions de la châsse de sainte Geneviève.

Sur ce informons-nous de ce qu'est devenu un hôtel de Choiseul, qui a marqué dans la rue de Sèvres, sous Louis XV, et dont un sieur Gobier avait eu les prémices. Le plus grand ministre de ce règne n'a pas attendu le suivant pour se contenter d'une résidence plus modeste que les hôtels dont sa famille et lui disposèrent près du boulevard qui devint bientôt celui des Italiens. La rue de

Sèvres, par bonheur, était sur le chemin de Versailles. D'après une tradition, le roi lui-même y aurait donné une maison à Mme de Grammont, sœur du duc de Choiseul. Un voisinage inquiétant n'en donnait pas moins à craindre une disgrâce autrement éclatante que l'exil de Chanteloup. Féron, salpétrier du roi, s'était rendu adjudicataire en 1752 d'une maison déjà occupée par Laval, autre salpétrier, et sise rue de Sèvres, près de l'hôtel Choiseul. A une telle proximité d'un magasin à poudre, tout le monde a peur de sauter, et surtout un premier ministre! Ne nous étonnons plus que les Choiseul aient pris en grippe cette habitation, et qu'on ait condamné la porte qui ouvrait sur la rue de Sèvres. Mesure de précaution qui a tourné au profit de la rue Saint-Romain, puisque cette rue y gagne l'immeuble répondant au n° 4! Aussi bien quelque Saint-Simon y résida du vivant même de M. de Choiseul, puis Mme de Kérouanne, ou de Querhoënt, à la fin de l'ancien régime, puis Mme Adanson, veuve du naturaliste, dans les commencements de la Restauration.

Au milieu de l'avant-dernier siècle il y avait eu entre cette rue Saint-Romain et celle Saint-Maur, mais plus près de la première, une caserne de gardes-françaises.

Le bureau, dit de Sèvres, pour la perception des droits d'entrée, *etc.*, vient, sur la carte de Paris en 1714, un peu avant la rue de la Barouillère. On lit après cette rue, sur le plan de 1739 : *Combat des Animaux.* Ce spectacle donnait les jours où les théâtres ordinaires faisaient relâche, notamment pendant la semaine sainte. Des affiches annonçaient d'avance qu'on verrait des animaux domestiques et sauvages se battre les uns contre les autres ou contre des dogues. Dans l'arène, les jours de grande fête, il était tué non-seulement des taureaux, mais encore des lions, des tigres, des

loups ou des ours. Le spectacle finissait par le divertissement du *Peccata*, mettant les chiens aux prises avec un âne, et par un hourvari, apothéose canine, quelquefois couronnée par un feu d'artifice. Le cirque de la rue de Sèvres sauta vers 1778 par-dessus tout Paris, pour exploiter, près de l'hôpital Saint-Louis, la barrière qui lui dut d'être celle du Combat.

Les cris des bêtes féroces donnaient d'étranges aubades au prince de Rohan-Guéménée dans sa petite-maison de la barrière de Sèvres. Cet accompagnement ne manquait jamais à ses *soupers de filles*, où la profusion et la licence rappelaient aussi les mœurs des Romains de la décadence. Les incessantes prodigalités de ce Rohan ne le poussèrent-elles pas jusqu'à la plus scandaleuse des faillites? Plusieurs asiles de ce genre lui étaient ménagés à la fois dans les quartiers excentriques. Réduit à faire si souvent les mêmes folies, il changeait du moins de complices et de lieu de rendez-vous pour s'y tromper lui-même, sous prétexte de dépister l'indiscrétion! A ce bout de Paris il prenait sans doute ses ébats dans l'hôtel qui fut ensuite au duc de Lorges et que l'intervertissement des numéros fit descendre du 174 au 94 entre les années 1787 et 1813.

L'orphelinat militaire qui entretenait aux frais du chevalier Paulet 150 enfants, et qui leur donnait un état, avait pour siège un angle de la rue Mayet, à moins que ce ne fût le couvent actuel des Oiseaux. La maison qui a dû un si joli surnom à une volière en vue du boulevard, ou bien à une volée d'oiseaux peints à l'intérieur d'une salle, appartenait au célèbre sculpteur Pigalle. Elle s'est convertie en ambulance pour recevoir des blessés français et étrangers en 1814 ou 15. Des chanoinesses de la congrégation de Notre-Dame en ont pris possession trois ou quatre ans plus tard. Tout

le secret de la réputation du pensionnat à la tête duquel sont ces dames, consiste à inspirer longtemps d'avance à chaque élève un sérieux désir d'y amener sa fille.

Entre le chemin de Sèvres et le chemin de Vaugirard, le clos Galland avait mesuré ses 10 arpens et comporté une maison à deux ouvertures. Cette propriété avait appartenu à Auguste de Galland, membre des conseils d'État et privé, puis à sa veuve, Marie Delorme; Simon Hénot s'en était rendu adjudicataire en 1657; ensuite étaient venus les Thomas, puis l'avocat Lejeune de Franqueville. On avait tracé, de la rue de Sèvres à celle de Vaugirard, le boulevard du Midi sur l'ancien clos Galland : le boulevard du Mont-Parnasse et celui des Invalides sont deux tronçons du boulevard du Midi.

Portion du même terrain fut occupée d'abord par la communauté des Gentilshommes, maison d'éducation pour les filles de la noblesse pauvre. On y donnait aussi du travail et des vivres aux femmes indigentes de la classe ouvrière. Cette institution fit place, en 1735, à l'établissement hospitalier des filles de l'Enfant-Jésus, créé par le curé de Saint-Sulpice et mis sous la conduite des dames de Saint-Thomas-de-Villeneuve. C'était à la fois un asile et un hospice; on n'y reçoit plus que des enfants malades depuis 1802.

Mme Brissonnet, veuve de Letonnellier, membre du grand-conseil, avait doté une communauté naissante de 3 arpens 1/2 de territoire au lieu dit le jardin Olivet, ce qui pouvait bien avoir été le premier nom du clos Galland. La supérieure de ladite maison céda la place aux bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse, antérieurement rue du Vieux-Colombier. Louis XVI, Mme de Necker et le curé de Saint-Sulpice substituèrent à ce couvent l'hospice des paroisses Saint-Sulpice et du Gros-

Caillou, desservi par des religieuses. L'une d'elles administrait, au nom de la femme du ministre, qui avait pris les lieux à bail : le roi y payait une rente de 42,000 francs, pour 120 lits.

La République fit de cet établissement l'hospice de l'Ouest ; mais elle ne retira pas à la première sœur, femme très-entendue, la confiance qu'elle méritait. Un prêtre constitutionnel venait dire une messe, à laquelle n'assistait plus la religieuse, qui continuait seulement à tenir propres et à remplir les burettes de l'autel. Un jour que le citoyen prêtre avait éprouvé un malaise, après avoir vidé le calice destiné à la consécration du vin, on le soupçonna un peu vite de n'avoir pas officié à jeun ; il s'en vengea en accusant la sœur d'avoir voulu l'empoisonner. Le comité du Bonnet-Rouge, section de la ci-devant Croix-Rouge, fit arrêter immédiatement l'hospitalière et saisir les burettes. Le reste du contenu, soumis à l'analyse de Boudet père, pharmacien, fut reconnu de l'absinthe pure. On ne faisait encore usage qu'en médecine de ce qu'on appelait le vin d'absinthe. Boudet déclara hautement que ce breuvage, bien loin d'être un poison, purifiait la masse du sang, tout en dégageant l'estomac ; il fit ainsi la réputation des qualités apéritives de cette liqueur, et la sœur reprit son service.

La rue Masseran, qui débouche vis-à-vis l'hospice des Enfants, est de création moderne et porte le nom d'une famille sarde. Le prince Masseran y est mort dans un hôtel édifié sous l'Empire et que des Rohan ont aussi habité. N'y devons-nous pas voir, en mettant d'accord une certitude historique avec les on-dit du quartier, la maison de campagne du duc de Cellamare, chef d'une conjuration contre le régent ? Il est vrai que le 90, rue de Sèvres, n'a fait qu'un par le territoire avec l'hôtel et la rue Masseran, et qu'une maison ancienne

y survit à une autre. L'abbé Rollin, maître de pension, n'est certainement venu qu'après l'ambassadeur d'Espagne. Les dames de la Visitation, maintenant rue de Vaugirard, ont occupé l'ancienne pension Rollin, avant les sœurs de la Croix-de-Saint-André.

L'extrémité actuelle de la rue de Sèvres, à partir des boulevards des Invalides et du Mont-Parnasse, se divisait en 1768 de cette manière :

Côté gauche :	Côté droit :
M. M. de la Sorbonne, bien rural, affermé à un maraîcher. — Hôtel de l'Enfant Jésus, appartenant au sieur Lejeune, maître de pension. — Les bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse. — Gallet, bourgeois. — 10 pièces de terre, dont plusieurs aux jardiniers Dutfoy.	Giroux, 2 maisons. — Bachelier, avocat, maison et jardin. — Le même, avec un jardinier pour locataire. — Marais appartenant à un jardinier. — Autre marais à un autre jardinier. — Dutfoy, jardinier.

Place Vendôme. (1)

Circonvolution locale et historique.

Aux deux extrémités de la rue Neuve-des-Petits-Champs sont la place des Victoires et la place Vendôme, qui n'ont pas que ce trait-d'union. Ne peut-on pas les dire sœurs? L'aînée sur la cadette n'avance que d'un petit nombre d'années et le dessin en émane du même Mansart: De plus, deux figures du grand roi les apparient, à l'origine, et les premiers occupants des hôtels qui s'enguirlandent sur l'une et sur l'autre ont également des noms à comparer.

La place des Conquêtes, autrement dite des Victoires, où se font les publications de paix, comment se trouve-t-elle habitée, dans les dernières années du règne qui a donné de cette façon deux pôles à une nouvelle sphère parisienne? Si nous commençons à main droite, en partant de la rue Croix-des-Petits-Champs, le tour de la place des Victoires, le cercle de ses propriétaires va se décrire comme il suit: Crozat, Cormery, le fermier-général Hénault, Prudot, Pomponne, Clérambault, Nivet, Roland, dame Pelet, dame de Mailly, Raquin, dame Normando, Jérémie, dame Pelet, Legras.

L'autre place, pourvu qu'on la passe en revue dans le même sens, de la rue Saint-Honoré à la rue Saint-Honoré, donne pour les trois premiers de ses hôtels le trio que voici: Delpech, Aubert, La Fare. Saluons, avant de passer outre, dans le

(1) Notice écrite en 1860.

marquis de La Fare un maréchal de France, frère d'un évêque et fils d'un poëte, qui lui-même aurait pu produire d'excellents états de service militaire. Celui-ci a aimé Mme de Caylus et Mme de la Sablière, auxquelles il a adressé la plus grande partie de ses poésies légères, que nous avons toujours vues imprimées avec celles de son ami Chaulieu.

Une place à bâtir sépare encore La Fare d'Hertault, et un autre arc pareillement est vide entre Hertault et Boffrand, contigu à Nocé : là finit le premier hémisphère de la place. Inutile de vous présenter Germain Boffrand : nous remettons trop souvent sa signature sur des façades pour que la connaissance ne soit pas faite. M. de Nocé est premier gentilhomme de la chambre du régent.

La seconde moitié du cercle commence par un lot en expectative d'édifice. Un des frères Crozat, financiers, dispose subséquemment de deux hôtels. Est-ce le duc Antoine-Charles de Gramont qui réside à l'hôtel d'après, ou bien le marquis de Grammont, lieutenant-général ? Pas l'un avec l'autre, car ils sont de deux familles différentes : celle d'origine franc-comtoise porte au milieu de son nom un *m* de plus que celle de la Basse-Navarre. Le fermier-général Villemarais, son confrère Luillier et Jules Hardouin-Mansart, avec *x*, pour un ou deux lots vacants, nous complètent le pourtour de la place octogone. Le même Mansart, deuxième du nom, a donné le modèle des façades, uniformément décorées d'un grand ordre corinthien en pilastres, qui comprend deux étages, et de lui seul est tout son hôtel ; mais il ne faudrait pas lui attribuer jusqu'au dernier gradin de cet amphithéâtre d'appartements qui respirent l'ambition. Boffrand a bâti sa maison en 1703, et pourquoi serait-ce la seule de sa façon ? Deux autres au moins ont pour auteur Bullet.

Le projet de Louvois était d'abord de faire carrée cette superbe place Louis-le-Grand, qu'eussent encadrée les grandes académies, la Bibliothèque du roi, l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires et la Monnaie. A cette fin avait été acquis un hôtel que la fille du duc de Mercœur avait apporté en mariage à *César Monsieur*, titre porté de son vivant par le duc de Vendôme, fils légitimé de Henri IV et de Gabrielle. Or la duchesse de Mercœur avait fait ériger ledit hôtel, en 1603, à la place de celui des ducs de Retz. Le couvent des Capucines avait changé de place, afin d'arrondir celle que la démolition de l'hôtel de Vendôme rendait disponible, et les travaux étaient en bonne voie, avant que la mort du ministre Louvois en motivât la suspension. Les prévôt et échevins en reprenaient l'exécution, huit ans après, en conséquence d'une concession royale, mais sur un plan réduit et modifié, qui fermait par des pans coupés les angles du carré primitif, pour le ramener à une forme octogone irrégulière. La statue de Louis XIV avait été inaugurée en grande cérémonie, le 13 août 1699. Il n'y avait à cette date que des façades sans maisons sur la place et toutes ne jouaient pas la pierre avec du bois et de la toile peinte, à la façon des décorations de théâtre ; plus d'une était déjà du haut en bas ce que nous la voyons. Elles avaient l'air de ne se tenir droites, comme un gigantesque paravent, que grâce à des angles formés par leurs chassis incomplètement ouverts. Chacune des maisons de la place peut encore se démolir de fond en comble sans qu'une seule pierre tombe de sa façade, qui forme avec les autres façades une œuvre collective de Mansart, un tout dont il est défendu de défigurer les parties. Les particuliers dont nous venons de faire l'appel n'en avaient pas moins élevé des maisons à leurs frais sur des lots de terrain mis en vente par la Ville.

Dès le principe, on se logeait plus à l'aise place Louis-le-Grand que place des Conquêtes, et l'on y jouait de plus grands personnages. Jetons un coup-d'œil sur la population que d'autres générations y ont amenée dans ses propres carrosses depuis le règne de Louis XIV.

Le marquis de Bourgade, sous le règne suivant, était propriétaire de l'hôtel étrenné par M. Delpech, au coin de la rue Saint-Honoré. M. Le Peletier de Saint-Fargeau, conseiller au parlement, fils d'un contrôleur des finances, a succédé de plus près encore à Aubert, dans ce qui est maintenant l'hôtel du Rhin, avant qu'y demeurât sa fille, devenue princesse de Chimay et nommée en 1758 dame pour accompagner Mesdames. Cette femme d'esprit, qui jouait avec passion, aimait à-peu-près tous les jeux : elle était surnommée à la cour dame de Volupté, après la charmante comtesse de Vérue, et elle ne mettait de moitié dans son jeu M. Daigreville, sous-lieutenant de chevau-légers, que si la veine était favorable, sauf à faire des économies, dans le cas contraire, avec une manière d'abbé, M. de Talleyrand-Périgord, aumônier du roi. Le conventionnel Le Peletier de Saint-Fargeau, neveu de cette princesse de Chimay, vota la mort du roi sans appel et sans sursis, mais fut bientôt assassiné en ville par un ci-devant garde-du-corps. On exposa son corps ensanglanté sur le piédestal même d'où avait disparu la statue de Louis XIV, et le cortége de ses funérailles défila sur la place Vendôme, dite en ce temps-là des Piques.

L'ancien hôtel Lafare, pan coupé sud-est de la place, était habité avant la Révolution par la Beauvoisin, qui a ruiné le financier Saint-James. Les héritiers de Mme de Beaumont, sous Louis XVI, avaient des droits sur le 14. L'immeuble mitoyen appartenait alors au marquis de la Sonne ;

il est échu plus tard à Deserre, quelque temps directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin. M. Dainval, contemporain de La Sonne, possédait le 18, vendu postérieurement par la baronne de Feuchères à la famille Aguado de Las Marismas; il avait pour second voisin M. de la Garde. M. de Curzay, après Boffrand, mais avant le financier Magon de la Baluc, a joui de l'hôtel actuel de l'état-major de la garde-nationale. Tous les matins il y a table ouverte chez le général marquis de Lawoëstine: les officiers de service audit état-major et quelques-uns de leurs soldats au choix déjeunent avec le commandant en chef.

Cette table-d'hôte citoyenne aurait fait, sous le premier empire, une terrible concurrence au restaurant de la place Vendôme. Billiotte et Berly le tenaient, dans une propriété qui avait dû appartenir aux religieux jacobins de la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la Chancellerie, où le grand-juge résidait alors. Un libraire-éditeur et un marchand de tapis ont été établis depuis au rez-de-chaussée et Mme Barenne, marchande de modes, trône encore au premier étage. L'indication commerciale qui la concerne survit à une période de tolérance révolutionnaire; mais elle n'est pas d'ordonnance, elle contrevient à la règle imposée, pour l'uniformité de la tenue, à tous les côtés de la façade polygone. Aussi bien les jours sont comptés de cette enseigne, qui va disparaître. Ne semblerait-il pas, à première vue, que le même palais règne tout autour de la place? Le gouvernement de l'État ne s'y réserve qu'une partie officielle, tout comme au *Moniteur*, et le premier-venu des millionnaires peut y avoir ses fenêtres aussi bien que le garde-des-sceaux ou le commandant de la Ire division militaire. Les hauts-barons de la finance ont toujours vu figurer un des leurs, pour le moins, dans ce monde à part, qui fait beaucoup d'affaires et

qui reçoit aussi bien une mercière retirée qu'un ancien notaire, mais qui tient à distance le commerce en activité. Il est vrai que des gens du peuple trouveraient eux-mêmes aussi difficilement une mansarde à louer place Vendôme qu'aux Tuileries.

Par exception, la foire de Saint-Ovide attira des marchands et le peuple autour de la statue de Louis-le-Grand, quelques années de suite. Le Saint-Père avait envoyé dès 1665 le corps de saint Ovide au couvent des Capucines, où l'exposition de cette relique attirait beaucoup de monde chaque année, le jour de la fête du saint. Des marchands en ayant profité pour encombrer de leurs étalages les abords de l'église, une ordonnance de police les avait obligés en 1764 à s'établir sur la place même, dans des baraques en planches, et la foire du même coup s'était organisée. Elle commençait le 30 aout, et comme elle avait, non contente de ses bateleurs, deux troupes de comédiens forains, son tapage ne finissait pas avant minuit. Odieuse promiscuité pour des hôtels qui ne briguaient aucun genre de popularité ! Aussi transféra-t-on à la place Louis XV le champ-de-foire, sur la plainte des habitants de l'autre place: leur crédit l'emportait sur celui des marchands et des saltimbanques intéressés à ne pas déménager.

Depuis que les capucines avaient quitté l'emplacement qui provenait de l'ancien hôtel de Retz, et qu'elles tenaient de la duchesse de Mercœur, la façade de leur église faisait suite à la rue Neuve-des-Petits-Champs ; mais elle regardait assez la place Vendôme pour faire partie de sa décoration. Les religieuses avaient pris possession dès l'année 1688 du monastère dont cette église dépendait, et les maçons avaient été moins vite en besogne autour de la place même.

Il y restait encore quelques lots à vendre, sous

la Régence ; le contrôleur-général s'en rendit acquéreur, et l'agiot de la rue Quincampoix changea de quartier-général. Le marché aux billets prenait ainsi les devants sur le marché forain pour attirer des foules bruyantes à la porte du chancelier, qui s'en formalisa, ainsi que ses voisins, et le fait est que la cupidité mettait aux prises avec le Système encore moins de grands seigneurs que de coquins de bas étage. On obtint que ce nouveau genre de commerce allât jouir de son reste à l'hôtel de Soissons. La déconfiture s'ensuivit, et le financier inventeur, qui avait su donner une valeur incroyable à du papier, n'échappa que par la fuite à des porteurs d'actions en voulant à ses jours. L'hôtel qu'il avait habité sur la place fut vendu par ses créanciers, en 1728, à M. de Boulogne, premier commis des finances, intendant des ordres du roi.

Lancret, Watteau, Boucher enrichirent alors de peintures, qui se sont conservées, les appartements dans lesquels M. Boucher, trésorier-général des finances d'Amérique, succéda à M. de Boulogne, puis M. de Montbreton à M. Boucher. Le dernier de ces propriétaires tenait de part et d'autre à la comtesse de Coigny et à M. Dornay, dont les propriétés respectives avaient été sous le même sequestre que la sienne.

Aussi bien des hommes à citer ont habité l'ancienne maisan Dornay (n° 21) : 1° Joubert, trésorier des États du Languedoc, formateur d'un riche cabinet d'histoire naturelle ; 2° L'Héritier de Brutelle, savant botaniste, enfermé dans sa propre maison sous la Terreur, mais pouvant encore se promener avec deux gardiens sur la place, où l'herbe poussait de toutes parts, ce qui lui a permis d'écrire sa *Flore de la place Vendôme* ; 3° Ferdinand Berthoud, horloger-mécanicien de la marine et membre de l'Institut, qui est mort en 1807 dans cet hôtel ;

4° le marquis de Méjanes, grand bibliophile et ancien syndic de la noblesse de Provence.

Au logement du président de la Chambre des députés a été affecté assez longtemps le n° 19, où le maréchal de Broglie avait eu pour prédécesseurs le comte da Cunha, ambassadeur de Portugal, et un Bouillon, comte d'Évreux, colonel-général de la cavalerie-légère, gouverneur de l'Ile-de-France. Celui-ci, à qui Law donna 800,000 livres du comté d'Évreux, avait épousé la fille d'Antoine Crozat, marquis du Châtel, qui avait fait construire par l'architecte Bullet ledit hôtel, à côté de celui qu'il habitait. La comtesse d'Évreux, avant que de se marier, avait accepté la dédicace de la *Géographie* de l'abbé Le François, laquelle n'a jamais eu d'autre raison pour s'appeler *Géographie de Crozat.* Le père de la comtesse cessa de vivre en 1738. Il avait été receveur des finances de Bordeaux, privilégié du commerce de la Louisiane et trésorier de l'ordre du Saint-Esprit.

De toutes les maisons de la place, celle occupée par Crozat du Châtel avait été achevée la première : le peintre Mattéi en avait décoré la galerie en l'année 1703. La célèbre collection de tableaux et dessins qu'un des fils d'Antoine fit graver, fut léguée par lui à son frère, le marquis du Châtel, en 1740. La comtesse de Béthune, qui était née Crozat, comme la maréchale de Broglie, possédait, quarante ans après, ledit hôtel, dont les Schikler jouissent à notre époque, et qui a gardé un jardin. Du temps de Mme de Béthune, le Lauzun du XVIIIe siècle était locataire de l'aristocratique habitation transformée aujourd'hui en bureaux du Crédit-Mobilier.

Les traitants Villemarais et Luillier et le sous-traitant Poisson de Bourvalais furent saisis dans leurs

biens, en 1717, faute de paiement d'une taxe imposée à leurs malversations en chambre de justice, et deux des hôtels qui leur appartenaient devinrent par ce retour à l'État le siége de la Chancellerie, préfecture de Paris sous le Directoire et le Consulat, puis résidence du grand-juge. La société d'Agriculture a tenu sa première séance, en l'an VI, dans cette préfecture de Paris, dont a repris possession la Chancellerie, qui ne faisait pas encore qu'un seul département avec le ministère des cultes.

Saint-Amand, fermier-général, si la justice révolutionnaire lui fut encore plus rigoureuse, a pour consolation posthume de se voir remplacé, dans l'immeuble adjacent, par un des plus beaux hommes et des plus haut placés en ce temps ci, le maréchal Magnan, commandant la Ire division militaire. L'intendance de la liste civile, au moment de la révolution de Février, occupait encore cet ancien hôtel du maréchal d'Estrées, qui avait appartenu au comte d'Évreux et auquel avait travaillé Bullet.

L'état-major de la place de Paris a pour siège une maison en pan coupé que s'est édifiée Mansart II l'an 1703, et où depuis ont séjourné M. Le Bas de Montargis, garde du Trésor royal, M. de la Grange, y demeurant porte à porte avec le comte de Durfort, et le célèbre girondin Vergniaud. L'abandon où était tombée la place des Piques n'empêchait pas cinq ou six députés d'y demeurer.

Le prince Corsini et les comtes Venturi et Fossombrini avaient à leur tour des croisées sur la place Vendôme quand fut inaugurée, le 15 août 1810, la colonne de la Grande-Armée : le socle mutilé de l'ancienne statue n'avait pas encore disparu quand Napoléon avait conçu le dessein d'élever à la même place le plus triomphal monument du monde. Quoi de plus national

que cet immense trophée ! Puisse ne jamais venir le jour où il en sera refait des canons !

A l'époque où la place Vendôme s'en enrichit, il y avait n° 1 une maison de jeu autorisée, mais aristocratique à sa manière : le peu de monde qui la fréquentait n'était reçu que sur des cartes d'instroduction distribuées avec discernement.

Rues Neuve-des-Petits-Champs et Neuve-des-Capucines. (1)

Inventaire de ce qui y date d'un siècle et demi.

Un des personnages de la comédie du *Menteur* dit :

> ..... L'univers entier ne peut rien voir d'égal
> Aux superbes dehors du Palais-Cardinal :
> Toute une ville entière, avec pompe bâtie,
> Semble d'un vieux fossé par miracle sortie.

De pareils vers se gardent bien de passer par la bouche du héros de la comédie, puisque ce personnage doit mentir. Rien de plus naturel que de se prendre alors d'admiration pour la merveille du jour, le Palais-Cardinal, et Corneille peut en faire l'éloge avec d'autant plus d'impartialité que le premier ministre ne l'a pris en cette œuvre aucunement pour collaborateur. La mesure des voies de communication qui servent de cadre à ce tableau de maître a été prise sur trois carrosses : n'est-ce donc pas assez de marge ? Les rues trop grandes rapetissent les monuments ; d'ailleurs, les piétons contemporains de Corneille tiennent encore à éviter les places sans arcades, les rues trop larges, les quais et les boulevards, chaque fois qu'ils y ont à craindre le soleil, la gelée, le vent, la pluie, la poussière ou l'ennui. Les maisons où l'espace manque donnent presque toujours par-derrière sur la cour ou le jardin

(1) Notice écrite en 1860.

d'un palais, d'un hôtel, d'un collège, d'un couvent, et la somme d'air y gagne d'être plus considérable que s'il était pris par-devant. Ainsi raisonnent les premiers habitants de la rue Neuve-des-Petits-Champs, ouverte en 1634, et sa dénomination est encore justifiée en 1652 par des cultures qui restent çà et là de la bordure originaire. Le plan de 1714 n'y désigne lui-même que trois hôtels nominativement ; nous allons tâcher de mieux faire, en remontant à la même date, sans perdre le présent numérotage de vue.

N° 1 : demeure de M. de Beaumont ; 2 : M. Fondre, receveur-général des finances ; 6 : M. de Colbert, archevêque de Rouen, y succédant à Colbert, le ministre, pour lequel a été refait par Levau cet ancien hôtel Bautru-Serran. Avant peu s'y établiront les écuries du duc d'Orléans, puis le bureau des Domaines du roi, puis les caisses de la Dette publique et la galerie Colbert, comme celle Vivienne, sans compter un magasin de nouveautés à l'enseigne du Grand-Colbert. Tout le monde sait que le grand homme de cette famille est le ministre. Son neveu, sur les ordres de qui a paru le *Catéchisme de Montpellier*, quand il était évêque de cette ville, et dont la cour de Rome a condamné les écrits jansénistes, serait-il néanmoins devenu archevêque ?

Leur devancier Bautru, ce bel-esprit que ses bons mots ont mené à l'Académie, en a fait, comme ambassadeur, à Bruxelles, à Madrid, à Londres. Mazarin, en le patronnant, suivait l'exemple de Richelieu.

Ensuite, sur la droite, le palais Mazarin, que M. le duc Mazarin a hérité du cardinal, et l'ex-hôtel Tubeuf, appartenant à M. de Varennes, au premier coin de la rue Richelieu. Jacques Tubeuf, président à la cour des comptes, qui a pris femme dans la famille Talon, a joué son hôtel

au piquet avec le cardinal, et l'esprit de courtisanerie lui a fait perdre volontairement la partie. Mazarin, sur les dépendances de cet hôtel, a élevé son palais, et le président, resté l'un de ses favoris, était encore chez lui presque toujours dans sa dernière maladie. Après le cardinal, la moitié de son palais est échue au duc de la Meilleraie, qui doit à son mariage avec l'une des nièces du défunt d'être aussi duc de Mazarin.

Cet hôtel Mazarin sera acquis au nom du roi, en 1719, pour la compagnie des Indes, dont le Trésor occupera plus tard la place. La Bourse, dès 1724, s'intallera dans la même enceinte, mais avec une entrée particulière rue Vivienne, en vertu d'un arrêt du conseil d'État du 24 septembre, et ce sera la première introduction légale entre quatre murs d'un marché qu'une ordonnance de Philippe-le-Bel avait exposé, pour les opérations de change, à toutes les intempéries du pont au Change. Cette première Bourse fermera le 27 juin 1793. L'autre moitié du palais que le ministre du temps de la Fronde a laissée à son autre neveu, Mancini-Mazarin, duc de Nevers, s'est dite hôtel de Nevers; la banque de Law y aura ses bureaux avant que la bibliothèque du Roi en prenne possession, pour englober ensuite l'ancien Trésor et l'ancienne Bourse, avec l'ancien hôtel Tubeuf.

Des maisons plus modestes font vis-à-vis; la plupart ont vue par-derrière, ainsi que la maison Beaumont, sur le jardin du Palais Royal. L'enseigne de l'une d'elles trahit la buvette en ces termes: à la Bonne-Vendange.

Sophie Arnould habitera la plus belle de ces maisons, avant que la réduction du jardin les mette à cheval sur deux rues, et la spirituelle actrice y tirera de ses fenêtres, du côté des arbres et des fleurs, un feu d'artifice pour fêter la naissance du duc de Valois, prince d'Orléans, frère de Louis-

Philippe. Mais elle n'y sera pas propriétaire, comme le seront alors en plus d'un lieu Mlles Laguerre et Guimard. De son temps, toutes les maisons de la rue Neuve-des-Petits-Champs bordant aussi le jardin appartiendront à :

M. de Brainville, ancien secrétaire du roi, propriétaire de l'ancienne maison Beaumont; M. Leblauc; M. Tourtot, ancien receveur-général des finances; M. Teillagory, maître en fait d'armes; Mme veuve Saliard; M. Collignon; Mme veuve Dubois; le marquis de Talaru; M. Lesprit, libraire; M. Jardin, architecte; M. de Laroche, notaire; Boitel, pâtissier, presque à l'angle de la rue Richelieu.

L'un des susdits noms, celui de Teillagory, appartiendra à un maître d'armes partageant avec Donadieu l'honneur de l'emporter sur tous les autres en réputation et faisant partie, comme lui, de l'académie d'Armes. Or Louis XIV a accordé pour armoiries à cette compagnie de 20 maîtres en fait d'armes : le champ d'azur à deux épées mises en sautoir, les pointes hautes; les pommeaux, poignées et croisées d'or, accompagnés de 4 fleurs-de-lys, avec timbre au-dessus de l'écusson et trophées d'armes autour. Les membres de ladite académie acquièrent, par 20 années d'exercice de leur art, la noblesse pour eux et leurs descendants.

Les Chabanais de Saint-Pouange, branche de Colbert, sont propriétaires avant la Régence du 20, lequel dépend alors d'un grand hôtel sur lequel s'ouvrira en son temps la rue Chabanais.

Mme Lulli dispose des n°s 45 et 47, où une boutique brandit déjà l'image de l'Epée-de-Bois et que son mari lui a laissés en 1687. Lorsque le grand musicien avait commandé à Gittard le plan de la première de ces maisons, décorée de pilastres d'ordre composite, il était déjà devenu riche, et une charge de secrétaire à la Chancellerie l'avait, de plus, fait gentilhomme. Les trois fils de M. de

Lulli cultivaient le même art que lui, mais en élèves respectueux, qui restaient bien loin de leur maître. Il avait épousé la fille de Lambert, musicien éclipsé par son gendre, mais qui avait eu son temps de vogue : la 3me satire de Boileau parle de lui et ses œuvres ont été recueillies. Cette pauvre Mme Lulli, dès que la santé de son mari s'était détériorée, en avait accusé bien plus les plaisirs de la table que l'excès du travail, et elle en avait fait reproche à tous ceux qui les partageaient, sans exemption pour le bon La Fontaine, que Lulli avait tant prié de lui écrire des livrets d'opéra et qui s'était *enquinaudé* par affection pour le compositeur. Au chevalier de Lorraine, son autre ami, dont les soupers allaient beaucoup plus loin, la ménagère s'en était prise avec plus de raison ; par malheur, il était trop tard, et Lulli, quoique très-malade, s'était relevé sur son séant, en convive reconnaissant, devant M. de Lorraine, n'en pouvant mais. — C'est chez vous, lui avait-il dit, que je me suis grisé la dernière fois ; eh bien ! si j'en réchappe, je vous donnerai la préférence le premier jour que cela m'arrivera..... La semaine suivante on avait gravé sur un mausolée, dans l'église des Petits-Pères, l'épitaphe composée par Santeuil pour le musicien.

En regard de Mme Lulli, M. Thévenin. Puis hôtel de Pontchartrain, ex-Lionne, qui deviendra hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, Contrôle-général, ministère des Finances et par contrecoup administration de la Loterie. Le comte Phélypeaux de Pontchartrain est chancelier, et M. de Lionne n'a pas eu moins que le portefeuille des affaires-étrangères : leur maison, dès le principe, est donc ministérielle. L'aliénation par l'État en sera faite dans l'année 1826, en même temps que d'un ancien hôtel Lambert, ex-Mazarin, plus anciennement Lenglée et Sérouges, se rapprochant de la rue

Gaillon, avec une sortie sur cette rue; en même temps aussi que d'une autre maison ancienne au milieu de ladite rue Gaillon. La Loterie d'alors tient ses bureaux à l'hôtel Lambert, près de l'hôtel du ministre qui a sous ses ordres l'administration de la banque du hasard. Cette communauté de mise en vente n'avait-elle pas pour aînée une communauté d'origine?

A M. Cesbron de Bonnegarde, 51, 53, 55. Enseigne de la Côte-Rôtie au n° 59, et celle des Trois-Entonnoirs au premier coin de la rue Saint-Roch, presque en face de l'hôtel Sérouges. Sur la ligne de nos nombres pairs : M. de l'Espine, Mme Boutard, M. de Mazières.

Le n° 83, qui n'est pas encore l'hôtel de Coigny, appartient tout bonnement au sieur Girard, ami du peintre Rigault, et le Van-Dick français a pris lui-même un appartement de l'autre côté, un peu plus bas. La ville de Perpignan, en vertu d'un droit qui n'est reconnu à aucune autre ville, a depuis peu conféré la noblesse à Rigault, pour l'avoir vu naître, et puis le roi l'a fait chevalier de Saint-Michel.

En vue, ou peu s'en faut, de ce maréchal de Coigny, que célèbreront les vers de Gentil-Bernard, son secrétaire, une dame résidera qui aurait pu donner à ce poète des conseils, lorsqu'il écrivait l'*Art d'aimer*. La marquise de Bellegarde fera bien des jaloux au marquis de Chabanais, en soupant avec lui presque tous les soirs; mais la gourmande s'arrangera de manière à les en consoler l'un après l'autre. Son hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs sera habité sous Napoléon III par deux célèbres avocats, Me Berryer, Me Marie, engagés comme hommes politiques dans deux partis tout différents, mais revenant parfois bras-dessus bras-dessous au rez-de-chaussée de l'un ou au premier de l'autre, après l'audience du Palais ou

la séance du Corps-Législatif. Berryer et Marie ne seront-ils pas jusqu'à la fin une paire de vieux amis?

La rue Neuve-des-Petits-Champs, lors de l'ouverture de la place Vendôme, prend le nom de rue des Capucines à partir de la rue Louis-le-Grand. D'autres hôtels surgissent en ce temps-là du côté des chiffres impairs. Que s'ils gardent encore pour nous l'incognito, redescendons afin de lever leur masque au commencement du règne de Louis XVI : n'y sont-ils pas dits Kerderen, Bréda, Périnet, Montpezat, Dumas, Saint-Pré, Hocquart de Cueilly et Chabannes? A l'opposite, les numéros pairs sont alors à Mme d'Etienne, qui succède à M. de Coste (deux particules nobiliaires assez drôles!), à Mme de Montmagny et à la famille Tubeuf, qui s'est fixée depuis un siècle au n° 82.

Le couvent des Capucines avait eu pour premières bienfaitrices Louise de Lorraine, veuve de Henri III, et Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, sa belle-sœur; il s'était d'abord établi dans ce qu'on regardait comme le faubourg Saint-Honoré, vis-à-vis les Capucins de la rue Saint-Honoré et tout près de l'hôtel Mercœur, ensuite Vendôme. La construction de la place Vendôme ayant nécessité le déplacement du monastère féminin, quatre-vingts ans après sa fondation, les religieuses étaient passées en 1688 à l'extrémité de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Leur nouvelle église était riche; Louvois, le maréchal de Créqui et Mme de Pompadour ont eu leurs mausolées dans ses chapelles. Ces capucines, au nombre de 40, observaient sévèrement la règle de leur institut; elles marchaient pieds-nus. Leur couvent, sous la République, a servi d'hôtel des Monnaies pour la fabrication de cinquante milliards d'assignats. Puis le physicien Robertson a converti l'église en un petit spectacle, où la fantasmagorie jouait le rôle capital, et le

jardin, devenu pour les jeux de toute espèce une foire permanente, a fini par avoir son cirque, tenu par Franconi, son théâtre des Jeunes-Comédiens et son panorama. Presque tout fut enlevé, au milieu d'un nuage de poussière, par le tracé de la belle rue de la Paix, dite Napoléon jusqu'en 1814, qui vit appliquer à l'administration du Timbre d'anciens bâtiments conventuels, encore intacts sous Louis-Philippe.

La rue Neuve-des-Capucines, percée au commencement du XVIIIe siècle, ne commence plus qu'à la rue de la Paix. Une patrouille d'hôtels a pris son temps pour s'y former entre le couvent et le rempart ; mais si le guet, en la croisant, avait osé demander : Qui vive? elle aurait assurément craint de s'encanailler au point de répondre : Amis. — Faquins ! aurait-elle plutôt dit, passez au large !

L'hôtel de Cotte, quoique élevé en l'année 1713 pour l'architecte de ce nom, n'avait lui-même envie de se commettre en aucune sorte. Tavenot en en avait dessiné deux ultérieurement, qui voulaient aussi tenir leur rang : celui-ci pour M. Castanier, directeur de la compagnie des Indes, celui-là pour le fermier-général Desvieux. Fils d'un avocat au conseil du roi, Desvieux l'avait été lui-même avant que d'entrer dans les fermes ! Maintenu en 1726 par M. Le Peletier des Forts dans la place lucrative qu'il occupait depuis cinq années, il dut à un caractère susceptible l'originalité de mourir de chagrin avec plus de trois millions de bien, trois jours après une scène que lui avait faite l'intendant des finances Fagon, fils du médecin en vogue, pour avoir nommé à un emploi vacant un candidat de son propre choix, au lieu du candidat recommandé par son supérieur. Ce Vatel de la finance était le père d'un président aux requêtes du parlement de Paris ; l'une de ses

filles avait pour épouse M. Joly de Fleuri, avocat-général près la même cour.

M. de Laborde, autre matador de la rue Neuve-des-Capucines, n'était-il pas un favori et le premier valet-de-chambre de Louis XV? Il cultiva, d'ailleurs, les lettres et les beaux-arts, mit en musique plusieurs pièces de théâtre et fit imprimer avec luxe plusieurs ouvrages de sa façon. Enfin le premier occupant de la principale maison de la rue était le ministre d'État Bertin, qui y avait formé un cabinet d'histoire naturelle et de chinoiseries.

M. de Meulan, receveur-général de la généralité de Paris, occupait au milieu du même siècle la maison de Cotte, et il y eut pour successeur M. Legendre d'Armini. Rappelons à la même, comme un titre de gloire, qu'elle a logé le général Bonaparte, après le 13 vendémiaire. Également y a résidé le ministre du Trésor sous le premier empire, puis le duc de Montmorency, ancien deputé aux États-Généraux, ministre sous la Restauration, et puis M. Bethmont, qui a été ministre de la seconde république.

Les bureaux du Crédit-Foncier remplissent deux immeubles, dont l'un, ancien hôtel Mazade et Villequier-d'Aumont, avait probablement commencé par être Castanier, et dont l'autre, acquis de M. le baron de Septeuil, aurait appartenu à Desvieux. Ce grand établissement, dont les finances courent moins d'aventures que tant d'autres, se rend, qui plus est, acquéreur d'un des hôtels Crozat, qui a été d'Estrées, pour avoir sur la place Vendôme ses grandes entrées. La voilà donc plus affairée que jamais cette maison du chevalier Crozat, dit le pauvre par égard pour son frère, mais qui n'en laissa pas moins le grands biens à son neveu, le marquis Crozat du Châtel! Le père du riche et du pauvre était le Crozat qu'on avait vu venir en sabots; le comte d'Evreux, un

Bouillon, avait assez perdu au jeu pour épouser la fille de ce parvenu, et comme elle n'était âgée que de douze ans, ses deux millions de dot se mangèrent pendant qu'elle apprenait encore à lire et à chanter. La mère de la comtesse d'Evreux de cette fabrication avait reçu de telles visites, à l'occasion du mariage, qu'elle n'osa même pas les rendre, dans la crainte d'ajouter aux sacrifices d'amour-propre qu'avait déjà dû coûter la première épreuve aux personnes que sa modestie dispensait de la seconde.

A notre compte, Laborde aurait été prédécesseur, dans une maison disparue, de M. Lenoir, lieutenant-général de police, qui organisa le Mont-de-Piété et qui abolit la torture. M. Thiroux de Crosne, qui succéda à Lenoir dans ses fonctions et dans sa résidence, avait révisé, en qualité de maître-des-requêtes, l'arrêt rendu à Toulouse contre Calas. Sa mère, la présidente Thiroux d'Arconville, avait écrit des ouvrages historiques. Il fut une des victimes de la Révolution, après avoir donné son nom à une rue du quartier, maintenant fondue dans la rue Caumartin. L'hôtel de la Lieutenance de police devint en 1789 celui de la Mairie de Paris. Bailly et Péthion l'occupèrent l'un après l'autre, pour finir aussi mal que le dernier chef de la police royale. La maison fut ensuite livrée au ministère des affaires étrangères, pour ses archives, et M. Mignet, l'historien, y demeura, comme directeur desdites archives, sous le règne de Louis-Philippe.

Ce ministère lui-même siégeait à l'angle de la rue Neuve-des-Capucines et du boulevard, substitué à l'ancien rempart, que longeait le jardin du ministre. Berthier, prince de Wagram, maréchal de l'Empire, avait eu le même hôtel, originairement Bertin. A la porte même du ministère une fusillade militaire, habilement provoquée par un

coup de pistolet républicain, a commencé la révolution du 24 Février.

La duchesse d'Orléans, comtemporaine de M. de Meulan, avait eu ses écuries aux n[os] 5, 7 et 9.

Rue Neuve-Saint-Augustin. (1)

L'Ancien Panorama. — Girodet. — Les Hôtelleries. — Le Marchand de Vin et le Plombier. — L'Architecte Gabriel. – La Place Gaillon. — Les Censives. — Les Hôtels d'Antin, de Lorges, de Pons, d'Uxelles, Robert, Desmarets, de Grammont, de Grancey, Ménars, de Mouy, de Lionne, de Tresmes, de Pomponne et de Bragelonne.

Le premier cirque Franconi s'installa, au commencement de notre siècle, dans le jardin, devenu public, des ci-devant religieuses capucines, et ce jardin prenait de notre rue Neuve-Saint-Augustin non-seulement son extrémité à partir de la rue de la Paix, mais encore un espace équivalent à la moitié de celui-là, sans solution de continuité. De la même foire ont fait partie un petit théâtre et des jeux de toutes sortes, voire même un panorama, qui a pu succéder au cirque. Avant que lesdites religieuses eussent quitté la rue Saint-Honoré pour s'établir entre la place Vendôme et le rempart, leur jardin était occupé par un immense marché aux chevaux. Or la rue Neuve-Saint-Augustin aboutit depuis 1806 au boulevard des Capucines, et un panorama, qu'il soit ou non la transformation de l'ancien Franconi, a fait place en 1830 aux deux maisons qui portent dans la rue les n°s 58 et 60.

---

(1) Notice écrite en 1860. Depuis lors la rue Monsigny s'est prolongée au-delà de la rue Neuve-Saint-Augustin, que doit aussi traverser une avenue nouvelle, qui n'y donne encore que d'un seul côté, à l'endroit où la croise déjà la rue Louis-le-Grand.

Le peintre Girodet s'est fait bâtir, n° 65, une jolie maison, de laquelle nous avons parlé dans notre *Histoire de l'ancienne Sainte-Barbe et du Collége Rollin*, parce que ce grand peintre avait fait ses humanités à Sainte-Barbe. C'est par originalité que l'artiste se contenta d'ébaucher l'intérieur de son habitation : sa chambre n'eut jamais de papier. Girodet y rendit son dernier soupir le 9 décembre 1824. David, dont il était l'élève, avait dit de lui : — C'est mon plus bel ouvrage !

Aussitôt que la démolition d'une maison de l'autre siècle eut permis à la rue Neuve-Saint-Augustin de s'étendre jusqu'au boulevard, de nouveaux hôtels garnis servirent d'attaches, pour ainsi dire, au nouvel appendice. Bientôt le groupe s'en trouva principalement composé de l'hôtel Chatham, qui depuis n'a qu'à peine changé de place, et des hôtels de l'Amirauté, Rastadt et de l'Empire. Néanmoins en 1807 un autre hôtel dit de l'Empire était, dans la rue Cérutti, l'ancienne résidence de Laborde, où Laffitte s'installa plus tard. Paris n'avait alors que quatre hôtelleries princières, et celle-là en était une, où descendissent les voyageurs que suivait un train de maison, un incessant besoin de représentation ; chacune d'elles s'était arrangée d'une demeure aristocratique, abandonnée dans la Révolution. L'hôtel Beauvau, Faubourg-Saint-Honoré, s'appelait ainsi du Prince-de-Galles ; l'hôtel Pinon portait le nom de la rue Grange-Batelière, parce qu'il y était situé ; mais l'hôtel Richelieu, rue Neuve-Saint-Augustin, n'avait eu recours à aucun pseudonyme pour mettre jusqu'à la chambre à coucher du maréchal, neveu du cardinal, au service de plus d'un croquant qui chez lui-même n'aurait été reçu que pour y dîner à l'office.

Sur la porte d'un marchand de vin, au coin de la rue Louis-le-Grand, on lit ces mots : *Maison*

Ravaut fondée en 1640. Alors elle a connu l'époque où la partie septentrionale de la rue Gaillon, dite de Lorges, passait par-là, au lieu de la rue Neuve-Saint-Augustin, qui n'allait pas encore si loin, et de la rue Louis-le-Grand, qui avait encore à la croiser. Quel malheur que de l'hôtel Richelieu, anciennement d'Antin, pas une seule pierre n'ait été équarrie avant l'année 1707 ! L'immeuble dont le rez-de-chaussée est exploité par le comptoir d'étain qui se flatte d'avoir désaltéré des partisans du duc de Beaufort ou du coadjuteur, paraît à coup sûr moins ancien que le 16 de la rue Louis-le-Grand, un des restes de cet hôtel. Par exemple, le marchand de vin tient, du côté de notre rue, à l'établissement d'un plombier dont la fumée s'en va par un tuyau presque aussi haut que la colonne Vendôme, et ce plombier serait fondé à mettre sur le devant rabougri de sa bicoque : *Ancienne basse-cour de l'hôtel Richelieu.* Les écuries étaient au 45, mais à l'époque du duc d'Antin. La basse-cour faisait face à un quartier d'infanterie alors qu'elle fournissait aux laits-de-poule du maréchal, qui leur devait sans doute en quelque chose d'être le plus infatigable des galants.

En 1824 cette propriété fut encore mise en vente sous son titre suranné d'hôtel ; le jardin carré qui en dépendait alors projetait des feuilles mortes par-dessus un mur de la rue du Port-Mahon, qui avait été dite de Lorges et Chamillard. Cette rue s'était ouverte avant celle de Hanôvre : les estampilles de l'une et de l'autre nous rappellent deux victoires du duc de Richelieu, dont nous revoyons le pavillon de Hanôvre à l'angle de la rue Louis-le-Grand et du boulevard. L'hôtel s'était sans doute étendu, dans le principe, jusqu'à la porte Gaillon. N'est-ce pas encore un de ses bâtiments qui relie le carrefour de ce nom à la

rue Neuve-Saint-Augustin ? La caisse hypothécaire avait là ses bureaux quand Olinde Rodrigue et Enfantin, qui appartenaient à cette administration, en firent, à l'entresol, le berceau du saint-simonisme.

Le financier Lacour des Chiens avait demandé à Pierre Levée le plan de l'hôtel vendu en sa sixième année au duc d'Antin. Ce duc, dans sa prévenance de courtisan, avait rasé en une nuit, à Fontainebleau, tout un pan de forêt, qui gênait la vue de Louis XIV ; à Paris, les Champs-Elysées lui devaient, au contraire, assez d'ombrages pour qu'une avenue y fût à sa dédicace. Ne fit-il pas encore mieux rayonner autour de sa demeure son nom ducal, qui est resté à une rue et que le boulevard limitrophe, en prenant la suite du Cours, portait d'abord? Tout un quartier n'a-t-il pas eu pour souche, par-delà ce boulevard, une chaussée d'Antin ? Le passage de Michel de Chamillard dans la même résidence laissa bien moins de traces. Richelieu n'en prit possession qu'en 1757, pour y procéder tout de suite à de nombreux embellissements.

Aussi bien deux balcons jumeaux feraient rugir les grosses têtes de lion qui les soutiennent, si nous passions devant les nos 47 et 49 sans leur en faire nos compliments. L'architecte Gabriel prénommé Jacques-Ange s'est donné cette résidence, où le peintre du même nom demeurait aussi sous Louis XV. Comme cette famille a fourni plusieurs architectes de suite, désignons mieux encore celui dont nous parlons en rappelant deux de ses ouvrages : la double colonnade de la place Louis XV et l'École-Militaire.

Chamillard, contrôleur-général des finances, a disposé également, dans la rue, d'un hôtel édifié par Mansart pour Fromont, fermier-général. Guy de Durfort-Duras, comte de Lorges et de Quintin,

maréchal de France, en avait été le second propriétaire et y avait annexé une place triangulaire, sur laquelle s'était élevée la porte Gaillon, et dont l'adjudication avait été prononcée à son profit, le 10 juin 1688, par le bureau de la Ville. Donc ce comte ne pouvait pas être le Durfort-Duras duc de Lorges qui a commandé en Guienne quand le maréchal de Richelieu n'était pas à son poste de gouverneur de cette province. S. A. S. la princesse douairière de Bourbon-Conti, qui s'est accommodée de cette maison à la ville, était veuve de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, qui avait épousé en elle Mlle de Blois, Marie-Anne, fille légitimée de Louis XIV et de Mlle de Lavallière. Aussi l'hôtel était-il Lavallière en l'année 1739. Le duc de Lavallière, héritier de la princesse, y a vendu en 1767 à Christian IV, duc régnant de Deux-Ponts, prince palatin du Rhin, duc de Bavière.

La formation de la rue de la Michodière reprit ensuite à l'hôtel de Deux-Ponts plus que le terrain de l'ancienne porte de ville n'y avait ajouté, et toutefois ne le détruisit pas entièrement. Les communs, la cuisine, l'office et le garde-manger ont dû sauter; mais d'autres bâtiments ont probablement résisté tant du côté de la nouvelle rue, où la basse-cour avait chanté le point du jour, que sur la rue Neuve-Saint-Augustin, dont l'alignement était dépassé par la cour d'entrée, précédant une plus grande cour. D'après un état qui tenait compte de l'ouverture de la rue de la Michodière, le carrefour Gaillon a mis absolument en regard du duc de Richelieu le marquis de Pons, comme lui propriétaire d'un hôtel avec jardin au coin de la rue Neuve-Saint-Augustin.

Dans l'origine, un marais suburbain, près de la porte Gaillon, appartenait à l'abbé de Saint-Victor et à ses religieux. Cette abbaye avait, en outre,

dans sa censive quelques-unes des maisons de la rue, bien que le plus grand nombre d'icelles relevassent de l'Archevêché, quelques-unes du fief Popin, d'autres de la Grange-Batelière et l'hôtel de Lorges de la Ville. La rue Neuve-Saint-Augustin avait même été Saint-Victor, d'après un registre censuel de 1663; elle faisait alors suite à une rue Saint-Augustin qui régnait le long d'un mur du couvent des Petits-Pères, augustins réformés. On ne l'a dite de Lorges que près de l'hôtel de ce nom.

Le partisan Cotte-Blanche avait fait bâtir une maison qui n'attendit pas notre siècle pour former deux propriétés, le n° 22 et le n° 24 de la rue Neuve-Saint-Augustin. Le comte d'Estrées et de Cœuvres, grand d'Espagne, maréchal et vice-amiral de France, qui contribua puissamment à assurer la couronne d'Espagne au petit-fils de Louis XIV, et le cardinal d'Estrées, qui fut de l'Académie-Française, celui-ci usufruitier, celui-là nu-propriétaire, vendirent les deux maisons indivises, en 1707, à Charles de Ferriol, ambassadeur de France à la Porte ottomane. Deux domestiques de ce diplomate ont donné le jour au fermier-général Bouret de Vézelay.

Le 24 fut gardé plus longtemps que l'autre par la famille de l'ambassadeur. Néanmoins Renouard de la Touanne, trésorier de l'extraordinaire, qui mourut vers la fin du règne de Louis XV, avait eu le temps d'y réunir un cabinet de curiosités. Vint ensuite le marquis de Pons. Mais pour que sa propriété fît retour sur la place Gaillon, ne fallait-il pas qu'elle eût empiété sur l'hôtel de Deux-Ponts? Quel que fût l'agrandissement, un nouveau morcellement permettait avant peu de bâtir ou de rebâtir à l'angle du carrefour.

Le 22 fut la maison mortuaire du maréchal d'Uxelles, qui avait fait partie des sociétés de

Mme de Lafayette et de Mme de Sévigné, et dont les biens avaient passé, faute d'enfants, dans la maison de Beringhen. Uxelles, ayant eu toute sa vie de l'éloignement pour le mariage, s'en était excusé par cette déclaration : — Je n'ai jamais rencontré un homme tel que je voulusse être son père.... Toutefois le fermier-général Lallemant de Betz, seigneur de Nanteau, achetait, le 23 juin 1730, ce nº 24, qui tenait par-derrière au mur du rempart ; ses vendeurs étaient MM. Augustin de Ferriol, président honoraire au parlement de Metz, Antoine Ferriol, comte de Pont-le-Veyle, lecteur du roi, poëte et auteur de comédies, ami de Mme du Deffant, et Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental, frère cadet de Pont-de-Veyle, ardent admirateur et correspondant de Voltaire, auteur présumé du roman *Le Comte de Comminges*, qui parut sous le nom de sa tante, la fameuse Mme de Tencin. Au fermier-général succéda rue Neuve-saint-Augustin Mme de Marsan, et le même immeuble eut, dans ce siècle, pour locataires à citer, Mlle Mars, l'architecte Visconti.

Charmant séjour que le nº 20, sans qu'on s'en doute par-devant ! Un fabricant de fleurs artificielles y jouit d'une moitié de jardin, élevé en terrasse sur l'ancien mur de la ville et sur des écuries ; une séparation à claire-voie en laisse voir l'autre moitié, qui dépend d'un corps-de-logis donnant sur la rue de Hanôvre. Possible que Mlle Guimard ait profité de cette double issue, un passage en sous-sol paraissant des mieux faits pour parer aux indiscrétions qu'auraient commises, même en été, les éclaircies des ombrages du jardin ! Toujours est-il que Robert Douilly, receveur-général des finances à Poitiers, avait joui de cet hôtel ; que messire Louis Robert, président à la cour des comptes, y avait fait peindre, dès 1679, trois plafonds par Jean Jouvenet, et que Desmarais,

grand-fauconnier de France, gendre du président Robert, y fut mitoyen avec les Ferriol. La comtesse de Choiseul-Beaupré a disposé plus tard du même hôtel et des deux encoignures de la rue de Choiseul.

Un hôtel d'Arles, marqué sur le plan de Paris en 1714, était-il autre que celui dont nous venons de parler? Le n° 3 de la rue de Choiseul n'en a-t-il pas lui-même fait partie, d'après le plan de 1739, bien que cette rue ne fût pas encore tracée? De toute façon le 3 Choiseul a été aux Grammont, qui ont principalement donné leur nom à l'ancien hôtel du partisan Monerot, formant saillie sur notre rue à l'endroit où s'y est ouvert postérieurement celle de Grammont. Les familles Choiseul et Grammont avaient contracté, d'ailleurs, une alliance que deux rues jumelles nous rappellent. Auxdits Grammont appartenaient aussi le 8 et le 6 de la rue Neuve-Saint-Augustin. Le 4 n'était-il pas la demeure de M. de Grancey, avant que le président Ménars y disposât de nombreux rayons pour la bibliothèque de Thou? Comme le jardin de Thévenin, que Sauval a décrit, cette maison a fait partie sûrement de l'hôtel Ménars, qui avait plusieurs portes rue Richelieu.

De l'autre côté, avant la mort de Louis XIV, Frémont d'Auteuil avait une maison; reconnaissons-là dans le fond des n°s 29 et 31. L'hôtel de Mouy n'était pas autre à l'époque où le marquis de Mouy, mari d'une Crozat, avait pour vis-à-vis Mme de Marsan et le marquis de Pons.

Le ministère des finances, entre les rues Neuve-des-Petits-Champs et Neuve-Saint-Augustin, avait été l'hôtel du Contrôle-général, des Ambassadeurs extraordinaires, de Pontchartrain et de Lionne. La division des Eaux-et-Forêts y avait encore ses bureaux, rue Neuve-Saint-Augustin et rue Marsollier, quand le théâtre Ventadour se bâtissait

sur l'ancien jardin du ministre, vers le milieu du règne de Louis-Philippe.

De l'hôtel de Lionne avait pu sortir, en totalité ou en partie, celui de Boisfranc, ensuite de Tresmes, que le duc de Tresmes affermait, sous la Régence, au comédien Poisson, avec une permission de jeu, moyennant 10,000 livres par mois. Une grande salle y retentissait du bruit de castagnettes fêlées que produisaient incessamment les dés en sautillant dans les cornets, et c'était comme l'antichambre de l'appartement où recevaient le pharaon et le lansquenet; les salons du trictrac et de la toc-cadille venaient au-delà, puis une pièce où quantité de tables se dressaient pour le jeu d'à l'ombre. Là résida bientôt le duc de Gesvres, gouverneur de Paris. Nous croyons que cet hôtel de Gesvres a légué le gros-œuvre de sa porte et le fronton qui la surmontait au passage Choiseul; nous ne doutons même pas qu'il ne reste plus encore de cet hôtel au-dessus du passage, près de ladite entrée, dans un ou deux immeubles de la rue Monsigny, par-là parallèle au passage.

A la veuve du marquis de Louvois, lequel avait perdu la vie au moment même où le pouvoir lui échappait, le n° 13 appartenait en 1692, avec deux maisons contiguës: l'hôtel Louvois de la rue Richelieu n'avait-il pas eu là comme une aile? Ah! que de grands noms défilent en cette parade! Le 5 est lui-même, à n'en pas douter, un hôtel de l'ancien régime, qu'on a refait en diminuant de moitié l'élévation de ses étages. Enfin le 1, dans le cours de l'autre siècle, a eu pour habitante la marquise de Villarceaux. Nous savons, d'ailleurs, qu'en l'an de grâce 1754 l'hôtel sur cette ligne le plus voisin de la rue Richelieu était au marquis de Pomponne, descendant d'Arnauld d'Andilly, et un autre, entre celui-là et celui de Tresmes, à M. de Bragelonne.

O rue d'agents de change et d'avoués, de dentistes et de layetiers, de modistes et de couturières, qui te croirait dans le passé aussi ministérielle et aussi patricienne, aussi puissante et d'aussi bonne maison? Je t'aimais, et pardessus toutes, avant de soupçonner ton aristocratie native. Ne se cache-t-elle pas au fond d'écuries transformées en boutiques tant sur la rue que sur la cour, ou derrière des croisées bariolées d'écriteaux et dans des escaliers où chaque porte a sa plaque indicative, avec un bouton qui tourne en sonnant? Faut-il que je m'y sois trompé, moi qui croyais si bien connaître la rue! Ma famille l'habitait déjà quand je faisais mes classes et ne l'a pas encore quittée.

Rue Vivienne. (1)

Comme quoi elle ne doit rien que nous sachions à sainte Vivienne, vierge martyrisée à Rome sous Julien-l'Apostat et honorée par l'Église le 2 Décembre.

« Avant la Révolution, dit Prud'homme en 1809 (*Miroir de Paris*, tome V), pas une boutique rue Vivienne; à présent elles affluent et brillent par l'élégance. » Le commerce, depuis lors, n'a fait que croître et embellir dans cette avenue des galeries du Palais-Royal, auxquelles nuit la rivalité du boulevard sans que la rue Vivienne s'en ressente. Il y aura tantôt un siècle que les écussons de ses hôtels se doublent d'enseignes.

La Tynna dit, de son côté, dans son dictionnaire de nos rues, que le passage du Perron fait partie de la rue Vivienne depuis 1806. Mais aujourd'hui les numéros commencent au delà de la rue Neuve-des-Petits-Champs, et nous doutons qu'ils soient jamais partis de la rue Beaujolais, qui borde la galerie Beaujolais.

Nos nos 2 et 4 ont fait partie de l'hôtel Colbert, substitué rue Neuve-des-Petits-Champs à celui de Bautru, comte de Saint-Serran, l'un des membres originaires de l'Académie. Le ministre y avait en vue l'ancien hôtel de Mazarin, dont il avait été l'intendant et qui, à l'article de la mort, l'avait recommandé à Louis XIV. Colbert, tout en mettant de l'ordre dans les finances, remplissait mieux au

---

(1) Notice écrite en 1860.

service de l'État que des fonctions d'intendant : il donnait autant d'impulsion et d'encouragements aux lettres qu'aux sciences, aux arts qu'à l'industrie. Le duc de la Meilleraie-Mazarin, neveu par alliance du cardinal, avait hérité de la portion de son palais qui bordait les rues Neuve-des-Petits-Champs et Vivienne ; cela devenait ensuite l'hôtel de la compagnie des Indes, et peu d'années après on y réserva à la Bourse une galerie, qui la retint jusqu'en 93 et que remplace présentement un parterre, séparé de la rue Vivienne par une grille. Colbert, archevêque de Rouen, avait succédé, de son côté, au ministre, son oncle, dans l'hôtel d'en face, qui fut celui des écuries du duc d'Orléans avant de passer à l'administration des Domaines du roi. La dette publique y avait ses bureaux quand l'année 1826 le vit mettre en vente, ainsi que l'hôtel du Trésor, anciennement de la compagnie des Indes, leurs deux services se réunissant au nouveau ministère des finances.

Dès 1666 Colbert avait acheté des héritiers de Bautru deux maisons, voisines de la sienne, pour y transférer la Bibliothèque du roi, qui lui devait d'être tout-à-fait publique et trop de richesses littéraires pour s'en tenir au local qu'elle encombrait rue de la Harpe, derrière Saint-Côme. Il y avait adjoint le cabinet des Antiques, formé au Louvre par nos rois. Sans compter que l'une au moins des académies dont il était le fondateur, celle des Sciences, tenait ses assemblées dans une autre chapelle du même temple, consacré à la religion universelle de l'esprit. Les acquisitions d'imprimés et de manuscrits faites à l'étranger par ordre de Louvois, continuateur de l'œuvre, avaient rendu à son tour insuffisante la double maison, nos 8 et 10, dont l'archevêque de Rouen était aussi le détenteur, et le grand dépôt de livres changeait encore de place sous la Régence. L'hôtel de Nevers,

qui le recevait rue Richelieu, était la portion du palais Mazarin dans laquelle Law avait établi les bureaux de sa banque, mais qu'il avait achetée secrètement des fonds de l'État, en vue d'y fixer définitivement la Bibliothèque. Celle-ci n'a ramené que plus tard à l'unité les bâtiments dont s'était composée la résidence du cardinal, pour s'y mettre encore plus à l'aise.

L'une des deux maisons que la Bibliothèque avait laissées vacantes, du côté droit de notre rue, était habitée sous Louis XV par M. Bourgevin de Saint-Morris, conseiller au parlement, dont la collection de dessins était estimée, et le trésorier des États de Bretagne y avait aussi ses bureaux. Dans l'autre fonctionnait la Caisse d'escompte, rétablie par arrêt du conseil en 1776 et dont les billets circulaient, comme ceux de notre Banque de France, bien que le cours n'en fût pas plus forcé.

Le grand Colbert n'ayant pas dédaigné de faire pour son propre compte des spéculations sur les terrains dans le quartier, à ses dépens s'était élevé ce que vous voyez entre la grille de la Bibliothèque et la rue de l'Arcade-Colbert (1). Ne dirait-on pas, qui plus est, que toute la rue Vivienne fît partie de sa succession ? De l'immeuble dans lequel s'exploite de longue date l'hôtel des Étrangers à la rue de l'Arcade l'archevêque Colbert encore a été propriétaire, comme si son oncle n'avait pas eu des fils, qui ont eux-mêmes pris part aux affaires. L'aîné de ceux-ci, Colbert, marquis de Seignelay, qui a été ministre de la marine et à qui Despréaux a adressé l'une de ses épîtres, a disposé, nous ne l'ignorons pas, de l'autre angle de la rue de l'Arcade ; mais il n'a pas survécu plus de sept ans à son père.

---

(1) Aujourd'hui rue Colbert.

Au commencement du XVIIIe siècle, Mme Desmousseaux avait le n° 12, que M. de Bonneval, brigadier des armées du roi, hérita de son oncle en 1755; la sœur de celui-ci, femme du marquis Talaru de Chalmazel, laissa la même propriété à son fils, M. de Talaru, qui vendit à M. de Baulny, receveur des domaines. La maison, en 1800, n'était-elle pas le théâtre d'un crime? Le domestique du banquier Contentin, locataire du premier étage, coupa son maître par morceaux et puis le mit dans un panier. M. de Baulny, deux ans après, vendait l'immeuble à M. Durand père.

Le n° 14, qui donnait à Mme Desmousseaux pour voisin M. de la Noüe, avait appartenu à la famille Vivien. Or Vivien, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Saint-Marc-sous-Dammartin et du fief de la Grange-Batelière, qui vivait sous Louis XII, eut pour fils Pierre Vivien, procureur-général en la cour des aides, qui épousa Claude Leprévost. Cette dame perdit son mari en 1592 et vécut sept années de plus. Leur fils, Réné Vivien, conseiller du roi et général des monnaies, mourut au mois d'avril de l'année 1630. Pierre était dans la force de l'âge au milieu du XVIIe siècle; alors venait au monde la rue Vivien, sa filleule ou sa fille, dont le sexe ne fut reconnu par une désinence féminine qu'après de longues hésitations. Cette rue se prolongeait déjà jusqu'à la rue Feydeau quand les filles Saint-Thomas la raccourcirent, pour agrandir leur domaine conventuel.

M. de Jonquières, secrétaire du roi, demeurait vers 1710 au n° 15, plus tard hôtel Boston. En ce temps-là les autres propriétaires des numéros impairs jusqu'à la rue des Filles-Saint-Thomas étaient: Anjorrand, Boucher, le duc d'Estrées et

Mme Barrois. Le duc d'Estrées n'habitait pas les lieux.

En revanche, on nous montre chez un marchand de tapis, n° 16, au rez-de-chaussée, une pièce où a travaillé le marquis de Torcy, autre neveu de Colbert. Cet ambassadeur qui fut ministre d'État et président de l'académie des Sciences, épousa la fille du marquis de Pomponne et mourut en 1746 à un âge avancé ; il fut remplacé rue Vivienne par le maréchal de Bezons. L'hôtel de Torcy avait été bâti, sur le tracé de Pierre Le Muet, pour Jacques Tubeuf, surintendant des bâtiments de la reine Anne d'Autriche.

Contigu est un bel hôtel qu'occupa Desmarets, encore un neveu de Colbert ! Il n'était encore que conseiller d'État, il devint contrôleur-général des finances. Sa place fut prise rue Vivienne par le fermier-général Melchior de Blair, puis par son fils, conseiller au parlement qui chargea Boffrand de rétablir l'édifice, puis par l'abbé Boismont, prédicateur du roi, mais à titre de simple locataire.

Ce dernier n'avait pas encore pour collègue à l'Académie-française l'abbé de Voisenon lorsqu'un quiproquo se produisit, dû aux rapports phoniques de leurs deux noms. Certain doyen de Valenciennes, auquel Boismont devait servir une pension sur un bénéfice, mais qui n'en recevait pas un sou, finit par venir à Paris, pour réclamer ses arrérages, et se rendit tout droit rue de Vaugirard, où il croyait trouver son débiteur ; mais celui-ci avait changé d'adresse et un nouveau portier ne savait même plus où renvoyer une visite aussi retardataire. Un officieux qui passait indiqua par méprise le domicile de Voisenon, qui était alors à Belleville. Un petit voyage de plus fut donc fait par le créancier qui, par malheur, se présenta en l'absence du maître du logis et ne

put annoncer que par un billet l'objet de sa démarche. Voici quelle fut la réponse:

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, Monsieur; vous auriez vu la différence qu'il y a entre monsieur l'abbé de Boismont et moi. Il est jeune, et je suis vieux; il est fort et robuste, et je suis faible et valétudinaire; il a une grosse et riche abbaye, et j'en ai une très-mince: il s'est trouvé de l'Académie sans savoir pourquoi, et l'on me demande pourquoi je n'en suis pas: il vous doit une pension enfin, et je n'ai que le désir d'être votre débiteur.

Je suis, *etc.*

VOISENON.

Sur un sermon prononcé par l'abbé de Boismont dans une assemblée de charité, la quête produisit 150,000 livres pour la fondation d'un hospice militaire et ecclésiastique à Montrouge. Ses oraisons funèbres étaient pourtant loin d'effacer celles de Fléchier. Du reste, il aimait beaucoup le monde, faisait des vers, jouait même la comédie. En 1786 M. de Boismont, comme il sentait sa fin approcher, reçut le visite de l'abbé Maury qui, plusieurs fois, dans la conversation, ramena le malade sur des circonstances de sa vie, dont il demandait le détail. Un pareil interrogatoire, bien qu'il le subît de bonne grâce, arracha au patient cette exclamation : — Voilà un candidat qui prend mesure d'un discours de récipiendaire!

Le 20, dans l'origine, a dû faire corps avec le 22. Le premier a pourtant appartenu isolément à Debrieux, maître-d'hôtel chez le grand roi. Le second a été l'habitation du marquis de Lionne, puis de Lempereur, échevin, qui y réunissait une galerie de tableaux, et il est depuis longtemps dans la famille de M. le baron d'Ancourt.

Au coin de la place de la Bourse, M. Onslow, le musicien, est maintenant propriétaire d'un

hôtel qui coûta 100,000 écus à Brioult d'Ailly, receveur-général des finances à Poitiers, avant qu'y résidât Louis Phélypeaux de Pontchartrain, que sa nomination de chancelier en tira au mois de septembre 1699. Le marquis de l'Hospital, qui occupa le même hôtel après M. de Pontchartrain, pouvait être le mathématicien de ce nom, auteur de l'*Analyse des infiniments petits*, qui s'enferma quatre mois avec Jean Bernouilli pour étudier le calcul différentiel, que Leibnitz venait d'inventer. Si ce n'est lui-même, c'était son fils. Vint ensuite le savant Bignon, bibliothécaire du roi, dont le grand-père avait rempli les mêmes fonctions, après celles d'avocat-général au parlement de Paris.

Quand fut démoli le couvent des filles Saint-Thomas, dont la porte faisait vis-à-vis depuis cinquante ans à notre rue, celle-ci pour la seconde fois se continua jusqu'à la rue Feydeau. Elle poussa jusqu'au boulevard Montmartre en l'année 1829: M. Achille Pène, propriétaire du terrain, s'était chargé, moyennant un million, d'opérer ce dernier prolongement. Un corps de bâtiment de l'ancien hôtel de Montmorency était resté debout au milieu des constructions neuves; le duc d'Orléans, fils du roi, en fit son cercle particulier: il y recevait principalement des officiers. Un café, depuis la mort du prince, profite d'un grand salon qui a été sculpté et doré pour les Montmorency.

Rue Villedo. (1)

Les journaux qui insèrent, avant qu'elles aient paru dans la première édition de nos *Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III*, quelques-unes des notices dont se compose cette publication historique, tiennent toujours à choisir les bonnes rues. Ainsi les mauvaises portent, pour commencer, la peine des immoralités publiques; mais elles finissent par trouver grâce devant un public indulgent, qui nous saurait fort peu gré d'une pruderie habile à passer sous silence tout ce qui n'est pas édifiant. De compagnie vont le bien et le mal, à travers une grande ville. La rue Villedo, elle principalement, s'est perdue de réputation à voisiner avec les galeries de Bois, d'où tous les soirs les robes les plus courtes et les plus décolletées lui revenaient, suivies de près par des bottes, ou bien par des souliers à boucles.

L'entretien d'un pareil commerce d'amitié ne laisse guère le temps de regarder les étoiles qu'en plein midi; car elles ne luisent, la nuit, dans aucun ciel de lit. A ce point de vue n'était pas déplacé, en la rue Villedo, un *Spectacle uranographique des phénomènes de l'univers*, qui réprésentait, au commencement de l'Empire, la nature dans ses merveilles : cette description des corps célestes avait pour auteur Charles Roy. La plupart des maisons voisines eussent compromis une demi-vertu, et rarement la plus honnête fille poussait la naïveté et l'innocence jusqu'à ne pas éviter cette rue par un détour, au risque d'allonger

(1) Notice écrite en 1864.

son chemin. On y prenait le passant au collet, tout en le complimentant sur sa bonne mine, aussitôt que le réverbère s'allumait à chaque extrémité de la rue, et deux laitières y commençaient à peine, le lendemain, à remplir des tasses de faïence, que déjà les croisées s'entr'ouvraient pour faire : — Pstt !... Une fois exilées des galeries du Palais-Royal, les bergères d'Amathonte tinrent bon, faute de mieux, dans les rues d'alentour ; M. Prudhomme, en garde national, dit encore à plus d'une, après 1830 : — Permettez-moi de vous appeler Cypris... Courtoisie dont ne se plaignaient pas, rue Villedo, deux chefs de parties en renom : la Legrand, alors n° 10, et la Delille, que remplace au n° 4 une nouvelle femme Legrand.

A ce dernier numéro près, *unus multorum*, la rue Villedo s'est rangée, après un demi-siècle d'égarements, lesquels n'avaient plus pour excuse le besoin d'essuyer les plâtres.

On y rencontrait sous Louis XVI, à main droite, la manufacture de plomb laminé de Laurent et le bureau de Dufresne, agent-de-change ; à main gauche, l'hôtel d'Agoult. Le vicomte d'Agoult était sous-lieutenant aux gardes-du-corps, puis mestre-de-camp, et son frère, évêque de Pamiers. Dans la suite, l'officier devint lieutenant-général et gouverneur du château de Saint-Cloud. Les Crussol avaient eu leur hôtel à l'un des angles de la rue Richelieu ; mais je crois que c'était sous la Régence.

Toute une famille qui a marqué dans les fastes de la chorégraphie demeurait au n° 3, en 1771 : elle se composait de Gardel père, ancien maître-des-ballets à la cour de Stanislas, qui ne dédaignait pas de figurer tout simplement à l'Opéra ; de Gardel aîné, danseur et maître-des-ballets au même théâtre ; de Gardel cadet, doublure de son frère et figurant dans les chœurs de la danse, et de Mlle Gardel, danseuse. Les représentations de l'Opéra

avaient eu lieu pendant six ans dans la salle des Machines aux Tuileries, pendant la reconstruction de la salle incendiée en 1763 entre le Palais-Royal et la cour des Fontaines. Gardel jeune, bien que déjà attaché au corps de ballet, prenait encore des leçons de violon et de latin : il avait 14 ans à peine. Homme de bonne compagnie par son éducation, il n'en grandit que mieux dans cet olympe de la chorégraphie mythologique, dont il devait écrire les derniers livrets et mimer le chant du cygne. Son frère mourut, et il lui succéda, comme chef d'emploi, comme compositeur, comme premier maître à l'école de la danse : il habitait alors la rue Saint-Roch. Vers le même temps, Mlle Houbert, dite Miller, passait premier sujet. Un jour, on alla jusqu'à dire de cette remplaçante de Mlle Guimard : « Elle est à la danse ce que la Vénus de Médicis est à la sculpture. » Gardel pouvait-il donc mieux faire que d'épouser Mlle Miller, en 1795 ? Les amis de leur maison étaient une société choisie. Peu de temps après les Cent-Jours, M. et Mme Gardel se retirèrent tout-à-fait du théâtre ; mais, depuis vingt années, Gardel dansait rarement, il se contentait de faire danser. Chef d'école débordé par des idées nouvelles, qui partout reniaient l'art classique, il n'en survécut pas moins un quart de siècle à son enseignement, et quelque huit ans à sa femme.

Guillaume et François Villedo, généraux des bâtiments du roi et des ponts-et-chaussées de France, avaient acquis sur la butte des Moulins, le 24 décembre 1667, des maisons et une grande place. François, l'un des deux, avait assisté personnellement Louis XIV, le 17 octobre 1665, dans la pose de la première pierre de la colonnade du Louvre, en sa qualité de maître-ès-œuvres de maçonnerie. N'était-ce pas une raison de plus pour donner son nom à un chemin, tracé dès

1639, sur un versant de la butte des Moulins ? Toutefois on en fait honneur à Michel Villedo, en regard du millésime 1655. Cet autre général des œuvres et bâtiments du roi succédait comme tel à Michel Villedo, son père, maître-maçon d'abord, qui avait demeuré rue du Vert-Bois. Un des Michel de cette famille, mari de Marguerite Hanicle, se qualifiait secrétaire du roi, en 1683, dans l'acte par lequel il abandonnait à Jean Hanicle, architecte royal, un terrain entre les rues de Poitou et du Pont-aux-Choux, dont le quart lui avait été donné par le roi et le reste vendu par deux valets-de-chambre du chancelier Boucherat. Nous savons aussi qu'un Villedo eut pour gendre Michel Delavigne, docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris, dont l'hôtel était rue Saint-Antoine, derrière l'église Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers.

Le génie de la race était Michel Villedo, premier du nom. Il avait proposé de former un canal entre le bastion de l'Arsenal et la porte de la Conférence, qui eût été un canal de ceinture, mais non pas un canal de l'Ourcq, et la signature de deux traités avait préludé à l'exécution probable du projet, le 29 janvier 1636, le 3 octobre 1637, sous les auspices du père Joseph, confesseur du cardinal de Richelieu et capucin, qui devait plutôt y pressentir des commodités que des avantages pour les religieuses qu'il avait établies au couvent des Filles-du-Calvaire. Mais tout en était resté là, par l'effet de la résistance opiniâtre de Claude de Bullion, le surintendant des finances, qui en voulait au père Joseph. Sans l'opposition quand même de ce ministre, un Villedo méritait, aussi bien que Riquet, à qui le canal du Languedoc était dû, que la postérité lui érigeât une statue !

Impasse du Coq. (1)

Un décret impérial du 31 janvier 1854, en déclarant d'utilité publique la suppression de la rue du Coq-Saint-Jean, a permis d'élever une maison qui la ferme complétement du côté de la rue de Rivoli ; toutefois, à l'angle de celle de la Verrerie, l'écriteau municipal la donne encore pour une rue, en 1864.

Le mathématicien Clairaut y demeurait au XVIII[e] siècle, près la rue de la Tixéranderie. Ce membre de l'académie des Sciences avait composé ses *Eléments de Géométrie* pour M[me] du Châtelet, qui le suivait jusque dans ses recherches sur les comètes, sur la lune. Son ancienne habitation doit se retrouver au fond du cul-de-sac, où survit l'ordre numérique de la rue décapitée ; par conséquent, c'est au n° 8, ou bien c'est au n° 3, qui s'honore traditionnellement d'avoir abrité Mazarin.

Il n'y avait dans cette rue, tout à la fin du règne de Louis XIV, que 8 maisons, et il en reste 6 ; mais l'une d'elles porte le chiffre 14, et un petit escalier à balustres y remonte certainement au règne d'un Valois. Il est vrai qu'on portait au compte de la rue de la Verrerie une maison d'encoignure, appartenant aux héritiers de Forcadel, conseiller aux aides, bien qu'elle eût sur la rue du Coq une petite porte.

Jean Sala, bourgeois de Paris, habitait une grande maison contiguë, qui lui avait été vendue par la famille Dujardin et qui aboutissait par-derrière

---

(1) Notice écrite en 1864.

à une propriété dont disposait l'œuvre et fabrique de Saint-Jean-en-Grève. Contet, procureur au parlement, était l'autre voisin de Sala, rue du Coq ; il y succédait à son père qui, procureur également, n'en avait eu que plus de facilité à se rendre adjudicataire, en 1687, d'une maison à l'enseigne du Moulinet, dont le propriétaire était auparavant Denyau, docteur-médecin.

L'enseigne du Coq avait, sous Charles VI, modifié le nom de cette rue, qui s'était appelée d'abord comme plusieurs de ses habitants : André-Mallet, dès 1273 ; Lambert-de-Rasle, auparavant ; Henri-Mallet, en 1243, et elle était déjà séculaire à cette date.

Rue Saint-Martin. (1)

Origines de la Rue. — Ses Affluents. — Chapelain. — Les Fiacres. — Saint-Merri. — L'Industrie. — Les Coches. — Le Passage Jabach. — La Maison de l'Annonciation. — Assassinat d'un Agioteur. — Saint-Julien-des-Ménétriers. — Le Théâtre Molière. —L'Abbaye de Reigny. — L'Hôtel de Vic. — L'Échelle. — Le Vin Médecin. — La Maison Detouche. — Saint-Martin-des-Champs. — Saint-Nicolas-des-Champs. — La Prison. — Le Bal.

Ô versatilité parisienne ! N'est-ce pas déjà se montrer un peu archéologue que de parler des rues de la Planche-Mibray et des Arcis, réunies à la rue Saint-Martin en 1851? Leurs maisons séculaires ont disparu, depuis l'annexion. A la rue des Lombards commençait la rue Saint-Martin proprement dite. Une maison à cinq étages, sans compter la boutique, mais à une seule chambre par étage, était la première de la rue ; le notaire Monnier la laissa en l'année 1683 à Anne Monnier, veuve de Tisseney, marchand à Bordeaux, et le bonnetier Gautier en fit l'acquisition en 1767.

Cette même rue finissait à la porte de la

---

(1) Notice écrite en 1860. Le passage des nouvelles rues Turbigo et Réaumur n'avait pas encore fait perdre à la rue Saint-Martin un nombre de maisons, qu'a augmenté son propre élargissement aux abords de l'église Saint-Nicolas-des-Champs et du Conservatoire des Arts-et-Métiers, plus la formation d'un square en face de ce Conservatoire, ancien monastère de Saint-Martin-des-Champs.

deuxième enceinte de Paris, c'est-à-dire au lieu appelé l'Archet de Saint-Merri, près de l'église Saint-Merri, avant que Gérard de Poissy contribuât à l'établissement du pavé de Paris, en donnant 11,000 marcs d'argent à Philippe-Auguste. Elle ne tarda pas à arriver rue Grenier-Saint-Lazare ; elle touchait sous Charles VI à la rue Neuve-Saint-Denis, enfin sous Louis XIII au Rempart, converti de Cours en Boulevard.

Au nombre des maisons à citer en bordure de cette voie, qui était encore la plus droite de Paris au commencement de l'Empire, figure le 81, qu'a sans doute habité Chapelain, et comme il était poëte, une vieille mansarde ajoute à la vraisemblance de cette indication, qui ne se justifierait qu'approximativement. Toutefois Chapelain fut-il, comme la majorité de ses confréres du Parnasse, un pauvre diable ? Fils d'un notaire, il arriva de bonne heure à la réputation ; mais sa *Pucelle* demanda trente ans de travail, et elle obtenait par surprise un grand succès quand Boileau se mit à la traverse. Richelieu l'avait pensionné et fait siéger de premier choix à l'Académie ; Colbert prit son avis en grande considération pour distribuer aux savants et gens de lettres les libéralités de Louis XIV. La fin de Chapelain se ressentit de ce qu'il était non pas pauvre, mais avare : il se mouilla un jour d'orage à mi-jambe, en rentrant chez lui, pour épargner le peu qu'il fallait donner au savoyard dont la planche permettait de passer la rue à pied sec, et il en contracta une maladie mortelle. N'est-ce pas dans la rue Saint-Martin que coulait le ruisseau fatal? Chapelain ne devait pas s'interdire jusqu'à un changement de domicile ; il n'était même pas homme à se priver toute sa vie du pavillon hospitalier que plus d'un grand personnage réservait à un poëte. Nous savons qu'il a demeuré à l'entrée

d'une ruelle Saint-Fiacre, cul-de-sac ensuite, et plus d'un coin de rue de Paris a invoqué ce saint sur son inscription. Mais il est constant que l'auteur de la *Pucelle* a reçu l'inhumation à Saint-Merri.

Les voitures publiques de Paris ont eu leur grande remise à l'image de Saint-Fiacre, rue Saint-Martin, en face de la rue du Cimetière-Saint-Nicolas (Chapon). Jacques Sauvage y dirigeait l'administration des fiacres, en 1637, et Galland possédait la maison. Là un entrepreneur avait été le premier à mettre des voitures de place au service du public. N'a-t-on même pas dit que cet innovateur s'appelait Fiacre ? Néanmoins il se peut que ses véhicules n'aient été dits des fiacres qu'en raison du premier usage qui en aurait été fait, le jour de la fête du saint, pour le transport des voyageurs à l'hospice qu'il avait fondé auprès de Meaux.

L'église dédiée à Saint-Merri doit son origine à une chapelle, connue dès le siècle XIe, que les chanoines de Notre-Dame ont érigée en collégiale sous le règne de Robert II. Reconstruite vers 1520, parachevée en 1612 et restaurée en 1836, elle a été le temple du Commerce pendant la grande révolution. Quelle paroisse commerçante que la sienne, en tout temps ! N'était-ce pas le cœur de la place ? On y avait des correspondants sur toutes les autres places de commerce, et les affaires, malgré ce qu'elles comportaient déjà d'aléatoire, n'y semblaient pas un jeu. La rue Quincampoix elle-même s'était contentée de faire jouer les ressorts ordinaires du commerce, avant de se livrer aux accès d'un agiotage furieux. Dans la rue Saint-Martin il y avait dès-lors un café du Commerce, et le siècle précédent y avait mis en état de rivalité deux traiteurs, au Pressoir-d'Or, à l'Hôtel-de-Bruxelles. On venait assez dans cette rue pour affranchir souvent ses habitants de la

nécessité du déplacement; on y avait toutefois inventé les fiacres, comme nous venons de le voir, pour faire des courses en ville et des parties de campagne, et le coche y prenait des voyageurs depuis la même époque. Deux services réguliers de carrosses partaient d'une maison à l'enseigne du Cardinal-Lemoine, l'un à la destination de Reims, tous les vendredis, l'autre à celle de Soissons, Laon et Notre-Dame-de-Liesse, tous les jeudis.

Le n° 89, qu'on qualifie maison de l'Annonciation, nous montre un bas-relief, à côté d'une rue du XIIIe siècle, élargie çà et là, que M. de Corbière, en 1822, a fait appeler La Reynie, pour ne plus dire Troussevache. L'immeuble provient évidemment d'un des ordres religieux et militaires institués en l'honneur du mystère de l'Annonciation, et probablement des servites, autrement dits blancs-manteaux, ordre aboli en France sous Louis IX.

Le n° 103, haut, étroit et non sans sculptures, est à l'enseigne du Chapeau-Rouge: il a déjà eu sa mention quand nous nous arrêtions rue Aubry-le-Boucher. Une maison presque à la hauteur de cette rue et à l'image des Trois-Maillets appartenait sous Louis XV au président Meillant.

Aux n°s 108 et 110 est le passage Jabach, formé en 1824 par MM. Rougevin, Mélier et Néron, à l'entrée d'un hôtel dont se maintient le bâtiment et qui devait son nom au financier Jabach. Le 5 et le 6 juin 1832, l'insurrection républicaine fit du passage un théâtre de luttes. Ce qu'on appelle la maison gothique, un peu au-dessus, nous paraît un pastiche: on reconnaît toutefois des colonnettes d'une finesse authentique dans ce décor plus que brossé, où un bas-relief semble dû au merveilleux système reproducteur de notre ami Lottin de Laval.

L'image de Sainte-Geneviève servait déjà à

distinguer le nº 121 alors que la Ville adjugea à Nicolas Moreau la maison de la fontaine Maubuée, située en face : année 1733. La fontaine remontait déjà à quatre siècles, encore qu'elle eût la rue de son nom pour aînée. Du même âge est la rue de Venise, qui traverse la nôtre un peu plus loin : une largeur de 6 pieds n'y étant excédée que par exception, ses maisons paraîtraient tout de suite vénitiennes si peu qu'y vînt à luire le feu éternel des madones et des beaux yeux de filles. On l'a dite rue Plâtrière et de la Corroierie, d'une part, rue Érembourg-la-Tréfilière et Bertaut-qui-Dort, d'autre part, avant que le XVIe siècle la vît ceindre un Écu-de-Venise, qui pendait à l'une de ses portes. On doit retrouver rue de Venise la maison où un comte de Horn, capitaine réformé, assassina, pour le voler, un agioteur de la rue Quincampoix, attiré dans ce coupe-gorge sous le prétexte d'actions à négocier : Horn et un de ses deux complices furent roués en place de Grève. Presqu'en face de cette rue le sieur Bidot, au Colombier, tenait magasin d'ardoises d'Anjou.

Le fleuve dont nous suivons le cours a toujours eu pour affluent une autre rue, celle des Vieilles-Étuves, où, au coin de la rue Beaubourg et à l'image du Lion-d'Argent, les femmes se baignaient, mais seules : ce qui ne ferait plus l'affaire des habitantes du nº 14, construction d'ailleurs vénérable.

Toutes les maisons de la rue Saint-Martin ne se contentent pas du petit ménage de deux fenêtres par étage. Le 141 ne fut-il pas un petit hôtel, et le 155 un grand ? Les sculptures du 160 ne prouvent-elles pas qu'il a commencé par être plus enfant gâté que bien d'autres ?

Par exemple, malheur aux piétons qui ont à faire pour la première fois dans la pittoresque rue du Maure et que le temps presse ! Elle tombe dans la rue Saint-Martin en y dissimulant

son embouchure. M. Rousseau, notre éclaireur, l'avait prise tout bonnement pour l'allée du 168. Rappelez-vous, cher monsieur Rousseau, que nous avons déjà parlé de la cour et de la rue du Maure, qui ont été la rue Jean-Palée, puis Saint-Julien, à cause de l'hospice Saint-Julien-des-Ménétriers, établi en 1330 par deux ménétriers, au profit des joueurs d'instruments : les fondateurs étaient représentés en joueurs de violon sur le portail de la chapelle, qui fut affectée en 1649 aux prêtres de la Doctrine-Chrétienne et convertie en maison particulière à la Révolution. On avait continué à se pourvoir, rue des Ménétriers et rue du Maure, de musiciens, qui se louaient pour les noces, pour tout ce qui était une fête : de nos jours, c'est à l'angle des rues Thévenot et du Petit-Carreau que se tiennent, tous les dimanches, des musiciens à embaucher.

Vis-à-vis de la cour du Maure, dans les commencements du règne de Louis XV, M. Route avait une propriété, qui par-derrière donnait rue Quincampoix : un vieux balcon et une lucarne aident à la reconnaître. C'est l'un des anciens logis de la belle Gabrielle, et la Compagnie des Indes-Occidentales y recevait, vers la fin du XVII[e] siècle, l'engagement des émigrants. Pareil bureau pour les Indes-Orientales se tenait derrière le théâtre de l'hôtel de Bourgogne. Le Boursault qui fut membre de la Convention et qui avait été comédien et directeur de spectacle à Marseille, fonda dans ladite maison Tourte, en 1792, le théâtre Molière, qui fut celui des Sans-Culottes, quand on y jouait les *Crimes de la Féodalité;* des Troubadours, pendant le Consulat, et des Variétés-Etrangères sous l'Empire, époque à laquelle s'y représentaient des pièces traduites. Réouverture en 1831 ; *item* en 1832, avec aussi peu de succès. Puis ce fut un théâtre d'élèves, où M[lle]

Rachel reçut de Saint-Aulaire ses premières leçons d'art dramatique. On y donne maintenant des bals publics.

L'impasse de Clairvaux s'est substituée jadis, entre 178 et 180, à une ruelle de la Petite-Troussevache, grâce à la contruction d'un hôtel qui prenait façade rue Beaubourg : l'abbaye de Clairvaux y avait eu sa maison de ville avant l'abbaye de Reigny, qui était aussi de l'ordre de Cîteaux. L'image de la Croix-d'Or y pendait en l'année 1587, et les moines de Reigny, établis dans le diocèse d'Auxerre, en étaient dès-lors propriétaires. Il vendirent à Hussenot, marchand de dentelles, en 1788.

L'hôtel de Vic, n° 203, fut bâti sous François I[er] pour le savant Guillaume Budé, seigneur de Marly-la-Ville, ambassadeur, maître de la librairie du roi, grand-audiencier et prévôt des marchands, dont les dépouilles mortelles furent déposées en 1540 à Saint-Nicolas-des-Champs. A la place de Guillaume Budé résidait Jacques Sanguin, prévôt des marchands, une soixantaine d'années après. Le vice-amiral Dominique de Vic a sans doute habité l'hôtel : il aimait beaucoup Henri IV et mourut trois mois après lui, le 15 août 1610, des suites du saisissement qu'il avait éprouvé la veille en passant rue de la Féronnerie. Seulement on est beaucoup plus sûr du séjour de Merri de Vic, garde-des-sceaux, dans cette propriété, dont il renouvela l'édifice, postérieurement restauré pour Nicolas Chopin, trésorier du marc-d'or, et occupé en 1752 par l'agent-de-change Papillon.

A l'encoignure de la rue au Maire se dressait l'échelle patibulaire de Saint-Martin-des-Champs ; des petits-maîtres en goguette la brûlèrent une nuit, sous Louis XV ; le prieur la fit relever, quoique sa seigneurie se bornât déjà à l'exercice du droit de cens, qui se maintint jusqu'à la

Révolution. La censive de Saint-Martin, quand le prieur commendataire en était messire Jules-Paul de Lionne, en résidence chez M. de Lionne, le ministre, avait prise en 54 rues, comme la censive des chanoines de Saint-Merri en 33.

Au 215 l'utile et l'agréable se donnent rendez-vous chez un marchand de vin, qui panse gratuitement les blessures que se sont faites les ouvriers ; le cabaret à certaines heures se tranforme en infirmerie : au débitant a succédé l'interne. Les excellents effets de sa charpie, de ses baumes et de ses liniments ont valu à Permiseux l'autorisation de pratiquer ouvertement une médecine contre laquelle se gendarmait d'abord l'autorité. Il emplâtre ses consommateurs, en buvant avec eux à leur santé. Quant au débit de vin, c'est un vieux fonds de commerce : un Baroche l'exploitait aux jours où le Pactole du système financier de Law coulait dans la rue Quincampoix, et l'hôtel des Quatre-Provinces florissait au même temps rue Saint-Martin en regard de celle aux Ours.

A-t-on jamais besoin de consulter sa montre près de la rue Chapon ? Un superbe régulateur est placé à la devanture d'une des trois maisons déjà vieilles, mais rajeunies, qu'occupent les magasins et les ateliers de M. Detouche : cet appareil si compliqué donne à la fois l'heure de quinze méridiens, indique les phases de la lune, les jours de la semaine, *etc.* Que de jeunes femmes cependant oublient l'heure, en s'arrêtant sous cette horloge ! L'orfèvrerie, la joaillerie, la bijouterie et l'horlogerie, branches distinctes autrefois, ont fait un pacte d'alliance pour inaugurer un bazar où les pendules sont si nombreuses qu'on ne saurait les remonter toutes, ce qui permet à l'amateur le plus exigeant de s'y croire à l'heure de son choix. Le cliquetis des alliances d'or y annonce d'avance l'ouverture du paradis légitime

de l'amour, avec une pudeur qui semble mettre une sourdine au timbre, tandis que beaucoup d'autre bijoux, plus isolés, pendent coquettement à la montre, ou bien entr'ouvent la coquille de l'écrin qui les retient dans la mollesse, et ceux-là lancent de provocantes œillades jusqu'à la mise en branle qui leur donne une partie à faire dans le galant carillon de l'heure du berger. M. Detouche est aussi l'inventeur des tourniquets-compteurs, que les petits spéculateurs maudissent, à la porte de la Bourse. Les pièces astronomiques, des appareils uranographiques et des pendules électriques ont élevé cet industriel au rang de savant praticien. Il vient de faire, en bon voisin, présent d'une horloge remarquable au Conservatoire des Arts-et-Métiers, fondé par la Convention dans l'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Champs. La sonnerie de cette pièce merveilleuse peut, à volonté, répéter l'heure après chaque quart : n'est-ce pas un perfectionnement éminemment ingénieux et utile, au point de vue des horloges publiques?

L'abbaye Saint-Martin-des-Champs remonte probablement au VIe siècle ; les rois de la troisième race y ont eu un séjour. Henri Ier y a fait rebâtir le royal manoir que Robert-le-Pieux, son père, avait eu en prédilection, et Philippe Ier, fils de Henri, l'a donné à l'ordre de Cluni, avec l'abbaye convertie en prieuré. Fortifié au siècle XIe, le monastère entier a été réparé dans le cours du suivant. Pierre de Montreuil y a laissé dans le réfectoire un chef-d'œuvre ; le cloître est de la fin du règne de Louis XIV ; le grand dortoir, bien qu'achevé en 1720, s'embellissait encore peu d'années avant la Révolution. La conservation de ce beau monument n'est sans doute due qu'à la destination nouvelle qui a été votée sur la proposition du conventionnel Grégoire, évêque constitutionnel de Blois. L'enclos de Saint-Martin étant lieu

de franchise, tout artisan pouvait y travailler pour son compte sans avoir été reçu maître. Ce domaine avait embrassé, dans le principe, tout l'espace compris entre le boulevard et la rue Grenier-Saint-Lazare, et rien n'en était alors dans Paris.

Un prêtre à la nomination du prieur n'y desservait que depuis l'an 1184 l'église Saint-Nicolas-des-Champs, déjà ancienne comme chapelle et avant peu paroisse indépendante, mais dont la circonscription n'est devenue parisienne dans son entier que sous Charles V. Cette autre église de la rue Saint-Martin a été rebâtie vers l'année 1420, puis agrandie à différentes reprises.

La tour de l'ancienne abbaye a servi de prison, mais en changeant de sexe; c'était la maison d'arrêt des femmes de mauvaise vie, dont un certain nombre étaient menées le premier vendredi de chaque mois au Châtelet, où le lieutenant-général de police les jugeait. On supprima cette prison Saint-Martin en 1785, en transférant à la petite Force les filles publiques enfermées dans sa tour. Sous le Consulat et sous l'Empire, le bal public de Terpsichore s'ébattait de l'autre côté du ci-devant monastère, peut-être même dans une autre de ses dépendances, au carré Saint-Martin.

Rue Tirechape. (1)

Tous les lundis, avant la grande révolution, les marchandes à la toilette tenaient un marché sur la place de Grève, au nord de l'Hôtel-de-ville ; on l'appelait marché du Saint-Esprit, à cause de l'hôpital dudit nom, fondé en cet endroit au XIVe siècle et démoli en 1798. La misère, la saisie et la mort aidant, jamais la place ne chômait de garde-robes de hasard, à vendre jusqu'aux dernières chemises ; mais on y étalait aussi de riches toilettes, que la comédie, le souper et d'autres plaisirs avaient frippées la veille, la prudence et la coquetterie commandant de les renouveler au profit de l'amour, aux frais de la jalousie. Les marchandes du Saint-Esprit ne se contentaient pas d'attirer l'attention sur ce luxe de rencontre en débitant à qui voulait l'entendre : — Voici, ma petite dame, des dentelles qui ont coûté les yeux de la tête à la présidente d'Hennin, et plus encore au président ; voilà une robe de Mlle Duthé, qui sent son prince à quinze pas ; cet éventail vient d'une ambassadrice, et voulez-vous savoir, ma mie, quelles sont les jambes, tournées comme les vôtres, qui ont chaussé ces bas de soie ? les jambes d'une princesse qui ne va jamais à pied !... On tirait par la manche, tout en parlant ainsi, on prenait par le bras chaque femme qui passait ; tant pis pour la bourgeoise, qui se voyait traitée aussi familièrement que la grisette et que l'entremetteuse : les récriminations de la

---

(1) Notice écrite en 1864. Le n° 16 de la nouvelle rue du Pont-Neuf est maintenant tout ce qui reste de l'ancienne rue Tirechape.

prude poussaient elles-mêmes à la vente. De nos jours, les marchandes du Temple s'y prennent-elles bien différemment pour arrêter tous les passants ?

Dès le XIII[e] siècle, n'en doutez pas, les fripiers arrêtaient, comme à présent, les gens dont la mine valait mieux que l'habit, pour leur en offrir un qui montrât moins la corde. Dans la rue Tirechape, qui doit son nom à leurs moyens coercitifs de faire des offres de service, elles réhabilitaient commercialement le procédé qu'une passion malheureuse avait discrédité jadis entre les mains de M[me] Putiphar. Le souvenir de cette chape-chute encourageait, il est vrai, d'autres femmes, aussitôt qu'il passait le soir quelque Joseph, à le tirer de même par son manteau, qui leur restait à défaut de sa bourse : maintes petites rues comme celle qui nous occupe furent bercées, en naissant, par de pareilles nourrices. D'autre part, on appelait *tire-laine*, au moyen-âge, un voleur à la tire, et *tire-chape* en paraît très-fort le synonyme.

Quoiqu'on ait de force habillé et déshabillé les passants en cette rue Tirechape, au frontispice de son histoire, deux de ses maisons ont été grevées d'une rente de 4 livres parisis, léguée en 1275 au chapitre de Notre-Dame par Agnès, veuve de Jean Sarrasin, pour fonder son anniversaire.

Deux frères, Jean et Thibaud Paclet, bourgeois de Paris, avaient à la même époque le fief Tirechape, seigneurie de la rue, bien que celle-ci dépendît partiellement du For-aux-Dames. Lesdits tenanciers ayant refusé de rendre foi et hommage à Renoul, évêque de Paris, en raison de leur fief, qui consistait dès-lors en 21 maisons, rapportant 20 livres, 11 sols, 6 deniers parisis de cens, un procès s'ensuivait ; mais il y a eu tran-

saction entre les parties avant solution judiciaire : les droits de lods et ventes sont restés aux frères Paclet et à leurs successeurs, moyennant reconnaissance au prélat de la justice et de l'hommage, mais ce dernier rachetable par convention au prix de 2 marcs d'argent doré. Or Tirechape était encore au nombre des fiefs de l'archevêché de Paris en 1789.

Pellisson-Fontanier, de l'Académie-Française, n'a pas dédaigné la rue dont vous tenez le dossier historique entre les mains. Courageux avocat, il est resté fidèle dans la disgrâce à Fouquet, qui l'avait fait premier commis des finances, puis conseiller d'État, et les mémoires écrits pour la défense du surintendant sont, devant la postérité, le meilleur titre de son protégé. Les cinq ans de Bastille qu'il lui en a coûté ont formé l'éducation d'une araignée, travail de patience. Aussi bien cet ami de Mlle de Scudéri, auquel la veuve de Scarron a dû 500 écus de pension royale, n'était-il pas des plus patients ? Il jouait aux échecs mieux que personne de son temps, et il fallait que l'amour rançonnât de belle sorte la laideur du bonhomme pour que Boileau ne craignît pas de proclamer :

L'or même à Pellisson donne un teint de beauté.

Étienne Sallé, qui était propriétaire au coin de la rue Saint-Honoré en 1672, tenait sur la rue Tirechape à Magdeleine Porcher, veuve de Claude Amant, qui tenait de même à Barbe Duménil, veuve de Nicolas de Pugny. Quelque vingt ans plus tard, les deux dernières maisons, c'est-à-dire les n°s 23 et 28 actuels, appartenaient : la première, qui portait l'enseigne du Grand-Monarque, à Julienne d'Assy, veuve de Robert, et l'autre à Noblet, secrétaire du roi, du chef de sa femme,

née Contenot. La rue ne comptait pas en ce temps-là moins de 38 maisons. Il y en avait une à deux portes, qui servent aujourd'hui de passage à l'impasse des Bourdonnais, par l'allée d'un marchand de vin, à l'enseigne du Panier-Fleuri. Or, sous le règne de Louis XIV, un gros traiteur, ayant nom Bédoré, était établi dans la rue à l'image du Petit-Panier, et le traiteur Baron avait, tout près, des pratiques qui regardaient plus à la dépense.

Rue de Venise. (1)

Sommes-nous bien à Paris ? Ne luit-il pase comme à Venise, une madone, derrière un cierge, au fond de chacune des boutiques de cette étroit, rue ? La plupart des rez-de-chaussée sont malheureusement voués au sombre et fétide commerce des chiffons, qui se borne à donner le bouquet des odeurs qu'exhale en détail le réalisme des étages populeux d'au-dessus : pas plus de poésie ne paraît fleurir en haut qu'en bas. Dame ! nous avons affaire à une ruelle où des usuriers du moyen-âge avaient amassé pièce à pièce des richesses qui, au temps de Law, en sortirent à la fois par la rue Quincampoix, sous la forme de papier-monnaie ! Au fort de la mêlée des agioteurs, en se pressant les uns contre les autres, on se volait, pour jouer au plus adroit, quand on n'était pas le plus heureux ; mais on allait jusqu'à tuer rue de Venise. De Horn, membre d'une famille princière de l'Allemagne, un gentilhomme piémontais et le fils d'un banquier de Tournay y assassinèrent, en plein jour, le capitaliste Lacroix, pour s'emparer d'un riche portefeuille, au cabaret de l'Épée-de-Bois. A la même place, nº 27, l'enseigne d'un marchand de vin est aujourd'hui le Cerf-Galant. Celle du Port-de-Venise fait vis-à-vis, sur la porte d'un petit restaurant.

Vers l'époque où le crime commis là fut expié en Grève par deux de ses auteurs, une maison, située du même côté que le fameux cabaret, appartenait au sieur Quertin, huissier au parle-

---

(1) Notice écrite en 1864.

ment ; une autre contiguë, à Catherine de Comminges, veuve de Héracle Fréteau, secrétaire des finances ; une autre après, aux héritiers de Boucher du Bouchet, seigneur de la Brosse, auditeur des comptes. M[lle] Pothay, fille majeure d'un serrurier, était en face propriétaire d'une maison tenant à des propriétés de la rue Quincampoix et de la rue Saint-Martin.

Parmi les beaux-esprits dont les visites valaient à l'Epée-de-Bois une célébrité attrayante, il faut citer Marivaux et Louis Racine. Mazarin y avait autorisé antérieurement les réunions d'une compagnie de maîtres à danser et de musiciens, dont le chef se donnait pour le *Roi des Violons*. De ces réunions sans doute était sortie, sous les les auspices du même ministre, l'académie royale de Danse, qui tint ensuite ses séances aux Tuileries, puis chez le maître des ballets du roi. Elle ne se composait d'abord que de 13 membres titulaires; un peu plus tard se présentèrent des candidats que leur crédit dispensa de faire antichambre, et la réception d'un nouvel académicien ne fut plus soumise à la condition d'une vacance à remplir, s'il avait déjà dansé dans les ballets de Sa Majesté. Tous les jeudis se réunissait l'Académie ; les plus grands personnages assistaient à ses exercices, sur lesquels se réglaient les danses d'une cour qu'imitaient à l'envi toutes les cours étrangères, et le corps, juge compétent en cette matière, y regardait à deux fois pour lancer chaque pas nouveau, qui avait à courir le monde.

De nos jours, au profit du boulevard de Strasbourg a été supprimé un passage de Venise, dont la formation à travers le jardin du couvent de Saint-Magloire était contemporaine de l'émission des assignats. De même a commencé et a fini la cour Batave, qui, tout près, occupait la place

de l'hôpital du Saint-Sépulcre et qui a fait appeler impasse Batave, jusqu'en 1806, un ancien cul-de-sac de Venise et Quincampoix, confinant au jardin des filles de Saint-Magloire. Ledit cul-de-sac, également disparu, avait fait partie d'une rue de Bièvre et de Berne, entre les siècles XIIIe et XVIIe. *Bièvre* est l'ancien nom du castor et le nom toujours d'une petite rivière, qui paraît devoir à la tannerie une teinte jaunâtre, mais dont Rabelais attribuait la source, tout crûment, au pissat des chiens. Aussi bien la rue de Venise fut en partie celle de la Corroierie, dénomination également d'une rue qui fut ensuite des Cinq-Diamants, maintenant ajoutée à la rue Quincampoix. On y faisait, dans le principe, l'apprêt et le commerce des peaux ; par conséquent, il y avait de l'eau. Mais quelle distance encore entre un ruisseau, à l'entrée de l'un de nos anciens Paris, et les lagunes de Venise !

L'enseigne à l'Écu-de-Venise, qui pendait rue Bertaut-qui-Dort, n'en fit-elle la rue de Venise qu'au XVIe siècle, comme les ouvrages sur Paris le veulent généralement ? Cette rue, sous Philippe-le-Bel, était dite Érembourg-la-Tréfilière, et l'on y citait, sous Jean-le-Bon, à l'angle de la rue Saint-Martin, une maison qui aboutissait par-derrière à la maison *qui fust Bertaut-qui-dort*. C'est la seconde moitié de la rue de Venise actuelle. La première moitié, qui en est séparée par la rue Saint-Martin, ne tombe pas tout-à-fait en face : cette singularité témoigne de leur origine différente. La rue de la Corroierie avait succédé, vers 1305, à une rue Plâtrière, déjà connue en 1280, date à laquelle demeurait, rue Érembourg-la-Tréfilière, le lombard Jehanel de Sève.

Parmi les banquiers et prêteurs sur gages, qu'on appelait en ce temps-là des lombards, il y en avait pas mal de Vénitiens par la spécialité des

rapports commerciaux, quand ce n'était pas de naissance. L'un d'eux avait donc pu déjà arborer cet Écu-de-Venise dont parlent si vaguement tous les historiographes. Les principaux lombards de Venise qui se trouvaient établis à Paris, lors de l'avènement de Philippe-le Bel, avaient noms : *Marc Roumain*, *Liénart de Puille*, *ou de Poulle*, *Marc de Lorenz*, *Marin Maripère*, *Seurin Babilone*, *Antoine de Moulin*, *Marc d'Artigues*.

Rue Geoffroi-Langevin. (1)

Ume Pruderie de Voltaire. — Ètymologie des trois premières Lettres du Mot CUL-DE-SAC. — M. Geoffroi-Langevin. — Les Dames de Sainte-Avoye. — M. de la Varaigne et ses Voisins, vers 1720. *— M. Simon-Lefranc. — M. de Mesmes et ses voisins, sous Henri IV. — M. de Maintenon — L'Abbé de la Bletterie. — Largillière. — Chanlaire. — Les Trois-Etoiles.*

Voltaire, bien qu'il ait souvent dépassé les historiens de Paris eux-mêmes pour le sans-gêne des expressions, blâmait l'emploi du mot *cul-de-sac* et y substituait le mot *impasse*, en affichant une fausse pudeur dont le masque, pour nos édiles, tient encore bon : il exagérait à plaisir une incongruité dont, à la vérité, on ne s'est effarouché qu'après. Bref ce grand homme ne craignait pas d'écrire que l'objet désigné par le substantif dont il requérait magistralement la condamnation, « ne ressemblait pas plus à un sac qu'à un cul. » Rabelais eût exprimé assurément l'avis contraire, sans reculer devant les mêmes images. D'autres écrivains moins illustres ont confondu avec la rue Geoffroi-Langevin un cul-de-sac y ayant donné au XIIIe siècle, et telle en était la dénomination qu'on aurait évité un pléonasme en l'accolant, par anticipation, au synonyme voltairien, pour dire : voici l'impasse Cul-de-Pet. La rue elle-même avait eu pour parrain

(1) Notice écrite en 1864.

Geoffroi (dont la famille était de l'Anjou) avant l'année 1273.

Dix années après, Jean Séquence, chevecier de Saint-Merri, achetait rue Sainte-Avoye et rue Geoffroi-Langevin une propriété, avec un oratoire sous l'invocation *de Dieu, de Nostre-Dame et de Madame sainte Avoye:* cette sainte avait été prieure de Mécré, monastère de l'ordre des prémontrés au diocèse de Cologne, vers la fin du siècle précédent. Les chanoines de Saint-Merri, dont la censive seigneuriale embrassait, dans lesdites rues, des terrains qu'ils avaient détachés de leur domaine, en rachetèrent une autre portion. Au moyen de cette annexion, Jean Séquence établit, en 1293, une communauté de veuves dites les *Bonnes femmes de Sainte-Avoye, près la porte du Temple*. De leur maison ont fait partie et le nº 4, dont la porte cochère est condamnée rue Geoffroi-Langevin, et le nº 6, qui a changé d'aspect : on entre maintenant dans ces deux propriétés par la rue de Rambuteau.

La communauté, au lieu de 40 membres dont elle s'était composée, n'en avait plus que 9 quand Mme Sainte-Beuve, née Luillier, veuve d'un conseiller au parlement, et M. Gui Houssier, curé de Saint-Merri, leur proposèrent d'embrasser la règle de saint Augustin et les constitutions des ursulines : cette dame leur offrait aussi 1,000 livres de rente. Ayant consenti, le 10 décembre 1621, à la substitution, les religieuses de la rue Sainte-Avoye accueillirent, le mois suivant, des ursulines de la rue Saint-Jacques, dont elles prirent l'habit. La combinaison réussit à ce point que, pendant un siècle, des agrandissements successifs témoignèrent d'une prospérité croissante chez les filles de Sainte-Avoye. En cette rue Geoffroi elles acquéraient : une maison de M. Feydeau, dans le courant de l'année 1627 ; une autre de la

succession Pellerin, en 1631 ; une autre, à l'enseigne du Pied-de-Biche, de M. Richer, notaire, en 1646 ; une autre de M. Poulet, auditeur des comptes, en 1659 ; encore une de M. Réné de Verdun, avocat, en 1662 ; une autre enfin de M. Joseph de la Varaigne, lieutenant-général des eaux-et-forêts, en 1719.

Voulez-vous connaître les dignitaires du couvent à cette date ?

RR. DD. Élisabeth Petit de Saint-Ignace, *supérieure ;* Jeanne-Marie Guyenet de l'Ange-Gardien, *assistante ;* Marguerite Armedé de Saint-Anastase, *zélatoire ;* Geneviève Desqueux de la Conception ; Judith-Marie de Mesmes de la Nativité-de-Jésus ; Marie-Angélique d'Herbigny de Sainte-Thérèse et Marie-Gabrielle Alexandre de l'Enfant-Jésus.

La pension d'éducation était de 500 livres par élève, et les élèves ne manquaient pas. Le curé de Saint-Merri avait gardé les droits fondamentaux de ses prédécesseurs sur la direction de cette maison religieuse, et chaque année, dans l'église paroissiale, les ursulines de Sainte-Avoye faisaient présenter à l'offrande, le jour de la fête du saint, un écu d'or adhérant à un cierge qui pesait une livre.

Ainsi les dépendances du grand couvent de la rue Sainte-Avoye prenaient de la nôtre la moitié d'un côté. M. de la Varaigne vendait à M[lle] Marie Eudes, fille majeure, une maison contiguë, et les héritiers de M. Lecat étaient propriétaires sur la même ligne, au coin de la rue Sainte-Avoye, présentement ajoutée à la rue du Temple. L'angle d'en face appartenait à M. Titon de Villegenoux, seigneur de Jansac, inspecteur-général des magasins d'armes du roi. De ce côté-là, mais plus loin, une maison occupée par M. Chaufourneau, maître

de musique, était laissée, vers la même époque, par M. Nicolas Lescot, docteur en Sorbonne, à ses neveux ; M, de Faverolles en possédait une autre, et Mme Mariage, notre n° 5, dont la façade étroite et haute est encore coiffée d'un toit en forme d'accent circonflexe.

Le 7, à porte gigantesque, fit partie originairement d'une vaste propriété, dont l'entrée principale était rue Simon-Lefranc et qui comprenait trois maisons. Elle n'aurait été rien moins, pour commencer, que le château du parrain de cette rue parallèle, d'après une tradition purement orale, qui ne présente rien que de vraisemblable. Nous ne connaissons pourtant avec certitude, des anciens habitants de l'hôtel, que M de Mesmes, sous Henri IV ; M. Essaim, valet-de-chambre du jeune roi, sous la régence de Marie de Médicis, et un ou deux magistrats au XVIIIe siècle. Ledit M. de Mesmes y succédait sans doute à son père, le surintendant de la reine Louise de Lorraine, qui avait négocié avec les protestants une paix aussi boiteuse que les prières des héros d'Homère : il était, lui, le conseiller d'État en faveur de qui la terre d'Avaux s'érigea plus tard en comté.

Passons maintenant au 17, pour admirer son diadème de mansardes, puis les balustres qui, comme une fraise montante, y garnissent un escalier. A-t-on gravi ces marches d'un pas léger pour pénétrer chez la belle Gabrielle ? Faut-il encore que nous prêtions l'oreille au bruit qui s'en est répandu tout doucement, comme une caressante indiscrétion ? Dans tous les cas, la première crémaillère n'a pas été pendue en cet hôtel par M. Jean-Paul, seigneur de Maintenon, qui le vendait, de compagnie avec deux maisons contiguës, le 15 octobre 1698, à Mme Françoise Solu, épouse non commune en biens de M. François le Juge, écuyer. Mais qui diable se permettait de taire

ainsi son nom patronymique, en se parant encore de celui d'une terre que Louis XIV avait achetée et donnée, nombre d'années auparavant, pour faire oublier les deux noms que portait jusque-là Mme de Maintenon? Probablement le droit en avait été réservé pour les rejetons et successeurs de Louis d'Angennes, un des vendeurs. Au milieu du siècle suivant, l'abbé Réné de la Bletterie, historien et littérateur, logeait à l'ancien hôtel de Maintenon. Il avait cessé d'enseigner à l'Oratoire la rhétorique et l'histoire ecclésiastique, à cause d'un nouveau règlement sur les perruques qui contrariait ses goûts, ses habitudes; d'ailleurs, il était professeur d'éloquence au Collége de France et membre de l'académie des Inscriptions-et-belles-lettres.

Au 3, enfin, si ce n'est pas au 7, Nicolas Largillière, le célèbre peintre de portraits, se fit un hôtel à sa guise d'un ci-devant jeu de paume, qui comportait déjà deux petites maisons, avec jardin, avec seconde entrée rue Simon-Lefranc, et qu'il avait acquis, en 1713, de M. Charles Benoît, conseiller honoraire au parlement. Largillière y forma un cabinet de peinture, qu'on ne visitait pas le dernier si l'on passait en revue les curiosités de Paris. Il mourut à l'âge de 90 ans, dans cette maison, qu'il laissait à son fils, conseiller au Châtelet. Sous l'Empire, y demeurait le géographe Chanlaire, auteur et éditeur de l'*Atlas national*.

Sur la ligne opposée, l'auberge des Trois-Etoiles offrait le gîte et la table au milieu de l'autre siècle.

Rue Simon-Lefranc. (1)

La robe et la finance n'avaient guère laissé, au moment de la Révolution, que des avocats et des payeurs de rentes dans cette rue Simon-Lefranc, où dominait déjà une population industrielle et ouvrière, mais encore assez parisienne pour que chacun, par tradition, y sût un peu l'histoire de la maison qu'il avait ou qu'il habitait. Le roman à un sou raconte par-ci par-là ce que furent quelques grands hôtels et quelques couvents appartenant à d'autres rues ; seulement l'édition populaire rétribue assez mal les recherches historiques pour que l'auteur se prive rarement de les emprunter à Dulaure, et le voilà traitant de Turc à More l'ancienne société française, comme si la nouvelle n'en était pas la fille ! Une rue séculaire, quelle qu'elle soit, doit à l'histoire même de la ville sa quotepart de souvenirs, sa chronique contributive. La rue Simon-Lefranc va payer, à son tour, ce nouveau genre de cote foncière, dans la mesure de ses forces. M. Rousseau y a fait sa tournée de percepteur de notes, comme en tant d'autres rues ; mais ce qu'il en a rapporté ne marque pas absolument l'endroit ou le Cigne-de-la-Croix était l'enseigne d'une modeste hôtellerie, contemporaine des Trois-Étoiles, dont nous parlions rue Geoffroi-Langevin.

Des maisons qu'éclairaient le soir, en 1722, les 9 lanternes de la rue, la plupart sont encore debout. Il y en avait une aux héritiers Biévry, deux à la veuve de Thomas le Pilleur de Grambonne, seigneur de Mortemer, capitaine au régi-

---

(1) Notice écrite en 1864.

ment de Picardie, une qu'habitait M. Georges, avocat, et une autre, M. de Chavaudon, conseiller au parlement. Les loyers de deux propriétés présentement nos 1 et 3, ou bien en face, étaient payés à M. Pierre de la Croix, contrôleur de la maison du régent. Du côté des chiffres impairs se trouvaient, à n'en pas douter, et l'hôtel de la famille Philippe, puisqu'il donnait en même temps rue Pierre-au-Lard, et la propriété encore indivise des héritiers de Proust, seigneur de Houilles et du Martray, lieutenant-particulier au Châtelet, laquelle s'étendait non-seulement jusqu'à la rue Pierre-au-Lard, mais encore jusqu'à la rue Neuve-Saint-Merri. Sur la rangée des numéros pairs, M. Aubin, secrétaire des finances, disposait d'un hôtel ; il y tenait par-derrière à M. de Faverolles, de la rue Geoffroi-Langevin. Le no 4 appartenait au sieur Cousinot, et l'ancien hôtel de Mesmes, nos 8 et 10, au porteur d'un célèbre nom, M. Cassini de Thury, maître-des-comptes, qui était fils unique de Jean-Dominique Cassini, premier astronome du roi, et qui succédait à sa mère, née Delaistre, comme propriétaire rue Simon-Lefranc. Le chapitre de Saint-Merri l était aussi près de M. de Thury.

En 1707, l'habitation et les bureaux de M. Robert, procureur du roi, avaient une porte principale dans la rue Sainte-Avoye, une autre dans la rue Pierre-au-Lard et une troisième, qui se retrouve rue Simon-Lefranc, no 9. De cette agglomération se détachait un peu plus tard l'hôtel Philippe, déjà cité.

En l'année 1652 on avait bâti le no 17. C'est probablement la maison qu'habitait M. du Buisson, intendant des finances, en 1692.

En réduisant de 80 ans ce millésime, nous voyons M. Charles Benoît, maître-des-comptes, acquérir d'un conseiller au parlement, M. Lescalopier, une grande maison à deux corps-de-logis,

avec jardin et une petite par-derrière ; les deux voisins du nouveau-venu sont M. de Lillentroy et M. Essaim, valet-de-chambre du roi. Puis un jeu de paume s'établit dans ladite propriété, à une époque où le billard s'ajoute aux jeux de cartes et de dés en usage dans la plupart des jeux de paume. Mais ce n'est déjà plus un tripot alors qu'un autre membre de la famille Benoît y a pour acheteur le peintre Largillière, qui remplace la petite maison par un hôtel, sur la rue Geoffroi-Langevin. Quant à la grande, par le temps qui court, elle doit (nous ne pourrions nous y tromper que d'une porte) elle doit être numérotée 6, rue Simon-Lefranc ; néanmoins elle ouvre rue du Temple.

Dans l'hôtel contigu, le valet-de-chambre du roi succédait à M. de Mesmes, seigneur d'Avaux, conseiller au parlement, maître-des-requêtes, puis conseiller d'État, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Un de Mesmes a été le dernier des gardès en titre du trésor des Chartes, mais il n'est pas même entré en fonctions : nommé au mois d'octobre 1581, il s'est démis de sa charge au mois de janvier suivant, et elle a été réunie immédiatement à celle de procureur-général au parlement. Plusieurs des membres de cette famille illustre ont dû résider dans l'hôtel, où Simon-Lefranc lui-même les avait précédés, s'il convient de s'en rapporter au seul on-dit qui circule dans toute cette rue.

Sauval parle d'un *Symon-Franque*, dont la mort serait antérieure à 1211, et c'est exactement le nom sous lequel, à 16 années de là, on connaissait déjà la rue. Parmi ses habitants, en 1315, figuraient : *Jehan le Coiffier*, *Pierre le Coiffier*, *Jehan de Fontenoy*, *ouvrier de dras de soie*, *Aliz la Laundine*, *filleuse de soie*.

Rue Maubuée. (1)

Buere, *imbuere*, mouiller, laver; *buée*, légère vapeur, lessive; *maubuée*, mal lavée, humidité nuisible, linge en mauvais état qui sèche. La signification de ces vieux mots, quelle que soit l'acception dans laquelle on les prenne, prouverait que la rue Maubuée, construite avant la fin du XIII[e] siècle, ne tarda pas à éprouver le besoin urgent d'une fontaine. Celle-ci, une fois établie à l'angle de la rue Saint-Martin, fit dire : rue de la Fontaine-Maubuée. Le nom de la Baudroierie n'en prévalut pas moins de 1398 à 1533, et il appartient encore à une impasse dans la rue de Venise; puis la rue de la Baudroierie reprit celui que sa fontaine lui avait fidèlement gardé.

D'ailleurs, elle fait si bien suite à la rue Simon-Lefranc qu'on ne les a pas toujours distinguées l'une de l'autre. Par exemple, ne portait-on pas exclusivement au compte de la rue Maubuée, en 1715, un effectif de 73 maisons, qu'on retrouve indiqué sur le plan de Lacaille? Elle n'y pouvait atteindre que si toutes les maisons de la rue Simon-Lefranc s'additionnaient avec les siennes, qui, depuis lors, sont restées invariablement ce qu'elles étaient. Combien de chance on a d'y être heureux, si le bonheur tient peu de place! Autant de petites portes, presque autant de garnis où l'on couche par chambrée! N'est-ce pas de très-longue date que de la sorte on y loge à la nuit? Toujours à pied, jamais à cheval! Le meilleur cabaret

---

(1) Notice écrite en 1864.

y était, sous Louis XV, l'auberge du Dauphin, où chaque repas revenait à 15 sols.

Une maison, vers le milieu de la rue, du côté gauche, appartenait à un *juge vendeur de vin*, nommé Dumesnil, au commencement du même règne. La suivante, qui touchait par-derrière à l'hôtel Jabach de la rue Neuve-Saint-Merri, était à l'enseigne de la Cage : un teinturier en payait le loyer au collége de Dormans, dit de Beauvais, représenté par MM. Nicolas Boutillier, principal, Charles Rollin, coadjuteur, Nicolas Poincenet, sous-maître, Jean de la Marre, procureur, François Bucaille, Jean Vittement et Bucaille le jeune, chapelains et boursiers. M. de la Place, un gentilhomme, était propriétaire de la maison qui venait après. D'autre part, la famille de Jean Coquerel, capitaine au régiment Dauphin, avait l'une des propriétés d'encoignure de la rue.

La duchesse de Bouillon servait une petite rente, avant la Révolution, à la veuve de son cocher Jasmin, et cette veuve donnait son adresse littéralement à la fontaine Maubuée, qu'on avait reconstruite en 1734. Jasmin avait rossé un théatin, que lui préférait la suivante de la duchesse ; et, pour échapper à Bicêtre, dont ses maîtres le menaçaient, il s'était pendu dans sa chambre, à l'hôtel de Bouillon. Le fait est, par malheur, que cette maison princière avait à craindre les indiscrétions domestiques ; on y vivait de telle façon que la duchesse l'emportait sur le duc, en ne sauvant que les apparences !

Quai de la Râpée. (1)

Les Martiniens. — La Grange-aux-Merciers. — Le Fief de la Râpee. — La Terre du même Nom. — Les Luxembourg-Brienne. — MM. de Berci. — La Vigne de Chaulnes. — Le Duc de Gesvres. — L'Étang de Berci. — Pajot d'Ons-en-Bray. — Le Contrôleur de la Maison du Régent. — Orry. — Mme de Parabère et ses Voisins. — Les Frères Pâris. — Le Port. — La Barrière. — La Chapelle Saint-Bonnet. — La Ruelle aux Mousquetaires. — M. de la Râpée. — Le Procureur de la Cour. — Les Marronniers. — Les Joûtes. — Les Matelotes.

Dès l'année 1098, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs exerçait des droits seigneuriaux à Conflans, dont la cure demeura à la nomination du prieur. Berci et la Râpée faisaient partie de la paroisse de Conflans, en même temps que du fief de la Grange-aux-Merciers, déjà connu sous ledit nom en 1172. Le chef-lieu de cette seigneurie était d'abord une maison de campagne, ou pour le moins un grenier d'abondance, à l'usage des merciers de Paris, dont la communauté se fonda, qui plus est, dans la circonscription censuelle et sur la paroisse de Saint-Martin-des-Champs, rue Quincampoix. Dès l'an 1119, les mêmes martiniens étaient propriétaires d'une place aux Halles, dites à l'origine marché des Petits-Champs, ou des Champeaux, et l'on y débitait de la piquette appelée

(1) Notice écrite en 1861.

vin de râpure ou *râpé*; sur cette place, Adelende Genta fit construire une maison, avec un four, pour lequel elle obtint du roi, en l'an 1137, non-seulement des immunités, mais encore le privilége d'une exploitation aux Halles. Ayant été acquis, depuis lors, par Adam, évêque de Thérouanne, ancien archidiacre de Paris, maison et four lui rapportaient 13 livres. Un fief de Thérouanne était voisin, du côté de Saint-Eustache ; il appartenait à l'évêché de Thérouanne, avant de rentrer dans le domaine du roi. Adam fit donation du four et de la maison de Genta aux religieux de Saint-Martin en 1223, et, à six ans de là, cet évêque entrait simple moine à Clairvaux. Comme ladite propriété a été fief, donnant aux seigneurs religieux des droits de mesurage, d'étalonnage, de justice, et principalement connue sous la désignation de la Râpée, nous ne découvrons pas en pure perte que plus d'un rapport la relie au fief de la Grange-aux-Merciers ou de Berci, duquel s'est détachée une terre de la Râpée.

La Grange-aux-Merciers a plus d'un titre à la célébrité, comme théâtre de grandes assemblées sous Charles VI, puis sous Louis XI, et pour avoir appartenu à Pierre de Giac, chancelier de France, puis à Jean de France, duc de Berri. Rappelons aussi que, lors de l'avénement de François Ier, Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, et sa femme, née de Coëtivy, laquelle avait eu pour mari en premières noces Jacques d'Estouteville, chambellan du roi, se virent tous les deux condamner, étant propriétaires de la terre de Berci ou Grange-aux-Merciers, à payer 4 livres 14 sols aux religieux de Saint-Martin, seigneurs haut-justiciers de la Grange-aux-Merciers. terres et prés, *etc.*

Quarante années plus tard, des commissaires ayant été chargés de remplacer par des construc-

tions plus régulières toutes celles qui déparaient le groupe des grands marchés, si bien embelli d'un côté par la fontaine des Innocents, on rebâtissait de fond en comble notre hôtel de la Râpée, au coin du marché aux Poirées et de la rue de la Cordonnerie : bâtiment assez agrandi par sa transformation pour qu'on le divisât ultérieurement en quatre. Le principal de ces corps-de-logis, qui se trouvait la boutique d'un cordonnier, avait encore une Râpe pour enseigne. L'image de Saint-Martin ne domina qu'en 1554 ; elle décorait une autre face de l'hôtel de la Râpée, dit également du Four-de-Saint-Martin, dont les martiniens tiraient 3,000 livres de revenu sous Louis XIV. Seulement Berci a reconnu d'autres seigneurs que ces moines.

A l'époque même où, sur un différend entre les religieux de Saint-Martin-des-Champs et Antoine de Luxembourg, une sentence avait prononcé; à cette époque déjà la terre de Berci n'appartenait-elle pas à plus d'un propriétaire? Elle n'était pas entrée tout entière, sous Louis XII, dans la famille Malon, originaire du Vendômois, par le mariage d'Anne Robert, fille d'un greffier criminel au parlement, avec Jacques Malon. Nicolas, fils de Jacques, en hérita et succéda aussi à son beau-père, comme greffier. Puis une génération de Malon se composa de Claude, qui épousa une Séguier; de Bernard, secrétaire de Catherine de Médicis, et de Charles, président au grand-conseil, comme son fils le fut ensuite. Anne-Louis-Jules, que la reine Anne d'Autriche et Louis XIV, représenté par Mazarin, avaient tenu sur les fonts baptismaux, était maître-des-requêtes et fondé à se qualifier seigneur de Berci, de Conflans, de Pont-de-Charenton, des Carrières et de la Grange-aux-Merciers; il ne se faisait appeler M. de Berci tout court qu'en petite tenue. Son arrière-petit-fils

alla plus loin, en prenant le titre de marquis; aussi bien, de conseiller au parlement il passa capitaine de cavalerie au Royal-Cravate. A cette famille, du reste, appartenait exclusivement le château de Berci, dessiné par Mansard, qui fut acheté ensuite par les Nicolaï, et qu'on a démoli depuis un petit nombre d'années, pour y faire passer un chemin de fer.

Cependant, que devenait la portion de la même terre acquise à MM. de Luxembourg? Antoine, dans cette famille, avait été la tige des branches de Brienne et de Pinéi : la première s'éteignit en 1608 et la seconde passa, en 1620, dans la maison d'Albert de Luynes. De plus, Marguerite de Luxembourg, fille du duc de Pinéi, s'était mariée dans la maison de Gesvres. Par conséquent, si le hasard tout seul a remis un d'Albert et un de Gesvres, à Berci, quelque peu en possession de ce qui avait appartenu à Luxembourg, comte de Brienne, est-ce que le hasard n'a pas assez bien fait les choses? Charles d'Albert, duc de Chaulnes, filleul de Charles Ier, roi d'Angleterre, et de Henriette de France, qui fut trois fois ambassadeur à Rome, pour assister aux élections de Clément IX, de Clément X et d'Alexandre VIII, avait à la Râpée de Berci la *Vigne de Chaulnes*. Plus près de Paris et moins loin de Berci, une maison de campagne à Potier, duc de Gesvres, gouverneur de Paris, se remarquait vers la fin du grand règne.

Entre ces deux propriétés s'étalait l'étang de Berci, dont l'eau presque dormante descendait de Montreuil pour s'écouler, comme à regret, dans la Seine. C'était une pièce d'eau toute faite pour l'agrément d'un jardin dessiné dans la vigne de Chaulnes par Lenôtre. Un buffet d'eau et des bassins y furent établis par un carme, Sébastien Truchet, mécanicien très-distingué, membre de l'académie des Sciences. Louis-Léon Pajot d'Ons-en-Bray, intendant-général

de la poste aux lettres, qui ne succédait pas directement au duc de Chaulnes, réunit là des oiseaux aquatiques. Une ménagerie, une orangerie, un laboratoire de chimie et un cabinet de curiosités donnaient alors de l'importance à cet hôtel de campagne; le bâtiment en était placé du côté de la rue de Berci, c'est-à-dire au fond du jardin, et il était simple, mais plus grand que les pavillons du même genre qui se suivaient, les uns près de la rue, les autres près du quai de la Râpée, appelé *chemin le long de la Rivière.* Au nombre de ceux-ci figurait la maison de plaisance de M. de Gesvres, acquise en l'année 1717, ou peu s'en faut, par un M. de la Croix, que tout nous porte à croire Pierre de la Croix, contrôleur de la maison du régent; une rivière anglaise était formée dans le jardin de cette villa par l'écoulement du trop-plein de l'étang, et un ponceau voisin livrait passage, sous le chemin, à ce cours d'eau, qui, sans fracas, se perdait dans la Seine. M. Pajot, qui laissait au roi, par testament, les curiosités de toute sorte qu'il avait rassemblées, cessa de vivre en 1754.

Les deux maisons que nous venons de citer paraissaient les aînées de quatre autres, qui embrassèrent également l'étang. L'une, touchant à l'ancienne vigne de Chaulnes, appartenait à Mme Le Vayer; une ensuite, à M. de la Vieuville, ayant Mme de Maulevrier pour locataire; celle d'après, à M. de la Croix, déjà pourvu de l'ancienne maison de Gesvres, et la propriété qui séparait l'une de l'autre les deux siennes était à M. Orry. Ne sait-on pas que Philibert Orry, ce financier si malmené dans les *Mémoires de Saint-Simon*, est devenu contrôleur-général? Son frère, Orry de Fulvy, a été conseiller d'État, intendant des finances. Celui des deux Orry qui a acquis ladite maison de plaisance en cède la jouissance, peu

de temps après, à Mme de Parabère, née Coatker de la Vieuville, maîtresse en titre du régent. Elle a épousé, en 1711, César-Alexandre de Beaudéan, comte de Parabère; mais celui-ci n'a pas tardé, comme nous le dit Saint-Simon, à comprendre que rien de bon ne le retenait en ce bas monde. Mme de Parabère est veuve: tant mieux, en vérité, pour son mari! Car elle s'est dit: Tout est permis, pourvu que la raison conserve son empire! Le duc d'Orléans lui a donné tout récemment un château à Asnières; elle demeure néanmoins, aux antipodes d'Asnières, locataire de cet autre château en miniature, où une galerie, une orangerie et des écuries rendent le jardin encore plus exigu. Comme Mme de Parabère et sa cour y seraient à l'étroit, si M. de la Croix, dont le régent fait la fortune, n'ouvrait pas à droite et à gauche deux portes de communication, qui triplent la villa de la favorite!

A cette époque, le duc de Rohan a sa petite-maison sur la même ligne, mais plus éloignée de Paris que l'hôtel de campagne Pajot. Une ou deux autres villas au notaire Lechanteur sont les dernières à distinguer au-delà. L'ancienne terre des Luxembourg ne va pas plus loin dans ce sens. Tout près est la Grange-aux-Merciers, ancien chef-lieu de justice féodale, au bout et en face de la rue de Berci.

A Berci même, les Malon ont vendu quelques-uns des jardins de leur château aux quatre frères Pâris, qui ont fait élever à la faveur de cette acquisition, sur le plan de Dulin, un si beau pavillon que parfois on le décore également du titre de château. Ces frères Pâris, enrichis par la fourniture des vivres aux armées d'Italie et de Flandre, présentent au régent un mémoire contre le système de Law, qui d'abord les fait exiler en Dauphiné; mais, alors qu'arrive la débâcle, il sont rappelés et chargés

d'une opération qui consiste à soumettre au visa tous les papiers du Système, pour en écarter la valeur fictive des dettes réelles dont l'État est garant. Ainsi rivalise la fortune des Pâris avec celle de Law, et c'est le crédit surtout de l'Égérie de la Râpée, Mme de Parabère, qui fait pencher tour-à-tour la balance de l'un et de l'autre côté.

La rue de Berci se qualifie en ce temps-là de la Râpée, depuis la rue Contrescarpe jusqu'au clos de Rambour, qui doit sa dénomination soit à un sire de Rambures ou Rambour, près d'Abbeville, soit aux grosses pommes de rambour, dont la réputation s'est faite dans cette localité picarde. Le port de la Râpée commence nominativement à la hauteur de la rue Traversière, point où l'on cesse de l'appeler port au Plâtre. Il s'y décharge une quantité de pierres de taille et de moëllons, venant de Charonne et de Montreuil, qu'on transporte plus loin, par eau, à la remonte ou à la descente ; çà et là, des piles de bois de charpente et à brûler, fraîchement débarqué, séparent aussi la Seine du chemin. Mais le chantier ne domine qu'en-deçà du clos de Rambour; au-delà, c'est la petite-maison. Différence qu'expliquerait la situation de la barrière urbaine, dite de Saint-Bonnet, qui touche au clos, rue de Berci. Mais, du côté de la rivière, Paris est limité plus bas: voyez plutôt la patache des douaniers, ancrée au-desssous du port au Plâtre!

La chapelle Saint-Bonnet a été établie sur le port de la Râpée par Jean Bonnet, avec une succursale de l'hôpital du Nom-de-Jésus. Cet établissement de bienfaisance, que saint Vincent-de-Paul avait fondé au faubourg Saint-Laurent pour 30 vieillards des deux sexes, incapables de gagner leur vie, était desservi par des sœurs de la Charité, sous la direction des prêtres de la Mission-de-Saint-Lazare. Jean Bonnet avait été élu, le 10 mai 1711, général de cette congrégation lazariste; nous

le regardons comme originaire de Clermont, où saint Bonnet avait été évêque. Le jardin de la succursale hospitalière succédait partiellement au clos de Rambour; elle n'occupait pas que la maison, convertie sous la République en filature, qui porte maintenant sur le quai le n° 58.

La ruelle anonyme qui débouche près du 56 fut la ruelle aux Mousquetaires; on pouvait déjà s'y couper la gorge, entre soldats de cette arme, avant l'édification du n° 52. Le chef-lieu seigneurial de la Râpée fut néanmoins représenté par ledit 52.

C'est vraisemblablement au milieu du XVI[e] siècle que les martiniens étendirent à une maison des champs la dénomination du petit fief en ville dont le siége était bouleversé par la transformation des Halles. L'aliénation de ce bien de campagne n'en sépara pas tout-à-fait les honneurs de la seigneurie, à une époque où Bassompierre connaissait maintes seigneuries par-dessus lesquelles un lièvre n'avait pas de peine à sauter tous les jours. Un commissaire-général des guerres fit reconstruire la maison de la Râpée, qui fut, de plus, à son profit, une savonnette à vilain. Les parvenus aimaient à changer de nom, fussent-ils même gentilshommes de nouvelle impression. Il y eut donc un M. de la Râpée, mais beaucoup moins longtemps qu'un M. de Berci. Plus tard, M[me] de Parabère avait pour seigneur honoraire, à la Râpée, M. Hébert, procureur de la cour, qui ne gardait des droits du seigneur que les honneurs à la chapelle; mais un seul mur le séparait d'une des deux maisons de M. de la Croix, officier chez le duc d'Orléans et voisin de M[me] de Parabère. Sous les fenêtres de M. Hébert stationnait le bac, dans lequel on passait la Seine. Son jardin se ressentait aussi des agréments que distribuait aux propriétés riveraines l'étang de Berci, ultérieurement réduit à l'état de rû de Montreuil, puis encaissé dans l'égout de la Râpée.

Des marronniers, devant la porte, avaient sans doute été plantés par les religieux de Saint-Martin-des-Champs. Aussi la maison de la Râpée devint-elle postérieurement la guinguette des *Grands-Marronniers*, où l'on buvait surtout et l'on dansait. Raynal y donnait, à l'occasion, autre chose à boire que du râpé ; il servait déjà des matelotes et des fritures qui rivalisaient avec celles des traiteurs du Port-à-l'Anglais. Pas si sot que d'arborer encore l'enseigne de la Râpe, surtout si cette image représentait une grappe de raisin sans ses grains. L'ancien fief devait très-probablement son nom au vin de la seconde pressée qui se buvait aux portes de la ville avant même que celle-ci englobât les Champeaux ; mais on appelait aussi *Râpée* au moyen-âge une sorte de jeu de quilles, ou d'emplacement pour y jouer, connu dans les guinguettes.

Quant à la Râpée de Berci, avant son incorporation dans la grand'ville, elle servait, avec Berci, d'entrepôt aux vins de Bourgogne : jus de la treille on ne peut moins râpé, lorsqu'il justifiait sa bonne réputation !

Les mariniers du port n'en étaient que plus nombreux. Ils avaient obtenu la permission de donner des joûtes, auxquelles la pantomime et la musique militaire fournissaient des intermèdes et qui se terminaient le plus souvent par un feu d'artifice. Pour assister à ce spectacle, le public prenait place dans une enceinte réservée ; mais les propriétaires riverains, plus nombreux que précédemment, se trouvaient aux premières loges. Les piétons qui, pour aller à la Râpée ou en revenir, suivaient le bord de l'eau, payaient 3 deniers de péage sur un petit pont qui dominait l'égout des fossés de l'Arsenal.

Les gros traitements des fonctionnaires et dignitaires de l'Empire amenèrent assez rapidement l'enchérissement des matelotes, à l'ombre des grands

marronniers: on en servait au prix de 36 à 300 francs jusque dans un bateau, sous une tente, en face de la maison derrière laquelle, par bonheur, on dansait à bien meilleur compte les dimanches et jours de fête. Ce restaurant ne tarda pas toutefois à se transférer à Berci.

Plusieurs autres des maisons dont nous avons parlé n'ont pas entièrement disparu. Mais faut-il allonger encore l'histoire du quai de la Râpée? Elle tenait avant nous en trois lignes.

Rue de Seine.

Lettre à M. Léon Cozlan.

Interlaken, août 1860.

Cher maître,

Si je passe l'été en Suisse, rien à cela que de bien innocent ! Je garde si rarement Paris en cette saison que vous seriez étonné de m'y voir, vous qui n'ignorez pas comment je vis d'ordinaire. Il y a néanmoins quelque témérité de ma part, en ce moment, à mettre le public en tiers dans une telle confidence. Plusieurs libraires ne se contentent pas d'accuser l'éditeur et le rédacteur du recueil intitulé *Les Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III* de prétentions exagérées au lucre ; ils les condamnent de ce chef, sans les entendre. J'apprends que celui qui fournit le plus de livres à l'empereur, sans en être que je sache le libraire bréveté, a fait rédiger par le plus lettré de ses amis et su lire, comme son propre ouvrage, au cercle de la Librairie, rue Bonaparte, un long rapport qui traite principalement la question suivante : *D'où vient le prix élevé des livraisons du recueil de M. Lefeuve?* Ce n'est pas la corporation, c'est une coterie qui ne craint pas de se montrer malveillante pour une publication faite en dehors de ses catalogues. Je sais plus d'un libraire incapable de prôner un livre dont l'éditeur n'est pas en compte-courant avec lui ; j'en connais même qui ne souffrent à leur étalage que les ouvrages de leur propre fonds. Mais de la force d'inertie à l'opposition agressive il y a un grand pas, que cette fois a franchie une minorité jalouse, en

comptant sur l'impunité qui ne lui est due qu'à force de mépris. Si je n'avais pas d'ami dans le cercle où pareil jeu de commerce est toléré, pour amuser le tapis, me douterais-je du nouveau genre d'inquisition auquel se livre le saint-office d'une profession qui se montre, en général, plus libérale? A bas le mur de la vie privée qui favoriserait l'érection en tribunal secret d'une commission de l'index aussi dépourvue de mandat que de but moral et de littérature! Certains libraires tiennent à justifier, par l'intempérance du langage et par la petitesse des vues, le surnom de *portiers de la littérature*, que leur a donné Charles Nodier. Leurs cancans vont donner de plus belle s'ils apprennent que j'ai des loisirs, qui ne sont pas sans agréments loin d'eux, et ils vont exiger de l'infortuné M. Rousseau une remise encore plus forte, lorsqu'ils enverront prendre une livraison ou une collection des livraisons parues.

Car ces marchands, sans courir aucun risque, osent prélever beaucoup plus que la dîme, quand un client exige qu'ils se procurent tel ou tel livre qui n'est pas au magasin, et qu'ils ont essayé d'abord de décrier afin d'en faire prendre un autre. Il est vrai qu'aucun de ces messieurs n'avait deviné, au début, qu'un ouvrage allait réussir sans librairie, sans reliure de prix, sans luxe de papier et d'impression, sans mode fixe de périodicité pour ses fascicules modestes. Mais ce n'est pas une raison pour attribuer maintenant à la surprise un succès qui rapporte moins à l'éditeur et à l'écrivain qu'aux libraires qui, bon gré mal gré, sont déjà tous venus chercher dans un bureau très-peu spacieux ce qui n'a pas d'équivalent dans leurs magasins bien plus grands. M. Rousseau peut dire, après Alfred de Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Cet associé, qui m'a été donné par des relations d'amitié, va ne plus habiter Paris, même en hiver : l'emploi honorable qui le fait vivre ne lui laisse plus la liberté de résider où il lui plaît.

La publication qui est nôtre n'en ira pas moins jusqu'au bout et sans la moindre interruption : elle n'aura changé ni d'imprimeur, ni de rédacteur, je l'espère : les entreprises plus importantes en peuvent-elles toujours dire autant? Mais ne pas ajouter une ligne à la colonne des faillites, ce n'est pas toujours s'enrichir. Au même prix qu'une course en voiture de place, chaque livraison aura mené son lecteur sur différents points de Paris, en même temps qu'à travers des âges différents : a-t-on le droit de comparer ce prix aux 6 sous qui suffisent à de plus nombreux chalands pour acheter *Manon Lescaut*, tout chef-d'œuvre qu'est ce roman? L'édition populaire d'un livre tombé dans le domaine public se tire à 30,000 pour le moins ; le tirage, au contraire, de nos brochures, destinées aux curieux, ne dépasse pas 600, et il n'en reste déjà plus en provision que de quoi composer 100 collections complètes. Ce que sachant, les frères Garnier offrent dès-à-présent de tout réimprimer, comme si nous n'avions pas un peu plus d'une année à travailler encore avant d'arriver au mot *Fin*. Il est effectivement probable que la réimpression, avec force ajoutés et corrections, augmentera le nombre des amateurs. La présente édition endette, par malheur, celles de l'avenir, car elle s'épuisera entièrement avant d'avoir même fait ses frais, n'en déplaise aux inquisiteurs de la susdite rue Bonaparte.

Toute la librairie parisienne sait de reste qu'un nombre illimité de cartons ne tiendrait pas dans le bureau des *Anciennes Maisons de Paris*. Que de notes ne faut-il pas prendre et faire prendre, au fur et à mesure des besoins ! Quel temps ne faut-il pas aux bibliothécaires et aux archivistes, alors même

qu'on ne peut douter de leur zèle bienveillant, pour chercher, pour trouver, pour communiquer tous les plans, livres et manuscrits que nous avons à explorer avant d'écrire le premier mot de la notice de chaque rue! Rien qu'en ouvrages imprimés, par exemple, il a fallu tirer de 150 volumes les documents relatifs à la rue de Seine, et elle demandait pourtant moins de travail préparatoire que cinquante ou cent autres. La notice n'a pu s'en rédiger à Interlaken que sur les notes indispensables qui me sont arrivées par la poste. Mon cher Gozlan, permettez-moi de vous en offrir la primeur, en vous priant de corriger l'épreuve.

Aussi bien la maison où le cercle de la Librairie ne se livre pas toujours à des jeux de société reçus dans les salons est une de celles qui, au siècle dernier, s'élevèrent sur l'ancien jardin de la reine Marguerite, surnommée Margot, première femme de Henri IV. Quand cette princesse fit bâtir son palais de la rue de Seine, qu'on avait dite aussi du Pré-aux-Clercs, de la Porte-Buci et Dauphine, elle était depuis longtemps répudiée par le roi, qui toutefois vint l'y voir, fournissant encore à ses besoins. « La Royne y tint, nous dit Mézerai, sa petite cour le reste de ses jours, entremêlant bijarement les voluptez et la dévotion, l'amour des lettres et celui de la vanité, la charité chrétienne et l'injustice, car comme elle se piquoit d'être vue souvent à l'église, d'entretenir des hommes savants et de donner la dixme de ses revenus aux moines, elle faisoit gloire en même temps d'avoir toujours quelques galanteries, d'inventer de nouveaux divertissemens et de ne payer jamais ses dettes. » Marguerite de France, fille de Henri II, femme de Henri IV, mourut en son hôtel, le 27 mars 1615.

A soixante-quinze années de là c'était une magnifique hôtellerie, comme l'hôtel Bouillon,

quai Malaquais, et deux traiteurs ravitaillaient la même rue, à l'image de la Galère, à celle de la Reine-de-Suède. Pourtant le président Séguier résida d'une manière fixe dans l'ancien palais. Pierre Gilbert, seigneur des Voisins, donna lui-même 120,000 livres à Claude et à Charles de Vassan, en l'année 1717, d'une propriété qui en avait fait partie, et où le marquis de Mirabeau, père de l'illustre orateur, vint succéder aux Gilbert des Voisins. Est-ce la même qui nous reste encore du séjour de la reine Margot, rue de Seine, nº 6 ? Nous n'en douterions pas si nous ignorions que le nº 2 de notre rue appartenait aussi, vers le milieu du XVIIIe siècle, au marquis de Vassan, et qu'il y a eu un hôtel Courmont, puis Mirabeau, à l'entrée du quai Malaquais.

Le nº 4 de la rue de Seine donnait à M. de Vassan pour voisin M. de Courmont, et le 10 était aux héritiers de Lafond, maître-des-requêtes, avant que de devenir hôtel Trévier. Pelotte, conseiller au parlement, disposait de l'immeuble suivant, au fond duquel survit un grand corps-de-logis et quelque chose même du jardin de l'hôtel Larochefoucauld-Liancourt, antérieurement Larocheguyon et Turenne. Le glorieux capitaine y précéda, d'après Malingre, le duc de Larocheguyon-Liancourt ; puis la propriété échut par succession à Charlotte du Plessis-Liancourt, femme de François de Larochefoucauld.

Brice, dans son ouvrage sur Paris, donne au duc de Larochefoucauld, grand-maître de la garde-robe, cette résidence en 1725 ; un autre historiographe en rapporte la construction à l'architecte Lemercier, qui n'en fut, selon nous, que le restaurateur. Comme l'hôtel était des plus vastes, et que ses dépendances s'étendaient au-delà de l'emplacement de la rue moderne des Beaux-Arts, rien

d'étonnant à ce que le magistrat Pelotte y comptât plusieurs locataires. Quand le duc de Larochefoucauld l'eut racheté, le duc de Chabot y garda un appartement, avec un riche cabinet de peinture et un de minéralogie. Le propriétaire n'en reçut pas moins, au commencement de la Révolution, les représentants de la Commune, ses collègues, dans sa maison, qui prit un air de fête : l'un de ces administrateurs était Bailly ; un autre, Lafayette, et un troisième, Santerre. M. de Larochefoucauld, à cette époque, présidait le département. Parmi les misérables qui l'assassinèrent, le 14 septembre 1792, entre sa terre de Larocheguyon et Gisors, il y avait de ses anciens convives de la rue de Seine.

Une école se tenait alors dans le ci-devant hôtel, et le magister en était le citoyen Mercier, auteur du *Tableau de Paris*. Prudhomme, publiciste plus modeste, mais encore plus utile à consulter pour nous, avait fait vendre au même endroit son *Miroir de Paris*, édité par son fils en 1787. On y venait voir, sous l'Empire, le cabinet de Cassas, un savant, qui était peintre et architecte, compagnon de Choiseul-Gouffier dans ses voyages. A différentes périodes, la même demeure n'a-t-elle pas été celle de David, le peintre de l'Empire ; du tragédien Talma ; de David d'Angers, le sculpteur ; d'une fille de Daguerre, qui journellement y recevait cet inventeur de la photographie ; d'un certain nombre de généraux, de sénateurs et de députés, inutiles à citer après de si grands artistes, et aussi d'un graveur sur bois, qui travaillait pour Louis-Philippe et se livrait à des orgies avec un ministre de ce roi et monsieur de Paris (le bourreau), dans un logement qu'a depuis occupé le jeune peintre Amand Gautier ?

L'historiographe François Colletet, en l'année 1664,

ne méconnaissait pas l'hôtel Liancourt ; mais il ne soufflait mot de deux maisons habitées en ce temps-là sur la même ligne, l'une par Cordouan, marquis de Langey, l'autre par Mme de Guébriant. Celle-ci était sans doute la maréchale qui avait conduit, en qualité d'ambassadrice, la princesse Marie-Louise de Gonzague de Nevers à son époux Wladislas, roi de Pologne. Une anecdote peu édifiante avait mis en vue l'autre voisin ; elle va nous rappeler de quelles affaires connaissait le Congrès, juridiction exceptionnelle, qui fut plus régulièrement abolie par le parlement de Paris le 18 février 1677 qu'elle n'avait été établie sous le règne de Henri II.

Ce marquis de Langey, que sa femme, née Saint-Simon de Courtomer, accusa d'impuissance après trois ans de mariage, avait d'autant plus intérêt à s'en défendre que cette infirmité, dans le mariage, était légalement un vice rédhibitoire. Une visite à laquelle se soumirent les deux parties laissa encore des doutes ; force était donc de recourir à l'épreuve la plus concluante en cette matière délicate. Le mari, qui était normand, avait demandé qu'avant de s'y prêter, sa femme prît un bain : il la croyait capable d'appliquer provisionnellement aux besoins de la cause quelque astringent, dont il fallait paralyser l'effet. Aussi le rendez-vous avait-il été fixé chez l'étuviste Turpin, au faubourg Saint-Antoine ; la commission appelée à prononcer une sentence arbitrale dans l'affaire fit, chez ce baigneur, au ménage incomplet les honneurs d'une chambre tardivement nuptiale, moins discrète que la première. Jamais les conditions préparatoires de la literie, de la température et de la digestion à point n'avaient été remplies plus favorablement. La doyenne des matrones en exercice, qui était une dame Pezé, nommée d'office par le Congrès en dépit de ses 80 ans, riait la

première du singulier devoir qu'elle avait à accomplir, mais n'y aurait manqué pour rien au monde. L'expérience de ce premier arbitre ne pouvait être mise en défaut ni par la demanderesse ni par le défendeur, ni même par tous deux s'ils finissaient, de guerre lasse, par s'entendre pour surprendre sa religion. La vieille dame allait et venait de la chambre à coucher à celle du conseil, en faisant cent folies pour que les autres experts ne perdissent pas trop tôt patience. Elle ne quitta qu'à l'expiration d'un délai de grâce le chevet du patient, en disant aux membres assis de la commission : — C'est grand' pitié ! il ne nature point.

La dégradation de ce mari fut si connue qu'on se plaisait à traiter de Langey tout autre mari au-dessous de sa tâche. Néanmoins il avait protesté par-devant notaires contre l'arrêt du Congrès, et il s'était formé un petit parti qui le vit avec plaisir appeler du premier mariage à un second. Son ancienne femme était devenue marquise de Caumont alors qu'il épousa bravement Mlle Diane de Montaut de Navailles, fille d'un maréchal de France. De cette union naquirent des enfants, qui auraient réhabilité plus honorablement Langey si Benserade n'avait pas osé objecter que la question était toute différente, nul n'ayant révoqué en doute la fécondité de Mlle de Navailles.

Saint-Amant, poète comme Benserade, parait moins sa personne, mais était plus gourmand. Un de ses cabarets favoris portait et porte encore l'enseigne du Petit-Maure, au coin de la rue de Seine et de la rue des Marais (1). C'était près du Pont-Neuf, dont il faisait ses galeries et où une volée de coups de bâtons le laissa une fois

(1) La rue des Marais-Saint-Germain s'appelle aujourd'hui Visconti.

pour mort, à cause d'une chanson dans laquelle il avait attaqué M. le Prince. Du reste, le dernier soupir du bon gros Saint-Amant fut reçu au Petit-Maure par le cabaretier Monglat. Fin bien digne de son genre de vie !

Plus haut, une grande maison, surnommée la Bergerie, occupait le premier angle de la rue du Colombier. Le comte de la Potherie, en 1752, vendit cette Bergerie, avec d'autres bâtiments et des hangars, donnant aussi rue de l'Échaudé, à Maupetit, fourbisseur, et à Arnoult, ingénieur du roi.

Dès l'année 1662, on avait décidé de prolonger la rue de Seine au-delà de celle de Buci : projet qui n'a reçu son exécution qu'après avoir été mûri 140 ans. Notre siècle va plus vite en besogne !

Le côté opposé à celui de l'hôtel Larochefoucauld paraît, sur le plan de Turgot, tout bordé déjà de boutiques. Le chiffre 67 et deux mansardes d'avant Mansart servent actuellement de signes particuliers à l'ancien bureau des paumiers, dont la communauté n'avait reçu des statuts qu'au XVIIe siècle. Lesdits statuts fixaient à trois années la durée de l'apprentissage. On ne pouvait obtenir la maîtrise, qui coûtait 600 livres, qu'après avoir gagné plusieurs fois les deux plus jeunes maîtres : expérience d'autant plus facile à tenter qu'il y avait quatre jeux de paume rue de Seine ! Sainte Barbe était la patronne des paumiers.

Dans une des maisons peu distantes demeurait le marquis de Rieux, vers le milieu du règne de Louis XIV. Sous le règne suivant, le tabellion Lecointre avait ses panonceaux à la porte du 31. Ce notaire, ayant fait banqueroute avec l'adresse et la sécurité d'un coulissier de notre temps, passa rue Neuve-des-Petits-Champs, pour y faire honneur à l'argent dont il avait soulagé ses clients. Outre Seine il mena bon train : il avait un cabriolet pour

ses promenades en plein jour, le relais d'un carrosse pour mener au spectacle la D[lle] Quincy, puis il donnait à souper et à jouer jusqu'à trois heures du matin.

Le faubourg Saint-Germain passait déjà pour plus honnête que le quartier du Palais-Royal ; on y était du moins plus hypocrite. Németz, conseiller du prince de Waldeck, recommandait aux jeunes gens de bonne famille en 1727, dans un livre intitulé *Séjour de Paris*, les hôtels d'Espagne et de Nîmes, rue de Seine, celui de Modène, rue Jacob, et celui d'Orléans, rue Mazarine. Mais il ajoutait par prudence :

« Il y a quelquefois des *Dames* logées en des chambres garnies dans ces sortes d'Hôtels ; elles veulent souvent passer pour des personnes de grande extraction, qui ont été obligées de venir à *Paris* pour des Procez ou d'autres grandes affaires. Elles portent souvent le titre de Comtesses et de Marquises ; mais ce ne sont, en effet, que de grisettes ou bien de Maîtresses, entretenues par des particuliers, qui passent pareillement pour leurs cousins ou bonnes connaissances. Les connaisseurs du beau sexe de *France* savent d'abord de quel aloi que ces Dames là sont. Il ne faut pas beaucoup d'enquêtes à l'égard de la plus-part. Elles se trahissent bientôt d'elles-mêmes. Mais les étrangers se trompent ordinairement, quand ils s'imaginent d'avoir fait grande fortune par la connaissance avec une telle prétendue Comtesse ou Marquise. Cependant leur bourse s'en ressent bien et ces petites garces ont apris merveilleusement bien le secret de demander aux novices dans la conversation amoureuse les montres, bagues d'affection et autres semblables nippes, avec si bonne manière qu'on ne le croirait jamais. Je ne dis rien de ce que leur coûtent le jeu, les soupez, les spectacles, les Carosses, les parties de plaisir qu'ils leur donnent, ce qui avec le temps épuise considérablement la bourse. »

Ce document, mon cher Gozlan, est pour moi la dernière pièce du dossier de la rue de Seine. Je fais un choix, comme vous pensez bien, et plus de la moitié des notes recueillies par ou pour moi reste au panier, principalement de celles qu'il a fallu prendre de porte en porte. Aucune notice de la rue ne comportait plus d'une page, avant ce que je viens d'écrire, et je crains pourtant de n'en avoir pas pas dit assez. A moins d'être libraire et demi, c'est-à-dire deux fois endurci, on conviendra que voici de la copie qui vaut un franc la ligne. Est-ce à dire, mon cher maître, que j'ose estimer autre part ma propre prose aussi cher que la vôtre? Bien loin de moi semblable outrecuidance!

La presse, en général, me traite avec une bienveillance à toute épreuve. Je ne la mérite que par la difficulté des recherches qui alimentent le travail exceptionnel auquel me voilà voué, et qui augmentent incessamment la somme des documents historiques sur Paris. Par exception, un confrère a tenté d'attaquer cette publication; il s'est placé, comme de juste, à un autre point de vue que l'auteur du rapport de la rue Bonaparte, auquel je n'ai plus à répondre. Ce critique, dont la compétence ne fait pas doute, est malheureusement soupçonné par mes amis d'uné jalousie de métier, puisqu'il écrit également sur Paris. Le public goûte ce qu'il fait d'instructif et ne craint ni son enjouement ni les écarts de son esprit. Mais les curieux, qui recherchent des documents n'ayant pas encore vu le jour, doivent se garder des écrits de mon sage et prudent rival, lesquels répètent le lendemain ce que d'autres ouvrages ont inauguré la veille d'une façon souvent plus agréable. Moi, je défie bien cet émule, qui compte sur mes découvertes pour faire encore de la mosaïque historique, de ne plus acheter mes fascicules.

Maintenant, ami Gozlan, si vous ne trouvez pas

que j'aie suffisamment réglé mes comptes avec la critique mercantile et la critique littéraire du jour, en livrant une plainte à la publicité dont je dispose le plus facilement, j'appellerai un journal à la rescousse et je nommerai les coupables, qu'il a suffi pour vous de désigner. Si, au contraire, vous croyez généreux dépargner désormais deux ennemis déjà vaincus et impuissants, puisque je reste maître du champ de bataille, ils iront se faire pendre ailleurs. Dans le fond, je ne leur en veux pas plus qu'à la Jungfrau, cette montagne dont les neiges se fortifient en ce moment de nuages, mais qui met vainement un rempart de glace entre votre main, mon cher maître, et celle d'un confrère qui s'honore infiniment de votre amitié.

LEFEUVE.

———

Rue Domat,

NAGUÈRE

du Plâtre-Saint-Jacques. (1)

Le Collége de Cornouailles.

Entre la rue Saint-Jacques et celle des Anglais, près de trente maisons forment la rue du Plâtre, qui doit son nom, dit-on, à une plâtrière. Les plus vieilles de ces constructions remontent au XIIIe siècle : portes cintrées, escaliers de bois, vieilles ferrures nous le confirment. Pas un habitant de la rue ne sait encore que les n°s 20 et 22 ont été le collége du diocèse de Quimper, dont nous allons rattacher l'historique à l'histoire des lettres et à celle de Paris.

En l'année 1317, Galerar-Nicolas de Grève, clerc de Bretagne, consacre par testament le tiers de son avoir à cette fondation ; malheureusement, tout compte fait, le legs ne suffit pas à créer un nouveau collége. C'est alors que Geoffroy du Plessis, notaire du pape et secrétaire de Philippe-le-Long, permet aux exécuteurs testamentaires d'établir, en attendant mieux, les cinq bourses disponibles dans son collége de la rue Saint-Jacques, et il y donne un corps-de-bâtiment aux boursiers de Cornouailles,

---

(1) Notice écrite en 1860, avant que cette rue du Plâtre prît pour patron un jurisconsulte du XVIIe siècle. Les numéros impairs de la rue Domat sont portés aujourd'hui par des maisons neuves, que surélèvent des degrés inégaux, en attendant l'exhaussement du milieu de la voie publique.

qui se succèdent au Plessis pendant cinquante-sept ans que dure cet état provisoire.

Le chanoine Jean de Guestry, maître-ès-arts et en médecine, médecin du roi, a acheté pour eux une maison dans la rue du Plâtre, en commençant par ajouter quatre bourses à celles du premier donateur : il en constitue une de plus, après cela, par voie testamentaire. Or les statuts du collége de Cornouailles sont approuvés, dès l'ouverture, par Maignac, évêque de Paris. Une disposition principale réserve à ce prélat et à ses successeurs la collation aux offices et aux bourses. Les boursiers, en vertu d'une autre prérogative, nommeront à la cure de Fresles, en Normandie. Par une clause particulière, défense est faite auxdits boursiers de parler usuellement latin, sous peine de payer par infraction une pinte de vin à la communauté. Les peines édictées pour d'autres contraventions consistent pareillement en mesures de vin, dont la capacité varie selon l'importance de la faute. Cette législation pédagogique est donc à la fois cléricale dans son point de départ, ses moyens et sa fin, nationale par caractère et singulièrement favorable aux épanchements de la camaraderie : une cordialité prévue y gagnera incessamment ce que les infractions feront perdre à la discipline. Où Rabelais aurait-il pu se former à meilleure école ?

Provision pour une autre bourse émane d'Yves de Ponton, principal, sous le règne de Charles VII. *Item*, plus tard, de Jean Hervy. *Item*, année 1701, de Valot, conseiller au parlement, chanoine. Le collége doit, comme de raison, des messes à ses différents bienfaiteurs ; d'autres obîts, fondés dans la chapelle, ne l'ont pas été davantage sans profit pour le temporel.

Néanmoins, en l'année 1762, les quartiers de rente retranchés et les réparations nécessitées dans les

maisons appartenant à la communauté l'ont tellement obérée qu'elle ne défraye plus que trois boursiers, nommés Duban, Morvan et Royou. Ces deux derniers font leur théologie, et le premier sa physique à Louis-le-Grand. Trois autres étudiants en droit et en théologie, dont la pension se paye, sont : Dumetz, Dalibois, Bergier de Montigny. Nul professeur à demeure fixe ; ceux qui viennent régenter passagèrement rue du Plâtre-Saint-Jacques, se destinent à la Sorbonne. Deux maisons, que l'on trouve alors à main droite dans cette rue, appartiennent : l'une, avec l'enseigne du nom-de-Jésus, à Laurès, conseiller au parlement, et l'autre, appelée la Ville-de-Limoges, à Barbier, maître-graveur.

Le nombre des boursiers de Cornouailles, transférés tout-à-fait à Louis-le-Grand, s'élève bientôt à huit ; ils y profitent d'un revenu amélioré par l'administration centralisée des petits collèges annexés : 5,393 livres composent alors ce revenu. Quant à Royou, il y reste vingt années professeur de philosophie ; il se fait un nom dans les lettres, continuateur de Fréron, son beau-frère, et collaborateur de Geoffroy ; son dernier journal, l'*Ami du Roi*, est supprimé en 1792, du même coup que l'*Ami du Peuple* de Marat.

Depuis la réunion du collége de Cornouailles à plus de vingt autres rue Saint-Jacques, on a restauré les bâtiments qu'il avait occupés dans la rue du Plâtre. Ils ont fait ensuite retour à l'État, qui les a vendus aux criées le 5 avril 1806.

Rue des Saints-Pères. (1)

Le plan de 1652 appelle déjà rue des Saints-Pères celle qu'on a précédemment nommée des Jacobins-Réformés, de la Charité, de la Maladrerie, et qui a été, dans le principe, l'un des chemins dits par-là des Vaches. La dénomination prédominante est venue collectivement des petits-augustins, propriétaires dans la rue des nos 13, 15 et 29 pour le moins, des jacobins et des religieux hospitaliers de la Charité. Ces derniers ont eu les propriétés qu'y a conservées l'hôpital, plus un cimetière, lequel était à l'angle de la rue Taranne, avant de passer du côté opposé, un peu au-dessous de celle Saint-Guillaume, en un lieu dont le susdit plan indique encore l'affectation à la sépulture des « prétendus réformés. »

Les nos 7 et 7 *bis* y sont timbrés du nom de M. Falcoms, que j'aime mieux lire *Falcony* ; à ce particulier se trouvera substitué, dans les droits de propriété, le baron de Montmorency, un siècle après, puis M. de Chabannes sous Louis XVI, M. de Vertillac sous Louis XVIII, et ensuite M. Roux, médecin réputé. La carte dont nous parlons marque également la place d'un M. Le Coq au second coin de la rue de l'Université.

Mais elle ne daigne signaler la présence ni de M. Jean de Bernage, conseiller du roi, dans l'hôtel

---

(1) Notice écrite en 1860. Tout ce qui longe, dans la rue des Saints-Pères, l'hôpital de la Charité, a été plus récemment bâti de façon à élargir la rue, dont la prolongation jusqu'à celle de Sèvres est encore moins ancienne.

venant après celui de Falcony, ni de M. Jean Potier, écuyer, capitaine et contrôleur des chasses de France, à l'angle de la rue de Verneuil. Celui-ci a vendu, en 1656, à un descendant du maréchal de Gamaches et à sa femme, née de Loménie, la propriété qu'un autre membre de la même famille, époux d'une D^lle^ de Bullion, a laissée au lieutenant-général Rouault, marquis de Gamaches, son fils. L'autre maison en formait déjà deux du temps de Louis de Bernage, intendant de la généralité de Limoges, héritier de Jean de Bernage, et le prévôt des marchands sorti de cette famille a ensuite résidé au même endroit. L'hôtel Bernage, qu'une famille suisse a fait ultérieurement d'Affry, a été aussi sous Louis XVI hôtel de Gand, probablement garni; le ministère de la police y a fonctionné sous le premier empire; Dupont de l'Eure, plus tard, y occupait un entresol. Presque en face de l'hôtel de Gand, les bureaux de M. Devins de Galande, intendant du commerce, suivaient ceux de M. Balainvilliers, intendant du Languedoc.

Le nom des Bouville s'accolait alors à notre n° 22, qu'on a connu hôtel de Nanty à deux reprises: M. de Nanty de Frécot, conseiller au parlement, en jouissait sous le règne précédent.

A la fin de l'un et au commencement de l'autre, les écuries de la comtesse d'Artois et l'hôtel de Fraisgnes, ou de Fresnes, allaient de la rue de Bourbon, maintenant de Lille, à celle de Verneuil. D'après deux autres de nos notes, Pierre Catinat, conseiller au parlement, avait acquis en 1713 de Georges de Roize, son collègue, une maison à l'encoignure de la rue de Verneuil, tenant par-derrière à l'académie du sieur Dugast, et Bernard, marchand de vin, avait en 1769 une grande propriété entre les rues de Verneuil et de l'Université.

L'école des Ponts-et-Chaussées, ministère des travaux publics sous Louis-Philippe, et des cultes

sous Louis XVIII, a dû être d'abord un hôtel de Fleury, édifié en 1788. A un abbé Langlois appartenait une construction irrégulière, et d'autant plus récréative à voir, dont la petite porte est tout près de la rue Saint-Guillaume (1), vis-à-vis de l'académie impériale de Médecine. M. de la Mazelière, au milieu du même siècle, logeait au nº 38, où il y avait porte cochère, comme M. de Lude, un conseiller aux aides, dans le petit hôtel qui suit.

N'est-ce pas au même temps que M. de Salubis habitait, en regard de la rue Taranne, une maison dont le plan émanait de Gittard? Si c'était notre 48, quel dossier chargé que le sien! Son plus beau titre est d'avoir abrité le duc de Saint-Simon, auteur des *Mémoires* qui nous initient aux secrets d'une cour dont il avait été le seigneur le plus accompli avant de s'en faire le peintre familier, avec autant d'aisance originale dans le pinceau que de variété dans les poses de ses innombrables portraits. Armand Nompar de Caumont, duc de Laforce, avait pourtant en 1749 les deux maisons venant après la rue Saint-Dominique, dont l'une au moins était l'ancien hôtel Saint-Simon. La principale avait été laissée à M. de Laforce par son frère, acquéreur en 1714 de Henri Silvois, écuyer, et de Suzanne Duboulay, son épouse. Rappelons même que des deux propriétés latérales à celle-là, l'une appartenait à Antoine Benoist, peintre ordinaire du roi, vers l'année 1700, puis à sa famille, ui eut pour acquéreur cinquante ans plus tard l'économiste Riquetti, marquis de Mirabeau, père de l'orateur. L'autre, formant équerre sur la rue Saint-Dominique, fut à M. Séguin, qui la vendit 50,000 livres au duc de Laforce en 1720. L'hôtel de Laforce, occupé par un Larochefoucauld avant la révolution de 89, devint Augereau sous l'Empire. Or

(1) Rue présentement Perronet.

Augereau, pour passer du faubourg Saint-Marceau, où l'avait pour fils un fruitier, au cœur du faubourg Saint-Germain, avec le bâton de maréchal, avait pris surtout par Lodi et par Castiglione, et le chemin lui avait paru court.

L'hôtel de Pons, qui touchait d'autre part à la maison de M. de Mirabeau, se retrouve avant les hôtels de Castres, ou de Castries, et de Labriffe, *aliàs* 56 et 60, qu'habitèrent MM. de Flamarens et de Hautefort, contemporains du Larochefoucauld voisin et faisant presque vis-à-vis à MM. de Craon-Beauvau.

L'ancien hôtel dans lequel ces Craon succédaient aux Cossé-Brissac, avait été vaste. Plusieurs corps-de-logis en restent : celui qui confine à la rue de Grenelle pourrait avoir logé l'un des maréchaux de Brissac du XVI[e] siècle. Mais on y a remis la main à l'œuvre pour Charles de la Porte, duc de la Meilleraie, pair et maréchal de France, cousin-germain du cardinal de Richelieu, et Marie de Cossé, qui lui devait d'être M[me] la maréchale. L'hôtel sortit à peine de la famille, en 1701, par le fait de l'acquisition de Claude Pécoil, maître-des-requêtes, qui procéda à une restauration : Louis-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, épousa la fille de l'acheteur. Mais ne s'était-il pas détaché de la propriété deux maisons qui appartenaient en 1746 à Gabriel de la Porte, conseiller de la grand'chambre et doyen du parlement, portant le nom patronymique du maréchal? La duchesse en aurait, audit cas, gardé l'usufruit dans le veuvage, car elle tenait directement en l'an 1696 à Louis du Tronchay, marquis de Vaires, qui tenait d'autre part au marquis de Cavoye.

Ce dernier, le brave Cavoye, avait été élevé avec le roi et il était devenu son grand-maréchal-des-logis. Après l'hôtel a dû de passer Villars

au glorieux vainqueur de Denain, ou à son fils, qui protégea Voltaire.

Nous avons déjà touché un mot de l'hôtel de Pons proprement dit, qui survit tout-à-fait en face. Le marquis de Clermont-Renel y séjourna, et sa fille épousa le comte de Stainville-Choiseul, qui fut ministre. Mme de Clermont-Renel avait pour grand-père le fermier-général Lemonnier, dont le faubourg Saint-Germain la décrassait. Ce financier, fils d'un fabricant de drap d'Elbeuf, avait commencé par être receveur des tailles ; il avait épousé une belle servante de cabaret, que Jacques de Vitry, autre fermier-général, avait eue depuis pour maîtresse, le duc de Luxembourg ensuite.

Rue Gaillon. (1)

Les Variantes de l'Estampille. — L'Intendant de Mme de Maintenon. — Mlle d'Estrées. — Une Passion de Fille d'Opéra. — Les Notables de la Rue au XVIIIe Siècle. — Les deux Portes de Sortie.

Hérault, lieutenant-de-police, fit mettre au coin des rues, en 1728, des inscriptions dénominatives : il avait l'embarras du choix pour la rue Gaillon, qui s'appelait aussi de Lorges, avec la portion de la rue Neuve-Saint-Augustin, qui avoisinait l'hôtel du maréchal de Lorges. On l'avait déjà dite rue de la Porte-Gaillon, avant que fût jetée bas la porte urbaine, qui se trouvait auprès du 8 actuel de la rue de la Michodière ; on l'avait connue tout d'abord, sous Charles VIII, comme rue Michel-Regnaut, du chef d'un voiturier y ayant maison et jardin. Cette désignation primitive avait appartenu simultanément à la rue Saint-Roch. Au XVIIIe siècle, un nouveau rapprochement mit pour quelque temps du *Saint-Roch* sur l'un et l'autre de leurs écriteaux.

Peu de temps après la mort de Louis XIV, quatre maisons de notre rue, notamment le n° 10, appartenaient à Mme du Fresnoy, et cette dame n'habitait que la dernière desdites propriétés qui se suivaient. Une maison plus modeste, qui était le 5 ou le 11, avait pour occupant Vacherot, intendant de Mme de Maintenon. La maison de Saint-Cyr devait, par

(1) Notice écrite en 1860.

acte constitutif, à son illustre fondatrice le logement et l'entretien, non-seulement pour elle-même, mais encore pour ses domestiques et ses chevaux; Mme de Maintenon avait gardé, en outre, d'assez grands revenus, qu'elle distribuait en bonnes œuvres. Le régent lui avait maintenu les 4,000 livres par mois qu'elle recevait à la fin du règne précédent, et elle continuait à jouir de sa terre de Maintenon. Saint-Simon, de plus, insinue avec son peu de bienveillance ordinaire pour Mme de Maintenon, qu'elle avait dû conserver la pension de gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan, ainsi que les appointements de seconde dame d'atours de Mme la dauphine-Bavière. Sans cela même la place de Vacherot n'était pas une sinécure.

Mlle d'Estrées, quelques lustres plus tard, avait l'une des maisons doubles qui se retrouvent rue Gaillon, avec deux portes cochères et deux cours; elle y tenait d'une part et par-derrière à M. de Monbarrey, et ce n'était pas d'autre part à une autre rue.

En 1787, le vicomte de Boursac et le chevalier de Sourdeille occupaient des appartements, nº 10, chez M. de Lubersac; M. de Nointel avait les présidents Dupaty et de Voménil pour locataires, nº 5; l'hôtel des États-Unis était garni nº 11, le républicain Saint-Just y logeait un petit nombre d'années après.

Sur la fin du règne de Louis XV, M. Douet de Vichy fit bail à l'envoyé de Trèves du nº 8, même rue, occupé précédemment par le jeune prince Sultoscky. La Dlle Siam, simple figurante au théâtre, mais premier sujet à la ville, ayant donné à ce dernier des preuves d'affection dont s'est émerveillé à l'Opéra tout le corps de ballet, pourquoi les passer sous silence? Après avoir vécu un an avec cet étranger, princièrement endetté, la fille d'Opéra apprit que des créanciers

venaient de le faire arrêter ; elle mit aussitôt tous ses diamants en gage, délivra celui qu'elle aimait, le conjura de se rendre en Pologne, pour arranger ses affaires, et fit serment de ne pas l'oublier. M. Boulx de Quincy, maître-des-requêtes, n'ayant pu étouffer les sanglots de la belle figurante, ne fit que paraître chez elle et disparaître : il n'avait accepté que sous bénéfice d'inventaire l'héritage direct du prince Sultoscky. Le marquis de Paolucci, ministre de la cour de Modène, essuya à son tour des larmes que M. de Quincy ne faisait pas répandre, et le mouchoir ne fut pas moins humide lorsque le ramassa M. Roussel, un fils de fermier-général. Le chagrin augmenta encore, *crescendo* fait pour étonner de plus en plus, entre les bras du comte de Limbourg : il était prince, il était étranger, mais plus il montrait de qualités, plus la mémoire en trouvait d'autres dont il était cruel de déroger. Il y en avait assez pour renoncer à des comparaisons nouvelles. Ou les regrets changent d'objet, ou ils se changent en désespoir ! La danseuse essaya enfin de la solitude ; les bons effets de ce remède, souverainement consolateur, auquel elle n'avait songé qu'à la dernière extrémité, ne se firent pas longtemps attendre : M. de Limbourg fut rappelé !

A peu d'années de là, M. Boutin, un conseiller d'État, qui était vraisemblablement le trésorier de la marine plus d'une fois évoqué en ce recueil, avait un bureau, et Mme de Roth sa demeure dans la rue Gaillon, aux n°s 12 et 14 : deux immeubles qui n'en ont fait qu'un. Le comte et le vicomte de Flavigny étaient n°s 13 et 15 ; en leur hôtel à double entrée résidait également la famille de Lambilly et le chevalier de la Bourdonnaye. M. de Lafleurie se rencontrait avec M. et Mme Baltus de Pouilly dans une belle propriété dont la grande

porte a disparu, n° 16, et qu'on a appelée l'hôtel de Veynes. Enfin sur la ligne opposée, l'hôtel Lambert de la rue Neuve-des-Petits-Champs avait une sortie, et le Contrôle-général des finances une autre, par la cinquième ou sixième porte. Celle-ci ouvrait sur un petit hôtel, aliéné en 1826 avec divers emplacements qu'avaient occupés le ministère de finances et le Trésor.

Rue Sainte-Anne. (1)

La Chronique scandaleuse. — Les Hôtelleries. — Les Hôtels. — Les Nouvelles-Catholiques. — Deux Fermiers-Généraux.

Chez Brissault, rue Feydeau, M. de Morainval et deux de ses amis soupaient, le 5 octobre 1762, avec les D^lles Maisonville et Durozan; ces filles-là étaient en pension chez la Pontois, couturière rue Sainte-Anne. Dans cette dernière rue demeurait alors la Gourdan, qui mettait autant d'entregent que le Brissault au service de la galanterie. En conséquence, deux maisons de ladite rue avaient un compte ouvert avec la chronique scandaleuse, et nous retrouvons justement les n°s 33 et 37, dont les volets sont fermés en plein jour. Traditions continuées avec trop peu de variantes pour qu'un siècle les reproche à l'autre!

Le 6 octobre, murmure la même chronique, M. de Baresse, conseiller-clerc au parlement de Toulouse, recevait à dîner et à souper Mlle Kéry, rue Sainte-Anne, à l'hôtel de Suède, et lui donnait une robe superbe. La place exacte de cet hôtel, nous l'ignorons; mais l'hôtel garni d'Orléans occupait, sous Louis XVI, le n° 73, et l'hôtel garni de Fleury, le n° 27 ou 29 : dans le dernier de ces immeubles étaient logés un certain nombre de conventionnels quand la rue s'appelait Helvétius. Or une dame Fleury avait tenu hôtel, vers le

---

(1) Notice écrite en 1860. C'est depuis qu'on a abattu les huit premières maisons de la rue Sainte-Anne pour faciliter le percement de nouvelles voies en même temps que l'aplanissement de la butte des Moulins. En revanche, la petite rue des Frondeurs paraît devoir être absorbée, de ce côté, par la rue Sainte-Anne.

milieu du siècle, dans la rue des Boucheries-Saint-Honoré, maintenant Jeannisson (1), et très-probablement son fils était venu s'établir rue Sainte-Anne. Un hôtel de Danemarck et des États-Généraux fut transféré, en 1828, du nº 27 au nº 36 : n'était-ce pas le même établissement ?

Helvétius, fils du médecin de la reine, fut fermier-général à 23 ans ; dès lors il pouvait disposer de 100,000 écus tous les ans : le plaisir lui était facile ! Mais la bienfaisance préleva une dîme sur ses revenus, la culture des lettres sur son temps. Après des essais poétiques, il écrivit son livre *De l'Esprit*, où il réduisait toutes les facultés humaines à la sensibilité physique : le parlement de Paris, la Sorbonne et le Saint-Siége condamnèrent en même temps l'ouvrage, qui fut brûlé par la main du bourreau. Mlle de Ligneville, femme du financier-philosophe, faisait princièrement les honneurs de son hôtel, rue Sainte-Anne, 18. Depuis vingt ans en avait hérité la marquise de Meun, une des filles d'Helvétius, et elle y avait eu pour locataire Duchesnay des Près, trésorier du sceau de France, lorsque le nom du philosophe, en 1792, fut donné à la rue, au lieu de celui qu'elle devait à Anne d'Autriche, femme de Louis XIII. Dudit hôtel a dû dépendre le 22, bien que M. de Guerry en fût propriétaire avant la Révolution : l'économiste Dupont de Nemours, encore plus connu comme homme politique et comme royaliste, y demeurait sous le Directoire.

Nos 14 et 16 : ancien hôtel d'Estaing, décoré par le sculpteur Sarazin, où résida Boulogne l'aîné, peintre d'histoire, et puis M. Guyet (1707). Qui plus est, Bossuet y rendit le dernier soupir le 12 avril 1704, chez un de ses neveux, qui l'avait reçu malade : le corps de l'illustre défunt fut promptement

(1) L'ouverture de la place du Théâtre-Français a fait disparaître la rue Jeannisson.

transféré à Saint-Roch et de là à Meaux. Le comte d'Estaing fit, comme vice-amiral, la campagne d'Amérique ; mais déjà son hôtel se trouvait divisé en 1783 : Mme de Gramont avait le coin de la rue du Clos-Georgeau ; Mme Le Ménestrel, la propriété contiguë.

Vers le no 12 il y avait, en ce temps-là, le bureau du *Journal encyclopédique de Bouillon*, chez M. Lutton. No 1 : hôtel de Ximénès. Le marquis de ce nom, ancien guidon de gendarmerie, faisait des tragédies et d'autres vers. Les deux coins Villedo : au sieur Tarade. En face : le marquis de Cursay, contigu au baron d'Holbach, lequel y eut pour locataires MM. Dey de Saint-Achille, banquiers des gardes-suisses, du procureur du roi et du prévôt-général de la maréchaussée. No 34 : M. Laporte de Sérincourt. No 47 : ex-habitation de Grétry, comme nous l'avons vu rue Neuve-des-Petits-Champs. Là finissait la rue Sainte-Anne, sur le plan de 1714, qui y sous-entendait 40 maisons et 11 lanternes. Celui de 1652 n'avait montré que des cultures entre les rues Villedo et du Clos-Georgeau. La rue n'allait même, sous Louis XIII, que du carrefour des Quatre-Chemins à des moulins, qui barraient le passage, et l'entrée en avait été, de 1528 à 1609, celle du marché aux Pourceaux. Aussi retrouvons-nous, au 8, un escalier en chêne d'avant la Fronde.

Les 20 autres maisons et les 9 autres lanternes, qui étaient reconnues en 1714 à la rue de Lionne (car ainsi s'est appelé le reste de la rue Sainte-Anne) n'ont pas toujours fait bande à part. Du temps même de M. de Lionne, ce ministre dont l'hôtel avait ses deux entrées rue Neuve-des-Petits-Champs et rue Neuve-Saint-Augustin, on ne disait pas : *rue de Lionne*, sans y ajouter : *ou Sainte-Anne.*

Cette portion de notre rue, en 1783, était bordée par les propriétés de MM. Martin, de La-

prade, Cheuré, de Villequier, Dulin (2 maisons), Colbert-Chabanais de Saint-Pouange, de Coislin (ci-devant hôtel de Jars) et de Louvois (4 maisons), du côté des numéros pairs. De l'autre côté, en commençant de même par la rue Neuve-des-Petits-Champs, les propriétaires se présentaient comme il va suivre : Mme Thévenin (2 maisons), M. de Ricard, M. de Meaupou (3 maisons), Mme Chevalier (2 maisons), les nouvelles-catholiques, M. de Louvois (2 maisons), M. Pajot (3 maisons), M. de Belleforière, M. Fontaine, M. Rolland.

Quelques années après, on eût trouvé à la place de Mme Chevalier, nº 57, des MM. de Lévis, et, dans les deux maisons de M. de Louvois, 63, 65, le marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville. L'hôte suprême de Jean-Jacques Rousseau était colonel de dragons ; quoique favorable aux réformes, il fut dénoncé en 1793 ; mais il put échapper à ses ennemis et passer dans une retraite libre les trois derniers lustres de sa vie.

Le passage Sainte-Anne s'est fait jour à travers le ci-devant établissement des nouvelles-catholiques, fondé en l'année 1634 par le père Hyacinthe, franciscain, dans la rue des Fossoyeurs (Servandoni), placé ensuite rue Pavée-au-Marais, puis rue Sainte-Anne. La duchesse de Verneuil, au nom d'Anne d'Autriche, le roi, les Créqui et Turenne, ce grand capitaine, qui avait adjuré lui-même le protestantisme, tels étaient les patrons, les prôneurs zélés de l'œuvre qui réunissait et soutenait des protestantes converties. L'édifice carré des nouvelles-catholiques touchait par-derrière au jardin de M. de Lionne, dont l'hôtel fut plus tard à M. de Pontchartrain. Leur chapelle se trouvait au nº 61.

Cette rue de Lionne a eu aussi pour habitant un sous-fermier, que le système de Law enrichit, tant il eut d'actions de première main ! C'était

M. Fillion de Villemur, qui devint à la fois fermier-général, secrétaire du roi et receveur de la généralité de Paris, sans pour cela se montrer moins poli qu'avant de s'être tiré des petits emplois. *Rara avis !*

La rue Sainte-Anne proprement dite avait au même temps son financier, pour attendre Helvétius. Il s'appelait Duché, il était fermier-général, et les jaloux ne lui reprochaient que d'aimer le beau sexe un peu trop jeune : défaut mignon que le roi David avait eu !

Rue Saint-Roch. (1)

Les Dames de Sainte-Anne. — Une petite communauté de Sainte-Anne était établie rue Saint-Roch ; on en revoit au nº 10 la chapelle, au premier, dans une classe de pensionnat. Deux escaliers à petits piliers de bois datent de plus loin que l'établissement religieux, qui y fut fondé pour quinze sœurs, en 1686, par Frémont, grand-audiencier de France. Des jeunes filles pauvres y étaient initiées aux travaux à l'aiguille et préparées à faire leur première communion ; mais la communauté ne se chargeait ni de leur logement ni de leur nourriture. Les dames de Sainte-Anne étaient remplacées, sous l'Empire, par des sœurs de charité.

Le Presbytère. — La fabrique de Saint-Roch avait huit maisons près l'église; mais la plupart n'étaient que des bicoques. Le presbytère actuel servait de siége à la communauté des prêtres de Saint-Roch ; le 6 est l'ancien presbytère.

Le Maître de Chapelle. — En face du presbytère il a demeuré un de ces musiciens, formés à l'étranger, dont le talent a signé en France les lettres de naturalisation. Rigel, arrivé à Paris en 1768, n'avait eu qu'à s'y mettre au clavecin pour se faire tout de suite remarquer, puis il avait eu pour élève jusqu'à la princesse de Lamballe, tout en faisant exécuter des symphonies de sa composition aux concerts de l'hôtel Soubise, sous la direction de Gossec. Le Concert spirituel, dont les séances

(1) Notice écrite en 1860.

avaient lieu aux Tuileries, joua postérieurement ses trois oratorios. Mais, avant de passer maître de musique du Concert spirituel, Rigel dirigea les concerts de la Loge olympique; il travailla, en outre, pour le théâtre. Les leçons de ce maëstro profitèrent surtout à l'un de ses fils, qui prit des élèves dès l'âge de treize ans, accompagna Bonaparte en Égypte et fit représenter alors un petit opéra au Caire.

Le Maître de Ballet. — Gabriel Gardel, auteur d'un grand nombre de ballets montés à l'Opéra de 1785 à 1820, avait pour frère et confrère L. Gardel, comme lui premier-danseur et maître-de-ballet, qui habitait la même rue que Rigel, en regard de celle des Moineaux. Mlle Guinard, danseuse au même théâtre, avait été domiciliée, sous Louis XV, dans la même rue.

Mlle de l'Épinay. — M. de l'Épinay, marquis de de Marteville, était son pére, et elle avait pour oncle M. de Viarmes, le prévôt des marchands; elle grandit dans une maison appartenant au chevalier Ortand, et qu'eut plus tard Gueffier, un auditeur des comptes, antérieurement à l'enseigne du Grand-Turc, maintenant 25 rue Saint-Roch. Mlle de l'Épinay fut toutefois aise de passer rue de Grenelle, dans le petit hôtel d'Estrées, en épousant le comte de Montmorency-Tingry, déjà veuf et qui la laissa veuve à son tour en l'an de grâce 1762. Elle n'avait encore que 32 ans, et elle se cachait si peu d'être bien faite que jamais l'attention des gens ne se concentrait sur son visage, dont la beauté sautait bien moins aux yeux. Le magnifique maréchal de Soubise réussit à la compromettre en l'accablant de ses présents; elle en montra moins de gratitude au prince qu'à son petit cousin, le duc d'Olonne, qui accepta au prix coûtant les mêmes libéralités. Elle avait d'abord essayé d'un amour de bergeronnette; mais le jeune

paysan qui en était l'objet, pour qui la comtesse dérogeait jusqu'à se mettre en costume de simple villageoise, s'était trop montré du Danube à la première occasion de jalousie. Fallait-il qu'il fût rustre ! La peste du vilain !

Propriétés diverses. — M. de Champeron a disposé du 26, également dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; la comtesse de Bapaume, du 28, du 30 et du 32. Les religieux feuillants ont eu le 29. M. Douet de Vichy a été propriétaire du 39, et Mme de Grassien, du 34. M. de la Sourdière de Meulan occupait, sous Louis XVI, la maison qui fait le coin de la rue de la Corderie (1). Or la rue de la Sourdière, sur laquelle donnent encore plusieurs maisons de la rue Saint-Roch, longeait au commencement du XVIIe siècle, avant d'être pavée, le jardin de M. de la Faye de la Sourdière.

Origines de la Rue Saint-Roch. — Elle a été percée avant la fin du XVe siècle, sous la dénomination de Michel-Regnaut. On l'a dite ruelle Gaillon une vingtaine d'années après, à cause de l'hôtel Gaillon, dont l'église Saint-Roch tient la place.

---

(1) Actuellement rue Gomboust.

Rue des Saussaies. (1)

Des carrières bordaient ce chemin à la fin du XVIIe siècle. Il commença à verdoyer, grâce à un plant de coudriers; mais si les Parisiennes se contentèrent d'y aller cueillir la noisette, il n'en fut pas de même des Parisiens, qui cueillirent jusqu'aux noisetiers. Au lieu de coudraie, il y avait des saules, quand Mme de Pompadour vint s'installer à l'Élysée-Bourbon, et la saussaie fut alors divisée entre divers propriétaires, qui s'empressèrent de remplacer bien des saules par quelques hôtels.

On y citait les Dutillet, Larochecourbon et Fodoas, alors qu'était à peine née Mlle d'Esparbès-Fodoas, laquelle devint avec le temps Mme Savary, duchesse de Rovigo. De quelles maisons M. de Fodoas et M. de la Rochecourbon jouissaient-ils rue des Saussaies? L'une des deux était, à coup sûr, au coin de la place de la Ville-l'Evêque et pourvue d'une double entrée : elle a depuis appartenu à M. de Labriffe, à M. de Champlâtreux. L'autre, n°s 8 et 10, a été la propriété, également sous l'ancien régime, de M. Chevenc de la Chapelle. Le marquis du Tillet. disposait des n°s 9, 11 et 13; il était voisin de M. Camus, qui succédait au prince de Beauvau, et dont l'hôtel, maintenant ministériel, avait déjà des portes rue des Saussaies, outre sa grille place Beauvau.

Seulement l'hôtel Labriffe a été plus connu comme Saint-Florentin, l'hôtel du Tillet comme Ségur.

---

(1) Notice écrite en 1860.

Rues des Rosiers, des Juifs et des Écouffes. (1)

M[me] d'Estat. — Chabenat de Bonneuil. — L'Abbé Robert. — Coquerel. — Lefèvre de Léseau. — Mailliée. — Philippe de Champagne. — Buache. — Le petit Baraguey d'Hilliers.

Saint Louis a connu ces trois rues, qui n'en formaient encore que deux. La première faisait en ce temps-là retour d'équerre pour aboutir rue du Roi-de-Sicile; la seconde s'en est détachée vers la fin du xv[e] siècle; la troisième, qui est parallèle a la seconde, donne perpendiculairement dans la première.

Une des portes cintrées qu'on voit rue des Rosiers est au coin de la rue des Écouffes : son écusson doit être veuf des armes d'un preux de la chevalerie. Mais, dans le siècle de la philosophie, du vin de Champagne et de la poudre, une jolie bourgeoise y a porté des mouches, et elle n'en a pas moins fait son chemin, ou plutôt celui de son mari. Elle était fille de M. de Vaudet, avocat, et petite-nièce du curé de Saint-Eustache. Personne de mieux campé qu'elle sur les talons des femmes de qualité, bien qu'elle fût née dans la pénombre du Palais. On hésitait surtout à dire de cette charmante femme qu'elle était dans la robe, quand on la rencontrait au bal ou au spectacle : elle en sortait si bien que jamais la

---

(1) Notice écrite en 1860. La rue des Écouffes ne traversait pas encore celle du Roi-de-Sicile pour tomber dans la rue de Rivoli prolongée.

rue des Rosiers n'avait mieux justifié son nom. Rien de plus frais que son visage, rien de mieux tourné que sa taille, et pourtant la jolie commère avait ses quatre ou cinq enfants! Par bonheur, elle était déjà Mme d'Estat. Quand son mari passa lieutenant-colonel à la suite d'un régiment de cavalerie, grande rumeur parmi les capitaines, qui ne l'avaient eu que six mois pour égal. Mais, prenant leur parti en braves, les officiers victimes du passe-droit s'en adressèrent à eux-mêmes ce compliment de condoléance : — Quand on fait son chemin par l'épée, c'est plus lent que par le fourreau!

Un président au parlement, Chabenat, seigneur de Bonneuil, qui demeurait rue Richelieu, possédait un hôtel rue des Rosiers, 14. N'avons-nous pas des motifs personnels pour suivre avec plaisir, dans le présent travail, les traces des Chabenat de Bonneuil, alliés aux Le Feuve de la Malmaison? Celui-là était acquéreur de Briqueville, marquis de la Luzerne, maréchal-de-camp, dont la femme avait hérité du président Camus de Pontcarré, baron de Maffliers, son père. Un autre Camus de Pontcarré avait acheté de Gilbert des Voisins, avocat-général, cette maison, que la comtesse de Choiseul-Plessis-Praslin tenait elle-même de son père, Le Charron, seigneur de Plaisance, adjudicataire en 1611 sur Pierre l'Escalopier. En remontant beaucoup plus haut encore, nous trouvons qu'une donation de 6 sols de rente a été faite sur cette propriété, en 1237, aux frères de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers par le nommé Le Charpentier. Du même prieuré de Sainte-Catherine s'avouait tributaire pour le cens, en 1658, Gilles Robert, docteur de la faculté de théologie de Paris, au nom de son père, Nicolas Robert, sieur de Lay, en raison d'une autre propriété, qui était grande, rue des Rosiers, en vue de celle des

Juifs, avec une place par-derrière, le tout acquis en 1631 de J. B. Scarron, sieur de Saincton.

Une impasse Coquerel, qui avait été rue deux siècles et demi auparavant, a été réouverte en 1848, sur un arrêté pris par le ministre de l'intérieur Ledru-Rollin, et ajoutée à la rue des Rosiers. On y revoit deux maisons anciennes, les nos 15 et 17, qui ont appartenu au sieur Coquerel.

La rue des Juifs, greffe qui s'est détachée de la rue des Rosiers sous le règne de Louis XII, n'a projeté que depuis peu d'années un de ses propres rameaux jusqu'à la rue de Rivoli. Nous y remarquons, no 20, un magnifique hôtel déchu, où des fourneaux économiques étaient encore établis dernièrement, et nous ne désespérons pas de découvrir son origine, assurément brillante, que nous cherchons avec ténacité. Nous ne lui connaissons encore, comme anciens maîtres et seigneurs, que des Lefèvre de Léseau et de Géminy, qui étaient de la cour des aides au dernier siècle. Maillée, peintre en émail, habitait de leur temps le no 16 et possédait aussi le no 14 : celui-ci avait eu pour enseigne la Croix-de-Lorraine, et celui-là, l'image de Saint-Claude. La famille du procureur Mangin-Humblot disposait, vis-à-vis, du 13.

On prêta volontiers sur gage dans l'autre rue, car *écouffe* ou *escofle* voulait dire *milan*, synonyme approximatif de *mont-de-piété*: les milans étaient tenus surtout par des Lombards. Vers le milieu de cette rue, du côté des numéros pairs, voyez-vous deux portes cintrées ? L'une des deux montrait, en guise de numéro, une figure d'Aigle, alors qu'elle écartait ou rapprochait ses battants au gré du sieur Duchesne et de sa femme, Marguerite Jacquet, dont la fille Charlotte épousa le célèbre Philippe de Champagne. Jean-Baptiste de Champagne, fils de ce peintre, peintre lui-même et valet-de-cham-

bre du roi, légua la maison à la belle-mère d'Hamelin, conseiller au Châtelet, lequel vendit à Lallemand, intéressé dans les affaires du roi. Or ce même capitaliste avait, dans la ci-devant Pomme-d'Or, la propriété contiguë. Le fameux géographe Buache, gendre du géographe Delisle, établissait la division du globe par bassins de rivières et de mers, subordonnés les uns aux autres, dans un cabinet dépendant de son appartement, rue des Écouffes. On doit croire que ce fut au 23 ou au 25.

Une petite maison de la même rue appartenait dès 1789 à un enfant mineur, qui s'appelait Baraguey-d'Hilliers et qui est devenu le maréchal de France de ce nom. Sa mère, qui était sa tutrice, l'élevait là ; elle avait eu en première noces pour époux M. Nicolas Husson, conseiller du roi.

Ici finit une triple notice, que nous venons d'écrire à Bade, sur des notes prises à Paris. Et ce n'est aucunement un chef-d'œuvre du genre. Si pourtant un préfet de la Seine ou un ministre de l'intérieur avait eu à faire recueillir les renseignemens que nous y rassemblons, quelle somme en eût-il coûté soit à la Ville, soit à l'État ? Un louis peut-être, mais à la condition expresse que, le préfet ou le ministre ayant placé son louis sur le 36, ce numéro-là fût sorti !

Boulevard Poissonnière. (1)

Le Bonnetier. — Cheuvreux-Aubertot. — Mme de Vandré. — M. Silhouette. — M. de Cramayel. — Honoré. — M. de Boulainvilliers. — Mme Cavaignac. — M. Balleroy. — L'Abbé de Saint-Phar. — M. Montholon. — D'Ailly. — M. Augeard. — MM. Besson et Odier. — Le Cul-de-sac perdu et retrouvé. — Le 2 Décembre 1851.

Sur le boulevard Poissonnière, au coin de la rue du même nom, la boutique d'un bonneticr porte cette inscription: *Anciennes limites de la Ville de Paris, an* 1726. M. Girault de Saint-Fargeau, en son *Dictionnaire des Communes*, enchérit sur ce document: « Là, dit-il, dans les murs de la maison, à la hauteur du premier étage, était encastrée une pierre monumentale. Cette pierre était gravée et des armes de France et d'un édit de Louis XV, qui défendait de bâtir plus loin et d'étendre la ville au-delà. La ville s'est gardée d'exécuter l'édit et a bien fait; mais il n'aurait pas fallu enlever la pierre, qui a été détruite vers 1739. » Les Dezègre, marbriers, qui spéculaient en grand sur les terrains de Paris, ont créé l'immeuble dont s'agit.

Une autre enseigne figure sur la porte d'un grand magasin de nouveautés que présente le n° 7, mais qui s'étend aussi jusqu'à la rue: *Cheuvreux-Aubertot, maison fondée en* 1786. La noblesse commerciale vient à son tour, et pourquoi pas?

---

(1) Notice écrite en 1860.

ce n'est pas un tour de faveur : elle a encore plus de crédit qu'une autre ; elle se rattache au nom d'un fondateur, qui la transmet avec le fonds. La maison de commerce du boulevard Poissonnière s'essaya d'abord à Pantin ; sa première étape dans la ville ne l'amena qu'au faubourg Saint-Martin ; mais il y avait des liens étroits de parenté entre les chefs de ce comptoir et ceux d'un établissement du même genre dans la rue des Moineaux. Les dames qui vont acheter des robes auraient encore le temps à perdre de les marchander, une par une, si les maisons Cheuvreux-Aubertot et Bourruet-Aubertot n'avaient pas inventé le *prix fixe* à cette époque : jusque-là on débattait le prix, de part et d'autre, pour un fichu comme pour un cachemire, et, du moment qu'il y avait emplette à faire, il fallait un peu moins d'argent à qui avait la langue mieux pendue que le marchand de nouveautés. A l'année 1822 se rapporte, en réalité, le déballage au grand boulevard du magasin du faubourg Saint-Martin.

A cette hauteur, sur le Cours, un pavillon se rengorgeait dans la verdure d'un jardin en terrasse lorsque Terrat, chancelier du régent, y était reçu par sa maîtresse, Mme de Vandré. Silhouette, trésorier des tailles de Limoges, avait eu le même cottage pour petite-maison. N'est-ce pas comme homme d'affaires de la maison de Noailles que ce comptable des deniers de l'impôt avait contracté les habitudes de gestion qui le firent condamner à une restitution de 110,000 livres le 7 novembre 1716 ? Son fils n'en est pas moins devenu chancelier du duc d'Orléans à son tour, puis contrôleur-général des finances, du 4 mars 1759 au 24 novembre de la même année : il avait épousé la fille d'Astruc, riche médecin de Paris.

Le terrain embrassé par les rues du Sentier et Saint-Fiacre, en bordure du Cours, avait été adjugé le 6 avril 1686 à Nicolas de l'Épine, architecte

des bâtiments du roi. La duchesse douairière de Richelieu et de Fronsac, née Thérèse de Rouillé, en était propriétaire quarante-deux ans plus tard, et le fermier-général Fontaine de Cramayel en 1767.

Sous Louis XVI, l'envoyé de Prusse avait sa résidence sur l'autre allée du boulevard, et le n° 6 en dépendait. Une fabrique de porcelaine bien connue y perpétue depuis ses magasins, et M. Honoré, lauréat de la Société des gens de lettres, y succède à son père comme manufacturier : M. Honoré fils remplit aussi les fonctions de secrétaire de la Société amicale des anciens élèves du lycée Bonaparte, collége Bourbon.

L'hôtel de l'envoyé de Prusse était suivi, sur notre boulevard, d'un magnifique jardin, laissant voir la maison de la rue Bergère dont il était le luxe principal. Boulainvilliers, nommé prévôt de Paris en 1766, avait là un hôtel de campagne à la ville, remplacé aujourd'hui par la rue Rougemont et des immeubles également modernes. Puis venaient des maisons qui se retrouvent en notre temps, et d'abord une à Mme Cavaignac. Henri IV avait anobli un Bertrand Cavaignac pour ses loyaux services ; nous croyons que le nom de la même famille, rendu odieux plus tard par le conventionnel, mais restitué au jour honorable de l'histoire par le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif dans des circonstances difficiles, et par un autre général, qui survit, était porté au boulevard Poissonnière par la mère du conventionnel. Néanmoins ce dernier, qui était né en 1762, avait très-bien pu épouser, antérieurement à la Révolution, la fille de M. Garancez, un ami de Jean-Jacques Rousseau : cette dame Cavaignac, tricoteuse d'une main en 1793, égrenait pourtant en dévote son chapelet de l'autre main, et sa double conviction n'a pas

été sans influence posthume, en 1848, sur la politique à deux fins de son fils, le dictateur.

Balleroy disposait d'une maison voisine, peut-être le n° 24, qui a appartenu postérieurement à Honoré père, peut-être le n° 26, où fort longtemps le café Arrondelle, que fréquentaient les courtiers de l'usure et des effets de commerce au grand rabais, a précédé le restaurant Désiré. Une propriété contiguë, qui commençait par un étroit jardin formant terrasse, allait jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre : elle était à l'abbé de Saint-Phar, ainsi que le rappelle un hôtel garni, dit Saint-Phar, exploité dans le même immeuble. Moins constant, le boulevard Montmartre, nommé aussi Saint-Fiacre en ce temps-là, est celui qu'on appelle maintenant Poissonnière.

En traversant de nouveau la chaussée, nous saluons d'abord deux constructions modestes, comme les ayant déjà vues sur le plan de la ville en 1739, où elles faisaient pendant aux maisons du coin de la rue Poissonnière, à une distance presque entièrement remplie par des murs.

L'hôtel Montholon, moins ancien, est du dessin de Soufflot *le Romain*, élève et neveu de l'architecte du Panthéon ; mais on y voyait sous l'Empire, à la place du magistrat Montholon, propriétaire du clos Cadet, le marquis Lelièvre de Lagrange, et le dépôt y existait déjà de la manufacture de tapis d'Aubusson. Comment oublier, au surplus, les beaux bals que nous a donnés plus récemment, à l'étage supérieur, M. le bâtonnier de l'ordre des avocats, présentement procureur-général (1) ?

M. de Lagrange n'avait pas attendu l'Empire pour acheter cet immeuble à réméré ; un peu avant la

(1) M. Chaix-d'Est-Ange.

République, il en était déjà le détenteur, et six autres propriétaires, qui se suivaient entre la rue Saint-Fiacre et ledit hôtel, avaient noms: M. Chaussard, M. Talaru, M. Davillier-Odier, Mme Baguenault, Mme Cousin, Mme Adanson. Plus près de la rue Montmartre résidait l'ambassadeur de Naples au même temps; mais nous ne savons pas si c'était chez Guichard, qui avait la pénultième maison sur le boulevard et une autre à deux pas, mais rue Montmartre.

M. Besson, ancien président du conseil municipal et ancien pair-de-France, occupe le n° 19, édifié en 1787 pour son beau-père, M. Cousin de Méricourt, caissier-général des États de Bourgogne, sur une place qui s'était détachée du territoire de l'hôtel d'Uzès de la rue Montmartre. L'architecte Célerié y avait pris un appartement, après avoir fourni le plan de la maison à Henri Trou, maître-maçon; celui-ci, faisant mieux, avait profité de l'occasion, et des rognures de matériaux sans doute, pour élever à son propre compte le 21.

L'autre tenant de Cousin de Méricourt s'appelait d'Ailly; sa propriété garde par-devant une belle terrasse et par-derrière l'ancien cul-de-sac Saint-Fiacre, qui fait le mort sur la carte de Paris, mais qui s'est tout bonnement cloîtré. Cette impasse donnant rue Saint-Fiacre, après avoir touché aussi le jardin de l'hôtel d'Uzès, existe encore, moins passante que jamais; les locataires de trois maisons du boulevard l'ont pour seconde issue, propriété particulière: l'usage a cessé d'en être public.

La fille de Derbais, marbrier du roi et allié aux Dezègre, vendit à Chaussard, architecte, un terrain adjacent et partant de la rue Saint-Fiacre, sur lequel Augeard, fermier-général, conseiller au conseil du duc d'Orléans, avait déjà sa résidence au moment de la mort de Louis XV. Plus

tard, ce financier ayant émigré, son hôtel passa en diverses mains, et M. Odier père, négociant et banquier, s'en rendit acquéreur vers la fin de l'Empire : la veuve du général Cavaignac est la petite-fille de M. Odier.

Les pierres de ces belles façades, que le temps ne rend pas plus tendres, tant s'en faut, ont résisté à une rude épreuve le 2 décembre 1851 : de tels jours ne sont-ils pas pleins d'événements confus à expliquer ? Des clameurs menaçantes, que profèrent seulement des passants, qu'écoutent des curieux en foule, mais qu'on croit parties également des fenêtres et des balcons, provoquent par-là les premiers coups de fusil, auxquels paraissent répondre d'autres balles, mais qui sont presque toutes celles des soldats, renvoyées par les murs avec des éclats de pierre. De là une horrible mêlée, et jusqu'à des canons braqués à portée de pistolet sur les maisons qu'habitent M. Besson et M. Decaen, maire de l'arrondissement. Les boulets et les balles vont vite en besogne : le boulevard Poissonnière est bientôt évacué. Par malheur le sang a coulé. Qui sont les blessés et les morts ? des soldats en très-petit nombre, et, pour la plupart, des curieux. Le libraire Adde a été tué en un clin-d'œil sous les yeux de sa femme et de sa fille, devant sa boutique ; des cadavres d'hommes et de femmes sont couchés devant le magasin du Prophète, en attendant que quelqu'un les reconnaisse. Scène assurément déplorable ! Où trouver cependant une révolution qui ait fait répandre moins de sang et moins de larmes que la journée du 2 décembre ?

La rue de Paradis-Poissonnière
et la rue de Paradis-au-Marais,

MAINTENANT AJOUTÉE A CELLE

des Francs-Bourgeois. (1)

Le Paradis potager. — Les Filles-Dieu. — Le Duc d'Orléans et la Danseuse. — La Capitulation de Paris en 1814. — Les Archives de l'Hôtel des Archives. — Reconnaissance du Mont-de-Piété quant à l'Origine de ses principaux Bâtiments. — Les Blancs-Manteaux. — Autres Élus du Paradis du Marais.

C'est la rue Saint-Lazare qu'il faut chercher sur le plan que Boisseau a donné de Paris en 1643, pour y trouver la rue qui n'était pas encore celle de Paradis-Poissonnière et qui avait même formé un tronçon du grand chemin du Roule-à-Saint-Lazare.

Le paradis n'y tomba pas du ciel; il y poussa, au contraire, comme de l'herbe, en des près qui appartenaient, faute d'anges, à des religieuses. Assez longtemps ce paradis des plus terrestres demeura potager, en ne prenant ses élus que dans les maraîchers. L'enfer du même quartier, qui était la rue Bleue, n'avait rien encore de commun avec l'azur quand le bourreau y demeurait, entre la caserne de la Nouvelle-France et les guinguettes des Porcherons. D'après un acte de soumission

(1) Notice écrite en 1860. L'autonomie de la rue de Paradis-au-Marais n'était pas encore supprimée.

censuelle passé en l'année 1710 par *révérendes dames sœur Geneviève Beauvillain, prieure et religieuse du couvent royal de Filles-Dieu, de cette ville, du Saint ordre de Fontevrauld; sœur Élisabeth Lovy, dépositaire, et sœur Marguerite Guillet, boursière,* leur monastère était propriétaire *de* 13 *arpens de marais cultivés hors la porte Saint-Denis, au lieu dit Les Paradis et anciennement Les Prés-des-Filles-Dieu, tenant d'une part au grand chemin des Poissonniers, d'autre part à Michel Naquet, d'un bout à la ruelle de Saint-Lazare, d'autre bout aux égouts de la Ville.*

Beaucoup de légumes s' y récoltaient encore en 1738. On avait alors à main gauche, en entrant dans cette rue, le jardin de Ledru, à qui succéda Jean Fromentin, jardinier de la rue Bergère; puis venaient des piéces de marais à Mme Pécheur, à Mme de Champeron, audit Ledru, à Michel Naquet et aux filles-Dieu. A main droite, l'enclos Saint-Lazare.

Pourtant le n° 44 de la rue, bâti en 1785 sur un terrain venant des lazaristes, est un ancien pied-à-terre de Philippe d'Orléans, plus tard Égalité, qui y logeait une danseuse. Le prête-nom du prince, comme propriétaire, était le chevalier de Saint-Sault. Néanmoins il y avait encore dans la rue presque autant de vachers-nourrisseurs qu'on y compte aujourd'hui de marchands de porcelaine en gros.

Son n° 51 est l'ancien hôtel de Raguse, où se conclut, dans la nuit du 30 au 31 mars 1814, la capitulation de Paris, signée par les colonels Denys et Fabvier, aides-de-camp des maréchaux Mortier et Marmont. La duchesse de Raguse y eut pour successeurs les héritiers Aguado, en 1842, puis le député Jacques Lefebvre, puis M. Legentil, pair-de-France.

De cette rue est l'antipode, au quartier du Marais, une autre rue de Paradis, déja tracée au XIIIe siècle, mais bordée alors de façon à en être appelée rue des Jardins.

Le ci-devant hôtel Soubise y est devenu un édifice public à la fin de 1808: un décret impérial le transformait en palais des Archives et placait en même temps l'imprimerie du gouvernement dans un grand hôtel de la rue Vieille-du-Temple qui était sorti des flancs de l'autre. La première de ces résidences avait servi d'entrepôt, lors de la prise de la Bastille, à quarante-cinq milliers de poudre trouvés dans cette forteresse, puis d'ateliers à diverses fabrications et de bureau pour les déclarations, lors de l'emprunt forcé, en 1793, comme aussi de caserne pour les hussards de Chamborand : un détachement de cavalerie prussienne vint encore camper dans ses dépendances après les Cent-Jours. L'historique de ce palais a été présenté par M. Henri Bordier, dans le chapitre II d'un livre très-bien fait, les *Archives de la France*. Mais où trouver un livre sur Paris qui n'ait pas abordé le même sujet d'étude ?

Nous croyons que l'habitation féodale dont il subsiste la porte rue du Chaume, et qui sert d'entrée à l'école des Chartes, dans une aile de l'immense hôtel des Archives, remonte absolument aux templiers, lesquels eurent, en cet endroit, une grande maison, dite du Grand-Chantier. Le connétable Olivier de Clisson s'y établit, à titre de donataire des bourgeois de Paris et du roi, qui avait voulu subvenir pour 4,000 livres aux frais de l'appropriation. Toutefois Charles VI, en l'année 1392, y rassembla les francs-bourgeois d'alors, pour leur faire remise de peines qu'ils avaient encourues en prenant part à une émeute populaire, et la maison du Grand-Chantier fut appelée pour ce hôtel des Grâces. Puis le duc de Bedford,

régent du royaume pendant l'occupation anglaise, résida non-seulement a l'hôtel de Clisson, qu'on disait « scis en la rue des Bouchiers près de l'hostel de la Rivière », mais encore et en même temps à l'hôtel de la petite Rivière, mitoyen avec celui de Clisson dans la même rue.

Jamais château donna-t-il plus envie de voir la galerie de ses châtelains? Presque tous les portraits de celle-ci se retrouveraient dans les musées; continuons-en du moins le catalogue. Le comte de Penthièvre, en 1407; le roi d'Angleterre, propriétaire par voie de confiscation, en 1423; les Babou de la Bourdaisière, qui passèrent contrat de vente à Anne d'Est, femme de François de Lorraine, duc de Guise, le 14 janvier 1533; le cardinal de Lorraine, frère de François; Henri-le-Balafré, fils de François, qui fit précipiter du haut d'une fenêtre, au coin de la rue du Chaume, Saint-Mégrin, surpris chez sa femme. Les Guise achetèrent, il est vrai, un hôtel de la Rocheguyon et un de Laval, pour s'agrandir; mais ce dernier ne pouvait être situé, comme on l'a dit, au coin de la rue de Paradis, car le plan de Gomboust y marquait très-distinctement un jardin avant que l'ancien manoir d'Olivier de Clisson eût cessé d'être Guise. Le dernier duc de cette race le laissa à sa veuve, Elisabeth d'Orléans, morte en 1696; François de Rohan, prince de Soubise, le prit des héritiers de cette princesse, et il ajouta aux constructions des Guise, du connétable, *etc.*, le magnifique hôtel dont la cour d'honneur ouvre sur la rue de Paradis, pendant que le cardinal de Rohan édifiait, du côté de la rue Vieille-du-Temple, son palais contigu: l'un et l'autre établis sur les dessins de La Maire, dit Lemaire.

C'est seulement en l'année 1842 qu'une maison voisine, l'hôtel d'Assy, s'est encore agrégée au domaine des Archives: on y installait des bureaux

et la demeure du chef de l'établissement. Or M. de Miromesnil avait précédé, comme propriétaire, le président Chavaudon à l'hôtel d'Assy, et leurs titres de propriété remontaient même aux noms et millésimes qui suivent : Amelot, conseiller, 1606 ; dame Séguier, veuve de Bérulle, conseiller, 1595 ; Christophe de Refuge, 1555 ; Regnault-Boileau, écuyer, 1445.

Une autre institution publique a été fondée par Louis XVI dans un hôtel particulier, dont l'origine est l'une de nos découvertes. Les premiers directeurs du Mont-de-Piété n'ont fait qu'ajouter une façade à deux maisons acquises de Joseph Lelièvre, marquis de Lagrange, et de son beau-frère Louis Joli de Fleury, procureur-général. Lesdites maisons n'en avaient peut-être formé qu'une à l'époque où Claude Blondeau, abbé d'Oigny, les tenait de M. de Villezain et de sa femme, née Blondeau. En tout cas le Mont-de-Piété ne doit quoi que ce soit au couvent dont il nous reste l'église des Blancs-Manteaux. Au jardin de ce monastère avaient tenu et la maison et le jardin de l'abbé de Rancé, poussé par un amour malheureux à la Trappe, dont il a été le réformateur. Faire se peut que cette maison se retrouve rue des Blancs-Manteaux, entre l'église et le Mont-de-Piété. Le cessionnaire du pénitent célèbre, en 1653, était Longuet de Vernaullet, grand-audiencier, qui a vendu à Deschamps de Courgy, payeur de rentes. Nous savons aussi de bonne part que Luillier, maître-des-comptes, était propriétaire, en 1632, d'une maison après laquelle il n'en venait plus que deux dans la rue de Paradis avant celle du Chaume, et qu'il y avait eu pour devancier, en 1554, Simon Hennequin, greffier aux présentations du parlement.

Des religieux de la congrégation des guillemites, instituée en Italie au siècle XII, avaient

fusionné sous Philippe-le-Bel avec les frères mendiants que, les premiers, on appelait blancs-manteaux ; ils ont laissé le nom de leur ordre à une rue que borde leur ancien couvent : un corps du logis monastique longe la cour étroite et profonde du 3 de la rue de Paradis. Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont, à leur tour, dominé les guillemites dans ce couvent, où leur introduction était due au crédit du cardinal de Retz.

Du côté des Archives, que va nous rapporter le 6 ? — J'ai bien eu, pourra-t-il nous dire, pour maître et seigneur Jean Régnier, maître-des-comptes, sous Charles VIII, et un siècle après Jean Huguet, président au grand-conseil ; mais le marquis de Canillac m'a fait réparer en l'année 1707 par Boffrand, lequel a relié mes deux ailes au moyen d'une galerie, avec salon circulaire au milieu, portant sur une trompe ou tour ronde. Et du tout a pris soin Jean de Flesselles, président à la cour des comptes, puis François Dodun, correcteur, puis un autre Dodun, conseiller-maître en la même cour : les passants peuvent juger de ce qui en reste. L'immeuble qui vient après moi n'est moderne que par-devant : je l'ai eu pour second, pour petit hôtel Canillac ; néanmoins Pierre Le Tourneur, mestre-de-camp de cavalerie, y commandait seul sous Louis XVI.

La moitié du n° 10 pourrait se flatter également d'avoir logé M. Pâris de la Brosse, que le second Dodun avait pour président. La comtesse de Jaucourt tenait des Nicolaï, ses ancêtres, une propriété dont vous voyez ensuite la cour carrée prendre ses aises. Un des MM. Le Tonnellier de Breteuil, du haut du balcon du 14, ainsi que des fenêtres du 16, a vu passer les hardes empaquetées qui ont porté les premiers

numéros au Mont-de-Piété, et il avait pour locataire l'un des premiers chefs de cet établissement.

Peu distant du prince de Rohan-Soubise du temps de Louis XIV, M. le lieutenant-civil avait résidé sur la même ligne.

Rue Elzévir,

NAGUÈRE

Des Trois-Pavillons. (1)

Aucune hésitation pour les cochers qui ont quelqu'un à conduire dans cette rue : tout Parisien la voit d'ici. Mais où sont les trois pavillons ? On lit dans Sauval qu'Anne Châtelain avait été propriétaire d'une maison à trois pavillons, au coin de la rue des Francs-Bourgeois ; mais nous sommes porté à croire que trois hôtels, au XVIIe siècle, étaient encore seuls dans la rue, bordée surtout par des jardins. Or cette voie triloculaire avait déjà porté deux autres noms, celui de la Culture-Sainte-Catherine, à cause de son ouverture sur l'ancien Val-des-Écoliers, englobé par le monastère des chanoines de Sainte-Catherine, et ensuite le nom de Diane, à cause de la maîtresse de Henri II. Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, n'a-t-elle pas été, au surplus, propriétaire et habitante de la totalité de l'hôtel Barbette ? La mort du roi, son doux seigneur, l'ayant fait exiler à Anet, l'effet de sa disgrâce a été le même dans l'inscription de la rue.

Si nous remontons même aux origines de l'immeuble qui limite la rue des Trois-Pavillons, du côté de la rue de la Perle, nous n'y trouvons rien moins qu'Étienne Barbette, maire de la

---

(1) Notice écrite en 1860. L'idée n'était pas encore venue de donner à une rue de Paris le nom d'une famille de célèbres libraires et imprimeurs hollandais des XVIe et XVIIe siècles.

Monnaie, puis Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, puis Diane de Poitiers, puis Claude de Lorraine, puis le duc d'Aumale et puis Jean Dalimairé, lequel a fait rebâtir la maison sur une place acquise du duc d'Aumale, en 1561 ; après cela, JeanDesprez, puis Jean Donon, sieur de Montpeyroux, auteur par voie d'échange, en 1628, de Séron, trésorier de France, et enfin Jacques de Commines, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, au XVIIIe siècle.

Du temps de ce dernier, un premier président à la chambre des comptes, Nicolaï, marquis de Goussainville, et sa sœur, marquise de la Châtre, qui habitaient tous deux la place Royale, avaient des locataires dans notre rue, entre les rues Barbette et des Francs-Bourgeois ; il en était de même de leur parente, la comtesse de Jaucourt, demeurant rue de Paradis. M. de Courchamp, leur voisin, avait acquis de Louis Le Tellier de Rabenat, marquis de Souvré et de Louvois, lieutenant-général pour le roi au gouvernement de Navarre. Celui-ci tenait de son aïeule, la marquise de Louvois, femme du grand ministre, fille et héritière de Marguerite Barentin, laquelle, veuve en premières noces de Charles de Souvré, marquis de Courtenvaux, était morte marquise de Boisdauphin et de Sablé.

Aussi bien, Louis XVI régnant, il y avait dans la rue quatre hôtels, répondant aux noms de Lastic, de Marsilly, de Brûlard et de Lusignan. Le 4 devait être Lusignan; mais, en outre des descendants du dernier roi de Jérusalem, nom historique célébré dans *Zaïre*, le même toit, qui reste dentelé de ses jolies mansardes d'autrefois, a tenu un poëte à couvert. Ledit poëte avait nom François Pajot de Liniéres, et il était d'une bonne famille de robe, alliée aux Balue, aux Machault. Ses plaisirs prenaient leur essor ordinairement avec un madrigal, qui ne ren-

dait que plus piquantes les épigrammes de l'adieu. Est-ce qu'il ne but pas un jour le contenu d'un bénitier, parce qu'il avait vu l'eau bénite frissonner, comme de plaisir, au contact d'un des doigts gantés de sa maîtresse? — Ce libertin, disait Boileau, n'a jamais fait d'autre acte de piété!

Rue du Roi-de-Sicile. (1)

L'année 1266 vit couronner à Rome roi de Naples et de Sicile Charles d'Anjou, frère de saint Louis : il gardait à Paris un hôtel que rappelle la dénomination de la rue où nous entrons. Après lui, le duc d'Alençon, Charles VI, les rois de Navarre, le comte de Tancarville, les cardinaux de Meudon et de Biragues, le duc de Roquelaure, le comte de Saint-Pol, les Boutillier-Chavigny et le duc de la Force furent successivement maîtres du logis. Le bureau des saisies réelles, puis ceux de la ferme des cartes s'y installèrent postérieurement ; puis ce fut une prison. On ne voulait plus des geôles souterraines, où l'isolement mettait le prisonnier à la merci de ses geôliers ; on demandait que le grand jour, en pénétrant jusque dans les prisons, fût la sauvegarde suprême du principe de la liberté individuelle contre toutes les chances d'abus que lui fait courir l'arbitraire. Le roi lui-même, Necker étant ministre, décida, dès le 30 aout 1780, la suppression du Petit-Châtelet, du Fort-l'Evêque, ainsi que de la prison de femmes située rue Saint-Martin, près de l'abbaye, et procéda à l'établissement de deux prisons, subdivisées en plusieurs grands départements, tant à l'hôtel de La Force, qui donnait rue Pavée et rue du Roi-de-Sicile, qu'à l'hôtel de Brienne, y attenant : on les nomma la Grande et la Petite-Force. Rien ne s'y trouvait plus de ces culs-de-basse-fosse qu'avait

(1) Notice écrite en 1860. La rue du Roi-de-Sicile, aujourd'hui transformée par des reconstructions qui l'élargissent, n'englobait pas encore la rue de Berci-Saint-Jean.

creusés ailleurs le moyen-âge, pour y jeter dans les ténèbres l'accusé, bien moins protégé par l'incognito de sa cellule que ne l'était le justicier. Depuis que la rue Malher traverse le territoire où s'élevait la Force, d'autres prisons sur une grande échelle ont relevé le régime cellulaire, en mettant cette restauration dissimulée sous la bannière du progrès. Mais ce n'est pas une invention nouvelle qui nous vient des États-Unis, pays libre où l'emprisonnement passe pour avoir atteint la perfection ; c'est un retour, comme pour le vin de Bordeaux qui a fait le voyage des Indes.

Le 20, rue du Roi-de-Sicile, n'est pas la seule maison encore debout qui appartint aux Desmarets, famille du contrôleur des finances de Louis XIV. Le marquis Desmarets, grand-fauconnier de France, l'acquit en 1740 des créanciers de Gourdon, membre du grand-conseil ; mais il avait déjà une ou deux autres propriétés à cet angle de la rue Pavée, outre un hôtel, ouvrant sur ladite rue et démembré de l'hôtel de Lorraine. L'hôtel fondamental du groupe avait été construit pour Savoisi, le favori de Charles VI ; les héritiers du duc Charles de Lorraine y avaient eu pour acquéreur en 1681 le marquis Dauvel, comte Desmarets, et il y avait eu partage, en 1711, entre le comte Desmarets et le marquis d'Herbouville, dont la femme était née Dauvel.

Le coin de la rue des Juifs et de la rue du Roi-de-Sicile est, sur le plan de 1652, souligné de cette légende : *Notre-Dame-d'argent*. N'en faut-il pas conclure qu'une chapelle y venait avant la maison dont le chiffre 32 surmonte la porte cintrée, à ventaux lardés de gros clous ? Celle-ci et la suivante reconnaissaient pour maître, sous Louis XV, un M. Dijouval, secrétaire des finances ; ce qui n'empêche pas la tradition locale d'y voir l'ancienne résidence d'un duc de Gramont, pied-

à-terre plus ancien encore de la belle Gabrielle. Aussi bien la maîtresse de Henri IV faisait souvent ses dévotions au Petit-Saint-Antoine, chapelle d'un hôpital fondé par saint Louis, converti plus tard en collége pour les religieux de l'ordre de Malte : le nº 33 de notre rue a fait partie des derrières du Petit-Saint-Antoine.

M. Tripier, sous le ministère Necker, était propriétaire entre cette dépendance du Petit-Saint-Antoine et une maison au sieur Boullet, qui en avait une autre contiguë. Le sieur Letourneur tenait audit Boullet d'une part et d'autre au sieur Barrette, propriétaire de deux maisons, comme la baronne de Limeil tenait audit Barrette et au sieur Mélin.

Des peintures et sculptures séculaires, au nº 41, décorent une synagogue, ainsi que l'appartement de M. le comte d'Hautefort, qui a bien pu y naître si, comme on le dit, la Révolution a confisqué l'immeuble sur sa famille. Quand la vente nationale de cette propriété s'effectuait, la rue et la section étaient celles des Droits-de-l'Homme, titre que portait aussi la place du Marché-Saint-Jean.

Rues des Quatre-Fils et des Vieilles-Haudriettes. (1)

Presque à l'entrée de la rue des Quatre-Fils, à main gauche, M. Arnaud-Jeanti dispose d'un immeuble qui a appartenu à Guillaume de Lorme, dans le cours du xve siècle ; à Bertrand Le Picard, trésorier de France, dans le siècle suivant ; à la comtesse de Guitaud, veuve d'un chambellan du roi de Pologne, lieutenant des gendarmes d'Artois, et puis à Andelle, avocat, qui s'y succédèrent au xviiie.

Quand le prince de Soubise et le cardinal de Rohan avaient les deux hôtels que nous voyons consacrés aux Archives et à l'Imprimerie impériale, les jardins y attenants ne faisaient encore qu'un et étaient publics en été, comme celui du grand-prieur du Temple ; mais la promiscuité n'allait pas jusqu'aux écuries ; celles de M. de Soubise piaffaient au n° 11 de la rue des Quatre-Fils. Mme de Rohan-Soubise, princesse de Guéménée, n'a acheté que sous Louis XV le 21, qui avait appartenu un siècle auparavant au marquis de Guerbigny et à d'autres avant lui : aujourd'hui une dame de Rohan en est encore propriétaire. La rue elle-même n'a pas quitté le nom qu'elle doit à une enseigne des Quatre-Fils-Aymon, depuis le temps où le connétable de Clisson résidait lui-même à la place du prince de Soubise ; mais c'était la rue des Deux-Portes antérieurement.

Le 2 a été en la possession du comte Lecamus ;

---

(1) Notice écrite en 1860.

le 4 et le 6, du secrétaire des finances J.-B. Legouvé, mais du chef de sa femme, née Motte, et cette maison double avait été élevée en 1675 pour le grand-audiencier Boucher sur le jeu de paume du Petit-Louvre. Les capucins du Marais avaient le reste de ce qui vient avant la rue Charlot, à l'exception d'une propriété aux héritiers de Gruyn, maître de la chambre aux deniers. En cette maison, plus tard, on a arrêté, comme complices du conspirateur Georges Cadoudal, le prince Jules de Polignac et le duc de Rivière : c'était le 4 mars 1804.

Gigault de Crisenoy, ancien fermier-général, avait le 16, après les Aymeret, famille de robe, et ce bien-là se trouvait, comme tant d'autres, dans la circonscription seigneuriale du Temple: le peu qu'il rapportait à la commanderie contribuait toujours à la consoler de la réunion qu'avait faite Louis XIV des justices seigneuriales au Châtelet.

Le Rebours, conseiller au parlement, a occupé la maison adjacente, avec sa femme, qu'en avait dotée le président Le Féron, son père. Abandonnement pareil a été fait par ces époux en faveur de leur fils. Or celui-ci a profité de la faculté de rachat accordée en 1790 à tous les propriétaires des fonds grevés de redevances censuelles ; puis, une fois libéré vis-à-vis de M. d'Angoulême, grand-prieur de France et commandeur du Temple, auquel sa qualité de prince n'était plus donnée dans les actes, il a vendu l'hôtel à Gondouin. Mais une pièce, que nous avons copiée, dit comment cette affaire s'est terminée:

« Le 25 messidor an II, Barbié, receveur des domaines nationaux du ve arrondissement, demeurant enclos du Temple de l'Éternel, n° 45, section de la Cité, reconnaît avoir reçu de Gondouin 70,000 livres pour le prix principal de la maison acquise par lui de Lerebours en

1792, lequel prix revient à la Nation par la confiscation des biens de Lerebours, frappé par la Loi, suivant le jugement du tribunal révolutionnaire de Paris du 26 prairial dernier.

Signé Barbié. »

Dezèse, défenseur de Louis XVI, a eu le n° 20, après Buffault, conseiller du roi en l'Hôtel-de-Ville, y succédant aux Barbançois, propriétaires eux-mêmes à la suite d'un partage fait avec les Le Féron en 1747. Cette maison et la précédente avaient appartenu plus tôt à Le Meusnier, seigneur de Rubelle, président au parlement de Metz.

Au n° 22, encore un président, qui n'était autre que Thiroux d'Arconville, dont la femme a écrit jusqu'à la *Vie du Cardinal d'Ossat*. Jouissant personnellement d'un hôtel contigu, rue du Grand-Chantier, il avait de ce côté-ci un locataire illustre dans Mme du Deffant, qui recevait tout Paris, sans excepter Voltaire ni Montesquieu.

Puis la rue des Vieilles-Haudriettes continue celle des Quatre-Fils en droite ligne. Elle fut Jehan-Luillier en 1290, puis de la Fontaine en 1636, et elle porta, en outre, avec la rue des Quatre-Fils, le pseudonyme de l'Échelle-du-Temple, à cause de l'échelle juridique du grand-prieur, qui se dressa à l'angle de la rue du Temple. Étienne Haudri, ayant suivi saint Louis en Terre-Sainte, comme secrétaire, s'écarta au retour, s'arrêta en Galice : retard bien fait pour contrister sa femme, qui s'enferma dans sa maison pour y vivre en prière avec plusieurs compagnes veuves. Lorsque son mari arriva, elle avait fait vœu de chasteté ; pour obtenir qu'elle en fût relevée, il offrit d'entretenir une communauté de douze pauvres femmes, qui prit le nom du fondateur, dans son propre logis : sacrifice d'autant plus

gratuit que le bonhomme était déjà vieux si Philippe-le-Bel, comme on le dit, l'avait nommé son panetier! La famille d'Étienne Haudri, à supposer que ce ne soit pas lui-même, transféra sa communauté, aussi hospitalière que religieuse, dans la rue de la Mortellerie. Plus tard les haudriettes furent converties en religieuses de l'Assomption par le cardinal Larochefaucauld, qui leur donnait en 1622 son hôtel, dont l'église de l'Assomption marque encore la place.

Vis-à-vis de la fontaine est un ancien hôtel de Saint-Denis, que vendit le cardinal de Retz, en qualité d'abbé commendataire de Saint-Denis, aux Lefebvre d'Ormesson et d'Eaubonne, dont les successeurs furent Brocard de Barillon, les Saisseval et puis Dupont, secrétaire des finances. Ce dernier avait pour voisin l'avocat Bonnard, que suivait la veuve de Cousinet, maître-des-comptes : nos 4 et 6. Lesdits 4 et 6 avaient appartenu aux Maupeou, quand Mme Dubarry, leur cousine, était presque reine, et à Thomas Raponel de Boudeville en 1655. Voici des noms à rattacher pareillement au numéro suivant : Lécuyer, sieur du Mesnil, 1618 ; Lecomte, intendant des bâtiments du roi, 1645 ; Galland, 1674 ; Sauvage, payeur de rentes, et ensuite Sauvage, grand-audiencier, pour le siècle suivant.

Pour si sûre que soit la source des renseignements groupés dans l'alinéa précédent, n'ajoutez pas moins de créance à ceux que nous permet d'y ajouter un document topographique de l'année 1728. A main droite, pour qui venait de la rue des Enfants-Rouges, celle des Vieilles-Haudriettes présentait un hôtel Brodron, immédiatement suivi de l'hôtel Grignan. Nouvelle méritant, à coup sûr, d'être gardée pour la bonne bouche! Malheureusement la fille de Mme de Sévigné n'a été que cinq ans comtesse de Grignan, et encore les

a-t-elle passés bien moins à Paris qu'en Provence, où le roi avait son mari pour lieutenant-général. Une correspondance, due principalement à cet éloignement, court le monde et console à chaque instant d'autres mères. La courte vie de cette fille célèbre lui a pourtant laissé le temps d'avoir elle-même deux enfants et d'écrire sur l'amour de Dieu, comme si tout autre amour ne lui était de rien !

L'hôtel Trudaine, vous le voyez du même côté que la fontaine. Son plus ancien propriétaire, que nous sachions, était Galland, secrétaire du roi, vendeur d'Antoine Turgot, sieur de Saint-Clair, que suivirent Rénée-Madeleine Rambouillet, femme de Trudaine, conseiller d'État, et puis Trudaine, intendant des finances. Au conseiller d'État le régent retira injustement la prévôté des marchands, parce qu'il avait refusé de tremper dans les spéculations de l'agiot sur le Mississipi. L'immeuble dans le quel M. Sallandrouze a établi rue des Vieilles-Haudriettes une succursale de sa manufacture de tapis d'Aubusson, rivale des Gobelins, était, je crois, l'ancien hôtel Trudaine.

Rues Taranne et Saint-Benoit. (1)

La Prévôté de l'Hôtel-du-Roi. — L'Hôtel de Bernis. — L'Eau de Mélisse. — Le Baron d'Holbach. — Xavier de Maistre. — Les Taranne. — Diderot. — L'Hôtel Bourbon. — Un Conférencier sous Louis XIV. — Maisons diverses.

Le marquis de Sinety, ancien colonel de cavalerie, est propriétaire du 25 de la rue Taranne, comme légataire universel d'un grand-oncle, M. de Brancas-Villars, duc de Céreste, ancien pair de France, lequel y eut pour locataire le savant M. Brunet de Presle. Le duc de Céreste tenait la propriété, également à titre de legs, du lieutenant-général marquis d'Avesne, allié aux Brancas, acquéreur en l'an XIII du jurisconsulte Berryer, père du célèbre orateur. Nous y verrions, en remontant encore, la Prévôté de l'hôtel-du-roi, établie là en vertu d'un long bail fait en 1752 par Oré, entrepreneur des bâtiments du roi, au marquis de Sourches, grand-prévôt de France, gouverneur de Berghes, qui avait de même à Versailles une résidence, siége de la compagnie militaire de la Prévôté. Son hôtel de Paris avait été, à l'origine, le trésor-général des finances de Mademoiselle, souveraine de Dombes, Duchemin de Bisseaux étant trésorier de la princesse, puis Edme Robert.

---

(1) Notice écrite en 1860. La formation d'une grande place a, depuis lors, racourci le côté gauche de la rue Saint-Benoît, en y supprimant le passage du même nom, suppléé un peu plus bas par le prolongement de la rue de l'Abbaye.

D'un partage réalisé entre les deux filles de Robert date la séparation du 25 avec le 27, habité en 1745 par le marquis de Marivaux, tenu ensuite pour hôtel de Bernis. Le 21 et le 23 eux-mêmes ne firent qu'un, dans le principe : l'abbé Viennet, curé de Saint-Merri, y présidait, sous le règne de Louis XVI, aux expériences d'aérostation de Blanchard.

Les frères de l'hospice de la Charité édifièrent, du côté opposé, deux maisons : l'une des deux conserve une croix dans la ferrure qui domine sa porte. Le débit de l'eau de mélisse des Carmes a lieu, depuis 1630, rue Taranne : l'enseigne du nº 14 le dit aux yeux, en promettant des adoucissements aux maux de cœur, et ne prétend-on pas aussi que cette eau prévient l'apoplexie ?

Les dîners du baron d'Holbach prédisposaient à ce genre d'attaques les philosophes, ses convives, qui pouvaient heureusement faire provision d'eau de mélisse en se rendant chez lui, nº 12. Ce ne sont pas ses derniers jours que d'Holbach passa rue Taranne : l'obligation de pourvoir ses quatre enfants avait fini par le pousser à des économies, qui portaient sur ses réceptions. Le comte de Polignac était propriétaire du 12, avant la mort de cet amphytrion du XVIIIe siècle, que Jean-Jacques, dans ses *Confessions*, au livre VIII, avait jugé de la façon suivante : « C'était un fils de parvenu, qui jouissait d'une grande fortune dont il usait noblement, recevant chez lui des gens de lettres, et par son savoir et ses connaissances tenant bien sa place au milieu d'eux. » La communauté des saint-simoniens commençait à se former quand leurs réunions avaient lieu, sous la Restauration, dans l'ancienne salle à manger de l'*Encyclopédie*.

A l'abbé Desessart, contemporain de d'Holbach, était le 10, dont Catherine Pront, veuve de Jean Desessart, avait donné 92,000 livres, en 1726, à

Jean Hallé, qui dans le cours de la même année l'avait payé 20,000 livres de plus. Un appartement y a été habité par Xavier de Maistre, né en Savoie, et qui a rendu plus facile l'incorporation de sa patrie dans la nôtre, par ses écrits tout pleins d'idées françaises. N'avons-nous pas couché nous-même dans une chambre qui a pu être celle de Xavier de Maistre ? Mais pour sûr ce n'était pas là qu'il avait écrit son *Voyage autour de ma Chambre.*

La propriété attenante fut un hôtel Labriffe, Bauffremont et Taranne. Seulement la dernière de ces qualifications se rapportait surtout, dans le XVII[e] siècle, à une maison sise en face, dont la porte principale, rue de l'Égout, devint celle d'une académie d'équitation, puis de la cour actuelle du Dragon. Un corps de ce logis a été rétabli, n° 11, pour M. d'Argouges-Fleuri, lieutenant-civil au Châtelet. Denis Thiéry acquit, en 1698, de la succession vacante de Gomare, ledit hôtel Taranne, tenant à l'héritage Conté d'une part et de l'autre à deux autres maisons dépendant de la même succession, au bout par-derrière aux murs du manège de l'académie du sieur de Longpré.

Or Jean-Christophe, Charles et Simon Taranne avaient été argentiers de Charles VI, de Charles VII et de Louis XI. La terre de Vanves, qui appartenait à cette famille, fut confisquée par les Anglais et donnée à l'archevêque de Rouen. Simon Taranne, échevin en 1417 sous la prévôté de Guillaume Kiriasse, et Jean-Christophe Taranne avaient laissé leur nom patronymique à la grande et à la petite rues Taranne, ouvertes dès le milieu du siècle précédent, parcequ'ils les avaient habitées : la grande avait porté aussi les dénominations de Forestier, des Vaches et de la Courtille (1).

(1) La petite rue Taranne s'appelle actuellement rue Bernard-Palissy.

Au coin de la rue de l'Égout demeurait personnellement M. de Longpré en 1691, et la famille de Listenois plus tard. Mais quel hôte plus illustre y a gardé vingt ans un logement au quatrième étage? Diderot, que les *Mémoires de Mme d'Épinay* surnomment si volontiers le philosophe de la rue Taranne. Comme ces fortes têtes de l'*Encyclopédie* avaient l'oreille des têtes couronnées! Les grandes cours étrangères faisaient tout leur possible pour attirer les écrivains hardis, si peu persécutés en France qu'ils y avaient eux-mêmes, fussent-ils sans naissance, pour courtisans des grands seigneurs. Rome, par ses contradictions, par ses influences répressives, qui avaient tant de raison d'être, stimulait plus encore un esprit novateur que Berlin et que Londres par leurs encouragements. Les livres supprimaient la distance, bien avant les chemins de fer; les idées auront toujours peine à se réduire en télégrammes, comme un ordre pour l'agent-de-change, ou une commande au tailleur. Est-ce que Catherine II en fut moins la première à apprendre que Diderot, pour éteindre quelques dettes, voulait vendre sa bibliothèque? L'impératrice acheta tous ses livres, mais à la condition expresse qu'il en restât le conservateur, avec un traitement à vie.

Les fenêtres de Diderot avaient en perspective un prolongement de la rue de l'Égout, qui en avait porté la dénomination, mais qui s'appelait Saint-Benoît depuis l'aliénation de l'hôtel Bourbon, dont l'ancienne porte servait de nouvelle entrée à l'abbaye Saint-Germain, où était en vigueur la règle de saint Benoît. Cette ouverture, au-dessous de laquelle se reconnaissent d'anciennes écuries de l'abbaye, est devenue le passage Saint-Benoît.

Un jardin de l'abbaye donnait encore, du temps de Diderot, près de ces écuries, sur la rue Saint-Benoît. Les escaliers à petits piliers de chêne ne

font pas faute aux plus anciennes constructions de cette rue ; l'ancien hôtel Bourbon en revendiquerait.

Mais c'est du côté opposé que demeurait le chevalier Chassebras du Bréau, au beau milieu du règne de Louis XIV ; tous les samedis, chez ce savant, il se tenait régulièrement une conférence sur l'histoire et les sciences.

Dans la même rangée, une façade était ornée d'une niche, que le vide aujourd'hui réduit à l'état de brèche. Un petit hôtel y a servi de bureau et de demeure à Laurent de Mézières, secrétaire des finances de Monsieur, comte de Provence, en payant loyer à la famille Orry : on y trouve aujourd'hui le bureau de la *Revue des Deux-Mondes*. M. de la Rouvrelle et l'abbé de Cornouailles ont disposé au même temps du 16 et du 14 ; Mme de Chavigny, des maisons formant angle sur la rue des Deux-Anges, dont il survit une impasse grillée ; Mme d'Anspach enfin, d'une propriété à grande façade, mais dépourvue de profondeur, laquelle fait retour rue Jacob.

Rue de Provence. (1)

Le Moulin des Choux. — Le grand Égout. — Mme de la Moskowa. — MM. Périer. — Mme de Montesson. — L'Ambassade d'Autriche. — Les Écuries d'Orléans. — Mme d'Archambal. — L'Hôtel Thélusson. — L'Hôtel de Tréneuc. — Mme de Mercy-d'Argenteau. — Hoffmann. — Garnier-Pagès.

Les fâcheux disent au figuré de tous les bals officiels qu'on y danse sur un volcan ; mais c'est au positif que la rue de Provence chemine sur un égout, outre qu'elle traverse le Paris qui peut le mieux passer pour un égout des voluptés du monde. Pour y voir autre chose que le conduit d'eaux et d'immondices dont elle est encore la couverture, il faut remonter à l'époque où le moulin des Choux y courait sur lui-même après le vent. Les choux et autres plantes potagères se renouvelèrent plus longtemps que ne se remplumèrent les ailes du moulin, dont Claude Fernand, jardinier, cultivait l'emplacement sous Louis XIV. Son demi-arpent de marais, clos de haies, touchait une terre à Pierre Legay et une aux religieux mathurins, entre le mur de la Grange-Batelière et l'égout de la ville.

Les propriétaires riverains de l'égout, entre le

---

(1) Notice écrite en 1860. La rue de Provence a ultérieurement prêté ses flancs au prolongement des rues Lafayette, Le Peletier et Drouot. Elle s'est grandie, en revanche, de l'ancienne rue Saint-Nicolas-d'Antin.

faubourg Montmartre et la Chaussée-d'Antin, étaient en 1738 :

Gauche : — veuve Férandiny, maison d'encoignure, près le petit-pont des Porcherons. — De Quincy, marais. — Les mathurins, marais. — Potel, marais finissant au pont Gaillon, chaussée d'Antin.

Droite : — Guillaumon, jardin. — Martin, marais. — A. Legay, *id.* — N. Brochet, *id.* — C. Brière, *id.* — Jean Baudin, *id.* — Étienne Baudin, *id.* — Les héritiers d'Antoine Baudin, *id.* — Les héritiers Marot, *id.* — A. Legay, *id.* — Louis Jouvet, *id.* — Denis Cliquet, *id.* — Veuve Fromentini, *id.* — Veuve Beaucousin, *id.* — A. Brulé, *id.* — G. Hope, *id.* — Les dames de l'Hôtel-Dieu, *id.* — Veuve Got. — Les héritiers Loyal, *id.* — G. Hobé, *id.* — Veuve Bourdin, *id,* — Bourgeois, *id.*

M. Jean-Joseph de Laborde, secrétaire des finances, subvint aux frais du pavage primitif de la rue de Provence, ainsi que de la rue d'Artois, maintenant Laffitte : ces rues, portant les noms de deux des petits-fils de Louis XV, s'ouvraient en vertu d'une autorisation obtenue en 1770 par ledit financier, propriétaire de terrains rue d'Artois, et encore plus rue de Provence, mais à charge de couvrir le grand égout qui passait dans celle-ci.

« Ledit égout, disait le rapport *ad hoc*, ne pourra que gagner à ce que son canal soit voûté sous la rue ; il sera visité avec plus de liberté, réparé à moins de frais, moins exposé aux entreprises qu'on pourrait faire contre sa solidité et conservation, que s'il était sous des bâtiments ou sous des possessions particulières, ainsi qu'en beaucoup d'autres parties. »

L'hôtel de ce Laborde, devenu banquier de Joseph II et comte du Saint-Empire, subsiste à l'angle des deux rues ; il appartient à Mme la princesse de la Moskowa, née Laffitte, qui entretient fort peu ce

petit palais, dont une souscription nationale a doté son père en 1830. Quel exemple peu encourageant ! C'est quêter une indemnité, pour cause d'expropriation, que d'abandonner à ce point une des belles demeures de Paris, et il est vrai que la rue Lafayette prolongée doit passer par-là ; mais elle pourrait faire un détour et ne s'en prendre qu'au petit hôtel qui, rue de Provence, est donné en location par Mme de la Moskowa, et d'ailleurs le projet actuel de l'édilité parisienne ne menace, en réalité, que la cour du grand, qui aspire à descendre, comme dirait Corneille. Pendant le Directoire, c'était du moins un magnifique hôtel garni : le régime révolutionnaire ne s'en était pas adjugé la propriété dans le dessein d'en faire hommage à un bon citoyen, il avait enlevé à Laborde plus encore que tous ses biens.

A côté du petit hôtel susindiqué, un immeuble qui appartient à M. de Rothschild servait, avant 89, de bureau à la compagnie des Eaux de Paris, et de logis à ses directeurs, MM. Périer.

La compagnie Delaunay, en 1829, a bâti la cité d'Antin ; mais, du côté de la rue de Provence, une grande construction de l'autre siècle se retrouve dans cette cité, bien que tous les livres sur Paris donnent la plus ancienne des deux comme ayant fait place nette à la seconde. Trois ou quatre immeubles de la rue de Provence, où sont percées deux portes de la cité, ont fait assurément partie de l'hôtel Montesson, dessiné par Brongniard, qui n'avait qu'une de ses portes sur la rue de la Chaussée-d'Antin. Le mariage morganatique du duc d'Orléans, grand-père du roi Louis-Philippe, avec Mme de Montesson, eut lieu le 24 août 1773, avec le moins d'éclat possible ; mais ce n'était pas sans le consentement du roi. La bienfaisance princière de cette dame était un secret moins facile encore à garder que celui de ses secondes

noces ; on lui reconnaissait, d'ailleurs, autant de grâces que d'esprit. Il y avait vis-à-vis de chez elle, dans la rue de Provence, un théâtre de société tellement à sa disposition qu'un public de son choix l'y applaudissait et comme actrice et comme auteur : les représentations y cessèrent à la mort du prince

Le fournisseur Ouvrard et le banquier Michel habitèrent l'hôtel Montesson, avant le prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche, qui voulut y donner une fête splendide à l'occasion du second mariage de Napoléon. Une salle de bal avait été ébauchée en bois, sur le jardin, pour faire suite aux appartements, insuffisants dans cette circonstance. Mais quand l'empereur et Marie-Louise furent entrés chez M. de Schwartzemberg, il arriva que le feu prit à un rideau, qui le communiqua en peu de minutes au plafond de l'édifice postiche. Un lustre tombait avec fracas, et les invités effrayés, en se précipitant sur une porte, tous à la fois, s'étouffaient les uns les autres : le parquet de la salle, ne pouvant résister à cette surcharge, s'ouvrit. Nombreuses furent les victimes, et parmi elles une princesse, belle-sœur de l'ambassadeur, qui était parvenue à se sauver, mais que son inquiétude sur le sort d'un de ses enfants ramena au milieu des flammes, qui ne la laissèrent plus sortir. Une ambulance venait de s'improviser en face, chez le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, et l'empereur y faisait prodiguer des secours à tous les blessés. Des familles vinrent, le lendemain, y reconnaître, y réclamer des morts.

Cet autre hôtel, antérieurement de Thun et des Écuries-d'Orléans, avait été construit sur le plan de Boullée, architecte du roi. Mais Brongniard y était l'auteur de la salle de spectacle, dont Mme de Montesson fit les honneurs dès l'année

1770, et qui avait une salle de concert pour pendant : l'une devait comme l'autre à une verdoyante décoration de ressembler à une éclaircie de bois, dans le lieu de plaisance qui rehaussait alors les écuries du prince. Philippe-Égalité y eut pour locataire, en l'année 1790, le sieur Boileau, moyennant 13,500 francs, puis pour acquéreur un riche marchand de chevaux, nommé Lechaire. Les deux belles propriétés dont se compose l'ancien hôtel des Écuries étaient déjà distinctes quand Regnault en habitait une, que composaient les n°s 68 et 70 : le sénateur Lejeas, père de la duchesse de Bassano, et Mlle Contat, devenue Mme de Parny par son mariage avec le neveu du poëte, occupaient le 72. M. Florentin, baron de Seillière, acheta en 1816 la maison de Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui avait perdu la raison depuis la chute de l'Empire. M. Répond, qui était Suisse, avait alors l'immeuble d'à côté, et l'ancien hôtel Montesson servait de résidence au commandant de la garde nationale, c'est-à-dire au général Dessaules, dont le successeur fut le maréchal Oudinot, duc de Reggio.

Chez le général d'Archambal était reçu Napoléon, qui avait distingué sa femme : n° 50, rue de Provence. N'était-ce pas l'ancienne maison Chenot, construite par Bruneau en 1790 ? Légation de Saxe sous la Restauration.

Une compagnie d'assurances remplace la veuve du comte Germain, au n° 40, et si nous ne découvrions pas que le 34, d'une architecture identique, appartenait à M. Meunier du temps de la comtesse précitée, nous croirions que ces deux immeubles ont dépendu, comme pavillons, d'un ancien hôtel bien connu, où Mme Thélusson, qui recevait la meilleure compagnie, a eu pour successeurs le comte de Saint-Pons-Saint-Maurice, le prince Murat et l'ambassadeur de Russie. Ledoux

avait donné pour entrée à l'hôtel Thélusson une arcade rocaille, style Médicis, dont la forme nous est rappelée par la plus large porte des maisons de la rue Duphot. La rue d'Artois s'est prolongée entre celles de Provence et Chantereine (de la Victoire), sur le terrain de ladite propriété.

Un autre petit monument de l'architecture domestique allait lui-même prématurément disparaître et priver la rue Le Peletier d'un agréable vis-à-vis, où la vue se repose des façades uniformes qu'offrent les maisons de revenu ; par bonheur il y a sursis à l'exécution d'un projet de percement comme il en fourmille à l'Hôtel-de-Ville, et l'immeuble se destine provisoirement à un cercle artistique, peut-être même à un théâtre (1). De telles transformations pouvaient-elles être prévues, sous l'ancien régime, par Rousseau, lorsqu'il eut à fournir le plan de cet hôtel à M. de Tréneuc ? Le sybarite républicain Barras, la danseuse Fanny Essler et Mlle Duverger, du théâtre du Palais-Royal, eurent en divers temps cette jolie résidence. Il ne nous étonnerait même pas qu'elle eût été aussi l'hôtel Bainting : maison de la rue de Provence qu'avait occupée un comte de Tamncy, avant milord Bainting ; qui portait le n° 18 quand l'hôtel Thélusson, en ses dernières années, répondait au chiffre 28, et qu'Itasse avait décorée d'un magnifique salon en 1801. Fanny Essler établit, en tout cas, dans l'ancien hôtel de Tréneuc un petit théâtre, principalement consacré à des exercices chorégraphiques.

(1) Une salle de spectacle provisoire a été disposée dans cet hôtel pour le théâtre des Délassements-Comiques, chassé du boulevard du Temple par une première démolition et qui est retourné dans son ancien quartier lorsque la salle provisoire a fait place au prolongement de la rue Le Peletier.

Avant même que la proximité de l'Opéra mît notre rue en quelque sorte sur le chemin de ronde de ce théâtre, Mlle Levasseur l'habitait: cantatrice qui devint baronne du Saint-Empire, comtesse de Mercy-d'Argenteau.

Une jolie pièce, *Le Roman d'une Heure*, a été refaite bien souvent par des imitateurs d'Hoffmann, rédacteur des *Débats*, qui en était l'auteur. Il avait épousé la fille de Boullet, machiniste de l'Opéra; de plus, il était membre du conseil littéraire de l'Académie-Royale-de-Musique. Le toit du n° 14, où demeurait Hoffmann dans le voisinage du théâtre, servit de troisième-dessous, dans la soirée du 6 juillet 1819, à une descente, que malheureusement les machinistes de l'Opéra n'avaient pas eue à combiner: l'aéronaute Mme Blanchard, précipitée avec violence, perdit la vie dans cette chute.

Un hôtel de Gouy-d'Arcy doit être nonagénaire, dans cette même rue: nous le cherchons au 8 ou au 24. Le député Garnier-Pagès, dont le frère a été ultérieurement ministre, est mort au 6: ses obsèques ont servi de prétexte à une démonstration populaire, hostile à un gouvernement qui avait laissé au défunt une si grande liberté de l'attaquer! Un charpentier a édifié le 2, immeuble à-peu-près du même âge que le 1, où un épicier annonce que son établissement remonte à 1761.

Rues des Orfévres et Jean-Lantier. (1)

Dans la rue de la Ferronnerie, où la belle Ferronnière vendait, au XVIe siècle, des aiguillettes, des boucles et des ferrets, on trouve de nos jours des passementiers encore et des marchands de jupons en acier, l'industrie locale n'ayant fait que s'y modifier avec le temps. Il n'en est pas de même rue des Orfévres, où l'âge d'or n'est plus même l'âge de fer : au lieu de métal, c'est le bois que tonneliers et menuisiers y travaillent. Tout au plus si nous déchiffrons, n° 9, sur la porte d'un tonnelier, le nom de *Thieu, marchand orphèvre*, qui n'y était pas éloigné de la plupart de ses confrères.

Quant au quai des Orfévres, qui s'est beaucoup moins démenti, nous vous disons l'origine d'un certain nombre de ses maisons dans la notice de la place Dauphine : l'une des deux, quai ou place, était l'envers de l'autre.

Le cercle dans lequel rayonnait à Paris l'orfévrerie, bien qu'il fût assez étendu, eut pour centre pendant quatre siècles la petite rue dite d'abord des Moines-de-Joie-en-Val, qui se nomma ensuite des Deux-Portes, en même temps que des Orfévres : nos pères avaient jugé prudent de la mettre sous clef la nuit. Le bureau des Orfévres, sixième des corps marchands, s'y était établi dès l'an 1399, dans un hôtel des Trois-Degrés, vendu à la corporation par Roger de la Poterne, orfévre, et sa femme Jeanne. L'artisan, ou plutôt l'artiste, et le marchand étaient tout un, dans ce sixième corps.

---

(1) Notice écrite en 1860.

L'apprentissage durait huit ans, et le nombre des maîtres était limité à trois cents. Le roi Philippe de Valois avait donné à la corporation ses armoiries, en y accolant une devise qui rappelait à la fois les deux grands buts que l'orfévrerie de son époque se proposait : l'ornementation des couronnes et celle des vases sacrés. Au coin de la rue Jean-Lantier et de la rue des Lavandières est encore visible cet écu des Orfévres, mais dénudé de signes héraldiques. La chapelle Saint-Éloi, où ils faisaient dire leurs messes, n'était tout d'abord qu'en charpente ; l'an 1550, elle fut refaite sur les dessins de Philibert Delorme, et l'on y admira jusqu'en 89 de belles figures de Germain Pilon : Moïse, Aaron, des apôtres. Les gardes en charge nommaient le chapelain, qui, autant que possible, devait être le fils d'un orfévre, les diacre, sousdiacre, *etc.* On retrouve rue des Orfévres, rue Jean-Lantier et rue des Lavandières, les bâtiments du bureau des Orfévres, sa chapelle et le lieu d'asile, hôtel des Invalides du corps d'état, où de toute origine étaient soignés les orfévres indigents qui se faisaient vieux ou malades.

La maison d'en face la chapelle, rue des Orfévres, appartenait à une communauté de frères Tailleurs, ainsi qu'une ou deux autres maisons se repliant de même rue Jean-Lantier. Cette dernière petite rue devait son nom, par corruption, à Jean Lointier, Parisien du XIIIe siècle, lequel y avait eu parmi ses héritiers un Philippe Lointier deux cents années plus tard. L'autre côté de la rue Jean-Lantier débouchait rue Bertin-Poirée par une maison au collége de la Marche ; les Enfants-Trouvés y avaient une autre maison, qui subsiste vis-à-vis de celle des Orfévres. La rue des Lavandières, qui aujourd'hui encore voit passer tant de blanchisseuses, séparait également le siège de la confrérie marchande de deux

propriétés à la marquise de Saint-Romand et d'une maison à Bapst, orfévre. Aussi bien le bureau n'avait de mitoyenneté qu'avec le Grenier-à-Sel de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, dont les bâtiments se revoient à partir du nº 4 de la rue des Orfévres.

Rue du Mail. (1)

Voici le tableau des propriétaires de la rue, au milieu du règne de Louis XVI :

COTÉ DES NUMÉROS IMPAIRS.	COTÉ DES NUMÉROS PAIRS.
De Villarcéaux.	De Broué.
La marquise d'Assy ou d'Arcy.	Ferrand.
Lenfant.	Trudaine.
Thuillier.	Vassé.
Çousin.	Mlle Beauvoisin.
Les PP. de la Doctrine-Chrétienne.	Caignard.
Langlois.	Les religieuses ursulines.
Blondel.	Mme Marquise-Osnc.
Vassor.	Cadet.
De Vertigny.	De Vaux.
Mme Roger.	Delorme.
De la Chesnaye.	Brochet.
Neveu.	Mme de Franne.
De Lamotte.	Quatremer.

Églé, belle et poëte, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Lebrun, en alignant ce distique, avait en vue Mme Fanny de Beauharnais, parente par alliance du premier mari de l'impératrice Joséphine ; elle publia des *Poésies*, et son fils Claude fut pair de France dans les premières années de la Restauration. Mme Fanny de Beauharnais, qui a reçu rue du Mail, près les Petits-Pères, Dorat, Cubières et d'autres beaux-esprits, très-probablement habita l'hôtel des Villarceaux, famille ministérielle, dont

(1) Notice écrite en 1860.

les mascarons datent évidemment du même siècle que la rue. La même résidence avait dû être celle de la maréchale d'Estrées.

Quant à la rue, elle s'était ouverte en 1634, à la place d'un mail qui longeait les remparts de la ville à partir de la porte Montmartre : on appelait *mail* un jeu, qui commençait dès-lors à ne plus être du goût des Parisiens, et le lieu même où il se jouait.

La marquise d'Assi, qui était-elle ? Une famille du Berri, portant ce nom, a fait ses preuves de noblesse, puisque Mlle Anne-Rose d'Assi a été reçue à Saint-Cyr le 24 décembre 1695. Mais il y a eu plus récemment un Gouy, marquis d'Arcy, maréchal-de-camp, et les titres auxquels nous recourons ont souvent une façon d'écrire les noms propres qui laisse des incertitudes. Sur le Terrier de l'archevêché de Paris, d'où relevaient presque toutes les maisons de la rue du Mail, nous avons lu ceci : *marquise Dassie*. La propriété dont il s'agit avait été, dans le principe, au ministre Colbert ; M. Aguado l'a occupée en notre siècle. Elle en forme deux aujourd'hui : n° 3, n° 5. Cette dernière, dont un mascaron énorme décore la porte, fut aussi le bureau du journal *le Temps* sous le règne de Louis-Philippe.

Mais ce n'est pas pour si peu que Colbert a fait bâtir en cette rue, quoiqu'il ait spéculé plus grandement rue Vivienne. Pour le compte également de ce ministre paraissent avoir été construites, vers 1666, sous la haute-main d'un architecte du roi, deux maisons à la suite, qui maintenant en sont trois. L'une d'elles devait à son illustre fondateur une couleuvre, emblème rappelant celles qu'on avale à la cour; nous avons pu nous en convaincre avant qu'elle changeât de façade.

Les pères de la Doctrine-Chrétienne, établis montagne Sainte-Geneviève, avaient pour locataire

ou pour prédécesseur, n° 13, un trésorier de France et maintenaient un parc à cochons sur l'aile droite de la propriété. Érard, le facteur de pianos et de harpes, se défit de ce voisinage peu harmonieux et de mauvaise odeur, pour monter de beaux concerts dans une salle qui porte encore son nom, au même endroit. Olympe de Gouges, femme Aubry, avait habité la maison. Cette grande et belle personne, que ses amants ne furent pas seuls à connaître, composait des pièces de théâtre ; elle était déjà d'un âge mûr quand la Révolution la mit au premier rang des tricoteuses, et puis, l'idée lui étant venue de s'attaquer au système de la Terreur, ce revirement lui coûta la vie.

En 1791, le club des Étrangers s'installa n° 19 ; c'était une sorte d'Athénée, que le théâtre du Vaudeville venait de remplacer dans la rue de Chartres, près la place du Palais-Royal.

Des coquilles sculptées s'enfilent, formant collier, entre un premier et un second étage, au 21 et au 23. L'un et l'autre furent la résidence du comte de Villars, peut-être même du maréchal, son frère, et passèrent ensuite à Mme Roger, transformés en hôtel garni, avec un établissement de bains : il y avait dès le milieu du XVIIIe siècle plusieurs hôtelleries rue du Mail.

Le 27 a reçu aussi des voyageurs, en qualité d'hôtel de Mars, que Mme Labèdoyère tenait il n'y a pas longtemps ; cette dame étant la veuve du colonel Labédoyère, la mémoire de la fin tragique de son mari lui a valu, sous le second empire, le paiement d'une dette de premier, posthume il est vrai, mais sacrée, dont la liquidation a dispensé sa vieillesse de rester au service du public. La même propriété avait été, en l'autre siècle, l'hôtel Deschiens, du chef d'un financier, M. Lacour-Deschiens : mauvais nom, bonne signa-

ture ! M. Deschiens avait là trois maisons pour une, et la précédente appartenait, de son temps, à M. de Luzy, les deux d'avant à M. du Belloy, et les deux premières de la ligne, près les Petits-Pères, à M. Legrain, à Mme de Villegenoust.

Les Quatremer pareillement étaient en plein dans la finance ; seulement leur hôtel marquait rue du Bouloi : plus souvent qu'ils auraient habité les maisons à petites portes qui répondent, dans notre rue, aux chiffres impairs les plus hauts !

Que si nous rouvrons notre atlas de la ville de Paris en 1739, des boutiques y sont déjà visibles dans la rue dont nous parlons, du côté de celle Montmartre ; le commerce y paraît épier, pour s'installer moins à l'étroit, le moment où les belles façades de cette rue permettront à des écriteaux de grimper et de s'accrocher, comme le lierre, aux reliefs de l'architecture. Une certaine quantité de ces ornements sont justement dus aux ciseaux de Vassé père et fils, propriétaires dans la rue.

Mme Récamier, quand son premier salon règne en regard ou près de la maison Érard, n'est dans l'éclat que de sa beauté ; la Célimène du Directoire ne recevra les hommages de l'Opposition dans un plus vaste hôtel, à la Chaussée-d'Antin, que sous le Consulat.

La coquetterie de l'esprit et du cœur, dont cette femme célèbre garde les bienséances, n'a déjà rien de comparable aux faveurs qu'a distribuées à titre gracieux Olympe de Gouges, si près de là. Mais les extrêmes se touchent à ce point que, sans sortir de la même rue, un tout autre type féminin s'est produit, qui sera de reproduction beaucoup moins rare, celui d'une beauté que la vénalité rendait facile, trente ans auparavant, n° 16. Cette locataire de M. Trudaine, si nous la prenons à partie, se montre de son époque par

le peu de respect et de ménagement qu'elle a pour l'aristocratie. La D[lle] Testart, en un mot, aime l'égalité à sa manière, bien qu'elle ne soit pas fâchée d'avoir tâté de la noblesse d'une façon qui la met en vue. Moins de gens lèveraient la tête, en passant sous les fenêtres de M[lle] Testart, si elle n'était pas en pied la maîtresse du duc de Duras. Et pour qui trompe-t-elle ce duc et pair, ce maréchal de France? pour maître Clos, un procureur, dont l'état est des moins galants, mais qui, par un raffinement d'habileté et d'habitude, fait mentir jusqu'à son état. Clos ne craint pas de la mener aux secondes, en pleine Comédie-Française, à la barbe de tous les ducs, et M. de Duras, en apercevant le couple, peste de tant d'audace. Il vient même un temps où la belle n'est plus quittée d'une semelle par ce procureur amoureux, qui ne se gênerait pas moins s'il était prince du sang. Tous les clercs du Palais en font des gorges-chaudes ; tous les habitants du quartier s'étonnent que la chicane gagne de pareilles causes, sans appel immédiat de la partie adverse. Si le coureur du duc frappe à la porte, c'est le rival qui vient ouvrir, qui apprend l'heure de la visite du maître, et il se sauve dare-dare avec la maîtresse infidèle, qu'il enferme dans son étude avant l'arrivée du carrosse.

Berthaut, architecte du Palais-Royal, a édifié le 12, qui appartient encore à sa famille, et où Talma a séjourné. On ajoute que, dans sa jeunesse, Napoléon y demeurait, en même temps que le grand tragédien; nous sommes loin d'y contredire, si la maison en ce temps-là se reliait à l'hôtel qui la touche par-derrière et où le futur empereur a eu sa chambre, comme le narre notre chronique de la rue des Fossés-Montmartre (1).

---

(1) Aujourd'hui rue d'Aboukir.

Les mansardes du 10, superbe construction, le font remonter à l'époque de l'ouverture de la voie ; le 8 et le 6, qui plus est, où des glaces fort bien sculptées décorent le vaste salon d'une table-d'hôte à bon marché, ont à coup sûr fait corps avec le 10. On affirme, par ouï-dire, que Mme de Pompadour a reposé sous cet immense toit ; on parle même de Ninon. Nous n'y voyons aucun inconvénient, tout en tirant de meilleure source que ce fut entre temps un hôtel Bouillon, où résidait en 1690 Jeanne de Saveuse, veuve du comte de la Mark, maréchal-de-camp, colonel du régiment de Picardie. Le chansonnier Émile Brault s'y retira, dans un logement modeste, des fonctions de sous-préfet de La Châtre, en l'an de grâce 1824. Ajoutez, s'il vous plaît, que, le marteau de la démolition étant aux prises avec la maison du milieu, il ne subsistera bientôt plus que les deux ailes de cet ancien logis de prince.

Une carte dessinée à la plume dans le cours du XVIIIe siècle marque non-seulement en ces parages le derrière de l'hôtel Rambouillet, à l'encoignure de la rue Vide-Gousset, mais encore le domicile de Mme veuve Rambouillet, propriétaire, dans la cinquième maison venant avant. Un autre document du même genre indique la propriété angulaire comme appartenant à M. Clérambault, y demeurant. Mais il ne s'agit là que de l'hôtel du financier Rambouillet, qui n'avait rien de commun avec le célèbre bureau d'esprit que la marquise de Rambouillet tenait de 1635 à 1665 rue Saint-Thomas-du-Louvre.

Rue Neuve-des-Mathurins. (1)

M. de Lagrange. — Tristan et l'Ermite. — Le petit Louvois. — Le Marquis de Beauharnais. — La Princesse de Bauffremont. — Le Maréchal Brune. — Mme Dumanoir. — M. de Noë. — Carline. — La Poste. — Sandrié et son Passage. — Le Prince de la Paix. — Garat.

Le comte Lagrange, lieutenant-général, ancien ministre de la guerre du roi Jérome en Westphalie, eut pour hôtel, sous la Restauration, le 98 de cette rue : il mourut pair de France en 1836.

Tristan l'Ermite, grand-prévot du roi Louis IX, a-t-il laissé à deux branches d'héritiers sa fortune et jusqu'à son nom à partager ? Il y avait en tout cas, sous Louis XVI, dans la rue Neuve-des-Mathurins, entre celle de la Ferme et celle de la Madeleine, deux habitations contiguës, payant cens à l'archevêché : l'une au nom de Tristan, l'autre au nom de l'Ermite. Le n° 96, que l'amiral Baudin a plus récemment habité, et qui, pendant un certain temps, ne faisait qu'un avec le 94, peut être sûr d'avoir appartenu à l'un des deux descendants ou homonymes de l'ancien justicier, compère de Louis XI.

---

(1) Notice écrite en 1860. Près de la première moitié de la rue Neuve-des-Mathurins, telle qu'elle se comportait alors, a disparu depuis pour faire place à la rue Gluck et au carrefour de l'Opéra. La nouvelle rue Auber, à son point d'intersection avec la rue Caumartin, a enlevé d'autres maisons encore à ladite rue des Mathurins. Celle-ci, en revanche, s'est prolongée entre celle Pasquier, naguère de la Madeleine, et le nouveau boulevard Malesherbes.

L'un des derniers hôtels de la même rangée était occupé en 1783 par le marquis de Louvois. Ce descendant du ministre se livra au libertinage et au désordre avec si peu de retenue que le roi finit par l'exiler : il avait trouvé moyen de dissiper de grands héritages et de manger la dot de ses trois femmes, en laissant derrière lui une traînée croissante de dettes.

Au même temps le 86 appartenait à François de Beauharnais, que ses états de service dans la marine avaient fait major des armées navales en 1754, puis gouverneur et lieutenánt-général à la Martinique, d'où il avait renvoyé les Anglais, et aux îles de la Guadeloupe, de la Grenade, de Saint-Vincent, de Cayenne, *etc.*, puis, pour couronnement, chef-d'escadre des armées navales. Cet officier-général obtenait ensuite l'érection de sa terre de Laferté-Aurain en marquisat, sous le nom de Laferté-Beauharnais. Il avait épousé sa cousine germaine, née Pivart de Chastullé, et il en avait eu plusieurs enfants ; l'un deux, le vicomte Alexandre de Beauharnais, né à la Martinique, épousa Joséphine de la Pagerie, qui convola ensuite en secondes noces et devint impératrice. On trouverait encore, dans la maison dont nous parlons, son ancienne plaque indicative d'*Hôtel de Beauharnais*. Le corps-de-logis du milieu n'était qu'entre cour et jardin. La seconde femme du comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur, savant nomade et académicien, l'occupait au temps de l'Empire ; elle faisait hôtel et nom à part, car on l'appela toute sa vie princesse Hélène de Bauffremont. Dérogation en sens contraire avait été faite à l'usage en premières noces, sous le rapport du nom : M. de Choiseul avait pris celui de sa femme, née Gouffier, resté inséparable du sien. Mme de Saulx-Tavannes, qui se trouvait enfant du premier lit, a écrit un roman sous ce

titre : *Le Père et la Fille ;* elle en avait réalisé un autre, en mariant elle-même son père avec son amie, la princesse. La belle-mère n'était pas marâtre. La bonne intelligence, qui ne s'altéra pas entre la princesse quand même, et le comte ne fut, du reste, pas mise à une très-longue épreuve : on les voyait ensemble aux eaux d'Aix-la-Chapelle peu de temps avant que le deuil de son mari fût porté par la dame.

Au 76 et au 74 a vécu le maréchal Brune, qui avait été imprimeur et journaliste au début d'une carrière dont un crime politique a avancé le terme, lors de la réaction royaliste de 1815. Néanmoins son épée, sur laquelle Danton avait compté avant Napoléon, était rentrée dans le fourreau au milieu même de l'Empire ; elle n'avait fait que porter aux honneurs, sous ce régime purement militaire, un soldat de la République. La première restauration trouvant Brune presque dégagé vis-à-vis de Napoléon, il s'en est allé faire sa cour à Louis XVIII, qui l'a bien accueilli. L'ambassadeur d'Espagne, prince de Massérano, était alors le cicérone du maréchal aux Tuileries : cet étranger connaissait mieux que lui et la cour et les courtisans, même ceux du pouvoir déchu qui assistaient au petit-lever de l'autre.

Le 72, qui par-derrière date du siècle précédent, le 70, qui a été refait, ou le 66, leur voisin, fut l'habitation à Paris de Noë, maire de Bordeaux, chambellan du duc d'Orléans et mari de Mlle Flavie de Cohorn de la Palun. Cette dernière qualité n'avait-elle pas suscité au maire de Bordeaux une querelle d'Allemand, qui lui fut faite, pendant la lune de miel, par le vieux maréchal de Richelieu, gouverneur de la Guienne pour le roi? Le fait est que M. de Noë, « pour avoir violé sa consigne au spectacle de Bordeaux, » fut assigné devant

le tribunal du point-d'honneur, qui siégeait à Paris, et que M. de Richelieu suivit l'affaire.

M. de Noë se trouvait porte à porte avec Carline, de la Comédie-Italienne, veuve de Charles Bertinazzi, dit Carlin, qui jouait par excellence le personnage d'Arlequin. Un reste de jeunesse pouvait encore dorer la pilule du veuvage à cette comédienne ; mais le jour était déjà loin où l'ambassadeur de Hollande lui avait envoyé, pour ses beaux yeux, un riche bracelet, pendant que le pauvre arlequin était malade de la pierre !

Du même côté et vers le même point, siégeait la direction de la Poste aux chevaux, bien que cette Poste elle-même fût établie rue Contrescarpe-Dauphine (1). Le duc de Polignac était directeur-général, avec survivance assurée au marquis de Polignac ; M. de Veymeranges, intendant.

Les terrains faisant face, entre les rues de l'Arcade et Caumartin, appartenaient avant 89 à la duchesse de Béthune, baronne d'Ancenis. Les pères mathurins y avaient eu des marais, dans le principe, et ils en avaient eu autant sur l'autre ligne de cette rue, ouverte sous leurs auspices. L'Hôtel-Dieu avait été propriétaire de tout le reste ; mais il avait vendu à Sandrié, du côté où se suivent actuellement les numéros pairs, la jouissance viagère de terrains confinant à l'égoût de la ville, et le même Sandrié y avait acheté l'égoût, pour le couvrir. Dans un passage formé par ce spéculateur entre notre rue et le boulevard (2), un ancien hôtel Sandrié n'a pas encore fait retour à la terre. Pierre Ligné et sa femme, Marie-Anne Saulnier, avaient acquis par-là de Silvois, le 5 février 1714, deux arpens en marais ; ils y ven-

(1) Présentement rue Mazet.

(2) Le passage Sandrié a été emporté de nos jours par la rue Scribe.

dirent même en trois lots à Sandrié et à sa femme, à Verberecht, sculpteur, à Taboureux et à sa femme, le 9 août 1751, un marais contigu à leur maison, ayant cour et jardin. Et le passage dès-lors était commun à plus d'une propriété. Ligné, Verberecht et autres riverains furent autorisés, l'année suivante, à le fermer la nuit, par une sentence de la grande-voirie de Paris. En 1792, seulement, la rue Neuve-des-Mathurins fut prolongée entre celles de l'Arcade et de la Madeleine, sur le ci-devant territoire du couvent des dames de la Ville-l'Evêque.

Mme Pinel du Manoir, qui demeurait à l'angle de la rue Caumartin, côté des numéros impairs, était la femme d'un colonel des milices de la Guadeloupe, et leur fille avait épousé en 1773 le vicomte de Saint-Chamans, colonel du régiment de La Fère. D'autres maisons du milieu de la rue ne sont-elles pas des legs de l'ancien régime, comme celle que nous montrons du doigt?

Il y en avait deux à M. de Montessuy, deux à M. de Laferté, et le carrossier Rouconnières était locataire de l'une d'elles. Ce Laferté, pour son malheur, était probablement M. Papillon de Laferté, intendant des menus-plaisirs, guillotiné le 19 messidor an II à l'âge de 64 ans : il avait écrit sur la peinture, l'architecture et la géographie. Le marquis Ferron de la Ferronnays, colonel, puis brigadier des armées du roi, commandant à Saint-Domingue, avait ramené, lui aussi, dans cette rue des Mathurins, une créole de Longane, sa femme : son hôtel porte le nº 38 et a été, depuis, la résidence de la famille d'Alogny. Le 32, s'il vous plaît, était l'habitation de Veymeranges, fermier-général, époux de Mlle de Ligneville, princesse de Lorraine, qui le faisait beau-frère d'Helvétius.

Mlle Le Peletier de Martainville disposait, elle, du 33, qui a été connu comme hôtel Le Peletier-

d'Aunay, et sa propriété touchait, du côté du passage, celle de Sandrié. Le prince de la Paix a été vu assez longtemps dans l'ancienne maison Le Peletier. Don Manuel Godoï, duc d'Acudia, prince de la Paix, avait commencé par être, comme premier ministre, l'adversaire politique de l'empereur Napoléon, qui pourtant vint à bout de ses scrupules et tira parti de ses services, en ayant la précaution de le soustraire aux rancunes espagnoles. Sa maison de Paris n'avait plus la magnificence de son palais de Madrid; mais il se ménageait aussi à Rome un pied-à-terre de consolation. L'ancien ministre du roi d'Espagne avait contracté un premier mariage avec une princesse de Bourbon, qui avait obtenu une pension sur ses biens confisqués. Il restait à Godoï, en outre, cinq millions de piastres lorsqu'elle cessa de vivre. Le train qu'il menait à Paris eût été défrayé à beaucoup moins : il ne voyait presque personne de son pays et que peu de Français.

Au même temps Érard, le facteur d'instruments de musique, avait pour locataire au n° 1 le célèbre chanteur Garat, auteur d'une romance sur les malheurs de la reine Marie-Antoinette :

Vous qui portez un cœur sensible, *etc.*

Rue de Gramont. (1)

Le n° 1 et l'immeuble que vous voyez après étaient au roi, alors que s'y tenait le bureau principal des Aides, puis celui de l'Enregistrement, sous la coupe du Contrôle-Général des finances, qui veillait à deux pas, entre les rues Neuve-Saint-Augustin et Neuve-des-Petits-Champs. L'immeuble qui fait vis-à-vis appartenait alors à M. de Lachevardière. La façade du 7 portait, outre les masques y servant encore d'ornement, les armes de M. de Méron. M. Sandrié de Montrecourt, qui disposait de la maison suivante, n'y était pas loin du passage Sandrié, formé par sa famille de l'autre côté du boulevard. Les nos 8, 9, 10, 11, 12 et 14 paraissent avoir été bâtis sur le même plan et par le même entrepreneur.

Or en l'année 1726 la maréchale duchesse de Gramont et le duc de Noailles, tous deux exécuteurs testamentaires du maréchal de Gramont, ont obtenu la permission d'ouvrir deux rues, celles de Ménars et de Gramont, à la place de son hôtel, donnant rue Neuve-Saint-Augustin. Mais ce dernier n'a été démoli qu'une quarantaine d'années plus tard, après avoir servi de résidence à quatre générations de Gramont. Le spéculateur Monnerot l'avait néanmoins possédé, et les lettres de 1726, autorisant le percement, avaient été renouvelées en 1765 au nom de l'abbé Clément, adjudicataire

---

(1) Notice écrite en 1860. La rue de Gramont n'a été percée de part en part qu'en 1870 par la nouvelle rue du Dix-Décembre.

de la propriété. Par conséquent, les plus anciennes maisons ne sont pas encore séculaires dans la rue qu'à son tour nous interrogeons de plain-pied, comme si elle était assise sur la sellette de l'accusé.

Si le 13 invoquait une sorte d'alibi, ne serait-il pas à moitié dans son droit ? Il tient à la rue de Choiseul par le magasin Delisle, qui occupait naguère le premier rang dans le commerce des nouveautés, mais que va remplacer un cercle; il garde pourtant sur la rue de Gramont son ancienne entrée d'hôtel entre cour et jardin. Le marquis de Chalabre et ses gens n'avaient pas trop de cette maison à deux faces, maintenant si divisée !

Parmi les habitants du 16 figura M. Dassenay, amateur de peinture, qui habita aussi la rue des Fontaines-du-Temple: sa galerie regorgeait d'ouvrages de Rigault et de Largillière.

M. Bignan, ancien agent-de-change, frère du poëte académique de ce nom, occupe au nº 17 une maison où demeura assez longtemps M. Fulchiron, notabilité politique du dernier règne, et où avait demeuré, sous Louis XVI, M. de Vernage. Celui-ci, bien qu'il fût alors propriétaire rue de Ménars, payait son loyer rue de Gramont au sieur Lardant, à qui appartenait de même le nº 19.

Quel nom connu se rattachait au 21 de la même rue? celui du marquis de Saint-Chamans, lieutenant-général, gouverneur de Saint-Venant en Artois, grand-sénéchal d'épée de la province de Béarn, qui avait épousé la fille du marquis de Souvré. Au 23? l'architecte Couture n'avait pas un domicile autre quand la mort de Constant d'Ivri, arrivée en 1777, le laissa seul à la tête des travaux de l'église de la Madeleine. Et au 25? dame! on y rencontrait M. Berger, dont le neveu, ou dont le fils a été préfet de la Seine.

Le Jockey-Club, depuis quelques années, s'est installé à l'encoignure du boulevard et de la rue Gramont. Le règne de Louis XVI a vu faire absolument la même chose à l'ambassade de Russie, lorsque le prince Bariatinski était ministre plénipotentiaire de la czarine Catherine II. Les almanachs royaux du temps désignent comme *hôtel Lévi* le siége de cette ambassade : le nom de la famille Lévis, fréquemment accolé dans l'histoire moderne à celui de Mirepoix, se prononce en effet sans faire sonner l'*s*. Les quartiers de noblesse du duc actuel remontent, à travers de brillants services, jusqu'à la tribu de Lévi, noblesse de l'Ancien-Testament, où elle fut alliée de près aux parents de la Sainte-Vierge. Dans un tableau du moyen-âge, qui a décoré quelque temps une des pièces de l'hôtel, rue de Gramont, le peintre avait représenté la mère de Dieu et un Lévis, qui toutefois lui ôtait son chapeau. La Sainte-Vierge disait, au moyen d'un cartouche : — Mon cousin, couvrez-vous. — Je n'en fais rien, répondait le parent ; mais c'est pour ma commodité.

Rue des Moulins. (1)

La Butte. — Jeanne d'Arc. — L'Abbé de l'Épée. — L'Avocat de Louis XVI. — Le Baron d'Holbach. — L'Inventeur des Chapeaux de Soie. — Les Salons où l'on entre sans ôter son Chapeau.

La rue dont nous allons parler, déjà bordée de contructions en l'année 1624, n'allait que de la rue de l'Evêque à la rue Thérèse; elle n'a absorbé qu'en 1793 la rue Royale, dite d'abord rue Neuve-de-Richelieu, qui la fait déboucher rue Neuve-des-Petits-Champs. La butte des Moulins, qui a donné son nom à une section, royaliste au 13 vendémiaire, passe pour avoir été produite par les déblais des fossés du Rempart. Tous les ouvrages sur Paris vous diront que des moulins ont fait tourner leurs ailes au-dessus de ce monticule artificiel; néanmoins le plan de Gomboust, loin de nous montrer ces moulins au point culminant de la butte, les place sur le territoire qu'a abaissé la rue Neuve-des-Petits-Champs. A vrai dire, cette élévation a surtout cessé de paraître grâce à celle du sol dans les nouveaux quartiers environnants: les jardins du Palais-Royal et des Tuileries nous en donnent encore le niveau antérieur. Lorsqu'elle servait de marché aux Pourceaux, c'était à peine une colline, mais elle tenait plus de place : un Montmartre en diminutif et sous la main, dont les moulins éventaient le dimanche des badauds prenant leurs ébats, et d'où la vue s'étendait librement

---

(1) Notice écrite en 1860.

sur un horizon de collines plus élevées, plus verdoyantes. Jeanne d'Arc s'y est postée courageusement en 1429, quand les Anglais tenaient encore Paris ; les ducs d'Alençon, de Vendôme et tant d'autres, ses compagnons d'armes, revoyaient de là les tours du Louvre, et l'envie leur y vint, le 8 septembre, de pardonner au nom du roi, si la ville leur ouvrait la porte Saint-Honoré. Mais un trait d'arbalète blessa Jeanne d'Arc, et les soldats de Charles VII allèrent en rejoindre d'autres près de la Loire.

Sous Louis XV, la rue des Moulins n'était pas dépourvue de boutiques ; mais il en manquait rue Royale. Durant le règne suivant, le chevalier de Saint-Lambert avait ce même n° 1 qui fait le coin de la rue des Moineaux, et dont les œils-de-bœuf restent braqués sur les maisons d'en face à petites portes, ou bien ce grand n° 11 qui se replie jusque sur la rue Ventadour.

Le n° 14 appartenait à l'abbé de l'Épée, et il y commença à étendre le bienfait de l'instruction aux sourds-muets. Un nommé Péreire, il est vrai, avait déjà imaginé un moyen d'enseignement spécial ; mais il avait le tort de n'en rien faire et de vouloir que l'abbé de l'Épée négligeât d'expérimenter des découvertes analogues au profit de l'humanité. Les ressources pécuniaires de l'illustre instituteur se bornant à 7,000 livres de rente, le duc de Penthièvre et d'autres amis de l'humanité l'aidèrent à instituer non-seulement un établissement, mais encore une science d'utilité publique. L'empereur Joseph II, pendant son séjour à Paris, assista plusieurs fois, dans la rue des Moulins, aux leçons que l'abbé de l'Épée y donnait.

Mme Marguerite Hébert, épouse séparée de biens du sieur Dufour, disposait du n° 15, dont la cour magistrale mène à un escalier à rampe de fer. Cet hôtel est sans doute le doyen de la rue. Le père

de Mme Dufour s'en était rendu adjudicataire en 1758, sur licitation poursuivie entre les héritiers et représentants de Marie-Jeanne Varlet, épouse en secondes noces de Louis Gluck d'Épreville. Valleton en fut l'acquéreur en 1790, et Jumel deux années après; celui-ci vendit, dès l'an III, à Mme veuve Raymond de Saint-Sauveur, qu'un sentiment de gratitude a portée, comme royaliste, à léguer son immeuble à l'avocat Desèze, défenseur de Louis XVI, et à M. de Belletrux, plus tard garde-du-corps de Louis XVIII. D'anciens ministres y ont l'un après l'autre occupé des appartements : MM. Mérilhou, Corvetto, et il y reste encore M. Sénard.

Le 17 n'est qu'une des façades d'un ancien hôtel de Bazilière, donnant aussi rue Thérèse et rue Ventadour, qui appartenait à Laideguive, d'une famille de notaires. La rue Thérèse, de ce côté, et l'autre, dans sa totalité, ne forment à elles deux qu'un bras de rue. Le garde-notes y avait des voisins porteurs de noms appétissants pour leur contemporain d'Hozier, le généalogiste de la cour : le marquis Brunet d'Évry, la baronne de Montmorency, le marquis de Ferrand, M. de Saint-Wast, M. de Mesgrigny. Dans notre rue, la maison qui suivait avait pour détenteur M. d'Embrun, et celle d'après, le comte de Gouy-d'Arcy : 19 et 21 à l'heure qu'il est.

Vous lisez vis-à-vis : Hôtel de la Côte-d'Or, sur la porte d'une maison qui communiquait avec une de la rue Sainte-Anne; elles furent toutes les deux habitées par le fameux baron d'Holbach. On sait que cet amphytrion de la philosophie recevait à sa table les convives que Mme Geoffrin trouvait avancés pour la sienne. D'Holbach passe encore pour l'auteur d'un grand nombre d'écrits ultra-philosophiques, publiés sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme. Aurait-il toujours joui de plus de liberté, pour ses publications, à Genève qu'à

Paris? Parfois le roi, plus souvent ses ministres faisaient mieux que de tolérer ce genre de libertinage; ils l'encourageaient tacitement, en de certaines circonstances, pour qu'il servît de contrepoids à l'influence prépondérante du clergé.

Le nº 24, où demeurait la présidente de Bussy, jouait le rôle de trait-d'union entre la salle-à-manger de l'*Encyclopédie* et une maison infiniment moins raisonneuse.

Déjà, quelques années avant, Mlle Daigremont y avait mené le train de maison irrégulier qui sied aux femmes galantes: tous les frais en étaient-ils faits par Prévost, inventeur des chapeaux de soie, qu'elle avait pour ami intime? La propriétaire actuelle de l'immeuble exerce plus en grand la même hospitalité, par l'entremise d'un petit corps de jeunes femmes sous ses ordres. Elle succède à Mme Guérin, dont les salons venaient en première ligne parmi ceux où un homme du monde entrait sans ôter son chapeau.

Rue de Luxembourg. (1)

*N*os 9, 19, 21, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 36, 37, 38, 41, 43, 49.

Le maréchal de Luxembourg a rendu le dernier soupir, le 4 janvier 1691, à Versailles. Son hôtel était contigu à la maison des filles de la Conception, du tiers-ordre de Saint-François, établies rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la communauté de l'Assomption, en l'année 1634. L'architecte Leduc avait l'hôtel en sa possession quand l'ouverture d'une rue a été décidée sur son emplacement par des lettres-patentes enregistrées au parlement de Paris en 1722.

La rue a commencé tout de suite à se border d'hôtels à mascarons; mais encore plus de murs que de façades y étaient indiqués sur le plan de Turgot. Voici le recensement des propriétaires de la rue pour l'année 1757, tant en raison de constructions debout qu'eu égard à des jardins et à des places à bâtir :

Droite :	Gauche :
d'Herbecourt,	de Launay, de Croixmare, Chomel,
Le Corps, charron,	Germain, Langiboust,
de Tavenot,	veuve Rousseau, de l'Epée,
la Chancellerie,	de Bouvard,

(1) Notice écrite en 1860.

de Tugny,	Housseau, Mme de Villemur, de la Live,
Mme de Pontchartrain, M. de Castanier, Mme Desvieux.	*Mme de Pontchartrain, M. de Launay, M. Hatte, M. de la Live.*

Les noms propres en italiques, dans le tableau ci-dessus, s'appliquent à deux lots indivis, aux deux extrémités de la rue.

Sous le règne suivant, Mme de Watteville était propriétaire de deux maisons qui se ressemblaient, au coin du boulevard, et le marquis de Toulongeon, d'une autre moins considérable. M. de Bronville, pendant ce temps-là, percevait le loyer du grand hôtel Villequier-d'Aumont (nos 49 et 47). Le duc de Villequier, gentilhomme de la chambre et gouverneur du Boulonnais, en survivance du duc d'Aumont, son père, était veuf de la fille du marquis de Courtenvaux, dame d'honneur de Mesdames.

M. Hatte, fermier-général, disposait du 43 avant son gendre, le marquis de Girardin, grand-veneur de Louis XVI. L'hospitalité qu'a offerte ce dernier à Jean-Jacques Rousseau, dans sa propriété d'Ermenonville, le recommande lui-même à la postérité qui, dans sa gratitude pour les hommes de génie, aime à se rappeler aussi leurs protecteurs. De nos jours, M. de Janzé a voué un culte intelligent à l'idolâtrie des curiosités, dans l'ancien hôtel Girardin.

De l'autre côté de la rue, il y avait encore deux maisons à Mme de Watteville, qui ont fait place à d'autres. Le 34, qui a tenu bon, était le derrière de l'hôtel de Béthune, maintenant Schikler, place Vendôme. Le jardin de l'hôtel de la Chancellerie remplit encore les numéros suivants ; mais, sous l'ancienne monarchie, il absorbait aussi les dépendances qui donnent une sortie sur notre rue à

l'hôtel de l'État-Major de la 1re division militaire. Parmi les ordres partant de là, pour être distribués sur tous les points de la circonscription, il en est un qui nous regarde. Du moins, dans ce qui nous engage à redoubler de zèle, il entre pour quelque chose de savoir l'intérêt que prend le maréchal Magnan à nos recherches sur la ville, qui lui doit une sécurité dont l'histoire offre peu d'exemples.

M. de la Live de Bellegarde, fermier-général, est celui qui a spéculé, dans le principe, sur des terrains de notre rue. Quelqu'un des siens, si ce n'est pas lui, a disposé du 41 et du 39, qui ont appartenu dans notre siècle à la famille de Casimir Périer, le grand homme politique, et sont maintenant à M. Barillon, député sous le dernier règne. Le duc d'Escars, attaché à la maison du comte de Provence, était chez lui au nº 37. Le comte de Brienne, lieutenant-général, frère du cardinal de Loménie, et qui devint ministre de la guerre en 1787, avait l'une des maisons qui séparaient M. de Brienne d'un architecte, frère de l'abbé de l'Épée, propriétaire du 31. Au nº 29 placez Gailley; au nº 27, Langiboust; au nº 25, Grandhomme; au nº 23, Chomel, notaire; au nº 21, un comte Du Luc, autant vaut dire un Vintimille; au nº 19, M. de Launac, et vous aurez, en reculant d'un siècle, moins une vingtaine d'années, gagné la rue Saint-Honoré.

Le Chomel susnommé était probablement proche parent des Chomel, apothicaires et médecins dont la dynastie n'a pas cessé de régner à Paris sur les catharres, les fièvres et la goutte. Il possédait encore deux maisons à côté de la Chancellerie : le 26 nous en est resté.

Les consuls, par un arrêté du 1er floréal an x, ont ouvert la rue Mondovi, une section de la rue Mont-Thabor et une rue Neuve-de-Luxembourg sur le territoire confisqué des ci-devant dames de

l'Assomption. Cette maison religieuse faisait suite à celle des haudriettes, fondée sous Philippe-le-Bel dans le Marais; le cardinal François de Larochefoucauld l'avait établie dans son hôtel, rue Saint-Honoré, en 1632, et elle avait alors cessé d'être hospitalière. Que reste-t-il de ce couvent à notre époque? D'abord l'église de l'Assomption, élevée au XVIIe siècle sur les dessins de Charles Érard. Il subsiste, en outre, l'ancien hôtel Larochefoucauld et des constructions successivement ajoutées par les religieuses à l'édifice, qui a servi de quartier aux Cent-Suisses, à la garde municipale, *etc.*, et qui s'est transformé enfin en un dépôt du matériel et des archives du ministère des finances. On y admire à juste titre un escalier à balustres de pierre et la balustrade en fer d'une terrasse, qui sont du XVIe siècle.

La rue Neuve-de-Luxembourg n'est plus que le commencement de la rue dont l'histoire jusqu'à nous s'arrête où s'arrête cette notice.

Rue de la Michodière. (1)

Le Prévôt des Marchands. — La Particule nobiliaire. — Le Prince de Deux-Ponts. — Mme de Lannoy. — L'hôtel d'Armenonville. — Les Bains chinois.

M. Édouard Fournier reprochait l'année dernière, dans la *Patrie*, à l'édilité parisienne d'avoir écrit de deux manières le nom que porte cette rue, sur les estampilles officielles chargées d indiquer aux passants où elle commence, où elle passe, où elle finit. Notre confrère connaît son vieux Paris, et nous n'en sommes que plus flatté d'avoir en lui un lecteur assidu, parfaitement capable d'apprécier l'étendue des difficultés que présente le travail de recherches qui nous occupe au jour le jour. M. le préfet de la Seine et la plupart de nos édiles nous font aussi l'honneur de suivre nos études rétrospectives sur la ville à laquelle ils ôtent bien autre chose que ce qu'ils y ajoutent. A plus forte raison se lit la *Patrie* à l'Hôtel-de-Ville ; on y a donc pris en considération l'observation de M. Édouard Fournier, et, pour obéir à la loi de l'uniformité, chaque écriteau municipal porte aujourd'hui : *De la Michodière* en trois mots.

Risquons, à notre tour, une critique. Ne vaudrait-il pas mieux qu'on s'en tînt à la manière d'écrire du parrain lui-même de la rue? Jean-

(1) Notice écrite en 1860, c'est à-dire près de dix années avant la trouée faite au travers de la rue de la Michodière par la nouvelle rue du Dix-Décembre.

Baptiste de la Michodière était conseiller d'État et prévôt des marchands lorsqu'elle s'est fait jour en passant sur le corps à l'hôtel de Deux-Ponts, l'année 1778 ; la terre d'Hauteville, en Champagne, qui venait de sa mère, avait été pour lui, chevalier, seigneur de Romène, érigée en comté vingt-sept années avant, et d'autre part il avait épousé la fille de Luthier de Saint-Martin, maître-des-comptes ; mais aucune de ces circonstances n'avait modifié sa signature, telle que nous l'avons vue au bas de plusieurs titres. Elle ne se décomposait, à la faveur des particules, ni en trois mots, ni même en deux ; un seul trait de plume la couchée tout d'une venue sur le papier ou sur le parchemin, sans plus de façon que voici : *Delamichodière*. La particule nobiliaire, au surplus, n'avait aucun sens lorsqu'elle ne servait pas de trait-d'union entre le nom patronymique et un titre, ne fût-il que d'une seigneurie. Le nom de lieu a servi si souvent à distinguer, dans une famille nombreuse, les membres l'un de l'autre qu'il est impossible aujourd'hui de savoir d'où viennent les *de ;* il s'en découvre, tout au plus, un sur vingt qui ait été synonyme de *messire*. L'état-civil du *de* est introuvable dans les titres de l'ancien régime et constitue près des noms propres un véritable solécisme quand ils ne sont pas noms de lieu. MM. d'Arthur, de Mathieu, de Durand, du Tremplin, de l'Escarpolette, ainsi s'appelleraient à merveille des personnages de comédie ; on voit pourtant, de par le monde, maintes filles de bourgeois qui s'estiment heureuses de devoir au mariage des noms pareils, qu'elles croient d'ancienne extraction.

La rue a été défrayée de son premier pavé par les héritiers de Christian IV, comte palatin, duc de Deux-Ponts, dont le nom retentit encore dans les catacombes de la chronique galante. Il paraît

que la Gourdan, appareilleuse de première classe, avait été à Paris le ministre des amours de ce prince étranger, qui, un jour qu'il devait s'absenter, l'avait chargée de placer jusqu'à son retour à Sainte-Périne la D^lle^ Lillier, dont il était le protecteur. Cette jeune femme, pensionnaire en chambre particulière, avait pris au couvent des maîtres, dont les leçons revenaient à 144 livres par mois, outre les 500 livres par an de la pension. Christian IV étant mort sans en régler le compte, les héritiers avaient dû ajouter à la dépense du pavage le mémoire de la femme Gourdan. Aussi bien l'hôtel de Deux-Ponts, antérieurement Conti, se trouvait contigu, rue Neuve-Saint-Augustin, à l'hôtel Richelieu, précédemment d'Antin. Mais il n'y avait pas que les appartements du prince et de la princesse, dans le local considérable où ils ne craignaient pas d'admettre des locataires; ce fut même quelque temps une auberge de distinction.

Quand la voie s'ouvrit à la circulation, M. de Richelieu y était propriétaire de toute ou presque toute la rive gauche; son jardin la bordait, mais restait suspendu à plusieurs pieds du niveau pavé. Quatre maisons étaient pourtant debout, du côté de la place Gaillon; l'une d'elles, peu après la mort du maréchal, fut occupée par deux nouveaux époux, venus des Flandres pour passer l'hiver à Paris: c'était le comte de Lannoy et sa femme, née comtesse de Coswaren. Musicienne pour son plaisir, la comtesse était loin de prévoir en ce temps-là que des procès et une révolution la réduiraient, réfugiée à Berlin, à donner des leçons de musique pour vivre: elle publia, dans cette ville, des sonates pour le clavecin et d'autres morceaux de sa composition. Toutefois Mme de Lannoy connut, en revenant à Paris, la misère encore plus à fond et elle en fut réduite à jouer des bouts de rôle, avec ses filles, au théâtre de

la Porte-Saint-Martin. L'habitation que la comtesse avait eue en de meilleurs jours est à-présent l'hôtel Molière, que tient Mlle Maxime, lasse elle-même du théâtre, après avoir joué du Racine et du Corneille, non sans quelque talent, à l'Odéon, puis à la Comédie-Française. Pauvre Mme de Lannoy!

Il y a environ six ans que Mme Montgolfier, veuve de l'aéronaute, est morte, à l'âge de 104 ans, rue de la Michodière, nº 4. Mme Boulanger, de l'Opéra-Comique, a eu longtemps un autre appartement dans cet immeuble, qui date de l'origine de la rue.

Le président d'Armenonville, qui était de la même famille que le garde-des-sceaux Fleuriau d'Armenonville, demeurait au nº 8 vers le milieu du règne de Louis XVI. Entre le président et M. Flandin, sénateur, maintenant propriétaire de l'immeuble, il doit y avoir place notamment pour le comte de Breteuil sur les titres de propriété. Comme on a gardé l'habitude de voir en ce 8 le logis seigneurial de la rue de la Michodière, les érudits du voisinage affirment que l'ancien prévôt des marchands y a joui de l'appartement de M. Lambert de Sainte-Croix, ou de celui de M. Billault, conseiller-général du département de la Seine : sur ce le quartier se mécompte. Nous gagerions, par contre, que cet immeuble, à la porte duquel s'élèverait la porte Gaillon, si elle n'était pas démolie, a fait partie de l'hôtel de Deux-Ponts.

M. de Montigny a été propriétaire au coin de la rue de Hanôvre, quand elle n'était encore qu'une impasse. La duchesse de Deux-Ponts, mère du roi Max de Bavière, disposait alors du nº 20 et d'une autre propriété, que faisait remarquer naguère l'établissement des Bains chinois. La construction pittoresque de ces jolis bains ne donnait-elle pas comme un spectacle, à l'angle du boulevard?

Rue de la Ville-l'Évêque et rue Cambacérès,

NAGUÈRE

de la Ville-l'Évêque. (1)

La Ville-l'Evêque. — Choix fait parmi ses Citadins depuis son Origine jusqu'à nos Jours.

S. E. l'archevêque de Paris, qui honore de sa souscription le présent recueil de notices, entre ici sur un territoire qui a appartenu à ses prédécesseurs ; les évêques de Paris en avaient pourtant déjà inféodé, avant le XIIIe siècle, certaines portions, aussi bien que certains de leurs droits locaux, moyennant une redevance seigneuriale. Un notable bourgeois y disposait, sous Charles VI, d'un grand logis que le roi d'Angleterre, durant l'occupation anglaise, lui retira, afin d'en gratifier son propre chancelier, lequel avait nom Jean Le Clerc. Un autre bourgeois, nommé Jacques Carnet, vendait vers le milieu du XVIIe siècle à Henri Trésor, maître-peintre, domicilié rue de la Monnaie, 2 arpens et 10 perches de marais, qui tenaient à l'égout de la ville, sur le terroir de la Ville-l'Évêque, en ce temps-là plus campagne encore

---

(1) Notice écrite en 1860. Le second côté de l'équerre que formait encore la rue de la Ville l'Évêque ne s'en est détaché que depuis, sous le nom du jurisconsulte Cambacérès, prince et archi-chancelier du premier empire. Le nouveau boulevard Malesherbes avait déjà fait perdre à la même rue ses premiers numéros.

que ville. Les évêques, puis les archevêques ont conservé sous leur censive jusqu'à la grande révolution la plupart des maisons que nous revoyons dans la rue.

Les noms correspondant à ces propriétés, sur l'*Atlas des plans de la censive de l'archevêque de Paris, commencé sous l'archiépiscopat de monseigneur de Beaumont, par Rittmann et Junié, et terminé par ordre de monseigneur Antoine-Eléonor-Léon Le Clerc de Juigné, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, par Junié, son ingénieur-géographe*, sont les noms suivants :

Droite : — Les religieuses de la Ville-l'Évêque ; l'église, le presbytère et le cimetière de la Madeleine ; la fabrique de la Madeleine ; Le Clerc ; Trudon ; Colin de Coligny ; Gérard ; Alexandre ; Louvet ; Froment ; de Marbeuf ; Crépin ; les héritiers Du Belloy ; Langiboust-Dupin ; de Francueil ; Vassé, sculpteur ; Drouet ; Houdon, statuaire ; Froment ; Glinet ; Ligné.

Gauche : Milon Dayré ; d'Espagnac ; l'école de charité de la Ville-l'Évêque ; d'Auvray ; Chevenny de la Chapelle ; Buret ; Corbelin ; de Surgères ; Chéron ; de Laborde ; Camus ; de Castellan ; Cretey ; Mme Hélanchouan.

Les bénédictines de la Ville-l'Evêque devaient leurs deux maisons et leurs 13 arpens, domaine donnant en face de la rue qui porte ce nom et puis longeant la rue de la Madeleine, à Catherine d'Orléans-Longueville et à Marguerite d'Orléans-d'Estouteville, sa sœur. On y avait placé, pour commencer, dix religieuses de l'abbaye de Montmartre; mais, dès 1647, le monastère fut érigé en prieuré indépendant. Les sœurs de ce couvent étaient au nombre de 50, dans le dernier siècle ; pour y prendre le voile, il fallait une année de noviciat et six mois de postulance, qui revenaient ensemble à 450 livres, et la dot ordinaire variait

de 5 à 6,000. L'arcade de la rue de l'Arcade, qui s'appelait rue de Pologne au-delà, reliait les deux jardins des dames de la Ville-l'Évêque.

Bien que l'église actuelle de la Madeleine fût déjà commencée quand le diocèse de Paris avait M. de Beaumont pour chef, il n'est pas question d'elle dans le recensement que nous reproduisons ci-dessus : ses colonnes se trouvaient encore sans chapiteaux quand la Révolution vint y interrompre des travaux qui n'avaient suivi jusque-là qu'une marche déjà très-lente. Une autre église, sous le même vocable, avait été fondée comme chapelle par Charles VIII ; celle-là était une annexe, pour le faubourg Saint-Honoré, de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le marquis de Marbeuf, neveu du gouverneur de l'île de Corse, avait pour femme la sœur de la marquise de Lévis. Son hôtel devait être le 30. N'y avait-il pas eu pour prédécesseur, sous la Régence, Renault, receveur-général des domaines des princes de Conti ? Ce Renault, n'en doutez pas, occupait deux hôtels, que séparaient de la rue d'Anjou la maisonnette d'un maçon et un hôtel occupé par l'abbé de Roquépine, locataire de Bellèle. Le même abbé tenait de Saillot, sur l'autre rangée et un peu plus haut, un autre hôtel en location. Deux jardiniers, avec leurs deux marais, venaient après le propriétaire Bellèle, puis le comte de Marcellus, payant loyer à Mongin, puis un tonnelier, puis Roland, secrétaire du roi.

Mais la maison doyenne de la rue de la Ville-l'Evêque, qui n'allait pas avant 1807 au-delà de celle de Penthièvre, alors Verte, est vraisembla-le 9, qui ouvre sur la rue d'Anjou. Le plan de 1714 la souligne de cette légende : *M. de Lorraine.* Cela ne signifiait-il pas : maison de l'abbé de Lorraine, évêque de Bayeux ? Le droit d'aînesse

ne pourrait guère lui être disputé que par l'ancien hôtel de Boufflers, qui remonte à 1706 et dont la porte se trouve de nos jours au n° 28 de la rue d'Aguesseau. Le baron d'Espagnac, fils du gouverneur des Invalides, a vécu dans l'autre sous Louis XVI, et le comte de Langeron avait alors le n° 5 de notre rue. Le 3 nous représente, également à titre rétrospectif, un hôtel Colbert-Chabanais, quoique celui de Rouault fût probablement le même en 1787. Le 35 avait été occupé soixante années plus tôt par Pajot de Froncé. Quant à la maison bâtie par Boullée pour M. Alexandre, avec un péristyle à quatre colonnes, elle appartenait au marquis de Colonge et répondait au n° 55 en 1783 : indications données par une planche de la *Topographie de Paris* à la Bibliothèque impériale.

Le marquis de Forbin des Issarts, que ses opinions royalistes mettaient en évidence lors de la rentrée des Bourbons, portait sur sa carte de visite cette adresse : rue de la Ville-l'Evêque, n° 28. Dans le quartier aristocratique du Faubourg-Saint-Honoré les partisans de la royauté légitime étaient en plus grand nombre que ceux de l'Empire. Mais le parti républicain y a toujours compté lui-même quelques représentants. Amar, l'un des plus sanguinaires conventionnels, n'a-t-il pas passé des années au 54 de la rue qui nous rend ses comptes ?

Au 26 a résidé le maréchal Suchet ; à sa porte s'arrêtaient souvent les passants, pour entendre chanter les vêpres en fausset par des perroquets qu'il avait fait dresser à cet exercice. Le banquier Bartholdi a acheté de Suchet. Deux escaliers à balustres de pierre se remarquent, quant à présent, dans cet hôtel, passé en d'autres mains ; ils pourraient faire prendre un jour l'hôtel Suchet pour

une construction du XVIe siècle, si nous n'étions pas là pour dire que ce temps-ci les a vu mettre à la place d'escaliers à rampes de fer.

Sous le premier empire aussi, nous eussions rencontré, au premier étage du 38, la princesse d'Aremberg, fille du duc de Brancas-Lauragais ; au second, Mme de Balbi, née Caumont de Laforce, qu'avait aimée Monsieur, comte de Provence, et qui était plus joueuse que les cartes ; au troisième, la duchesse de Fleury, née Coigny, et Mme de Saint-Geniès, avec son fils. Presque en face demeuraient la princesse de Bauffremont et la duchesse de Damas, entre l'hôtel du comte de Larochefoucauld-Surgères et celui où demeurait la comtesse d'Avaux, ainsi que le comte Joseph de Ségur, ci-devant colonel des dragons de Ségur, devenu auteur dramatique : leur habitation est maintenant l'hôtel à l'enseigne de la Ville-de-Paris. On remarquait encore à cette époque la marquise de Seignelay, née Béthune, un peu au-dessous de l'hôtel Surgères ; Mme de la Briffe, à l'ancien hôtel Pajot de Froncé, où son gendre, le comte Molé, lui succéda ; le baron Denier, intendant militaire en chef, au 31, et le comte Dupont, lieutenant-général, au 45. Mais plus de Vassé, plus de Houdon, comme avant l'ouverture des derniers États-Généraux !

Vassé, que ce fût le père ou le fils, avait de la réputation comme sculpteur-ornemaniste ; son atelier s'était ouvert en sa propre maison, et Houdon, le premier statuaire de son époque, s'était établi dans les mêmes conditions un peu plus haut : le talent donc à deux pas du génie ! Mais Houdon avait quitté la rue de la Ville-l'Evêque pour une rue de Philadelphie, la statue de Washington lui ayant été commandée. En revanche, l'histoire contemporaine ajoute deux

fleurons littéraires et politiques à la couronne de souvenirs que nous tressons et à laquelle nous mettons en ce moment la dernière main. M. de Lamartine réside au 43 ; M. Guizot naguère était au 8.

Rue Vieille-du-Temple. (1)

Rencontre de Henri IV avec trois Procureurs. — Les Dames de Saint-Gervais. — La Tourelle. — Le Chevalier du Guet. — Bigot. — Les Comédiens du Marais. — Hôtel Salé. — Caumartin et Villedo. — Hôtel d'Épernon. — Les d'Hozier. — Le Mis de Ponceau. — L'Évêque de Strasbourg. — Le Pâtissier de l'Imprimerie impériale. — Hôtels La Tour-du-Pin, de Rieux, d'Effiat, d'Argenson. — Série de Bourgeois. — M. de Montigny. — Le Soleil-d'Or.

Henri IV, en chassant un jour près de Grosbois, quitte la chasse, pour se mettre en quête d'autres aventures, et arrive tout seul à Créteil. Comme c'est l'heure du dîner, il entre dans une hôtellerie, où l'attire le fumet déjà savoureux d'un rôti, dont il a le plaisir de voir une broche se dégainer.

— A qui destinez-vous cette pièce ? demande le nouveau-venu.

— C'est un morceau de roi, répond l'hôtesse ; vous vous flattez, messire le passant, si vous vous en léchez d'avance la barbe. Je n'en ferai pas tort au dîner que je sers à trois procureurs, parmi lesquels se trouve maître Lubin, aussi gourmand qu'il est madré ! Ces gens-là, on les craint à jeûn plutôt qu'à table : il fait bon les tenir par la gueule !

— Dites aux trois procureurs, réplique l'inconnu,

---

(1) Notice écrite en 1860.

qu'un gentilhomme fatigué, qui a faim, demande une petite place au bout de la table en payant son écot.

— Vous n'êtes pas dégoûté, remarque la messagère, qui se charge à la fois de la commission et du plat.

Mais l'un est mieux reçu que l'autre. L'impertinent triumvirat fait répondre qu'un convert de plus dérangerait le nombre impair qui convient à leur appétit, à leur menu, à leur esprit de corps, et qui, du reste, plaît aux dieux. Blessé au vif, le convive éconduit ne se sent plus ni faim, ni soif; mais il tient à punir un manque de courtoisie allant jusqu'à la cruauté, et il s'écrie :

— Ventre-saint-gris ! ma mie, vos trois compères sont si peu complaisants que je me vois forcé de recourir aux provisions d'une dizaine de gens mieux appris, auxquels je faussais compagnie. Envoyez un garçon au-devant d'eux, sur la route de Villeneuve; il y distinguera sans peine un cavalier à casaque rouge, auquel il suffira de faire savoir que le maître du grand cornet l'attend ici.

Inintelligible pour l'hôtesse, ce message est mieux accueilli que le premier. M. de Vitry, en effet, ne tarde pas à rejoindre le roi, avec des hommes de sa suite. Les convives réfractaires à l'hospitalité sont entraînés, pour dessert, à Grosbois, où ils reçoivent les étrivières.

Maître Lubin de rentrer fort penaud, après cette partie de plaisir, dans son logis de la rue Vieille-Barbette. Ainsi s'appelle en ce temps-là une section de la rue Vieille-du-Temple, construite dès 1250, et où se trouve de nos jours plus d'un logis du temps de Henri IV. Outre le procureur que ce prince a fait étriller, le n° 56 a eu pour propriétaires sous l'ancien régime: Dodun, contrôleur-

général des finances, Desplaces, notaire, Bouzaingaut, marchand de vins.

Au commencement de la Révolution, un reste de l'ancienne porte de l'hôtel Barbette se remarquait encore en face du 55, entre le couvent des hospitalières de Saint-Athanase, dites les dames de Saint-Gervais, et la rue des Francs-Bourgeois. Des bâtiments survivent de cette maison religieuse, qui ne se ferma qu'en 1791 ; elle occupait le territoire actuel du marché des Blancs-Manteaux, mais s'étendait, en outre, depuis la rue des Francs-Bourgeois jusqu'à celle des Rosiers. A l'occasion du renouvellement d'une reconnaissance censuelle, dû au grand-prieur de France, à cause de sa commanderie du Temple, par ces dames de l'hôpital de Saint-Gervais, vers le milieu du siècle dernier, sœur Marie d'Étampes, prieure perpétuelle, sœur Marie-Anne Rabel, sous-prieure, sœur Anne Auvray et sœur Anne-Louise Germain s'assemblaient au parloir du couvent au son de la cloche, en la manière accoutumée, pour y parler de leurs affaires temporelles; cette déclaration était relative à la propriété qu'elles occupaient, acquise en 1655 des créanciers du marquis d'O, surintendant des finances sous Henri III et Henri IV. Or l'hôtel d'O avait été auparavant celui d'Adjacet. Les nos 50 et 52 n'appartenaient en rien à ces religieuses: cens était payé par Quentin, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, pour le premier, et par Laville, maître-maréchal, pour le second.

Par exemple, ne confondons pas cette porte de l'hôtel Barbette avec l'ancienne porte urbaine du même nom, située à l'extrémité du quai des Ormes. La rue Vieille-du-Temple s'est dite aussi de la Porte-Barbette, à titre de pseudonyme : sa première désignation avait été simplement rue du Temple. Du séjour d'Étienne Barbette, voyer de Paris, maître des monnaies et prévôt des marchands

sous Philippe-le-Bel, une tourelle subsiste dans notre rue, tout près de l'ancienne étude du procureur Lubin; mais ce n'est pas tout ce qui reste de l'hôtel, ou plutôt du palais Barbette. Comme elles deviennent rares à Paris, les tourelles dont les lucarnes prennent jour sur cinq ou six siècles! Un épicier, qui jouit de celle-là, compterait plus d'un prédécesseur dans son magasin d'encoignure; une boutique y existait déjà quand la maison appartenait à Brunet de Chailly, président en la chambre des comptes sous Louis XIV. Voici les successeurs du président: dame du Tillet, née Brunet; du Tillet, marquis de Villarceaux, président au parlement, dont le fils, maître-des-requêtes au conseil du roi, a hérité; puis Mathis, secrétaire des finances, qui possédait au même temps le nº 66.

Aux Pommereu, famille de grande robe, a été le 64, dont la porte, la cour carrée et le jardin rappellent encore qu'il a payé d'autorité. Le chevalier du guet y résidait en 1691, et il comptait parmi ces amateurs d'objets rares et de prix qu'on traitait alors de *curieux*, comme on les appelle en ce temps-ci *les amateurs*.

Marie de Lionne, veuve de Perrochel, seigneur de Grande, a vendu le 74, en 1676, à Bigot, père d'un contrôleur des gardes suisses, qui a été lui-même prédécesseur de Claude Menant, payeur de rentes.

Encore moins de prétentions à la jeunesse dans le 86, où se tient le bureau de placement des ouvriers de la maréchalerie. La vieille communauté des maréchaux-ferrants, avec saint Éloi pour patron, aurait pour le moins le même âge; mais son bureau, au dernier siècle, était rue des Grands-Augustins. En revanche, la maison modeste que vous voyez attenait à un jeu de paume dans lequel se sont établis, au commencement du

règne de Louis XIII, les comédiens dits du Marais, qui venaient de l'hôtel d'Argent, rue de la Poterie-des-Arcis, et qui ont été jusqu'à rivaliser avec la troupe de Molière, avant de s'installer au faubourg Saint-Germain avec les comédiens de l'hôtel de Bourgogne.

Le maréchal de Villeroi n'habita que postérieurement l'hôtel Salé, qui englobait le 94 de la rue Vieille-du-Temple, mais que représente principalement l'école Centrale, rue des Coutures-Saint-Gervais.

Avant de passer à deux autres rues de Paris, les noms Caumartin et Villedo appartenaient à deux hôtels, entre la rue des Coutures-Saint-Gervais et celle Saint-François (1). Le 100, où les belles galeries de Ringo, fabricant de bronzes, n'absorbent qu'une portion du jardin, a été Caumartin et surtout d'Épernon. Les La Valette-d'Épernon, moins en faveur près des premiers Bourbons qu'à la cour des derniers Valois, étaient pourtant restés en vue. Comme le d'Épernon d'Henri III, celui qui gouvernait la Guienne craignait encore, sous Louis XIII, de reconnaître un autre supérieur, un autre maître que le roi : ne rappelait-il pas un courrier, qui avait déjà fait trente lieues, pour effacer ces mots, *votre très-humble*, à la fin d'une lettre adressée au cardinal de Richelieu, qui ne lui avait donné que de l'*affectueux*? Était-ce trop pour un tel personnage de posséder l'un près de l'autre deux petits hôtels et un grand ? L'un des trois, le 106, a été restauré, dans le cœur du XVIIIe siècle, au profit de Charles du Tillet de la Boussière, membre d'une famille connue dans les lettres et au parlement. Un café occupe le fond

(1) De ladite rue Saint-François et de deux autres on a fait la rue Debelleyme.

et le jardin de cette propriété, où a fini en 1847 la vie de Rousselin Corbeau de Saint-Albin, fondateur du *Constitutionnel*. Une haute fenêtre, couronnée d'un fronton, en décore l'entrée ; mais on a tellement gratté l'écusson comporté par le tympan qu'on en a fait un trou, sans compter qu'une enseigne remplace un balcon dont la porte se trouve décapitée. En ajoutant le 108 aux deux autres, nous ne désignons pas encore tout ce qui survit de l'hôtel d'Épernon. L'un d'eux, sous le premier empire, était probablement l'hôtel Barnout, qui se numérotait 118.

Le 126, hôtel bien conservé, appartenait à ces comtes d'Hozier dont la dynastie a régné de seconde main sur toute la noblesse, en ne fixant que trop de ses titres. Du temps même où la charge de juge-d'armes semblait héréditaire dans cette lignée de généalogistes, on était déjà fort habile à arracher par le crédit, ou à s'octroyer soi-même, par l'acquisition d'une terre, un allongement de nom patronymique soit par-devant soit par-derrière ; mais la noblesse d'épée était la seule dont on fît toujours cas. Aujourd'hui, l'on a peine à croire héréditaires les qualifications nobiliaires d'une origine postérieure à la judicature spéciale des d'Hozier.

De la Brosse, marquis de Ponceau, avait vue, en 1652, sur les rues Vieille-du-Temple, Saint-Louis et de Bretagne à la fois (1). Sa propriété en embrassait une moindre, qui tenait l'angle de la rue de Bretagne et qui appartenait à Mlle Sensse, fille mineure d'un procureur-tiers référendaire au parlement.

Deux frères Américains ont fait construire le 113, qui donne également rue Saintonge. C'était une

(1) Cette rue Saint-Louis est à-présent Turenne.

dizaine d'années avant que Tallien fondât son club dans l'hôtel élevé en 1712 pour le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, membre de l'Académie-Française. Ce palais-cardinal, où est l'Imprimerie impériale, avait le même jardin que l'hôtel de Rohan-Soubise, qu'occupent les Archives de l'Empire: la promenade en était publique avant la Révolution. La bibliothèque des Illustres, réunie par De Thou, augmentée par le président Ménars, puis acquise par le cardinal, remplissait le rez-de-chaussée.

De quels pâtés, de quelles brioches l'Imprimerie impériale fait-elle une consommation perpétuelle? Si quelqu'un lisait ce qu'elle imprime, nous irions aux renseignements; par malheur, les rapports qui sortent de ses presses sont si nombreux et si volumineux que pas un domestique de conseiller d'État ou de sénateur ne se laisse arriérer d'un mois pour les faire mettre au pilon. Un *pâtissier de l'Imprimerie impériale*, titre arboré sur sa devanture, utilise plus en détail les épreuves et les maculatures, reliefs des festins officiels de la typographie voisine. Sa boutique se rattache au 75, ancien hôtel La Tour-du-Pin. La fille du marquis de Merville a apporté cette propriété à Bertin, son mari, trésorier des parties casuelles, beau-père de Latour-du-Pin, marquis de Gouvernet, lieutenant-général des armées de Bourgogne pour le comte de Charolais, qui commandait en chef cette province. Dutartre, trésorier des bâtiments du roi, avait là ses appartements en 1787.

Plus bas, un souvenir évoque cette date plus reculée: 4 novembre 1407. Les gens du maréchal de Rieux entendent des cris pendant la nuit: des assassins masqués ont déjà fui, au grand galop de leurs montures, lorsqu'on ramasse, au coin de la rue Barbette, le corps inanimé et mutilé du duc d'Orléans, frére du roi. Le cadavre du prince est

porté chez le maréchal et le lendemain aux Blancs-Manteaux. L'hôtel de Rieux donne justement rue Vieille-du-Temple et rue des Blancs-Manteaux. Les Anglais le confisquent, en l'année 1421, sur Pierre de Rieux de Rochefort; après quoi, en diverses mains, il se morcelle. Une portion en reste à Mme Hardy, qui la vend à Amelot de Biseuil en 1638, et une reconstruction a lieu: l'espace étant long, mais étroit, le plan de Cottard y dispose en enfilade quatre cours. Postérieurement le logis a pour maître Louis Letellier, architecte du roi, contrôleur des bâtiments de son domaine de Versailles. Les ambassadeurs de Hollande en font leur résidence ensuite, et le voilà qui de nos jours répond au chiffre 47! Une porte en chêne bien travaillé, d'autres sculptures et des cadrans solaires, qu'a établis un carme, le père Sébastien Truchet, frappent l'attention du passant; ils ont mieux résisté à l'action du temps, au grand air, que les peintures dont Vouet, Vien, Van-Boucle, Dorigny et J.-B. Corneille avaient orné l'intérieur.

Les archives du 43, dont l'origine peut bien être identique, offrent ces noms: des Bragelonne, puis Mottet, gentilhomme ordinaire du roi. Tout, entre ladite rue des Blancs-Manteaux et celle de Paradis (1), appartenait aux blancs-manteaux. M. de Villy, en 1780, était propriétaire au coin de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et les autres propriétaires, entre ladite rue et celle Saint-Antoine, se trouvaient:

MM. le marquis de Ménilles, Janet, Fromageau, Courtin, Gillet, Courbec de Quincy, Bailly, de Lagarde, Duché, Saiget, Souplet, Thierry de Bussy, Hétion.

Chez le marquis, ou bien près de là, M. de

(1) Maintenant des Francs-Bourgeois.

Montigny entretenait un cabinet d'histoire naturelle. La même propriété, ou aussi peu s'en faut, a dû être cotée hôtel de Vilbraye.

Pour Antoine Coiffier de Ruzé d'Effiat, maréchal de France, surintendant des finances, auteur de différents écrits, ont été édifiés un grand et un petit hôtels encore en pied, nos 26-28-30 : Cinq-Mars, le favori de Louis XIII, et Charles Coiffier, abbé d'Effiat, étaient deux des fils de ce maréchal. Claude Le Peletier, prévôt des marchands en 1668, puis contrôleur-général des finances et ministre d'État, a acquis de la famille d'Effiat. Enseveli à l'église Saint-Gervais, il a laissé cette propriété à des magistrats Le Peletier de Saint-Fargeau, qui s'y sont succédé.

Le 24 est du XVIe siècle. Les Voyer d'Argenson ont-ils passé par-là ? L'impasse d'Argenson dit presque non, en gardant le reste d'un autre hôtel qui date d'aussi loin et qu'elle aurait eu pour homonyme. Un membre de cette famille, contemporain de Cinq-Mars, fut magistrat et fut ambassadeur. Son petit-fils, qui créa la police politique par l'invention des lettres de cachet, passa de la lieutenance de police à la présidence du conseil de l'intérieur et y joignit la chancellerie de France ; comme il était l'un des quarante, il a reçu rue Vieille-du-Temple les visites intéressées des candidats académiques, à chaque vacance de fauteuil. Il y a probablement eu grand et petit hôtels d'Argenson. Celui qu'on désignait encore sous ce nom quand M. Frochot était préfet de la Seine, comptait dans la rue Vieille-du-Temple comme n° 26.

Bien que les cabarets, en général, tiennent moins de place que les hôtels, on retrouverait peut-être dans cette rue, en y regardant de plus près, le Soleil-d'Or, où venait souvent boire Préville, premier comique de la Comédie-Française, avec son ami Clairfontaine.

La Rue Béranger,

NAGUÈRE

De Vendôme,

et le Boulevard du Temple. (1)

L'Intendant de Paris. — M. Delahaye. — La Spéculation de Jean Beausire. — Le Mis de Grosbois et de Saint-Priest. — Le Cte de Narbonne. — Les Filles du Sauveur. — Le Jeu de Paume. — Le Boulevard du Temple en 1652, *en* 1739, *en* 1785, *en* 1803, *en* 1810 *et en* 1860.

Sous la commanderie du grand-prieur Philippe de Vendôme, à la fin du XVIIe siècle, la rue de Vendôme s'ouvrait sur un terrain provenant du prieuré du Temple. Au comte d'Artois, successeur de Philippe de Vendôme, appartenait encore dans cette rue, au moment de la Révolution, le n° 19, qui dépendait de l'hôtel Boufflers, sis dans l'enclos du Temple.

Berthier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris, avait, dans sa propre maison, mais aux frais du roi, ses bureaux et son domicile rue de Vendôme. L'hôtel avait pu être Beausire. Indubitablement le fermier-général Durey d'Arnoncourt y commandait en 1752, et l'une des deux propriétés

---

(1) Notice écrite en 1860. La formation de la place du Château-d'Eau, aux dépens de la moitié des numéros pairs du boulevard du Temple et de plusieurs de ses numéros impairs, n'était que décidée, et la rue de Vendôme ne portait pas encore le nom de l'illustre habitant qu'elle avait perdu depuis peu d'années.

latérales lui appartenait aussi, l'autre étant plus petite et au charpentier Godin. Mme Lamotte, née La Ferté, avait alors sur la même rangée deux maisons, dont la première n'était séparée que par une ou deux de la seconde, qui avait de l'importance et qui touchait à la maison de la fontaine, rue du Temple, également en la possession de Mme Lamotte. M. Berthier de Sauvigny était neveu d'Orry, contrôleur-général des finances ; il avait épousé la fille de M. Durey d'Arnoncourt. Adjacent à l'Intendance de Paris, du côté de la rue du Temple, était en un temps le bureau des carrosses pour Beauvais et pour Fontainebleau. L'hôtel de l'intendant a passé plus tard au comte Friant, général de l'Empire, dont la Restauration accepta tout d'abord les services, mais qu'elle dut mettre hors des cadres après le revirement des Cent-Jours. C'est actuellement la mairie du IIIe arrondissement.

Le fermier-général Marin Delahaye tenait de son père, Salomon Delahaye des Fossés, qui avait été fermier particulier de M. de la Roche-Guyon, deux maisons de cette rue, 5 et 7, et il habitait la première. Ses neveux, car il avait deux frères, ont hérité de ses richesses. Les maisons Delahaye avaient été à Michel de Roissy, receveur-général des finances de Bordeaux, qui les avait acquises en 1736 de Jean Pujol, greffier du conseil privé. Et Pujol avait fait bâtir sur des places qui provenaient de Gabriel Dezègre et de Michel Richer, maître-maçon, ce dernier comme cessionnaire de Berger, conseiller du roi, payeur de rentes, qui avait eu directement pour vendeur Jean Beausire.

Une spéculation considérable avait été faite sur les terrains, dans le quartier du Temple, par Jean Beausire, et le succès n'avait pas répondu assez promptement à son attente pour que ses créanciers ne vendissent pas, en son lieu et place, les lots restés vacants. L'importance du personnage

n'était-elle pas en rapport, au surplus, avec celle de son entreprise? Jean Beausire, conseiller du roi, maître-général des bâtiments de S. M., ponts-et-chaussées de France, garde de la juridiction des bâtiments et maître-des-œuvres, garde et ayant charges des fontaines publiques de la ville de Paris et contrôleur de ses bâtiments, avait acquis des prévot et échevins, le 17 août 1695, toutes les places vaines et vagues depuis la berge de la petite-avenue du Calvaire jusqu'au point de la rue du Temple où se tenaient les commis de la barrière. Ce maître des bâtiments et son fils, Jean-Baptiste-Augustin Beausire, furent dans la suite « chargés de faire le toisé de toutes les maisons à porte cochère étant hors de l'enceinte de la ville de Paris et dans les faubourgs d'icelle, en exécution des lettres-patentes du roi données le 18 juillet 1720 et réglant les limites de ladite ville. »

Les créanciers de Jean Beausire avaient notamment cédé des terrains de la rue de Vendôme à Gabriel Dezègre, dans la sous-spéculation duquel s'étaient intéressés Jacques Malo, conseiller au grand-conseil, Pierre Savalette, Jean Pujol et Abraham Peyrenc. Celui-ci, au n° 3, était l'auteur des propriétaires Peyrenc de Moras, maître-des-requêtes de l'hôtel, et Peyrenc de Saint-Priest, conseiller au parlement, qui eurent pour héritier le ministre d'État Peyrenc de Moras, marquis de Grosbois et de Saint-Priest. Mme de Boismilet et M. de Meulan, son gendre, ne furent que des locataires pour ce ministre, à qui succéda Bergeret de Trouville, directeur des finances du roi, comme propriétaire de ladite maison et d'une autre contiguë, donnant rue Charlot. Ainsi s'explique le mieux du monde que le 3 et 5 aient l'air des deux moitiés d'un même hôtel. Le premier de ces deux immeubles est qualifié hôtel d'Arbonne dans une

espèce de *Guide* imprimé en 1813 ; il n'y a que *lapsus* dans le texte s'il s'agissait de l'habitation du comte Louis de Narbonne, ambasssadeur à Vienne, ancien ministre de la guerre. Un appartement de l'autre maison recevait, au milieu de l'année 1857, le dernier soupir de Béranger, le plus grand chansonnier de tous les temps.

A Savalette, à Malo, aux Dezègre avait été aussi bien l'emplacement du 83 de notre rue Charlot élevé par Charles Poullain sculpteur-marbrier, directeur de l'académie de Saint-Luc.

Le maître-général des bâtiments du roi avait fait commencer pour son propre compte l'édification de l'hôtel qui chevauche sur l'autre l'angle de la rue Charlot ; Dezègre en avait pris possession avant l'achèvement des travaux.

Les filles du Sauveur, dont la communauté avait été fondée par Mme Desbordes pour procurer un asile de repentir aux femmes de mauvaises mœurs, occupaient, rue de Vendôme, une contruction quadrilatérale depuis 1704. Les religieuses hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve dirigeaient, dans les derniers temps, l'établissement. Le général baron Darriule, qui était parti simple soldat de son village, dans le Béarn, n'entra là qu'en propriétaire et bien après le départ des sœurs ; son compatriote Henri IV eût préféré s'y présenter avant. En l'année 1825 on a percé le passage Vendôme, sur les deux ailes duquel il reste des corps du bâtiment inauguré par les filles du Sauveur.

Entre la rue de Vendôme et le boulevard du Temple s'allonge l'étroit théâtre Déjazet. Le public dans la salle n'a pas ses coudées franches, ce qui n'empêche pas de jouer sur la scène des pièces à spectacle, avec trucs, changements à vue, agréments hydrauliques, suspension de femmes et feux

de Bengale. Heureusement l'esprit est de la partie, et surtout de la repartie, lorsqu'on en revient au simple vaudeville. Aussi bien, il faut en convenir, le meilleur acteur de Paris est à-présent Mlle Déjazet. Il y a peut-être vingt années qu'elle ne progresse plus dans son art, mais elle n'a jamais mieux chanté, plus galamment troussé un compliment, mieux mimé un sous-entendu : elle dure, et tous les autres passent. De la maison où se donne son spectacle la façade sur le boulevard est de plus ancienne origine que toutes celles des théâtres d'en face : la salle elle-même tient la place de l'ancien jeu de paume du comte d'Artois. L'architecte Bellanger y avait ménagé à monseigneur de petits appartements sur le boulevard : anti-chambre, salle à manger et salle de billard au rez-de-chaussée, salons de jeu et chambre à coucher au-dessus. Il y avait, de l'autre côté, des remises et une écurie pour 5 chevaux. La propriété appartenait à Charrière, paulmier du prince, et le président Pâris en avait une contiguë.

Jean-Baptiste Secrétain, écuyer, sieur de la Pommeraye, porte-manteau du roi, avait acheté en 1707 des créanciers de Jean Beausire et de sa femme, née Letrolleur, un terrain tenant au domaine des filles du Sauveur.

La même année avait vu le marquis de Saint-Hérem, gouverneur et capitaine des chasses de Fontainebleau, pareillement entrer en possession d'une villa instaurée par feu Michel David sur deux places, la première acquise de Jean Beausire, sur la rue de Vendôme, et l'autre de Jean Pigal, menuisier, sur la rue du Temple. Le marquis y tenait à Savary d'une part, à Corquoison de l'autre, et son jardin régnait en terrasse sur le Cours, c'est-à-dire sur le boulevard du Temple.

Des deux propriétés attenantes à l'hôtel Saint-Hérem, celle qui formait l'encoignure mesurait

ses 60 toises, et la porte bastionnée du Temple, démolie en 1684, avait empiété sur son territoire. Jeanne Claude Pathuy, fille majeure, en devint avant peu propriétaire et ne tarda pas elle-même à vendre à Maximilien Titon, chevalier, seigneur du comté de Châteauneuf, inspecteur-général des fabriques et magasins des armes, demeurant à l'Arsenal.

Mais puisque le boulevard du Temple est sur le point de perdre ce qu'il a de plus caractéristique, avec la moitié de son autre rive où se pressent sept autres théâtres, aidons à prononcer son oraison funèbre en rappelant les principales de ses transformations depuis l'an 1652.

Quatre moulins, à cette date, surmontent une butte entre la porte du Temple et ce qui sera un jour le passage Vendôme; rien de plus n'est visible sur l'une et l'autre rives. Le plan de 1739 n'y montre encore tout le long de la rue de Vendôme que les murs de quelques jardins et deux maisons, dont une grande, où se trouve aujourd'hui le restaurant Bonvallet. Quatre ou cinq autres, moins importantes, bordent alors le Cours, entre la rue Charlot et celle des Filles-du-Calvaire; mais il n'en existe que deux du côté qui touche aux fossés du Temple, celle du marchand de vin Hainsselin, dont le petit-fils sera limonadier, et une autre, contiguë à cette construction d'encoignure, sur la rue du Faubourg-du-Temple. Tout le terrain qui suit, en allant jusqu'au point où s'ouvrira plus tard la rue de Crussol, a été adjugé en l'année 1716 par la Ville à Brossard, jardinier-fleuriste, qui le cultive. Brossard vend à Judith Prévost, femme de Mathurin Chavanne, procureur du roi, et leur fils, Jacques Chavanne, conseiller au parlement, en fait des lots.

Cependant l'hôtel Chavanne a surgi près de la première couple de bâtisses; le magistrat en transporte la propriété, en 1775, à religieux seigneur

Claude Rouvroy de Saint-Simon, chevalier de Malte, grand'croix de l'ordre. Celui-ci meurt, n'ayant pas longtemps joui. Jacques François Le Bailli d'Argenteuil, *procureur-général de l'ordre de Malte, receveur du vénérable commun trésor au grand-prieuré de France, et en cette qualité ayant droit de recueillir les dépouilles des religieux frères qui décèdent dans ledit ordre, et tous leurs rentes, biens, meubles et immeubles*, passe contrat de la propriété, dès 1778, à Joseph-François Foullon, comte de Morangis. Louis Bénigne-François Berthier, intendant de Paris, a pour beau-père ce conseiller d'État, commandeur et secrétaire-greffier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et tous les deux sont au nombre des premières victimes de la Révolution. Des vainqueurs de la Bastille hissent Berthier à la lanterne, après lui avoir fait baiser la tête isolée de Foullon, qui vient de subir le même sort. Cet adieu, intermède d'un supplice à l'autre, ne relie-t-il pas historiquement l'hôtel de la rue de Vendôme à celui du boulevard du Temple? N'ont-ils pas eu le même deuil à porter, tant le second message de mort a suivi de près celui dont il semblait l'écho? Sur les débris de l'hôtel Foullon Alexandre Dumas a élevé le Théâtre-Historique, aujourd'hui Théâtre-Lyrique.

Que si nous passons en revue les autres acquéreurs de Jacques Chavanne, nous trouvons, immédiatement après Foullon, Jean Guillaume Curtius, peintre et sculpteur de l'académie de Saint-Luc, dont le cabinet de figures de cire était célèbre : Tuffaut, son successeur, montrait aussi une chemise portée par Henri IV.

Nicolas-Médard Audinot, avec son théâtre de l'Ambigu-Comique, inauguré le 9 juillet 1769, n'était séparé de Curtius que par une grande maison : cet entrepreneur de spectacle commença par faire travailler des marionnettes, puis des enfants, et

les enfants grandirent, comme sa fortune. Après un incendie, en 1829, le théâtre de l'Ambigu changea de place : les Folies-Dramatiques, à deux ans de là, prenaient l'ancienne. Audinot touchait, d'autre part, à son émule Nicolet.

La troupe de cet autre directeur portait le titre des Grands-danseurs-du-roi depuis qu'elle avait été jouer devant Louis XV, chez Mme Dubarry, en 1772, c'est-à-dire six années après la prise de possession de sa place au boulevard. Les entr'actes étaient remplis chez Nicolet par des équilibristes, qui se flattaient d'aller toujours de plus fort en plus fort, et Taconnet, tout en faisant fureur dans les rôles à tablier, composait une partie des pièces. Après la mort du directeur, dont la femme avait été belle, même dans le rôle de Jeanne d'Arc, qu'elle était loin de remplir à la ville, son spectacle se convertit en théâtre de la Gaîté. Ribié, qui en devint directeur en 1795 et l'appela quelque temps théâtre d'Émulation, habitait une maison dont la physionomie est demeurée la même en ce temps-ci, le nº 56 : ce parvenu, ruiné trois ou quatre fois, a signé avec Martainville la pièce du *Pied de mouton*, dont le succès fut énorme et qui fit de l'acteur Dumesnil un niais par excellence. Au reste l'*Almanach des Spectacles* de 1791 parlait ainsi du théâtre Nicolet :

« Ce spectacle est d'un genre tout-à-fait étranger aux autres ; on y allait autrefois pour y jouir d'une liberté qu'on ne trouvait nulle part ailleurs. On y chantait, on y riait, on y faisait une connaissance, et quelquefois plus encore, sans que personne y trouvât à redire ; chacun y était aussi libre que dans sa chambre à coucher. Aujourd'hui la bonne compagnie commence à changer un peu le ton de ce spectacle. »

Au milieu du règne de Louis XVI, les théâtres d'Audinot et de Nicolet font encore partie des

Jeux du boulevard du Temple ; mais ceux-ci comportent en plus grand nombre des places vagues réservées plus loin aux parades des Bobêches et des Galimafrés, dont les salles de spectacle se taillent dans la toile à matelas, et des maisons exploitées par des pâtissiers, débitants de vin ou de bière. Le plus gros propriétaire y est Poilloux de Saint-Mars, seigneur du Petit-Saint-Mars, gentilhomme du duc d'Orléans, à cause de sa femme, Antoinette-Julie Chavanne, fille du conseiller au parlement.

Établi en face du café Turc, le limonadier Savrillat aura bientôt Émery pour successeur : sa maison a été fondée par Liédat sur un des lots de Jacques Chavanne. Vient à la suite Jacques-Julien Bancelin, marchand de vins traiteur, à titre d'adjudicataire de la maison de Leprince, pâtissier traiteur, exproprié sur les poursuites de Lapostolle, son créancier et son confrère. Le jardin de Bancelin prend un peu plus d'espace que les tonnelles des maisons adjacentes ; c'est l'établissement qui rivalise avec le Cadran-Bleu, du coin de la rue Charlot, où Fanchon la vielleuse chante les couplets de Collé, de Piron, et où l'un des Bancelin remplacera lui-même Lebaigue, successeur d'Henneveu.

Croyez-vous, au surplus, que ce Cadran-Bleu ait toujours eu le rang de cabaret de premier ordre ? Il a commencé par n'être qu'un bouchon de bière, dans une maisonnette appartenant au comte de la Vieuville, puis à Jean Bapst, ainsi que la maison d'à-côté, rue Charlot. L'établissement doit sa transformation à une clientèle nouvelle, que lui fournit encore le champ de foire permanent dont il est le pavillon de refuge par excellence. Avant la Révolution, les plus grands seigneurs n'aimaient-ils pas à prendre leur part des plaisirs populaires? Malgré cela, le directoire secret de l'insurrec-

tion du 10 août tient sa seconde séance au Cadran-Bleu, et c'est d'une maison habituée aux parties fines, aux soupers d'après le spectacle, aux dîners et aux bals de noces, que part nuitamment le mouvement qui décidera, le lendemain, du sort de la monarchie.

Charonnat, marchand de vins traiteur, possédait aussi deux maisons vis-à-vis de la rue Charlot, et Gaudy, mercier de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, en a acheté une. Dans laquelle des deux s'est ouvert le théâtre des Elèves-de-l'Opéra le 7 janvier 1779 ? La même salle a été depuis celle des Variétés-Amusantes, du Lycée-Dramatique, du Panorama-Dramatique et Lazari. Mais le nom de l'arlequin Lazari a été repris par un nouveau théâtricule du voisinage, en l'année 1821.

Bancelin, frère du précité, était en face du Cadran-Bleu. Suivaient Piat, pharmacien, et la veuve Alexandre, tenant le café Ozouf, puis Pawson, fabricant de papiers peints à Londres, dont la succursale à Paris avait pris la place d'un café. Delahogue, qui avait tenu ledit café, était propriétaire de deux maisons plus loin, séparées l'une de l'autre par la propriété d'un tiers. La façade de la dernière, se tournant dans le sens de la rue de Crussol, regardait la Bastille qu'elle ne devait plus longtemps voir ; le bal de la Galiote, ayant là son entrée, n'en a dansé que plus à l'aise, mais tout auprès d'un corps-de-garde, conduisant à d'autres prisons moins réservées aux grands seigneurs.

La liberté des théâtres, proclamée, en 1791, a attiré au boulevard du Temple un si grand nombre de spectacles que Brazier lui-même en oublie, dans son ouvrage sur les petits théâtres. Le livre de ce vaudevilliste confond à tort le Jardin-Turc avec Paphos, dit aussi le Jardin-des-Princes, au

ci-devant hôtel Saint-Hérem, que touchaient, pendant le Consulat, une manufacture de porcelaine tenant l'angle de la rue du Temple. Des bals se donnaient à Paphos; mais c'était principalement une maison de jeu. On voyait alors réunis sur ce boulevard la Gaîté, l'Ambigu, le théâtre des Nouveaux-Troubadours, les Délassements-Comiques (spectacle fondé sous Louis XVI, mais plus près de l'hôtel Foullon que le petit théâtre actuel du même nom); les Variétés-Amusantes, le Théâtre-sans-Prétention (qu'avait créé un grimacier et où se montraient surtout des marionnettes; Mme Saqui plus tard y dansait sur la corde; ce sont maintenant les Délassements-Comiques; le cabinet de Curtius (transféré où se trouvent à l'heure qu'il est les Funambules), Paphos, le Jardin-Turc, le Colisée, le Jardin-d'Hébé, la Galiote, le jeu de paume de Cacheux et de Martinet; plus les cafés lyriques de la Victoire, Yon, des Arts, Hager et Godet. Presque à l'entrée de la rue du Faubourg-du-Temple se donnaient en ce temps-là les représentations équestres du cirque Astley, puis Franconi, qui ne s'est installé sur notre boulevard qu'en 1827. De nombreux pâtissiers, en outre, vendaient d'un côté et de l'autre, des galettes avec un grain de sel, des croquets et des échaudés, qui donnaient soif, rien qu'à les voir : les marchands de coco de s'en frotter les mains.

Un décret de 1807 ayant réduit le nombre des théâtres, le boulevard du Temple s'en est ressenti défavorablement. Il n'avait déjà que trop perdu de saltimbanques, de grimaciers, de diseurs de bonne aventure et de chanteurs en plein vent. Néanmoins, près du Château-d'Eau, près de la Galiote et devant les théâtres, il en restait pour charmer les ennuis des bonnes d'enfants, que laissaient désœuvrées les guerres lointaines de l'Empire.

Il y en avait encore assez pour faire arriver en

retard certain employé, dont c'était le chemin pour se rendre aux Droits-Réunis rue du Temple. Français de Nantes, qui était à la tête de cette administration, épargnait ordinairement toute réprimande à ses surbordonnés, qui cultivaient, pour la plupart, les lettres ; mais celui-là en abusait si fort que le directeur-général entreprit une bonne fois de lui donner, comme on dit, un savon.

— Monsieur le comte, répondit l'employé, si je viens tous les jours trop tard, ce n'est pas mauvaise volonté, c'est la faute d'un polichinelle, dont les lazzis et les gambades me retiennent au passage, sur le boulevard du Temple ; quand je m'arrête devant lui, je n'en ai pas pour moins d'une heure.

— Mais alors, répliqua Francais de Nantes, vous avez dû m'y rencontrer souvent.

Et la semonce en resta là.

Rue Saint-Dominique. (1)

Voyage en zigzag à travers la rue et l'Histoire.

En parlant de la route du Simplon, creusée à coups de pioche et de canon par les soldats de Napoléon, Charles Nodier laissait échapper une exclamation de regret : — Le malheureux, il m'a gâté les Alpes !... Mais il n'y a pas grand'chose à gâter dans certains quartiers de Paris, par exemple le Gros-Caillou ; la commission municipale actuelle peut y envoyer son armée, démolisseurs suivis de terrassiers, sans faire pousser un soupir à l'ombre de Charles Nodier, qui demanderait grâce au moins pour le Marais et le quartier Saint-Paul, l'île Saint-Louis et la Cité, la montagne Sainte-Geneviève et le faubourg Saint-Germain. Qu'un feuillet vermoulu s'échappe de ces livres tout grands ouverts, il a été lu si longtemps que deux pages nouvelles, avec bien plus de marge, en seront comme l'annotation, dans laquelle vit encore l'esprit du texte. Mais passer au pilon, comme de méchants ouvrages, tant de volumes à la fois, qui ont suffi à faire de Paris une bibliothèque sans égale, ce n'est bien mériter ni des époques auxquelles remontent des souvenirs si peu respectés, ni de la nôtre, qui en perd

---

(1) Notice écrite en 1860. Postérieurement la rue Saint-Dominique, dont le premier tiers toutefois reste intact, a été débordée par le percement, le prolongement ou l'élargissement des boulevards Saint-Germain et Latour-Maubourg, de l'avenue Bosquet, des rues Solférino, Bellechasse, Jean-Nicot, Amélie, Malan, Cler et du passage de l'Alma.

l'espoir de léguer à son tour quoi que ce soit qui dure.

Le Gros-Caillou, par lequel nous entrons dans la rue Saint-Dominique, a bien plus à gagner qu'à perdre au prolongement d'un nouveau boulevard, qui paraît hésiter pourtant à la franchir. Un passage César, qui n'est pas reconnu officiellement, suffit, en attendant, à relier ce boulevard à la rue de Grenelle: une construction séculaire, qui n'est pas d'un aspect commun, sert d'ouverture audit passage. Une grande maison, située encore plus loin des habitations historiques qui bornent notre rue au quartier Saint-Germain, a appartenu à Larive, qui était à la Comédie-Française le premier des acteurs tragiques avant que Talma l'éclipsât. Près de ce n° 192 se trouve l'hôpital militaire, fondé par le duc de Biron pour les gardes-françaises en 1765.

De quel bâtiment plus ancien chercher les restes ou la place, à cette extrémité de la rue? La carte de Paris et de ses faubourgs suburbains en 1724 n'y signale rien au-delà de la boucherie des Invalides, grand carré peu distant de l'esplanade des Invalides, mais donnant rue Saint-Dominique au Gros-Caillou, du côté de nos numéros impairs.

L'hôtel des Invalides avait été bâti, sous Louis XIV, entre le Gros-Caillou et le faubourg Saint-Germain, avec lequel finissait encore la ville au milieu du XVIIIe siècle. C'est le temps où Colbert de Fienne, marquis de Maulevrier, vendit au marquis d'Herbecourt, une grande maison, tenant à celle Darsy et à un terrain au marquis de Broglie, près la barrière, entre la rue Saint-Dominique et celle de l'Université. Ledit vendeur, en se mariant, avait reçu ce bien de sa mère née Henriette de Froulay de Tessé, fille d'un ambassadeur qui passa les dernières années de sa vie aux Camaldules.

Également entre le Cours, touchant à l'esplanade

des Invalides, et la rue de Bourgogne un document topographique de 1744 place sur la même ligne les hôtels de Mirepoix et de Caraman, en regard de ceux de Monaco, de Seignelay et de Comminges. Le marquis de Mirepoix a été promu la même année lieutenant-général, sur de brillants services en Italie ; il n'a passé que plus tard duc et maréchal de France. Le comte de Caraman, que M. de Mirepoix avait pour voisin, était petit-fils de Riquet. Mais voyons ce que d'autres notes nous indiquent dans la section où nous en sommes de la rue Saint-Dominique.

Il nous y faut un hôtel d'Auvergne, bâti pour Le Camus des Touches, commissaire-provincial d'artillerie, qui mourut en 1713 : ne serait-ce pas l'une des phases du 102 ? Un hôtel Monaco, habité sous Louis XV par l'abbé Arnauld de Pomponne et sous l'Empire par le prince de Wagram, puis augmenté par le baron Hope avec une magnificence dont M. le baron Seillière ne dément par la tradition : 129-131-133. Une petite église de Sainte-Valère : la place en a été englobée par l'hôtel Hope. Un cabaret, que tenait la femme Martin, entre les hôtels Pomponne et Comminges : *mémoire*. Ledit hôtel de l'évêque de Comminges, qui passa en 1752 des représentants de Guillaume Tambonneau, chanoine de l'église de Paris, au duc d'Estouville, hôtel où Mme Fanny de Beauharnais reçut plus tard Cubières, Lalande, La Harpe, Lacépède, Dalayrac et tous les étrangers de distinction, puis résidence du maréchal Reille : c'est-à-dire le 127. Enfin une maison où le maréchal Davoust, prince d'Eckmüll, rendit le dernier soupir en 1823, et qui avait été vendue en 1753 par Eynard de Ravannes audit duc d'Estouteville, y touchant par-derrière à S. A. S. Mlle de Sens : aujourd'hui c'est le domicile du duc de Périgord, au coin de la rue de Bourgogne.

Les deux autres angles de cette rue de Bour-

gogne ont été occupés l'un part M. de Lignerac et ultérieurement par le médecin Corvisart, l'autre par la princesse Louise-Élisabeth de Bourbon, douairière de Conti. Celle-ci avait payé en l'année 1733 400,000 livres, sans compter le vingtième pour droit d'ensaisinement, à la duchesse Mazarin, née de Mailly, en premières noces marquise de la Vrillière, son hôtel, établi par le président Duret, sur le dessin d'Aubry ; seulement elle y avait ajouté une maison, venant de l'abbé de Broglie. Le maréchal de Richelieu y a été au nombre des successeurs de la princesse ; mais il a bientôt cédé la place aux Loménie de Brienne qui en ont fait un rendez-vous de beaux-esprits, de savants et d'artistes, tels que Buffon, Chamfort, Marmontel, Malesherbes, Condorcet, Turgot, Morellet, Suard, Helvétius, Piccini, David. Une des premières scènes de la Révolution en a-t-elle moins pour théâtre la rue Saint-Dominique ? La soirée du 24 août 1787 voit des attroupements se former aux abords de l'hôtel du ministre Brienne, avec des torches menaçantes, qui ont déjà brûlé en effigie le garde-des-sceaux démissionnaire Lamoignon, sur la place Dauphine ; le chevalier du guet et le maréchal de Biron, gouverneur de Paris, ne restent maîtres du terrain qu'en faisant renverser, au milieu des ténèbres, les séditieux à coups de baïonnettes. Sous le consulat, Lucien Bonaparte acquiert la propriété, mais il ne la garde pas personnellement au-delà de 1804 ; Mme Lætitia Bonaparte en fait, sous l'Empire, le palais de Madame-Mère. Distinguons toutefois dans dans cette ancienne maison princière un grand et deux petits hôtels : ceux-ci séparent de la rue de Bourgogne celui-là, résidence actuelle du ministre de la guerre. Des lettres d'or, qui recommencent à luire sous le voile du badigeon, restitueront au-dessus de la porte du n° 92, si quelque nouvelle

couche n'y met pas ordre, l'ancienne inscription « hôtel de Richelieu. »

Quant aux bureaux intérieurs du ministère, ils occupent le ci-devant couvent des filles de Saint-Joseph ou de la Providence, lequel a eu pour fondatrice Mlle de Létang et pour bienfaitrice Mme de Montespan : beaucoup d'orphelines pauvres y ont été élevées dans la piété et initiées au travail de l'aiguille.

Sous le règne de Louis XVI surgirent 80 et 82 : Ménager, menuisier, les ajoutais alors à un hôtel préexistant au coin de la rue Belle-Chasse. Le salon de Mme de Mirbel, un charmant peintre, n'y était pas indigne de faire suite, sous Louis-Philippe, aux bureaux d'esprit échelonnés par le XVIIIe siècle dans la rue dont nous vous parlons.

Du couvent de Belle-Chasse, prieuré de chanoinesses du Saint-Sépulcre, il survit rue Saint-Dominique le n° 81, dit le pavillon d'Orléans, où Mme de Genlis, vers la fin du règne de Louis XVI, a continué l'éducation de la princesse Adélaïde et de ses frères : c'est là qu'elle recevait les hommages de Pétion, maire de Paris. Le fond des n°s 69, 71, 73 et 75 a dépendu du même établissement. Les religieuses s'y étant transférées de Philippeville, en l'année 1635, sur l'emplacement que leur donnait le traitant Barbier, on avait commencé par les appeler *filles à Barbier*.

Du temps de l'abbé de Pomponne, les hôtels de Varangeville et de Neufchâtel marquaient entre le couvent de Bellechasse et la rue du Bac ; mais, dès 1744, on y remarquait celui de Poitier, probablement à l'évêque de Poitiers, puis ceux de Guerchy et de Châtillon, pendant que l'hôtel Broglie rivalisait, du côté opposé, avec l'hôtel Molé.

Parlons d'abord du n° 74. Emplacement vendu en 1704 par le président Duret et par Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles, en secondes

noces duchesse de Richelieu, à Charles-Amédée de Broglie, comte de Revel, lieutenant-général, gouverneur de Condé. Celui-ci a pour cessionnaire Poullain de Beaumont, payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, qui fait continuer la construction sous la conduite de Boffrand. Le maréchal François de Broglie, comte de Buhy, rachète peu de temps après la propriété, qu'il laisse à son fils, directeur-général de la cavalerie, ambassadeur en Angleterre, *etc.* Le comte Chaptal habite cet ancien hôtel Broglie, sous l'Empire.

Le président que nous venons de citer était le petit-neveu d'un médecin de Henri III. Son grand'père, Duret de Chevry, président en la chambre des Comptes, disait qu'il fallait tenir le bassin de la chaise-percée à un favori du roi, pour l'en coiffer s'il était disgracié.

A moi, Auvergne ! Ce mot suprême du chevalier d'Assas ne fera-t-il pas reparaître le colonel du régiment sauvé par son héroïque dévouement ? Mais le seul danger à courir serait pour cette fois d'y voir double. N'ai-je pas déjà reconnu en cette rue une résidence à la famille de la Tour-d'Auvergne, de laquelle fut membre Turenne et qui formait une branche de celle Bouillon ? Maintenant, voici un autre hôtel dont le prince d'Auvergne a certainement donné, en l'an 1720, 425,000 livres à Mme de Maulevrier, et qui touchait l'hôtel Broglie. Pourtant le cardinal de Tencin, ministre sous Louis XV, a aussi habité la maison, et M. de Ville, lieutenant de la vénerie du roi, l'a vendue à la maréchale de Nangis-Brichanteau. En ce temps-là M. de Soyecourt et le duc de Béthune-Sully avaient, celui-ci un passage, celui-là une belle entrée, entre les hôtels d'Auvergne et Molé.

Aussi bien, dans le groupe de propriétés dont il s'agit, le territoire provenait de l'abbaye-Saint-Germain, en ce qui longeait la rue Saint-Domini-

que, comme de l'université de Paris du côté de la rue de l'Université.

La famille Roussereau avait cédé au maréchal de Roquelaure de quoi bâtir un grand hôtel, commencé par Lassurance et achevé par Leroux en 1726; les princesses de Léon et de Pons, nées Roquelaure, en avaient eu du président Molé, quatorze ans après, 460,000 livres, et les tenants y étaient alors M. Bosnier de la Moisson d'une part, la duchesse de Lesdiguières d'autre part. Et c'est aux héritiers de la duchesse de Créqui-Lesdiguières, née de Durfort-Duras, qu'avait succédé moyennant finances, en 1747, le duc de Béthune-Sully, entre M. Molé et M. Desmaisons, L'ancien hôtel Molé, qui se décomposait en un grand et un petit, est maintenant occupé par le ministère de l'Agriculture et du commerce, dont les bureaux vont englober, en outre, l'ancien hôtel Bosnier, plus anciennement du Lude.

Or de Cotte avait établi le plan de ce dernier sur la demande du président Duret, qui a été incontestablement le plus gros propriétaire de son temps dans la rue. La duchesse de Roquelaure du Lude n'y avait été que la locataire de Duret; puis la division de l'hôtel avait fait place simultanément à la comtesse de Cosnac et à M. Rémond de Montmort. Les deux moitiés s'en étaient rapprochées pour recevoir M. Bosnier, acquéreur du président en 1726 au prix de 300,000 livres, et ensuite son fils, Bosnier de la Moisson, l'un après l'autre receveur-général des États du Languedoc. Le maréchal Kellermann, duc de Valmy, y a fixé postérieurement ses pénates.

Dans l'immeuble contigu, qui fait angle sur la rue du Bac, Mme Vanas et M. Bernard ont précédé M. de Boulogne, fermier-général, dont nous avons retrouvé le principal hôtel rue du Bac, mais qui

avait installé ses bureaux dans cet hôtel d'à-côté. Barras en a disposé sous la Restauration. L'auteur dramatique Ravenot s'y était formé chez M. de Boulogne, qui l'avait eu pour premier commis.

Germain Boffrand serait content de l'état de conservation d'un de ses ouvrages s'il revoyait un hôtel à cour ovale qui reste l'une des perles du superbe collier que porte la rue Saint-Dominique. Ce n° 67 a tour-à-tour abrité M. Amelot de Gournay, ambassadeur, le maréchal de Montmorency-Luxembourg; le prince de Tingry, M. de Guerchy et Mme d'Haussonville. Il a été acquis du président Amelot de Gournay, en 1725, par ledit maréchal de Montmorency et la maréchale, née de Harlay. Leur fils, prince de Tingry, qui plus tard fut aussi le maréchal de Luxembourg, et que Jean-Jacques eut pour protecteur, vendait dans le milieu du même siècle au comte de Guerchy, qui fut l'un des vainqueurs de Fontenoi, puis ambassadeur en Angleterre, cette propriété, où il était en mitoyenneté d'un côté avec les religieuses de Bellechasse, de l'autre côté avec la comtesse de Rupelmonde et par-derrière avec les religieuses de Panthemont.

A la marquise de Varangeville ont succédé, dans l'immeuble adjacent, la maréchale de Villars, la marquise de Rupelmonde et les d'Uzès.

Lassurance, au 63, a travaillé pour le marquis de Châteauneuf, qui était d'une branche de La Ferté-Senneterre. Le marquis de Béthune a vendu cette grande maison, en l'année 1719, au comte de Châtillon, ultérieurement nommé duc et gouverneur du Dauphin, le fils de Louis XV. Le baron de Breteuil, ambassadeur et ministre du roi qui vint après, habita à son tour l'ancien hôtel Châtillon.

Et à quelques pas de là M. Labédoyère, frère du colonel, a eu son père pour prédécesseur, dans l'une des ci-devant dépendances du couvent de la Visitation-Sainte-Marie.

En allant de la rue du Bac à la rue des Saints-Pères, avant la Révolution, les premières maisons qu'on voyait à droite appartenaient aux pères jacobins ; puis en venait une à l'Hôtel-Dieu, une à l'hôpital de la Charité, et voici quels étaient les autres détenteurs de la propriété foncière sur la même ligne : Mme Espolard, le comte de Béarn, la Charité, le comte de Puysieux, Leclère, le président Saint-Lubin, François Bougainville, d'Ormesson, de Chanteloup et Masson.

Les jacobins s'étaient établis les premiers dans la rue qui portait le nom de saint Dominique, dont ils suivaient la règle réformée. Il appert d'une reconnaissance, passée en janvier 1718 devant le prévôt de Paris par les révérends pères Melchior Lhermitte, prieur, Lage, sous-prieur, Crouseilhes, Raisson et plusieurs autres religieux-profés des frères prêcheurs, dits jacobins, du noviciat-général établi en ladite rue, que ce monastère avait été fondé l'année 1631. Lefébure et Pigeard, marchands bourgeois, avaient alors vendu aux religieux de l'ordre, en ce lieu même, avec un clos de 7 arpens, une maison, qui s'y trouvait sise rue des Vaches, près de la butte du Moulin; plus une place, même rue, de 262 toises 1/2, y compris la largeur de la rue du Bac, et de tout cela 66 toises seulement provenaient du Pré-aux-Clers. L'église Saint-Thomas-d'Aquin est l'ancienne chapelle du couvent ; la rue du même nom, son avenue ; le musée d'artillerie, son cloître.

Les jacobins de la Révolution, lorsqu'ils eurent été expulsés du ci-devant couvent des jacobins de la rue Saint-Honoré, puis de la salle du Manége aux Tuileries, transférèrent leurs séances dans l'église Saint-Thomas-d'Aquin, jusqu'à ce que leur club fût encore fermé par Fouché. Dulaure, qui en faisait partie, qui même y était membre du comité épuratoire, avait son domicile rue Dominique, nº 48 actuel, c'est-à-dire dans une des

maisons qu'avaient bâties les religieux. Réduit souvent à se cacher, il préféra passer en Suisse; mais, le 18 frimaire an III, il fut rappelé au sein de la Convention, avec beaucoup de ses collègues détenus. Les temps orageux de son crédit avaient si peu fait la fortune de cet historien de Paris que Français de Nantes lui rendit service en le gardant comme sous-chef aux Droits-Réunis, de 1808 à 1814.

Vis-à-vis de l'ancienne avenue des Jacobins, M. le duc de Luynes fait suite aux héritiers de Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, dont l'influence ne fut pas perdue pour les affaires de son temps. Cette femme célèbre par son esprit et sa beauté avait épousé le connétable Charles d'Albert, duc de Luynes, avant Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. L'hôtel de Luynes est encore le séjour grandiose établi au XVIIe siècle par Le Muet.

M. de la Prontière, qui résidait sous Louis XIV dans la même rue, y avait réuni une bibliothéque, qui ne valait pas le cabinet des livres au château du Louvre, mais qui comptait pour les lettrés, comme celle des religieux jacobins.

Entre l'hôtel de Luynes et la rue Saint-Guillaume se revoient et l'ancienne habitation du marquis d'Avrincourt, colonel de dragons, qui épousa Mlle d'Osmond, et un hôtel Mortemart, originairement construit pour le compte de l'Hôtel-Dieu, et un ancien hôtel d'Asfeld, postérieurement Béthune. Dans ce dernier, M. Thayer a également pour devancière une femme dont la célébrité était due à son esprit et à celui des hôtes brillants qu'elle recevait, Mlle de Lespinasse, fille naturelle d'un Tencin; elle s'était d'abord nstallée, avec Mme du Deffant, sur un autre point de la rue, dépendant de la communauté de Saint-Joseph.

Le plan de 1714 désigne comme hôtel Matignon le nº 11 de notre époque, d'Onsembray entre temps, mais qui porte encore le premier de ces deux noms sur le plan de 1744.

Peu d'années avant cette dernière date, la comtesse de Gergy avait acquis de la famille de l'épicier Buteux une grande maison; elle y tenait au duc de la Force sur la rue Saint-Dominique et à elle-même sur la rue Saint-Guillaume, en ce qui s'en appelait des Rosiers.

Quai des Célestins. (1)

Notre vin de Falerne. — Les Fieubet. — Les Villas de Saint-Germain-en-Laye sous Louis XIV. — Les Nicolaï. — M. de Mareuil. — Rançonnette. — Les Célestins.

Ne disons jamais de mal des maisons de rapport, nous trouverions trop d'incrédules: ô méchant buveur d'eau, s'écrierait-on, tu médis de l'ambroisie! Mais chacun comme il peut remplit son verre, et sans mépriser la piquette, qui a la quantité pour elle, nous préférons à ce vin fugitif, et qui n'est pas de garde, celui qui représente à notre époque le vieux falerne d'Horace, *Torquato consule*. Si vieux, répliquent les convives réalistes, qu'il en est éventé, qu'il a perdu sa force! C'est égal, j'y reconnais le crû de la Campanie, l'essence fumeuse, mordante et suave qui distingue encore du *villum* et de la *vappa*, piquettes aigres-douces des Romains, la langueur suprême du falerne. S'il y a, du reste, une limite d'âge pour le vin généreux, elle est bien moins rapprochée de la jeunesse que l'âge de plaire pour les faibles humains. Ninon et Richelieu n'ont eu que par exception le mérite de se faire aimer au-delà de la soixantaine. C'est autre chose pour les maisons à souvenirs, comme pour les monuments de l'art ; elles gagnent jusqu'au dernier moment quelque chose à vieillir, et si nous retrouvions le nid d'Adam et Ève, il nous inspirerait à coup sûr plus d'intérêt encore qu'à eux-mêmes,

---

(1) Notice écrite en 1858.

soit avant, soit après le péché. Il y a bien à porter en compte pour l'architecture, la peinture, la sculpture et la dorure, l'œuvre du temps, qui les dégrade; mais les restaurations font encore plus de tort depuis qu'elles exhaussent les façades, en supprimant force jardins et presque autant de cours. Quel bonheur quand la maison historique ne cesse pas d'être reconnaissable, au travers des additions modernes qui visent à cuber le revenu de l'immeuble !

Nos compliments sont dus à M. le comte de Lavalette, ancien rédacteur en chef de l'*Assemblée Nationale*, en ce qu'il préside avec un goût d'artiste au rétablissement d'un vieil hôtel, 6, quai des Célestins, qui méritait de ne pas déroger. Une campanille, qui donne à l'édifice quelque apparence monacale, n'est que la cage d'un charmant belvéder, d'où s'étend une vue admirable. La galerie de balustres qui couronne presque la maison et les statues qui la rehaussent si bien, sont-elles d'hier, ou du fait de Hardouin-Mansart, qui a déjà restauré l'hôtel ? Nous penchons pour l'époque actuelle; en tout cas, c'est une véritable renaissance. Ledit Mansart est mort l'année 1708, et nous avons sous les yeux une gravure de 1680, dont l'auteur est Pérelle, qui représente la maison de M. de Lavalette, avec son double pavillon par-devant, mais décapitée de l'auréole que lui font cette balustrade, ces figures de plein-relief et ce petit clocher à jour.

L'hôtel a porté les noms de Combourg et de Fieubet; il a été bâti, lui aussi, sur l'emplacement du royal manoir de Saint-Paul, qui ouvrait de même sur le quai et que les rois avaient abandonné pour celui des Tournelles, avant que François Ier en cédât à Jacques Genouillac, dit Gaillot, grand-maître de l'artillerie, de quoi établir son arsenal. Anne de Béthune, veuve de Timoléon Beauvert, baron de Cournay, fille ou petite-fille du baron

de Moncrif, a vendu la maison en 1558 à Henri de Senneterre, ministre d'État. Gaspard de Fieubet, baron de Launac, conseiller-secrétaire du roi, l'a achetée de ce dernier, et c'est précisément à l'église des Célestins, dont le cloître est occupé de nos jours, au coin de la rue de Sully, par la caserne des Célestins, que les secrétaires du roi faisaient dire leurs messes et célébrer leurs cérémonies, depuis Charles V ; ils étaient tous de la paroisse, qu'ils habitassent ou non le quartier.

Fieubet a été nommé chancelier de la reine Anne d'Autriche, en l'année 1671. Auteur de petits vers bien faits, qui avec lui couraient les ruelles, c'était un homme de plaisir, marié et puis veuf sans enfants, d'une politesse d'esprit fort agréable aux gens de lettres dont il aimait la société, ami surtout de Saint-Pavin, auquel il fit cette épitaphe :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin :
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être ;
Pleure ton sort avec le sien.
Tu n'en fus pas ? Pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

La villa du chancelier de la reine florissait à Saint-Germain-en-Laye et lui donnait pour voisins de campagne : Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux ; Bontemps, premier valet-de-chambre du roi ; Claude-Antoine de Saint-Simon, marquis de Courtomer ; le cardinal prince de Furstenberg, évêque de Strasbourg ; le maréchal d'Aubusson, duc de Roannais et de la Feuillade ; le maréchal de Durfort-Duras, duc de Lorges, neveu de Turenne ; Louis de Bouchet, comte de Montsoreau, marquis de Sourches, prévôt de l'hôtel-du-roi, grand-prévôt de France ; le duc de la Vieuville et Turenne.

La maison de campagne de Gaspard de Fieubet

resta vacante, comme sa maison de ville, lorsqu'il se retira aux Camaldules, près de Grosbois, où il trépassa en 1694.

Sa sœur Élisabeth avait épousé Nicolas de Nicolaï, premier président en la cour des Comptes, et ce mariage avait occasionné la division de la vaste propriété : les Nicolaï, pour leur part, avaient pris possession du nº 10 d'à-présent, qui ne remonte qu'aux Fieubet : il y reste un remarquable escalier du style Louis XIII, ainsi que des grilles de fenêtres, que marque la lettre N. Morte en 1656, la présidente Nicolaï a laissé une fille unique, mariée à Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, lieutenant-général des armées du roi ; celle-ci, une fois veuve, a fait donation de l'hôtel, pour qu'il ne sortît pas de la famille, au président Jean de Nicolaï, marquis de Goussainville, lequel a eu pour héritier son fils. Le marquis de Nicolaï a vendu en l'année 1770 à Pigory-Delavault, pensionnaire du roi, ladite portion de l'ancien hôtel Combourg, donnée alors en location à François Romieu, trésorier-général du sceau de la Chancellerie, époux de Mlle Moncrif. Mlle Pigory, femme Lemercier, y a succédé à son père. En 1854, le même immeuble a servi d'atelier pour l'habillement de la garde impériale ; puis on a procédé à une réparation, qui en fait une résidence confortable.

Quant à l'hôtel Fieubet proprement dit, il était échu à Anne de Fieubet, conseiller au parlement, frère de la duchesse de Mortemart. Paul de Fieubet, fils d'Anne et magistrat également, est mort subitement sous ce toit en 1718. La génération suivante a vu la petite-vérole enlever à un second Gaspard de Fieubet, tout aussi prématurément, sa femme et puis son fils, inhumés à l'église Saint-Paul, dans une sépulture de famille. Le second fils de Paul, héritier de la propriété après la mort du fils aîné, avait uni sa fille à Mathias Raoul,

comte de Gaucourt, maréchal-de-camp, dernier propriétaire du chef du chancelier : les Gaucourt, souche de vieille noblesse, avaient longtemps porté, comme écuyers du roi pour ainsi dire par droit héréditaire, le titre d'*enfants d'honneur du roi*. L'ancien hôtel Fieubet s'appelait Mareuil en 1813. M. de la Haye des Fossés en était propriétaire sous la Restauration et l'habitait avec son gendre, M. Boula de Mareuil.

Au reste, le quai des Célestins a gardé plus de deux maisons des siècles qui nous ont précédés. J'en atteste la vieille rampe de fer qu'on retrouve au n° 16 et la belle porte-cochère, ferrée de grosses têtes de clous, qui se remarque au n° 22. Y demeure M. Rançonnette, paysagiste recommandable, qui a aussi voué un culte d'artiste à tout ce qui survit du vieux Paris. Des caves subsistent sous le n° 20, qui ont appartenu au séjour de Saint-Paul. Quant au 24, il communique avec l'hôtel de la Vieuville, dont il a toujours fait partie, mais qui donne surtout rue Saint-Paul.

Les célestins, dont l'ordre avait été institué par le pape Célestin V au XIIIe siècle et introduit en France par Philippe-le-Bel, avaient un monastère près d'Orléans ; Charles V en fit venir six religieux dans un bâtiment de la place Maubert, qu'avaient abandonné les carmes, et puis les rapprocha plus encore de sa personne, en taillant leur part dans les jardins de son palais de Saint-Paul, où il posait la première pierre de leur église en l'an 1367. Le duc d'Orléans y fonda une chapelle expiatoire à la suite d'un sinistre, qui avait failli coûter la vie à Charles VI : un incendie avait éclaté au séjour d'Orléans, dans le bourg Saint-Marceau, qui n'était pas encore un faubourg de Paris, pendant une fête donnée au roi, le 30 janvier 1392, par la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois. Les *Trois Grâces* de Germain Pilon, soutenant

une urne où étaient placés le cœur de Henri II et celui de Catherine de Médicis, illustraient principalement cette chapelle ; une colônne aussi s'érigea à la mémoire de François II, et une autre urne conserva le cœur du connétable Anne de Montmorency, non loin du tombeau du duc d'Orléans et de Valentine de Milan, son épouse. D'autres monuments du même genre enrichissaient l'église, notamment le cénotaphe de l'amiral Chabot, par Jean Cousin, celui du duc de Rohan-Chabot, par Auguier. La corruption s'étant introduite dans l'ordre des célestins, il fut supprimé en 1778.

L'autorité forma cinq ans après dans l'ancien monastère un hospice médico-électrique, sous la direction de Ledru, dit Comus, que Louis XV avait nommé professeur de physique des enfants de France. L'électricité était appliquée avec succès au traitement des maladies nerveuses par ce physicien, que popularisèrent des séances consacrées à des expériences amusantes et aux premiers spectacles de fantasmagorie. L'institution de l'abbé de l'Épée pour l'éducation des sourds-muets fut transférée aux Célestins en 1785. La Révolution emporta en son musée des Monuments-Français ceux de la ci-devant église, qui, transformée en magasin de bois de charonnage, brûla quelques années plus tard, et dont les restes se convertirent ultérieurement en un quartier de cavalerie.

Rue Portefoin. (1)

Les Enfants Rouges. — Les nos 2 et 4 de la rue Molay, 1, 2, 3 et 5 de la rue Portefoin ont appartenu à l'hôpital des Enfants-Rouges, fondé pour de petits orphelins, au milieu du XVIe siècle, par Marguerite de Navarre, sœur de François Ier : l'église de cette maison fermait la rue des Enfants-Rouges à l'angle de la rue Portefoin.

Nos 4 et 6 : — le sieur Leduc de Vilvaudé propriétaire, sous Louis XV.

No 7. — Il est de tradition qu'une actrice en possession de renommée a demeuré sous ce toit ; mais les titres venus jusqu'à nous ne portent que les noms suivants : Desestre, contrôleur de rentes de l'Hôtel-de-Ville, acquéreur des héritiers de l'abbé de Beauvillier, duc de Saint-Aignan.

No 8. — Émery d'Amboise, grand-prieur de France, donna cette maison en 1529 aux religieux de Sainte-Marie-du-Temple, pour acquitter une fondation qu'il avait faite dans leur église. Ces religieux en consentirent bail emphytéotique au profit de Pierre Charpentier, en 1722. L'enseigne s'y trouvait alors de la Croix-de-Malte.

No 11. — On prétend que la rue Portefoin s'est appelée des Poules en 1282 ; mais nous répondons beaucoup mieux du nom de Richard-des-Poulies et de celui des Enfants-Rouges, qu'elle partagea avec la rue voisine. On dit aussi que Jean Portefin s'y disposa un grand logis ; en ce

---

(1) Notice écrite en 1860.

cas, le n° 11 aurait tenu la rue sur les fonts; c'était, à coup sûr, un grand hôtel dont il ne reste que la moitié. Jacques de Portel, seigneur d'Ormoy, le transmit à prix d'argent, en 1642, aux administrateurs de l'hôpital du Saint-Esprit, qui revendirent trente ans après à Vélut de la Crosnière, seigneur du fief parisien de Popin, conseiller à la cour des Aides, dont le cabinet d'histoire naturelle et de mécanique était la merveille de la rue avant la convocation des États-Généraux. A demeuré en 1759 : Leleu, trésorier de France.

N° 12. — Un très-beau vis-à-vis que cet hôtel Turgot, pour l'hôtel Vélut de la Crosnière! Reneaulme, marquis de Thorigné, conseiller au grand-conseil, le tenait d'Étienne-François Turgot, de Turgot le ministre et de la duchesse de Saint-Aignan, née Turgot, tous les trois héritiers de deux autres Turgot, dont le prévôt des marchands, prénommé Michel-Étienne. Les titres de noblesse et de seigneurie que portaient la plupart des membres de cette famille sont aujourd'hui bien oubliés; l'un a signé marquis de Sousmont et l'autre baron de l'Aulne; mais trois des leurs ont heureusement rendu des services plus mémorables. Le chef de l'édilité parisienne, qui a habité cet hôtel et qui, de plus, y a laissé sa veuve, a introduit dans l'administration d'utiles améliorations. Il a tellement encouragé la publication d'un plan de Paris au millésime 1739 qu'on a presque raison de le lui attribuer; mais ce plan de Turgot a été, en réalité, levé par Louis Bretez, gravé par Claude Lucas et parsemé d'inscriptions par Aubin. Le prédécesseur de Jacques-Étienne Turgot, père de Turgot-Sousmont, avait été rue Portefoin acquéreur de Magnon d'Invault, qui tenait la propriété de Guillaume Briçonnet, conseiller, fils et petit-fils de présidents. La grand'mère de Guillaume était née Amelot; elle avait hérité du président son père, légataire de

Baudouin, intendant des finances. Le même immeuble nous paraît aussi l'ancien hôtel qu'eut en ladite rue le général baron de Menou, qui avait été député aux États-Généraux et qui mourut gouverneur de Venise en 1810.

*N*os 13 et 15 : — ont fait partie du patrimoine de Fraguier, président en la cour des Comptes, fils et petit-fils aussi de magistrats. Mme de Catinat, née Fraguier, belle sœur du maréchal de Catinat, a disposé du 13 et l'a laissé à Mme Huguet de Sémonville.

*N*o 14 : — saisi sur Moreau et adjugé, en 1700, à Le Tonnelier de Breteuil, puis donné au comte de Froulay, dont la famille était alliée à celle de Créqui.

*N*o 16. — M. et Mme Saint-Céran l'habitent sous Louis XVI, postérieurement à Lefebvre de Caumartin, chevalier non-profés de Malte, premier gentilhomme du roi de Pologne, qui l'avait de sa mère, née Fieubet. Les Fieubet y étaient de père en fils aux droits de Marguerite Saintot, veuve de Jacques de Creil.

*N*o 17. — Huguet de Sémonville, conseiller au parlement, et sa sœur, la comtesse d'Estrades, y ont succédé par voie d'acquisition à Mme de Catinat, héritière de Nicolas Fraguier. Ce M. de Sémonville a eu pour fils M. Huguet de Montaran, secrétaire du roi, et pour petit-fils le marquis de Sémonville, grand-référendaire de la Chambre des pairs.

*N*o 19. — Renaire, secrétaire du roi, l'avait acheté de Chassepot de Beaumont, qui lui-même était cessionnaire de la famille parlementaire des Fraguier. Robert Fraguier s'en était rendu adjudicataire au Châtelet, en l'année 1590, sur des poursuites exercées contre Nicolas des Roziers.

Rue Pastourel. (1)

La rue Groignet, connue avant la fin du XIIIe siècle, devait sa désignation à Groignet, mesureur des blés du Temple ; Roger Pastourel y avait une maison sous le règne de Philippe VI, et son nom prit la place de l'autre pour plus longtemps. Jean Pastourel, seigneur de Groslay près Montmorency, siégeait au parlement de Paris en l'année 1378.

Nos 17 et 18 : — appartenaient l'un et l'autre, avec leur jardin, à Desmarquets, bourgeois, y demeurant et y succédant aux Galland, famille de robe. Le grand-prieur de France en avait fait l'objet d'un bail à cens, au profit de Bernard Bidelin, le 23 mai 1464.

No 7 : — à Prémiat, tapissier, acquéreur de Pierre d'Hozier, généalogiste de la cour.

No 5. — La famille Montauglan l'avait pour hôtel sous Louis XIII. Un trésorier de France à Limoges le laissa à un maître-des-requêtes, qui eut pour héritier son fils, François de Creil de Soisy, colonel du régiment de Bassigny. Celui-ci, en 1709, vendait au père de M. de La Vieuville, gouverneur de Quillebœuf, gentilhomme ordinaire du roi. Les héritiers de ce dernier avaient à leur tour pour acheteurs Devaux, maître des-comptes, et sa femme, Agnès Blair. Prévost-d'Avèze, qui a écrit un livre sous ce titre : *Un tour en Irlande*, et des articles littéraires dans la *Revue de Paris*, dans le *Constitutionnel*, avait sous Louis-Philippe un appartement

---

(1) Notice écrite en 1860.

de garçon à l'ancien hôtel La Vieuville : sa fin prématurée a laissé un grand vide au cœur de ses amis et au milieu du quartier si populeux du Temple, dont il était l'élégance à lui seul !

Rue Aubriot,

NAGUÈRE

du Puits, et rue des Guillemites,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

des Singes. (1)

Charles V ne gouvernait encore le royaume qu'à titre de régent, durant la captivité de son père, quand il chargea Hugues Aubriot, prévôt de Paris, de présider, avec Étienne Marcel, le fameux prévôt des marchands, à l'établissement d'une enceinte qui agrandissait la ville. Cet Aubriot inaugura, en outre, le pont au Change, le pont Saint-Michel et la Bastille, où, en dehors des prévisions du programme, il eut le malheur d'être enfermé l'un des premiers. On vient de le donner pour patron à la rue du Puits, qui, en dépit de son nom, n'avait pas eu que des buveurs d'eau pour habitants.

L'épicurien Vallée-Desbarreaux y séjourna, mais peu de temps sans doute, lui qui changeait de climat selon les saisons. Ce poète libertin, qui fut probablement le même à qui Benserade écrivait *Valleo Suo*, et pour lequel Marion de Lorme eut sa première inclination, rétracta, dans un beau sonnet, au plus fort d'une maladie, l'incrédulité qu'il avait souvent affichée, et tous ses autres vers sont maintenant oubliés. Malheureusement le malade, une fois guéri, désavoua de plus belle cette palinodie, son seul titre littéraire pour la postérité.

---

(1) Notice écrite en 1870.

Le véritable auteur du sonnet serait même, d'après Voltaire, l'abbé de Lavau :

Grand Dieu! tes jugements sont remplis d'équité, *etc.*

Si le diable emporta Desbarreaux, il n'en fut pas de même pour Jeanne Lebreton, qu'on peut regarder comme l'ange de la même rue. La rougeole s'étant déclarée dans le quartier, elle y soigna avec tant de courage et de dévouement les pauvres gens atteints du mal contagieux que Mme de Pompadour prit elle-même les devants sur Dieu pour l'en récompenser. Jeanne Lebreton reçut en cadeau 680 toises de terrain, détachées du domaine dit le *Retrait de Mme de Pompadour*, à Ménilmontant. Du Retrait un démembrement plus important devint la villa de Mme Favart, de Favart et de Voisenon ; c'est maintenant un orphelinat, que la Ville a déjà acquis en vue du prolongement de la nouvelle avenue de Puébla.

L'ancien couvent des Blancs-Manteaux est coupé par une rue portant le nom des guillemites, moines qui l'occupèrent un certain temps. A cette rue s'ajoute depuis peu celle des Singes, qui avait été Pierre-d'Étampes dans le Paris circonscrit par Philippe-Auguste. Les gens du maréchal de Rieux, dont l'hôtel donnait à la fois rue des Singes et rue Vieille-du-Temple, en regard de la porte de la courtille Barbette, furent témoins de l'assassinat du duc d'Orléans, sortant de chez la reine Isabeau. Les auteurs de ce crime fuyaient à cheval par la rue des Blancs-Manteaux, en criant: Au feu! pour donner le change. Un écuyer descendit de l'hôtel et trouva le corps chaud de la victime dans un affreux état de mutilation: la tête était ouverte à deux endroits, la main gauche coupée et le bras droit à peine retenu par un lambeau de chair. Tableau qui reste à faire, bien qu'essayé!

Le peintre Sylvain Bailly, père du savant qui présida la mémorable séance du Jeu-de-Paume, jouissait d'un petit hôtel à l'encoignure de la rue des Singes et de celle des Blancs-Manteaux.

Rue des Oiseaux et rue de Beauce. (1)

Hélas! vous avez donc laissé la cage ouverte,
Que votre oiseau s'est envolé?

Les oiseaux ne chantent plus qu'en cage dans la ruelle qui leur paraît dédiée. Des haies d'aubépine n'y berçaient-elles pas des nids mélodieux, avant que le spéculateur Claude Charlot traçât cette rue entre l'hôpital des Enfants-rouges et la rue de Beauce? On le dirait; mais elle s'appelait à l'âge le plus tendre Petite-Rue-Charlot, et ce n'est pas au vol que l'on a pris, pour en enchanter l'écriteau, des oiseaux qui, tout simplement, s'y becquetaient sur une enseigne. Le printemps n'y verdoierait pas sans le marché des Enfants-Rouges, qui, dix ans après, s'est ouvert avec cinq portes, dont une rue des Oiseaux.

Ce marché appartenait en 1750 à Jacques Cassini, conseiller du roi et maître en sa chambre des Comptes, membre de l'académie des Sciences, qui le tenait de sa mère, née Geneviève De Laistre. Ladite épouse de Dominique Cassini, premier astronome du roi, en avait hérité le tiers de son père, Pierre de Laistre, lieutenant-général du roi à Clermont-en-Beauvoisis, et de sa mère, Anne Durand. Ceux-ci avaient été donataires de Jean Duflore, pour la moitié de leur part; ils avaient acquis l'autre moitié des héritiers de Thomas Aubry et de Jean Jacob.

Mlle de Scudéri a demeuré à la fois rue de Beauce et rue des Oiseaux. Elle avait déjà passé

---

(1) Notice écrite en 1869.

l'âge où il est le plus difficile à une femme de fermer sa porte à l'amour, dans une maison surtout qui en a deux. Mais combien il est rare qu'une vie qui se prolonge autant que celle de Mlle de Scudéri, n'ait pas aussi plus d'une jeunesse ! Cette *dixième muse* de l'hôtel Rambouillet avait écrit force romans dans lesquels l'amour jouait un rôle qui nous paraîtrait ridicule; néanmoins les contemporains s'en régalaient, et l'auteur savait racheter par les agréments de son esprit jusqu'aux disgrâces de sa personne.

La rue de Beauce, plus étroite et plus longue que celle des Oiseaux, qui lui est perpendiculaire, a eu des intermittences d'esclavage et de liberté. Nous l'avons vue fermée à clef du côté de la rue d'Anjou-au-Marais, à la notice de laquelle le lecteur ne ferait pas mal de recourir. Elle a eu sous l'Empire au nombre de ses habitants l'abbé Léger, qui n'avait jamais porté que le petit-collet, mais qui était devenu auteur dramatique, acteur et directeur de théâtre. Ce collaborateur de Désaugiers avait eu la haute-main au théâtre Louvois et au Vaudeville.

Rue du Cendrier. (1)

Où est-elle? se demandera d'abord plus d'un lecteur. M. Rousseau ne l'a pas découverte sans peine, à travers les méandres du quartier Saint-Marceau. Ses naturels eux-mêmes ne sont-ils pas des Judas qui la renient ? A cent pas à la ronde on prétend encore ne la pas connaître. Notre envoyé jouait à colin-maillard, comme s'il avait les yeux bandés, attendant qu'on lui dît : Tu brûles ! Mais vain espoir ! Un sens précieux, le flair, qu'offensent pourtant au faubourg Saint-Marceau les exhalaisons des tanneries, lui permit seul de s'écrier, après mainte et mainte voltes : — C'est sans doute là.

Exclamation poussée rue des Fossés, en face d'une petite butte assez abrupte et où commence une rue dont l'écriteau est, de ce côté, prudemment illisible. Le pavé y évite avec soin la chaussée et fait seulement trottoir sur les deux rives : il est vrai qu'à Paris rien n'est plus distingué, plus rare que de toucher la terre.

On dit que le nom de Cendrier vient d'un clos; mais l'étymologie de Lourcine, nom de la rue voisine, peut bien avoir fait double emploi; la voici : *Locus cinerum.* En attendant que la cendre vole, en cette rue du Cendrier, autour des tuniques de soie, elle y peint des grisailles sur les murs d'un horticulteur, et le jardinage, lui aussi, n'est-il pas devenu un luxe?

---

(1) Notice écrite en 1858. Elle survit à la rue du Cendrier, dont le nouveau boulevard Saint-Marcel a gardé deux maisons, qui le surplombent, aux deux angles de la rue Duméril, laquelle faisait naguère partie de la rue du Marché-aux-Chevaux.

Un fabricant de berceaux, industrie non moins villageoise, occupe, n° 2, une maisonnette que, sous le Directoire, un maître-maçon a bâtie, pour y installer sa maîtresse; cette destination et les matériaux employés, débris de quelque démolition, feraient croire, mais à tort, que cette petite-maison, à croisées garnies de vieilles ferrures, date du temps de la Régence.

Rue Censier. (1)

Nos 6, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 29, 34.

De l'infertilité de la rue du Cendrier, ô Rousseau ! tu t'es consolé en moissonnant tout de suite une gerbe mûre de renseignements, rue Censier. Celle-ci, parallèle au cours de la Bièvre, était qualifiée en l'année 1668 Vieille-Rue-Saint-Jacques par Jouvin, sur son plan de Paris. Elle avait été une impasse et dite par cela même rue *sans chief*, d'où l'on estime communément que vient par corruption la dénomination *Censier*; mais une autre étymologie nous sourit mieux. N'y eut-il pas là un bureau dans lequel s'enregistraient les cens dus à la seigneurie du séjour d'Orléans, ou bien à celle de l'abbaye Sainte-Geneviève, si ce n'est une ferme tenue de l'une ou de l'autre? On a appelé censier et le registre censuel d'un fief et le métayer qui tenait une cense à ferme. En tout cas, voici le résultat, sobrement historié, de l'enquête qu'a ouverte notre Rousseau, commissaire-voyer de la chronique, sur les maisons anciennes de ladite rue :

No 6. — Il a été maison de santé sous la Restauration. Les tanneries y faisant vis-à-vis contribuaient déjà à troubler l'eau de la Bièvre quand les génovéfains étaient en procès avec les victorins, au sujet du dé-

(1) Notice écrite en 1858. La rue Censier a depuis lors sacrifié des immeubles, surtout dans les numéros pairs, à l'ouverture de la rue Santeuil, dite d'abord de la Halle aux-Cuirs, et de la rue Monge, ainsi qu'au prolongement de la rue de l'Abbé de-l'Epée.

tournement de cette petite rivière, dont l'embouchure, transfuge de la rue de Bièvre, baignait le clos Saint-Victor.

N° 13. — Cette maison, avec laquelle son jardin a divorcé, garde la petite porte, ornée d'un mascaron, qui était celle d'un président, sous Louis XIV ; un capitaine, dans le cours du règne suivant, en a fait le quartier de sa propre compagnie ; puis la propriété a fusionné avec les deux qui suivent.

N° 15. — Depuis près de deux siècles c'est une brasserie. Guillaume Arnoult, fabricant de bière et propriétaire, peut n'avoir eu qu'en cette dernière qualité pour successeur, à l'image de la Madeleine, le sieur Deshaizes, puis sa veuve, née Marie-Claire Santerre ; mais déjà le père ou le frère de cette dernière exploitait la brasserie avant la mort de son mari, qui avait lieu vers 1758. Un pâté de maisons fut, au reste, le siège de cet établissement industriel : Antoine Santerre, brasseur, en achetait une le 3 février 1766, et celle-là appartenait un peu plus tôt à Dufresnay, écuyer, conseiller au Châtelet.

N° 17. — Au susnommé Arnoult cette autre propriété fut donnée à bail par l'hôpital, y tenant d'autre part et ayant pour fondé de pouvoir Gerbier, l'aigle du barreau ; l'hôpital l'avait acquise de Gunaïde, médecin, en 1674. De locataire, Santerre n'y passait propriétaire que vers 1780 ; son enseigne, gravée sur marbre, gît encore, à titre de souvenir, dans la cour de la brasserie. Néanmoins on ne retrouve plus qu'une porte du corps-de-bâtiment où est né le fils du brasseur, brasseur lui-même au faubourg Saint-Antoine, puis héros du 10 août et d'autres journées mémorables, comme commandant de la garde nationale, et ayant réellement, par l'industrie de son père et par la sienne, les deux pieds à la fois dans ces deux quartiers populeux qui font toutes les insurrections. Quand Santerre fut promu au grade de maréchal-de-camp, son père se décida à vendre la brasserie et la maison qu'il avait rue Censier ;

c'était en 1792. M. Cartier, maintenant chef de l'établissement et possesseur des trois maisons où il est exploité, a servi jusqu'en 1850 une rente hypothéquée au capital de 4,000 livres tournois, qui n'était rachetable qu'à la mort de la fille du général Santerre, laquelle a cessé de vivre sous la dernière république (1) et dont est resté veuf le greffier de la justice de paix de Lonjumeau ; la substitution d'où résultait cette rente forcée témoignait de la prudence de Santerre père et du peu de confiance qu'il avait encore, pendant qu'on instruisait le procès de Louis XVI, dans la solidité du poste et de l'influence de son fils.

Nos 19, 21, 23 : — ancien hôpital des Cent-Filles ou de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, fondé en l'an 1624 par le président Antoine Séguier, ancien ambassadeur à Venise, pour 100 jeunes orphelines, qu'on y élevait depuis l'âge de 7 jusqu'à celui de 25 ans. En vertu des lettres-patentes que le roi avait délivrées pour l'institution de cette œuvre, les compagnons d'arts-et-métiers qui, après avoir fait leur apprentissage, épousaient l'une desdites cent filles, étaient reçus maîtres sans qu'on exigeât d'eux le chef-d'œuvre qu'ils devaient réglementairement produire et sans payer de droits de réception. L'hospice de la Miséricorde, que la rue Censier séparait des derrières du domaine des dames de la Croix, fut supprimé à la Révolution ; diverses fabrications exploitent, de nos jours, ceux de ses bâtiments qui ne servent pas de grenier à la boulangerie Scipion, cette Manutention de l'Assistance publique.

No 29. — Si des jardins se retrouvent encore à cette hauteur de la rue, du côté droit, tout comme sur le plan de Paris tracé en l'an de grâce 1739, de vénérables maisons aussi continuent à border le côté gauche, parmi lesquelles, pour n'en citer qu'une, le 29 est une fabrique de maroquin, tenue de père en fils depuis un siècle. Plusieurs des immeubles qui précèdent ont con-

(1) Celle de 1848.

servé des portes cintrées, contemporaines de l'époque où la rue n'était qu'une impasse ; presque tous ont pour occupants des mégissiers, des corroyeurs et des tanneurs, dont toutes les préparations sont facilitées à la fois par la Bièvre canalisée qui donne, en passant par-derrière, la vie à ces propriétés.

Nº 34 : — petit hôtel à rampe d'escalier en fer bien conservé, qui a répondu à l'enseigne de la Belle-Étoile et qui a fait partie originairement d'une grande propriété de la rue d'Orléans. N'y faut-il pas appliquer tout ou partie du document qui nous apprend qu'en l'année 1660 maître Gervaise et sa femme, Suzanne de Sobre, étaient propriétaires par-là de deux maisons, lesquelles avaient été vendues 86 ans plus tôt à Antoine Legault par messire Henri de Mesme, sieur de Malaissise, de Roissy et du séjour d'Orléans, plus tard chancelier de la reine Louise, veuve de Henri III ? Tenez du moins pour assuré que ce 34 appartenait en 1756 à Anne Beaucheron, dame d'honneur de la princesse de Salm et veuve en premières noces de Goussault de Champoninet, capitaine des carabiniers, en deuxièmes noces de M. de Calan, gentilhomme de la reine, qui était veuve elle même de Jean Sobieski, roi de Pologne. Louis de Goussault d'Atimont, fils de cette dame d'honneur, hérita de la maison. Pour la vendre en l'an 1765 à Mlle Cottiau, qui en fit pendant vingt années une fabrique de couvertures, à l'enseigne parlante du Cygne, il fallut à M. d'Atimont : 1º l'ensaisinement des abbé et religieux de Sainte-Geneviève, seigneurs censitaires ; 2º la légalisation authentique de ladite vente par Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie, duchesse de Luxembourg, au service de laquelle était attaché le vendeur.

Rues Chabanais et Chérubini. (1)

Le Mis de Chabanais. — Chérubini. — Les Demi-Cours. — M. Delécluze. — Le général Digeon. — La Maîtresse de Chénier. — Ladvocat. — Huvé. — Chamfort. — Pichegru.

A la première année du règne de Louis XVI remonte seulement l'ouverture de cette rue, sur terrain provenant de l'hôtel de Saint-Pouange et aux frais de Claude-Théophile-Gilbert de Colbert, marquis de Chabanais : les Saint-Pouange étaient aussi des Colbert. Cette rue formait d'abord rectangle en partant de la rue Neuve-des-Petits-Champs pour rejoindre la rue Sainte-Anne ; mais les propriétaires riverains ouvrirent, en 1838, une souscription, pour subvenir à la dépense d'un percement, qui fut autorisé après qu'elle fut couverte. Ainsi se prolongea jusqu'à la place Louvois l'une des des deux branches de la rue en équerre, pendant que l'autre s'émancipait, entre les rues Chabanais et Sainte-Anne, sous le nom du célèbre compositeur Chérubini, dont le *Requiem* venait de se chanter pour lui-même. Cette séparation n'a supprimé que l'immeuble qui se trouvait le plus au milieu. La plupart des autres maisons ont conservé l'uniformité extérieure de leurs entresols, aux ouvertures arquées, et d'autres rapports de physionomie originels. L'éclaircie intermédiaire n'a pas manqué de donner plus de jour aux façades ; mais les cours n'en sont pas moins exigues qu'avant ; la demi-obscurité y maintient une odeur stagnante

---

(1) Notice écrite en 1858.

de sous-sol. Que sentiront donc, dans cent ans, toutes les maisons sans cour de l'ère Haussmann ?

Deux architectes, Delécluze et Périac, ont entrepris à leurs risques et périls la construction de presque toute la rue Chabanais, dans son étendue primitive ; mais ils y ont vendu toutes neuves assez de maisons pour ne s'en réserver bientôt que quatre. Périac avait gardé l'immeuble n° 1 de la rue Chérubini actuelle et puis un autre ; à Delécluze étaient échus les nos 1 et 4, du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Survint alors la République, et non contente de restreindre les revenus de ce dernier, elle écourta son nom d'une syllabe, à cause de sa fortuite ressemblance avec la particule nobiliaire, en ce temps-là tant décriée, et sur l'autel de la Patrie le citoyen Lécluze déposa, sans opposer de résistance, cette partie intégrante de son nom, qu'il avait portée sans orgueil. Mais quand l'ordre se rétablit aux dépens de la liberté, plusieurs actes notariés et même d'état-civil se trouvaient entachés d'un cas de nullité ; il fallut un jugement pour établir l'identité légale des Delécluze et des Lécluze. Le fils de l'entrepreneur de la rue Chabanais, né au n° 1, collabore activement au *Journal des Débats*, pour la critique musicale et les articles d'édilité parisienne.

D'en face, n° 2, il est parti dès le premier appel de « la Patrie en danger, » un soldat qu'arrachait la première réquisition aux embrassemens de son père, ci-devant colonel, et de sa sœur, jolie même dans les larmes ; plus tard ce simple soldat était le général, vicomte ou chevalier de Dijon, car les deux fils du comte ont porté les mêmes épaulettes sous l'Empire et sous la Restauration.

Marie-Joseph Chénier, rédacteur du *Mercure* lors du second mariage de l'empereur, fréquentait alors la

même maison, où demeurait sa maîtresse, qui n'était plus alors Mme Vestris; du moins la dernière muse du tribun-poëte était beaucoup trop grasse, d'après le portrait qui nous en est tracé par M. Delécluze, pour qu'on la soupçonnât d'avoir dansé en public, comme les autres Vestris, avant de jouer la tragédie.

Le boudoir de cette plantureuse beauté devint plus récemment le cabinet d'un éditeur que 101 écrivains connus y honorèrent d'un autre genre d'hommages. La prose et les vers du *Livre des Cent-et-un*, offerts par leurs auteurs au libraire Ladvocat pour lui servir de planche de salut, ne firent toutefois que retarder un naufrage. Cet éditeur de mille et un autres volumes, n'a-t-il pas toujours eu le talent de paraître plus riche qu'il n'était? Il dîna plusieurs fois aux Tuileries, comme colonel d'une légion de la garde nationale, dans les premières semaines qui suivirent la révolution de Juillet; cette qualité le fit même admettre un jour à la table du nouveau roi, auquel il proposa, entre la poire et le fromage, de prêter 500,000 fr., dans sa personne, à la littérature, dont l'élan était entravé par les progrès de l'esprit constitutionnel. A partir de ce jour, les honneurs du couvert ne furent plus faits, chez le roi, aux officiers supérieurs de service que par un général, le baron Atthalin. Mais Ladvocat, loin de se décourager, reprit sans subvention la direction du théâtre international dont l'affiche était son catalogue de nouveautés, avec une série consacrée à la traduction des chefs-d'œuvre des littératures étrangères. Il avait le génie des grandes entreprises, et rarement elles sont les plus heureuses. Mais sans les risques et périls courus par Ladvocat et Cie, où en seraient les expériences de la *jeune école*? Au profit de cette génération littéraire, qui ne s'attendait guère a vieillir, Ladvocat a inventé un moyen de lancer

un livre, qui réussit encore et qui consiste à faire bruit tout d'abord d'un prix exagéré que l'éditeur aurait donné du manuscrit ; ses prospectus, ne se contentant pas d'allécher de simples acheteurs, lui amenaient jusqu'à des actionnaires. Il a toujours eu l'esprit de recruter des prosélytes et des flatteurs ; il a même compté parmi ses créanciers, désespérant d'un dividende, quelques admirateurs dont le désintéressement ne pouvait plus laisser de doute. Comme homme, il s'est fait adorer, avec une rare persévérance, jusqu'à l'âge où les cheveux blancs tombent, par une couturière à la mode ; lorsqu'il en venait à manquer, par malheur, du louis absolument indispensable pour recommencer le million qu'il rêvait toujours, elle réhabilitait l'homme taré, en le faisant caissier de sa maison, qui prospérait. Ces gilets de velours vert, grenat ou noir, qu'il portait constamment, ne se taillaient-ils pas un peu dans les robes destinées à des princesses étrangères? Alors les morceaux en sont bons et diffèrent beaucoup de ces maculatures dont les éditeurs ne font rien.

La maison dont la librairie Ladvocat occupait le plus bel appartement, a eu aussi pour locataire M. Huvé, architecte de la Madeleine.

Du même côté de la rue, Chamfort avait pris domicile, en quittant l'un des dessus-d'arcades du Palais-Égalité. Quand on vint pour l'y arrêter, il désespéra de recouvrer une seconde fois la liberté, que lui avait déjà ravie le comité de salut public ; voulant mourir en homme libre, il passa dans son cabinet, sous prétexte d'y prendre des papiers, et se tira un coup de pistolet.

Enfin c'est au n° 11 que le général Pichegru fut arrêté, deux mois et quelques jours avant que le premier-consul passât empereur.

Rue de Chaillot. (1)

A Chaillot. — Comines. — Bassompierre. — Mézerai. — La Ctesse de Blot. — La Croix-Boissière. — Les Pensions. — Théaulon. — Urbain. — Un grand Souper de Louis XI. — Les Nourrisseurs. — La Cure. — Petit, Chirurgien. — M. et Mme Cochin. — M. et Mme de Viersac. — De Bure. — Le Général Rapp et le Cte de Villoutreys. — M. Montansier. — L'Évêque et le Mercier. — Ste-Périne. — Barras. — Le Général Guilleminot. — Mme Molé. — Mme de Marbeuf. — Le Cte de Choiseul-Gouffier. — M. Émile de Girardin. — Le 113.

Le village de Chaillot a été déclaré faubourg de Paris, dès l'année 1659, sous la dénomination de faubourg de la Conférence, et compris dans l'enceinte urbaine en 1786. La seigneurie de Chaillot avait fait retour à la couronne sous Louis XI; ce roi en avait disposé en faveur de Philippe de Comines, historien qu'il comblait de richesses et d'honneurs. Catherine de Médicis, à son tour, eut

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue de Chaillot n'avait encore été taillée en pièces ni par le prolongement de la rue d'Angoulême (Morny), de la rue Bizet et de la rue François Ier, ni par le percement des rues Freycinet, Magellan et Christophe-Colomb, des avenues Joséphine et de l'Alma. Les nos 4 et 6 de la rue de Morny prolongée sont les anciens 8 et 10 de la rue de Chaillot, que son ancien 17 commence, sur la ligne opposée, et à laquelle son élargissement, ainsi que celui de la rue Pauquet-de-Villejust et de la rue des Vignes (Vernet), a contribué à enlever la plupart des maisons que notre monographie passe en revue.

le château, qui dominait superbement le cours de la Seine et qu'embellit ensuite Marie de Médicis. On attribue pourtant sa reconstruction au maréchal de Bassompierre, qui l'habita sous Louis XIII et y brûla, le 24 février 1631, 6,000 billets doux : quelles jolies lettres de cité pour ériger un bourg en quartier de ville ! Seulement plusieurs domaines nobles s'étaient greffés sur l'arbre seigneurial dont les rameaux d'inégale pousse ne couvraient plus entièrement le territoire du village. Bassompierre eut le comte de Tillières, son beau-frère, pour successeur, dans la seigneuriale villa qui se trouvait en décret quand la princesse Henriette de France, reine d'Angleterre, s'en rendit adjudicataire, pour y établir le monastère royal des religieuses de la Visitation, dames de Chaillot.

Cette grande rue de Chaillot additionnait 220 feux, en l'an 1709 ; deux habitants sur trois y étaient blanchisseurs ou maraîchers, dans la région basse, c'est-à-dire du côté de la rivière, et vignerons ou laboureurs, dans ce que le faubourg avait de plus élevé; la meilleure bourgeoisie ne tarda pas à s'y tailler, comme en plein drap, de plus nombreuses propriétés que du temps de Mézeray. Cet autre historien, qui préférait à la société des beaux-esprits celle de Lefaucheur, cabaretier à La Chapelle-St-Denis, avait demeuré à Chaillot, autre village suburbain, après le président Jeannin, sans que nous ayons la fortune d'y reconnaître leurs anciens logis, et il en est de même pour quatre notabilités plus modernes : le comte d'Écheville, dont on venait voir le cabinet d'histoire naturelle avant 89, la comtesse de Blot, Bailly, maire de Paris, et le jurisconsulte Treilhard. Quant à Mme de Blot, elle était au nombre des dames en vue que M. de Necker avait pour amies politiques et que le marquis de Carriacoli, dans une lettre à d'Alembert, énumerait de cette façon : « l'impérieuse et dominante

30

duchesse de Gramont, la superbe comtesse de Brionne, la princesse de Beauvau à l'esprit séduissant, la comtesse de Montesson, revêtue de tous les charmes que l'art peut donner, la précieuse comtesse de Blot, au jargon sentimentaire, l'enhousiaste comtesse de Tessé, l'idolâtrée comtesse de Châlons, traînant à sa suite son amant le duc de Coigny, la merveilleuse princesse d'Hennin, la svelte comtesse de Simiane, la piquante marquise de Coigny, la douce princesse de Poix ».

Ah! ce n'est pas que la rue de Chaillot s'oublie, ait la folie du remue-ménage. Ses numéros, depuis la fin de l'Empire, n'ont presque pas changé. Mais sous la République et sous Louis XVI, l'ordre numéral des maisons y commençait, en sens inverse, du côté des Champs-Elysées. Donc au pied de la Croix-Boissière, qui se dressait à l'angle de la rue des Batailles, finissait la même rue en pente qui, depuis lors, descend au lieu de monter. Rien d'illogique, d'ailleurs, à ce que la source coule de plus haut que l'embouchure!

Interroger le nº 1, qui n'a de constant pour nous qu'une apparence sénile, ne serait-ce pas perdre notre temps? Du 3, bâtiments et jardins, dont un peintre éminent, M. Flandrin, est le propriétaire, nous ne savons pas beaucoup mieux l'origine; de raffinerie, il est devenu caserne dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Mais avant la Révolution a été élevé l'hôtel portant le chiffre 10, pour la fille d'un riche marchand. Le 11, pension de demoiselles, est une maison construite dans le même temps pour l'aïeule de M. Faustin, qui en dispose actuellement. Au 15, M. Granet fondait en l'année 1818 une pension de garçons, que nous n'avons pas négligée en écrivant l'*Histoire du Lycée Bonaparte*. Les cours de ce collége sont en effet, suivis par les élèves de la pension dans laquelle M. Bousquet succède à

M. Basse et à M. Granet : Jules Janin y remplissait les fonctions de répétiteur, en s'exerçant sur de simples écoliers au maniement de la férule du critique. De jeunes pensionnaires prennent leurs récréations à l'ombre de beaux arbres, que voit depuis longtemps grandir cette maison de bonne bourgeoisie, où demeurait antérieurement Nitot, joaillier de la couronne impériale.

Le vaudevilliste Théaulon s'est arrangé naguère d'une espèce de cottage, au fond du n° 35. En dépit du nombre formidable des pièces qu'il avait fait jouer, cet homme d'esprit a conservé jusqu'à la fin la plus impressionnable susceptibilité, à l'endroit des premières représentations ; ces jours-là il ne vivait plus, il tremblait comme un vieux décor sur un portant mal assuré, et il ne rentrait à Chaillot qu'avec l'anxiété du lendemain, quand bien même le rideau se fût abaissé sans encombre sur un succès en perspective. Ses nombreux collaborateurs avaient beau se tenir sur leurs gardes, il finissait par rendre ses appréhensions contagieuses, et les coulisses leur devenaient comme à lui un lieu de supplice, où la torture recommençait avec chaque scène, avec chaque couplet. Théaulon n'était philosophe qu'en dehors des alternatives à double face du théâtre ; sa famille économe avait tenu à mettre sa patience à l'épreuve, dans son propre intérêt, en prenant ce lion du vaudeville dans les filets d'un conseil judiciaire.

Pierre Urbain, écuyer, maréchal-des-logis du roi et maître-d'hôtel de la reine, avait en 1735 le n° 36, dont le seuil est encore décoré d'un mascaron et l'arrière-corps-de-logis d'un balcon ; son fils, Urbain de Vatrouville, remplissait la charge d'aide-des-cérémonies au commencement du règne suivant.

Grand balcon, de l'autre côté de la rue, au 45, dont la cour, entourée de pans de mur décrépits,

sert de basse-cour à maintes poules, qui gloussent dès la première heure. A cette hauteur, au surplus, la rue garde l'aspect de l'ancien village, grâce à quelques fermes pittoresques de nourrisseurs. Un pavillon de campagne y servit aux plaisirs d'un comte du Perche, que nous croyons le contemporain de Louis XI, et justement la porte cintrée du 43 ne permet-elle pas de croire qu'il remonte à l'époque de Philippe de Comines ? La chronique scandaleuse de ce temps-là contait un jour :

« Le Roy souppa en l'hostel d'Armenonville ou il fist grand'chère, et y mena avecques lui le Comte du Perche, Guillaume de Brische, Guiot-Durie, Jacques de Crévecœur, Monsieur de Craon, Messire Yves de Fau, Gastounet du Léon, Vuaste de Monhedon, Guillaume Le Cointe et Maistre Renault des Dormans. Et pour femmes, y estoient Mademoiselle Dermenonville, la Longue-Joye et la Duchesse de Longueville. Et pour bourgeoises Estiennette de Paris, Perrette de Charlon et Jehanne Baillette. »

Les n°s 38 et 40, où de nos jours se trouve un établissement de bains, ne faisaient d'origine qu'une seule propriété. Du 42 la grande porte cintrée annonce également son vieux temps. Les bâtiments répondant aux chiffres 55, 59, 63 et 79 peuvent aussi figurer parmi les plus anciens de cette voie publique : gageons qu'ils ont payé dans le temps bien plus qu'ils ne valent à présent, en droits de mutation et de cens, aux religieuses visitandines, dames de l'endroit. Le 48 et le 50, presbytère de l'église Saint-Pierre de Chaillot, s'élèvent sur son ancien cimetière, qui s'étendait jusqu'à la rue Marbeuf de notre époque. De l'autre côté de l'église est l'ancienne maison curiale, dont le joli jardin en pente suit une direction parallèle à la rue Bizet, anciennement ruelle des Blanchisseuses.

Immédiatement après le presbytère d'autrefois,

Pierre-Jean-Louis Petit, maître-chirurgien, membre de l'académie des Sciences, possédait un domaine de 4 arpens 24 perches, et d'une portion, sinon de la totalité, il était adjudicataire en vertu d'un décret forcé sur le sieur abbé Duval, suivant sentence des requêtes-de-l'hôtel en date du 13 février 1732. Élisabeth Germain, fille de Petit, hérita de cette propriété considérable, laquelle comportait, sur la rue de Chaillot, le 54, qui de nos jours a garde des fenêtres à coulisses et à petits carreaux, le 56, le 58 et le 72, maison à porte haute et surmontée d'une croix, qu'occupent les sœurs de la Providence : autant de constructions, qui remontent, en effet, à la première moitié du XVIIIe siècle ! Augustin-Henri Cochin, second mari de Mme Germain, possédait, du chef de cette dame, cinq maisons avec des jardins, et presque toutes avaient des portes de derrière sur une ruelle, aboutissant à celle des Blanchisseuses.

La séparation de biens judiciairement prononcée entre ces deux époux permit à la femme de vendre au sieur Ferlet le 62. Le 58 avait servi de dot à sa fille, morte sans enfants en 1782, et de laquelle, en vertu de l'art. 313 de la coutume de Paris, elle avait hérité ; c'est pourquoi le notaire Chaudot achetait d'elle la même propriété, ainsi que les maisons contiguës, le 13 décembre 1791. L'un de ces immeubles, va-t-on dire, semblait voué aux ménages en état de rupture ; le fait est qu'en 1810, la comtesse de Viersac, née de Goy, séparée corps et biens d'un trop brillant capitaine de chasseurs, acquérait le 58 d'une Châteaubriand, veuve de François Gefflot de Marigny. Mme de Viersac a fort bien entretenu, pour elle toute seule, son jardin et ses appartements, desservis par un escalier à rampe de fer. Mais elle ne s'est pas contentée de s'y enfermer la nuit à double tour : l'ancien officier de chasseurs aurait-il reculé pour si peu ?

Elle a fait faire une double porte cochère, à l'intention du comte de Viersac, et s'il a essayé d'y introduire une clef, il a été bien attrapé: aucune serrure n'y perce sur la rue, où la porte paraît condamnée, du moment qu'elle n'est pas ouverte, et de puissantes pentures de fer attachent à l'intérieur la serrure aux deux autres battants. La mort de la comtesse a mis fin, en l'année 1844, à cet assaut, peut-être imaginaire, contre lequel elle s'était fortifiée. La porte à double fond lui a parfaitement survécu; mais elle s'ouvre pour des pensionnaires, mariés ou non, pour des convalescents, pour de jolies Anglaises, dont la société même n'est déjà pas un si mauvais médecin, si elles n'ont en rien hérité des peurs chroniques de Mme de Viersac.

Le 64, restauré par un ancien agent-de-change, nous représente l'ancien hôtel de Mathieu Gouttard, médecin ordinaire du roi et de feu la dauphine en l'an de grâce 1737. Puis voici le 79, au coin de la rue Pauquet-de-Villejust, petite et vieille maison qui a appartenu à M. de Bure avant la fin du règne de Louis XV, si nous ne la confondons pas avec une maison peu distante et encore plus rapprochée de Sainte-Périne. Ce libraire Guillaume-François de Bure, né en 1731, mort en 1782, était un bibliographe distingué; plusieurs de ses parents, portant le même nom, ont contribué de la même manière à sa notoriété. Au 95, porte cintrée; c'est encore un petit bâtiment: le grand libraire y avait pour voisin le sieur Ancel.

Du 97 parlons avec plus d'abondance. Un nouveau boulevard va couper en deux son jardin étroit, mais long, qui ne mesurait, en 1729, qu'un arpent 29 perches 16 pieds. Joseph-François-Pierre-Antoine-Hyacinthe Lauquin-Delavalle, bourgeois de Paris, jouissait alors de cette propriété, qui ressortissait en même temps à deux cantons différents

de la terre de Chaillot et y attenait au couvent des religieuses de Sainte-Geneviève, remplacées au temps où nous sommes par l'institution de Sainte-Périne. Pierre Magu, l'un des successeurs de Lanquin-Delavalle, avait pour acquéreurs, avant la chute de l'ancien régime, M. et Mme Gastellier, qui étaient royalistes. Jugez donc de l'alarme jetée un peu plus tard chez M. Gastellier par une démarche faite pour demander la main d'une de ses trois filles, de la part du célèbre Marat, qui l'avait aperçue et remarquée. Aussitôt il fut décidé que les filles ne sortiraient plus, s'éloigneraient même des fenêtres donnant sur la rue. Mais quel bonheur que l'accueil, plus que froid, répondant à la demande du tribun n'ait pas fait fondre sur Chaillot d'abominables représailles! La jeune personne, qui elle surtout, l'avait échappé belle, devenait le plus tôt possible Mme Blerzy, et votre serviteur, mes chers lecteurs, s'honore de l'avoir eue pour aïeule maternelle.

Le comte de Villoutreys, beau-père du comte de Castellane, a occupé un logement sous le toit des époux Gastellier, dans des circonstances d'exception. Amoureux déclaré de la femme du général Rapp, qui était fille de M. Vanderberghe, propriétaire alors d'une portion de la Folie-Beaujon, il devait en rendre raison au mari, l'illustre capitaine ; mais l'empereur s'était opposé à une rencontre, en faisant arrêter Villloutreys, à qui la liberté n'avait été rendue qu'à la condition de s'interner dans une maison de Chaillot, à son choix. Le comte a ensuite épousé la générale en secondes noces. Rappelons, au surplus, que Rapp, lors de la rentrée des Bourbons, s'est exilé d'abord en Argovie, mais a bientôt cessé de bouder et est devenu pair de France. Lorsqu'il a reçu la nouvelle de la mort du prisonnier de Sainte-Hélène, et c'était au château des Tuileries, Louis XVIII l'a surpris

en larmes, mais lui a dit: — Général, pleurez à votre aise, ne détournez pas la tête en ma présence ; je vous estime assez pour ne pas m'étonner de vos regrets.

Le dernier domicile de l'ancien acteur Bourdon-Neuville, mari de la Montansier, était aussi au 97.

Le 70, grand hôtel élevé sous Louis XIV, a été réparé avec bienséance et augmenté par M. le baron Hély d'Oissel, propriétaire actuel, acquéreur du duc de Trévise, et tout nous y témoigne d'une extraction nobiliaire. Les balcons des croisées et les deux grandes portes, qui ne tiennent qu'à un mur précédant une cour d'honneur, sont revêtus de ce chiffre : R. B. Dans le papier terrier des dames de Chaillot, on voit que M. René de Bourgogne possédait deux maisons en 1777, en face des filles de Sainte-Geneviève et de la petite ruelle du même nom. Toutefois ce détenteur ne descendait, Dieu me pardonne, ni des ducs dont M. de Barante a écrit l'histoire, ni du petit-fils de Louis XIV ; n'en déplaise à la particule qui, dans les actes, précède l'ombre de son nom, ce n'était qu'un mercier de la rue des Bourdonnais, retiré sur de bonnes affaires. Il n'a fait que rétablir, en y greffant une profusion d'initiales, l'hôtel de Léonor Goyon de Matignon, évêque et comte de Lisieux, ancien évêque de Condom. Ce prélat de la fin du grand règne avait eu pour prédécesseur son oncle, au siège épiscopal d'Évreux, et Gédéon Dumetz, un président aux Comptes, dans sa villa de Chaillot. Séjour tranquille quand l'écho n'y renvoyait par les éclats de rire du cabaret de la Maison-Rouge, qui pouvait n'être que la première manière de notre restaurant du Moulin-Rouge ! Les Matignon étaient douze frères et sœurs, presque tous haut placés par des fonctions ou des alliances. Entre l'évêque et le mercier, les deux Billard avaient eu leur propriété : l'un était prêtre, l'autre conseiller

du roi. La contenance en ce temps-là s'élevait à 3 arpens, maintenant réduits à 2.

Nul n'ignore la destination de Sainte-Périne, institution fondée par Du Chayla, au moyen d'une souscription qu'il avait ouverte sous les auspices de l'impératrice Joséphine. Le dernier bâtiment qui s'y profile à angle droit du côté des Champs-Élysées porte le nom de cette princesse, qui l'a fait ériger. Non loin avance sur la rue un corps-de-bâtiment plus vieux, que distingue un fronton surmontant une porte condamnée; l'ancienne cour abbatiale des religieuses de Sainte-Geneviève subsiste derrière ce portail, et des constructions monacales en forment l'encadrement. Comme un des deux boulevards projetés doit traverser diagonalement Sainte-Périne, on parle de reporter à Auteuil cet asile de veillards, qui relève de l'administration de l'Assistance publique. Parmi les anciens fonctionnaires et les veuves d'employés, déchus d'une position meilleure, qui se rabattent sur Sainte-Périne, on remarque de temps à autre des personnes tout-à-fait connues, telles que le marquis de Chambonnas, ministre de Louis XVI, Colombel, député aux États-Généraux, la générale Compans, née comtessse de Launoy, une dame de Broglie, la comtesse de Schomberg et Mme Fusil, de la Comédie-Française.

M. de Chalabre, dont la famille était originaire de la Champagne, possédait le 76; son père avait été pourvu de la charge de secrétaire du roi en 1748 Un des cinq directeurs nommés par la constitution de l'an III, le général comte de Barras, est mort dans cette maison le 29 janvier 1829. Les scellés y ont été mis sur ses papiers; seulement le gouvernement, à ce sujet, a fini par perdre un procès: échec glorieux pour un gouvernement, mais dont l'opposition tire toujours, pour commencer, des conséquences qui ne profitent qu'à elle! Malgré le mauvais état de sa santé, l'Alcibiade du Directoire

avait tenu table ouverte jusque dans les dernières années de sa vie; Mme de Barras, femme bienveillante et pleine de religion, habitait le pavillon du fond. Le général Guilleminot a laissé depuis à son gendre le même immeuble, ainsi qu'un ou deux autres dans ces parages.

Le 74 fut l'hôtel d'une princesse de Bavière; des boiseries rehaussées de peintures de son temps égayent encore son ancienne résidence. Le facteur de pianos Érard en a été possesseur un certain nombre d'années.

En 1841 le général Guilleminot a rendu le dernier soupir en la maison dite de la Coquille, c'est-à-dire au 82; c'était un officier des plus instruits, né en Belgique; l'affection qu'il portait au général Moreau avait été la cause d'une disgrâce, mais dont l'empereur l'avait bientôt relevé! Un logement dans le même hôtel a été occupé par Mme Molé, ancienne actrice du théâtre de l'Odéon, qui avait épousé le comte de Valivon. Rappelons aussi sa qualité d'auteur. Ayant traduit un drame de Kotzebue, *Misanthropie et Repentir*, elle y avait créé le rôle d'Eulalie, et c'était comme par surprise que l'ouvrage librement traduit avait tout de suite obtenu un succès, que justifiaient néanmoins l'intérêt le plus pathétique et le style le plus naturel. Mais quand Mlle Mars a repris la pièce avec Talma, au Théâtre-Français, quel immense triomphe! Jamais l'art dramatique n'a aussi hautement prouvé que le drame bourgeois est possible!

Presque en face de la rue des Vignes, une ancienne maison de santé, tenue par le docteur Pinel, devint pour quelque temps, sous Louis-Philippe, le couvent de l'Assomption; puis les religieuses qui s'y étaient réunies laissèrent inachevées des constructions nouvelles, rue de Chaillot, pour se transférer à Auteuil, un futur faubourg

de Paris, où Sainte-Périne probablement sera encore leur voisine.

Toutes les maisons, au reste, qui suivent celle de Barras, sur cette rive de la rue de Chaillot, furent successivement édifiées sur le sol de l'ancien fief Becquet, érigé au xve siècle par Henri VI, lors de l'occupation de Paris par les Anglais. Derrière elles s'étendait, depuis la rue Bizet jusqu'aux Champs-Elysées, le fief de la Cerisaie. Les terrains encore nus sur lesquels avaient reposé l'un et l'autre de ces ceux fiefs, furent acquis, sous Louis XV, par le chevalier de Janssein, qui en fit un charmant jardin, qu'on ne tarda pas à ajouter à la nomenclature des curiosités de Paris. Toutefois Janssein en vendit une portion en 1770 à M. de Chalabre, lequel donnait à jouer d'une manière à-peu-près publique, outre qu'il tint ensuite le jeu de la reine à la cour, et la mort de ce chevalier suivit de près la date que nous citons.

Mme de Marbeuf reprit l'œuvre à un autre point de vue, et le jardin d'agrément de Janssein, en 1787, portait la dénomination de Folie-Marbeuf et rivalisait presque avec les Folies-de-Chartres. On y donna, sous le Directoire, des fêtes d'été, avec bals, illuminations, feux d'artifice; mais le jardin ne passait plus alors pour une folie et ne gardait plus que le nom de sa dernière propriétaire, adopté après cela par un nouveau quartier. Aussi bien quelle était cette famille de Marbeuf? Mme de Sévigné nous a parlé plusieurs fois d'une dame bretonne, qui portait le même nom. La marraine du quartier Marbeuf est dotée dans les actes du titre de comtesse; elle demeurait rue du Faubourg-Saint-Honoré, en face de celle d'Anjou. Son mari a gouverné l'île de Corse, réunie à la France depuis 1768, et cet ami de Mme Lætitia Bonaparte a fait entrer son jeune fils à l'école de Brienne: attention qui a porté fruit, comme vous savez!

Le comte de Choiseul-Gouffier, en revenant de son voyage en Grèce, acheta un terrain taillé dans la Folie-Marbeuf, et il y fit bâtir une maison, sur le plan du temple d'Érechthée. De la main de ce grand voyageur fut planté aussi un beau cèdre, dans la portion de son jardin qui maintenant appartient à Mme la comtesse de Montijo, mère de S. M. l'impératrice. Il n'épousa la princesse Hélène de Bauffremont qu'après avoir été le mari, en premières noces, de la fille du marquis de Gouffier, dont il avait ajouté le nom au sien ; la tante de sa première femme s'était retirée, veuve du baron d'Anery, au couvent des dames de Chaillot. En l'année 1844, M. Émile de Girardin acquérait de M. Way, chapelain de l'ambassade d'Angleterre, l'ancien séjour du comte de Choiseul-Gouffier, dans les dépendances duquel il se trouvait alors une chapelle protestante.

De maisons à citer, il ne nous reste plus que le 113 ; passons donc pour la dernière fois de la rive droite à la gauche. Si nous eussions frappé à cette porte, il y a 35 ans, le suisse n'eût ouvert qu'un guichet, prudemment protégé encore par une grille, pour nous demander : — Qui va là ?

C'était une maison bien gardée : en tout état de cause on n'y pouvait parler qu'à l'intendant. Des bruits toutefois sont venus jusqu'à notre éditeur et collaborateur, M. Rousseau, pour éclairer le mystère dont s'entourait alors cet hôtel. Une jeune femme, héritière présomptive d'une famille de l'ancien régime, s'était éprise d'un général, qui avait fait glorieusement son chemin dans les campagnes de la République et du commencement de l'Empire ; mais ces titres n'avaient pas suffi pour que le père de la demoiselle oubliât la naissance obscure de son amant, et la famille avait tout sacrifié aux scrupules de la mésalliance.

La jeune femme était devenue folle; on lui avait donné pour asile cette villa, qui alors était isolée. L'intendant, quand la malheureuse n'exista plus, acheta l'immeuble sur les économies qu'il avait faites à son service. Aussi bien le corps-de-bâtiment qu'occupait la folle par amour va tomber sous le marteau de la démolition; un autre hôtel, que depuis peu de temps on a érigé par-derrière, y gagnera de l'air et du jour à profusion.

La maison de M. Girardin a été dégagée de même, en 1852, du côté des Champs-Elysées, par la suppression d'une caserne, qui avait, depuis cinquante ans, pour vis-à-vis, à l'autre coin de la rue, le café Allan-Migout. Cette caserne avait été construite, comme corps-de-garde, près de la barrière de Paris, qui se trouvait à l'angle de la grande rue de Chaillot, avant que de reculer en 1787 jusqu'à la butte de l'Étoile. On prévoit même que les murs de l'octroi enfermeront bientôt dans Paris le territoire de Sablonville et des Ternes, comme ils l'ont fait autrefois de Chaillot.

Rue de la Chaise. (1)

Mme de Courtavenne. — Le Bon de Chemilly. — La Ctesse de Béthune. — Le Cte de Vaudreuil. — Les Petites-Maisons. — Les 400 Pauvres. — La Pension Michelot. — Le 29 juillet 1830.

N° 1. — Mme la marquise de Massol tient de son père, le vicomte de Brosses, cette portion d'hôtel, qui date du règne de Louis XVI et qui s'est détachée de l'immeuble chevauchant à l'encoignure de la rue. Mme de Courtavenne s'arrangeait de ce corps d'habitation, pendant que M. de Brosse acquérait l'autre. Le voisine du vicomte, à la première nouvelle de la prise de la Bastille, fit faire ses malles en deux temps ; mais elle croyait si bien que l'émigration serait l'affaire de quelques jours qu'elle avait laissé un couvert dressé dans la salle à manger, pour des amis qu'elle attendait de province; ce dîner de cérémonie eut largement le temps de refroidir, et la Nation se contenta de faire réchauffer l'argenterie, qui fut mise en fusion dans le trésor public. Le corps-de-bâtiment de Mme de Courtavenne alla lui-même se fondre dans une propriété voisine, qui appartient à M. le marquis de Croix, rue de Grenelle-Saint-Germain n°s 27 et 29.

N° 3. — M. de Croix dispose également de cet

---

(1) Notice écrite en 1858. Ultérieure est la translation à Issy de l'hospice des Petits-Ménages, dont l'ancien emplacement a servi à la formation d'un square et de trois voies de communication. L'une de celles-ci n'est que l'amorce du prolongement de la rue de Babylone et part de la rue de Chaise, ainsi que celle Chomel, de même provenance. La troisième, qui a nom Velpeau, tombe rue de Sèvres.

immeuble, séparé de son hôtel, sur la rue de la Chaise, par la maison de Mme de Massol. C'est un ancien hôtel de Chemilly, vendu en l'année 1764 à Préaudau de Chemilly par les héritiers de Claude Cahours, ou Cahouet, baron de Beauvais, acquéreur du comte des Vertus et de la princesse de Courtenay. La baronnie de Chemilly, en Anjou, avait appartenu sous le règne de Louis XII à Joachim de Montespédon, seigneur de Beaupréau; c'était le dernier rejeton d'une famille dont le nom allait s'éteindre, faute de descendance mâle, si la baronnie et son titre n'étaient passés, comme héritage, dans les maisons de Gondi et de Colbert-Maulevrier; la même baronnie avait été ensuite par Henri II érigée en comté, pour Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. Ledit hôtel de Chemilly portait, en 1787, un autre nom, celui de Béthune-Pologne, branche de la maison de Béthune alliée au roi de Pologne, Jean Sobieski. C'est en 1810 que la comtesse de Béthune aliéna la propriété. Le chagrin avait fait de cette vieille dame une femme extraordinaire: la lecture des *Ruines* de Volney et des *Nuits d'Young*, voilà ses seules récréations; le crâne de son mari, qui ne la quittait pas, légitimait la source de ses regrets, sans que le temps en ralentît le cours; ses idées noires l'empêchaient même de souffrir que l'on fît sa chambre.

Nos 5 et 7. — Le plan de Paris en 1739 fait figurer plus de murailles et moins d'habitations que de nos jours sur la rive gauche de la rue de la Chaise. Le Terrier seigneurial de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés y comptait bien moins de contribuables que les bordereaux actuels du percepteur. Deux hôtels séculaires, qui font face à la rue de Varennes, paraissent encore très-distincts l'un de l'autre: du premier dispose, depuis peu d'années, M. le duc d'Uzès, qui personnellement occupe le second, dont la grande porte est

majestueuse. D'origine, il régnait entre les deux immeubles une fraternité plus complète. La restauration récente du 7 n'était pas la première; grand et petit hôtels avaient été entièrement rétablis, sur les dessins de M. de la Brière, pour la famille de Vaudreuil, chez laquelle s'admiraient déjà des plafonds peints, des dessus-de-portes, des médaillons en bas-relief et des meubles de Boule d'un fini merveilleux, guéridons, encoignures, toilettes, secrétaires, ornés d'incrustations de tous les genres. Les tiroirs de ces secrétaires regorgeaient, dit-on, de billets doux; les plus jolies femmes de la cour, à ce qu'il paraît, n'avaient jamais tout dit au comte de Vaudreuil, grand-fauconnier de France, ou du moins elles ne craignaient pas de se répéter. Il quitta la rue de la Chaise pour partager l'exil du comte d'Artois, pendant que son père, le marquis de Vaudreuil, ainsi que lui lieutenant-général et, de plus, député aux États-Généraux, passait lui-même en Angleterre. Le comte ne revint qu'en 1814; ses biens avaient été vendus; on le nomma gouverneur du Louvre et pair de France. L'un des deux hôtels de M. d'Uzès fut occupé, sous Napoléon Ier, par le prince Aldobrandini-Borghèse, qui avait épousé la fille de Mme de Larochefoucauld, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine.

N° 9. — Encore un grand hôtel, qui date de l'ancien régime, mais qui n'est pas visible sur le plan annexé en l'année 1713 au Terrier de Saint-Germain-des-Prés et que nous avons présentement sous les yeux. Nous n'y trouvons que l'hôtel de Chemilly, de ce côté de notre voie publique, et celle-ci, avant d'aboutir à la rue de Sèvres, sert de limite aux beaux jardins de l'Abbaye-aux-Bois.

N° 26 — A l'autre angle de la rue de Sèvres, en face du mur de l'Abbaye-aux-Bois, voici un édifice qui va, à son tour, disparaître de la carte de Paris, bien que les constructions neuves y datent seulement de

1843. L'hospice des Petits-Ménages y a été fondé en 1801 dans les anciens bâtiments des Petites-Maisons. Pour entrer dans cet hôpital, il faut au minimum que l'un des deux époux soit septuagénaire et l'autre sexagénaire. Les dernières dispositions permettent à 1,200 vieillards d'y prendre leur repas en commun. Boileau, lorsqu'il a dit, avec assez d'irrévérence pour Louis-le-Grand, tout en parlant d'Alexandre-le-Grand :

> Heureux si, de son temps, pour de bonnes raisons,
> La Macédoine eût eu des Petites-Maisons !

faisait une allusion directe à l'établissement de la rue de la Chaise. Créée l'an 1557, cette maison où les fous et les folles étaient renfermés, devait en partie son existence aux générosités de Jean Lhuillier de Boullencourt, président en la chambre des Comptes. Un siècle après l'ouverture, la Ville achetait les 2 arpens 1/2 de territoire dont l'institution disposait, pour en renouveler et multiplier les constructions ; elle y installait le siége principal du grand bureau des Pauvres, en maintenant l'asile d'aliénés, mais en y annexant un hospice pour les teigneux, qui avait bâtiment, cour et chapelle à part. On ne tarda même pas à réserver, non loin de la teignerie, un corps-de-bâtiment aux malades infectés de la maladie vénérienne. Enfin un lieu de refuge pour 400 pauvres, âgés de 70 ans au moins, eut ses cases dans cette colonie, où le grand âge et la misère acclimatèrent d'autres infirmités : de vieilles gens pouvaient s'y retirer, moyennant 1,500 livres une fois payées, et chacun de ces pensionnaires touchait 3 livres chaque semaine, tout comme les indigents, qui n'y étaient que les hôtes de la charité. Vénériens, teigneux, fous et pauvres avaient, en même temps, leur arc particulier dans le cercle parcouru directement par l'astre hospitalier du grand bureau des Pauvres,

avant que le cycle de Louis XV eût fait place à une autre période monarchique. C'est le procureur-général qui avait la direction des affaires de ce grand bureau et surtout la haute-main sur les Petites-Maisons, où les questions d'entrée et de sortie étaient d'utilité publique par excellence. La chapelle de ce quartier d'hôpital avait un maître-autel orné d'une *Résurrection*, peinture estimée de Balthazar; on y conservait également un crucifix d'ivoire, œuvre excellente de Jaillot. L'insanité de l'esprit était bien moins considérée par nos aïeux comme une maladie à traiter, que comme un cas de légitime défense, permettant à la société de prendre ses précautions à l'encontre; tous les fous étaient garrottés, ce qui expliquait leur fureur, et aux liens succédaient souvent les anneaux de fer de la chaîne. La rue de la Chaise doit-elle son nom à la chaise-à-porteurs du président de Boullencourt? Ne serait-ce pas plutôt à quelque siége compliqué d'instruments de gêne et de coërcition, où l'on faisait asseoir les forcenés? La dénomination de rue des Teigneux, portée d'abord par cette voie publique, était d'une étymologie moins ambiguë : en 1787, il y subsistait encore un hospice pour les enfants atteints de la teigne. Que si nous remontons, pour comble, à l'origine même de la rue, on la traitait de chemin de la Maladrerie, à cause d'une léproserie de Saint-Germain, située au même endroit que la teignerie et les Petites-Maisons, mais supprimée, par ordre du parlement, avant l'inauguration du centre hospitalier.

N° 24. — Terrain vaste, arbres éparpillés entre plusieurs corps-de-bâtiments : celui du fond ne remonte qu'au commencement du siècle; celui de devant date, au contraire, de l'époque où Gomboust nous indique à cette place une manufacture de tapisserie, *aliàs* de l'année 1653. Quatre-vingt-cinq ans ensuite, l'édifice principal de cette fabrique

était transformé en hôtel, où résidait Taupinart de Tillière, écuyer, conseiller du roi, substitut du procureur-général et administrateur de l'Hôtel-Dieu, et il y avait succédé à son père, bâtonnier des avocats, puis bailli de la duché-pairie de l'archevêché. Joly de Fleury, contrôleur-général des finances, occupait après cela l'hôtel. Michelot, chef d'une institution de jeunes gens qui prospérait sous la Restauration, s'y trouva quelque temps le locataire de l'administration générale des Hospices, de laquelle il finit par acheter l'immeuble; une fois propriétaire, il ne tarda pas à en faire, au lieu d'une pension, une maison ordinaire de revenu. Au reste, cet ancien maître de pension était l'auteur d'une *Géographie* très-répandue; de plus, il avait pour beau-frère Joseph Droz, de l'Académie-Française, mort tout doucement, comme il avait écrit, dans la maison même de son gendre. Un ancien magistrat, M. Auguste Nicolas, auteur de livres très-estimables, habite maintenant le pavillon du fond.

Nos 22, 20, 18 et 16. — Taupinart de Tillière y avait pour voisin le comte de Maulevrier, qui tenait un hôtel à bail de Charon, écuyer, gentilhomme ordinaire du roi. D'ailleurs, toutes les maisons placées entre l'hospice et la rue de la Planche, maintenant ajoutée à la rue de Varennes, tenaient par-derrière au bureau des Pauvres et aux dépendances de l'hôtel du duc Beauvillier de Saint-Aignan, lesquelles faisaient retour sur la rue de la Chaise.

No 10. — Son escalier, qui porte évidemment le cachet du temps de Louis XVI, était franchi avec impétuosité, le 29 juillet 1830, par le romancier Hippolyte Bonnélier et plusieurs élèves de l'école Polytechnique, investissant en toute hâte l'appartement de M. Charlet, secrétaire des commandements de la duchesse d'Angoulême; on y avait

denoncé la présence de valeurs importantes appartenant à la princesse. Le délateur ne s'était pas trompé : dans une armoire de fer, enfoncée par les délégués, on trouva tous les titres de 100,000 livres de rente sur le grand-livre, beaucoup de numéraire, des parures de diamants et de perles, des ostensoirs précieux et autres objets de piété.

Rue du Chemin-Vert. (1)

La D[lle] Desjardins. — Levé, Échevin. — Dizaine de Propriétaires.

En l'année de grâce 1714, pas du tout d'habitations; vingt-cinq ans plus tard, une chaumière isolée de maraîcher, au milieu de la rue, à gauche, et une couple de constructions, se faisant vis-à-vis au bout. Ainsi trois toits, à cette dernière époque, servaient d'abri à tous les habitants de la rue du Chemin-Vert, et nous retrouvons au moins deux de ceux-là parmi les toits qui maintenant y couvrent une population assez nombreuse.

Le premier se reconnaît à droite, en face de la rue des Amandiers-Popincourt; il garde de la pluie, quand il en tombe, les cabinets et les chambrées d'un garni, dont la petite porte annonce la modestie. Demandez donc l'histoire de leur hôtel, ou même de leur alcôve, à des gens qui couchent à la nuit ! Le culte du passé n'y est pas en honneur; les recherches archéologiques s'y concentrent sur la paillasse, cachette de secrets faciles à découvrir. Évoquons un ressouvenir moins frais encore que cet amas de paille entoilé. Une bière, portée à bras, sortait de cette maison d'encoignure, dans la première journée du mois d'aout 1778; pas un être vivant ne suivait la bière, dans laquelle était cahoté le corps d'une

(1) Notice écrite en 1858. La rue du Chemin-Vert, à laquelle maintenant sert de rallonge toute l'ancienne rue des Amandiers-Popincourt, n'allait encore que jusqu'à la rue Popincourt.

femme, morte depuis la veille, nommée la fille Desjardins. Le mobilier de la chambre qu'elle occupait avait été enlevé dans une voiture, avant le corps de la défunte, par un marchand de meubles du faubourg Saint-Antoine, qui l'avait gardé à son nom, comme n'en étant pas payé. La Dlle Desjardins, qui cessait de vivre à l'âge de 36 ans, avait pourtant joué son bout de rôle sur la scène des galanteries en vue, et son nom avait figuré, pour le moins une fois, au répertoire des anecdotes racontées à Louis XV par les soins de M. de Sartines. Ne refusons donc pas à cette jolie femme de l'autre siècle, dont l'inhumation d'office n'a empêché que peu de temps les cendres d'être jetées à tous les vents, le terrain à perpétuité que la chronique concède gratuitement à la mauvaise comme à la bonne renommée.

Sa mère avait été mercière dans l'une des maisons qui limitaient le jardin du Palais-Royal, puis s'était retirée à Belleville avec 4 ou 5,000 livres de rente. Un projet de mariage y fut mis sur le tapis pour la fille, âgée de dix-huit ans, qui en goûta si peu les avantages que, pas un seul instant, ses beaux yeux noirs ne cessaient de chercher mieux. Poussée à bout, la promise malgré elle se sauva chez son frère, qui était marié et directeur de théâtre à Rochefort. C'était un ménage fort honnête, bien que les deux époux jouassent la comédie ; la nouvelle-venue entra dans la troupe. Le plus brillant et le mieux fait pour plaire des habitués de la comédie s'éprit de Mlle Desjardins, qui toutefois lui résista, parce qu'il était grand seigneur ; il ne craignit pas de recourir à un enlévement, qui ne réussit même pas à la réduire, car elle put s'échapper et rentra chez son frère. Néanmoins elle aimait en secret son ravisseur, qui n'était autre que le duc de Montmorency. Aussi bien ce que ne lui avait pas arraché la surprise, l'ingénue revint spontané-

ment l'offrir à l'amoureux, qui en désespérait et qu'elle suivit à Paris. Le duc la mit, rue des Martyrs, dans une maison où Labatte, tapissier, qui avait la spécialité de ces garnitures impromptues, apporta tout ce qu'il fallait. Pour que rien ne s'en ébruitât, l'amant imposa à Labatte de ne pas mettre en circulation et même de conserver sous pli, jusqu'à l'échéance, une lettre-de-change de 5,000 livres sur la conservation de Lyon, dont il payait ses fournitures. Mais les indiscrétions de Labatte, qui prenait d'habitude à contre-pied la recommandation de rester bouche close sur les galantes équipées de sa clientèle, édifièrent un agent de la police qui en fit son rapport, le 4 juillet 1760, et alors la fille Desjardins était lancée, bien que M. de Montmorency l'aimât encore, sans le crier pardessus les toits.

« Ce seigneur est marié, disait l'argus de la chronique scandaleuse ; son épouse est extrêmement aimable et l'adore. Il est pour elle d'une indifférence qui approche même de la dureté ! Toutes les fois qu'elle le voyait sortir de chez lui, elle passait les journées à le pleurer, et enfin elle l'a guetté pendant quinze jours, avant son départ, passant les nuits sur son balçon, pour l'embrasser avant qu'il partît. Elle lui sauta au col, ce jour-là, et lorsqu'il fut monté en chaise, elle rentra dans son appartement à lui, qu'elle n'a pas quitté depuis, pleurant jour et nuit. J'ai su ces particularités par des gens attachés à son service. Il est naturel d'imaginer, d'après tous ces torts, que ce seigneur serait très-fâché qu'on sût ses engagements secrets avec la demoiselle Desjardins.

« Cette demoiselle est la même que j'arrêtai à la foire Saint-Germain, travestie en homme, le 26 mars dernier, et qui fut relaxée le même jour, suivant les ordres du magistrat. Elle est connue sous le nom de la baronne de Fraqueville. »

La maison que le plan de Turgot marquait au

milieu de la rue, s'appelle présentement le 27 ou le 31, si ce n'est même l'un et l'autre. Le premier de ces numéros peut-il compter? Les trois bicoques qui s'y groupent, dans un délabrement si pittoresque, sont bariolées et rapiécetées; mais les trous reparaissent sous les raccords, et les taches sous le rouge, le vert, le jaune et le bleu dont s'est essuyé au passage quelque pinceau de peintre en bâtiment. O château de la gueuserie, ô seigneurie de la misère, avec des loques çà et là pour girouette, n'es-tu pas un relais aposté, sur le chemin de la prison, pour des voyageurs habitués à coucher à la belle étoile? L'autre immeuble, au contraire, comporte une grande cour, flanquée de deux petits pavillons, dont les dépendances allaient loin; le chantier qui s'y rattache fut un jardin. Voilà bien un ancien logis d'échevin! Lorsque la fille Desjardins, déchue de toutes les manières, finissait misérablement à une portée de mousquet de cette maison de campagne, Jean-Denis Levé, échevin, en jouissait; la rue s'appelait alors rue Verte et chemin Vert, *ad libitum*, après avoir porté un siècle auparavant la dénomination de ruelle qui-va-à-Popincourt, et dans le principe celle de ruelle des Neuf-Arpens, provenant de ce qu'elle s'était ouverte sur un terrain de cette contenance, dit la culture de Saint-Éloi. Messire Levé, par son crédit, fit prolonger la voie jusqu'au Rempart, en correspondance avec celle du Pas-de-la-Mule, et servit de parrain au nouveau bout de rue, de son vivant. De son hôtel était propriétaire, sous Charles X, un autre magistrat municipal, M. Mouffle, maire du VIII[e] arrondissement.

Sur la même ligne, à partir du Boulevard, champs ou maisons étaient, en 1782, à des particuliers nommés Corps, Chaise, de Monthodouin, de Moulin, de Baudin, veuve de Monfils, veuve Joyeux, Guichard, Baboin et Fréret d'Héricourt.

La rue et le Passage Choiseul. (1)

Les Ferriol et les Choiseul. — Les Domaines. — La Petite-Maison. — La Ctesse de Lamassaye. — Mme l'Amirale Bruéys. — La Maison Delisle. — Lafarge. — Le Mis de Chalabre. — M. de Sartines. — Oberkampf. — MM. Mallet. — Le Cercle des Arts. — Mme de Boufflers

Le plan dédié en 1739 à M. Turgot, prévôt des marchands, marque distinctement l'hôtel Ferriol, en façade sur la rue Neuve-Saint-Augustin; les auteurs de cette immense carte de Paris ignorent alors que, depuis neuf années, M. Ferriol, beau-frère du cardinal de Tencin, frére d'un ambassadeur à Constantinople, s'est entendu avec ses deux fils, Antoine Ferriol, sieur de Pont-de-Vesle, ci-devant lecteur du roi, et Charles-Augustin de Ferriol, sieur d'Argental, conseiller au parlement, pour transporter l'hôtel à la famille du marquis ou comte Gabriel-Florens de Choiseul-Beaupré. C'est la veuve de M. de Choiseul-Beaupré, née Marie-Françoise Lallemant de Betz, qui conjointement avec le comte son fils, dit M. de Choiseul-Gouffier, obtient, en 1776, l'autorisation d'ouvrir, sur les jardins de cette résidence, allant jusqu'au Rempart, une impasse, allongée en rue trois ans plus tard.

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue qu'elle prend pour objectif a plus récemment contribué, par des sacrifices immobiliers, et surtout du côté des chiffres impairs, tant au percement de la rue du Dix-Décembre qu'au prolongement de celle Monsigny.

En 1786, le susdit créateur de la rue de Choiseul y vend à Louis XVI une vaste propriété, à l'angle de la rue Neuve-Saint-Augustin ; on en fait le siège administratif des Aides-et-Gabelles, qui devient ensuite l'hôtel de l'Enregistrement-et-des-Domaines. Ainsi, au commencement de l'Empire, M. Duchâtel, directeur de l'enregistrement, est domicilié au premier étage du nº 2, rue de Choiseul, et les bureaux de son administration remplissent les deux maisons suivantes. Au mois d'avril 1830, l'État vend la totalité, qu'il a divisée en trois lots. N'y reste-t-il absolument que le terrain qui provienne de l'ancien hôtel Ferriol ? L'autre côté de la rue en a gardé, du moins, un corps-de-bâtiment, que nous revoyons nº 3, et qui appartenait à la comtesse de Choiseul en 1780, puis à un avoué retiré, M. Paris de Lamaury, sous Charles X. Le fils d'un tailleur enrichi dispose de cet immeuble, où demeure un avocat d'élite, M. Boinvilliers.

Aussi bien M. de Choiseul avait de quoi faire de grosses et de petites parts, au gré des amateurs. La plupart des maisons de la rue sont de la même génération que le 9, qu'a édifié Nisard, maître-charpentier, l'an 1781, et qui a été adjugé, le 11 floréal an XIII, à Leclercq, avoué, père du libraire. L'architecte Louis a planté semblablement l'immeuble contigu ; toutefois les prémices en ont été cueillies, comme fruit défendu, par un duc d'Orléans, Philippe-Égalité, y cachant l'une de ses petites-maisons. L'état-civil du 15 reconnaît pour auteur de ses jours l'architecte du duc de Penthièvre. Sur cette ligne étaient propriétaires, alors que Mme de Choiseul y disposait des deux premières maisons : Andromard, son voisin direct ; Nisard, qui venait à la suite ; Goupy, un peu plus loin ; Mme de Lamassaye, au bout.

Le comte de Choiseul-Gouffier, colonel de

dragons, avait vendu en 1778 à la comtesse de Lamassaye, dame de Chauvry, un lot de terrain encadré par le boulevard du Nord, par le jardin du marquis de Pont, dont l'hôtel ouvrait rue Neuve-Saint-Augustin, par un terrain audit comte et par le cul-de-sac Choiseul, récemment ouvert sur un emplacement à la marquise du même nom. L'année suivante y avait vu construire un hôtel sur le Boulevard, où Mme de Lamassaye s'était fait autoriser à placer une barrière en fer, comme d'autres propriétaires dont les maisons donnaient sur la même promenade, sans y avoir de porte. La maîtresse du logis, avec laquelle cohabitait son neveu, le comte de Saint-Laurent, avait perdu la vie sur l'échafaud qui, au lieu des victimes, déshonorait les juges. La spéculation n'a exécuté l'hôtel à sa manière que plus tard ; Aguado y a été, sous la terrasse, marchand de comestibles, avant de passer financier, puis marquis.

Transbordons la pêche aux souvenirs, en changeant de rive pour la seconde fois. Celle de gauche est encore poissonneuse pour une rive qu'un courant de maisons neuves refroidit, près de l'embouchure. Le coup de filet paraît meilleur à droite : le petit poisson y mérite, faute de gros, les attentions patientes de la ligne, au lieu de n'être, comme en tant d'autres eaux, que du fretin à rejeter. De ce côté, à l'encoignure même de la rue Neuve-Saint-Augustin, Mme de Choiseul était chez elle avant le comte de Choiseul-Gouffier, qui n'y disposait d'abord que du second lot, la même dame ayant aussi le troisième. Après cela venait alors le marquis de Chalabre. Un autre lot était à M. Leclère, un autre à M. Gaillon, le septième et dernier à la comtesse de Boufflers.

Grâce à la subdivision de quatre ou cinq des parts originaires, il s'en faut que notre n° 10 touche à l'extrémité de la rue. Les Betmann,

riches banquiers de Francfort, l'occupaient lors de la rentrée des Bourbons, et ensuite Huvé, architecte, qui a mis à la Madeleine la dernière main. La vénérable comtesse de Bruéys jouit des revenus de cette propriété. L'amiral, son mari, qui était de la famille du poëte, auteur de l'*Avocat Pathelin*, a commandé en chef la flotte conduisant en Égypte le vainqueur d'Italie ; le combat naval d'Aboukir lui a coûté la vie. Une statue s'érige à Uzès en l'honneur de ce brave marin, que Napoléon regrettait comme un ami, et l'hommage dû depuis si longtemps à sa mémoire ne lui est enfin rendu qu'à la diligence de sa veuve, qui ne s'est pas laissé décourager par un retard de soixante-dix années.

A cet immeuble il en tient un que fréquentent les femmes les plus élégantes. Elles ne s'éloignent jamais de Paris, qui est le centre de leur monde, qu'à la condition de revenir assez souvent dans la maison Delisle pour se tenir au courant des modes, tant c'est le premier, entre tous, des magasins de nouveautés ! Le créateur de ce comptoir du goût appliqué à la soie, aux châles et aux dentelles, a pourtant cessé de vivre sous le règne de Louis-Philippe ; les modes passent, il passait comme elles, sans agonie, plus rapidement encore, pour avoir mal digéré du homard. La caisse Lafarge, dans ce local, précéda le magasin de nouveautés, dont le premier bail fut signé, l'année 1831, par une Mme Hubert. L'affection de cette dame avait été sa mise unique dans la tontine de Lafarge, auquel elle avait survécu.

Mais, avant la tontine, de qui était-ce l'hôtel ? Du marquis de Chalabre, à qui le jeu rapportait gros et qui fût même, avec Poinçot, banquier du jeu de Marie-Antoinette. Cet ancien parasite, qui avait eu le talent de choisir quelquefois ses tables, pique-assiette chez le duc de Choiseul, passe-volant même à

l'Élysée, chez Mme de Pompadour, se donnait à son tour le plaisir de faire les honneurs de chez lui. On y servit un soir, après le dessert, un plat vide, qui promettait une surprise aux nombreux convives du souper, et leur attente fut remplie par cet aveu philosophique de l'amphytrion : — En si bonne compagnie, messieurs et dames, j'avais besoin de cet emblême sous les yeux pour me rappeler encore les mauvais jours où je n'ai pas même réussi à escroquer en ville mon dîner.

M. de Chalabre avait succédé, rue de Choiseul et rue de Gramont, à un ministre de la marine, plus connu comme lieutenant-de-police, M. de Sartines. Ni l'esprit, ni l'activité de ce prédécesseur de M. Le Noir ne faisaient doute, et il avait sur une grande échelle organisé l'espionnage. Un ministre de l'empereur d'Allemagne, le priant un jour, par une lettre, d'arrêter un voleur, qu'on croyait à Paris, M. de Sartines lui avait répondu tout de suite que cet homme était à Vienne, dans telle rue, sous tel déguisement, sortant tous les jours, à telle heure. Ce lieutenant-de-police émigra en Espagne ; mais son fils, maître-des-requêtes, paya de sa tête tribut à la Révolution, le 17 juin 1794, avec sa femme et sa belle-mère, Mme de Sainte-Amaranthe. L'hôtel Sartines, qui vraisemblablement fut aussi Choiseul ou Gramont, ne communiquait, à l'origine, qu'avec la rue Neuve-Saint-Augustin, par une avenue, et avec le Rempart par un passage, qu'on retrouve sur le Boulevard et qu'on dit usuellement l'impasse de la Glacière ; ses ailes sont devenues des façades, transformation comporaine de l'ouverture des rues de Gramont et de Choiseul.

L'impasse de la Glacière se relie par-derrière et à la Galerie-de-Fer, établie en 1835 à la place d'une galerie de bois, que l'incendie avait détruite, et au 22 de la rue de Choiseul.

MM. Mallet tiennent cet immeuble considérable,

à titre héréditaire, du célèbre manufacturier Oberkampf, beau-père des deux barons Mallet. Mais de la même succession ne dépendaient pas les terrains sur lesquels Tavernier forma en 1826 le passage Choiseul, à l'autre extrémité de la rue. Cet appendice considérable ajouté à la rue, pour le compte des MM. Mallet, provient, comme territoire, des anciens hôtels de Gesvres, de Radepont et du Contrôle-Général, dans un bâtiment duquel s'était établie l'administration de la loterie. N'est-ce pas même l'un des corps-de-logis de M. de Gesvres que nous retrouvons à cheval sur le passage, près de l'orifice qui débouche en regard de la rue de Choiseul? Christophe-Philippe Oberkampf n'acheta de Mme de Boufflers, le 21 floréal an IX, que la superbe propriété qui fait retour sur le Boulevard, et dont la cour s'est bardée de fer pour constituer la galerie. Taboureux, comme expert-juré, constatait en l'année 1780 l'état des constructions faites, sur le dessin de Bonnet, pour Mme Hippolyte de Camps de Saujeon, veuve du marquis Édouard de Boufflers-Rouverel, sur les confins de la propriété morcelée par M. de Choiseul. Ainsi la belle terrasse dont jouit le cercle des Arts, fondé en 1837, fut inaugurée par la marquise de Boufflers.

Presque toutes ces dames de Boufflers, le diable s'en mêlait-il ? avaient été malheureuses en ménage ; M. de Boufflers, colonel du régiment de Chartres, puis d'un régiment de dragons, avait trop négligé celle-ci, en s'affichant avec Mme de Sparre, et, veuve par anticipation, elle avait été presque heureuse que son fils, le comte de Boufflers, suivît de bonne heure le mauvais exemple de son père ; du moins elle y avait gagné que sa bru lui tînt compagnie. Il va sans dire qu'en allant de son côté, le comte de Boufflers accusait également sa femme de tous les torts ; l'usage sacré des récri-

minations est réciproque, en pareil cas ; seulement bien hardi qui prononce sur ces griefs contradictoires ! Même position et vie commune avaient fait comme deux sœurs de la belle-mère avec la bru ; elle s'aimaient par remords ou par consolation, mais à n'en vouloir pas démordre, et comme si la famille, le monde ne comprenait plus qu'elles deux. Un soir on demande à la plus jeune : — Si vous voyiez votre mère et votre belle-mère près de se noyer l'une et l'autre, et que vous pussiez sauver l'une des deux, laquelle choisiriez-vous ? — Je sauverais ma mère, répond vite la comtesse ; mais ensuite je me noierais avec ma belle-mère.

Rue Christine. (1)

Le Collége de Saint-Denis. — La Princesse Christine. — Anachronisme local. — Médecins. — Lauzun. — Mme de Latour-Franqueville. — M. Germer Baillière. — Le n° 9.

Rue de Choiseul nous nous sommes flatté de découvrir des maisons plus anciennes que la rue ; rien n'empêche qu'il en soit de même rue Christine.

L'année 1667 a taillé cette voie de communication dans le même drap que la rue Dauphine, c'est-à-dire sur les terrains de l'hôtel et collége de Saint-Denis, quoique sous le patronage d'une femme, Christine de France, seconde fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Cette princesse épousa le duc de Savoie et refusa, étant duchesse-régente, de livrer à son frère, Louis XIII, son propre fils, le jeune Emmanuel-Philibert : Richelieu en conçut pour elle de la haine. Ses rares qualités faisaient dire qu'elle était belle sans orgueil, digne avec affabilité ; trois langues, le français, l'italien et l'espagnol, lui étaient familières, et il n'y en avait pas trop pour exprimer tout ce qu'elle éprouvait de sentiments délicats. L'hôtel Saint-Denis appartenait à l'abbaye royale du même nom, avant que la rue Christine coupât en deux ses principales constructions ; il avait été édifié en regard des anciens murs, fossés, remparts et contrescarpes qui allaient de l'ancienne porte de

---

(1) Notice écrite en 1858.

Nesle à celle de Saint-Michel, et ce qu'il y restait des anciens édifices ajoutait à l'importance de la propriété, quoique ses bâtiments fussent traités de masures dans un arrêt du parlement relatif au percement projeté, et rendu en l'année 1595. A la barre de la même cour fut adjugé, le 18 septembre 1606, l'ancien séminaire monacal, en neuf lots, qui devaient border la rue Christine. Il s'en fallait que tout en fût terrain nu ; s'il y eut des batiments jetés bas, d'autres sont demeurés debout pour servir à des reconstructions. La propriété privée s'appliquant ainsi plus d'un reste de la maison de ville des plus riches moines de la chrétienté, il en est venu jusqu'à nous.

Le 1 et le 2, par exemple, n'ont fait qu'un, dans leur origine. Leur portes sont du XVIIe siècle à son début ; mais deux corps-de-logis par-derrière y sont, à coup sûr, plus vieux et de la même venue : leur séparation ne peut dater que de l'année 1607. D'estimables rampes de fer garnissent leurs escaliers ; on y remarque, n° 2, un chiffre C. M., que d'aucunes gens prennent à tort pour les initiales de deux noms qu'associa l'un des drames historiques de l'amour : Christine de Suède, Monaldeschi. Le portier du n° 3 aura lui-même grand'peine à croire que la reine de Suède n'ait jamais résidé dans la maison où il tire le cordon et dont il se regarde comme le *cicerone* : que deviendrait, bon Dieu, le petit fonds d'érudition qui défraie la faconde du brave homme et dont la biographie de cette princesse, morte en 1689, a fait royalement tous les frais. Il montre encore, une lanterne à la main, dans les caves de sa maison, d'anciennes cuisines, qui s'y sont révélées, ainsi que d'anciennes écuries, dans lesquelles, assure-t-il, le palefroi de Christine a piaffé. Par malheur, cet hôtel, qu'un jardin accompagne encore, ne figure que parmi les reliefs du festin de pierre servi, sur un vaste

plateau, par des architectes du moyen-âge aux seigneurs religieux de Saint-Denis. Un souvenir moins archéologique s'accole à son premier étage, habité vers 1805 par Lanefranque, médecin de la maison impériale.

De même Bouvard, professeur de pathologie, a démeuré en cette rue Christine au milieu du siècle dernier, et Denis-Allain, médecin de Louis XIV, au nº 4, propriété actuelle de M. Huguier, dont le nom s'inscrit à son tour au livre d'or de la pratique médicale. Denis-Allain assistait, le samedi de chaque semaine, à une conférence de mathématiciens, qui se tenait chez M. de Fontenay, en la même rue. Son logis touchait, par le fond, au couvent des Grands-Augustins. La maison avait été faite ou refaite, en 1608, pour Étienne Letellier ; elle appartenait, au milieu du règne de Louis XVI, à Jean-Louis Carnot, écuyer, commissaire des guerres de l'artillerie et de la marine à Toulon. C'était plus tard, avec le 6, un hôtel garni, dit de Christine, que le mouvement industriel, circulairement produit dans les quartiers excentriques par l'ouverture des voies ferrées, a transportée plus près d'une gare.

Quand Bouvard donnait des consultations dans la rue qui nous occupe, des voyageurs y débouclaient leur valise à l'hôtel garni de Lauzun, où des logements revenaient jusqu'à 100 livres par mois, prix assez élevé pour l'époque. L'enseigne de cette hôtellerie ne nous porte-t-elle pas à croire que le Lauzun du XVIIe siècle était venu mourir près des Grands-Augustins, et non dans le voisinage des Petits, comme on le dit le plus ordinairement ?

L'une des voisines du même médecin était Mme de Latour-Franqueville, correspondante de Jean-Jacques, dont elle a pris la défense contre David Hume. La mort de son ami n'a pas em-

pêché Mme de Latour de parler et d'écrire encore en sa faveur. Elle-même a fermé les yeux à l'hôpital de Saint-Mandé en 1789. Michaud, éditeur de sa *Correspondance*, est venu en aide à une fille qu'elle avait laissée assez pauvre pour tendre la main aux passants.

Le 5 et le 10, l'un comme l'autre percés d'une porte cintrée, ont pu voir passer Henri IV ; l'hôtel du Rhône s'exploite dans celui-ci, et le propriétaire de celui-là est un libraire-éditeur, M. Germer Baillière, qui veut bien adresser à M. Rousseau cette note épistolaire :

« Paris, 7 novembre 1858.

Monsieur,

Vous me demandez des renseignements sur la *Maison rue Christine n°* 5 dont je suis propriétaire : voici ce que je trouve dans un ancien contrat de 1705.

La rue Christine s'écrivait en 1705 *rue Cristine*.

En 1702 cette Maison appartenait à Pierre de Creil, seigneur du Grand-Mesnil, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes ; en 1705 elle fut vendue par ses héritiers et achetée par son fils Charles de Creil, écuyer, seigneur du Grand-Mesnil, ancien capitaine de cavalerie dans le Régiment de Louy, moyennant la somme de *trente-sept mille francs*.

Dans cette Maison il y a encore des chambres avec sculptures du temps ; trois appartements complets ont une hauteur de 4 mètres.

Je désire que ces renseignements vous soient agréables.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre dévoué serviteur,

Germer Baillière. »

En 1728, le chancelier d'Aguesseau et sa famille vendaient 95,000 livres à Ambroise Gaudin, secrétaire du roi, le n° 9 et deux autres propriétés contiguës, rue Dauphine. Mme Gaudin, dix-huit années après, laissait ladite maison à son fils,

Clément de Boissi, qui céda à Bunel ; puis vint la famille Des Étangs, qui depuis un siècle a fourni au Palais, de père en fils, un procureur et deux avoués. M. Chevalier, opticien du Pont-Neuf, acquérait l'immeuble dernièrement de MM. Des Etangs.

En somme, toutes les maisons de la rue ont sur la tête plus de deux siècles ; mais à l'échéance du premier, elles ne comptaient que pour 9, avec un effectif de 3 lanternes.

Rue de la Cité. (1)

Les premières Armes de la Guimard. — La Pomme-de-Pin. — La Bouteille-d'Or. — Le Vaudevilliste Fontan. — Le Marché-Palu.

La portion de la rue de la Cité située entre le pont Notre-Dame et la rue des Marmousets s'appelait de la Lanterne, en raison d'une enseigne, qui s'y brandissait dès l'an 1326 ; on l'intitula également rue et place Saint-Denis-de-la-Chartre, à cause de l'église de ce nom, sise près ledit pont et aliénée par la Nation le 29 frimaire an VII. Le pourtour de Saint-Denis-de-la-Chartre devait aux privilèges de son prieuré d'être lieu de franchise pour les ouvriers sans maîtrise.

Dans une maison qui répond de nos jours au néfaste chiffre 13, ancienne rue de la Lanterne, vis-à-vis l'église de Sainte-Croix, naquit, le 10 octobre 1743, Marie-Madeleine Morelle, fille d'honnêtes gens, débauchée par le juif Bernard. Morelle était le nom de la mère, qui pendant fort longtemps alla voir Bernard au Châtelet, où il était détenu pour dettes ; mais ce dernier mourut dans sa prison, et pour faire bientôt une danseuse de son enfant, qui grandissait, la survivante ne craignit pas d'emprunter sur des espérances, dont se payèrent deux amateurs, qui consentaient à faire

(1) Notice écrite en 1858. La rue de la Cité, telle qu'elle était encore, n'a plus absolument de commun que la longueur et le nom avec la rue qui la remplace.

des avances bien risquées : M. d'Harnoncourt et le président de Saint-Lubin. La jeune élève de Terpsichore, dont le talent s'était développé, débuta avec agrément, en 1759, dans les ballets de la Comédie-Française, sous le nom de Mlle Guimard ; son corsage avait déjà fait comme son talent, bien qu'elle ne fût pas grasse, et sans qu'on la pût dire jolie, elle avait l'œil fripon en diable. On dit que plus tard ce fut la main, et le fait est que ses amours, dans la suite, brillèrent d'un faste sans égal. Mais elle passait encore pour sage, après une année de théâtre, en dépit de son amour pour un jeune danseur, Prévost-Hyacinthe, qu'elle avait eu pour maître-de-ballet. La mère, dont la vigilance était hostile à cette inclination de coulisses, produisait de préférence la fille dans les foyers mêmes de la Comédie, théâtre d'opulentes séductions, en affirmant qu'elle avait quatorze ans, bien qu'elle en comptât trois de plus. Mlle Guimard y fut en butte aux hommages de Bertin, trésorier des parties-casuelles, protecteur à grands frais depuis plusieurs années d'une de ses camarades, Mlle Hus. Celle-ci n'avait jamais reculé devant une rivale ; chef d'emploi, en amour, elle craignait les doublures. Non-seulement la maîtresse en titre du trésorier avait rang, comme danseuse, dans les divertissements chorégraphiques ; mais, de plus, elle jouait la comédie, elle était aussi tragédienne, et il y avait à redouter, pour qui marcherait sur les brisées de ses amours, qu'elle remplît pour de bon le rôle de Médée. Il est vrai que si Mlle Hus était femme à se venger de Mlle Guimard, la mère de celle-ci avait pour la défendre bec et ongles. Bref, la partie était casuelle ; néanmoins on en vint à bout. Mlle Guimard quitta la maison de la Cité pour s'installer près de la Comédie, dans un appartement que Bertin avait fait meu-

bler, et ce dernier ne gênait pas ses maîtresses, Prévost-Hyacinthe s'en aperçut.

A la rue de la Lanterne faisait suite la rue de la Juiverie, qui était habitée, surtout au XIIe siècle, par des juifs ; on y trouvait pourtant une autre église, la Madeleine. Puis venait la halle de Beauce, affectée au commerce du blé, dont le privilège fut donné par Philippe-Auguste à son échanson, puis par cet échanson à Philippe de Convers, chanoine de Notre-Dame. Comme ce marché se tenait dans la rue, il en motiva, dans le cours de l'année 1507, un premier élargissement, qui de nos jours n'était plus suffisant, mais dont la date nous indique l'âge des plus anciennes maisons sujettes encore à reculement, ainsi que de la plupart de celles qui, plutôt que de subir le second retrait, ont disparu.

Parmi celles qu'a fait supprimer le percement de la rue Constantine figurait le cabaret de la Pomme-de-Pin, faisant face à une rue de la Madeleine. Rabelais l'a célébré, Régnier en a chanté ensuite la décadence momentanée ; puis l'endroit a recommencé d'être à la mode sous les auspices du grand Crenet, des frères Brossin, du conseiller Brilhac. Chapelle y a grisé Boileau, et à ces deux convives se joignaient une fois par semaine Molière, Lafontaine et Racine, qui a écrit là *Les Plaideurs*. Lulli, Mignard, Furetières et Dufresnoi ont fréquenté les mêmes tables. Le peu de luxe du service n'en tenait pas éloignés les simples mousquetaires ; mais les gens de qualité qui s'y pressaient, dans le grand siècle, empêchaient qu'on rinçât les verres où les gens d'esprit avaient bu. Pomme-de-Pin, qu'es-tu devenue ?

En revanche, voici une brasserie, dont la création remonte à 1795 : la cervoise, plus que jamais, s'épanche sur la lisière du marché concédé autre-

fois à l'échanson royal. Ce n'est pas que le vin y ait tari; voilà, tout près de la brasserie, un cabaret ouvert dès 1630, la Bouteille-d'Or, dans une maison qu'on a refaite depuis peu, pour la mettre à l'alignement, et qu'occupait au XVIe siècle un cordonnier, à l'image du Sabot-d'Or. La famille Boudaille a tenu, pendant un siècle, la Bouteille-d'Or; les Béjot ne lui ont succédé qu'en l'année 1829.

Le 43, vieille maison qui avance, fut le domicile du vaudevilliste Fontan, qui ne soignait guère la tenue de sa personne, mais qui buvait comme Chapelle. Un jour qu'il passait rue Vivienne, dans un état d'ébriété qui le forçait à prendre le mur pour canne, un monsieur de sa connaissance le salua; Fontan de s'écrier aussitôt, en oubliant volontairement de lui ôter son chapeau : — Faut-il que ce monsieur soit poli, de me reconnaître dans un pareil état !

Mais ledit 43 vient après la rue Saint-Christophe, vis-à-vis celle de la Calandre, et ces deux voies de communication séparaient la rue de la Juiverie de celle du Marché-Palu, aboutissant au Petit-Pont. Dès le siècle XIII étaient connus la rue Palu et son marché, qui constituait un fief. Ce nom venait de *palus*, marais, au sens de la plupart de nos historiographes. Toutefois l'île de la Cité, incontestable berceau de notre ville, n'avait rien de marécageux; une enceinte de murs la gardait des inondations, et assurément rues et mouments, habitations et habitants s'y pressaient fort l'un contre l'autre. Nous oserons donc chercher, à notre tour, une étymologie plus rationnelle et rappeler que le même mot latin veut dire aussi échalas, poteau, pieu. Il existe encore un marché à l'angle du susdit Petit-Pont; n'y revoit-on pas, tout comme il y a six siècles, des pieux chargés,

chaque matin, du pavillon portatif des marchandes ? Tibulle a dit dans la même acception :

Hic docuit teneram palis adjungere vitem.

En 1714, il y avait :

Rue de la Laterne	25	maisons,	4	lanternes.
Rue de la Juiverie	41	—	4	—
Rue du Marché-Palu	10	—	3	—

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le tome troisième. (1)

---

(1) Une table par ordre alphabétique vient après celle-ci. Voir la *Table Générale* à la fin du dernier volume.

Table par ordre alphabétique

pour le même tome.

Fin des tables du tome troisième.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Le Tour de la Vallée, HISTOIRE ET DESCRIPTION DE MONTMORENCY, DEUIL, ÉPINAY-SUR-SEINE, MONTMAGNY, GROSLAY, SAINT-BRICE, PISCOP, DOMONT, BOUFFÉMONT, CHAUVRY, BÉTHEMONT, FRÉPILLON, BESSANCOURT, TAVERNY, SAINT-LEU, SAINT-PRIX, MONTLIGNON, ANDILLY, SOISY, EAUBONNE, MARGENCY, PLESSIS-BOUCHARD, PIERRELAYE, ERBLAY, FRANCONVILLE, SANNOIS, ERMONT, SAINT-GRATIEN et ENGHIEN-LES-BAINS; 2 volumes in-8° sur papier vergé.

Histoire de sainte-Geneviève, PATRONNE DE PARIS, et **Histoire de ses Reliques,** volume in-8°.

Histoire de saint Germain-l'Auxerrois, PATRON DE LA VILLE D'AUXERRE ET DE LA PAROISSE DU LOUVRE, fort volume in-18.

Éloge historique de Bordeu, MÉDECIN DE LOUIS XV, fascicule in-8°.

Histoire du Collége Rollin et des anciens Colléges de Sainte-Barbe, volume in-8°.

Histoire du Lycée Bonaparte (Collége Bourbon), volume in-8°.

Interlaken, ROMAN, 2 volumes in-18.

Poésies de Lefeuve, 2 volumes in-18.

Imprimerie de C. COOMANS, fils, Bruxelles.



